UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 01994757 1

Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Toronto

http://www.archive.org/details/letterspastorale01turi

TRANSFERRED

# ŒUVRES PASTORALES

DE

# MGR TURINAZ

ÉVÊQUE DE NANCY ET DE TOUL

ANCIEN ÉVÊQUE DE TARENTAISE

---

I

# ŒUVRES PASTORALES

DE

# Mgr TURINAZ

ÉVÊQUE DE NANCY ET DE TOUL

ANCIEN ÉVÊQUE DE TARENTAISE

---

## LETTRES PASTORALES

TOME PREMIER

A. J. Pinard
7. H. 02

PARIS

RETAUX-BRAY, LIBRAIRE-ÉDITEUR

82, RUE BONAPARTE, 82

1890

Tous droits réservés.

DEC 27 1958

# *AVIS AU LECTEUR*

---

*Les Lettres pastorales contenues dans ce premier volume et dans une partie du second ont été publiées pour le diocèse de Tarentaise que Mgr Turinaz a administré pendant un peu plus de neuf ans. Les autres ont été publiées pour le diocèse de Nancy et de Toul.*

*Nous avons placé à la fin de chacun de ces deux volumes et dans une section spéciale, des publications qui traitent des Universités catholiques, de l'Enseignement de la Théologie, de la Philosophie, de l'Archéologie, etc., afin que ces publications n'interrompent pas, dans le cours des volumes, la série des Lettres pastorales.*

# M^GR TURINAZ

ÉVÊQUE DE TARENTAISE

# LETTRE PASTORALE

DE

# M^GR L'ÉVÊQUE DE TARENTAISE

**A l'occasion de son entrée dans son diocèse.**

---

1^er juin 1873.

Nos Très Chers Frères,

Bientôt la plénitude du sacerdoce nous sera conférée par des cérémonies augustes ; la voix du Pasteur suprême, du Vicaire de Jésus-Christ, s'est fait entendre ; elle nous envoie vers vous.

En présence de ce fardeau de l'épiscopat, qui serait *redoutable aux anges eux-mêmes* [1], à la pensée des séparations douloureuses auxquelles nous allions être condamné, nous avons hésité longtemps.

Il nous eût été doux de poursuivre dans la paix de cette sainte maison [2], où nous avons passé dix années

[1] *Onus quippe angelicis humeris formidandum.* (Concil. Trid., sess. 6, *de Refor.*, c. 1.)

[2] Le grand séminaire de Chambéry où l'auteur a enseigné pendant dix ans et simultanément la théologie et le droit canon.

heureuses, les études qui nous étaient chères et de nous consacrer à ces œuvres du ministère auxquelles Dieu n'a pas refusé ses bénédictions. Il nous eût été doux de ne point nous soustraire aux témoignages si nombreux de confiance et d'affection qui ont encouragé, soutenu notre jeunesse et qui ont été la joie de notre sacerdoce.

Et pourtant nous avons accepté.

Nous avons accepté, parce que, dans le choix qui a été fait de nous par le saint et illustre Cardinal dont nous pleurons la perte [1] et par notre vénéré prédécesseur [2], dans cet accord du Souverain-Pontife et du Gouvernement *pour nous tirer de la poussière et nous placer parmi les princes du peuple de Dieu* [3], nous avons cru reconnaître une manifestation des desseins de la Providence.

Nous avons accepté, parce que l'époque où nous sommes est l'heure des luttes décisives et qu'il n'est permis à personne de fuir les épreuves et les périls où Dieu l'appelle.

Nous avons accepté, parce que, aujourd'hui, même dans les meilleurs diocèses et au milieu des populations les plus chrétiennes, la mitre peut devenir une couronne d'épines ; parce que la croix qui brille sur le cœur de l'évêque y attire les premiers coups de l'ennemi ; parce que la crosse pastorale n'est pas le bâton du repos, le sceptre facile des temps sans orages, mais la houlette qui protège le bercail envahi de toutes parts et l'arme des combats sans repos et sans trève.

Nous avons accepté, parce que de grands souvenirs nous ouvrent dans ce diocèse le chemin de tous les cœurs et que la vénération dont vous avez entouré pendant vingt-neuf années la foi si active, la pauvreté admirable, l'inépuisable charité du pieux prélat qui est revenu de son exil pour vous demander un tombeau, est encore vivante parmi

[1] Son Eminence le Cardinal Billiet, archevêque de Chambéry.
[2] Mgr Gros, évêque démissionnaire de Tarentaise.
[3] Ps. CXII, 7, 8.

vous. Nous avons pensé que, retrouvant en nous, non point ses vertus, mais son nom que vous avez appris à bénir et aussi la sincérité de son dévouement et l'ardeur de son caractère, vous vous diriez peut-être que le vieil évêque qui vous a tant aimés n'est point mort tout entier [1].

Nous avons accepté, parce que nous croyons à la bonté et à la puissance de Dieu qui choisit ce qui est faible pour confondre ce qui est fort, qui choisit ce qui n'est pas pour détruire ce qui est : *Infirma mundi elegit Deus ut confundat fortia... et ea quæ non sunt, ut ea quæ sunt destrueret* [2].

Et maintenant que notre parole se fait entendre à vous pour la première fois, au moment où nous allons franchir le seuil de notre diocèse, nous voudrions vous exprimer sans détour notre pensée tout entière et tracer sous le regard de tous comme le programme de notre épiscopat. Que nul ne s'étonne de cette manifestation spontanée de notre âme. Nous n'avons jamais eu d'autre habileté que celle qui va tout droit devant soi. C'est la seule habileté véritable, la seule qui soit digne ; nous n'en aurons jamais d'autre.

Notre pensée, les désirs de notre cœur, se résument dans ces paroles du Psalmiste, dont nous avons fait la devise de nos armes épiscopales après avoir essayé d'en faire la devise de notre sacerdoce : *La miséricorde et la vérité se sont rencontrées ; la justice et la paix se sont embrassées : Misericordia et veritas obviaverunt sibi ; justitia et pax osculatæ sunt* [3]. Et pour réaliser ces désirs, au sein de ces défaillances universelles, dans cet affaissement de l'indifférence et de la peur, dans cette langueur crimi-

[1] Mgr Jean-François-Marcellin Turinaz, sacré évêque de Tarentaise en 1838, démissionnaire et chanoine du premier ordre de l'abbaye de Saint-Denis en 1866, décédé à Saint-Genix-d'Aoste (Savoie), le 29 octobre 1869 et sépulturé le 2 novembre suivant dans la cathédrale de Moutiers où une épitaphe rappelle son souvenir.

[2] I Cor., I, 27, 28.

[3] Psal. LXXXIV, 11.

nelle et fatale, en présence de l'amoindrissement des caractères et de l'abaissement des âmes, nous répétons le cri des ascensions généreuses et libératrices : En haut les cœurs ! *Sursùm corda !*

## I

Et d'abord, nos très chers frères, notre mission et notre puissance, est la mission et la puissance de la miséricorde. Nous devons nous présenter aux peuples qui nous attendent avec la puissance dont le Fils de Dieu lui-même s'est servi pour éclairer, régénérer et sauver l'humanité perdue. Cette force est sans doute l'autorité qui enseigne et qui gouverne les âmes et dont parlait le Sauveur lorsqu'il disait : *Allez, enseignez toutes les nations ; je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles* [1]. *Qui vous écoute, m'écoute ; qui vous méprise, me méprise ; et celui qui vous méprise, méprise celui qui m'a envoyé* [2].

Mais, pour arriver jusqu'aux âmes, pour toucher les cœurs endurcis par l'égoïsme, ensevelis dans l'erreur et la corruption, pour attirer les intelligences sur les hauteurs de l'Évangile, pour soumettre l'orgueil à l'ascendant de la foi qui incline la raison devant les ombres des mystères et qui courbe la chair révoltée sous le joug de la mortification, il fallait la souveraineté irrésistible de la miséricorde et de l'amour.

Aussi la bonté et l'amour ont été l'inspiration de toutes les œuvres de Dieu. Que sa main créatrice sème les mondes dans l'immensité de l'espace ; qu'il forme l'homme avec l'argile de la terre : qu'il lui communique par le souffle de ses lèvres le mouvement et la vie : qu'il lui accorde l'empire de la création ; qu'il le relève après sa

[1] Matth., XVIII, 19.
[2] Luc., X, 16.

chute et lui promette, sous les ombrages attristés de l'Eden, le Rédempteur futur, la bonté et la miséricorde sont au commencement et aux limites extrêmes de toutes ses œuvres.

Pendant les quarante siècles qui ont précédé la venue de Jésus-Christ, la bonté et la miséricorde divines apparaissent dans les révélations conservées et renouvelées d'âge en âge, dans l'inspiration des prophètes, dans les prodiges qui se multiplient et les châtiments terribles qui frappent la nation privilégiée, mais elles sont surtout le caractère incomparable de l'Évangile, l'éclat et le parfum de ce livre qui n'est ni de l'homme ni du temps.

Le Fils de Dieu est *le roi plein de mansuétude* [1], *l'Emmanuel, le Dieu avec nous* [2], le Sauveur envoyé pour *évangéliser les pauvres, guérir les cœurs brisés, annoncer aux captifs leur délivrance et aux aveugles le recouvrement de la vue, et rendre la liberté à ceux qui sont écrasés par l'oppression* [3]. *Il ne veut pas rompre le roseau à demi brisé ; il ne veut pas éteindre la mèche qui fume encore* [4] ; *il est venu chercher les brebis perdues d'Israël* [5], *guérir ceux qui sont malades et appeler à lui non pas les justes, mais les pécheurs* [6].

Il caresse les petits enfants; il pleure sur le tombeau de Lazare qu'il aimait et sur les malheurs de Jérusalem aveugle et obstinée; il pardonne à la femme adultère, à Pierre qui l'a trahi trois fois et au larron repentant; il relève dans l'innocence, et jusque dans les ravissements de son amour, la pécheresse de la cité; il prie pour ses bourreaux; du haut de son gibet, il attire à lui l'humanité jusque sur son cœur ouvert; il la suspend par une irrésistible puissance aux deux bras de sa croix sanglante [7].

La miséricorde est aussi la force de l'Église catholique.

[1] Matth., XXI, 5.
[2] Matth., I, 23.
[3] Isaïæ, LXI, 1.
[4] Matth., XII, 20.
[5] Matth., XV, 24.
[6] Matth., IX, 13. — Marc, II, 17. — Luc, V, 32.
[7] *Si exaltatus fuero..... omnia traham ad me ipsum.* JOANN., XII, 32.

C'est la miséricorde, qui depuis dix-neuf siècles, pousse l'Église sur tous les chemins du monde à la conquête des âmes, comme elle poussait autrefois le grand Apôtre à travers l'Europe et l'Asie, quand il s'écriait : *La charité de Jésus-Christ nous presse : Caritas Christi urget nos* [1]. *Malheur à moi si je ne prêche pas l'Évangile : Væ enim mihi est si non evangelizavero* [2].

Rien ne peut décourager et arrêter l'Église dans ce travail douloureux de la conversion et de la régénération universelle. Ah ! c'est qu'elle a la tendresse d'une mère, et pour accomplir sa mission, elle fait passer dans le cœur de ses prêtres et de ses évêques, dans le cœur de ses apôtres, de ses martyrs et de ses saints, le feu que Jésus-Christ est venu apporter sur la terre et qui doit l'embraser tout entière : *Ignem veni mittere in terram, et quid volo nisi ut accendatur* [3] ?

Aujourd'hui plus que jamais, la charité et la miséricorde doivent être la force conquérante du sacerdoce et de l'épiscopat, la grande démonstration de la divinité de l'Église, la ressource suprême contre les périls qui nous menacent.

La division et la haine sont partout : entre les classes sociales, entre le pauvre et le riche, entre l'ouvrier et ceux qu'il appelle les heureux de ce monde, entre les partis qui se subdivisent, entre les plus nobles âmes séparées par les préjugés ou par des aspirations contraires. Qui donc abattra ces barrières, qui comblera ces abîmes ?

La force se heurte contre la force, l'épée se brise contre l'épée, les institutions politiques sont emportées comme la poussière mouvante du désert ; la sagesse humaine est hésitante, impuissante, éperdue ; la fraternité qui ne vient que de la terre et du temps n'est qu'une formule stérile et souvent un voile jeté sur des projets homicides. L'égalité qui n'est point établie par les enseignements de la charité

[1] I Cor., v, 14.
[2] I Cor., IX, 16.
[3] Luc., XII, 49.

n'est que l'uniformité dans les désastres et dans les ruines. La liberté qui ne subit pas le frein de la justice n'est qu'une tyrannie hypocrite, la tyrannie la plus cruelle et la plus abjecte.

Ah ! rendez le Dieu d'amour à ses peuples ! rendez-leur l'Évangile et la Croix ! Laissez pénétrer jusqu'à vos assemblées souveraines, laissez pénétrer jusque sur les hauteurs sociales, jusqu'à l'atelier, à la chaumière et à la mansarde, les rayons de la charité divine ! Laissez passer la miséricorde et l'amour ! Là seulement est le salut : car on ne peut pas repousser toujours ceux qui se dévouent, on ne peut pas maudire toujours ceux qui aiment.

Nous voulons, nos très chers frères, apparaître au milieu de vous avec cette puissance, nous voulons être l'apôtre et le ministre de la miséricorde auprès de toutes les âmes. Notre jeunesse sacerdotale a connu ce bonheur dont parle l'adorable Maître quand il dit : *Il y a plus de joie dans le ciel pour un pécheur qui se convertit que pour quatre-vingt-dix-neuf justes qui n'ont pas besoin de pénitence*[1]. Notre épiscopat pourrait-il le méconnaître ? Quoi ! parce que nous posséderons la plénitude du sacerdoce, nous devrions oublier ce qui en fait la force et la gloire ! Si le prêtre est un apôtre, nous devons l'être nous-même dans un sens plus élevé. Si le bon pasteur est prêt à donner sa vie pour ses brebis, il faut que nous accomplissions ce grand devoir avec plus d'élan et plus d'amour.

Aucun obstacle ne nous arrêtera, aucune obstination ne nous fera hésiter. Nous frapperons à la porte de tous les cœurs, nous attendrons, nous aimerons, nous espérerons toujours. Nous sommes envoyé pour éclairer, pour bénir et pour pardonner ; nous aimerons avec plus de tendresse ceux qui sont plus malheureux, parce qu'ils sont plus éloignés de Jésus-Christ et de son Église. Nous les poursuivrons à travers tous les déserts désolés du doute et

[1] Luc., xv, 7.

de l'incrédulité; nous écarterons les épines qui les déchirent; nous briserons leurs liens avec douceur et nous les ramènerons au bercail.

Nous voulons être le premier dans le travail, dans les périls et le dévouement, le dernier dans le repos et la paix de la victoire; et, au moindre signe, le jour et la nuit, vous nous trouverez debout pour le bien du Diocèse, comme pour le salut ou la consolation d'une seule âme.

## II

Notre puissance, c'est la vérité. Nous sommes envoyés pour l'annoncer à la terre entière, aux peuples et aux rois, à la science et à l'ignorance, à la gloire et au génie. Nous portons dans nos cœurs, sur nos lèvres, le Verbe de Dieu qui éclaire toute intelligence et qui a illuminé de ses splendeurs l'humanité assise dans les ténèbres de la mort.

La vérité, c'est la parole, la voix de Dieu qui retentit sur les foules agitées par les passions mauvaises comme des flots soulevés par l'orage; qui retentit avec majesté comme les grondements du tonnerre; qui éclate sur le chaos des opinions humaines: *Vox Domini super aquas; Deus majestatis intonuit, Dominus super aquas multas.*

Elle est la voix du Seigneur dans sa force et sa magnificence: *Vox Domini in virtute, vox Domini in magnificentia;* la voix du Seigneur qui brise les superbes et les puissants, comme il couche à terre les cèdres des montagnes, les cèdres du Liban: *Vox Domini confringentis cedros et confringet Dominus cedros Libani.*

Elle se divise en traits de flamme, elle porte les clartés et les ardeurs du ciel dans les cœurs les plus obstinés: elle ébranle les déserts les plus stériles et les plus sauvages et leur donne la fécondité et la vie: *Vox Domini intercidentis flammam ignis, vox Domini concutientis desertum et commovebit Dominus desertum Cades*[1].

[1] Ps. XXVIII.

C'est la vérité éternelle, immuable, au milieu de toutes les fluctuations des pensées de l'homme ; à elle remontent comme à leur source toutes les données de la raison et tous les débris des traditions primitives. Tous doivent la chercher dans la sincérité de leur âme, et Dieu ne la refuse jamais aux hommes de bonne volonté dans la mesure où elle est nécessaire. Elle est la nourriture de l'intelligence humaine, la lumière du monde, le bien substantiel et vivant dont la beauté nous sera révélée dans les visions de la patrie [1].

Quel que soit le malheur des temps, la parole de vérité n'est pas captive : *Verbum Dei non est alligatum* [2]. Elle a passé à travers toutes les murailles, usé tous les glaives, rompu tôt ou tard toutes les chaînes. La sagesse antique a été confondue par la doctrine de douze bateliers de la Judée ; la philosophie de Socrate et de Platon a pâli devant la philosophie des âges chrétiens ; l'éloquence des prédicateurs de Jésus crucifié a étonné l'Aréopage, ravi les âmes, ému les multitudes, gravé sur un airain immortel des accents qui resteront à jamais comme un écho lointain des cantiques de l'éternité.

Si la miséricorde nous ouvre les voies, c'est afin que nous enseignions la vérité ; les Saintes Écritures sont pleines des témoignages d'une alliance intime entre la miséricorde et la vérité qui la précède. *Toutes les voies du Seigneur*, dit le Psalmiste, *sont miséricorde et vérité. La miséricorde et la vérité marchent devant vous, ô mon Dieu. Dieu a envoyé sa miséricorde et sa vérité* [3].

Aussi les Apôtres, et, après eux, les évêques et les prêtres sont envoyés pour enseigner toutes les nations, pour annoncer l'Évangile à toute créature [4].

Les Évêques sont responsables devant Dieu et son

[1] *Ego sum veritas. — Ego sum lux mundi. — Lucerna ejus est agnus. — Satiabor cùm apparuerit gloria tua.*
[2] II Tim., II, 9.
[3] Ps. XXIV, 10 LXXXVIII, 15. L, 4.
[4] Matth., XXVIII, 19. Marc., XVI, 15.

Église de l'ignorance des peuples, responsables des erreurs qui pénètrent dans le bercail du Seigneur. Le droit ecclésiastique leur donne l'autorité de condamner ces erreurs ; ils doivent, avec une sollicitude infatigable, surveiller toutes les doctrines que répandent et la parole plus puissante que jamais et la presse qui centuple partout sa prodigieuse influence.

Au sein des grandes assemblées de l'Église universelle, les Évêques unis au Pontife romain ne sont pas seulement les conseillers du Vicaire de Jésus-Christ dans les décisions doctrinales, mais ils sont les juges de la foi et ils peuvent dire, comme les Apôtres assemblés sous la présidence de saint Pierre : Il a paru ainsi à l'Esprit-Saint et à nous : *Visum est enim Spiritui Sancto et nobis* [1].

Grâces en soient rendues à Dieu ! Jamais l'épiscopat n'a été plus fidèle à cette admirable mission. Jamais les erreurs, qui surgissent de toutes parts et qui semblent renaître de leurs cendres, n'ont rencontré devant elles les chefs du peuple de Dieu plus vigilants, plus fermes et plus courageux. Et nous qui sommes le dernier de tous, nous suivrons ces généreux exemples, nous ne trahirons pas ce devoir sacré.

Jamais aussi les luttes contre la vérité n'ont été plus aveugles et plus ardentes. Mais c'est là ce qui grandit notre espérance, ce qui affermit notre foi dans la divinité de l'Église catholique.

Oui, la vérité est niée, toute vérité est niée, maudite, livrée au mépris des peuples et aux sarcasmes de la foule. Il ne s'agit plus de quelques dogmes seulement, il ne s'agit plus de la révélation, des enseignements de l'Évangile, de sa morale sublime ; il ne s'agit plus de ce qui a fait l'honneur de tous les âges chrétiens ; ce qui est attaqué, ce qui est nié tous les jours, c'est ce qu'il y a de

[1] Act., xv, 28.

plus fondamental dans le bon sens, ce sont les doctrines essentielles de la raison elle-même.

Les négateurs les plus audacieux du passé, la philosophie incrédule et moqueuse du dix-huitième siècle, s'étaient arrêtés respectueux ou hésitants devant ce granit qui porte l'édifice de toutes les sciences et de toutes les connaissances humaines. Ces sacrilèges novateurs avaient compris par le seul sentiment, par le seul instinct de la conservation, qu'il était insensé de tout détruire sur leur tête et sous leurs pieds, et de vouloir bâtir sur le néant. Mais aujourd'hui ces hésitations, ces terreurs d'enfant ont disparu. La Providence, l'existence de Dieu, l'existence de l'âme, son immortalité, la liberté de l'homme, la distinction du bien et du mal, du vice et de la vertu, de l'erreur et de la vérité, rien ne doit subsister des croyances universelles.

L'athéisme et le matérialisme publient partout leurs doctrines avilissantes; l'ordre moral et avec lui l'ordre social reculent devant ces négations sans démonstration et sans pudeur.

On aurait pu croire que la philosophie, qui a conservé le respect de soi-même et le souvenir des plus illustres génies, combattrait victorieusement des négations qui la frappent dans ce qu'elle a de plus essentiel et de plus profond. Mais la philosophie a été impuissante.

On aurait pu croire que les gouvernements, que les hommes de la politique se seraient dit : Tout va échapper de nos mains ! La société est ébranlée dans sa base, puisqu'il n'y a plus de Dieu, plus de liberté, plus de responsabilité, et par conséquent plus d'autorité, plus de sanction, plus de loi, puisque le dernier terme où aboutiront fatalement ces doctrines, c'est l'anarchie sans remède et sans espoir. — Eh bien ! non ! les politiques, les législateurs, les gouvernements n'ont pas arrêté cette œuvre satanique.

Mais peut-être les sectes séparées de l'Église, le schisme

soutenu par le despotisme politique, le Protestantisme sous ses formes diverses, le Protestantisme secondé par l'industrie et la domination des mers, favorisé par les victoires de l'Allemagne, pourront-ils quelque chose pour la défense de la vérité?

Pour lutter contre l'erreur quelle qu'elle soit, il faut la certitude absolue, l'unité parfaite, un symbole invariable qui échappe aux étreintes de la force et aux entraînements de l'orgueil. Il faut une autorité supérieure, universelle et infaillible. C'est pourquoi le schisme et l'hérésie ont été impuissants.

La vérité niée, outragée, n'a rencontré qu'un seul défenseur : l'Église notre mère. Elle a rencontré le prêtre du plus humble village, conservant dans l'âme du peuple, par sa parole, et plus encore par son dévouement, les croyances salutaires et les immortelles espérances. Elle a rencontré l'épiscopat autour de la chaire de Pierre ; elle a entendu le concile du Vatican vengeant d'un seul coup, par ses premiers décrets et dans le plus limpide et le plus magnifique langage, la science et la révélation, la raison et la foi [1].

Nous possédons et nous enseignons non seulement la vérité niée et outragée, mais la vérité persécutée. C'est là un de ses caractères divins.

Étrange mystère! Partout l'Église est persécutée ; partout le schisme, l'hérésie, l'incrédulité, le matérialisme, passent le front haut, et aucun de nos persécuteurs ne touche à ces phalanges inviolables. De Paris livré aux fureurs des barbares du dix-neuvième siècle, qui ont respecté les ministres de tous les cultes à l'exception des prêtres catholiques, jusqu'aux steppes glacées de la Sibérie, où périssent dans de lentes agonies, les martyrs de la foi et du patriotisme ; de la Suisse, qui bannit ses évêques et ses sœurs de charité et qui accueille les incendiaires et

[1] Conc. Vatican., sess. 3, cap. 1, *de Deo rerum omnium creatore ;* cap. 2, *de Revelatione ;* cap. 3, *de Fide.*

les bandits des deux mondes, jusqu'à cette Allemagne victorieuse, qui ne rencontre plus devant l'ambition et l'astuce de sa politique que la conscience des vrais fidèles et la fermeté des évêques, partout nous sommes seuls condamnés à la persécution.

Eh quoi ! ô ennemis de la sainte Église ! Voulez-vous faire croire à l'humanité qui nous voit, au dernier des hommes, à l'intelligence la plus obscurcie, que nous sommes les seuls pervers, les seuls criminels sur cette terre, et que seuls nous sommes le péril de tous ?

Quoi ! ce vieillard auguste sur son calvaire du Vatican, ces évêques parmi lesquels il en est de si éloquents et de si illustres, ces orateurs, ces écrivains, ces hommes si fidèles à leurs devoirs, à tous les degrés de la hiérarchie sociale, ces prêtres si obscurs et si simples, ces apôtres de l'Évangile sous tous les cieux, ces ordres religieux si purs, ces vierges si héroïques dans leur dévouement, ces martyrs qui sont morts *pour la liberté et pour la foi, pour le bon Dieu et pour la France*[1] ; nous tous enfin qui sommes l'Église catholique, seuls, nous méritons d'être les persécutés, les parias de votre civilisation moderne ! Vos journaux le disent, vos lois oppressives, vos décrets de bannissement, les fusillades d'hier et les cris de rage d'aujourd'hui le révèlent à qui veut voir et entendre !...

Eh bien ! vous avez raison ! Oui, nous seuls méritons la haine de tous les despotismes, la haine de toutes les convoitises sauvages, la haine de toutes les barbaries ; nous seuls, catholiques, avons ce privilège, cet honneur, cette gloire ; nous les revendiquons pour nous seuls et à aucun prix nous ne voudrions les perdre. Ah ! c'est que partout ailleurs la faiblesse hésite, la peur s'incline devant vos tyrannies, qu'elles viennent d'en haut ou d'en bas ; partout ailleurs vous avez trouvé des esclaves qui courbent la tête ou des croyances qui n'ont pas la puis-

[1] Dernières paroles de Mgr Darboy et des RR. PP. Dominicains assassinés par la Commune.

sance et la vie. Ici seulement, dans l'Église, notre mère, règne la vérité immuable et divine, c'est pourquoi elle est persécutée! Vos haines nous le disent comme notre amour; et une telle haine et un tel amour ne trompent jamais!

Ce qui console notre patriotisme avec notre foi, c'est que la France est associée à l'Église dans ces haines infernales. Partout le cri de guerre contre l'Église est un cri de guerre contre la France, partout ceux qui espèrent la ruine de la papauté demandent l'anéantissement de notre patrie, partout ceux qui ont horreur de la vérité et de Dieu, ont applaudi à nos défaites et entonné le chant de nos funérailles. Aussi, malgré nos tristesses, malgré nos douleurs, devant cet abîme si sombre de l'avenir, nous avons confiance. L'Église vaincra avec l'aide de la France; la France sera associée au triomphe de l'Église.

## III

Notre puissance et notre devoir, c'est la justice.

Il est une puissance dont parlent les Livres saints et qui, dans le sens le plus large et le plus élevé, renferme toutes les vertus. Elle est la perfection de la vie chrétienne, elle doit être le but de tous nos efforts; elle est a pratique fidèle de la morale de l'Évangile, la domination souveraine de Jésus-Christ sur l'homme tout entier, le complet épanouissement de la vie surnaturelle. Aussi le Sauveur disait : *Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice parce qu'ils seront rassasiés* [1]. C'est-à-dire : Bienheureux ceux qui ont le désir sincère, ardent, persévérant de la perfection et de la sainteté; bienheureux ceux qui s'élèvent des basses régions de l'égoïsme et de la captivité des passions, ceux qui avec une infatigable ardeur aspirent aux sommets resplendissants de l'humilité, du détache-

[1] Matth., v, 6.

ment, de la douceur, de la charité, de la pureté ; qui montent patients et courageux, par le chemin royal du Calvaire, jusqu'au pied de la Croix, jusque sur le Cœur de Jésus-Christ, là où est la sainteté infinie, l'amour sans défaillance, la beauté sans tache, la félicité enivrante ! Bienheureux ceux qui, appelés, malgré leur indignité, à servir le Seigneur dans son sanctuaire et à diriger les âmes, éprouvent la faim et la soif de la justice, les désirs insatiables de répandre la sainteté ! Ils sont bienheureux, s'ils mettent dans les travaux de cette responsabilité redoutable toute leur intelligence, toutes leurs forces, toute leur vie ! Ils seront bienheureux parce que le mal et la corruption reculeront devant les conquêtes de la vertu, parce que les âmes régénérées, sauvées au prix de tant d'efforts et de douleurs, seront ici-bas leur plus douce joie et leur couronne de gloire dans l'Église triomphante du Ciel !

Aussi le but de l'apostolat, du sacerdoce, de l'épiscopat est de faire des saints. L'Évêque n'est pas seulement l'apôtre et le docteur de la vérité théorique ; mais l'autorité lui est accordée pour qu'il travaille à établir le règne de la vertu et de la sainteté. Il est, dans un degré plus élevé que le prêtre, le dispensateur *des mystères de Dieu* [1], le ministre des sacrements; il communique aux âmes les trésors de la grâce, l'abondance de la vie surnaturelle, les dons célestes qui font les saints.

Quand nous méditons sur cette obligation de la justice parfaite qui nous atteint d'abord pour nous-même et avant tous; quand nous considérons ce que nous sommes, nos faiblesses et nos profondes misères, nous tombons à genoux et nous supplions Dieu de n'imputer qu'à nous seul notre impuissance et notre indignité. Nous le supplions de conserver dans ce diocèse la pratique des devoirs du Christianisme, les traditions de piété, les fortes vertus qui ont

[1] I Cor., IV, 1.

fait la gloire de vos pères. Nous lui demandons le bonheur de garantir toutes les âmes contre les souffles corrupteurs qui vous viennent si souvent des grandes cités, de lui présenter un jour ces âmes pures comme les eaux qui jaillissent de vos rochers, leurs aspirations et leurs prières pareilles aux brises qui passent, dans les jours les plus sereins, sur les prairies qui couronnent vos belles montagnes.

Au-dessous de cette justice supérieure, nous trouvons la justice qui est une vertu spéciale, une vertu morale et qui consiste à rendre à chacun ce qui lui appartient. Elle a pour objet le droit; le droit est déterminé par la loi. Les lois positives, les lois divines et les lois humaines accidentelles et variables ont une source première, une règle immuable, la loi éternelle, qui n'est autre que l'acte de l'intelligence et de la volonté divines appliqué au gouvernement des créatures et à l'ordre universel. Elle s'appelle loi éternelle quand on la considère en Dieu lui-même; elle se nomme loi naturelle quand on la considère comme imprimée dans l'âme et dans la nature de l'homme[1].

Quiconque ne remonte pas jusqu'à Dieu, jusqu'à sa volonté qui est l'ordre essentiel et la loi suprême, détruit la notion du droit et avec elle toute justice. Les lois inférieures, qui ne sont pas formées sur le modèle de cette loi première, ne sont rien, dit saint Thomas d'Aquin, et Bossuet exprime la même doctrine quand il dit : Tout ce qui est fait contre la loi éternelle est nul de soi. Alors l'autorité disparaît, aucun pouvoir ne subsiste; l'arbitraire, la violence et le désordre sont partout ; alors se réalise cet oracle du prophète Isaïe : « *Il n'y aura que renversements et bouleversements sur la terre, elle sera livrée à tous les pillages... La terre a pleuré, elle se dissout, elle tombe en défaillance ; le monde périt ; tout ce qu'il y a de plus élevé*

[1] Sur la loi éternelle, voyez saint Thomas, *Somme théologique* I, II, Q. 101, 102 et suiv., et les commentateurs de saint Thomas.

*parmi les peuples est dans la faiblesse et l'abaissement. La terre est infectée par la corruption de ses habitants, parce qu'ils ont violé les lois, perverti le droit, rompu l'alliance éternelle*[1]. »

L'Église catholique, assistée de l'Esprit-Saint, a toujours maintenu, dans ses enseignements et ses lois, ces principes nécessaires.

Elle observe et fait observer aux fidèles et surtout aux pasteurs la justice qui concourt au bien de tous, la justice qui *rend à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu*[2], et qui, au milieu de tous les bouleversements politiques et sous les gouvernements qui se succèdent, devant les pouvoirs quels qu'ils soient, protecteurs empressés, spectateurs indifférents ou adversaires impitoyables, maintient les ministres de Dieu fermes et dignes, respectueux, mais debout entre la révolte et la servitude.

Sous la haute direction du Vicaire de Jésus-Christ et du droit ecclésiastique, l'Épiscopat possède le pouvoir législatif ; *car l'Esprit-Saint a établi les évêques pour gouverner l'Église de Dieu : Spiritus Sanctus posuit episcopos regere Ecclesiam Dei*[3]. Cependant, les évêques ne peuvent contredire les lois générales, mais ils peuvent les appliquer, par des décrets particuliers, aux nécessités des temps et des lieux et au bien des peuples qui leur sont confiés.

Fidèles aux principes souverains de la justice et aux règles du droit ecclésiastique dans l'exercice de leur autorité législative, les évêques doivent l'être encore dans l'administration de leurs diocèses et la distribution des charges et des fonctions diverses. L'appréciation exacte qu'exige cette forme de la justice offre d'incontestables difficultés. Le talent et la science ne peuvent décider de la

[1] Isaïæ, XXIV, 5.
[2] Matth., XXII, 21. — Marc., XII, 17. — Luc., XX, 25.
[3] Act. Apost., XX, 28.

capacité requise, et quelque précieuse qu'elle puisse être, la vertu seule ne suffit point. Sans doute, nous pourrons nous tromper, mais nous sentons au fond de notre cœur le désir le plus ardent de faire partout et toujours ce qui sera juste, ce qui sera utile pour tous. Notre volonté inébranlable est de tenir la balance égale, de récompenser le mérite partout où il se trouvera, d'encourager le travail, le zèle, la piété, les efforts généreux de tous. Heureux si nous pouvions un jour réparer un oubli involontaire et rendre un éclatant hommage à la vertu et au talent que nous aurions méconnus !

Mais, pour gouverner, une autre justice est nécessaire, celle qui affermit l'autorité, en donnant au gouvernement lui-même et aux lois une sanction indispensable, L'évêque doit user de cette justice avec prudence, avec modération, ou plutôt avec la tendresse d'un père ; mais il ne doit point oublier que la faiblesse n'est pas la bonté. Si la sévérité que ne tempère point la miséricorde compromet le pouvoir, fait naître les murmures de la défiance et les plaintes de la douleur, la miséricorde complètement séparée de la fermeté et de la justice ne serait plus la miséricorde, parce qu'elle serait aveugle, coupable et funeste.

Il n'y a pas de justice possible sans la fermeté ; la vigueur de l'âme, l'énergie de la volonté, sont indispensables pour accomplir le bien, pour faire respecter les lois, pour établir l'ordre et le maintenir. Elles sont comme l'élément essentiel de toute justice ; elles sont pour ainsi dire la justice elle-même, dans sa réalisation courageuse ; la justice, qui brave toutes les attaques, qui surmonte tous les obstacles, qui repousse, avec un égal dédain, les transactions de la lâcheté et les emportements aveugles de la violence ; la justice, qui peut être persécutée, méconnue, outragée, mais qui ne fléchit pas.

Nous espérons, avec le secours de Dieu, ne pas trahir ces saintes obligations et marcher, sans dévier jamais, dans les droits sentiers de la justice.

Demandez-nous les joies si rares de cette vie, le travail du jour et le repos des nuits ; demandez-nous tous les sacrifices qui n'atteignent que notre personne ; demandez-nous d'épuiser nos forces, de pardonner et de nous dévouer toujours !... Nous voici ! c'est notre devoir, c'est notre mission, c'est notre bonheur !

Mais ne touchez pas aux droits de Dieu ; ne touchez pas aux droits de l'Église ; ne touchez pas à tous les droits sacrés que nous sommes chargé de défendre ; n'espérez pas que nous sanctionnerons de notre parole ou par notre silence l'injustice, de quelque prétexte qu'elle se couvre, quelle que soit la puissance qui l'accomplisse ou la protège. Non, jamais ! cela n'est pas permis ! nous ne le pouvons pas ! *Non licet; non possumus !* Et tant qu'il y aura une goutte de sang dans nos veines, un souffle dans notre poitrine, qui que vous soyez, vous ne passerez pas !

Les succès de l'heure présente nous importent peu, ce qui nous importe, c'est de faire notre devoir. Nous n'avons jamais demandé à Dieu de prendre part aux joies de la victoire ; nous lui avons demandé d'être du nombre des combattants qui servent avec plus d'amour les causes abandonnées et qui meurent les armes à la main.

Nous sommes le soldat d'une patrie qui ne peut être définitivement vaincue, l'ouvrier de Dieu qui a pour lui les siècles et l'éternité ; la justice que nous servons est perpétuelle et immortelle : *Justitia enim perpetua est et immortalis*[1]. Nous sommes le ministre du Seigneur qui se rit des faits accomplis, qui châtie les rois, qui courbe dans l'humiliation et la défaite les peuples qui outragent la justice.

La victoire viendra ! elle viendra bientôt, nous le croyons ; mais si nous devions disparaître de cette terre avant que son heure ait sonné, nous ne nous plaindrons

[1] Sap., I, 15.

pas ; un jour, nos ossements tressailliront d'allégresse lorsque les triomphateurs passeront sur notre tombe !...

## IV

Nous sommes les ministres et les ambassadeurs de la paix. Et à quelle époque ce ministère a-t-il été d'une nécessité plus manifeste et plus pressante ?

Écoutez ! écoutez ! Ils disent : La paix ! la paix !..... et voici partout le bruit des glaives ! Voici, dans les ténèbres, des conjurations qui préparent des guerres sans pitié. Les peuples remplissent leurs arsenaux et organisent leurs légions. La science a découvert des engins de destruction qui ne s'étaient jamais vus ; le fer et le feu bravent les distances et couchent à terre en quelques instants des bataillons entiers.

Ils disent : La paix ! la paix !..... Et voici que, sous l'impression des menaces armées du dehors, auxquelles font écho les aspirations de l'anarchie qui veille au dedans et qui attend son heure, le commerce hésite et s'arrête, la fortune publique est compromise et, chaque matin, le peuple écoute s'il n'entend pas le bruit du canon de l'étranger ou les cris sauvages de la guerre civile. *Nous avons entendu la voix de la terreur*, dit le Prophète des lamentations, *l'effroi est partout et la paix nulle part : Vocem terroris audivimus, formido et non est pax* [1].

Ils disent : La paix ! la paix !.... Et voici qu'on respire la foudre dans l'air, et chacun sent circuler autour de soi, pareils à l'électricité qui précède la tempête, ces pressentiments et ces craintes que le Fils de Dieu a nommés des opinions de guerre : *Opiniones prœliorum* [2].

La paix, elle ne peut habiter au milieu des nations et des sociétés pour lesquelles le progrès matériel est le plus

[1] Jérem., XXX, 5.
[2] Matth., XXIV, 6.

haut sommet de la civilisation, où l'autorité a perdu son prestige parce que Dieu en est absent, où les doctrines avilissantes et subversives montent chaque jour comme une marée de boue, où la jouissance est le bien suprême, et la force, l'arbitre sans appel de tous les droits foulés aux pieds.

Elle n'habite pas le cœur de l'homme qui devient l'esclave humilié de ses passions, et le foyer de la famille qui méprise les lois divines et les grandes traditions chrétiennes.

La paix est l'œuvre de la justice : *Erit opus justitiæ pax*[1]. Elle est l'œuvre de Jésus-Christ, le fruit béni de son règne ; car, au jour où il viendra, dit le Psalmiste, la justice apparaîtra et avec elle l'abondance de la paix : *Orietur in diebus ejus justitia et abundantia pacis*[2]. *La paix a été annoncée au monde parce qu'il est le maître et le Seigneur de tous*[3]. Les Anges ont chanté sur le berceau du Sauveur cette paix accordée *aux hommes de bonne volonté*[4]. Le bien précieux que le Fils de Dieu a laissé à ses disciples n'est pas la paix incertaine, troublée, imparfaite et douloureuse que donne le monde, mais la paix que lui seul peut donner par son Évangile, sa puissance et son amour. Quand il apparaît au milieu d'eux vainqueur de la mort, la première parole qu'il leur fait entendre est le souhait de la paix : *Pax vobis*[5] ! Et lorsqu'il leur confie son autorité, lorsqu'il les envoie comme son Père l'a envoyé, lorsqu'il leur donne avec l'Esprit-Saint le pouvoir de remettre les péchés, il leur répète ce souhait de la paix parfaite, parce qu'elle est tout à la fois une condition nécessaire et un des fruits les plus célestes de cette mission divine[6].

Cette mission des Apôtres, l'Église l'accomplit encore.

[1] Isaïæ, XXXII, 17.
[2] Psalm., LXXI, 7.
[3] Act. Apost., X, 36.
[4] Luc., II, 14.
[5] Joann., XX, 19.
[6] Joann., XX, 21 et 22.

Nous devons faire régner la paix, la paix des passions soumises et domptées, la paix des familles régénérées par l'amour, l'obéissance et la pureté, la paix des nations par la miséricorde, la vérité et la justice. C'est là une des grandes obligations de l'épiscopat, à cette époque de divisions, de luttes et d'angoisses. Déjà, vers le milieu du siècle dernier, le Pape Clément XIII, dans une encyclique où il trace avec une clarté et une force admirables les devoirs de l'épiscopat, place au premier rang cette obligation de faire régner la paix entre les fidèles [1]. Et le Pape Pie IX, répondant, il y a quelques semaines, à l'adresse des pèlerins français, prononçait ces belles et touchantes paroles :

« Les pèlerinages, les prières, la fréquence des sacrements, la bonne volonté qui se manifeste en France, sont un gage, une preuve que Notre-Seigneur se manifestera de nouveau à la France : *Modicum et videbitis me* [2].

« Oh ! puisse-t-il, en se manifestant à ce pays de prédilection, lui apporter le salut qu'il apporta aux apôtres : *Pax vobis* ! Qu'il nous donne à tous cette paix qui accompagne les enfants de Dieu, même au milieu des tribulations et des combats auxquels ils sont condamnés; cette paix qui, en nous conservant notre liberté d'esprit, même au milieu des circonstances les plus difficiles, nous porte à agir avec fermeté, quoique sans précipitation, et à marcher dans la voie qui conduit à la vie ! [3] »

Nous voudrions nous-même, nos très chers frères, remplir auprès de vous cette grande mission; nous voudrions que, nous voyant venir à travers vos vallées et sur les sommets de vos montagnes, vous puissiez nous saluer avec joie comme l'*ambassadeur de la paix, du règne de Jésus-*

[1] Encycl. *A quo nobis*, 27 sept. 1778.
[2] Joan., XVI, 16.
[3] Réponse du Souverain-Pontife à l'adresse lue par M. le comte de Damas, le 5 mai 1873.

*Christ, du salut, des biens célestes et des espérances divines*[1].

Nous avons été toujours l'apôtre de la paix, nous voulons l'être partout. Est-ce qu'il n'y a pas sur cette terre assez de froissements nécessaires, de divisions inévitables et de luttes cruelles? Est-ce qu'il n'y a pas assez de larmes amères, de sang versé par la haine et d'inconsolables douleurs?...

Sans doute, nos très chers frères, nous ne pouvons être étrangers aux questions vitales de la société dont nous sommes les membres et qui touchent à chaque instant aux intérêts que nous sommes chargés de protéger et de défendre. Nous sommes, nous aussi, citoyens d'une patrie que nous aimons et que nous voulons servir; nous avons, nous aussi, nos opinions et nos préférences; c'est notre droit et souvent notre devoir; mais nous ne sommes point les esclaves des partis; nous les dominons de toute la hauteur de la Croix sur laquelle le Fils de Dieu est mort pour tous les hommes. Ministre de la miséricorde sans limite et de l'amour infini, envoyé surtout pour diriger ceux qui s'égarent et *sauver les brebis perdues*, nous sommes le pasteur de tous; notre porte et notre cœur sont ouverts à tous. Et si, au milieu de ces dissensions qui déchirent notre malheureux pays, vous nous demandez de quel parti nous sommes, nous vous répondrons comme saint Vincent de Paul au milieu des luttes sanglantes de la Fronde: *Nous voulons être du parti de Dieu et des pauvres!*

Catholiques, enfants soumis de l'Église notre mère, ne nous affaiblissons pas par des divisions qui deviendraient criminelles! Unissons-nous dans l'humilité de l'obéissance parfaite et dans les liens d'une charité qui soit forte, douce et patiente! Ne nous divisons pas en présence des ennemis qui marchent sous une seule impulsion

[1] *O quam pulchri super montes, pedes annuntiantis pacem, prædicantis salutem, dicentis Sion : regnabit Deus tuus.* Isaiæ, lii, 7.

et qui triomphent par notre inertie et nos dissensions bien plus que par leur propre puissance!

Et vous, qui hésitez encore au sein de ces clartés qui vous enveloppent de toutes parts, vous qui comprenez que tout ce qui est humain ne peut nous sauver, nous tous qui voulons arrêter nos sociétés éperdues sur le bord des abîmes, cherchons tous ensemble un terrain sur lequel nous puissions nous unir et centupler nos forces pour combattre le mal qui nous envahit et qui demain nous écrasera! Unissons-nous ainsi en attendant que les révélations des faits, l'expérience de la vie, l'impuissance toujours plus évidente de la sagesse humaine, vous poussent sur les hauteurs de la vérité chrétienne et qu'enfin vienne ce jour heureux où la paix de Jésus-Christ fera tressaillir tous les cœurs, cette paix dans laquelle nous sommes appelés à nous unir comme les membres de son corps divin : *Pax Christi exultet in cordibus vestris, in qua et vocati estis in uno corpore*[1].

## V

Mais, en présence de cette mission sublime de l'Épiscopat, nous avons senti encore une fois notre courage défaillir, et cherchant quelque part une consolation, un appui, une lumière et une espérance, nous avons dirigé nos pas vers cette ville de Rome, dont le séjour avait laissé dans notre cœur de si doux et de si grands souvenirs, vers l'héroïque Pontife qui fait l'admiration de la terre, la joie du Ciel et la terreur de l'enfer.

Faible, nous sommes allé à celui auquel il a été dit : Affermis tes frères : *Confirma fratres tuos*[2].

Appelé dans ces temps malheureux à prendre une part au gouvernement des âmes, nous sommes allé à celui

[1] Coloss., III, 15.
[2] Luc., XXII, 32.

auquel il a été dit : *Pais mes agneaux, pais mes brebis : Pasce agnos meos, pasce oves meas*[1].

Nous avons compris que nous ne pouvions rien par nous-même dans ces luttes de toutes les forces humaines conjurées contre la Sainte Église, et nous sommes allé vers celui auquel il a été dit : *Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Église et les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre elle*[2]. Nous sommes allé rattacher le grain de sable de notre vie au roc immobile qui porte l'Église de Dieu.

Comme l'apôtre saint Paul, nous sommes allé voir Pierre et nous avons demeuré près de lui, près de son cœur pour éclairer, consoler et fortifier notre âme : *Veni videre Petrum et mansi apud eum*[3].

Mais, au sein de cette Rome nouvelle de la révolution et de la conquête, notre regard cherchait en vain dans la foule agitée, pareille à la foule de toutes les grandes cités, les milliers de pèlerins pieux et recueillis qui accouraient autrefois de tous les rivages du monde aux fêtes de Rome chrétienne. Le *Te Deum* de l'action de grâces, que nous avions entendu chanter par soixante mille voix, aux jours de la glorification des martyrs et des saints, ne faisait plus retentir les voûtes attristées de l'immense basilique ; mais le Vatican gardait encore la dernière grandeur vivante de l'Italie et l'espérance du monde.

Nous avons repris avec une indicible émotion les chemins que nous avions parcourus tant de fois, il y a dix années ; et, au moment où nous franchissions le seuil de la cour intérieure du palais pontifical, nous avons tressailli tout à coup en entendant un italien fidèle s'écrier avec un accent que nous ne pourrions oublier : « Ah ! ici, on respire un autre air, un air qu'on ne respire nulle part ailleurs sur la terre ! » Il avait raison ! il y a là, dans le

[1] Joan., XXI, 15, 17.
[2] Math., XVI, 18.
[3] Ad Galat., I, 18.

silence même de la demeure du Souverain dépouillé, du Pontife persécuté, une majesté que la prospérité et la gloire ne connaissaient pas. Il y a là, sur ces hauteurs sereines où le Vicaire de Jésus-Christ a placé ses pensées et son cœur, une atmosphère de lumière et de paix qui saisit l'âme tout entière et qui émeut jusqu'aux larmes.

Que vous dirons-nous de notre bonheur lorsque nous nous sommes prosterné aux pieds du Pontife qui nous accueillait avec une si touchante bienveillance, aux pieds du Père universel qui nous bénissait avec tant d'amour ?

Il nous a été donné de contempler dans le Vicaire de Jésus-Christ, si ferme et si bon, si vaillant et si doux, la réalisation admirable de ce texte des livres saints que nous avons placé devant nous comme le phare qui doit diriger notre vie.

Nous avons vu la miséricorde qui ne se lasse jamais de prier, de pardonner et de bénir. Quelle douceur au milieu des persécutions ! Quelle inépuisable condescendance dans les audiences particulières et publiques ! Avec quel accent de paternelle affection, le bon Pasteur rappelle aux hérétiques eux-mêmes le grand devoir de leur sanctification, de la recherche sincère et persévérante de la vérité qui ne leur sera pas refusée, et l'amour infini de Dieu qui veut sauver leurs âmes !

Il nous l'a dit lui-même, il faut opposer une poitrine de bronze aux ennemis de la foi ; mais il faut aussi, partout et toujours, rester fidèle à la modération, à la prudence et à la douceur.

Avec quelle sollicitude il parle des nations qui s'égarent, de la France surtout, de la France pour laquelle il a des tendresses privilégiées et des espérances que rien ne peut détruire !

Nous avons vu le gardien infaillible, le témoin et le martyr de la vérité sur la terre, le docteur universel, le Vicaire de Jésus-Christ, le maître et le roi des âmes. Nous avons vu le centre vivant de l'unité catholique, le

rempart élevé par la main de Dieu contre toutes les erreurs, la puissance qui, depuis dix-neuf siècles, a abattu, dans l'impuissance et dans la honte, la science et le génie, quand ils ont voulu porter la main sur l'arche sainte et sur le trésor des doctrines révélées.

Nous avons vu la justice sans défaillance, la justice qui défend les droits éternels sur lesquels reposent toute société humaine et la liberté sacrée des consciences catholiques ; la justice qui maintient les droits incontestables que la conquête ne peut effacer et que dix siècles d'oppression ne détruiraient pas. Nous avons contemplé ce spectacle dont la philosophie païenne avait pressenti la grandeur ; nous avons vu le *juste aux prises avec l'adversité.* Nous avons vu le pontife qui peut redire à la terre, étonnée de ses luttes, de ses résistances et de ses malheurs, les paroles d'un de ses plus vaillants et de ses plus illustres prédécesseurs mourant dans l'exil : « *J'ai aimé la justice et j'ai haï l'iniquité* [1]. »

Nous avons vu la paix qui ne peut venir que du cœur même de Dieu, la sérénité de ce front sur lequel ont passé tant de douleurs, ce visage dont les années n'ont point altéré la beauté. Nous avons vu ce vieillard seul debout et calme d'une sécurité surhumaine, au milieu de toutes les autorités qui s'abaissent, de toutes les dynasties qui s'en vont et de toutes les puissances incertaines de leur chemin. Dans la terreur qui saisit les plus forts et les plus habiles, cet octogénaire désarmé, vaincu, abandonné, seul ne se trouble point. Menacé de toutes parts, il ne recule pas et il n'hésite jamais. Les ténèbres n'ont pu obscurcir son regard, les persécutions n'ont point aigri son cœur. Les orages qui ont emporté son trône, ont affermi dans la vénération et dans l'amour sa chaire éternelle. Les avertissements de sa sagesse ont été des prophéties que les événements réalisent avec un éclat qui frappe le monde d'épouvante, et, de ses deux mains

[1] Paroles de saint Grégoire VII, mourant à Salerne.

débiles, il couche tôt ou tard au tombeau tous ceux qui se sont levés contre lui.

Comme les Papes des premiers siècles, comme les Léon et les Grégoire, il commente, dans de ravissantes allocutions, le texte de l'Évangile. Sa parole est éloquente, son auditoire c'est l'humanité. Au loin comme auprès de lui, par-dessus les frontières, les montagnes et les océans, cent cinquante millions d'hommes, prosternés dans l'amour et l'admiration, lui disent : O Père ! O saint Père ! Bénissez-nous, nous sommes avec vous dans vos luttes et dans vos prières, dans vos douleurs et dans vos espérances !

Le schisme et l'hérésie s'étonnent de cette sublime audace, et la révolution, frémissante jusqu'aux portes de son palais, se demande d'où viennent à ce vieillard cette confiance que rien ne déconcerte et cet indomptable courage ? Elle annonce sa mort, et tout à coup elle entend avec stupeur la parole de ce captif qui ne veut pas se taire, de ce vieillard qui ne veut pas mourir.....

Du haut du grand escalier du Vatican, au pied duquel veillent encore quelques serviteurs fidèles de la papauté, l'âme tout inondée des clartés de cette grande vision, nous avons cherché au loin et autour de nous, par delà les sept collines, par delà les Apennins et les Alpes, jusqu'aux extrémités du monde, dans quelle région régnaient la miséricorde, la vérité, la justice et la paix en dehors des enseignements et de l'autorité du Vicaire de Jésus-Christ. Nous avons entendu les murmures de la révolte, les cris de la haine à laquelle les ruines ne suffisent plus et qui veut raser jusqu'au sol tout ce qui existe. Nous avons vu les conspirateurs qui veillent dans l'ombre et les incendiaires qui s'apprêtent. Nous avons vu l'erreur marchant de conquête en conquête, la vérité devenue importune aux rois et importune aux peuples. Nous avons vu la justice bannie et la force brutale partout triomphante, les conquérants hésitant à remettre leur épée au fourreau. Nous

avons entendu, plus haut que les protestations d'une sécurité menteuse, le son du clairon et le cliquetis des armes : ils nous disaient que cette paix inquiète et fiévreuse n'est qu'une trève entre deux luttes sanglantes. Sur la voie triomphale de la vieille Rome, devenue la voie sacrée des triomphateurs pacifiques de l'Évangile, qui portaient à toute la terre des paroles de vie, nous avons vu passer les machines de guerre qui multiplient la mort.

Mais tout à coup nos regards aperçurent la splendide coupole sur laquelle nous avions lu tant de fois ces promesses immortelles qui expliquent le passé comme le présent et qui illuminent l'avenir : *Tu es Petrus et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam et portæ inferi non prævalebunt adversus eam* : *Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Église et les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre elle* [1]. Et devant nous, au milieu de la place immense, l'obélisque de granit, élevé par le bras de fer de Sixte-Quint, nous redisait l'hymne de l'espérance et de la victoire : *Voici la croix du Seigneur ! fuyez, puissances ennemies ! Le lion de Judas a vaincu ! Le Christ est vainqueur, le Christ règne, le Christ commande : que le Christ défende son peuple de tout mal* [2] !

Alors, éclairé, consolé, fortifié, le cœur plein d'espoir, nous avons repris notre chemin. Nous avons compris que nous devions nous aussi travailler, combattre et souffrir pour vaincre le mal par le bien, pour les victoires de Dieu et de la Sainte Eglise !

## VI

C'est dans ces sentiments, sous l'impression profonde des conseils et des bénédictions du vicaire de Jésus-Christ, c'est avec un cœur soumis sans réserve à son autorité

[1] Matth., XVI, 18.
[2] *Ecce crux Domini ! fugite, partes adversæ ! Vicit leo de tribu Juda ! Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat ; Christus ab omni malo plebem suam defendat !*

suprême, avec un attachement inébranlable à ces doctrines romaines que nous avons reçues pendant trois années dans les universités catholiques, au pied de la chaire de Pierre, et que nous avons répandues par la prédication et par l'enseignement des sciences théologiques; c'est avec ces désirs, ces lumières et ces forces que nous venons au milieu de vous.

Les grands et saints évêques qui ont illustré l'antique église de Tarentaise nous protégeront. Nous comptons sur le concours dévoué d'un clergé dont nous connaissons la piété, la science et le zèle, et pour lequel nous ne sommes ni un étranger, ni un inconnu. Nous appartenons depuis plusieurs années au chapitre de votre cathédrale; élève externe du Petit-Séminaire de Moûtiers, nous avons habité ce palais épiscopal où la Providence nous ramène par des voies qu'elle seule pouvait ouvrir devant nous; nous retrouverons avec joie parmi les prêtres de notre diocèse des condisciples qui peut-être ne nous ont point oublié.

Nous comptons, N. T. C. F., sur votre foi qui est restée active et puissante et sur votre fidélité aux pratiques les plus touchantes de la piété. Nous savons que les visites pastorales ont été jusqu'à ce jour, pour vos évêques, la plus douce consolation de leur ministère, et aussitôt que nous le pourrons, nous visiterons le diocèse, afin d'atteindre par nous-même toutes les âmes qui nous sont confiées.

Nous aurons, pour nous protéger, les bénédictions du saint Cardinal dont la bienveillance si affectueuse et si constante a été la première cause de notre élévation à l'épiscopat... O Père, nous avions espéré, et vous aviez espéré aussi, que vos mains repandraient sur nous l'huile sainte au jour de notre consécration! C'eût été pour nous un si grand, un si doux souvenir parmi tant d'autres qui nous viennent de vous! Nous avions espéré, pour guider et soutenir notre faiblesse, les lumières de votre longue

expérience, les conseils de votre haute sagesse, le secours de votre main toujours si vaillante et si ferme et l'appui de votre cœur. Du moins, protégez-nous du haut de ce séjour de la paix et de la gloire où Dieu a couronné vos vertus! Que votre exemple nous encourage et nous anime! Vous avez combattu, pendant près d'un siècle, sans vous donner un jour de repos, les bons combats du Seigneur, dans l'humilité et la pauvreté, par l'ascendant de la science, par la vénération qu'inspire la sainteté, par cette vie tout entière si noble et si simple, si austère et si belle. Bénissez-nous! Bénissez ce diocèse qui a eu la gloire de vous donner à l'Église!

Nous aurons, pour nous soutenir, les vœux et les prières de notre vénérable prédécesseur. Notre première enfance a connu sa touchante bonté; notre jeunesse a apprécié sa piété, son zèle pour toutes les bonnes œuvres. Il nous a choisi pour lui succéder dans ce diocèse auquel il n'a pu consacrer que quelques années de sa vie, et nous savons qu'il restera toujours avec nous par sa pensée et par son cœur.

Pourrions-nous oublier ce pieux évêque auquel nous unissaient les liens du sang et dont nous voulons suivre les traces vénérées? Lorsque, vaincu par les souffrances et par les défaillances de la vieillesse, il s'éloigna de vous, il voulut partir sans prononcer une parole d'adieu: « Je « n'ai pas, disait-il plus tard, je n'ai pas un cœur de « bronze et je ne voulais pas m'exposer à l'émotion de « cette dernière entrevue. » Mais quand il eut franchi, dans un morne silence, les limites de son diocèse, quand la dernière église eut disparu à ses regards, le vieil évêque ne put contenir ses larmes... Aussi il a voulu reposer au milieu de vous; vous avez fait de ce retour attristé un véritable triomphe, et aujourd'hui encore son tombeau est gardé par la vénération, la reconnaissance et l'amour. Il nous semble que sa voix nous appelle, que sa main elle-même nous conduit vers vous et que son énergique

et ardente parole nous demande de vous aimer comme il vous a aimés.

Mais cette heure du départ, qui va nous rapprocher de vous, est aussi l'heure des séparations...

Ce n'est pas sans un profond regret que nous quittons le diocèse de Chambéry auquel nous avions espéré, dans notre situation plus humble, consacrer notre vie tout entière, ce chapitre métropolitain qui nous avait accueilli dans ses rangs avec bienveillance, ce clergé parmi lequel notre cœur cherche, en ce moment, tant de jeunes prêtres qui ont été nos élèves et qui resteront toujours nos amis.

Ce n'est pas sans une vive douleur que nous franchissons le seuil de ce Séminaire où nous avons voulu habiter jusqu'au dernier jour et où nous avons rencontré des amitiés dévouées et fidèles. Ce n'est pas sans une vive douleur que nous abandonnons l'enseignement des sciences sacrées qui avait eu pour nous ses fatigues sans doute, mais aussi ses récompenses et ses joies, et ces jeunes gens, dont la confiance et l'affection nous étaient si précieuses. O Séminaire de Chambéry ! nous reviendrons souvent vers toi par nos plus chers souvenirs !

O ville de Chambéry ! Est-ce que nous pourrions t'oublier à cette heure douloureuse des adieux ? Nous sommes un de tes enfants ! C'est dans ton enceinte que nous sommes né à la vie périssable du temps et à la vie divine dans les eaux saintes du baptême. Tu as entouré notre jeunesse de si nombreuses et de si vives sympathies ! Tu nous as donné dans les travaux du ministère les seules vraies joies du prêtre ! D'autres ont pu douter de toi !... nous, nous avons espéré toujours ! Nous avons vu de près le cœur de tes riches ouvert pour toutes les bonnes œuvres et à toutes les nobles inspirations ; nous avons vu tes ouvriers et tes pauvres, malgré le malheur des temps et les efforts de toutes les haines aveugles, heureux dans leur travail et reconnaissants des secours de la bienfaisance... Con-

LIBRARY

grégation pieuse, dont la direction a été si consolante et si douce[1], associations de charité qui nous avez demandé si souvent le concours de nos conseils et de nos exhortations, communautés religieuses qui nous avez édifié par votre zèle et votre piété, foules attentives et recueillies sous cette parole dans laquelle vous reconnaissiez, non point les séductions de l'éloquence, mais l'accent des convictions profondes et les élans d'un cœur qui vous aime ; population affectueuse et bonne, au milieu de laquelle, pendant dix années, nous n'avons rencontré que des visages amis! o ville de Chambéry! nous te devons une grande part de nos premières bénédictions ! Ceux vers qui la Providence nous envoie ne s'étonneront point de ces regrets, car que pourraient-ils attendre d'un cœur oublieux et ingrat ?

Et maintenant, N. T. C. F., nous nous tournons vers vous et nous vous offrons notre meilleure volonté et notre plus complet dévouement.

Notre arrivée au milieu de vous a été retardée par la maladie et la mort de Son Éminence le Cardinal-Archevêque et ensuite par la difficulté de réunir NN. SS. les Évêques, retenus, à cette époque de l'année, dans leurs diocèses, par les visites pastorales. Notre sacre aura lieu le 11 juin. Le lendemain, nous consacrerons l'autel de la chapelle du Grand-Séminaire de Chambéry, et le vendredi 13, nous partirons par le train de six heures du matin ; nous passerons quelques heures à Albertville et à Conflans, et nous espérons faire notre entrée dans notre ville épiscopale entre cinq et six heures du soir.

Le premier dimanche après la réception de notre présente Lettre pastorale, la lecture en sera faite dans toutes les églises du diocèse, et, à la fin de la messe principale, on chantera le *Veni Creator*, avec le verset et l'oraison

[1] La Congrégation des *Dames de Marie* composée de Dames et de Demoiselles qui secourent de leurs aumônes et de leur travail les enfants pauvres des salles d'asile de Chambéry.

*de Spiritu Sancto*, et l'antienne *Sub tuum Præsidium*. Pendant quinze jours, tous les prêtres ajouteront à la messe la collecte *pro Episcopo*. Nous invitons nos chers diocésains à prier d'une manière spéciale pour nous et nous demandons aux âmes pieuses de faire une communion selon nos intentions.

Donné à Chambéry, au Grand-Séminaire, sous notre seing et le sceau de nos armes, le jour de la fête de la Pentecôte, 1er juin 1873.

---

# LETTRE PASTORALE

PRESCRIVANT UNE NEUVAINE PRÉPARATOIRE

# AUX PRIÈRES PUBLIQUES

votées par l'Assemblée nationale.

---

24 octobre 1873.

Nos Très Chers Frères,

Les représentants de la France se réuniront dans quelques jours et décideront de son avenir. A cette heure des solutions définitives, nous nous sentons plus que jamais dans la main toute-puissante de Dieu. Au-dessus des calculs de l'habileté, des efforts des partis, au-dessus des politiques qui s'agitent et de la nation qui attend dans l'anxiété, Dieu seul reste l'arbitre suprême. L'avenir de notre chère Patrie sera l'avenir qu'il lui fera dans la justice qui frappe et qui punit ou dans la miséricorde qui pardonne et qui sauve. Nous devons donc, au pied des autels et même dans le silence de nos demeures, faire monter vers le Ciel les accents d'une prière ardente.

L'Assemblée Nationale a compris la nécessité du

secours divin; et, dans sa séance du 19 juillet, elle a adopté la résolution suivante :

« Le premier dimanche, qui suivra la rentrée, des prières publiques seront adressées à Dieu dans les églises et les temples pour appeler ses secours sur les travaux de l'Assemblée. »

Oui, si Dieu n'a pitié de nous, si l'union ne se fait pas entre tous les hommes de cœur, s'ils ne foulent pas aux pieds les intérêts personnels pour ne songer qu'au bonheur de la France, s'ils n'écartent pas avec générosité les souvenirs douloureux du passé, s'ils n'imposent pas silence aux inspirations des passions aveugles, si la liberté n'est pas garantie par une autorité respectée de tous, la France est menacée, non pas seulement dans sa puissance et sa gloire, mais dans son existence elle-même. Affaiblie déjà par une guerre lamentable, sans allié, livrée aux horreurs de la guerre civile, elle sera écrasée en quelques jours par l'ennemi qui veille sur ses frontières ouvertes : elle sera divisée en tronçons meurtris et sanglants, elle deviendra la *Pologne* de l'Occident.

En priant pour la France, en demandant à Dieu qu'elle reste, malgré ses fautes et ses malheurs, la grande nation catholique, nous demandons qu'elle reste l'espérance de toutes les faiblesses opprimées, le soldat de toutes les nobles causes ; nous prions pour l'Église dont la France est, au point de vue humain, le seul et dernier appui.

Ce qu'il faut demander à Dieu dans ces supplications universelles, c'est la lumière pour les hommes auxquels est imposée la responsabilité de ces solutions redoutables ; c'est l'indépendance de leurs âmes, afin qu'ils s'élèvent plus haut que les préjugés et l'obstination des partis, plus haut que les défaillances de la faiblesse et les illusions de l'enthousiasme irréfléchi. Il faut demander qu'ils ne servent que la vérité et la justice, et que, en présence de cette nation qui les regarde, devant Dieu et la postérité qui les jugeront, ils méprisent les hésitations de la pusil-

lanimité et aussi les entraînements de l'audace qui nie tous les obstacles et qui brave tous les périls. Ce qu'il faut demander pour ce pays si profondément agité et toujours disposé à osciller entre le despotisme et l'anarchie, c'est qu'il soit capable de fixer enfin ses destinées et de fonder un ordre stable dans la justice pour tous et la vraie liberté.

Pour Nous, quelles que soient la sérénité ou les tempêtes des jours qui vont venir, Nous n'oublierons pas notre mission surnaturelle, Nous ne trahirons pas les engagements que Nous avons pris en face de ce diocèse la veille de notre consécration épiscopale. La main sur les livres qui contiennent, avec la parole inspirée de l'Esprit-Saint, la règle suprême de notre apostolat et de notre vie : le cœur soumis à tous les ordres de l'Église notre mère et du vicaire de Jésus-Christ ; le regard fixé sur le Fils de Dieu, le seul maître et le seul Sauveur ; les pieds, quoique faibles et tremblants, dans les sentiers que les saints ont suivis, Nous redirons sans hésitation et sans crainte aujourd'hui, demain et toujours les vérités qui ne passent pas et qui dominent de toute la hauteur du ciel les ténèbres et les passions de la terre. Nous ferons entendre, sans nous lasser jamais, les paroles de la charité et de la paix, et Nous défendrons les droits de l'autorité qui vient de Dieu.

Heureux et forts de l'affection que vous Nous avez donnée, sentant bien dans les profondeurs de notre âme que Nous sommes l'ami et le pasteur de tous, Nous comptons sans réserve sur la modération, la prudence de ces populations si honnêtes, si paisibles et, dans leur immense majorité, si profondément chrétiennes.

---

LETTRE PASTORALE

# SUR LE MATÉRIALISME

ET

# LA SPIRITUALITÉ DE L'AME

---

30 janvier 1874.

Nos Très Chers Frères,

Dans la première lettre pastorale que nous vous avons adressée au moment de franchir le seuil de ce diocèse, nous énumérions, parmi les obligations imposées à notre faiblesse, le grand et rigoureux devoir d'enseigner la vérité. Les évêques, disions-nous, sont responsables devant Dieu de l'ignorance des peuples, responsables des erreurs qui pénètrent dans le bercail du Seigneur. Le droit ecclésiastique leur donne l'autorité de condamner ces erreurs. Ils doivent, avec une sollicitude infatigable, surveiller toutes les doctrines que répandent et la parole, plus puissante que jamais, et la presse qui centuple partout sa prodigieuse influence.

Or, parmi les doctrines acharnées à la destruction de la vérité, il en est une plus menaçante à l'heure où nous sommes, et qui atteint dans leurs bases premières toutes les croyances qui sont la lumière et l'espoir de l'humanité. Elle descend des rangs élevés de la société, de la chaire où enseignent les maîtres de la science : elle s'adresse à l'ouvrier des grandes villes, au cultivateur courbé sur ses sillons, au pâtre de nos montagnes. Sous des formes diverses, mais toujours perfides, elle pénètre jusqu'au sein des populations les plus fidèles. Les passions mauvaises lui ouvrent les chemins : les livres et les journaux la propagent par le sarcasme et par le blasphème. Elle se nomme *le Matérialisme*, parce qu'elle est la glorification de la *matière*. « La matière, dit-elle, est le principe unique de tout ce qui est [1]. La toute-puissance créatrice n'est que l'affinité de la matière [2]. Dieu est une hypothèse désormais inutile et réduite à la nullité, à un office purement nominal et surérogatoire [3]. L'âme est l'ensemble des fonctions du cerveau et de la moelle épinière [4], une machine aussi mathématiquement construite qu'une montre [5], la résultante de l'organisme qui périt avec lui, comme l'harmonie d'une lyre périt avec la lyre [6]. La science n'a pu constater un fait quelconque de vie après la mort. Les morts n'ont qu'une existence idéale dans notre souvenir. »

Ainsi, l'existence et la spiritualité de l'âme, son immortalité, l'existence de Dieu, sa justice, sa providence, toutes ces grandes et augustes croyances sont rejetées avec mépris par cette science orgueilleuse. Et le peuple résume toutes ces honteuses erreurs dans ces désolantes paroles : *Il faut jouir de la vie; quand on est mort, tout est mort.*

[1] Buchner, *Force et Matière.*
[2] Moleschott, *Mouvement circulaire de la vie.*
[3] Littré.
[4] Taine.
[5] Renan.
[6] Taine.

Notre devoir, Nos Très Chers Frères, est de dénoncer, avec l'autorité de notre ministère, ces négations audacieuses, cette doctrine funeste; de l'attaquer sur le terrain qu'elle-même a choisi, sur le terrain de la raison, de l'expérience, des conséquences pratiques, au point de vue de son influence sur la moralité ou la dépravation de l'homme, sur le progrès ou la décadence des peuples, sur la marche ascendante ou l'abaissement de nos sociétés.

Nous démontrerons qu'elle n'est pas seulement impuissante pour le bien, mais qu'elle outrage la raison, qu'elle se contredit elle-même, et qu'elle est la négation radicale de tout ce qui a fait, jusqu'à ce jour, notre consolation, notre force et notre grandeur.

Nous n'ignorons pas que cette démonstration ne peut avoir une sérieuse valeur si elle n'est appuyée sur des preuves qui présentent, par leur nature même, d'incontestables difficultés. Mais nous nous adressons à des populations intelligentes, parmi lesquelles l'instruction, et surtout l'instruction religieuse, a acquis depuis longtemps un développement remarquable ; nous confions ces paroles au zèle et à la science d'un clergé qui saura les commenter et les mettre à la portée de tous.

La réfutation du matérialisme établira l'existence et la spiritualité de l'âme, et, sur cette vérité fondamentale, nous pourrons élever peu à peu, si Dieu nous le permet, une démonstration complète de la doctrine catholique.

## I

La raison, Nos Très Chers Frères, est le glorieux apanage de l'homme, l'instrument de sa souveraineté sur les créatures inférieures. Puissance merveilleuse, elle parcourt l'immensité des cieux, pénètre aux entrailles de la terre ; elle a soif de la vérité ; elle se développe

par la science; et, à travers les splendeurs de la création, elle s'élève jusqu'à Dieu. Toute doctrine qui attaque la raison, qui contredit le témoignage du bon sens universel, l'expérience de tous, la voix intime de la conscience, doit être repoussée comme une erreur funeste.

Aucune philosophie humaine ne proclame, comme l'Église catholique, la dignité de notre raison. Selon l'enseignement admirable des Saintes-Écritures commentées par les Pères et les Docteurs, la raison est une participation de la lumière éternelle, l'illumination de Dieu, du Dieu qui est la lumière : *Deus lux est. Car en lui est la vie et la lumière des hommes*[1]. *Cette lumière éclaire tout homme venant en ce monde*[2]. La raison est le reflet du visage de Dieu imprimé dans notre âme. *Signatum est super nos lumen vultus tui, Domine*[3]. La foi ne contredit pas la raison ; elle l'enrichit de clartés nouvelles, elle la perfectionne et lui ouvre de plus vastes perspectives. Elle démontre, par une autorité divine, les vérités établies par les sciences naturelles. Plus haut que la foi, la raison arrive à la contemplation de la lumière dans sa source. *Dans la lumière elle voit la lumière*[4]. Elle voit Dieu face à face, *comme il est : sicuti est*[5]. Et ces visions seront le ravissement éternel de l'intelligence humaine.

Telles sont, dans l'assentiment universel de tous les peuples et de tous les hommes, et telles sont, selon la doctrine catholique, la valeur, la puissance et la gloire de la raison humaine. C'est cette valeur, cette puissance et cette gloire qui condamnent les doctrines honteuses du matérialisme.

Et d'abord, N. T. C. F., quand nous descendons en nous-même, quand nous suivons d'un regard attentif le

[1] Joan., i, 4.
[2] Joan., *ibid.*
[3] Ps. iv.
[4] Ps. xxxv, 10.
[5] I, Joan., iii, 2.

mouvement de notre vie, quand nous revenons par le travail de la réflexion sur nos propres actes, nous constatons avec la dernière évidence que, au-dessus des faits qui ont leur origine dans nos facultés physiques, il est une multitude de faits supérieurs à la matière, et qui ont nécessairement un principe plus élevé.

Ces souvenirs qui peuplent notre solitude, ces pensées qui nous emportent vers un avenir encore inconnu, ces images si vives des objets que nous avons autrefois contemplés, les émotions de notre joie et de notre tristesse, tout ce monde supérieur qui s'agite et qui vit en nous, n'appartient pas à la matière. Et cependant, la réalité de ces faits s'impose à nous comme la réalité des mouvements de notre corps, comme la réalité de notre propre existence. Ce que je sais d'une certitude absolue, c'est que je ne connais pas ces faits par le témoignage des sens, c'est qu'ils ne sont pas le résultat d'une sensation produite sur les organes de mon corps par les objets matériels. Je sens que ces idées, ces actes intérieurs, se succèdent, disparaissent et reviennent sans que mon corps y ait aucune part. Je sens qu'il y a en moi une puissance supérieure qui les fait naître, les multiplie, les dirige à son gré, dans l'inaction la plus complète de toutes les facultés physiques. Je sens qu'il y a en moi un principe qui n'est pas le corps. Ma conscience, cette voix qu'on a bien nommée le *sens intérieur*, le *sens intime*, dont l'autorité s'impose à l'enfant et à l'ignorant comme au savant le plus illustre, ma conscience atteste la distinction profonde, essentielle entre les faits qui ont leur principe, leur origine dans les facultés physiques et les faits qui ont une cause supérieure, un principe immatériel qui est mon âme.

Mais, si nous examinons de plus près ce témoignage de la conscience, si nous comparons la nature de ces faits et la nature de la matière, nous arrivons à une démonstration plus rigoureuse. Nous ne pouvons admettre que la

matière puisse s'élever à une connaissance quelconque et qu'elle soit capable de produire la pensée.

Admettez-vous, en effet, que cette représentation que nous appelons une *idée*, par exemple, l'idée de justice, existe tout entière dans chaque partie de la matière, dans chaque partie d'un organe de notre corps, comme l'enseignent les matérialistes contemporains? Mais la matière est essentiellement composée, elle est essentiellement un ensemble de parties. Quelque subtiles que vous supposiez les parties de la matière, vous pourrez les diviser encore; poussez l'analyse aussi loin que vous le voudrez, vous trouverez toujours devant vous une division absolument possible.

Il y aurait donc en nous un nombre indéfini de principes de nos idées, de principes de nos connaissances. Mais le témoignage de la conscience, en attestant l'unité du principe qui connaît et qui pense, et le simple bon sens repoussent une pareille doctrine. Pourquoi d'ailleurs ce nombre indéfini, puisqu'une partie de la matière suffit à percevoir les objets et à produire la pensée?

Admettez-vous que chaque partie de la matière possède une part de cette idée? Mais alors, où est l'unité de l'idee elle-même? Quel est le principe, quelle est la force qui rapproche et coordonne ces fractions! Cette idée, l'idée de justice, n'est pas dans l'ensemble des parties de la matière, elle est moins encore dans chacune, et par conséquent elle n'existe pas.

D'ailleurs, nos idées et surtout les idées les plus élevées, par exemple, l'idée d'être, l'idée de vérité, sont essentiellement simples. Vous pouvez les écarter, vous ne les diviserez point : elles sont ou elles ne sont pas.

Direz-vous qu'une seule partie de la matière, qu'une seule parcelle de notre corps produit cette idée et la possède? Mais pourquoi les autres parties sont-elles exclues de cet admirable privilège? Pourquoi sont-elles incapables de connaître, incapables de produire la pensée? Et encore

cette partie, quelque imperceptible que vous la supposiez, peut être divisée, et les mêmes difficultés renaissent toujours. Ou bien, si vous osez affirmer que cette partie ne peut subir ni décomposition ni division, elle n'est plus la matière : elle est l'âme dont nous affirmons l'existence.

Aucune autre hypothèse n'est possible, et par conséquent la matière est absolument incapable de produire la pensée, et par conséquent il existe en nous un principe immatériel de nos connaissances : l'âme spirituelle.

Le phénomène de la sensation démontre la même vérité. Nous éprouvons en même temps des sensations différentes ou contraires. Une de nos mains, par exemple, peut souffrir du froid et l'autre être exposée à un foyer ardent. Nous entendons des sons harmonieux et nous respirons des parfums ; nous voyons d'un même regard des objets divers. Nous rapprochons ces objets, ces sensations dans un centre intérieur ; nous les comparons, nous en apprécions les différences. Il y a donc en nous un principe unique qui sent, qui compare et qui juge. Car, évidemment, cette comparaison n'est possible que par la puissance d'un principe unique qui saisit en même temps ces objets, qui éprouve ces sensations différentes et les résume, pour ainsi dire, en lui-même. Si ce principe était composé de deux parties seulement, aussi subtiles que vous les supposiez, elles resteraient étrangères l'une à l'autre ; chacune éprouverait une de ces sensations ; mais nous ne sentirions pas en même temps ces deux impressions différentes et nous ne pourrions les comparer ni les juger. Le langage confirme d'une manière évidente cette unité et cette simplicité de notre âme. Nous disons : *Je pense, je juge* ; nous ne disons pas : *Nous pensons, nous jugeons.*

L'intelligence est si peu le résultat de la sensation, l'effet de l'organisme : la pensée est si essentiellement distincte de l'impression physique, que l'intelligence rectifie cette impression et que l'idée dépasse de beaucoup la sen-

sation produite sur les organes du corps. « Il nous suffirait, a dit, dans une savante réfutation du matérialisme, un savant et brillant écrivain[1], il nous suffirait de signaler ce fait important. L'image qui se dessine dans mon œil n'a aucun rapport de grandeur avec la réalité ou l'objet extérieur qu'elle reproduit. Y a-t-il égalité entre la montagne qui est là, en face de moi, et l'image microscopique peinte dans mon œil? Nullement. Et cependant je ne me trompe pas. Je vois et j'affirme, malgré mes yeux, la vraie hauteur de cette montagne. Et non seulement je supplée à l'impuissance de ma vue, non seulement je la complète: mais, dans certains cas, je redresse ses écarts et je corrige ses erreurs. Ce n'est donc pas mon œil qui voit, juge, affirme et sent: c'est une puissance qui en est distincte et qui est d'un ordre plus élevé. »

L'intelligence saisit les objets matériels eux-mêmes avec une puissance qui ne peut venir des facultés physiques. Elle saisit, dans ces objets, des idées de vérité, de beauté ; elle les applique à d'autres objets qui ne sont point actuellement soumis à l'action des sens. Elle constate entre ces objets des relations de dépendance, de similitude : elle reconnaît l'ordre, la succession, l'harmonie, et pourtant rien, dans la sensation, dans l'impression physique, ne peut expliquer l'existence de ces hautes idées.

Parmi nos idées, il en est qui échappent complètement aux facultés physiques, et dont les objets ne peuvent être atteints par les organes matériels. Nous ne pouvons voir de nos yeux ni toucher de nos mains la justice, le droit, le devoir, la vérité, l'éternité!..... Car la matière ne peut atteindre que la matière et les corps ne peuvent saisir que les corps.

Et ces hautes pensées, si nécessaires à l'intelligence humaine, elles ne résident pas dans le corps qui se dis-

[1] L'abbé Méric, *La Vie dans l'esprit et la matière*, chap. VII.

sout, dans les organes qui s'affaiblissent et qui bientôt deviennent impuissants. Elles habitent une région plus élevée. Le corps peut être mutilé par la force matérielle, ces idées restent intactes. Elles subsistent quand la main ne peut agir, lorsque les yeux ne peuvent recevoir la lumière, lorsque l'oreille est fermée à tous les bruits de la terre. Et quelquefois alors elles s'élèvent, elles s'illuminent de nouvelles clartés, dans l'impuissance du corps, dans la solitude, le silence et la nuit.

Tandis que les organes physiques s'affaiblissent sous l'action violente des objets qui leur sont propres, tandis que l'œil peut être ébloui par une trop vive lumière, tandis que l'oreille se fatigue et devient insensible par l'intensité prolongée des sons, l'intelligence au contraire se dilate, elle prend un essor plus sublime, elle accroît sa puissance et sa fécondité dans la contemplation assidue des plus hautes doctrines, par la possession plus complète de la vérité.

Mais la volonté nous offre des preuves plus éclatantes encore.

Si l'âme n'est, comme l'affirme le matérialisme, qu'un effet de l'organisme, un produit de la matière, d'où lui viennent ces aspirations supérieures à la matière? Pourquoi a-t-elle des ailes qui l'élèvent au-dessus de la boue de cette terre, au-dessus de toutes les voluptés des sens, vers les régions de l'idéal, de la beauté parfaite? D'où lui vient ce mépris si profond de tout ce qui passe, de tout ce qui meurt? Pourquoi poursuit-elle d'un irrésistible élan les félicités qui ne passent pas, les lumières qui n'ont pas d'ombres et qui ne s'éteignent jamais? D'où viennent à cette matière, quelque parfaite que puisse être son organisation, ces vues sublimes? Pourquoi ces regards jetés sur l'infini qui la sollicite, qui la séduit et qui l'entraîne? Où donc puise-t-elle ces espérances qui résistent à toutes les tristesses, à tous les malheurs, et que ne peuvent détruire ni les déceptions les plus cruelles ni l'expérience

multipliée de la mort? Le bien qu'elle désire, ce ne sont pas les jouissances physiques, les sensations de la vie animale : c'est un bien infiniment au-dessus de la matière, infiniment au-dessus de la terre et du temps : ce sont les visions, sans nuages, de la vérité ; ce sont les extases d'un amour éternel.

Quelle est donc cette matière supérieure à la matière, cette matière qui méprise la matière? Faut-il admettre, par une absurde contradiction, que la matière est au-dessus d'elle-même? Ou bien devons-nous affirmer, contre les lois du bon sens, que les effets dépassent leurs causes ; en d'autres termes, que ces effets sont sans causes ?

Mais pourquoi ne pas reconnaître, pour expliquer ces faits sans outrager la raison, pourquoi ne pas reconnaître qu'il y a en nous une substance supérieure à la matière, qui est le principe de ces phénomènes immatériels, de ces aspirations généreuses?

Et ce qui démontre encore la supériorité incontestable de ce principe, de notre volonté, c'est qu'elle se perfectionne et développe sa puissance en échappant à la domination des sens ; c'est qu'au contraire elle perd son essor, son activité, sa fécondité, quand elle se plonge dans les voluptés sensuelles, quand elle accepte la servitude du corps, quand elle s'abaisse jusqu'à la matière.

Qui donc nous expliquera cette influence funeste des plaisirs sensuels sur notre volonté, cet abaissement, cette impuissance qu'elle subit quand elle s'unit à la matière? Qui nous dira comment la volonté, si elle est le produit de la matière, l'effet de l'organisme, peut être affaiblie, presque anéantie en s'unissant à son principe, en remontant, pour ainsi dire, à sa source nécessaire? Ah! vous parlez des mystères de la foi catholique! Ici ce ne sont pas des mystères, ce sont des contradictions palpables que vous ne résoudrez jamais! Les êtres d'une même nature s'appellent et s'unissent ; les êtres d'une nature opposée se repoussent toujours dans une certaine mesure. Et c'est

pourquoi nous affirmons qu'entre la nature de l'âme et la nature du corps, entre l'esprit et la matière il y a un abîme.

Mais ici, à un autre point de vue, les impossibilités éclatent avec une plus complète évidence. Car, si la volonté n'est pas une faculté de l'âme spirituelle, si elle vient du corps, si elle est un résultat de l'organisme, elle en dépend, comme le fruit dépend de l'arbre qui le produit, la branche du tronc qui la porte, la chaleur du foyer d'où elle rayonne; elle est complètement soumise à l'organisme, elle est l'esclave du corps ; elle ne peut rien contre lui. Mais qui ne le sait par le témoignage irrécusable de sa conscience? Qui ne le constate par une expérience de chaque instant ? La volonté domine le corps, elle lui impose ses ordres, elle le gouverne comme une souveraine. Elle comprime les révoltes incessantes de la chair sous la loi de l'esprit ; elle fait subir au corps des travaux qui le fatiguent, des luttes qui l'épuisent; non seulement elle résiste à toutes les sollicitations de la volupté, mais elle brave toutes les puissances matérielles, elle triomphe de la force brutale et de l'horreur des supplices. Broyez le corps dans les tortures, brisez ses membres, faites les tomber sous la hache du bourreau : la volonté n'est pas soumise, elle n'est pas vaincue. Elle poussera ce corps mutilé au devant de la mort, parce qu'elle croit à sa vie spirituelle. Elle ira au supplice, comme le remarque Bossuet, pour attester une vérité qui n'est pas la matière.

C'est en vain que le matérialisme essaie de détruire la valeur de ces preuves en affirmant que l'intelligence subit toutes les vicissitudes de l'organisme, que le développement et l'exercice des facultés mentales sont essentiellement liés aux conditions des facultés organiques, que l'intelligence vieillit et s'affaiblit avec le corps ; car, en nous-mêmes et sous nos regards, l'expérience contredit les affirmations du matérialisme. Est-il vrai que la vieillesse atteigne l'âme dans la même mesure qu'elle affaiblit

le corps ? Qui donc n'a admiré, sous l'enveloppe de corps usés par les travaux et courbés sous le poids des années, des intelligences vives, actives et fécondes, acquérant chaque jour de nouveaux trésors, produisant des œuvres immortelles, dominant les multitudes par les accents de la plus haute éloquence, et étendant le royaume de la vérité par les conquêtes de la science ? Qui donc n'a admiré des âmes de feu dans des corps épuisés par la maladie et déjà atteints par le froid de la mort ? Est-ce que le travail de la pensée, les veilles laborieuses de la science, les élans de la parole, n'usent pas en quelques années les santés les plus vigoureuses, tout en laissant aux âmes leurs ardeurs généreuses et quelquefois leur incomparable fécondité ? Est-ce que le développement excessif du corps, les soins exagérés qui lui sont donnés, ne produisent pas, presque toujours, le sommeil profond et lourd, l'affaiblissement de l'intelligence ?

Nous ne le contestons pas : dans une certaine mesure, l'exercice des facultés de l'âme dépend des organes du corps. Le corps et ses organes, dans des conditions normales, sont les instruments nécessaires à l'exercice complet de nos facultés intellectuelles, qui elles-mêmes réagissent sur l'organisme. La philosophie catholique donne de cette influence réciproque une raison profonde : c'est qu'entre l'âme et le corps il n'y a pas une juxtaposition, une union imparfaite, mais une union substantielle, de telle sorte que l'âme de l'homme, à elle seule, n'est pas une nature complète, une nature dans sa parfaite intégrité. Sa destinée est d'être unie au corps. L'âme se sert des sens pour acquérir les idées. Après avoir saisi les objets matériels, elle parvient à des objets plus élevés.

Sans doute, lorsqu'un organe important, le cerveau, par exemple, est lésé, un trouble existe dans les pensées. Cette lésion est un obstacle à l'exercice de nos facultés intellectuelles. Nous devons en conclure que le cerveau est un instrument nécessaire à l'exercice de ces facultés.

Mais qui donc pourra conclure que le cerveau lui-même produit la pensée? Qui donc affirmera que l'instrument dont se sert le musicien est la cause première des sons qu'il fait entendre, parce que, si l'instrument est lésé, ces sons subissent une altération incontestable? Qui donc affirmera que la cloche est la cause première des joyeuses volées qu'elle jette à l'écho de nos montagnes, parce que, si cette cloche est brisée par le marteau ou atteinte par la foudre, elle donne des sons que vous ne reconnaissez plus?

« La matière, quelle qu'elle soit, a dit un savant illustre, un des hommes qui possède au plus haut degré la science du corps humain [1], la matière est toujours, par elle-même, dénuée de spontanéité et n'engendre rien. Elle ne fait qu'exprimer, par ses propriétés, l'idée de celui qui a créé la machine qui fonctionne. De sorte que la matière organisée du cerveau, qui manifeste des phénomènes de sensibilité et d'intelligence propres à l'être vivant, n'a pas plus conscience de la pensée et des phénomènes qu'elle manifeste, que la matière brute d'une machine inerte, d'une horloge, par exemple, n'a conscience des mouvements qu'elle manifeste ou de l'heure qu'elle indique; pas plus que le caractère d'imprimerie et le papier n'ont connaissance des idées qu'ils retracent. Dire que le cerveau sécrète (ou produit) la pensée, cela équivaudrait à dire que l'horloge sécrète (ou produit) l'heure ou l'idée du temps... Il ne faut pas croire que c'est la matière qui a engendré la loi d'ordre et de succession qui donne le sens ou la relation des phénomènes; ce serait tomber dans l'erreur grossière des matérialistes. »

Nos adversaires prétendent, avec aussi peu de succès, que nous ne pouvons juger de l'opposition essentielle qui existe entre la matière et la pensée, entre le corps et les faits que nous appelons *immatériels, spirituels,* sans con-

[1] M. Claude Bernard, *Rapport au Ministre de l'Instruction publique sur l'Exposition de* 1867.

naître parfaitement et l'essence de la matière, et l'essence de la pensée. S'il en était ainsi, si une connaissance complète, parfaite, était nécessaire pour porter un jugement sur la distinction des objets et affirmer leur nature différente, cette objection, retournée contre toutes les sciences, en serait la destruction absolue. Si les matérialistes prétendent nous arrêter en demandant le dernier mot des choses, nous leur demanderons de nous expliquer les mystères du corps lui-même, de la matière universelle et éternelle. Nous leur demanderons pourquoi eux-mêmes établissent des distinctions entre les objets matériels, et nous démontrerons que leur prétendue science ne renferme pas seulement des ténèbres épaisses, mais des contradictions manifestes.

Il nous suffit évidemment de saisir entre la matière et la pensée, entre notre corps et les actes que nous attribuons à un principe immatériel, des oppositions profondes, certaines, incontestables, affirmées par la conscience, par l'expérience de tous, des oppositions qui s'imposent au langage lui-même et dont la négation en contredisant le témoignage de l'humanité détruit toute moralité et tout ordre social.

S'il est, en effet, une démonstration qui résume en elle-même ces preuves et cette autorité de la raison contre le matérialisme, c'est la croyance de l'humanité tout entière.

Les adversaires du matérialisme, ce ne sont pas seulement les écrivains immortels de l'Église catholique, les générations innombrables que le christianisme a élevées dans la vérité et dans la vertu ; ce sont, partout et toujours, les hommes de la vraie science, ces hommes que le grand orateur romain a nommés les *patriciens de l'intelligence humaine*. Les doctrines qui repoussent ces négations audacieuses, ce ne sont pas des systèmes nés hier et qui mourront demain ; ce sont les notions fondamentales, les traditions universelles qu'un philosophe protestant, Leibnitz, appelait la philosophie éternelle, *perennis philosophia*.

Le témoignage qui les condamne, c'est la voix de tous les peuples civilisés ou sauvages, la grande voix de l'humanité qui s'élève de toutes les législations antiques et de toutes les civilisations modernes, de tous les jours des siècles et de tous les rivages du monde.

Repousser ce témoignage, cette autorité du genre humain, c'est repousser, condamner et détruire la raison elle-même. « Quoi ! a dit un éloquent apologiste, quoi ! éternels jouets d'un rêve éternel, misérables victimes de la fatalité, poussés et repoussés en tout sens comme une vile écume, dédaigneusement brisée par le caprice des flots, nous serions tombés à cet excès d'indigence et de mépris, d'être rivés par notre raison, par notre conscience, par nos mœurs, par nos lois, par nos institutions, par toutes nos espérances et tous nos souvenirs, par tous nos instincts de vérité, de grandeur, de perfection, que dis-je ? par toutes les fibres de notre existence, par tous les battements de notre cœur, au plus grossier des paralogismes, au plus insensé des rêves, à la plus niaise des absurdités ! L'humanité, prise dans son ensemble, ne serait dans ses manifestations les plus élevées, dans ses œuvres les plus saintes, qu'un prodige d'hallucination, une perpétuelle et incorrigible aberration ! Ah ! rendons grâce à Dieu d'avoir voulu que la ruine de toute croyance dans l'âme fût en même temps la ruine de tout principe et de toute logique dans la raison [1]. »

Mais la preuve la plus écrasante contre le matérialisme, c'est la démonstration de ses contradictions perpétuelles. Se contredire soi-même, poser un principe et le détruire par des négations opposées, proclamer la toute-puissance de la raison et repousser bientôt ce qui a été établi comme une donnée essentielle de la raison, élever un système et renverser de ses propres mains ce système dans sa base ; en un mot, affirmer et nier en même temps : tel est le

[1] Gethlin, *Les Doctrines positivistes en France.*

dernier outrage fait au bon sens par le matérialisme et aussi le châtiment suprême que Dieu inflige à l'orgueil de cette prétendue science.

Les matérialistes repoussent toutes les hypothèses : ils veulent des démonstrations claires, certaines et, pour ainsi dire, palpables. Ils affirment cependant que la pensée est le résultat de la matière, le produit du cerveau. Mais, par quelle expérience, par quel procédé de la science, ont-ils vu un cerveau pensant, ont-ils découvert cette matière subtile, cette partie privilégiée du cerveau qui produit la pensée? Ils disent : nous n'avons pas vu l'âme, nous ne l'avons pas découverte dans le corps humain, nos mains ne l'ont pas touchée, nos instruments n'ont pu la saisir. Je le crois bien : s'ils avaient pu la voir, la toucher, elle ne serait plus l'âme, elle ne serait plus une substance spirituelle. Mais ont-ils vu la pensée produite par un organe matériel? Vous démontrez, leur dirons-nous, que le cerveau est nécessaire à l'exercice de l'intelligence; nous ne le nions pas. Mais là n'est pas la question. « Démontrez qu'il produit la pensée : Démontrez que l'intelligence et la raison dérivent de la matière aveugle et inconsciente, c'est-à-dire du néant de toute raison et de toute intelligence ; que la liberté, la moralité, la justice, la vertu, émergent d'une masse inerte, soumise aux lois d'une inexorable fatalité, c'est-à-dire du néant de toute liberté, de toute moralité. » Vous ne l'avez jamais fait, vous ne le ferez jamais : votre système repose donc sur une hypothèse ; vous vivez de suppositions et non pas de démonstrations. Et ainsi vous renversez par sa base l'édifice que vous prétendez construire. Votre science se résume dans une contradiction.

Les matérialistes nous disent : Toutes nos connaissances viennent des organes du corps, il n'y a rien que nous ne constations par les sens. C'est un principe de leur doctrine. Eh bien! nous leur demandons par quel sens ils connaissent la pensée, par quel organe ils la saisissent et déterminent sa place dans la catégorie des corps. Par les

sens je vois, j'entends, je touche les corps ; je subis l'impression des objets matériels ; mais je ne vois pas, je ne touche pas, je n'entends pas mes pensées, dont la réalité pourtant est incontestable.

Si donc les matérialistes nient la réalité de nos idées et de nos connaissances, ils outragent la raison et suppriment, avec toutes les sciences et toutes les doctrines, la doctrine et la science matérialistes. Si, au contraire, ils affirment la réalité de nos pensées, ils rejettent, par cette seule affirmation, le matérialisme tout entier en affirmant que toutes nos connaissances ne nous viennent pas par les sens.

Nous pouvons rendre cette contradiction plus saisissante encore. Les vérités premières : *il n'y a pas d'effet sans cause ; nul phénomène qui n'ait une raison suffisante de son existence*, et d'autres semblables, sont admises par les matérialistes ou rejetées par eux contre l'autorité du bon sens universel. S'ils admettent ces principes essentiels, ils reconnaissent des vérités qui sont au-dessus des sens, qui ne tombent pas directement sous une démonstration expérimentale ; et ainsi, une fois encore, ils détruisent le fondement de leur propre système. Bien plus, ces vérités une fois admises, nous élevons sur elles l'édifice de la vraie philosophie, la démonstration de l'existence de l'âme, de l'existence de Dieu, la démonstration de tous les dogmes outragés par l'école matérialiste. Ces vérités une fois admises, la logique inexorable étreint dans ses serres cette science orgueilleuse et conduit nécessairement la raison à la condamnation du matérialisme.

Si, au contraire, ils rejettent ces vérités premières, s'ils en nient la réalité et la valeur, il n'y a plus de démonstration à établir, il n'y a plus de raisonnement possible. Aucune démonstration n'existe sans un raisonnement, aucun raisonnement n'existe sans ces premiers principes ; et tout jugement suppose ces vérités fondamentales. Et ainsi il n'y a plus d'affirmation ni de négation, il n'y a plus

de raison humaine : il ne nous reste que l'abîme du doute absolu, des ténèbres sans clarté et sans espoir.

En un mot, s'ils admettent ces vérités premières que les sens ne peuvent saisir et dont les conséquences nécessaires les condamnent, pourquoi se disent-ils matérialistes ? Et s'ils rejettent ces vérités, ils sont incapables d'essayer une démonstration, d'exprimer un jugement, et ainsi ils se contredisent encore.

Les mêmes contradictions se retrouvent à un autre point de vue dans les écrits des matérialistes, dans leurs paroles, dans leur vie tout entière.

Ce qui manque essentiellement à la matière, c'est la liberté. Et pourtant notre volonté est libre. Nous le savons : la conscience et l'expérience, que nous reproduisons à chaque instant, nous l'attestent dans une irrésistible clarté. Nous choisissons entre plusieurs motifs qui nous sollicitent, entre plusieurs actes que nous pouvons produire, entre plusieurs objets qui se présentent à nous. La matière, au contraire, est régie par une nécessité inexorable. C'est sur l'uniformité invariable des lois qui la dominent, que les sciences physiques, mathématiques, appuient toutes leurs démonstrations. Si donc notre intelligence, notre pensée, toutes nos actions, sont le produit de la matière, nous ne possédons pas la liberté, nous sommes soumis à la nécessité, comme la pierre que nous soulevons avec effort, comme la poussière emportée par le vent. Et ainsi, non seulement nous opposons aux matérialistes le témoignage de leur conscience et de leur expérience personnelle, mais nous leur demandons pourquoi ils essayent de nous démontrer leurs doctrines, puisque nous sommes soumis à une nécessité inexorable. S'ils admettent la liberté, pourquoi enseignent-ils le matérialisme ? et s'ils sont matérialistes, pourquoi en appellent-ils, par leurs écrits et par leur parole, à une liberté qui n'existe pas ?

Aussi, pressés par la raison elle même ou entraînés sur

une pente fatale par la puissance de l'erreur, ces apôtres de la science, ces prédicateurs de la religion future de l'humanité, en sont venus à nier la contradiction elle-même. Ils ont écrit : « Une assertion n'est pas plus vraie que l'assertion opposée. — Nous admettons jusqu'à l'identité des contraires[1]. — A le bien prendre, l'homme ne se contredit jamais[2]. »

A ce point, toute discussion serait superflue ; c'est la haine de la vérité poussée jusqu'à la folie, c'est l'orgueil de la science aboutissant à l'absurde.

## II

Nous devons considérer le matérialisme non pas seulement au point de vue de la raison théorique, mais dans la pratique de la vie, dans ses relations avec la morale essentielle, fondamentale, qui est une participation de la lumière divine, de la loi éternelle, et dans son influence sur le progrès.

Cette loi morale est inscrite dans la conscience, dans le cœur de tous les hommes, comme nous l'enseigne le grand Apôtre par ces admirables paroles : « *Lorsque les nations qui n'ont pas la loi, font naturellement les choses de la loi, ces peuples qui n'ont pas la loi sont à eux-mêmes leur loi. Ils montrent que l'œuvre de la loi est écrite dans leurs cœurs, leur conscience leur rendant témoignage, leurs pensées secrètes les accusant ou même les défendant*[3]. »

Cette loi, toute l'humanité la reconnaît et la proclame. Le vice craint de se montrer au grand jour, et le méchant se cache sous l'apparence de la vertu. Partout, même aux époques de la plus lamentable décadence, même au sein des nations les plus corrompues, la réprobation univer-

[1] Schérer, *Hégel et Hégélianisme.*
[2] Renan.
[3] Rom., II, 14 et 15.

selle a poursuivi les grands coupables. La force a pu courber quelques jours devant eux les esclaves de la peur, mais le mépris est resté au fond de toutes les âmes, et la postérité les a flétris par des stigmates ineffaçables. Partout et toujours la vertu, la générosité, le sacrifice, le dévouement, ont obtenu l'admiration. Aussi, toucher à cette règle fondamentale des actions humaines, en amoindrir l'autorité, la nier dans ses principes, c'est détruire toute moralité et atteindre dans ses bases l'ordre social lui-même. Mais le matérialisme n'a pas respecté cette distinction immuable, absolue, essentielle, entre le juste et l'injuste, entre le vice et la vertu, entre le bien et le mal.

La loi morale, en effet, qu'est-elle autre chose qu'une obligation imposée aux actions de l'homme? Et quelle obligation est possible si la liberté n'existe pas? La négation de la liberté est la conséquence manifeste, nécessaire des doctrines matérialistes. Elle est, d'ailleurs, formulée dans les termes les plus clairs par les maîtres de cette école : « L'esprit, disent-ils, est une machine aussi mathématiquement construite qu'une montre. L'impulsion donnée nous emporte. Nous allons irrésistiblement dans la voie tracée[1]. En un mot, les forces qui gouvernent l'homme sont semblables à celles qui gouvernent la nature[2]. » Et ailleurs : « Il n'y a point dans l'homme de puissance distincte et libre. »

Mais si la liberté n'existe pas, la responsabilité disparaît : et, sans responsabilité, la loi est tout simplement insensée. Est-ce que vous parlez de responsabilité au rocher qui vous atteint et vous brise dans sa chûte, au feu qui dévore vos habitations, à la foudre qui vous frappe, au torrent débordé qui renverse les digues que vous avez élevées pour contenir ses flots? Et vous parlez de responsabilité à l'homme qui n'a pas même des instincts, dans le sens vulgaire du mot, qui n'a que des impulsions qui le

[1] Taine, *Essais de critique*, p. 339.
[2] Taine, *Les philosophes du dix-neuvième siècle.*

pressent et le dominent, et dont la conscience est un mécanisme dirigé par une force aveugle !

Si la liberté est niée, la responsabilité détruite, le devoir n'existe pas. Le devoir, dont l'accomplissement coûte souvent tant d'efforts, tant de luttes et de larmes ; le devoir, que la loi impose, que la conscience rappelle, dont la violation crée dans toutes les âmes un remords qui ne se tait plus ; le devoir, que toute sagesse humaine a proclamé ; le devoir n'est qu'une chimère.

Plus haut que le devoir, il y a la vertu, la pratique constante du devoir ; la lutte victorieuse contre les passions mauvaises, contre les entraînements de l'orgueil, contre toutes les insinuations perfides de l'égoïsme. La vertu, quel être abaissé, souillé, ne l'a rencontrée sur le chemin de sa vie et ne lui a décerné l'hommage d'une sincère admiration ? Elle est la vraie grandeur de l'homme, la perfection de notre nature, la lutte courageuse et persévérante contre le courant qui nous emporte vers le mal et qu'il faut remonter toujours. Aussi, nier la vertu, la faire descendre de ce piédestal sur lequel la contemple l'humanité tout entière, lui ravir cette auréole qui fait briller dans les ombres de la terre un reflet de la lumière du ciel, abattre dans une rage folle toutes les barrières qui séparent le vice et la vertu, rejeter ces distinctions qui sont l'évidence de la morale universelle, confondre la vertu la plus héroïque et la plus ravissante avec le vice le plus dégradant, affirmer l'identité du bien et du mal : voilà où conduit inévitablement le matérialisme, la doctrine la plus abjecte, peut-être, qui ait jamais souillé l'intelligence et les lèvres de l'homme.

On aurait pu croire que, devant ces conclusions manifestes de leur système, les maîtres de la science nouvelle auraient hésité. Mais non, la logique inexorable les poussait, et il fallait cette preuve éclatante de la divinité des dogmes qu'ils outragent. Ils ont dit : « L'homme est un produit comme toute chose et, à ce titre, il a raison d'être

comme il est. Son imperfection innée est dans l'ordre. Ce qui nous semblait le renversement d'une loi est l'accomplissement d'une loi. La raison et la vertu humaine ont pour matériaux les instincts et les images animales..... Quoi d'étonnant si la vertu ou la raison humaine..... comme la matière organique, parfois defaille ou se décompose [1] ! »

Ils ont dit que la femme qui se déshonore par le vice « est préférable à la plus fidèle épouse, qu'elle vaut la sœur de charité. » Ils ont dit que « la jouissance est divine comme la conscience ; qu'il y a une morale pour chaque siècle et pour chaque race, et des mesures différentes pour la sincérité ; qu'il faut livrer la sainteté du mariage aux entraînements des êtres à affections vives et passagères : que le divorce doit être justifié et sanctifié, que la morale nouvelle est la réhabilitation de la chair. » Ils ont dit que « le vice et la vertu sont des produits comme le sucre et le vitriol [2]. »

Et que deviennent, sous l'influence de ces doctrines funestes, les plus nobles aspirations du cœur de l'homme, ces affections profondes qui sont notre force et notre joie ? L'amitié, que l'Esprit-Saint appelle un remède de vie et d'immortalité, la tendresse des époux qui se donnent la main pour traverser ensemble les mêmes épreuves et arriver à la réalisation des mêmes espérances : le dévouement fraternel ; la piété filiale ; l'amour des mères, l'amour le plus pur et le plus puissant de tous, ne sont plus que les tressaillements de la chair, les mouvements inconscients de la matière.

Aussi, le matérialisme n'est pas seulement incapable de produire le moindre dévouement, il est le plus cruel outrage jeté à toutes les affections désolées, à toutes les angoisses, à tous les brisements du cœur. En présence des prodiges de la charité catholique, en présence de cette cha-

[1] Taine. *Revue des Deux-Mondes*, 15 octobre 1861.
[2] Cette dernière phrase est encore de M. Taine.

rité qui panse toutes les plaies, qui console tous les malheurs, qui essuie toutes les larmes, la science nouvelle n'offre à toutes les douleurs humaines que l'abîme du désespoir. Elle met la main sur la poitrine du mourant qui est votre père, votre époux, votre enfant, et elle vous dit : Ces cris arrachés par les étreintes de la maladie, ces derniers adieux, ces recommandations suprêmes, ces prières de la dernière heure, ces secousses de l'agonie, c'est le bruit des rouages qui se brisent, c'est le mouvement de la matière qui se dissout, de la poussière qui retourne tout entière à la poussière. Il n'y a pas d'âme, il n'y a pas d'amour, il n'y a pas d'espérances... N'allez pas demain prier sur la tombe de ceux que vous avez perdus. Ne pleurez pas et n'espérez plus : quand on est mort, tout est mort.

Au juste opprimé, aux victimes écrasées par la force, aux défenseurs héroïques des grandes causes abandonnées, à tous les martyrs du droit, aux infortunés torturés par l'indigence et la faim, à cette humanité, qui depuis six mille ans, fait monter vers le ciel les cris de ses douleurs et les gémissements de sa prière, le matérialisme répond : Souffrez et mourez. La terre est sombre et le ciel est vide. La justice, c'est le fait accompli ; la loi, c'est l'intérêt ; la vertu, c'est la jouissance ; le droit, c'est le succès ; Dieu, c'est le mal. Souffrez et mourez ; car votre seul refuge, c'est le néant.

Ainsi le matérialisme a tout abaissé, tout souillé, tout corrompu. Sa morale est la négation sans pudeur de toute morale ; c'est l'avilissement érigé en système, élevé à la hauteur des dogmes ; c'est le code de la dépravation universelle.

Il faudrait, pour flétrir ces doctrines, emprunter à un philosophe païen, à Platon, les énergiques paroles qu'il adressait aux corrupteurs de la morale dans Athènes :

« Retirez-vous, et ne venez pas nous dépraver !...

« Nous faisons une grande œuvre... Nous cherchons,

nous tous qui voulons être vertueux, à représenter en nous-mêmes, et dans le drame de la vie humaine, la loi divine et la vertu...

« Ne comptez donc pas que nous vous laissions entrer chez nous sans résistance, dresser votre tribune sur la place publique, adresser la parole à nos femmes, à nos enfants, à tout le peuple, et leur débiter des maximes dissolvantes de toute vertu. »

Un philosophe incrédule du dernier siècle disait avec toute la force de la vérité : « Fuyez ceux qui, sous prétexte d'expliquer la nature, sèment dans les cœurs des hommes de désolantes doctrines... Renversant, détruisant, foulant aux pieds tout ce que les hommes respectent, ils ôtent aux affligés la dernière consolation de leur misère, aux puissants et aux riches le seul frein de leurs passions, ils arrachent du fond des cœurs le remords du crime, l'espoir de la vertu, et se vantent encore d'être les bienfaiteurs du genre humain. Jamais, disent-ils, la vérité n'est nuisible aux hommes. Je le crois comme eux ; et c'est à mon avis une grande preuve que ce qu'ils enseignent n'est pas la vérité[1]. »

Mais comment le matérialisme répond-il aux aspirations généreuses de notre siècle ?

Parmi les mots qui excitent, à l'heure où nous sommes, un enthousiasme universel, et dont la prodigieuse influence a été souvent l'instrument de révolutions terribles, il n'en est pas de plus puissant que ce mot : le *progrès*. Le progrès est le désir de tous, l'ambition qui nous domine et la passion de notre siècle. Ce désir, cette ambition, cette passion, le christianisme ne les maudit pas : ils sont un témoignage irrécusable des grandeurs de notre nature et de nos destinées qui ont pour terme l'infini.

« Le mot *progrès*, a dit un illustre orateur, signifie une marche en avant. Considéré dans sa notion la plus univer-

[1] Rousseau, *Émile*, liv. IV.

selle et dans son idée la plus élémentaire, le progrès désigne un accroissement. Le progrès, c'est le mouvement vers le mieux ; c'est le passage de ce qui est moins parfait à ce qui est plus parfait, de ce qui est plus petit à ce qui est plus grand ; c'est tout à la fois une expansion, une élévation et un perfectionnement; c'est, en un mot, un agrandissement de l'être. »

Et qu'a produit le matérialisme pour répondre à cette tendance universelle, pour réaliser le progrès que poursuit notre siècle ?

A-t-il réalisé le progrès de la raison, de l'intelligence humaine? Mais, nous l'avons démontré, il en rejette les notions fondamentales, les principes essentiels. A-t-il réalisé le progrès de la philosophie que tous les siècles ont nommée l'étude de la sagesse, la science des causes premières, cette science qui a illustré les plus nobles génies? Mais qui ne le voit au premier regard? Le matérialisme est la négation absolue de toute philosophie.

Serait-ce le progrès dans les sciences naturelles? Mais le matérialisme outrage la science elle-même. Il rejette le témoignage de l'expérience qu'il proclame pourtant comme la seule source certaine des connaissances humaines.

Serait-ce le progrès de la science qui guérit le corps? Mais la médecine, qui méconnaît dans l'homme le principe de la vie, qui traite le malade confié à ses soins comme le plus vil animal, ou plutôt comme l'arbre insensible que le cultivateur frappe de sa hache, ou comme les rouages d'une machine que le mécanicien répare ou brise à son gré : cette science est-elle un progrès? Est-ce à cette science qui méconnaît l'action de l'âme, de ses désirs et de ses souffrances sur le corps, à cette science athée qui ne croit ni à Dieu, ni à la vertu, ni à la liberté, ni à la responsabilité humaine, que vous confierez votre vie, la vie et souvent l'honneur de ceux que vous aimez?

Le matérialisme peut-il réaliser le progrès dans les arts et l'éloquence? Il ferme tous les horizons de la pensée, il éteint dans leur source première l'inspiration et l'enthousiasme. Il ne peut être que l'agent fatal d'une irrémédiable décadence. Ce qui fait la vraie puissance de l'artiste, ce qui l'inspire, c'est l'idéal : l'idéal de la vertu, l'idéal de la perfection, l'idéal de la beauté suprême, infinie, entrevue par le regard du génie. Nulle part, même dans les œuvres qui ne sont que la reproduction de la nature, comme dans l'homme lui-même, la beauté n'est purement matérielle. Ce qui fait la beauté du visage de l'homme, ce n'est pas la régularité des lignes et la correction des traits, c'est surtout l'expression, la physionomie, c'est la manifestation de ce qui ne se voit pas, « c'est ce qui parle par les yeux sans être le regard, ce qui parle par le sourire sans être les lèvres, » c'est un rayonnement qui vient du dedans et qui éclaire le front de l'homme, c'est l'âme elle-même apparaissant à travers le voile du corps devenu transparent sous l'éclat de cette flamme intérieure.

Dans la parole, comme dans la musique, c'est comme une vibration de l'âme, l'expression de ses douleurs et de ses joies, quelque chose qui ne se peut analyser, mais qui saisit et subjugue les natures les plus vulgaires et qui, partout et toujours, excite une irrésistible admiration.

Et par conséquent, ce qui fait l'inspiration du génie dans les arts, ce sont les sentiments nobles et généreux, ce sont les élans vers tous les sommets illuminés par les saintes croyances et les espérances immortelles; ce sont ces bonds du cœur, dont parle saint Augustin, ces bonds du cœur, qui donnent des ailes à la pensée et qui l'emportent dans les régions resplendissantes de l'infini.

Que devient l'éloquence sous l'influence de ces doctrines abjectes? Cherchez dans les souvenirs de l'histoire et dans la reconnaissance des peuples un grand orateur qui n'ait pas défendu de sa parole ces dogmes sacrés et

qui ne leur doive l'inspiration et la puissance de son génie. Cherchez un grand orateur qui n'ait pas échappé à la servitude honteuse du matérialisme pour faire entendre un seul accent de véritable éloquence.

L'éloquence, c'est une âme qui parle. La grande éloquence, c'est le son que rend une âme passionnée. On l'a dit admirablement : « Plus une parole ressemble à une pensée, une pensée à une âme, et une âme à Dieu, plus tout cela est beau. » Mais le matérialisme a dit : Plus une parole, une pensée et une âme se confondent avec la matière, avec la boue, plus tout cela est beau.

Comment le matérialisme serait-il le progrès dans l'éloquence et dans tout ce qui fait la puissance et la gloire de l'homme? A la place des sentiments, il a mis les sensations ; à la place des croyances sublimes, les négations et les blasphèmes ; à la place des visions célestes de la pureté, les dégradations qui font frémir; à la place des ardeurs généreuses, les convoitises animales ; à la place des horizons de l'infini, les barrières étroites d'un réalisme abject; à la place de la beauté qui est un reflet de la splendeur de Dieu, les triomphes d'une chair deshonorée.

Il a fait plus encore. Il a passé des opinions dans les mœurs ; il est allé jusqu'aux âmes, il les a corrompues. Il a flétri le talent, tué le génie dans son germe, usé dans les plaisirs des activités fécondes, éteint dans les voluptés dégradantes des paroles qui auraient éclairé leur siècle et peut-être sauvé la patrie.

Artistes, descendus des contemplations de l'idéal dans l'admiration et le culte de la matière; poètes, dont les hymnes inspirés avaient enthousiasmé les premières générations de ce siècle et qui êtes tombés des hauteurs de la gloire, comme des aigles blessés ; orateurs, appelés à la souveraineté de l'éloquence sur les foules ravies : orateurs, qui avez profané et dissipé les dons de Dieu et qui êtes devenus des tribuns exaltés ou des rhéteurs impuissants ; écrivains, qui faites la nuit dans le monde après l'avoir

faite dans vos âmes ; apôtres de la négation et du blasphème, ouvriers de la corruption qui nous envahit de toutes parts, pionniers de la barbarie qui nous menace, ah ! montrez-nous les progrès réalisés par ces doctrines de mort ! Et où donc sont les désastres et les ruines, si ce ne sont pas là les désastres et les ruines sur lesquels il faut pleurer ?

Le matérialisme peut-il réaliser le progrès dans la famille : puisque la loi qui la gouverne, ce n'est plus l'amour, la reconnaissance, le respect, la soumission à l'autorité qui vient de Dieu ; mais l'intérêt, l'egoïsme qui n'a plus de frein, la révolte et l'abjection ? Et s'il en est ainsi de la famille, que sera-ce de la patrie ? La patrie, c'est-à-dire, le sol qui nous a vus naître et qui a porté nos premiers pas, le ciel qui a étendu son azur et ses nuages sur nos têtes, les collines que nous avons gravies, les montagnes dont nous avons foulé les sommets resplendissants aux derniers feux du jour, les souvenirs de notre première enfance, les traditions des ancêtres, la tombe où reposent ceux que nous avons aimés ; la patrie, c'est-à-dire, le pays qui nous a légué le fardeau de ses défaillances, de ses grandeurs et de ses infortunes, la chaîne non interrompue des dévoûments qu'il a inspirés, la constance d'un amour qui domine tous les malheurs et qui grandit au sein de toutes les défaites ; c'est la voix du passé, les tristesses et les angoisses du présent, l'espoir indestructible d'un meilleur avenir. La patrie, c'est l'ensemble merveilleux et doux, le trésor sacré de tous les sentiments qui émeuvent les âmes et qui font battre le cœur de l'homme.

Mais faut-il le démontrer encore ? Si les souvenirs qui remplissent notre vie ne sont que les rêves d'une nuit douloureuse ; si ceux qui nous ont précédés et qui ont mis dans l'édifice glorieux de la patrie leur force, leur génie, leurs souffrances, leur gloire et leur sang, n'ont eu ni mérite ni vertu ; s'ils ont péri pour jamais, comme nous

périrons demain : si le mouvement d'un grand peuple à travers les siècles n'est que le cours d'un fleuve qui va, poussé par une force aveugle, porter sur son passage la fécondité ou la vie, le ravage ou la mort; si les générations actuelles ne sont rien pour celles qui vont les suivre ; si nous ne sommes tous que des grains de sable réunis par la fatalité ou dispersés par elle : il n'y a plus de tradition, il n'y a plus d'héritage d'honneur, il n'y a plus de drapeau national, il n'y a plus de patrie. La patrie, elle n'est pas même la tanière que défend contre ses ennemis la bête des forêts ; elle n'est plus qu'une poussière ensanglantée que nous foulons aux pieds et dans laquelle nous irons bientôt dormir le sommeil de la mort avec le seul espoir du néant.

Le matérialisme peut-il réaliser le progrès dans la vie civile et dans l'organisation de nos sociétés ? De pareilles doctrines ont infailliblement leur contre-coup dans l'ordre social tout entier. Les chefs du matérialisme le proclament assez haut. « Une croyance, dit l'un des plus célèbres d'entre eux [1], une croyance qui a gagné les esprits cultivés d'une société, est sûre, ou plus tôt ou plus tard, à moins que la force ne l'écrase, de parvenir à la multitude. Cette opinion... dissipe les illusions qu'on se fait quelquefois, quand on croit que sur le domaine historique, philosophique ou scientifique, les recherches peuvent demeurer encloses dans les livres ou dans les écoles. Non, quelque intention qu'on ait, elles vont inévitablement porter coup à l'ancien ordre intellectuel, moral et social. »

M. de Bonald a dit avec une haute raison : « Il y a toujours de grands désordres là où il y a de grandes erreurs, et de grandes erreurs là où il y a de grands désordres. » Ces conséquences, d'ailleurs, sont de la dernière évidence. Si un matérialiste, traduit devant des juges qui seraient eux-mêmes les disciples de ces funestes doctrines, élevait

[1] M. Mill, *La Philosophie positive*.

la voix et leur disait : Vous prétendez me condamner, vous ne le ferez pas sans vous condamner vous-mêmes. C'est la nécessité qui m'a placé le poignard dans la main ; c'est elle qui m'a poussé à ces actes que vous appelez des crimes. S'il n'y a pas de liberté, de responsabilité, si la fatalité nous domine, pourquoi m'interrogez-vous ? Pourquoi voulez-vous me punir ? Vos lois sont absurdes ; vos tribunaux, vos réquisitoires, vos condamnations sont absurdes. L'organisation de votre société est plus absurde encore, et vous êtes ici, vous-mêmes, la contradiction vivante. Il n'y a pas d'échafaud et de supplice capables d'arrêter la logique inexorable des dogmes nouveaux. Il n'y a pas d'autre souverain que le nombre, d'autre droit que la force : elle m'opprime aujourd'hui, elle vous écrasera demain.

Les juges pourraient condamner ce criminel : ils ne sauraient lui répondre.

Croyez-vous que la liberté civile soit possible au sein d'une nation qui admet les doctrines matérialistes ? La liberté civile est-elle possible sans la liberté personnelle, sans la liberté morale ? Cette nécessité qui régit la matière et à laquelle rien n'échappe, n'est-elle pas la justification de tous les attentats, de toutes les oppressions cruelles, de toutes les tyrannies sans entrailles ? Qu'est-ce que la liberté civile sans la justice, sans l'autorité, sans le respect et l'accomplissement des lois ? Si l'homme n'est qu'un animal plus ou moins perfectionné, pourquoi ne serait-il pas conduit par le bâton, muselé comme la bête fauve qui veut échapper à ses gardiens, et frappé sans pitié par le glaive ? Si nous ne sommes tous que des machines emportées par le mouvement qui leur est donné, pourquoi une machine plus puissante ne pourrait-elle nous broyer sur son passage ? Si tout ici-bas est l'œuvre d'une fatalité inexorable, que signifient les protestations du patriotisme contre l'ennemi qui a incendié nos cités et ravi nos provinces ? Que signifient les traités, les droits des peuples,

le respect de la faiblesse, l'ordre social enfin ? Non, il n'y a plus sur cette terre que la tyrannie d'en haut et la révolte d'en bas, et le règne qui se prépare, c'est le règne de l'anarchie universelle.

Un apologiste, que nous avons déjà cité, a résumé les conclusions du matérialisme dans ces éloquentes paroles : « Dieu ne serait qu'une hypothèse ou une abstraction. Le néant de Dieu serait seul notre père, notre loi, notre espérance et notre suprême rémunérateur ! Et la prière qui s'élève des lèvres tremblantes de tout homme ; et la foi qui courbe l'humanité de tous les temps devant les symboles de la majesté divine : et les lois éternelles de la morale, qui retentissent, sans que rien puisse les abolir, au fond de toutes les consciences ; et les législations immortelles qui se sont abritées, partout et toujours, sous le nom sacré de Dieu : et les magistratures vénérées qui, au nom de la justice éternelle, ont frappé le crime insolent et vengé la vertu outragée ; et les souverainetés glorieuses qui, sous la mitre du pontife, comme sous la couronne des rois, ont emprunté leur prestige et leur autorité de « celui qui règne dans les cieux et de qui relèvent tous les empires » ; et la flamme divine de l'héroïsme, de l'abnégation, du sacrifice ; les saints transports du patriotisme et de l'humanité ; la conscience invincible de la liberté de nos âmes ; l'inviolabilité de nos droits ; la responsabilité de nos actes ; les élans de la piété ; les inspirations de la poésie ; les obstinations de l'espérance et les consolations célestes de la douleur : le mépris du plaisir et de la souffrance, de la vie et de la mort ; le sublime dédain de tout ce qui passe et l'amour inénarrable de ce qui ne passe point ; tout ce qui nous arrache aux bassesses de l'égoïsme ; tout ce qui nous élève au-dessus de la poussière ; tout ce qui donne du prix à la vie, un ressort à la vertu, des ailes à notre pensée, un but à notre existence, une solution à l'énigme de notre passé et de notre avenir ; tout ce qui peut mettre un frein aux ruses de la cupidité, aux débor-

dements de la licence aux attentats de la force, aux insolences de la fortune, aux fureurs de la tyrannie, tout ceci ne serait qu'une contradiction vivante, un éternel sophisme ! Tout ceci ne serait, depuis six mille ans, que le produit d'une illusion, la réalité d'un mensonge, le résultat forcé d'une incorrigible déraison ! Tout ceci serait la génération universelle, perpétuelle et nécessaire d'une incompréhensible erreur, ou, pour parler plus exactement, d'un incompréhensible néant[1]. »

Mais qui arrêtera dans sa marche envahissante cette barbarie nouvelle ? Qui défendra contre les attaques du matérialisme toutes les croyances nécessaires et toutes les grandeurs humaines ? C'est l'Église catholique, Jésus-Christ, son Évangile et ses saints. Les plus monstrueuses erreurs sont bientôt victorieuses, quand elles ne rencontrent pas sur leur chemin la puissance du Fils de Dieu, le seul vainqueur du monde. Les philosophies qui ne sont que de la terre et du temps, ne peuvent rien contre de pareilles doctrines. De nos jours, comme dans les siècles passés, elles ont essayé en vain de les combattre.

Conservez donc, N. T. C. F., la foi chrétienne qui a été jusqu'à ce jour votre honneur et votre force : conservez ses consolations et ses immortelles espérances. Luttez avec une infatigable énergie contre les apôtres du matérialisme et rejetez avec mépris les livres et les journaux qui propagent ces désolantes doctrines.

[1] Guthlin. *Les Doctrines positivistes en France.*

# LETTRE PASTORALE

A L'OCCASION

# DES GRANDS PÈLERINAGES DIOCÉSAINS

---

12 juin 1874.

Nos Très Chers Frères,

La France catholique reprend, dans l'élan de sa foi, la série glorieuse de ses pèlerinages. Le Vicaire de Jésus-Christ bénit de nouveau ces grandes manifestations de la piété catholique et ouvre pour elles les trésors des indulgences les plus précieuses. Les tristesses de l'heure présente, les craintes de l'avenir, les luttes douloureuses de la sainte Église sous tous les cieux et sur tous les rivages du monde, tous les événements qui se précipitent et qui entraînent nos sociétés vers les destinées que nul regard humain ne peut découvrir, nous imposent le devoir de faire éclater au grand jour notre foi et aussi notre espérance dans le Tout-Puissant, de qui seul vient le salut et à qui seul appartient la victoire.

L'année dernière, le diocèse de Tarentaise a pris une noble part à ces grandes manifestations. Sans tenir

compte des pèlerins qui sont allés à Paray-le-Monial, à Myans et aux Allinges, nos trois principaux pèlerinages ont réuni près du tiers de la population totale du diocèse. Nous ne pensons pas que. dans un autre diocèse de France, l'ardeur des fidèles pour les pèlerinages ait atteint une proportion aussi élevée.

Les fêtes de Notre-Dame de Tamié, de Notre-Dame de la Vie, de Notre-Dame des Châteaux, resteront comme des dates resplendissantes dans les annales de cette antique Église ; et il n'est pas un seul des témoins de ces fêtes qui n'en conserve le plus doux et le plus précieux souvenir.

Nous reverrons dans quelques semaines, Nos Très Chers Frères, ces magnifiques spectacles qui ont excité notre enthousiasme, ces processions sillonnant nos vallées profondes dans l'ordre le plus parfait : nous reverrons ces grandes multitudes réunies dans le recueillement et la prière, au sein d'immenses prairies, sous le dôme du ciel, dans ces temples qui ont pour enceinte nos forêts majestueuses et les rochers de nos plus hautes montagnes. Nous entendrons ces chants répétés par tous les échos et s'élevant vers Dieu comme une prière ardente et comme un grand cri d'espérance.

Votre évêque sera heureux de se retrouver au milieu de vous à la fin de ses visites pastorales, et il pourra redire ces paroles du pasteur de l'Évangile : *Je connais mes brebis et mes brebis me connaissent*[1].

Et puisque nous vous avons parlé de nos visites pastorales, nous ne pouvons résister au désir de vous exprimer les joies qu'elles nous ont données. Une indisposition persistante et les instances réitérées qui nous ont été faites de toutes parts nous ont empêché de parcourir toutes les paroisses où nous étions annoncé. Nous avons dû nous résigner ainsi à un douloureux sacrifice. Mais,

[1] Joan., X, 14.

dans toutes les paroisses que nous avons visitées, nous avons été reçu avec le plus touchant empressement : partout nous avons reconnu le ministère fécond d'un clergé intelligent et dévoué ; partout ce clergé nous a donné des témoignages de la plus sincère affection ; partout les enfants avaient été préparés avec soin à la réception du sacrement de la Confirmation. Nos avis ont été accueillis avec une docilité parfaite, et dans aucune paroisse nous n'avons rencontré la moindre résistance, ni de la part des conseils municipaux, ni de la part des conseils de fabrique. C'est pour nous un acte de justice et un vrai bonheur de rendre ici à la bonne volonté de tous un éclatant témoignage.

Aussi, Nos Très Chers Frères, vous répondrez avec plus d'élan que jamais à l'appel de votre évêque. Cette année, comme l'année dernière, aucune préoccupation politique ne troublera la paix de ces belles fêtes. Nous vous l'avons dit, Nos Très Chers Frères, et nous voulons le redire, non pour les pieux pèlerins, mais pour ceux qui s'obstinent à répéter toujours des accusations invraisemblables et insensées ; nous voulons le redire : une manifestation politique quelconque dans un pèlerinage serait un malheur et une profanation.

Nous savons, d'ailleurs, que des étrangers et même des protestants, qui ont assisté l'année dernière à nos pèlerinages, ont été frappés et émus de leur caractère essentiellement religieux.

Nous nous élèverons donc, Nos Très Chers Frères, dans ces régions sereines où les divisions et les luttes des partis n'arrivent pas. Nous nous réunirons dans les clartés de la foi, dans les émotions des espérances surnaturelles, dans les ardeurs de la charité ; nous nous réunirons sous la protection du Cœur sacré de Jésus et du Cœur immaculé de Marie ; nous prierons pour le Vicaire de Jésus-Christ, pour l'Église, pour la France, pour ce diocèse, pour tous ceux qui nous sont chers, pour tous ceux qui

souffrent, pour tous ceux qui pleurent, pour tous les égarés qui cherchent leur chemin et qui vont aux abîmes. Nous prierons surtout pour les infortunés qui nous accusent et qui ne comprennent pas ces joies pures que la religion peut verser dans le cœur de l'homme. »

---

# LETTRE PASTORALE

A L'OCCASION

# DES PRIÈRES VOTÉES PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE

**Sur le sacrifice généreux et l'action énergique.**

---

4 novembre 1874.

> Puissent les louanges que nous adressons à Dieu apaiser son indignation... Recueillons le fruit de nos réflexions, qui doit être compris dans ces deux mots : *agere et pati*...
> (Allocution de Pie IX, du 20 septembre 1874.)

Nos Très Chers Frères,

L'Assemblée nationale, à laquelle sont confiées, dans ces temps malheureux, les destinées de la France, reprendra dans quelques jours ses travaux interrompus. Convaincue elle-même de l'impuissance des hommes à conjurer les périls qui nous menacent, elle a demandé que des prières montent de la France entière vers le Dieu qui seul tient dans ses mains l'avenir des peuples, qui les élève dans la force et la gloire, ou qui les brise dans sa justice. Convaincue de sa faiblesse pour résoudre les problèmes que lui impose sa redoutable mission, pour apaiser l'agitation des partis, unir toutes les forces

divisées, rendre à cette nation frémissante le joug de l'autorité, les joies de la paix, la sécurité de la force et l'éclat de la gloire, cette grande Assemblée a tourné ses regards vers la Lumière du monde, vers la Sagesse éternelle, de qui viennent *le conseil et l'équité, la prudence et la force, par qui règnent les rois et par qui les législateurs ordonnent ce qui est juste*[1].

Vous vous associerez, Nos Très Chers Frères, dans l'ardeur de votre piété et de votre patriotisme, à ces supplications solennelles et à cette grande manifestation religieuse. La goutte de rosée et l'océan, le grain de sable que nous foulons aux pieds et l'astre qui resplendit dans les espaces, le dernier des hommes et les sociétés elles-mêmes, ne peuvent échapper à la domination souveraine de Dieu. Les Saintes Écritures, à chaque page, affirment ou supposent l'existence de sa Providence toujours active et partout présente ; et la raison nous enseigne que le Créateur n'a pu abandonner au hasard les êtres qu'il a tirés du néant, et l'homme surtout, le chef-d'œuvre de sa puissance et de sa bonté.

La philosophie antique atteste dans un magnifique langage ces grandes vérités que l'incrédulité contemporaine méconnaît et repousse après dix-neuf siècles écoulés dans les splendeurs du christianisme.

« Si je voulais, dit Platon, ramener à la vérité celui qui croit des Dieux, mais des Dieux aveugles et indifférents au bien et au mal : Mon fils, lui dirais-je..., ni toi ni personne ne pourra se vanter d'échapper à la justice divine : elle te surveille. Le législateur suprême en a fait la plus vénérable, la plus sacrée des lois. En vain, tu pourrais cacher ta petitesse dans les profondeurs de la terre, ou sur des ailes rapides t'envoler dans les cieux ; tu satisferas toujours à la justice divine, ou dans ce monde ou dans l'autre... O jeune téméraire, ignorer cette condition de la

[1] *Meum est consilium et æquitas, mea est prudentia et fortitudo ; per me reges regnant et legum conditores justa decernunt.* (Prov. VIII, 14, 15.)

vie, c'est ignorer la vie elle-même... O mon fils, puissé-je avoir persuadé à ton cœur ces trois vérités : l'existence de Dieu, la Providence et la justice divine[1]. »

« La Providence gouverne le monde et les choses humaines, le monde entier et chaque créature, » dit Cicéron[2].

Et Sénèque ajoute : « Le premier devoir de l'homme, c'est de croire en Dieu ; le second, c'est de croire qu'il gouverne le monde, que sa Providence veille sur le genre humain et prend soin de toutes choses[3]. »

« Nous voyons, dit encore Platon, nous voyons les Grecs comme les Barbares, dans le malheur comme dans le bonheur, se prosterner et adorer la Divinité, sans que jamais aucun peuple l'ait révoquée en doute[4]. »

Et si ces traditions universelles ne suffisaient pas, nos désastres ne sont-ils pas une évidente manifestation de la puissance et de la justice de Dieu?

Jamais la faiblesse et l'imprévoyance n'expliqueront ces surprises fatales, ces combats toujours malheureux, cette absence du génie de la guerre, cette conjuration des éléments et des hommes, pour achever notre perte et rendre inutiles tant de sacrifices héroïques et tant de sang répandu. Jamais le bon sens populaire et la philosophie de l'histoire n'admettront que ces revers inouïs, ces ruines accumulées, cet écrasement enfin, n'aient pas été un châtiment de Dieu. N'est-ce pas un écrivain protestant[5], employé par la Délégation de Tours, qui achevant le récit de cette défense lamentable, laissait échapper, en terminant, cet aveu arraché par l'évidence : « *Le doigt de Dieu est ici. Digitus Dei est hic.* »

La France, il ne faut jamais se lasser de le redire, la France avait oublié sa mission providentielle dans les

[1] *Des Lois.*
[2] *De Divin.*
[3] Epist. 95.
[4] *Des Lois.*
[5] M. de Freycinet.

rêves de son orgueil, dans l'ivresse des plaisirs, dans la soif des richesses, dans l'éclat des progrès matériels. Sur cette terre illuminée par les saints, consacrée par leurs travaux ; au sein de cette France où tant de charité, d'infatigable zèle et d'œuvres admirables apparaissaient encore, et dont l'histoire tout entière est la perpétuelle révélation de la bonté divine, les superbes se disaient, en jetant le défi à la Providence et à la Justice éternelle : « *Nos lèvres sont à nous, qui sera notre maître*[1]*? C'est notre puissante main qui a fait ces choses, et non pas celles du Seigneur*[2]*. Ce fleuve de richesses vient de moi, et c'est moi qui me suis fait moi-même*[3]. »

Mais Dieu s'est lassé, il a envoyé sa justice : elle a passé sur nos bataillons écrasés, sur nos drapeaux jetés à terre et tombés par faisceaux aux mains de l'ennemi, sur nos remparts abattus, sur nos cités conquises ; elle a passé sur notre orgueil, sur nos richesses, sur notre gloire. Et maintenant elle est là, attendant le signe de Dieu et lui demandant s'il faut mettre au fourreau son glaive terrible ou s'il faut frapper encore. « *O glaive du Seigneur, jusques à quand seras-tu sans repos! O mucro Domini, usquequo non requiesces! — O glaive du Seigneur, rentre dans ton fourreau, refroidis-toi et fais silence. Ingredere in vaginam tuam, refrigerare et sile*[4]. »

Oui, il faut prier, puisque nous sommes coupables, puisque, aujourd'hui comme toujours, les ressources humaines, la politique de la terre, l'habileté des sages, ne suffisent point à nous sauver.

Mais ce n'est pas assez de prier. Dieu ne nous sauvera pas sans notre coopération généreuse, et le Vicaire de Jésus-Christ nous dit : « *Il faut agir et souffrir. Agere et pati*[5]. » Il faut agir avec une ardeur vaillante, une per-

[1] Ps. XI, 4.
[2] Deut., XXXII, 27.
[3] Ezech., XXIX, 3.
[4] Jerem., XLVII, 6.
[5] Paroles de Pie IX, prononcées le 20 septembre 1874.

évérance que rien ne déconcerte; il faut agir dans les limites de la légalité et sous l'inspiration de l'honneur, de telle sorte que la loyauté des défenseurs de la vérité soit au-dessus de toute atteinte. Il faut que vous agissiez, Nos Très Chers Frères, par votre influence, par vos conseils, même quand vous n'auriez l'espoir d'éclairer qu'une seule âme. Il faut veiller à ce que le droit soit respecté de tous et ne vous laisser arrêter par aucun obstacle, décourager par aucune déception. Il faut agir par les votes, puisqu'ils portent avec eux, à cette heure, les décisions suprêmes. Que la question à résoudre soit l'avenir de la France entière, d'un département ou d'une pauvre commune, le simple bon sens vous dit qu'il y a ici pour tous un grand devoir à remplir. Les conséquences de votre activité ou de votre inertie, de votre clairvoyance ou de votre aveuglement, ce sont les conditions de l'impôt qui pèse si lourdement sur tous, l'instruction et l'éducation de vos enfants, la liberté, la possibilité même des fonctions religieuses, la moralité publique, tout ce qui fait, en un mot, dans un simple village ou dans une grande cité, pour une province comme pour tout un grand peuple, le progrès ou la décadence, la prospérité ou la ruine, le salut ou la mort.

Personne ne peut décliner devant les hommes et devant Dieu cette responsabilité redoutable ; et tous ceux qui, endormis dans une indifférence dont aucun désastre n'a pu troubler le lourd et stupide sommeil, ceux qui, paralysés par la peur, bercés dans leurs rêves ou déconcertés par le moindre sacrifice, se taisent et ne font rien, n'obtiendront que le mépris universel; et l'anarchie, qu'ils auraient dû combattre, devenue victorieuse par leur faute, ne les épargnera pas.

Il faut agir dans l'humilité vraie, dans l'obéissance de la foi, dans la soumission complète à l'autorité de l'Église et du Vicaire de Jésus-Christ, quand cette autorité s'est fait entendre et qu'elle a averti les peuples en ces jours

troublés où souvent le devoir lui-même est incertain.

Il faut agir dans la charité, éclairer ceux qui s'égarent, soutenir ceux qui chancellent, ne méconnaître ni les bonnes intentions, ni les efforts même stériles, ni le dévoûment malheureux. La charité ne s'élève pas dans les hautes régions des théories sublimes, elle ne se réfugie pas dans l'absolu pour n'avoir point à compter avec les réalités douloureuses et inévitables de la vie pratique. Elle croit qu'il est peu généreux de regarder de loin le champ de bataille et, parce qu'il y a, dans cette armée qui défend les droits et les espérances de tous, une erreur ou une fausse manœuvre, de jeter l'injure aux guerriers qui combattent aux premiers rangs et qui ne devraient être atteints que par les coups de l'ennemi. Oui, l'humilité et la charité nous sont nécessaires, parce que nous devons, à tout prix, arriver à l'union qui fait la force et bannir ces divisions qui renaissent toujours et qui sont plus que jamais notre suprême péril.

Mais un des grands obstacles à l'activité des défenseurs des bonnes causes, ce sont des illusions que rien ne justifie et qui conduisent au mépris de la prudence elle-même. Et pourtant, entendons les leçons de l'Esprit-Saint : « *Marchez dans les voies de la prudence. Ambulate per vias prudentiæ* [1]. — *Celui qui est fidèle à la prudence trouvera les biens qu'il désire. Qui custos est prudentiæ, inveniet bona* [2]. — *Acquérez la prudence, elle est plus précieuse que l'argent. Acquire prudentiam, quia pretiosior est argento* [3]. — *La sagesse bâtira la maison, mais la prudence l'affermira. Sapientia ædificabitur domus et prudentia roborabitur* [4]. »

Le Fils de Dieu lui-même, la Sagesse éternelle, nous a donné cet enseignement de la prudence : « Quel est

[1] Prov. IX, 6.
[2] Prov. XIX, 8.
[3] Prov. XVI, 16.
[4] Prov. XXIV, 3.

celui d'entre vous, dit le Sauveur, qui, voulant bâtir une tour, ne s'assied auparavant et ne compte les dépenses qui seront nécessaires afin de savoir s'il pourra l'achever, de crainte que s'il pose les fondements de cet édifice et qu'il ne puisse l'achever, tous ceux qui le verront ne se moquent de lui en disant : Cet homme a commencé à bâtir et il n'a pu achever ? Ou quel est le roi qui, se disposant à aller combattre un autre roi, ne s'assied auparavant pour examiner s'il peut, avec dix mille hommes, marcher à la rencontre de celui qui vient à lui avec vingt mille ? Autrement, tandis que ce dernier est encore éloigné, il envoie une ambassade faire des propositions de paix [1]. »

Les maîtres les plus illustres de la théologie catholique nous enseignent que la prudence est non seulement une vertu, mais encore la plus noble des vertus morales. Elle dirige les autres vertus, elle leur ouvre la voie, elle leur indique les moyens de parvenir à leur fin particulière, elle les contient dans les limites qu'elles ne doivent pas franchir [2]. Parmi les conseils qu'il donne à son ancien disciple le pape Eugène III, saint Bernard rappelle ces vérités incontestables et il ajoute : « Vous voyez que la prudence est mère de la force et que toute entreprise à laquelle la prudence ne donne pas le jour n'est pas de la force, mais de la témérité [3]. »

D'ailleurs, cette prudence, que personne ne méprise dans la direction de ses affaires personnelles et dans les questions d'une importance tout à fait secondaire, pourquoi donc la repousser quand il s'agit des plus graves intérêts de la France et de l'Église ? La raison et l'expérience de chaque jour ne suffisent-elles point à nous

[1] Luc., xiv, 28 et seq.

[2] Saint Thomas, *Summ. Theol.*, i, ii, q. 66, art. 3, *ad tertium*. — ii, ii, q. 67, art. 6, *ad tertium : « Unde relinquitur quod prudentia sit nobilior inter virtutes morales et moveat eas. — Ibid.*, art. 7 et 8.

[3] *De Consideratione*, liv. Ier : « *Vides fortitudinis matrem esse prudentiam ; nec fortitudinem, sed temeritatem esse quemlibet ausum quem non parturivit prudentia.* »

prouver qu'il est insensé de demander à des moyens ce qu'ils sont absolument impuissants à produire, et de jouer le sort de tout un peuple sur des illusions dont l'inanité a été démontrée jusqu'à l'évidence ? Nous devons, au contraire, tenir compte des hommes, des temps, des circonstances, des obstacles inévitables.

Mais cette prudence, dont nous rappelons l'obligation rigoureuse, elle n'est pas *la prudence de la chair qui est la mort*, mais *la prudence de l'esprit qui est la vie et la paix* [1]. La conciliation sur les principes incontestés, sur les vérités certaines, sur les devoirs démontrés, nous la condamnons de toute l'énergie de notre âme. La conciliation qui cède le terrain à l'ennemi, qui recule par lâcheté, qui sacrifie les intérêts de la vérité et de la justice, et l'obstination qui ne veut rien voir et rien entendre, qui marche en avant sans se soucier des obstacles et des abîmes, sont l'une et l'autre criminelles et funestes. Sans doute, le désir aveugle de la conciliation est un de nos grands périls : mais il est, à cette heure, un péril peut-être plus pressant et plus menaçant encore : ce sont ces illusions fatales qui peu à peu pénètrent partout, paralysent les courages, divisent les légions du bien déjà si affaiblies et produiront inévitablement une complète inertie.

Il en est qui demandent à Dieu le miracle qui doit les sauver, et, s'endormant dans cette espérance, ils estiment qu'il est inutile d'agir, inutile surtout de songer aux résistances et de prêter l'oreille aux conseils de la sagesse. Tous les sacrifices qu'exigent la charité, l'union, la prudence, sont pour eux superflus ou coupables : plus les forces nous manqueront, disent-ils, plus nos ressources seront affaiblies, plus les moyens de salut qui nous restent seront impuissants, plus l'action directe et merveilleuse de la Providence sera évidente et prochaine. Pour atteindre le but, il suffit de lancer un convoi à toute vapeur, avec la

[1] *Prudentia carnis mors est ; prudentia spiritûs, vita et pax.* Rom., VIII, 6.

rapidité de la foudre, sans se demander si la voie est ouverte ou même si elle existe. Ce navire de la patrie, battu par les tempêtes, pourquoi songer à le sauver par les efforts de tous ? Abattez les mâts, ouvrez ses flancs à la fureur toujours croissante des flots, et Dieu nous sauvera...

Et il en est qui, conduits jusqu'aux conclusions extrêmes de cette étrange doctrine, rêvent un bouleversement universel d'où sortira l'âge d'or, une révolution qui jettera à terre tout ce qui reste encore debout et fera ainsi la place libre à des constructions incomparables, qui surgiront par enchantement de la poussière où tout aura été confondu.

Il faut des ruines, disent-ils ; eh bien ! soit : laissons accumuler les ruines. Il faut des leçons terribles : qu'elles aillent jusqu'à l'anéantissement. Il faut des châtiments : qu'ils viennent le plus tôt possible et qu'ils frappent de terreur toutes les générations humaines. Descendons dans la mort afin que bientôt nous ressuscitions dans la vie.

Mais qui donc vous a dit que cette révolution formidable laissera subsister une seule institution et qu'elle respectera une seule tête ? Qui vous a dit que cet océan de l'anarchie sociale, une fois ses digues rompues, s'arrêtera avant d'avoir submergé jusqu'à la dernière épave dans un naufrage universel ? Qui vous a promis que cet incendie infernal, qui se déchaînera parce que vous l'avez voulu, ne dévorera pas jusqu'au dernier débris de ce passé, que vous espérez pourtant retrouver dans une gloire sans tache et une puissance incontestée sur des cendres encore fumantes ?

Où donc avez-vous vu que, pour régénérer un peuple, il faut laisser l'erreur et le mal le dominer sans entrave ; que les honnêtes gens doivent tomber par hécatombes sous la hache des bourreaux, sous les balles des assassins, afin de multiplier leur nombre et d'obtenir, quand ils ne seront plus, une influence sans limites ? Qui donc

pousse un malade jusqu'aux portes du tombeau, le livre sans défense à toutes les expérimentations stupides et barbares, et le laisse saturer de poison pour rendre à son corps déjà épuisé une santé florissante et une vigueur nouvelle? Est-ce dans la nature humaine, est-ce dans le bons sens, est-ce dans l'histoire que vous avez puisé cette espérance de prodiges inouïs?

La révolution qui se prépare et qui passera sur nous, si elle n'est arrêtée dans sa marche, sera la plus terrible que la terre ait jamais vue : et pourtant, la révolution de la fin du dernier siècle n'a été dominée que par l'épée d'un conquérant et plus tard par l'invasion de l'étranger. Si la Commune de Paris n'avait été contenue par la guerre, si elle avait pu dominer la France entière, je ne dis pas pendant une année, mais pendant trois mois, pendant un mois peut-être, je le demande à quiconque est capable de voir la lumière du jour, la France existerait-elle encore?

Et qui donc, je vous en supplie, qui donc arrêtera ces démolisseurs et ces barbares du dix-neuvième siècle? Qui pourra leur dire: « Vous irez jusque-là » ? Ce qu'ils veulent, vous le savez bien, ils le proclament assez haut : ce qu'ils veulent, c'est frapper tous ceux qui possèdent, anéantir l'ordre social tout entier, les institutions, les monuments, la propriété, jusqu'aux actes de l'état civil, afin que rien ne subsiste de ce qui rappelle un passé et une société qu'ils abhorrent. Eh quoi! c'est le jour de leur complet triomphe, c'est l'heure du silence et de l'anéantissement que vous attendez pour la résurrection! Quoi! alors les bourreaux rechercheront leurs victimes, s'il en est qui aient échappé à la mort, les placeront sur le pavois et les salueront de leurs acclamations enthousiastes! Quoi! alors l'autorité retrouvera enfin son prestige et inclinera tout à coup devant elle les hordes hideuses de la révolte! Alors les vices triomphants seront transformés en vertus, et les vainqueurs, les pieds dans le sang, s'embrasseront

comme des frères ! Quand les autels auront été brisés, les croix abattues, les églises rasées jusqu'au sol ; quand les prêtres seront traqués commes des bêtes fauves et massacrés sans pitié, alors la foi rayonnera sur la France et reconquerra à jamais son empire !...

Je l'avoue, la rougeur me monte au front et l'angoisse me brise le cœur quand je songe qu'une telle doctrine peut séduire des âmes honnêtes et que l'on peut, sur ces rêves insensés, jouer le sort de mon pays.

Mais au point de vue chrétien, que sont donc ces rêves ? Que font-ils ces hommes qui, au lieu d'agir, attendent des prodiges que Dieu ne nous a pas promis et que nous ne méritons pas? Que font-ils, sinon commettre le péché que la théologie catholique appelle la *tentation de Dieu* [1] et outrager la majesté suprême que nous devons apaiser ? N'avons-nous pas commis assez de fautes et faut-il, par cette confiance aveugle et cette inaction criminelle, attirer sur nos têtes des châtiments qui seront sans remède et sans espoir?

Oui, nous devons agir et souffrir, *agere et pati ;* souffrir, c'est-à-dire supporter les froissements de l'amour-propre, mépriser les insinuations perfides de la jalousie, marcher avec résignation au second rang et, s'il le faut, au dernier ; dompter enfin sous toutes ses formes l'orgueil qui nous a perdus et qui est une des causes les plus fécondes de nos dissensions; souffrir, c'est-à-dire braver sans défaillance non seulement les angoisses intérieures auxquelles nul n'échappe à certaines heures dans ces luttes formidables, mais braver avec un courage plus difficile encore les soupçons injustes, les attaques passionnées et quelquefois les outrages sans nom.

Souffrir, c'est sacrifier ses désirs les plus ardents et ses espérances les plus chères au bien de la patrie, porter le joug douloureux de la patience qui réfléchit, qui prévoit et

[1] S. Thom. *Summ. Theol.*, IIa. III, q. 97 — Suarez, *de Rel.*, lib. I, cap. II. — Lessius, Layman, S. Alph. de Lig., lib. III, nn. 29 et seq.

qui saisit l'heure favorable : c'est contenir les impatiences aveugles, travailler sans repos, traverser la nuit en attendant l'aurore, lutter contre l'orage en espérant le calme de la terre et la sérénité du ciel; c'est être doux malgré les violents, ferme lorsque plusieurs hésitent et se troublent, prudent quand l'audace est acclamée : c'est aller sans hésitation et sans faiblesse à un but juste et nécessaire, accomplir son devoir dans la fidélité et dans l'honneur, compter sur la justice qui vient tôt ou tard, et, si elle ne venait pas, tomber sans reproche et sans peur.

Souffrir, c'est expier les fautes, réparer les égarements, retrouver les chemins de la vertu, toucher la Miséricorde infinie : c'est opposer le remède souverain à la langueur des volontés et à l'abaissement des âmes, retremper dans la virilité le caractère national, rendre possibles désormais la discipline, l'ordre, le respect de l'autorité : souffrir, enfin, c'est remettre dans le creuset, pour les purifier, le cœur, le génie et la gloire de la France.

Mais si ces enseignements du Pontife suprême, si les leçons terribles du passé, ne sont point entendus, si les angoisses du présent et les terreurs de l'avenir ne nous éclairent pas, il ne nous restera bientôt qu'à nous courber sous la malédiction, puis à descendre dans le tombeau que la France aura creusé de ses propres mains Et sur ce tombeau la postérité viendra ; elle y gravera dans son indignation cette juste sentence : La France a péri, parce que ses fils dégénérés du dix-neuvième siècle n'ont su *ni prier, ni agir, ni souffrir.*

Mais non, il n'en sera pas ainsi. Sans doute, il est des égarés qui s'obstinent, des aveugles que l'éclat de la foudre vengeresse n'a pas éclairés : sans doute, le mal redouble ses efforts, ses légions marchent sous une seule impulsion, tandis que les divisions se multiplient parmi nous, tandis que les illusions égarent plus d'une âme sincère et que le découragement gagne parfois les cœurs les plus vaillants.

Et pourtant, il faut espérer : les œuvres de la charité sont admirables, les associations chrétiennes sont douées d'une fécondité merveilleuse. Dans les classes élevées de la société et dans les derniers rangs du peuple, il y a comme un réveil de la foi. J'entends les cantiques des pèlerinages que tous nous avions crus impossibles ; des foules immenses se pressent au seuil de tous les sanctuaires vénérés et gravissent les montagnes consacrées par les bienfaits de Dieu. Nos humbles Frères et nos Religieuses héroïques sont partout et atteignent toutes les ignorances, toutes les dégradations et toutes les douleurs. Le Clergé est aux premiers rangs dans les combats du Seigneur. Il n'a jamais été plus zélé et plus pur, plus honoré et plus pauvre. Il se presse autour de ses Évêques, et les Évêques entourent de leur soumission, de leur admiration et de leur amour le Pasteur suprême dont le front serein et la triple couronne dominent toutes les puissances humiliées de cette terre.

A genoux donc ; à genoux devant Dieu, le Maître souverain, le Tout-Puissant, l'Arbitre des peuples ; à genoux devant Dieu qui nous a frappés dans sa justice, mais qui veut nous sauver dans sa bonté infinie ; à genoux devant la Vierge Immaculée, la Mère de la miséricorde, la Reine de la France ; devant les autels des saints protecteurs de la patrie ; à genoux, pour implorer le pardon, pour obtenir à l'Assemblée nationale la lumière qui montre à tous les chemins du salut et le courage d'y marcher sans défaillance.

Puis, debout pour l'action prudente, généreuse, vaillante, infatigable ; debout pour la lutte, puisque, hélas ! il faut lutter encore ; debout dans l'énergie que rien ne déconcerte, dans la force que rien n'abat, pour accepter tous les sacrifices, pour nous donner la main, oublier des intérêts secondaires et contestables, et nous unir enfin pour le salut de tous. Et que désormais, de nos grandes cités au plus humble de nos hameaux, des montagnes de la Savoie

aux rivages de la Bretagne, de nos provinces perdues jusqu'aux frontières au-delà desquelles un grand peuple nous donne le spectacle d'une guerre fratricide, il n'y ait plus sur la terre de France que les inspirations d'une foi éclairée, d'une charité ardente et du vrai patriotisme.

---

# LETTRE PASTORALE

SUR

# LA GRANDEUR & LA PUISSANCE DE L'AME

---

6 janvier 1875.

Nos Très Chers Frères,

A l'approche du saint temps du Carême, nous devons vous adresser de nouveau la parole et remplir auprès de vous, par l'enseignement de la vérité, une des fonctions les plus importantes de notre ministère. L'année dernière, dans notre Instruction pastorale, nous avons, en réfutant le matérialisme, démontré l'existence et la spiritualité de l'âme ; nous voudrions aujourd'hui vous dire ce qu'est l'âme considérée dans sa puissance et dans sa grandeur, et poser ainsi une des bases premières et nécessaires de toute apologie de la foi chrétienne.

Nous n'avons pu démontrer la spiritualité de l'âme sans invoquer le témoignage de ses facultés, de la raison, de la volonté libre et aussi des plus nobles aspirations de notre nature. Mais il faut que nous pénétrions plus profondément dans l'étude des grandes vérités que nous n'avons pu qu'indiquer rapidement.

Il est incontestable que toute apologie de la foi exige la démonstration préliminaire de plusieurs vérités naturelles. Il est évident que la croyance à la divinité de Jésus-Christ, à l'autorité de l'Église, en un mot, à tous les dogmes chrétiens, est absolument impossible pour qui n'admet pas la spiritualité et l'immortalité de l'âme, la liberté de l'homme et l'existence de Dieu. Et, d'ailleurs, ce ne sont pas les preuves les moins puissantes et les moins accessibles à tous les esprits, que l'harmonie de la raison et de la foi, la transformation de la volonté de l'homme par la morale chrétienne, la perfection de la doctrine et de la loi évangéliques, qui répondent admirablement à toutes les aspirations de l'âme, qui satisfont l'intelligence et le cœur de l'homme, les agrandissent et les élèvent dans les splendeurs de la lumière, de la vie et de la félicité surnaturelles. Mais, une fois encore, ces preuves supposent évidemment les vérités fondamentales que nous avons démontrées ou que nous démontrerons bientôt.

En réfutant ainsi les erreurs contemporaines, nous suivrons fidèlement le plan que nous nous sommes tracé. Mais notre but ne peut être de considérer dans les détails ce sujet immense ; nous voulons seulement étudier l'âme et ses facultés au sujet des principales erreurs de la philosophie antichrétienne, dans l'intention d'établir comme les premières assises d'une apologie de la foi : et notre pensée est assez clairement exprimée par le titre que nous donnons à cette lettre pastorale : *De la puissance et de la grandeur de l'âme* [1].

[1] L'enchaînement des sujets que nous nous sommes proposé de traiter et qui, touchant à toutes nos luttes et à tous nos malheurs, nous paraissent appartenir à la parole *opportune* dont parle l'Esprit-Saint, *sermo opportunus est optimus* (Prov. xv, 23), nous oblige à résoudre des questions qui présentent, par leur nature même, de nombreuses difficultés, et nous n'avons, au point de vue de la démonstration, que deux partis à choisir. Nous pouvons, renonçant à toutes les preuves vraiment rigoureuses, diminuer de beaucoup ces difficultés ; mais on prétendrait alors que notre démonstration n'est pas sérieuse, et peut-être nous contribuerions ainsi à faire mépriser et repousser les véri-

# I

Pour toute intelligence qui suit d'un regard attentif la marche de l'erreur parmi nous, la cause première des progrès de la libre pensée, des luttes contre la vérité chrétienne et contre l'Église de Dieu, est dans les outrages faits à la raison humaine. C'est là, au point de vue doctrinal, notre grand péril ; et, il ne faut pas l'oublier, les défaites de la vérité sur la terre sont inévitablement les défaites de la vertu, de la moralité et de la vraie civilisation.

La haine qui se manifestait au dernier siècle contre la religion et contre les dogmes chrétiens, s'est attaquée de nos jours aux vérités naturelles et aux données fondamentales de la raison elle-même. C'est le résultat nécessaire de l'entraînement des esprits dans ces luttes sacrilèges ; c'est le règne de ces ténèbres qui deviennent plus épaisses à mesure que les intelligences descendent, des hauteurs de la révélation divine et des saintes croyances, dans l'abîme de la négation et de l'erreur. C'est aussi une nécessité imposée par la haine aux ennemis du christianisme. Ils savent bien que si la raison conserve son autorité et ses droits, les âmes et les sociétés peuvent revenir aux doctrines chrétiennes ; ils savent bien que tant que la conscience et la raison sont puissantes et respectées,

tés que nous voulons défendre. Nous pouvons exposer, avec toute la clarté dont nous sommes capable, les preuves les plus puissantes, et en confier le commentaire à l'intelligence et à la prudence de nos zélés Coopérateurs, qui sauront les mettre à la portée des fidèles, dont la capacité et l'instruction varient nécessairement avec les différents auditoires. Ce dernier parti nous a paru présenter moins d'inconvénients et plus d'avantages.

Dieu peut rentrer dans les esprits et dans les cœurs, qui restent ainsi ouverts aux célestes lumières.

C'est donc sur ce terrain que se concentrent, en ce moment, les combats de la vérité et de l'erreur ; c'est cette base de la raison qu'il faut relever et affermir ; c'est cette doctrine qu'il faut défendre contre toutes les attaques et venger de tous les outrages.

« Les croyances les plus nécessaires vacillent, écrivait naguère un des hommes qui ont étudié de plus près et avec plus de pénétration l'état des esprits à notre époque, les croyances les plus nécessaires vacillent parce que le fond qui les porte, c'est-à-dire la raison, n'a ni solidité ni profondeur. Plus j'avance dans l'étude des âmes, plus je vois que, dans la plupart, ce qui manque, ce sont les premières bases. La foi en Dieu, la foi en l'immortalité de l'âme, sont les points que le doute entame plus que le reste. Longtemps j'ai cru que ces deux vérités, qui sont articles de raison aussi bien qu'articles de foi, étaient intactes dans la plupart des âmes. C'est une erreur, surtout depuis la dernière invasion des barbares, les sophistes athées. J'ai vu des âmes tenir à la foi catholique avec bonne volonté, mais chanceler sur le point radical, Dieu et l'âme... Il est vrai que, Dieu étant donné, pour qui n'éteint pas la conscience et la raison, la foi chrétienne envahit l'esprit et le cœur avec une facilité toute divine. Il est bien vrai enfin que l'extinction presque totale de la conscience et de la raison dans une multitude d'âmes est l'obstacle à Dieu, au progrès du monde, au bonheur des hommes, au salut de chaque âme et au salut des peuples. La sérénité des croyances et les inébranlables certitudes nécessaires à la vie du genre humain sont impossibles tant que l'homme ne raisonne, ne pense ni ne médite, et reste tout entier corps et sens, matière et inertie. »

Comme le disait Fénelon, « nous manquons plus encore de raison que de religion », et notre société contemporaine méritera bientôt cette énergique sentence de Bossuet :

« Plus de raison ni de parties hautes, tout est sens, tout est abruti et entièrement à terre. » Déjà elle réalise cette sombre prévision du génie de saint Augustin : « Il est vraiment à craindre qu'on n'en vienne à se défier de la raison et à la détester au point de ne plus admettre même la vérité évidente [1]. »

Nous l'avons démontré dans notre réfutation du matérialisme : la philosophie incrédule est arrivée, d'erreurs en erreurs, à nier la contradiction elle-même et à proclamer, comme la découverte la plus merveilleuse de la science, l'absurde érigé en système. Mais nous devons en ce moment insister sur cette doctrine et en faire apercevoir les conséquences funestes dans une clarté qui s'impose à toutes les intelligences.

Les écrivains qui se sont faits dans notre patrie les apôtres de cette étrange philosophie, ne sont que les disciples d'un homme célèbre qui, pendant vingt ans, dans la première chaire philosophique de l'Allemagne, a enseigné l'identité des contraires. Il a affirmé l'identité de l'être et du néant : « l'être et le néant sont une même chose » : l'identité des ténèbres et de la lumière : « la lumière pure, c'est la nuit pure » ; l'identité du fini et de l'infini : « le fini a deux sens : premièrement, il est seulement le fini relativement à l'infini ; secondement, il est également le fini et l'infini » ; l'identité de Dieu et de l'homme : « Dieu n'est Dieu qu'en tant qu'il se connaît ; la connaissance qu'il a de lui-même, c'est la conscience qu'il a de lui dans l'homme » ; l'identité de la liberté et de la nécessité : « l'esprit dans sa nécessité est libre, et c'est dans la nécessité seule qu'il trouve la liberté, de même que sa nécessité repose sur sa liberté [2] ».

Mais qu'est donc cette philosophie, sinon l'absurde

[1] *Metus est ne in tantum odium vel timorem rationis incidamus ut ne ipsi quidem perspicuæ veritati fides habenda videatur de magistro.*

[2] Il faut lire dans la *Logique* du P. Gratry, t. Ier, 2e partie, *Logique du Panthéisme*, p. 273 et suiv., édit. 1868, ces citations et bien d'autres encore avec les textes à l'appui. On a peine à croire que de telles aber-

dans sa forme la plus évidente, la négation absolue de la raison humaine? « Évidemment, le caractère essentiel de l'absurde, sa forme visible, c'est ce qu'on appelle la contradiction dans les termes, comme quand on dit : le oui c'est le non, le pour c'est le contre, le bien c'est le mal, l'être c'est le néant. Voilà la formule générale de l'absurde[1]. »

Il y a, en effet, à la base et, si je puis ainsi dire, dans l'essence de la raison humaine, des vérités éternelles, indiscutables, tellement évidentes, que quiconque est capable d'entendre quelque chose les saisit, et que quiconque ne les saisit pas sort de la race humaine par la plus funeste et la plus navrante de toutes les folies.

Il y a, au fond de toutes les connaissances humaines, de toutes les démonstrations, un fait premier, le fait de notre propre existence; une condition première, la faculté de notre intelligence d'arriver à la vérité, et un principe premier, le principe qui exclut la contradiction et qui affirme que le oui et le non ne peuvent être confondus. Tout homme, en effet, qui affirme une seule vérité, ne fût-ce que le fait de sa pensée, affirme en même temps sa propre existence par cette formule : *Je pense*. Quiconque essaye d'établir une démonstration, admet par ce seul fait que son intelligence peut atteindre la vérité : et quiconque affirme ou nie, admet évidemment que l'affirmation n'est pas la négation, que ce qu'il nie n'est pas ce qu'il affirme, et que, par conséquent, le oui et le non ne sont point identiques. Ces vérités sont donc si intimement liées à l'âme humaine et à la nature des choses, elles sont si essentielles à la raison, que tout homme qui essaye de les atteindre par la négation, les admet et les démontre par cette négation elle-même : et ainsi cette philosophie superbe est le suprême outrage fait à la raison humaine, et ainsi

rations soient possibles, et surtout qu'elles aient pu obtenir à son auteur la réputation d'un philosophe de génie. Ces citations du P. Gratry n'ont pu être contestées.

[1] P. Gratry, *Connaissance de Dieu*, t. Ier, Introduction, § 3.

elle tourne éternellement dans le cercle fatal de la folie et de l'absurde.

Mais, pour échapper à ces conclusions inévitables, ses disciples se sont réfugiés dans le doute universel. Aussi bien, quand tout est nié, quand une audace qui ne respecte rien a effacé toutes les distinctions et abattu toutes les barrières, quand le oui et le non, l'être et le néant, le bien et le mal, sont confondus, la certitude est impossible. Et d'ailleurs, pressées par les conséquences désastreuses de leur doctrine, ces intelligences dévoyées ne peuvent trouver le repos; on dirait que jusque dans ces ténèbres, jusque dans ces abîmes sans fond, la lumière les poursuit encore; et, pour échapper à ces clartés importunes, elles se réfugient dans le scepticisme universel. Alors, à toutes les réfutations qui les accablent, elles répondent : Que parlez-vous de vérité ? Nous ne savons rien. N'essayez pa de nous démontrer vos doctrines ; il n'y a pas de preuve possible, parce qu'il n'y a pas de certitude, et vos démonstrations impuissantes ne sauraient nous atteindre.

Et, sous l'influence de ces négations qui pénètrent partout, le doute a multiplié ses victimes. Qui donc n'a entendu des hommes, d'ailleurs doués de qualités précieuses, mais dominés par ces doctrines de mort et sacrifiant les notions fondamentales de la raison après avoir rejeté les dogmes de la foi chrétienne, se défendre contre toutes les sollicitations de Dieu par ces théories insensées : Je ne sais pas; toutes les religions sont bonnes ; qui sait où sont la vérité et l'erreur? Le peuple lui-même se laisse ébranler par ces blasphèmes qui outragent toutes les saintes traditions. Il ne sait que croire, et bientôt il ne croit plus. Mais avec les croyances il perd les vertus ; et, à la suite du scepticisme qui étend ses conquêtes, nous le démontrerons bientôt, l'anarchie et la barbarie nous envahissent.

Mais c'est en vain que la philosophie nouvelle essaye d'échapper par le doute au simple bon sens qui lui ferme

toutes les issues ; ici, comme partout, elle se heurte à des contradictions évidentes, elle se détruit de ses propres mains.

Le disciple du scepticisme affirme qu'il ne peut connaître aucune vérité, ou du moins il affirme qu'il ignore s'il peut en connaître une seule. Mais le bon sens lui répond que s'il affirme son ignorance, s'il affirme qu'il ne sait rien et ne peut rien savoir, il a au moins une certitude; car, pour affirmer, qui ne le sait et qui ne le voit, la certitude est absolument nécessaire. « Tout homme qui comprend qu'il doute, dit saint Augustin, comprend quelque chose de vrai et possède la certitude de cette vérité qu'il comprend : il a donc une certitude de la vérité, et, par conséquent, cet homme qui doute de la vérité a en lui-même une vérité dont il ne peut douter, et par cela même il confesse la vérite[1]. »

L'apôtre du doute universel affirme que l'usage de la raison est trompeur, qu'elle ne peut conduire à la vérité, et c'est pourquoi il doute de toutes ses connaissances et ne peut s'appuyer sur aucune de ses pensées. Mais qui le conduit à cette affirmation et sur quoi repose-t-elle, si ce n'est sur l'usage de cette même raison qu'il déclare complètement impuissante?

Il va plus loin : il rejette la certitude du témoignage du sens intime, de la voix intérieure de la conscience qui lui affirme l'existence de ses propres pensées. C'est pourquoi il admet la nécessité du doute universel, c'est pourquoi il affirme qu'il ne sait rien. Mais sans ce témoignage de la conscience, le sceptique ne peut affirmer sa propre existence ni l'existence du doute lui-même. « Qui rejette le témoignage de la conscience, a dit un philosophe moderne, ébranle, il est vrai, toute philosophie, mais en même temps le scepticisme lui-même. Car où est le droit de douter? Douter c'est supposer au moins qu'on doute,

[1] *De verâ Religione*, cap. XXXIX.

par cet unique motif qu'on en a conscience : et cette conscience que le scepticisme ne peut ne pas reconnaître pour s'autoriser lui-même, en l'autorisant, le renverse[1]. »

Mais ce n'est pas une seule vérité fondamentale, c'est un grand nombre de vérités qu'affirme nécessairement le disciple du scepticisme. Il doute parce qu'il craint de tomber dans l'erreur, s'il donne son assentiment à une proposition quelconque ; et cependant, en exprimant ce doute et le motif par lequel il prétend le justifier, il affirme qu'il connaît, et avec certitude, ce qu'est le doute, ce que sont l'erreur et la vérité et ce qui les distingue. Il affirme qu'il peut se tromper, qu'il craint et qu'il doute, il connaît les motifs de cette crainte et de ce doute, il sait qu'il doit douter, et ce qu'il sait avant tout, ce qu'il affirme ainsi nécessairement, c'est sa propre existence. « Si je me trompe, je suis, dit saint Augustin ; car celui qui n'est pas ne peut se tromper[2]. »

Il y a plus, la vie entière des apôtres du scepticisme est une perpétuelle réfutation de leur doctrine. En effet, en est-il un seul parmi eux qui ne parle de la vérité, qui ne prétende la défendre, qui ne proteste contre l'injustice, qui ne flétrisse le crime et qui n'admire d'un cœur sincère l'héroïsme du courage et du dévouement? En est-il un seul qui consentirait à laisser pénétrer sous son toit et régner auprès de son foyer cette doctrine qui, nous le démontrerons bientôt, détruit nécessairement toute vertu et toute morale ? Que dis-je ? Ils ne peuvent rejeter un dogme, attaquer nos croyances, prononcer une parole, faire un signe intelligent ou concevoir une pensée, sans formuler une affirmation et, par conséquent, sans se contredire et se réfuter eux-mêmes ?

Honteux mystère de notre nature déchue, aveuglement obstiné de l'orgueil, châtiments de l'iniquité qui se ment à

[1] V. Cousin, *Leçons sur la philosophie de Kant.*
[2] *Si fallor, sum ; nam qui non est, nec falli potest.* (*De Civit. Dei*, lib. XI, cap. XXVI.)

elle-même! C'est armés de ces contradictions palpables, c'est au nom de ces doctrines qui se détruisent en s'affirmant, c'est dans cette impuissance absolue, que ces écrivains, ces littérateurs, ces philosophes superbes, insultent chaque jour aux traditions les plus augustes, aux croyances qui font les vierges, les martys et les saints, au génie et à la science des docteurs de l'Église, à ce *Credo* de la foi catholique qui a illuminé et sauvé l'humanité, à ces générations innombrables qui, depuis dix-neuf siècles, font reculer devant l'éclat de leurs vertus et de leur gloire toutes les ténèbres, toutes les corruptions et toutes les barbaries.

Et ce qui périt ainsi sous les coups des apôtres de la science, c'est la science elle-même ; car la condition indispensable de toute science, c'est la certitude, et elle a pour base des principes incontestables. Ce qui constitue la science, le mot lui-même l'indique et le bon sens du dernier des hommes le proclame, c'est savoir, c'est connaître la vérité, c'est la posséder dans son intelligence. D'ailleurs, que fait la science, sinon aller du connu là l'inconnu, d'une vérité déjà acquise à une vérité que l'intelligence veut découvrir ? Que fait-elle, sinon réunir ces vérités, les fortifier par de mutuelles démonstrations, transmettre par l'enseignement ses trésors obtenus au prix de tant de veilles laborieuses et parvenir à de nouvelles découvertes ? Mais, une fois encore, tout cela est insensé si nous ne savons rien, si nous ne pouvons rien savoir, si la raison est absolument impuissante, si la vérité n'existe pas. Vous parlez de l'enseignement de la science, et vous ne savez rien, et vous ne pouvez affirmer votre propre pensée et votre propre existence ! Vous parlez de preuves, et il n'y a pas de certitude ! Vous parlez de démonstration, et le raisonnement est impossible ! Vous parlez de perfectionnement et de progrès, mais pouvons-nous marcher sur le vide et perfectionner ce qui n'existe pas ? Vous élevez, dites-vous, l'édifice merveilleux

de la science nouvelle, et vous voulez bâtir avec la négation absolue ! Vous mettez le vide sur le vide et le néant sur le néant ! Vous conviez l'humanité à admirer votre œuvre, vous vous proclamez les révélateurs, les réformateurs, les apôtres de la science ; mais l'humanité demain passera en souriant de pitié et vos clameurs audacieuses seront, devant l'affirmation des siècles, « ce qu'est le sifflement du pâtre à côté du bruit de l'Océan. »

D'ailleurs, le doute et la négation ne sont que le témoignage de l'ignorance et par conséquent un signe d'impuissance, de décadence et d'abaissement. « L'histoire de la négation est depuis longtemps écrite dans la vie de l'humanité, a dit un grand orateur; on la reconnaît presque toujours à l'un de ces deux signes : faiblesse de l'intelligence, lâcheté du cœur. Nier est la chose la plus facile du monde, il n'y a rien à faire pour soutenir une négation, et c'est ce qui explique pourquoi elle va si bien à l'orgueil du cœur et à la médiocrité de l'esprit. »

Le doute universel et la négation de la raison n'anéantissent pas seulement la science, ils aboutissent fatalement à la destruction de la morale... Quand l'absurde, en effet, règne sans entrave, le vice et toutes les dégradations obtiennent nécessairement une liberté sans limite. Quand toutes les bases des connaissances humaines et la valeur de toutes nos pensées sont supprimées avec toute certitude, la loi et le devoir deviennent évidemment impossibles. Est-il nécessaire de le démontrer ? La loi morale repose sur des distinctions fondamentales, elle repose sur des notions exactes et certaines. Pour imposer un joug douloureux aux passions frémissantes, pour dompter les instincts avilissants, il faut savoir quelque chose, il faut posséder des convictions profondes, il faut s'incliner devant la certitude du devoir. Mais, si toujours la vérité nous échappe, ou plutôt si la vérité n'existe pas, « si une assertion n'est jamais plus vraie qu'une assertion opposée », où donc est l'obligation, où donc est le devoir, où

donc est la loi, où donc se trouvent le vice ou la vertu, la grandeur morale ou l'abjection, la gloire ou le déshonneur?

Et, avec la notion de la loi morale, ce qui disparaît, c'est l'autorité qui en est la source, et la sanction qui seule est capable de la faire respecter. Si le doute est le dernier effort de l'intelligence, si la raison est impuissante ou anéantie, devant quelle autorité, devant quelle puissance ferez-vous reculer les désirs de la volupté, les calculs iniques de l'ambition, les succès qui s'achètent par l'infamie, et tous les crimes heureux? Quoi! ce que n'obtiennent pas toujours les dogmes les plus terribles affirmés par les traditions universelles, ce que n'obtiennent pas toujours la puissance de la foi dans les âmes les plus convaincues et la crainte des supplices que tous les peuples ont appelés sur la tête des grands coupables, vous pensez l'obtenir en rendant absolument impossibles toute autorité, toute récompense et tout châtiment!

Aussi faut-il s'étonner que les contempteurs de la raison, que les propagateurs de cette nouvelle philosophie, aient été conduits fatalement à des conclusions honteuses? Écoutez cette étrange morale : « L'homme fait la sainteté de ce qu'il croit, comme la beauté de ce qu'il aime [1]. » Entendez un des apôtres les plus ardents de ces négations sacrilèges, un des littérateurs les plus vantés de notre époque : « Refuserez-vous de reconnaître le *divin*, parce qu'il apparaît dans l'art de la *jouissance*, et non pas seulement dans la conscience et l'action? Il y a un monde à côté du vôtre, comme il y a une civilisation à côté de la nôtre. Vos *règles sont étroites* et votre prédication tyrannique.... La plante humaine pense se développer autrement que dans vos compartiments et sous vos neiges, et les fruits qu'alors elle portera ne seront pas moins précieux [2]. » Ainsi, nous n'avons d'autres règles de la sainteté

[1] Renan, *Revue des Deux-Mondes*, octobre 1862.
[2] Taine, *Revue des Deux-Mondes*, octobre 1862, à propos d'un passage immoral d'une poésie de Lord Byron.

et de la beauté que nos opinions changeantes et nos passions aveugles, et la jouissance est divine.

Ils avaient cru peut-être que ces doctrines ne franchiraient pas le seuil des académies, qu'elles ne passeraient pas, des sanctuaires de la science, dans l'âme des multitudes. Ils se sont trompés. Le peuple a écouté, il a lu, il a compris; il s'est dit que le saint et le scélérat ne sont séparés que par les rêves d'une morale à jamais condamnée. Il s'est dit qu'entre Robespierre et saint Vincent de Paul, entre la Sœur de charité et le forçat qui l'insulte, entre le magistrat et l'assassin qu'il condamne, entre Jésus-Christ et Satan, les distances doivent disparaître, puisque la différence n'existe plus. Il s'est dit que la force est la loi suprême ; le succès, une justification sans appel; le fait accompli, la décision dernière des événements humains.

Cette doctrine de la barbarie et de l'anarchie est montée jusqu'aux hauteurs sociales ; elle a dit aux puissants, aux conquérants ivres d'orgueil : Vous pouvez tout. Elle est descendue aux dernières profondeurs du malheur et de la misère; elle a dit à l'ouvrier, au travailleur : Tu as tes bras et ta force ; uni à tes frères dans l'abjection, inspiré par ta haine, tu seras tout-puissant; va, frappe et détruis. La vérité et l'erreur, le bien et le mal, la justice et l'iniquité, ne sont que des formules sonores ou des superstitions insensées.

Et voici que les résistances légitimes et fières ont disparu. Devant le succès et la force, toutes les ressources ont manqué, parce que les croyances se sont éteintes. « L'incrédulité, a dit un homme éminent de notre époque, l'incrédulité est la grande route du despotisme. Pour résister à quelqu'un, il faut croire à quelque chose. » Mais, à la place des résistances justes et nécessaires, désintéressées et généreuses, patientes et fortes, la révolte est apparue sous ses formes hideuses; et la victoire, devenue le droit, a partout écrasé la faiblesse. Ce sera la honte

ineffaçable de cette philosophie, qui voulait être grande et qui, soumise à l'influence de ces théories de l'absurde que l'Allemagne nous a envoyées comme l'avant-garde des légions qui ont humilié et écrasé notre patrie, a osé glorifier le succès et la moralité de la victoire. Il faut redire à la France, aux jours sombres de ses défaites, ces paroles qu'elle avait entendues sans trop d'émotion en des temps plus heureux : « Une sympathie honorable nous entraîne vers le vaincu; j'espère avoir montré qu'accuser le vainqueur et prendre parti contre la victoire, c'est prendre parti contre l'humanité, contre le progrès de la civilisation. Je prouverai que le vaincu a mérité de l'être, que le vainqueur est meilleur, plus moral que le vaincu et que c'est pour cela qu'il est vainqueur [1]. »

Sous l'impulsion fatale imprimée à la pensée, ces théories se traduisent dans les faits contemporains, et leurs conclusions deviennent le code de l'anarchie sociale. C'est un des disciples de cette école, un disciple admiré pour la vigueur de son esprit et l'énergie inflexible avec laquelle il a poussé sa doctrine jusqu'aux dernières conclusions logiques, qui disait : « Notre principe à nous, c'est la négation de tout dogme. C'est en vertu de cette méthode négative que nous avons été conduits à poser en principe : en métaphysique, l'athéisme ; en politique, l'anarchie ; en économie, la non-propriété [2]. »

La raison existe, nous l'avons démontré ; elle est une faculté capable d'atteindre la vérité ; nul ne peut le nier sans tomber dans les abîmes du scepticisme, sans détruire la science, la loi morale, toute civilisation, sans ensevelir l'humanité dans la nuit la plus profonde.

Mais quelles sont les limites de la puissance de la rai-

[1] Cousin, *Introduction à l'Histoire de la Philosophie*, 9e leçon. — Il faut ajouter, pour être juste, que M. Cousin a fait, pendant les dernières années de sa vie, des progrès consolants vers la vérité philosophique et même vers la religion chrétienne.

[2] Proudhon.

son ? Est-elle renfermée dans les principes premiers, dans les vérités essentielles; ou bien peut-elle, par elle-même et par elle seule, arriver à découvrir et à démontrer d'autres vérités?

La nature de la raison, sa tendance invincible, l'étude attentive de ses déductions, répondent à cette question d'une si haute importance.

La raison est une faculté de l'âme, une faculté active qui a pour objet la vérité. Or, serait-elle une faculté, une puissance active, si elle restait éternellement immobile dans le cercle étroit des premiers principes, des vérités évidentes qu'elle saisit sans démonstration, sans recherche et sans effort, comme le regard aperçoit le soleil qui resplendit à l'horizon? La raison serait donc condamnée à l'inaction, à la stérilité, à l'impuissance de la mort, si elle ne pouvait aller au delà de ces vérités essentielles.

D'ailleurs, la raison humaine tend naturellement et invinciblement à posséder la vérité. L'enfant la réclame dès le premier éveil de son intelligence, et, jusqu'à la dernière heure, l'esprit de l'homme est avide de savoir. L'ignorant le plus accablé sous la servitude des sens, le plus profondément enseveli dans l'inertie de la pensée, possède quelques vérités et veut savoir encore. Aucune intelligence ne s'arrête sur les frontières étroites des notions fondamentales et évidentes. Mais que démontrent ces désirs, cette tendance universelle, indestructible, et par conséquent essentielle, de la raison, si ce n'est la puissance, essentielle, elle aussi, de connaître, un certain nombre de vérités? Serait-ce là, en effet, une tendance sans but, un désir sans réalité, une faculté sans résultat, une puissance incapable de produire? Si la moindre faculté physique peut atteindre l'objet que lui assigne sa nature, comment cette noble faculté de l'âme serait-elle éternellement impuissante? L'intelligence de l'homme serait-elle donc condamnée, par une contradiction douloureuse et inexplicable, à ne pouvoir jamais réaliser, par ses seules

forces, les désirs invincibles et universels de sa propre nature?

L'enseignement est toujours d'une utilité incontestable; il est nécessaire au développement rapide et complet de l'intelligence; et cependant l'enseignement, quel qu'il soit, et la parole elle-même supposent cette puissance de la raison. Ils supposent nécessairement des idées déjà acquises. En effet, pour être enseigné, il faut saisir le sens des mots; et comment saisir ce sens, si l'intelligence ne possède déjà les idées exprimées par la parole? Ce qui démontre plus clairement encore cette nécessité, c'est la nature de la parole elle-même qui est un signe et qui ne peut être comprise que par sa signification. Or, la signification, le sens de telle ou telle parole est un lien, une relation établie par la volonté libre des hommes, entre la parole et l'objet qu'elle rappelle ou qu'elle exprime. Si donc celui qui entend telle ou telle parole, connaît cette relation, il arrive ainsi à la connaissance de l'objet exprimé. Si, au contraire, il ignore cette relation, la parole n'est qu'un son qui frappe l'oreille et qui ne dit rien à l'intelligence, un son incapable d'éveiller une seule pensée. L'homme arrive à saisir la signification des paroles par d'autres paroles dont il connaît déjà le sens, ou par des signes naturels qui présentent l'objet tandis que la parole est prononcée. Et ainsi, que l'intelligence d'un seul homme ou que le genre humain tout entier soit éclairé par des traditions naturelles ou par la révélation divine, cet enseignement suppose toujours la puissance de la raison d'arriver par ses seules forces à un ensemble de vérités.

Cette puissance de la raison apparaît dans une vive lumière, si nous considérons la marche qu'elle suit pour arriver à la possession de ces vérités. Parmi les premiers principes, nous trouvons ces axiomes : il n'y a pas d'effet sans cause, ou tout effet procède d'une cause suffisante; la cause est antérieure et supérieure à l'effet qu'elle produit, etc. La raison reconnaît à chaque instant l'appli-

cation de ces axiomes dans la connaissance des phénomènes physiques que les sens peuvent saisir. Les nécessités de la vie de l'homme, les périls auxquels il est exposé, les difficultés qu'il éprouve, l'obligent à rechercher la cause de ces phénomènes. Il veut connaître la nature des êtres qui l'entourent et remonter à la cause première de tout ce qui existe.

Dans les splendeurs de la création, l'intelligence humaine saisit la démonstration éclatante d'un être premier, souverain et tout-puissant. De l'universalité des effets, elle remonte à une cause universelle ; de la condition passagère des êtres qui l'entourent, elle remonte à un être nécessaire et éternel ; car, comme le dit Bossuet, « qu'un instant rien ne soit, éternellement rien ne sera. » De l'ordre et de l'harmonie admirables qui apparaissent dans les œuvres de la Toute-Puissance, des bienfaits qu'elle répand avec une profusion inépuisable, l'intelligence humaine remonte à une cause unique, inépuisable et bonne. Elle comprend que la beauté qui apparaît dans la nature ne peut être qu'un reflet de la beauté du Créateur ; et effaçant enfin toutes les limites dans lesquelles sont nécessairement renfermées les perfections des créatures, elle parvient à la connaissance de l'être infiniment parfait, du Dieu dont la gloire remplit les cieux et la terre,

La raison comprend que ce Dieu tout-puissant est le maître souverain de toutes les créatures et que l'homme, le chef-d'œuvre de ses mains, lui doit l'hommage de sa soumission, de son adoration, de sa reconnaissance et de son amour.

Si l'homme s'étudie lui-même, il aperçoit une différence profonde, évidente, entre le corps et la puissance intelligente qui le gouverne. La raison, par une expérience de chaque instant, reconnaît que cette puissance intelligente délibère et choisit. Elle voit que l'homme n'est pas isolé, que des relations, des droits et des devoirs l'unissent à ses semblables, à sa famille, à sa patrie, et elle entend la voix

de la conscience qui rappelle ces grandes lois, dont la violation ou l'accomplissement fidèle exigent des récompenses ou des châtiments. L'homme sent dans les profondeurs de sa nature que des récompenses imparfaites et finies seraient incapables de le satisfaire, qu'elles ne sauraient répondre à ses élans vers une félicité éternelle et infinie, et il reconnaît que son âme est immortelle.

C'est ainsi que, dans une lumière bien inférieure sans doute à celle de la révélation divine, et cependant avec certitude et par une démonstration rigoureuse, la raison parvient à ces hautes vérités. Abandonnés à eux-mêmes, égarés par les passions, les hommes les possèdent rarement dans leur ensemble, et cet aveuglement volontaire est déjà un châtiment.

Mais qui affirmera la valeur de la raison, qui la défendra contre toutes les attaques ? La raison humaine n'a trouvé dans les philosophes spiritualistes que d'impuissants défenseurs ; car, malgré leur désir sincère de démontrer les grandes vérités niées par le matérialisme, le doute les saisit tout à coup, il enveloppe de ses ombres les plus nobles intelligences, et, au milieu des démonstrations qu'ils essayent, il leur arrache ces aveux attristés : « Jamais la science philosophique n'atteindra le même degré de rigueur que les autres sciences ; c'est la noblesse de la philosophie d'avoir pour objet des vérités de cet ordre ; au fond il y a l'infini en elles, c'est pourquoi elles échappent à tout instrument de précision [1]. — La métaphysique n'offrira jamais cette absolue certitude que l'on trouve dans une science rigoureusement démonstrative [2]. »

Puis, entraînés jusqu'aux conclusions manifestes du scepticisme, ils nous disent que « tous les systèmes sont vrais par certains côtés, tous représentent un aspect de la vérité ». — Et, d'ailleurs, « tout en faisant la part d'igno-

[1] M. Caro, *Revue des Deux-Mondes*, 1er mars 1865.
[2] M. Janet, *Revue des Deux-Mondes*, 15 mars 1865.

rance et d'aveuglement fanatique qui se rencontrent dans les bas-fonds des écoles nouvelles, positivistes, matérialistes, etc., il faut reconnaître que tout mouvement philosophique a sa raison d'être et sa légitimité[1] ».

Comment la philosophie spiritualiste pourrait-elle défendre victorieusement la raison ? Elle a peine à se défendre elle-même. « Qu'y a-t-il aujourd'hui de plus attaqué, de plus insulté que le spiritualisme ? » s'écriait naguère avec amertume un savant professeur[2].

Ici encore, en présence des hésitations fatales, des concessions coupables de la philosophie et de son impuissance à défendre la raison, éclate, dans l'affirmation de la vérité complète, la gloire de l'Église catholique.

Cette force de la raison, l'Église l'enseigne en invoquant d'abord le témoignage de la Sagesse éternelle : « Ils sont vains tous les hommes qui n'ont pas la connaissance de Dieu et qui, de la vue des biens visibles, n'ont pu s'élever à Celui qui est, et qui, considérant les œuvres, n'ont pas connu quel était l'ouvrier..... ; car la grandeur et la beauté de la créature révèlent son auteur et le rendent visible[3]. » Selon l'auteur inspiré, il est plus facile de connaître Dieu, le maître du monde, que de connaître assez la nature pour en admirer la force et la beauté. « Ils ne méritent point de pardon, ajoute-t-il ; car s'ils ont pu avoir assez de lumière pour connaître l'ordre du monde, comment n'ont-ils pas découvert plus facilement celui qui en est le maître[4] ? »

C'est donc en suivant les traces admirables de la Toute-Puissance, que l'intelligence humaine s'élève jusqu'à Dieu. L'apôtre saint Paul affirme, dans les termes les plus clairs, que la raison est capable de connaître Dieu et quelques-unes de ses perfections, de telle sorte que ceux

[1] M. Janet, *Revue des Deux-Mondes*, 15 janvier 1866 et 15 mai 1868.
[2] Franck. Voir cette citation, les précédentes et d'autres encore dans la brochure de M. de Cossoles, l'*État actuel de l'enseignement spiritualiste*.
[3] Sap. XIII, 1.
[4] Sap. XIII, 9.

qui les ignorent sont sans excuse. Le grand apôtre menace des châtiments de la colère divine les hommes qui retiennent la vérité de Dieu captive dans l'injustice, « parce que, dit-il, ils ont connu ce qui se peut découvrir de Dieu, Dieu lui-même le leur ayant manifesté; car les perfections invisibles de Dieu, sa puissance éternelle et sa divinité sont devenues visibles depuis le commencement du monde par la connaissance que les créatures nous en donnent; de telle sorte qu'ils sont inexcusables: parce que, ayant connu Dieu, ils ne l'ont point glorifié..... En se donnant le nom de sages, ils sont devenus insensés[1] ».

Saint Paul affirme encore la puissance de la raison pour arriver à la connaissance des principaux préceptes de la loi morale qui est écrite dans le cœur de tous..... « Car lorsque les Gentils, qui n'ont pas la loi, dit-il (la loi révélée à Moïse, dont parle l'apôtre), font naturellement ce que la loi commande, n'ayant pas la loi, ils sont à eux-mêmes cette loi et ils font voir que ce qui est prescrit par la loi est écrit dans leur cœur, comme leur conscience en rend témoignage par la diversité des réflexions ou des pensées qui les accusent ou qui les défendent[2]. »

Les commentaires des Pères de l'Église ne laissent aucun doute sur le sens de ces textes, si clairs d'ailleurs par eux-mêmes[3]. Mais cette doctrine est enseignée par une autorité plus haute encore, par l'autorité du *Catéchisme du Concile de Trente*, publié par ordre de Pie V, approuvé par ce Pape et par Grégoire XIII, et appelé, dans la préface même de l'ouvrage, l'œuvre de l'Église universelle, *universalis opus Ecclesiæ*[4]. Plusieurs fois l'illustre pontife Pie IX a repoussé les erreurs opposées à cette doctrine, et le Concile du Vatican, ajoutant à ces

[1] Rom., I, 19 et seq.
[2] Rom., II, 14 et seq.
[3] Voy. les ouvrages du Père Chastel, *De la Valeur de la Raison humaine*, 3e partie, et *De l'Origine des Connaissances humaines d'après l'Écriture Sainte.*
[4] Voy. les premières paroles du *Catéchisme du Concile de Trente.*

décisions l'éclat d'un décret solennel, a enseigné que l'homme peut arriver à la connaissance de Dieu, principe et fin de toutes choses, par la lumière naturelle de la raison et le spectacle de la nature. Il distingue les vérités que la raison peut atteindre et les mystères qui ne peuvent être connus que par la révélation divine [1].

Aussi l'Église catholique, gardienne infaillible de la vérité sur la terre, a défendu la valeur de la raison humaine contre toutes les erreurs qui l'ont attaquée. Elle l'a défendue contre les hérétiques des premiers siècles, qui prétendaient que la nature est l'œuvre de Satan et que l'ordre surnaturel de la grâce seul est bon; contre Luther, qui niait l'autorité de la raison et qui enseignait que les sciences spéculatives sont des péchés et des erreurs [2]; contre Calvin, qui enseignait que toutes les facultés de notre âme sont infectées par le mal et que l'homme ne peut produire par lui-même que des actions vicieuses et des péchés [3]. Elle l'a défendue contre les jansénistes, qui accusaient d'erreur quiconque admettait qu'un bien quelconque puisse venir des seules forces de la nature, et affirmaient que toute connaissance de Dieu, même naturelle, ne peut venir que de lui, et que sans la grâce elle ne peut produire que vanité, présomption et opposition à Dieu [4]. Elle l'a défendue contre l'orgueilleuse obstination de Lamennais et, il y a peu d'années, contre des catholiques pieux et dévoués, mais qu'un zèle aveugle entraînait au delà des limites de la vérité. La Congrégation de l'Index imposait, en 1855, à l'obéissance des enfants de l'Église, parmi d'autres propositions qui atteignaient ces dernières erreurs, la proposition sui-

[1] Conc. Vatic., c. II, *De Revelatione*, et c. IV, *De Fide et Ratione*. — *De Revelatione*, can. I : *Si quis dixerit Deum unum et verum Creatorem et Dominum nostrum per ea quæ facta sunt, naturali rationis humanæ lumine certo cognosci non posse, anathema sit.*

[2] Voy. touchant la doctrine de Luther et de ses disciples, sur la valeur ou plutôt l'impuissance de la raison, PERRONE, *De locis theologicis*, part. III, sect. 1, cap. I, n 9.

[3] *Institutions*, liv. II, ch. II.

[4] Propositions condamnées de Baïus, 25e et 37e. — Proposition 41e de Quesnel.

vante : « Le raisonnement peut démontrer avec certitude l'existence de Dieu, la spiritualité de l'âme, la liberté de l'homme. La foi est postérieure à la révélation, et par conséquent elle ne peut être invoquée convenablement pour prouver l'existence de Dieu contre un athée, pour prouver la spiritualité de l'âme et sa liberté contre un disciple du matérialisme ou du fatalisme. »

Non seulement l'Église affirme la valeur de la raison humaine, non seulement elle la défend contre toutes les attaques, mais elle l'invoque sans cesse comme un moyen indispensable pour arriver à la foi. La foi a pour motif l'autorité de Dieu révélant à l'intelligence humaine les vérités auxquelles elle doit donner son assentiment volontaire et libre. Il est donc évident que l'intelligence ne peut admettre les vérités ainsi proposées, si elle n'admet d'abord l'infaillibilité de Dieu et le fait de la révélation. Mais qui donnera à l'homme la connaissance de l'autorité infaillible de Dieu, qui démontrera le fait de la révélation, si ce n'est la raison elle-même ? Nous opposera-t-on que la connaissance de ces deux vérités fondamentales repose sur le témoignage de la révélation et sur la foi ? Mais c'est reproduire la même difficulté sans la résoudre ; car nous demanderons quelles sont les preuves de cette nouvelle révélation. D'ailleurs, comment démontrerez-vous à un incrédule l'obligation d'admettre les dogmes chrétiens, sinon en lui démontrant que ces dogmes doivent être crus avec une invincible certitude, si ce n'est par ces preuves du fait de la révélation que la théologie catholique appelle les *préambules de la foi et les motifs de crédibilité ?* « Personne ne croit, dit saint Augustin, une vérité quelconque, à moins qu'auparavant il ne juge qu'il doit croire[1]. » Et saint Thomas d'Aquin ajoute : « L'homme ne croirait pas s'il ne voyait qu'il faut croire ou à cause de l'évidence des signes ou pour tout autre motif[2]. »

[1] *Nemo credit aliquid, nisi priùs cogitet esse credendum.*
[2] IIª IIæ, q. 1, art. 4.

Que fait l'Église par la science et le génie de ses docteurs et de ses apologistes? Que fait-elle depuis saint Justin, saint Irénée et Tertullien jusqu'à saint Bernard, et de saint Thomas d'Aquin à Châteaubriand, Gerdil, de Maistre et Lacordaire? Que fait-elle partout et tous les jours dans l'enseignement de ses plus humbles apôtres, sinon établir par les forces de la raison la divinité de la foi chrétienne et l'obligation de soumettre toutes les intelligences à son joug glorieux et doux? Que sont les ouvrages immortels du docteur angélique, du prince des théologiens, que sont les Sommes théologique et philosophique de saint Thomas d'Aquin, sinon l'invocation perpétuelle de la raison pour démontrer son harmonie avec toutes les vérités de la foi, et les placer ainsi dans de telles clartés que la raison ne peut les mépriser qu'en s'insultant elle-même?

L'incrédulité nous dit que l'Église catholique outrage et abaisse la raison humaine, et partout l'Église catholique fait plus que défendre la raison et venger son autorité : elle proclame sa divine origine.

Les vérités premières et nécessaires ne relèvent point des individualités intelligentes; chaque intelligence les perçoit isolément et, pour ainsi dire, à son insu. Hier nous n'étions pas encore, et la vérité existait. Demain nous ne serons plus, et la vérité n'en sera ni moins vivante ni moins belle. Il est certaines vérités que tous les hommes perçoivent et qui s'imposent à tous avec une autorité supérieure. Ils ne se sont point entendus, ils n'ont pu s'entendre. N'y aurait-il aucun esprit qui pût les affirmer ou les connaître, qu'elles n'en subsisteraient pas moins, nécessaires, immuables, éternelles. Donc, il y a une raison supérieure et universelle, source où s'abreuvent toutes les intelligences. Ce fait réel doit avoir un principe réel; ce phénomène universel, une cause universelle; ce phénomène indépendant de toutes les intelligences finies, une cause plus élevée que toutes les intelligences. Donc,

il existe une raison origine de toutes les raisons finies, source de toutes vérités, lumière des intelligences, lien commun de tous les êtres : c'est la raison universelle [1].

Mais quelle est cette raison supérieure et universelle ? Écoutez : « *Au commencement était le Verbe, et le Verbe était en Dieu, et le Verbe était Dieu. En lui était la vie, et la vie était la lumière des hommes... Il était la vraie lumière qui illumine tout homme venant en ce monde* [2]. »

« Nous comprenons, dit saint Augustin, qu'il y a quelque chose qui remplit et réalise parfaitement l'idée de cette unité que nous retrouvons dans toutes les existences. quelque chose qui est cette unité elle-même ; et cette unité, c'est la vérité, c'est le Verbe dans le principe et Dieu en Dieu [3]. » — « La lumière de la raison, dit saint Thomas d'Aquin, par laquelle nous connaissons les principes de la vérité, est une lumière que Dieu répand en nous. C'est une image de la vérité incréée qui se réfléchit en nous [4]. La certitude de la raison vient d'une lumière que Dieu nous donne intérieurement et par laquelle Dieu parle en nous [5]. La lumière de la face de Dieu rayonne sur nous, dit le prophète ; c'est la lumière de la raison naturelle qui est l'image de Dieu [6], La lumière naturelle mise dans notre âme est l'illumination de Dieu [7]. »

C'est la même doctrine que Bossuet expose, avec la puissance de son génie, dans son traité de la *Connaissance de Dieu et de soi-même* [8], et Fénelon, dans des pages immortelles qu'il faudrait citer tout entières. Après avoir distingué deux raisons : l'une, imparfaite, prévenue, précipitée, sujette à s'égarer : l'autre, supérieure, parfaite, éternelle et immuable; Fénelon s'écrie : « Où est

1 Balmès, *Philosophie fondamentale*, liv. IV, ch. II et XXV.
2 Joan., I, 1, 4, 9.
3 *De Vera Relig.*, c. XXXVI.
4 *De Veritate*. q. 2, art. 1.
5 *Ibid.*
6 *Comment. in Paulum.*
7 Ia IIæ, q. 9, art. 1.
8 Ch. IV, nos 5 et 9.

cette raison parfaite qui est si près de moi et si différente de moi? Où est-elle? Il faut qu'elle soit quelque chose de réel, car le néant ne peut être parfait ni perfectionner les natures imparfaites. Où est-elle cette raison suprême? N'est-elle pas le Dieu que je cherche [1] ? »

Mais cette vue de la lumière de Dieu n'est pas la vue directe de l'essence divine [2]. Saint Thomas l'appelle, d'après saint Paul, vision dans un miroir [3]. Elle est donc absolument distincte de la vue de la lumière de Dieu en Dieu, qui est la vision par essence [4], ou la vision du ciel.

« Sans doute, dit saint Thomas d'Aquin, quand on voit, par la raison, des vérités certaines, immuables, éternelles, qui dès lors sont au-dessus de nous, on peut dire qu'on les voit en Dieu, puisque nous ne connaissons rien que par sa lumière et que la raison est une participation de cette lumière; car, dit saint Augustin, ces spectacles intelligibles ne nous deviennent visibles qu'illuminés par leur soleil qui est Dieu. Mais, de même que dans le monde du corps, pour voir les objets sous le soleil, il n'est pas nécessaire de voir la substance et le globe du soleil, de même, pour cette vision intellectuelle par la raison, il n'est pas nécessaire de voir l'essence de Dieu [5]. »

## II

Comme la raison, la volonté est une des plus nobles facultés de l'âme. Elle est cet attrait, cette inclination, ce

[1] *Traité de l'existence de Dieu*, I et V.

[2] La doctrine que nous repoussons ici est la doctrine de Malebranche, renouvelée par les ontologistes. — Cette doctrine a été jugée par la sacrée Congrégation du Saint-Office, le 18 septembre 1861, et la même Congrégation, par ordre de notre Saint-Père le Pape Pie IX, a repoussé, le 7 avril 1870, une fausse interprétation de cette décision. — Voy. l'ouvrage du P. Liberatore, *Della conoscenza intellettuale*, et la brochure du P. Kleutgen, l'*Ontologisme jugé par le Saint Siège*. — Il n'est pas inutile peut-être d'observer que Bossuet et même Fénelon n'ont pas toujours échappé complètement à l'influence de Malebranche.

[3] *Visio specularis*.

[4] *Cognitio per essentiam*.

[5] Ia, q. 12, art. 11.

mouvement, qui nous portent vers tout ce qui est bon, désirable, au point de vue intellectuel et moral. L'homme affirme son intelligence quand il dit : Je pense, je connais ; il affirme sa volonté quand il dit : Je veux, je désire, j'aime. L'intelligence produit la pensée, la connaissance, la science ; la volonté produit l'amour, et la volonté est par l'amour la grande impulsion de toute vie. Aveugle par elle-même, elle est raisonnable sous l'influence de l'intelligence qui lui montre les biens qu'elle peut désirer, lui indique la voie qu'elle doit suivre et les règles qu'elle doit observer. La volonté, à son tour, agit sur l'intelligence : elle l'arrête, la fait reculer devant la vérité souvent douloureuse, lui impose les entraves et les ténèbres des passions, ou bien elle la presse, la rend plus active et plus puissante et la fait pénétrer, par des efforts généreux, au sein des plus célestes clartés.

Si la grandeur et la puissance de l'intelligence humaine se mesurent aux vérités qu'elle découvre et qu'elle démontre, la vraie grandeur et la plus haute puissance de la volonté est d'atteindre, par delà tous les biens passagers, imparfaits et périssables, le bien suprême, éternel, infini. La volonté tend à l'union avec le bien qu'elle désire ; et plus ce bien est élevé, plus la volonté elle-même s'élève et se perfectionne. L'âme tout entière s'abaisse, s'obscurcit et se dégrade quand la volonté l'entraîne vers les êtres placés au-dessous d'elle ; mais elle s'illumine, elle se transfigure, quand elle monte vers le bien infini qui est sa fin suprême et le lieu de son repos dans le bonheur.

La grandeur de la volonté humaine réside surtout dans le don de la liberté. Mais la liberté a été niée, comme la raison, par la philosophie incrédule. L'année dernière, en réfutant le matérialisme contemporain, nous avons donné de ces négations les preuves les plus claires. Nous pourrions multiplier les citations ; mais toute cette honteuse doctrine peut se résumer dans ces paroles : « Le langage et le style, les bonnes actions et les crimes sont

des conséquences nécessaires, en proportion directe avec des causes inéluctables [1]. Dans les grands courants historiques, il n'y a, comme partout, que des problèmes de mécanique [2]. »

Et pourtant, que la liberté soit un des plus nobles attributs de l'âme, qu'elle soit la condition nécessaire de la grandeur morale, c'est ce qui n'est pas contestable. « La liberté, a dit saint François de Sales dans son profond et naïf langage, la liberté, c'est la vie du cœur, c'est la plus noble pièce que l'homme possède [3]. » Cette faculté est entourée d'une telle clarté qu'elle est placée par son évidence même au-dessus d'une démonstration rigoureuse. « Je soutiens, dit Fénelon, que notre libre arbitre est une de ces vérités dont tout homme qui n'extravague pas a une idée si claire que l'évidence en est invincible... Voilà, dit saint Augustin, une vérité pour l'éclaircissement de laquelle on n'a aucun besoin d'approfondir les raisonnements des livres ; c'est ce que notre nature crie, ce qui est empreint au fond de nos cœurs par la libéralité de la nature ; c'est ce qui est plus clair que le jour ; c'est ce que tous les hommes connaissent depuis l'école où les enfants apprennent à lire jusqu'au trône du sage Salomon ; c'est ce que les bergers chantent sur les montagnes, ce que les évêques enseignent dans les lieux sacrés et ce que le genre humain annonce dans tout l'univers [4]. »

Qui donc, en effet, n'entend le témoignage irrécusable de sa conscience ? Qui ne constate, par une démonstration de chaque jour et de chaque instant, qu'il peut choisir entre tels ou tels actes ? Qui ne reconnaît la différence profonde, essentielle, entre les actes réfléchis et libres, et d'autres actes qu'il ne peut ni prévoir ni diriger, et qui échappent par conséquent à toute responsabilité ? Qui donc ne déli-

[1] Moleschott, *La circulation de la vie*, tome II.
[2] Taine, *Histoire de la littérature anglaise*.
[3] Sermon pour la fête de saint Augustin.
[4] Fénelon, *Lettres sur divers sujets de métaphysique*, lettre II, chap. III.

bère et n'apprécie attentivement les motifs qu'il a d'agir ou de ne pas agir ? Quel homme ne recourt aux lumières et à l'expérience de ses frères pour résoudre ses doutes et incliner enfin sa volonté vers le parti qui paraît préférable ? Ici encore, les adversaires les plus audacieux de la liberté sont condamnés à une perpétuelle contradiction. En effet, aucun d'entre eux n'admet que ces négations de la liberté justifient l'épouse qui le trahit, le fils qui se révolte et qui imprime à son nom le stigmate du déshonneur, l'ami qui l'abandonne, le puissant qui lui ravit l'héritage de ses pères ou la fortune qu'il a acquise par les travaux de sa vie entière.

Mais pourquoi insister sur une vérité éclatante comme la lumière du jour ? D'ailleurs, toutes les preuves que nous avons opposées au matérialisme établissent avec la même force l'existence de la liberté morale. Nous l'avons dit avec le simple bon sens : si la liberté n'existe pas, il n'y a ni responsabilité, ni droit, ni devoir, ni loi, ni moralité, ni liberté civile, ni société, ni civilisation possibles. Si la liberté n'existe pas, le remords est une faiblesse d'esprit et la plus absurde de toutes les superstitions ; toute législation, toute magistrature, toute organisation sociale, deviennent une tyrannie sacrilège ; l'affection, l'honneur, la vertu, le mérite, des formules qui n'ont plus de sens ; le témoignage de tous les peuples et de tous les siècles, un perpétuel mensonge. L'avenir appartient au règne abrutissant d'une dégradation universelle, et il n'y a plus sur cette terre que les petits et les faibles, victimes sans mérite et sans espoir, et les forts et les heureux, qui peuvent les broyer sans hésitation et sans pitié sous le char de leur fortune.

Aussi l'Église catholique a flétri de ses condamnations et foudroyé de ses anathèmes toutes les erreurs qui se sont attaquées à ce dogme fondamental de la liberté humaine. Dès les premiers siècles, elle repoussait de son sein les hérétiques, qui expliquaient toutes les actions

humaines par l'influence de deux principes, le principe du bien et le principe du mal. Elle condamnait, au cinquième siècle dans les conciles d'Arles et de Lyon, au onzième dans le concile de Mayence, au douzième par la voix de saint Bernard et l'autorité du concile de Sens, les hérétiques qui enseignaient que Dieu ne veut sauver que les prédestinés et que l'homme ne peut résister à la grâce. Elle a frappé de ses sentences le protestantisme, qui nie l'existence du libre arbitre[1]. Elle a condamné, dans des temps plus rapprochés de nous, les Jansénistes, qui reproduisaient les mêmes doctrines. Elle combat aujourd'hui encore ces antiques erreurs qui renaissent de leurs cendres.

L'Église seule maintient, au milieu de toutes les variations de la philosophie humaine, la notion fondamentale de la liberté. Elle affirme que la liberté morale n'est pas, dans son essence, la faculté de faire le mal, mais qu'elle est la faculté de choisir les moyens d'accomplir la loi imposée par la raison et par l'autorité de Dieu, et de parvenir ainsi à la fin dernière de l'homme. Comme la perfection de l'intelligence ne consiste point à déduire, des principes, des conclusions illégitimes ; de même le choix des moyens qui éloignent l'homme de sa fin nécessaire est une imperfection de sa liberté morale[2].

L'Église enseigne que les efforts constants de l'homme doivent le rapprocher sans cesse de la perfection de sa liberté et le faire parvenir, par la vérité et la justice, à ces victoires dont parlait le Fils de Dieu quand il disait : « Si vous demeurez dans l'observation de ma parole, vous serez véritablement mes disciples : et vous connaîtrez la vérité, et la vérité vous rendra libres[3]. »

[1] Concile de Trente, sess. 6, can. 5 et 6. Voy. le livre de Luther intitulé : *Du Serf Arbitre, De Servo Arbitrio*, dans lequel se trouve cette phrase qui résume sa doctrine : *Tout ce que nous faisons est fait, non par le libre arbitre, mais par une pure nécessité : Quidquid fit a nobis, non libero arbitrio, sed mera necessitate fieri.*

[2] Saint Thomas, Ia, q. 82, art. 8. — Q. 87, art. 2, *et alibi.*

[3] Joan., VIII, 31 et 32 : *Si vos manseritis in sermone meo, vere discipuli mei eritis : et cognoscetis veritatem, et veritas liberabit vos.*

Elle seule, sur cette terre, combat sans merci et sans trêve les passions qui amoindrissent la liberté, les défaillances honteuses qui détruisent la virilité des caractères, l'énergie des âmes, et courbent l'homme sous des chaînes plus lourdes et plus funestes que tous les fers forgés par la main des tyrans.

Mais l'âme humaine possède encore d'autres facultés admirables. La mémoire lui rappelle les connaissances et les faits du passé ; l'imagination parcourt tous les temps, pénètre dans l'avenir le plus lointain; elle groupe les images sombres ou brillantes que l'intelligence a contemplées, trace de merveilleux tableaux et souvent entraîne à sa suite l'âme tout entière vers des mirages qui la séduisent[1].

Au-dessus de ces régions inférieures et obscures où l'âme touche, pour ainsi dire, de plus près au corps et à la matière, et où elle subit toujours, dans une certaine mesure, la domination des sens, quelle clarté, quelle beauté, quelle puissance ! L'âme est un monde plus vaste et plus noble que cette terre que nous foulons aux pieds, plus étendu et plus admirable que les cieux où la science découvre ces astres et ces soleils que seul le regard de Dieu a pu compter. C'est un monde où tout vit, où tout s'émeut, où tout s'ébranle au moindre souffle qui passe, sous l'influence d'une parole, sous le rayonnement d'un regard, devant un sourire ou sous une larme.

Ce monde de l'âme humaine, c'est en vain que vous essayerez de l'explorer de telle sorte que pour vous il n'ait plus de secrets. Tout à coup, voici des espaces immenses que vous ne soupçonniez pas, des déserts arides sur lesquels passe le vent du désespoir, ou des régions douées d'une fécondité merveilleuse ; voici des barrières qui vous

[1] Dans le langage rigoureusement philosophique, la mémoire est la faculté de reproduire et de reconnaître les connaissances antérieures. L'imagination est la faculté de retenir, de reproduire et de reconnaître les images des objets sensibles et d'en composer des images nouvelles d'objets qui n'ont pas été perçus par les sens.

arrêtent et des abîmes que vous ne pouvez franchir ; voici les flots amers de la tristesse et les sources intarissables des joies que vous n'espériez plus ; voici des horizons nouveaux, sombres ou resplendissants, qui s'étendent devant votre regard ébloui ou désolé.

Mais si vous voulez connaître la grandeur de l'âme, étudiez ses désirs et ses aspirations. De même que le fils des nobles races conserve dans le travail obscur et dans la pauvreté un souvenir et comme un reflet de la gloire de ses pères, ainsi l'âme de l'homme a, dans ses profondeurs mystérieuses, des désirs insatiables, des aspirations sans limites, des espérances que toutes les déceptions, que toutes les abjections et les douleurs ne peuvent éteindre.

Prêtez l'oreille, entendez les regrets de la philosophie antique, les accents attristés des plus hautes intelligences. Écoutez, à travers les bruits de l'histoire, les vœux impatients des peuples ; mettez la main sur le cœur du dernier des hommes, écoutez les gémissements de toutes les âmes : elles désirent ce qui est grand, ce qui est beau, ce qui est éternel.

Demandez à votre âme ce qu'elle veut, car elle veut quelque chose ; ce qu'elle attend, car elle attend toujours ; ce qu'elle espère, car elle espère même contre toute espérance. Quoi ! ni le plaisir, ni la fortune, ni la gloire, ni les acclamations de la foule, ne sauraient la satisfaire ! Donnez-lui plus encore ; répondez à toutes ses aspirations et réalisez tous ses vœux : elle a les richesses, donnez-lui la gloire ; elle a le talent, donnez-lui les illuminations du génie ; elle a les trésors de la science, donnez-lui l'entraînement et le prestige de la parole ; elle a les joies des affections fortes et pures, donnez-lui l'éclat de la renommée. Épuisez la terre et le temps ; jetez dans cet abîme tous les trésors et tous les bonheurs de ce monde, c'est en vain : évidemment, l'infini seul peut le remplir, parce que l'âme est faite pour l'infini.

Ces aspirations et ces désirs ont été de tous les temps :

la poesie et la philosophie païenne l'attestent, comme l'histoire de tous les peuples. Mais jamais ils n'ont été aussi universels, aussi ardents, aussi insatiables qu'à notre époque. Jamais les cœurs n'ont fait entendre des protestations plus émouvantes sur la vanité de tout ce qui passe, de tout ce qui meurt; jamais le cœur de l'homme n'a fait entendre de tels gémissements ; jamais la terre n'a paru si etroite, les cieux aussi vides et aussi sombres, jamais les jouissances n'ont été aussi impuissantes et aussi amères. L'âme de l'homme va plus vite que les convois qui dévorent l'espace, que la foudre qui porte sa parole aux extrémités du monde ; elle va plus loin que les astres dont elle soupçonne l'existence, mais dont la lumière n'est point arrivée jusqu'à nous, et notre siècle peut s'écrier avec un de ses plus grands poètes : « *Malgré moi, l'infini me tourmente.* »

La vanité de nos joies n'affirme pas seule la grandeur et les destinées de nos âmes ; ce qui les révèle plus manifestement encore, c'est le témoignage et la puissance de la douleur. Bien des douleurs, en effet, s'ajoutent à ce désenchantement qui saisit le cœur tout entier quand il a touché aux rivages qui apparaissent de loin si brillants et si fortunés, et quand il atteint en quelques jours ou en quelques heures les limites extrêmes de tout bonheur fini. Mais la douleur, qui devrait éteindre toutes nos espérances et nous ecraser dans la poussière, cette douleur, au contraire, ranime et enflamme tous nos désirs; elle illumine notre vie ; elle agrandit les âmes, les élève, les purifie et les transfigure. Cette verge de la douleur, mille fois plus puissante que la verge du prophète, fait jaillir dans les angoisses du patriotisme, dans l'oppression de la vérité, de la liberté et de la justice les hautes pensées, les sentiments heroïques et les flots d'une incomparable éloquence. Elle est la condition de la vertu, l'instrument et le signe providentiel de toutes les grandes missions. Nul cœur n'est vraiment pur et vraiment fort s'il n'est marqué de

son sceau ; nulle tête n'est vraiment féconde et glorieuse si elle n'est couronnée de son auréole.

C'est la douleur qui appelle l'âme au-dessus de l'esclavage des sens, au-dessus de la domination des passions mauvaises. Elle lui dit, comme cette voix qui parlait au patriarche sous le ciel de l'Orient : *Egredere, egredere ;* sors de la poussière de ce monde, des ombres qui l'enveloppent, de cette famille humaine qui marche au fond des basses vallées ; sors de la maison de tes pères, de cette maison qui tremble comme la tente du pasteur sous le vent du désert ; *egredere,* sors de cette patrie étroite du temps ; sors de ce qui est naturel, humain, périssable, et va dans la terre que je te montrerai, dans la terre de la lumière, du sacrifice et de la vraie grandeur.

Qui donc n'a entendu cette voix? Qui n'a tressailli à cet appel divin de la douleur? Et qui donc alors n'a pas compris et la noblesse de son âme et la grandeur infinie de ses destinées ?

Cette transfiguration des âmes par la douleur, la philosophie antique l'avait pressentie, et l'humanité la contemple, depuis dix-neuf siècles, sur le front du Fils de Dieu et sur le visage de ses saints. Une expérience de chaque jour lui révèle que tout ce qui fait descendre l'âme des hauteurs de la vertu, de la générosité et du sacrifice, détruit cette beauté divine ; et que toute âme qui oublie ses destinées pour s'ensevelir dans la boue de cette terre, est au regard de la raison elle-même, abaissée, obscurcie et souillée. Car nous n'invoquons pas, en ce moment, le témoignage de la vérité révélée : nous interrogeons le cœur de l'homme et l'éclat des faits qui s'imposent à toute intelligence.

Mais, en présence de ces grandeurs attestées par tous les battements du cœur de l'homme, par tous les efforts incessants de sa pensée ; en présence de ces témoignages de l'humanité entière, que fait l'incrédulité contemporaine, que nous offre-t-elle pour satisfaire ces désirs et réaliser ces espérances ? « Ceux-là seuls arrivent à trouver le

secret de la vie, dit-elle, qui savent étouffer leur tristesse et se passer d'espérance[1]. » Que sont les facultés de l'âme selon cette science du progrès et cette philosophie de la dignité humaine? « Perception se dit de toute modification éprouvée par les masses centrales du système nerveux[2] ». L'amour « est un ensemble de phénomènes cérébraux[3] ». L'homme est abaissé au rang des animaux, « car il y a passage entre les deux raisons, la raison humaine et la raison animale[4] » ; et la plus grande découverte de la science moderne est « que l'homme descend des grands singes : leurs facultés sont de même nature et ne diffèrent que par le degré[5] ». Il faut citer encore ce texte vraiment prodigieux, qui démontre en même temps et l'élévation des pensées et la charité de ces étranges philosophes : « Plusieurs des assertions de nos adversaires, dit Hackel, attestent d'une manière étonnante un manque d'idées naturelles, claires et nettes, en même temps que de liaison dans la pensée; et elles placent ainsi positivement leurs auteurs *au-dessous des chiens, des chevaux, des éléphants les plus intelligents ; car ces bêtes,* POUR LA PLUPART, *n'ont pas leur horizon borné par toutes ces hautes montagnes de dogmes et de préjugés qui, chez le plus grand nombre des hommes, vicient, dès la jeunesse, les lois de la pensée; en sorte que nous trouvons souvent* DANS LES BÊTES *des jugements plus justes et plus naturels qu'on n'en rencontrerait même chez les savants*[6]. »

Qu'il est doux, qu'il est consolant d'entendre, après de tels blasphèmes, l'enseignement de la foi chrétienne ! Non seulement l'Église catholique repousse avec mépris toutes ces doctrines abjectes, non seulement elle répond par le bonheur et les visions du Ciel à toutes les aspirations de

[1] Renan, *Livre de Job*, préface.
[2] Littré, *Dictionnaire de Médecine*, art. *Perception*.
[3] Ibidem, art. *Amour*.
[4] Ibidem, art. *Raison*.
[5] About, *Progrès*, pag. 17.
[6] Hackel, *Gen. morphologie*, t. II, p. 436; Berlin. 1866, cité par Mgr Bougaud, dans son ouvrage : *Le Christianisme et les temps présents*.

l'âme; mais elle voit dans cette âme le reflet de la beauté divine et l'image de la Trinité adorable.

Comme Dieu est un acte infini, un acte unique et éternel, d'une fécondité et d'une puissance qui ont créé tous les êtres et qui les gouvernent, ainsi l'âme est une puissance active et féconde: elle agit, elle dirige et gouverne le corps tout entier : elle en est la lumière, l'ordre et la vie. Comme Dieu, l'âme est spirituelle et inaccessible aux sens ; elle est présente partout dans le corps qu'elle informe et qu'elle anime. L'âme a dans ses facultés une image de l'immensité de Dieu ; par le souvenir, elle est présente dans le passé : elle est dans ce moment imperceptible du temps qui nous échappe ; elle pénètre dans les vérités éternelles, immuables, qui sont comme la source de sa raison ; et nulle époque, si éloignée qu'elle soit dans les ombres de l'avenir, ne peut arrêter son essor. Enfin, sous ses actes multiples, sous ses pensées et ses désirs qui passent, l'âme reste, image du Dieu qui est immuable dans la manifestation perpétuelle de sa puissance créatrice.

Élevons-nous encore sur les ailes de la théologie catholique et admirons dans notre âme l'image de la Trinité : « Je voudrais, dit saint Augustin, je voudrais que les hommes apprissent à voir en eux-mêmes ces trois choses : l'être, la connaissance et la volonté. Je suis, je sais, je veux. Je suis un être qui sait et veut. Je sais que je suis et aussi que je veux ; et je veux être, et je veux savoir. Quelle inséparable vie en ces trois ! une seule vie, une seule âme, une seule essence en ces trois distinctions... Ces trois termes sont inséparables, et cependant chacun des trois est ma substance, et les trois sont une seule substance.... Lorsque l'âme connaît et aime, son verbe tient à elle par l'amour. Et parce qu'elle aime sa connaissance et connaît son amour, il s'ensuit que le *verbe* est dans son *amour*, et l'un et l'autre dans *celui* qui aime et qui parle[1]. »

[1] *Conf.*, lib. XIII, cap. XI. — *De Trinit.*, lib. IX, cap. V et X.

« L'éternelle et bienheureuse Trinité, ajoute saint Bernard, le Père, le Fils et l'Esprit-Saint, Dieu unique, à la fois *puissance* suprême, suprême *sagesse*, suprême *bonté*, a créé à son image et à sa ressemblance une trinité qui est l'âme raisonnable, mettant en elle cette trace de la souveraine Trinité : la *mémoire*, la *raison* et la *volonté*[1]. »

« Les trois personnes divines, dit encore saint Thomas, sont distinctes, en ce que le *verbe* est engendré par le principe qui parle, et que l'*amour* procède du verbe et du principe, comme lien des deux. Dans la créature raisonnable, où le verbe s'engendre dans l'intelligence, et où l'amour procède de la volonté..., où se trouve le *principe* du verbe, et le *verbe*, et l'*amour*..., on peut dire qu'il y a l'image de la Trinité incréée[2]. »

Mais que font le christianisme et l'Église pour répondre à ce sublime enseignement ? Ouvrez l'Évangile : c'est le livre des âmes, c'est le chant le plus doux, le plus étonnant, pour célébrer cette grandeur, cette noblesse des âmes rachetées au prix d'un sang divin. Le christianisme et l'Église ont révélé à l'humanité l'amour des âmes, amour supérieur, évidemment surhumain et qui ne peut descendre que du cœur même de Dieu. Nous pouvons dire que l'amour des âmes est, dans le christianisme, le centre de la doctrine, le but de tous les efforts, l'inspiration de toutes les œuvres. Ouvrez l'Évangile : qu'il s'agisse des petits enfants dont les anges voient la face du Père qui est dans les cieux, des pécheurs que le Fils de Dieu appelle de préférence aux justes, du scandale qu'il frappe de ses anathèmes ; ce sont toujours les âmes que poursuit le divin Pasteur, le Rédempteur, l'adorable Maître. Pour-

[1] *Serm.*, parv. I.

[2] Ia, q. 93, art. 7 c. — Tous les saints Pères ont développé cette haute doctrine. Nous pouvons citer : saint Irénée, liv. V, cap. XI et XVI : saint Athanase, orat. IV *Contra Arianos ;* saint Grégoire de Nysse, orat. XVI ; saint Grégoire de Nazianze, orat. XII ; saint Jean Chrysostôme, homil. XIII ; Pierre Chrysologue, serm. 128.

quoi ces abaissements ineffables à Bethléem, cet exil sur la terre de l'idolâtrie, les concerts des anges, l'appel des bergers, l'adoration des rois de l'Orient? Pourquoi ces prodiges de la parole et de la puissance divines, et ces prodiges plus étonnants encore de la miséricorde et de l'amour infinis? Pourquoi ces outrages et ces douleurs, cette couronne d'épines et cette croix sanglante, les angoisses de la dernière heure et cette mort infâme, sinon pour éclairer, appeler, toucher et sauver les âmes?

Et les apôtres vont prêcher, souffrir et mourir pour accomplir la mission de leur maître, pour annoncer l'Évangile à toute créature, pour enseigner toutes les nations. Et dans l'Église qu'ils ont fondée par leur parole et par leur sang, sa hiérarchie, son autorité, les sacrements qui lui ont été confiés, ses défaites et sa gloire, le sang de ses martyrs et le dévouement de ses vierges, les luttes de ses pontifes et les travaux immortels de ses docteurs, l'apostolat héroïque de ses missionnaires et les œuvres incomparables de sa charité, tous ces trésors, toutes ces forces divines, ont-ils d'autre but que le salut des âmes rachetées par le sang du Fils de Dieu?

Enlevez à l'Évangile, au christianisme, cette doctrine de la grandeur des âmes ; éteignez, au sein de l'Église, le feu de cet amour, et l'Évangile, l'Église, le christianisme sont anéantis.

La sainte Église, placée sur des hauteurs que la philosophie humaine n'atteindra jamais, nous enseigne que tout ici-bas est pour les âmes, tout pour donner à Dieu des élus, tout, dans l'existence des hommes, dans la vie des peuples et dans l'histoire de l'humanité.

Le malheur qui frappe à toutes les portes et qui franchit le seuil de toutes les demeures, les amitiés qui s'en vont, les joies qui s'évanouissent, les espérances qui s'éteignent, les séparations déchirantes qui laissent après elles le vide, le froid et la nuit, les gémissements de tous les cœurs brisés, que nous veulent toutes ces douleurs,

sinon élever, purifier nos âmes, les détacher de cette terre pour les éclairer et les sauver?

Et dans les mystères douloureux de notre époque, pourquoi ces désastres qui ne s'étaient jamais vus, ces ruines encore fumantes, ces victoires de l'erreur et du mal, ces frémissements des peuples qui mugissent sous le souffle de la révolution, comme l'océan sous l'ouragan déchaîné, ces défaillances honteuses, ces illusions qui, à chaque instant, menacent de nous jeter aux abîmes, ces haines qui s'agitent dans les bas-fonds, cet aveuglement des multitudes enivrées du vin de la colère et prises de je ne sais quelle rage de détruire, ces liens si faibles et toujours prêts à se briser, cette union que tous appellent de leurs vœux et que tous repoussent par leurs paroles et par leurs actes? Pourquoi cet égoïsme incapable de sacrifier ses ressentiments ou ses préférences au salut de la patrie, cette hésitation des conducteurs des peuples, qui sentent que tout échappe de leurs mains tremblantes, cette histoire lamentable d'hier, ces incertitudes qui pèsent sur toutes les âmes, ces terreurs d'un avenir que nul ne peut prévoir et que tous interrogent d'un regard troublé, ces infortunes, enfin, que nous veulent-elles et pourquoi sommes-nous écrasés sous leur poids? Descendons-nous sans espoir au tombeau? Et sommes-nous les victimes d'une puissance sans pitié? Non, mille fois non. Malgré toutes ces ténèbres, par les coups de foudre de sa justice et par toutes les révélations de son autorité souveraine, Dieu cherche les âmes, il les aime, il veut les sauver; et en sauvant les âmes, il sauve les nations et les sociétés.

Ah! je comprends avec ma raison, je comprends avec mon cœur qu'il doit en être ainsi! J'entrevois ces clartés, je comprends que Dieu est infiniment puissant et infiniment bon, qu'il veut ainsi ramener à la vérité la volonté libre de l'homme, qu'il veut ramener à la régénération et au salut les nations qui s'égarent. Je comprends que cette admirable doctrine de l'Église catholique, c'est la

vraie et grande philosophie de l'histoire, c'est la force dans nos luttes et l'espérance dans nos malheurs.....

Mais c'est assez. C'est assez pour toute intelligence qui ne veut point opposer à l'éclat de la vérité une criminelle obstination.

Nous avons établi par des preuves irrécusables la puissance et la grandeur de l'âme humaine. Nous avons émontré que l'âme est grande et puissante par la raison, par la volonté libre, par sa ressemblance avec Dieu, par ses aspirations qui bravent la douleur et la mort, qui épuisent d'un trait toutes les joies périssables et qui vont spontanément et invinciblement à l'immuable et à l'infini.

En face des négations de la libre pensée, nous avons fait entendre les affirmations du bon sens et de la foi chrétienne. Toutes ces puissances et toutes ces grandeurs, l'erreur les nie avec une audace satanique; toutes ces puissances et toutes ces grandeurs, l'Église les proclame et les défend avec une foi sans défaillance et un invincible amour.

Et maintenant, je me retourne vers les adversaires de la sainte Église, j'oublie un instant que je suis chrétien, je m'adresse à leur intelligence, à leur conscience, à leur bonne foi : je leur demande où est la dignité, où est le progrès, où est le principe capable de régénérer les peuples et de sauver nos sociétés qui périssent; je leur demande où est la doctrine qui mérite l'adhésion de tous et à laquelle nous devons soumettre notre intelligence, notre cœur, notre vie tout entière.

Mais qui ne le sent dans les profondeurs de sa conscience? Qui ne le sait par l'inspiration du simple bon sens? La vérité n'abâisse pas, la vérité ne déshonore pas, la vérité ne dégrade pas, la vérité ne peut pas être la négation universelle et l'inévitable abjection ; la vérité éclaire, elle purifie, elle élève, elle anoblit ; la vérité transfigure, dans la gloire et la force, les hommes et les nations.

Et cette vérité, qui pourra le contester? elle est dans le

LIBRARY

christianisme : elle est dans l'Église catholique qui est restée depuis dix-neuf siècles l'apôtre sublime et l'héroïque défenseur de toutes les grandeurs humaines. La vérité est là, elle n'est nulle part ailleurs.

Ah! je vous en supplie, disciples et propagateurs de la science matérialiste et athée ou de la philosophie spiritualiste et manifestement impuissante, sur ce terrain de la sincérité, de la loyauté et de l'honneur, sur ce terrain où je descends avec vous, je vous en supplie, répondez-nous....

Laissez-moi vous le dire, vous n'échapperez pas aux étreintes de la vérité... Nierez-vous ce contraste frappant, cette opposition éclatante entre les doctrines que nous repoussons et les enseignements de la foi catholique? Mais notre démonstration tout entière, les textes évidents, les faits de l'histoire contemporaine, vous répondent et vous apportent des témoignages dont vous n'amoindrirez jamais la valeur.

Vous retournerez-vous vers l'autre pôle de la question! Nierez-vous les caractères inaliénables, essentiels, évidents de la vérité? Mais le bon sens universel, le cri de toutes les consciences, condamneraient cette suprême folie.

Que reste-t-il donc, sinon reconnaître la vérité, l'embrasser, la proclamer et la défendre, et offrir à l'Église catholique une soumission filiale et un dévouement sans limite?

Vous, Nos Très Chers Frères, vous qui jusqu'à ce jour, peut-être, avez montré trop d'indifférence en présence de ces doctrines corruptrices, repoussez-les avec indignation. Ne leur permettez pas d'aller jusqu'à l'intelligence et au cœur de ceux que vous aimez; ne permettez pas aux journaux, aux brochures ou aux romans qui les propagent, de franchir les défilés de vos montagnes ou le seuil de vos demeures, dont les saintes croyances, les fortes vertus et les espérances immortelles sont la lumière, l'honneur et la joie.

Et vous, Nos Très Chers Frères, qui allez habiter au milieu des grandes cités, restez fidèles, malgré tous les blasphèmes de l'erreur, malgré toutes les sollicitations des plaisirs qui ouvrent le chemin à l'impiété, restez fidèles à la foi et à l'innocence de vos premières années ; rapportez dans vos villages ces trésors mille fois supérieurs à toutes les richesses de la terre et transmettez à vos fils ce glorieux héritage que vous avez reçu de vos pères.

---

# LETTRE PASTORALE

A L'OCCASION

# DU JUBILÉ UNIVERSEL

---

29 janvier 1875.

Nos Très Chers Frères,

C'est dans un sentiment de profonde reconnaissance envers la miséricorde divine que Nous vous annonçons la grâce insigne d'un Jubilé universel, accordé par la Lettre encylique de notre Saint-Père le Pape Pie IX, du 20 décembre 1874. Le Souverain Pontife ouvre ainsi, « dans toute sa largeur, le céleste trésor formé des mérites, des souffrances et des vertus de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de la Vierge sa Mère et de tous les Saints, trésor dont l'auteur du salut des hommes lui a confié l'administration. »

La Lettre apostolique elle-même vous dira, avec l'autorité et la majesté de son langage, les motifs de cette concession précieuse. Elle vous dira que non seulement les traditions de l'Église catholique indiquaient cette année comme l'*année sainte*, mais que le malheur des temps exige « que la foi, la religion et la piété se fortifient et se

raniment, que l'esprit de prière se répande et s'accroisse, que tous ceux qui sont tombés soient excités à la pénitence du cœur et à la réforme des mœurs, et ce sont là les fruits principaux que doit produire un grand Jubilé. »

Par une faveur unique, réservée, comme tant d'autres, à ce pontificat glorieux, c'est la seconde fois que le Pape Pie IX publie l'Indulgence de l'année sainte, et ce Jubilé sera le vingt-et-unième des grands Jubilés dont l'histoire a conservé le souvenir.

Le premier fut célébré en 1300, sous le pontificat de Boniface VIII [1]. Tous les voyageurs qui ont visité Saint-Jean de Latran ont admiré la magnifique mosaïque qui représente ce Souverain Pontife ayant à ses côtés deux cardinaux, dont l'un fait la lecture solennelle de la bulle apostolique qui ordonnait la célébration de ce premier Jubilé.

Cette indulgence extraordinaire n'était d'abord accordée que tous les cent ans : Clément VI décida qu'elle serait accordée tous les cinquante ans, en souvenir du Jubilé prescrit par la loi mosaïque, et Urbain VI, en mémoire de la vie mortelle du Sauveur, en fixa la concession à tous les trente-trois ans : et enfin Paul II, en 1470, à tous les vingt-cinq ans. Cette dernière décision a été maintenue, depuis lors, pour les grands Jubilés de l'année sainte, bien que les Papes accordent, dans les premières années de leur pontificat et dans les grands périls de l'Église, des indulgences plénières en forme de Jubilé.

Les magnifiques cérémonies qui doivent s'accomplir à Rome, au commencement et à la fin du Jubilé universel, pour l'ouverture et la fermeture de la *porte sainte* des grandes basiliques, porte qui ne s'ouvre que dans cette circonstance solennelle, sont évidemment impossibles au milieu des épreuves lamentables que subit l'Église romaine.

[1] Cependant, déjà avant cette époque, on accordait à Rome de grandes indulgences aux fidèles qui allaient visiter les églises de Saint-Pierre et de Saint-Paul, ainsi que Boniface VIII le dit dans l'*Extrav. com. de pœnitentia et remissione :* ANTE QUORUM.

Mais, dans tout l'univers chrétien, la piété des fidèles et le zèle des pasteurs suppléeront sans doute à ce qui manquera ainsi aux fêtes de la Mère et de la Maîtresse de toutes les Églises.

Nous avons la ferme confiance, N. T. C. F., que vous profiterez, avec toute l'ardeur de votre foi, de ces jours de salut, de ces temps si riches en faveurs célestes : « *Ecce nunc tempus acceptabile, ecce nunc dies salutis* [1]. » Vous répondrez avec empressement à l'appel de vos pasteurs ; vous remplirez de vos foules recueillies les temples du Seigneur ; vous entourerez les autels du Dieu vivant ; vous écouterez avec docilité la parole sainte qui vous sera annoncée ; vous méditerez dans le silence les grandes vérités de la foi ; vous examinerez, sous les regards du Souverain Juge, les replis de votre conscience, et vous accomplirez avec courage les œuvres de la pénitence chrétienne.

L'ange du Seigneur va descendre, il agitera ces eaux salutaires où les âmes guérissent leurs infirmités : « *Angelus descendebat secundum tempus et movebat aquas* [2]. » Il fera venir jusqu'à nous ce fleuve impétueux des grâces célestes : « *Fluminis impetus lætificat civitatem Dei* [3] », ces flots de bonheur et de vie qui jaillissent du cœur adorable de Jésus, « *Haurietis aquas cum gaudio de fontibus Salvatoris* [4]. »

Jésus lui-même, le seul Rédempteur, le seul Sauveur, le divin Maître, va passer au milieu de vous pendant cette année. Vous le bénirez ; car il vient visiter son peuple dans son amour et lui apporter la rédemption et le salut [5]. « *Car c'est par les entrailles de sa miséricorde qu'il nous visite, se levant dans les hauteurs des cieux, comme le*

[1] II Cor., VI, 2.
[2] Joan., V. 4.
[3] Ps. 45, 5.
[4] Isaïe, XII, 13.
[5] *Benedictus Dominus Deus Israël, quia visitavit et fecit redemptionem plebis suæ.* (Luc., I, 68 )

*soleil, pour illuminer ceux qui sont assis dans les ténèbres et les ombres de la mort et pour diriger nos pas dans la voie de la paix* [1]. »

Oui, N. T. C. F., la concession du Jubilé est déjà une lueur d'espérance dans la nuit de nos malheurs. Dieu nous a frappés pour nous éclairer et nous ramener à lui [2]. Et maintenant il vient lui-même à nous dans sa miséricorde infinie. Que cette année soit donc pour nous tous une année sainte, une année de repentir, de réparation et de salut! Qu'une prière ardente, persévérante, s'élève de nos cœurs humiliés; qu'elle pénètre à travers ces nuées qui semblent porter dans leurs flancs, avec des tempêtes plus terribles que celles qui ont passé sur nous, les foudres d'une justice qui bientôt peut-être sera sans pitié : « *Oratio humiliantis se nubes penetrabit* [3]. »

Comme Nous vous le disons dans Notre Lettre pastorale, prions pour l'Église persécutée, prions pour le Souverain Pontife, afin que Dieu lui accorde les joies du triomphe après de si longues et si cruelles épreuves. Prions enfin pour notre patrie infortunée.

Invoquons l'Esprit divin qui domine, du sein de sa gloire et dans la splendeur de la lumière, ces torrents de l'adversité qui nous enveloppent de toutes parts, ces ombres épaisses qui couvrent la profondeur des abîmes où nous descendons, ce chaos où tout paraît près de se confondre dans des désastres qui ne se sont jamais vus [4].

Qu'il vienne cet Esprit créateur, cet Esprit sanctificateur; qu'il vienne et qu'il renouvelle, dans l'ordre, dans la soumission et le respect de tous les droits sacrés, qu'il renouvelle par les victoires du bien et l'ascendant de la vertu, la face de cette terre dominée par le mal et sans

[1] *Per viscera misericordiæ Dei nostri in quibus visitavit non oriens ex alto, illuminare his qui in tenebris et in umbra mortis sedent ad dirigendos pedes nostros in viam pacis.* Ibid., 78, 79.
[2] *Castigatus sum et eruditus sum.* Jér., XXXI, 18.
[3] Eccles., XXXV, 21.
[4] *Spiritu Dei ferebatur super aquas et tenebræ erant super faciem abyssi.* Gen. I, 2.

cesse bouleversée par des révolutions sataniques. « *Emitte spiritum tuum, et creabuntur et renovabis faciem terræ*[1]. » Qu'il vienne cet Esprit divin, qu'il pénètre au sein des peuples pour les purifier, les relever et les conduire dans les voies de la civilisation chrétienne, des vrais progrès et de la vraie liberté ! Qu'il pénètre dans tous les cœurs pour les unir enfin par les liens d'un amour surnaturel, et les donner à Dieu : « *Traham eos in vinculis caritatis*[2] ! »

Que les prévarications sans nombre soient consumées dans les feux de la charité et disparaissent devant la satisfaction des œuvres saintes ! Que les péchés des sociétés et des nations aient enfin un terme ! Que l'iniquité de tous soit effacée par une pénitence universelle, et que la justice arrive et règne à jamais : « *Ut consummetur prævaricatio, et finem accipiat peccatum, et deleatur iniquitas et adducatur justitia sempiterna*[3]. »

Qu'elle règne cette justice, seule capable de nous donner la paix, que tous les cœurs appellent : « *Et erit opus justitiæ pax*[4]. »

[1] Ps. CIII, 30.
[2] Osee, XI, 4.
[3] Dan. IX, 24.
[4] Isaiæ, XXXII, 17.

# LETTRE PASTORALE

SUR

LE DOUBLE ANNIVERSAIRE

DE

L'APPARITION DE N.-S. J.-C. A LA BIENHEUREUSE MARGUERITE-MARIE

ET DE L'ÉLECTION DE PIE IX

---

16 mai 1875.

Nos Très Chers Frères.

Le 16 juin de cette année sera pour l'Église universelle un doux et glorieux anniversaire. Il y a deux siècles, le 16 juin 1675, notre divin Maître apparaissait à la bienheureuse Marguerite-Marie, lui montrait son Cœur en lui disant : « Voici ce Cœur qui a tant aimé les hommes, » et demandait qu'une fête fût célébrée chaque année, le vendredi après l'octave du Saint Sacrement, en l'honneur de ce Cœur sacré. C'était comme l'inauguration solennelle du culte du Sacré Cœur dans l'Église catholique.

Le 16 juin 1846, notre Saint-Père le Pape Pie IX était élu au pontificat suprême dont il porte depuis 29 années

le glorieux fardeau au milieu des orages et des persécutions, visiblement soutenu par la puissance de Dieu et aussi par la soumission, l'admiration et l'amour de ses enfants.

Ce sont ces deux grands souvenirs que nous célébrons le 16 juin. Pour ajouter aux saintes émotions de ce double anniversaire, le Souverain-Pontife a fixé à cette même date l'acte de consécration de tous les fidèles de l'univers catholique au Cœur de Jésus.

Le décret que la Sacrée Congrégation des Rites a publié à cette occasion et la formule de consécration qu'elle a approuvée indiquent le motif de cette décision et le but de cet acte solennel.

Vous serez heureux, de prendre part à cet acte public de la piété catholique. Vous offrirez au Cœur adorable de Jésus vos cœurs purifiés par la pénitence et la prière, vos actions, votre vie, vos personnes, vos familles, tout ce qui vous est cher, afin que l'amour du divin Maître règne à jamais sur vous, qu'il soit votre inspiration, votre foi ce votre espérance, votre bonheur.

Vous remarquerez, nos très chers frères, que l'acte de consécration approuvé par la Sacrée Congrégation des Rites sollicite de la miséricorde du Cœur de Jésus la conversion des pécheurs, la victoire sur l'indifférence qui retient tant d'âmes loin de Dieu, la soumission de tous les catholiques aux décisions du Saint-Siège, le triomphe et la paix de l'Église et du Souverain Pontife. Ce sont là des intentions auxquelles nous devons nous unir, des enseignements que nous devrons recueillir et méditer.

Deux fois cet acte de consécration vous rappelle l'obligation de sanctifier les jours de dimanches et de fêtes et « de les faire sanctifier par toutes les personnes sur lesquelles vous avez de l'influence ou de l'autorité. » Bien plus, l'observation fidèle de ce grand précepte doit être le signe public de votre consécration au Cœur de Jésus. Que ce signe soit donc éclatant parmi vous ; que cette manifes-

ation de votre piété envers le Cœur du fils de Dieu soit universelle dans ce diocèse, où la sanctification du dimanche a été, dès les premiers jours de notre élévation à l'épiscopat, l'objet de notre constante sollicitude. Nous recommandons surtout instamment aux habitants de la campagne de ne pas venir le dimanche acheter ou vendre dans les villes ou les bourgs sans y être obligées par des raisons graves et pressantes.

Pour nous conformer aux intentions du Souverain Pontife, l'acte de consécration que nous venons de citer sera lu dans toutes les églises de notre diocèse, le 16 juin avant la bénédiction du Saint Sacrement que nous autorisons à donner ce jour-là. Nous engageons vivement les fidèles de notre diocèse à remplir les conditions exigées pour gagner l'indulgence plénière accordée à l'occasion de cette consécration.

Dans les paroisses où, à raison des travaux de la saison ou pour tout autre cause, une réunion nombreuse ne serait pas possible le jour de la fête du Sacré Cœur et le 16 juin, la consécration du diocèse ordonnée par notre vénérable prédécesseur dans son mandement du 1er novembre 1870, et la consécration des fidèles de l'Église catholique pourront être faites le 16 juin à la même cérémonie. — Nous laissons à MM. les Curés le soin de décider ce qui convient le mieux aux conditions particulières de chaque paroisse et à la piété de leurs paroissiens.

---

# LETTRE PASTORALE

SUR

# L'EMIGRATION RURALE

ET

# SES CONSÉQUENCES DÉSASTREUSES[1]

---

2 février 1876.

Nos Très Chers Frères,

En méditant, à l'approche de cette sainte Quarantaine, sur les devoirs que nous impose notre sollicitude pastorale, il nous a paru que nous devions appeler votre attention sur l'émigration qui dépeuple nos vallées et nos montagnes, et qui devient pour ce pays un fléau de plus en plus redoutable.

Dans le cours de nos visites pastorales, que nous consacrons à étudier, à tous les points de vue, les intérêts des populations que Dieu nous a confiées, nous avons constaté avec une profonde douleur que cette émigration exagérée, imprudente, aveugle, compromet la prospérité matérielle, la foi, la moralité, le bonheur de nos diocé-

[1] Cette lettre pastorale et celle qui la suit ont été publiées en un volume in-16 de 176 pages chez Gaume. Paris. 1 franc.

sains, et qu'elle est dans ce pays, comme dans la France entière, un grand péril social.

Ce sont ces vérités, d'une si évidente importance, que nous voudrions vous démontrer dans le plus simple langage. Nous vous supplions, Nos Très Chers Frères, d'écouter, avec une docilité filiale, ces accents d'un cœur qui vous aime, cette parole de votre évêque qui veut défendre, avec la franchise et l'énergie du vrai dévouement, vos intérêts les plus chers.

## I

Nous ne contestons pas la dignité et la puissance de l'industrie. Jamais elle n'a réalisé de tels progrès, jamais elle n'a ainsi étendu les frontières de son empire, jamais l'homme n'avait, par les forces conjurées de la science, courbé ainsi sous sa domination la création matérielle. Mais il faut le reconnaître : ce n'est pas ordinairement à cette puissance de l'industrie, dans ses plus hautes manifestations et ses merveilleuses conquêtes, que les fils de nos montagnes consacrent leurs travaux et leurs efforts. Quelques-uns sans doute arrivent, par leur probité, leur intelligence, leur persévérance, à des travaux où l'esprit a une plus large part, et où la dignité de l'artisan grandit avec le succès. Mais combien végètent dans l'obscurité et dans les travaux les plus humbles ! Et pourtant nous jetons un regard d'estime et d'affection sur ces obscurs et vaillants travailleurs. Qu'ils soient des serviteurs dévoués, des commissionnaires infatigables, de pauvres artisans, nous nous inclinons devant ces enfants de Dieu : nous appelons les bénédictions du Ciel sur ces rudes labeurs qui ont leur grandeur, leur dignité, et dont la valeur est incontestable aux yeux de la foi.

Mais il nous sera permis, sans doute de leur rappeler

les travaux qui ont été ceux de leur enfance, et de leur dire la dignité plus haute et la grandeur incontestée de la culture des champs.

Tous les peuples ont accordé leur estime à cette noble profession de l'agriculture. Partout et toujours les législateurs, dignes de leur grande mission, l'ont favorisée par leurs décrets ; et les hommes de génie, appelés au gouvernement des peuples, lui ont prodigué leurs encouragements. Les philosophes ont proclamé son efficacité incomparable pour maintenir la pureté des mœurs et donner à la patrie de robustes et vaillants défenseurs. Les poètes ont redit dans des chants immortels sa gloire pure et ses enseignements pleins de lumière et de charmes.

Dans la Grèce antique, un philosophe qui fut en même temps un historien et un guerrier, Xénophon, place l'agriculture au-dessus de tous les arts, et « il n'admet pas qu'un homme libre puisse trouver une occupation plus digne de lui que le travail des champs. » — « Parmi les arts productifs, a dit le plus grand des orateurs romains, il n'y a rien de meilleur que l'agriculture, rien de plus fécond, rien de plus agréable, rien de plus digne d'un homme libre [1]. »

Rome, aux jours de sa grandeur, allait chercher au milieu des travaux des champs ses généraux et ses dictateurs. Elle les voyait retourner à leurs charrues après avoir repoussé les ennemis, multiplié les victoires et rendu la paix à leur patrie par leur courage et leur génie.

« L'agriculteur a été pour les sociétés humaines le principal moyen de multiplication, d'indépendance et de progrès moral, a dit un observateur profond de notre époque. Plus que toute autre branche d'activité, elle caractérise la vie nationale. Elle est, dans l'ordre matériel et dans le régime du travail, la force qui complète le mieux

[1] Cicéron, *De Officiis*, liv. I, chap. XLIII.

l'œuvre de la création. Au reste, la prééminence de l'agriculture sur les autres arts a été si souvent proclamée chez les anciens et les modernes, qu'elle peut être érigée en axiome[1]. »

Le nom même que porte l'habitant des campagnes atteste sa dignité, *paysan*, c'est-à-dire l'homme du *pays*, l'homme qui aime son pays et qui lui reste fidèle, l'homme en qui se résument la force, l'espoir et la grandeur nationale.

Mais interrogeons sur cette dignité des travaux des champs les Saintes-Écritures, qui, si elles n'étaient la parole de Dieu, seraient encore la parole la plus sublime, la plus autorisée, la plus digne de respect que la terre ait entendue.

Chez le peuple de Dieu, les hommes appelés à des missions providentielles se sont livrés à ces nobles travaux. Moïse conduit pendant quarante ans les troupeaux de Jéthro, son beau-père, avant de devenir le sauveur des Hébreux et le législateur de l'Ancien Testament. Gédéon battait son blé, quand l'ange du Seigneur lui apparut et l'envoya combattre pour la délivrance d'Israël. Saül cherchait les ânesses de son père, lorsque Samuel répandit sur son front l'huile qui le fit roi. David gardait les troupeaux, lorsque Dieu l'appela à remplacer Saül prévaricateur, et à régner sur son peuple.

Il y a plus : le travail de la terre fut la part accordée au premier homme aux jours de son innocence. Dieu le plaça dans le Paradis terrestre, dans ce séjour du bonheur, afin qu'il consacrât ses forces et ses facultés à ce travail de la terre : *Posuit in paradiso voluptatis ut operaretur illum*[2].

Selon d'antiques traditions, le Fils de Dieu s'occupa des travaux des champs à Nazareth; et, dans les premiers

[1] Le Play, *La Réf. sociale*, tom. II, chap. xxxiv.
[2] Gen. II, 15.

siècles de l'Église, les chrétiens se souvenaient des charrues qu'il avait faites de ses mains divines.

Et, ce qui est plus admirable encore, c'est à la vie des champs, aux objets les plus familiers aux habitants des campagnes, que l'adorable Maître emprunte sans cesse ses paraboles, ses comparaisons, les images simples et touchantes qui éclairent sa doctrine.

Comme le laboureur de nos vallées et le pâtre de nos montagnes, il connaît les pronostics du temps : « Le soir vous dites : Le jour sera serein, car le ciel est rouge ; et le matin : Aujourd'hui, il y aura de l'orage, car le ciel se colore d'une rougeur sinistre [1]. »

Il parle du lever et du coucher du soleil, du vent et de l'orage, des tonnerres, des étoiles et de la nuit, de l'éclair qui brille et qui disparaît, des saisons qui se succèdent et des travaux qui leur conviennent, des fleuves et des torrents, des sources et des lacs, des œufs et des cailloux, du sable mouvant et de la pierre ferme.

Il parle des laboureurs et des vignerons, des champs et des vignes, du terrain fécond et du terrain stérile, du bon grain et du mauvais, des greniers, de l'aire dans laquelle le cultivateur vanne son blé, et de la paille qu'il jette au feu, de la semence qui est la parole de Dieu, de l'ivraie et de la zizanie, des gerbes et des moissons, du vin nouveau et du vin vieux, de la farine et de l'huile, des amphores, des outres et des tonneaux.

Il montre les arbres et leurs fruits, leurs feuilles, leurs bourgeons et leurs branches. Il maudit le figuier stérile, il parle du sycomore et du roseau agité par le vent, de l'herbe des champs, des sentiers et des haies. Il compare l'Église à une vigne, à un grain sénevé qui croît et devient un grand arbre. « Considérez, dit-il, les lis des champs, et de quelle manière ils croissent ; ils ne travaillent point et ils ne filent pas, et je vous déclare

[1] Matth. XVI, 2 et 3.

que Salomon dans sa gloire n'a pas été vêtu comme l'un d'eux [1]. »

Il nomme les animaux les plus connus de ses auditeurs, les loups et les renards, les bœufs et les ânes et les pourceaux eux-mêmes, les aigles et les passereaux, les corbeaux et les petits oiseaux du ciel [2]. Il parle de la prudence du serpent et de la simplicité de la colombe, des vipères, des vermisseaux et des moucherons, des agneaux, de la bergerie et de la brebis perdue. Dans un des élans les plus touchants de sa miséricorde, il se compare lui-même à la poule qui veut rassembler ses poussins : Jérusalem, s'écrie-t-il, toi qui tues les prophètes et qui lapides ceux qui sont envoyés vers toi, combien de fois j'ai voulu rassembler tes enfants comme la poule rassemble ses petits sous ses ailes, et tu ne l'as pas voulu [3] ! »

Il rappelle souvent les devoirs des maîtres, des serviteurs et des ouvriers, la journée du travail qui est l'image de la vie et le salaire qui en est la récompense, les instruments de l'agriculture, la hache et la cognée, la charrue et la bêche.

Il se compare lui-même au cep et ses disciples aux branches. Il est la tige et la sève qui donne la fécondité, et hors de lui personne ne peut porter des fruits [4]. Il est le semeur qui répand la bonne semence, la semence de l'Evangile et de la grâce : *Qui seminat bonum semen, hic est filius* [5]. Il est le père de famille qui sort de grand matin pour louer des ouvriers et les envoyer travailler à sa vigne. Il est le bon pasteur qui connaît ses brebis et que ses brebis connaissent. Son père céleste est lui-même un agriculteur : *Pater meus agricola est* [6].

Mais, ne l'oublions pas, cette noble profession de

[1] Matth., v. 28 et 29.
[2] « *Respicite volatilia cœli.* » (Matth. VI, 26.)
[3] Matth. XXIII, 37.
[4] *Sicut palmes non potest ferre fructum a semetipso, ..... sic nec vos nisi in me manseritis.* (Joan., XV, 4.)
[5] Matth. XIII, 37.
[6] Joan., XV, 1.

l'agriculture, ainsi louée par l'esprit de Dieu, est pour la France la condition nécessaire de sa prospérité et de sa puissance. La France est essentiellement un pays agricole ; et, pour elle, l'industrie et le commerce ne peuvent avoir qu'un rang secondaire. Lorsque l'agriculture languit, quand les populations rurales fuient le travail des champs et sont entraînées vers les villes par l'ambition et la soif des plaisirs, la production est diminuée et la France entière souffre. Il est évident que l'industrie, malgré ses progrès incontestés et ses merveilleuses inventions, ne peut remplacer les produits essentiels que la nature réclame, ce que les Saintes-Écritures appellent admirablement la force du pain, *robur panis*, l'huile de la joie, *oleum lætitiæ*, et le vin qui réjouit le cœur de l'homme.

Et cependant, dans la France entière, malgré le perfectionnement des travaux et le secours puissant des machines, les bras manquent à l'agriculture.

Écoutons un membre de l'administrstion, qui a étudié dans les statistiques officielles la situation de l'agriculture et les conséquences funestes de la dépopulation des campagnes : « Notre pays est particulièrement producteur de blé et de vin, les deux denrées les plus indispensables pour l'alimentation publique. Habituellement le commerce en exporte un excédent inutile à la consommation nationale. Mais quelquefois, depuis quelques années surtout, — et ce fait a coïncidé avec les époques où le déplacement des travailleurs agricoles s'est le plus sensiblement accusé, — au lieu d'exporter, la France a eu besoin de recourir à l'aide de pays plus favorisés : elle a été obligée de se procurer, sur des marchés lointains, des quantités considérables de blés et de farines qui lui manquaient pour compléter ses approvisionnements. Elle n'en a pas fait autant, à la vérité, pour les vins et les eaux-de-vie : elle a continué de les écouler sur ou hors le continent ; mais la production en ayant été fort restreinte, l'exportation n'a

pu se faire qu'au prix de dures privations imposées aux classes les moins aisées des populations...

« L'agriculture se débat dans les convulsions d'une crise dont il est nécessaire qu'elle sorte enfin. La dépopulation rurale lui ôte toute force pour lutter contre les mauvaises conditions qui l'entraînent. Devant elle deux voies se présentent : ou le progrès, ou la décadence, Tant que subsistera le défaut de bras, tout progrès lui est interdit ; plus s'étendra la désertion des campagnes, plus vite elle marche vers sa décadence. Tel est le cercle, le dilemme fatal où elle est condamnée à se mouvoir. »

Et, après avoir démontré que des millions d'hectares improductifs pourraient être livrés à la culture, le même écrivain ajoute : « Eh bien ! de tout cela, rien ne sera changé, si la situation actuelle dure encore. La dépopulation rurale y mettra obstacle. Non seulement l'agriculture ne pourra bénéficier de l'augmentation de produits qui seraient de nature à lui assurer la prise de possession de ces immenses superficies de sol, qui n'attendent que le travail pour prodiguer leurs largesses, mais encore elle se trouvera contrainte de renoncer à une partie progressivement plus notable de ses profits actuels[1]. »

Et dans nos montagnes, dans un certain nombre de paroisses, une partie du terrain est abandonné ou à demi-inculte, parce que les ouvriers font défaut et que les propriétaires eux-mêmes méprisent la profession de leurs pères. Presque partout la population diminue, tandis qu'il faudrait que, dans un grand nombre de paroisses, elle s'accrût dans une proportion considérable pour suffire aux travaux les plus nécessaires[2]. Qui donc n'entend les pro-

[1] Valny, *Etudes sur la dépopulation des campagnes*, chap. III.

[2] Un homme qui a étudié de près et avec intelligence les intérêts et la situation agricole de ce pays, écrivait en 1864 : « Les dénombrements officiels accusent l'étendue du mal en Tarentaise. C'est d'un cinquième que la population a diminué depuis 50 ans, et des communes de 1,600 âmes, en ont aujourd'hui à peine 1,200. Puis, à défaut des statistiques qui ont leurs côtés faibles, se présentent des faits plus saillants. Se trouve-t-il une de nos hautes communes, où, à chaque

priétaires se plaindre de chercher en vain des fermiers, et les fermiers de chercher en vain des ouvriers et des serviteurs? Les fermiers nous viennent quelquefois de l'étranger ; des propriétés considérables sont vendues et divisées parce que les bras manquent à leur culture. Et, pourtant, c'est par centaines qu'un grand nombre de nos paroisses comptent, dans les grandes villes, des émigrants condamnés aux plus rudes travaux, et quelquefois aux épreuves les plus cruelles de la pauvreté.

Dans ce pays où les pâturages ont donné pendant ces dernières années aux propriétaires intelligents des bénéfices qui ont dépassé toutes les espérances, ces pâturages eux-mêmes et les différentes branches de commerce dont ils sont la base première, seraient susceptibles de bien des progrès. Mais ces occupations modestes, ces travaux utiles, ces améliorations dont le pays tout entier retirerait des avantages précieux, ne suffisent pas à des ambitions insensées, et ne peuvent arrêter ce courant qui dépeuple et appauvrit nos campagnes, et qui sera bientôt pour ce pays le plus redoutable des fléaux.

## II

Oui, le plus redoutable des fléaux. Car l'émigration rurale, qui méprise les nobles travaux de l'agriculture,

pas, on ne rencontre les vestiges d'anciennes cultures, envahies aujourd'hui, non par de saines prairies cultivées, mais par des friches ou des pâtures délaissées ? Nous laisserons à d'autres, pour expliquer ces faits, la théorie contestable du refroidissement de la terre, et nous nous bornons à enregistrer douloureusement le fait plus certain du refroidissement de l'amour du pays. » *Quelques mots sur l'agriculture et les comices agricoles en Savoie*, par M. Louis Bérard, président du comice agricole de Moutiers, pag. 4.

Depuis 1864, cette déplorable situation n'a fait que s'aggraver. Nous pourrions citer une paroisse qui a 1,600 *habitants* et qui compte à l'étranger près de 600 émigrants; une paroisse de 900 habitants et qui compte à l'étranger près de 500 émigrants; une paroisse de 950 habitants et qui compte plus de 300 émigrants. On nous écrit de cette dernière paroisse : « Le produit du sol serait augmenté d'un tiers, si, dans chaque ménage, il y avait une personne de plus, et si une vingtaine de familles revenaient cultiver leurs terres, au lieu de les laisser à bail. La culture du sol de cette paroisse occuperait facilement 400 personnes de plus. »

qui atteint, dans une de ses sources essentielles, la prospérité de la France, est encore pour la foi chrétienne un péril de plus en plus menaçant.

Dans les rues étroites des grandes villes, dans des ateliers sombres, au milieu de la fumée des usines, des bruits incessants de la foule, du mouvement fiévreux des affaires, l'homme se montre partout, Dieu se cache.

Au sein de nos montagnes, le laboureur qui trace ses sillons, le pâtre qui conduit ses troupeaux, tout homme qui vit dans une communication perpétuelle, et je pourrais dire intime, avec la nature, reçoit de la nature elle-même et des grands spectacles offerts à ses regards, un enseignement auquel les cœurs même les plus endurcis ne peuvent se dérober toujours.

Ici, l'intelligence rencontre partout Dieu présent dans sa puissance et sa bonté. *Le jour l'annonce au jour et la nuit l'annonce à la nuit* [1]. Et le cœur, sollicité par la beauté des créatures, s'élève dans la reconnaissance et l'adoration vers le Créateur que lui révèlent la fleur des champs et les astres qui resplendissent dans l'immensité [2].

Votre atelier à vous, ô habitants des campagnes, c'est le sol qui a porté vos premiers pas, cette terre que vos bras robustes remuent pour la rendre féconde, et à laquelle le ciel envoie ses clartés, ses ombres et ses chauds rayons. Votre atelier à vous, ce sont ces champs qui s'étendent dans les profondeurs des vallées et qui couvrent de leur verdure et de leurs moissons les flancs rapides de vos montagnes. Ce sont ces vignobles que votre main courageuse et persévérante a établis sur des rocs qui paraissent arides, ces vignobles qui, soutenus par ces murailles que votre travail renouvelle sans cesse, vont porter leurs fruits jusqu'au pied des noirs sapins. Votre

[1] Ps. XVIII, 3.
[2] *Cœli enarrant gloriam Dei et opera manuum ejus annuntiat firmamentum.* (Ps. XVIII, 2.)

atelier, ce sont ces prairies immenses qui se cachent et reparaissent dans les replis de vos vallons et qui s'étendent jusque sur les hautes cimes où paissent vos grands troupeaux.

Vous travaillez avec Dieu ; vous semez et il envoie ses rosées et ses pluies bienfaisantes. C'est lui qui fait croître vos moissons et mûrir vos fruits, c'est lui qui multiplie vos troupeaux. Vous êtes les enfants dans la maison du père de famille, les ouvriers de l'*agriculteur divin*, vous êtes des coopérateurs et des associés dans le grand atelier du bon Dieu.

Vous savez sa puissance et votre faiblesse : vous comprenez que, pour anéantir vos espérances, il ne faut qu'un jour, une heure, une nuit froide, un souffle qui passe, qui chasse les nuées ou qui amène l'orage.

C'est Dieu qui tient dans sa main la grêle, la foudre et la tempête, et qui les déchaîne sur vos campagnes dans sa justice ou qui arrête ces fléaux devant la puissance de votre prière et les inspirations de sa miséricorde. Il a fait le printemps avec ses jours sereins, avec sa sève qui fait tout germer et fleurir. Il a fait l'été avec ses brillants rayons et ses ardeurs fécondes. Il a fait l'automne avec ses jours plus sombres et ses récoltes qui couronnent vos travaux. Il a fait l'hiver avec son manteau de neige auquel la nature, ensevelie en ce moment dans un sommeil profond, échappera bientôt renouvelée et rajeunie. *Estatem et ver tu plasmasti ea* [1].

Ainsi, au milieu des travaux des champs, l'adoration s'impose comme un facile devoir. Le pâtre et le laboureur, en relevant leur front, aperçoivent partout les œuvres de leur Créateur et de leur Maître ; et ils peuvent redire ces paroles admirables du roi prophète : « Bénissez le Seigneur, ô mon âme ; Seigneur, mon Dieu, vous avez fait paraître avec éclat votre magnificence. Vous êtes envi-

[1] Ps. LXXIII, 17.

ronné de majesté et de gloire : vous êtes revêtu de la lumière comme d'un vêtement, et vous étendez le ciel comme une tente : *Confessionem et decorem induisti, amictus lumine sicut vestimento, extendens cœlum sicut pellem.* Vous couvrez d'eau ses plus hautes cimes ; vous montez sur les nuées et vous marchez sur les ailes des vents. Vous faites vos anges agiles comme le souffle de l'orage, et vos ministres ardents comme la flamme. Vous avez affermi la terre sur ses propres fondements, et elle ne sera jamais ébranlée. L'abîme l'environne comme un vêtement,.. Les montagnes s'élèvent et les vallées s'abaissent dans le lieu que vous leur avez fixé. Vous conduisez les fontaines dans les vallées et les eaux s'écoulent entre les montagnes. Les animaux de la terre viennent s'y désaltérer et les bêtes sauvages soupirent après elles dans leur soif. Vous arrosez les montagnes des eaux qui viennent d'en haut ; la terre est rassasiée des fruits qui sont l'œuvre de vos mains. Vous produisez l'herbe des prairies pour les animaux, et les plantes à l'usage de l'homme. Vous faites sortir le pain de la terre et le vin qui réjouit le cœur de l'homme. Vous lui donnez l'huile qui répand la joie sur son visage et le pain qui fortifie son cœur : *Ut educas panem de terra et vinum lætificet cor hominis, ut exhilaret faciem in oleo, et panis cor hominis confirmet.* Les arbres des champs seront rassasiés aussi bien que les cèdres des montagnes que votre main a plantés. Vous avez fait la lune pour marquer le temps, et le soleil connaît le lieu où il doit se coucher. Vous avez répandu les ténèbres et la nuit a été faite... Que vos œuvres sont grandes, Seigneur ! Vous avez fait toutes choses avec sagesse, la terre est toute remplie de vos biens... Toutes les créatures attendent que vous leur donniez leur nourriture lorsque le temps en est venu. Vous la leur donnez et elles la recueillent ; vous ouvrez les mains et elles se remplissent des biens qui viennent de vous. Mais si vous détournez votre visage, elles seront troublées. Vous leur

ôterez le souffle qui les anime, elles périront et retourneront dans leur poussière. Que la gloire du Seigneur soit célébrée dans tous les siècles ! Le Seigneur se réjouira dans ses œuvres, lui qui regarde la terre et la fait trembler, lui qui touche les montagnes et en fait jaillir des torrents de fumée. Je chanterai toute ma vie la gloire du Seigneur, et toute ma vie je redirai les louanges de mon Dieu : *Cantabo Domino in vita mea, psallam Deo meo quamdiu sum* [1].

Aussi, dans nos montagnes, l'accomplissement des devoirs religieux est facile. Les scandales de l'indifférence et de l'impiété sont rares, et nous avons pour les combattre les bons exemples, les traditions des familles chrétiennes, les exhortations des pasteurs, les manifestations perpétuelles et touchantes de la piété.

Dans les familles qui sont restées fidèles aux souvenirs du passé, la prière se fait en commun ; quand les ombres de la nuit montent du fond des vallées et que le soleil éteint sur les hauteurs ses derniers feux, la prière monte des cœurs reconnaissants. Après les fatigues du jour, le repos est bienfaisant et complet ; et la vie, comme retrempée dans sa source pendant la nuit, *éclate au matin comme l'aurore* [2] pour reprendre les travaux que Dieu bénit.

La religion règne encore parmi nous. Elle est l'inspiration de la vie, la consolation du travailleur et du pauvre, l'espérance de ceux qui souffrent et qui pleurent. Peu de familles échappent complètement à son empire ; elle est le lien qui unit dans les mêmes joies et les mêmes douleurs le père, la mère et les enfants. Elle enseigne l'obéissance et l'affection ; elle affermit, elle élève, elle consacre l'autorité paternelle.

Mais, loin de nos montagnes, l'ouvrier oublie bien vite les enseignements de son enfance. La prière qu'il a mur-

[1] Ps. CIII.
[2] Isaïe, LVIII, 8.

murée pendant quelques mois lui devient peu à peu importune. Il n'appelle plus sur ses journées écrasantes et sur ses nuits si sombres les bénédictions de Dieu. Courbée vers la terre, et comme attachée à la matière, son âme ne se relève plus vers le ciel. Quand il revient, brisé par ses travaux, dans sa pauvre mansarde, il ne goûte souvent que le repos troublé dont parle l'Esprit-Saint : « L'inquiétude, la jalousie, la colère troublent ses pensées dans le lit même, pendant les heures de la nuit qui lui ont été données pour prendre son repos. Il se repose peu ou presque point, et, dans son sommeil même, il est comme une sentinelle pendant le jour. Les fantômes qu'il voit en son âme l'inquiètent; il s'imagine fuir comme un homme qui se sauve du combat [1]. »

Dans les ateliers, dans les usines, dans presque tous les lieux où l'appellent ses travaux, le blasphème le poursuit; des plaisanteries sacrilèges contre Jésus-Christ et son Église, contre les dogmes et les préceptes divins, retentissent à son oreille. Et après des résistances sincères, son intelligence s'obscurcit, son cœur se trouble, il se demande si la vérité et la vertu ne sont point des mots vides et des rêves insensés. La liberté de la debauche, la liberté du cabaret et des plaisirs déshonorants, la liberté des lectures immorales et des négations impies lui sont données : mais il aura rarement la liberté du dimanche chrétien. Combien d'ateliers, d'usines, de magasins, où les domestiques et les ouvriers ne peuvent échapper à leurs travaux pour aller dans la maison de Dieu et lui consacrer quelques instants d'une semaine absorbée tout entière par les intérêts matériels ! Quand cette loi fondamentale du dimanche chrétien est violée, c'est en vain que vous espéreriez conserver dans les âmes les lumières de la foi. Les notions les plus élémentaires de l'instruction religieuse disparaissent rapidement ; tous les actes du culte sont

[1] Eccl. V, 1-7.

supprimés. Cette tyrannie odieuse, cette servitude abjecte, ces travaux forcés que le condamné des bagnes ne connaît pas, et que subissent si souvent les ouvriers de nos grandes villes, sont la négation absolue de l'autorité de Dieu et la destruction de la religion elle-même.

Faut-il donc s'étonner, N. T. C. F., si un grand nombre des émigrants de nos montagnes, après avoir recueilli un peu d'argent au prix de tant d'efforts et de sacrifices, ont perdu les trésors divins de la foi?

Sans doute, les grandes villes comptent des ouvriers chrétiens et des familles qui sont restées fidèles aux traditions de la piété ; mais ces familles sont incontestablement bien plus rares que dans nos montagnes, et ce n'est pas ordinairement avec ces familles que s'établissent les relations de nos émigrants. Sans doute, les grandes villes renferment des âmes admirables. Les classes élevées de la société ont plus que jamais, dans ce siècle, et surtout pendant ces dernières années, accompli des prodiges de foi et de charité chrétiennes. Sans doute, des œuvres merveilleuses se multiplient partout, des hommes du monde et de nobles femmes se font les apôtres infatigables de Jésus-Christ; mais le dévouement le plus héroïque ne peut atteindre ces légions innombrables, tandis que l'incrédulité les suit partout et toujours. Le clergé lutte avec une ardeur que rien ne déconcerte : mais combien d'âmes, combien de familles échappent complètement à son action dans ces paroisses immenses! Il est vrai, la Providence veille sur les émigrants que la nécessité contraint à habiter les grandes villes, et des grâces abondantes ne sauraient leur manquer ; mais ces secours privilégiés ne sont point accordés aux émigrants que l'ambition, la soif des plaisirs et un aveuglement obstiné jettent au milieu des périls.

## III

L'émigration n'est pas seulement un danger pour la foi, elle l'est aussi pour la pureté des mœurs.

La religion, avec ses préceptes, ses dogmes, avec ses sacrements, canaux mystérieux de la grâce, ses cérémonies augustes, ses fêtes et leurs révélations si douces et si populaires, la religion est la seule gardienne vraiment puissante de la pureté des mœurs. Quand la foi succombe sous les efforts conjurés des exemples mauvais, des journaux impies, du sarcasme et du blasphème, quelle force humaine pourrait réprimer les passions sans cesse surexcitées dans ce milieu funeste? Croyez-le bien, les périls et les défaillances de la foi sont toujours les périls et les défaillances de l'innocence.

Si vous voulez connaître dans leur réalité les influences perverses que subissent les classes ouvrières dans les grandes villes, écoutez l'écrivain que nous avons déjà cité, qui a étudié de plus près les conditions et les mœurs des ouvriers, et dont l'autorité est universellement reconnue : « Beaucoup de familles vertueuses et prévoyantes, attirées à leur tour par l'appât du gain dans les nouvelles manufactures, y ont subi l'influence funeste d'un milieu corrompu. Cette influence a été plus marquée sur les enfants qui, s'écartant des bonnes traditions paternelles, ont cédé peu à peu à la contagion.

« Ces déplorables conditions ont encore été aggravées par les chômages et les crises commerciales, sorte de fléau périodique qui est propre au nouveau régime manufacturier.....

« A chaque retour de chômage, les populations se trouvent soumises alors aux privations les plus dures. Leur dénûment est d'autant plus pénible qu'il succède à des habitudes de superflu contractées aux époques d'acti-

vité fiévreuse de la fabrique, et qu'il ne peut être adouci par les ressources du travail agricole.

« Sous ces mauvaises influences, les mœurs se corrompent rapidement. Les femmes et les enfants, soumis comme le chef de famille au travail manufacturier et retenus constamment hors du foyer, prennent des habitudes d'indépendance et de promiscuité incompatibles avec tout ordre domestique. Les narcotiques et les spiritueux deviennent la seule diversion aux fatigues du travail et aux soucis de l'existence. Ils ajoutent à la perte du sens moral la dégradation physique. Ils rendent la misère permanente, malgré l'élévation du salaire, qui, avec de bonnes mœurs, eût assuré le bien-être de la famille. Les manufactures, établies au milieu d'ouvriers chez lesquels l'ancien régime n'avait pu triompher d'un penchant invétéré à l'ivrognerie, ont donné à ce désordre un développement nouveau. Les grands ateliers, où l'interruption des rapports de patronage laisse les subordonnés sans direction, offrent, les jours de paye, des spectacles plus révoltants que les plus odieuses scènes de la vie sauvage. On y voit les femmes et les enfants, affamés et dénués de toute ressource, errant avec anxiété autour du cabaret où le chef de famille dissipe en débauche le salaire qui est l'unique ressource de la maison...

« ... Les exemples donnés par certains patrons ne sont pas meilleurs ; en sorte que, même dans le régime du travail, les éléments de la vie morale commencent à manquer à Paris. Notre capitale reproduit ainsi, peu à peu, le type que le christianisme semblait avoir détruit, de ces antiques cités où l'espèce humaine s'est éteinte dans le désordre. Je connais des chefs de métiers qui, pour préserver leurs jeunes fils de cette corruption, sont obligés de se séparer d'eux et de confier leur apprentissage à des confrères établis dans des petites villes d'Allemagne[1]. »

[1] Le Play, *La Réforme sociale*, liv. VI, chap. XLIX.

Mais que dis-je ? Interrogez les habitants de vos villages, les hommes sincères, qui ont vécu quelques années dans les grandes villes, et demandez-leur si nous exagérons les périls qui attendent nos émigrants.

A ces influences funestes, il faut ajouter, pour les jeunes filles surtout, les séductions du luxe. Elles sont parties simples et modestes de leurs villages. Mais les spectacles qui s'étalent sans cesse sous leurs regards leur inspirent des désirs qu'elles ne connaissaient pas. Le bruit des fêtes qu'elles contemplent d'abord de loin et les succès insolents du vice troublent leur cœur. Elles se demandent si ces richesses, ces parures, cet éclat, à quelque prix qu'on les obtienne, ne sont pas le bonheur. Je ne sais quel vertige les saisit : elles sacrifient d'abord à leur vanité leurs petites épargnes ; elles imposent à leur santé de cruelles épreuves pour faire plus grande la part de leur toilette et de leurs plaisirs. Mais leur modique salaire ne suffit pas longtemps à de telles exigences, et alors la porte est ouverte à toutes les tentations et à tous les périls. Qu'avez-vous fait pourtant pour prévenir ces séductions et ces chutes lamentables? Peut-être déjà dans leur village et sous vos regards, vous avez laissé ces jeunes filles rêver cette vie dont on leur parlait avec admiration. Il aurait fallu veiller sur elles avec une sollicitude ferme et éclairée pour les préserver des inspirations de la vanité et des séductions des plaisirs, et vous les jetez seules, sans secours, sans appui, dans des abîmes où elles ne peuvent que périr.

Cette absence de toute surveillance est une des conséquences les plus funestes de l'émigration. Étrange contradiction ! Nous connaissons des parents chrétiens qui veillent avec une sollicitude incessante sur la conduite de leurs enfants, qui ne permettraient pas à leur jeune fille de pénétrer, ne fût-ce que quelques instants, dans une maison dont la réputation n'est pas intacte, et qui éloignent de leur fils la société de jeunes gens dont la moralité est douteuse :

mais quand il s'agit de l'émigration, leur sollicitude est sans motif, toutes les craintes s'évanouissent et leur aveuglement est complet. Ils redoutaient les dangers du village, ils ne redoutent plus les dangers mille fois plus nombreux et mille fois plus menaçants des grandes villes.

Souvent ces enfants sont confiés à des parents ou à des compatriotes. Mais connaissez-vous bien ceux auxquels vous abandonnez ces âmes dont vous êtes responsables? Il y a longtemps peut être qu'ils ont quitté nos montagnes. Sont-ils restés fidèles aux devoirs de la religion? Sont-ils dignes de votre estime? Sont-ils capables d'une surveillance utile, et leurs travaux leur en laissent-ils le loisir? Souvent, hélas! ces considérations si graves vous touchent peu. Vous voulez savoir avant tout si leur concours sera précieux au point de vue des intérêts matériels.

Un certain nombre de ces jeunes gens et de ces jeunes filles s'établissent comme domestiques. Mais avez-vous fait prendre des informations sérieuses et précises sur la moralité des familles auxquelles vous les confiez? Souvent ils vont eux-mêmes offrir leurs services en aveugles, sans songer même aux difficultés et aux périls. C'est dans le premier magasin qui leur est indiqué, c'est dans le premier atelier qui manque de bras, c'est sous le premier patron qui offre un plus fort salaire, c'est dans une famille absolument inconnue que ces jeunes gens et ces jeunes filles se placeront.

Quoi! vous croyez que, sous l'influence de conversations honteuses, sous la domination de patrons pervertis qui ne respectent rien, vous croyez qu'exposées à ces contacts impurs, l'innocence et la vertu de vos enfants seront longtemps victorieuses! Vous croyez que ces jeunes gens dans l'ardeur de leurs passions, ces jeunes filles dans leur ignorance et leur naïveté, pourront traverser sans souillures ces tentations et ces périls! Mais ce sont des miracles, de grands miracles que vous demandez. Dieu serait-il condamné à employer sa toute-puissance et les secours les

plus merveilleux de sa grâce à réparer des fautes, je dis mal, des crimes que rien ne peut excuser ?

Oui, ce mouvement qui pousse nos populations vers les grandes villes, ces habitudes qui se transmettent de génération en génération et qui ont une si grande puissance, le désir de gains plus considérables, l'espoir de voir un jour vos enfants dans une condition plus élevée, vous entraînent et vous égarent.

Et souvent vous n'attendez pas que l'éducation chrétienne soit achevée, vous n'attendez pas que les forces physiques de vos enfants puissent résister aux rudes travaux qui leur sont réservés, et que le développement de leur intelligence vous donne des espérances sérieuses de succès : non, c'est dès leurs plus jeunes années que vous les envoyez ainsi loin de vous. L'autorité de vos pasteurs peut à peine obtenir que ces pauvres enfants aient fait leur première communion, qu'ils aient reçu dans le sacrement de la Confirmation les dons de l'Esprit-Saint pour les fortifier contre les luttes qui les attendent. Il n'y a pas de temps à perdre et, dans cette fièvre du départ, la prudence la plus vulgaire n'est pas entendue : et, en présence de ces prétendus intérêts matériels, les intérêts sacrés des âmes sont indignement sacrifiés.

## V

Du moins nos émigrants trouvent-ils loin de nous le bonheur qu'ils ont rêvé ? Nous répondrons par les paroles d'un écrivain que personne ne songera à accuser d'avoir calomnié les ouvriers et le peuple. « Le mal, dit M. Jules Simon, dans son ouvrage intitulé l'*Ouvrière*, le mal, c'est que la femme devenue ouvrière n'est plus une femme. Au lieu de cette vie cachée, abritée, pudique, entourée de chères affections, et qui est si nécessaire à son bonheur et au nôtre même, par une conséquence indirecte, mais

inévitable, elle vit, sous la domination d'un contre maître, au milieu de compagnes d'une moralité douteuse, en contact perpétuel avec des femmes, séparée de son mari et de ses enfants. Dans un ménage d'ouvriers, le père et la mère sont absents, chacun de son côté, quatorze heures par jour. Donc il n'y a plus de famille. La mère qui ne peut plus allaiter son enfant, l'abandonne à une nourrice mal payée, souvent même à une gardeuse qui le nourrit de quelques soupes. De là, une mortalité effrayante, des habitudes morbides parmi les enfants qui survivent, une dégénération croissante de la race, l'absence complète d'éducation morale. Les enfants de trois ou quatre ans courent au hasard, dans des ruelles fétides, poursuivis par la faim et le froid. Quand à sept heures du soir, le père, la mère et les enfants se retrouvent dans l'unique chambre qui leur sert d'asile, le père et la mère fatigués par le travail et les enfants par le vagabondage, qu'y a-t-il de prêt pour les recevoir ? La chambre a été vide toute la journée ; personne n'a songé aux soins les plus élémentaires de la propreté ; le foyer est mort ; la mère épuisée n'a pas la force de préparer les aliments ; tous les vêtements tombent en lambeaux. Voilà la famille telle que les manufactures nous l'ont faite. Il ne faut pas trop s'étonner si le père, au sortir de l'atelier, où sa fatigue est quelquefois extrême, rentre avec dégoût dans cette chambre étroite, malpropre, privée d'air, où l'attendent un repas mal préparé, des enfants à demi sauvages, une femme qui lui est devenue presque étrangère, puisqu'elle n'habite plus la maison et n'y rentre que pour prendre à la hâte un peu de repos, entre deux journées de travail. S'il cède aux séductions du cabaret, ses profits s'y engouffrent, sa santé s'y détruit ; et le résultat produit est celui-ci, qu'on croirait à peine possible : le paupérisme au milieu d'une industrie qui prospère [1]. »

[1] M. Jules Simon, *l'Ouvrière*.

L'ouvrier des villes est presque toujours condamné à un travail sans merci et sans trève, malgré ses fatigues et malgré l'altération visible de sa santé. Quelques jours de repos l'exposent à perdre sa place. Son salaire ne lui est point donné, les dépenses qu'impose la maladie ont bientôt épuisé ses faibles ressources. La misère est là menaçante : le froid et la faim, des douleurs sans nom envahissent sa misérable demeure. Ses parents sont bien loin, ses compagnons sont à leurs travaux et que pourraient-ils faire, ils sont pauvres eux-mêmes ? La charité, quelque industrieuse et active qu'elle soit, ne peut découvrir et soulager tous les infortunés dans ces quartiers immenses où ils se multiplient avec le flot toujours montant de la population ouvrière. Au village, les épreuves de la maladie et de la pauvreté sont moins cruelles. On vit de peu et les aliments sont d'un prix bien modique. L'assistance des voisins ne fait jamais complètement défaut. Il suffit de l'aumône d'un peu de blé ou d'autres produits des champs pour écarter au moins de grandes souffrances, et la pauvreté ne peut échapper longtemps aux regards de la charité.

Mais vous me direz : « Nos ressources sont bien restreintes ; il faut que nous allions dans les villes pour gagner un peu d'argent. » Si ces motifs sont légitimes pour un certain nombre d'émigrants, ils ne le sont pas pour tous : il en est qui obtiendraient des résultats bien plus heureux sans se condamner à des travaux aussi pénibles, s'ils travaillaient leur petite propriété et si, dans les temps où la culture est impossible, ils consacraient leur intelligence et leur force à quelque métier dont le produit serait encore considérable. Un grand nombre d'émigrants demandent des secours à leur famille, plusieurs vendent peu à peu les champs et la maison qu'ils possèdent dans leur village ; et, après bien des années consacrées aux plus rudes travaux, ils meurent abandonnés dans une mansarde ou sur le lit d'un hôpital.

De vénérables prêtres de ce diocèse ont démontré que, dans l'espace de quelques années, les émigrants avaient emporté de leurs paroisses plus d'argent qu'ils n'en avaient apporté.

Vous dites : « Nous gagnerons trois francs, cinq francs, dix francs par jour. » Mais vous ne songez pas aux époques où le travail languit, où le chômage s'impose : vous ne comprenez pas que si vos salaires sont plus élevés, vos dépenses sont bien plus considérables, que des fatigues plus accablantes épuisent vos forces et altèrent rapidement votre santé. Vous songez à quelques privilégiés de la fortune, à quelques hommes doués d'une intelligence élevée, d'une rare activité et auxquels les circonstances ont été favorables ; mais vous oubliez ces multitudes qui perdent dans des travaux écrasants, dans des entreprises malheureuses, leur vigueur, leur joie, l'héritage que leur ont légué leurs pères, qui vivent dans la souffrance et qui meurent dans le désespoir[1].

Vous désirez gagner de l'argent. Mais pourquoi refusez-vous les travaux qui vous sont offerts dans votre pays ? Des légions d'ouvriers nous arrivent de l'étranger, et nous voyons des jeunes gens, des hommes dans la force de l'âge, refuser de concourir aux travaux d'une route qui se construit à quelques centaines de mètres de leur demeure. Nos émigrants vont dans les grandes villes se soumettre aux plus pénibles travaux, et ils refusent d'exercer dans leur village des métiers qui ajouteraient des ressources précieuses au produit de leur petit domaine. Ils s'en vont au loin, laissant quelquefois leurs champs incultes et leurs familles dans la misère. C'est un père affaibli par l'âge, c'est une mère infirme que leurs enfants abandonnent :

[1] D'après les renseignements que nous avons puisés aux sources les plus sûres, un nombre considérable (nous pourrions dire effrayant) de ces émigrants meurent de consomption à la fleur de l'âge et même dans leur première jeunesse ; il n'est pas de paroisses de ce diocèse qui n'aient la douloureuse démonstration de cette conséquence déplorable de l'émigration.

c'est une femme malade déjà et plus affaiblie encore par les angoisses de son abandon, qui n'ose prononcer le nom de leur père, absent depuis bien des années, devant ses enfants qui lui demandent du pain.

Je vous entends, vous me répondez : « Que nous parlez-vous de bonheur dans nos villages ? Notre condition sera toujours celle des pauvres et des humbles. » Mais, dites-moi, les privations, le travail et l'obscurité ne vous suivront-ils pas partout ? Hé quoi donc ! le bonheur est-il le privilège des riches et des puissants ? Cette situation humble, mais honorable, cette vie frugale à laquelle les dons de la Providence n'ont jamais manqué, ces travaux qui ne sont (il faut le redire sans cesse) ni plus pénibles, ni moins féconds que les travaux des ouvriers des grandes villes, cette existence enfin n'a-t-elle pas sa part de joies pures, de satisfactions vives et de vrai bonheur ?

Mais serait-il donc impossible de rendre votre situation meilleure, de développer et de multiplier vos ressources, de rendre votre existence plus agréable et plus heureuse ?

Et, pour n'indiquer ici qu'une des transformations que nous voudrions voir s'accomplir, combien de fois dans nos visites pastorales n'avons-nous pas insisté sur la nécessité pressante, évidente, d'améliorer les conditions d'un certain nombre de vos demeures ! Combien de fois dans ces habitations où nous avons pénétré, dans les rues et sur les places de vos villages, dans nos relations avec les hommes influents, avec les conseils municipaux et les conseils de fabrique, et quelquefois même du haut de la chaire, n'avons-nous pas protesté avec énergie contre la négligence qui fait d'un certain nombre de ces demeures de tristes réduits ! Dans ces habitations malsaines, les souffrances seraient inévitables, les infirmités se multiplieraient, pour ainsi dire, à l'infini, si vous n'aviez pour vous préserver, dans une certaine mesure, l'air vif et pur des montagnes.

Il est juste de le reconnaître, depuis quelques années surtout, les villages ont été en partie transformés. Dans

plusieurs paroisses des maisons nouvellement bâties indiquent les progrès que tous devraient accomplir.

Croyez-vous, N. T. C. F., que des dépenses considérables, de longs et difficiles travaux, soient nécessaires pour répandre un peu de chaux sur de vieilles murailles, écarter de l'entrée de vos demeures les eaux croupissantes, abattre les arbres qui les couvrent d'une ombre malsaine, ouvrir enfin des fenêtres plus grandes et plus nombreuses, pour laisser pénétrer librement les rayons du soleil et les brises de la montagne? Faut-il donc des efforts héroïques pour faire régner dans vos maisons et autour de vos maisons l'ordre et la propreté ? Il faut, avec de l'intelligence et de l'activité, employer l'eau de la source voisine ou les flots du torrent qui traverse le village.

Si ces transformations étaient accomplies, vous seriez plus heureux dans vos demeures où tout semblerait vous sourire, vous y passeriez sans regret les jours de dimanche et de fête au retour des offices célébrés dans la maison de Dieu. Vous y reviendriez plus joyeux à la fin de vos travaux. Au déclin du jour, leurs toits recouverts d'ardoises bleues ou de larges pierres, vous apparaîtraient comme un asile de repos et de bonheur au milieu de vos champs, à travers les arbres de vos vergers ou sur la lisière de vos grandes forêts.

Si la nécessité vous condamne à l'émigration, l'image de la maison paternelle sera pour vous plus attrayante, son souvenir plus cher, et votre travail plus actif afin de hâter votre retour. Que vos épargnes vous permettent d'agrandir et d'embellir cette demeure, ou qu'elle reste petite et humble, elle transmettra à vos enfants, dans un langage qu'ils entendront tous les jours, un grand enseignement. Eux aussi reconnaîtront que le bonheur se trouve dans la simplicité et la vertu, sous le toit qui a abrité leur enfance, près du champ de la paix où reposeront vos cendres, dans ce pays que vous aimez et auquel vous serez restés fidèles.

Vous voulez le bonheur de vos enfants. Écoutez donc les leçons de l'expérience et de la sagesse, apprenez à vos fils à diriger la charrue, à manier la bêche, à conduire votre modeste attelage, à étendre vos prairies, à labourer vos champs, à exploiter vos forêts ; apprenez à vos jeunes filles à diriger votre maison, à manier la faucille et à tourner le rouet.

Vous voulez le bonheur de vos enfants, laissez-leur la foi et le bon sens, les traditions pieuses et les fortes vertus, le travail des champs et la garde des troupeaux, l'habit de bure et la santé, l'air pur des montagnes et l'innocence.

## V

L'émigration exagérée et imprudente, qui menace la prospérité de notre pays, la foi et la moralité des populations confiées à notre sollicitude, est aussi un grand péril social.

Et ici, nous nous adressons non seulement aux familles des émigrants, dont quelques-unes peut-être ne saisiront pas toute la valeur de notre démonstration, nous nous adressons à tous les hommes intelligents, à tous les hommes de cœur, auxquels Dieu a donné une influence et qui connaissent dans leur effrayante réalité les angoisses du présent et les menaces de l'avenir.

Les cultivateurs dispersés dans leurs villages, absorbés par leurs travaux, soumis aux influences de la religion, plus fidèles aux lois de la morale, ne peuvent être facilement atteints par les apôtres du désordre. Le laboureur bénit Dieu de la fécondité de ses champs : il ne jette pas un regard d'envie sur les propriétés plus vastes et sur les riches demeures ; il accepte avec reconnaissance les conseils et la protection des familles puissantes dont ses pères ont apprécié les bienfaits : il sait que la charité chrétienne donne toujours sans humilier jamais. Son exis-

tence régulière comme le cours de la nature, son union avec la terre, l'éloignent de toutes les innovations dont il ne saisit pas l'évidente utilité. Il n'accorde pas sa confiance en aveugle ; il apporte dans les questions d'administration et de politique son sens droit et l'habitude constante de considérer toute chose à la lumière des faits et au point de vue des résultats pratiques.

Un des magistrats les plus illustres de la République romaine, Caton, comparant à ce point de vue les habitants des villes aux cultivateurs, disait : « Ceux qui se vouent au travail de l'agriculture, n'ourdissent pas de dangereux complots. *Minimeque malo cogitantes sunt qui in iis studiis occupantur.* » et il ajoutait : « Agriculteur est synonyme de bon citoyen. »

« L'agriculture, dit M. Le Play, établit entre la famille, le sol, les plantes et les animaux, une alliance qui complète les jouissances du foyer domestique en développant dans les cœurs l'amour du pays natal. Elle fournit aux hommes presque tous les objets nécessaires à l'existence ; elle leur assure ainsi la véritable indépendance en les mettant à l'abri des corruptions qui émanent à certaines époques des classes urbaines. Enfin, les intérêts de la propriété agricole s'identifient intimement avec les intérêts généraux du pays : et c'est à ce titre que les propriétaires ruraux constituent partout la classe la plus digne de remplir les fonctions publiques[1]. »

Mais c'est surtout aux habitants des villes, c'est aux ouvriers dans leurs ateliers que s'adressent les apôtres de la révolte et de l'anarchie. Leurs doctrines seraient impuissantes à bouleverser la société si elles ne soulevaient les multitudes égarées.

Ils savent bien qu'aucune institution humaine ne tiendra contre ces légions innombrables, perverties par l'erreur, armées contre toute autorité ; ils savent bien que toutes les

[1] *La Réforme sociale*, livre IV, chap. XXXIV.

constitutions seront emportées dans la tempête, si les masses populaires ne veulent plus de lois, plus d'autorité, plus de gouvernement, et si la force leur appartient enfin, ne fût-ce que dans un jour de surprise.

Ce qui s'est fait, nous le savons : ce qui se prépare pour le jour où l'anarchie serait triomphante, qui pourrait nous le dire ? Tandis que la France était écrasée sous les pieds de ses ennemis et que les étrangers campaient sur les remparts de sa capitale conquise, nous avons vu l'incendie dévorer les monuments de notre gloire nationale et les otages massacrés : nous avons vu l'assassinat des soldats et des prêtres, le sang français coulant à flots sous des balles françaises, et l'univers épouvanté de cette rage satanique qui n'a pas hésité devant les malheurs et le deuil de la patrie.

Et cette œuvre du mal, vaincu par l'énergie du pouvoir, par la fidélité et la valeur de l'armée, est reprise tous les jours dans ses sources premières. Il s'est trouvé des écrivains pour justifier, pour glorifier les crimes les plus monstrueux de la Commune : il s'est rencontré des orateurs politiques pour insulter à l'armée française et plaider la cause des assassins et des incendiaires frappés par la justice.

Et, remarquez-le bien, ce n'est pas contre les prêtres seulement, contre l'Église catholique, contre les riches et les puissants, c'est contre le propriétaire et le magistrat, contre le patron et le bourgeois, contre tous ceux qui possèdent : c'est contre toutes les bases de l'ordre social que retentissent ces cris de guerre, et que, bon gré mal gré, s'avancent chaque jour les légions de la révolution universelle et de la destruction sans pitié.

Qui s'étonnerait de la faiblesse des ouvriers soumis à toutes ces influences perverses ? Qui s'étonnerait de ces progrès et de ces conquêtes de la révolte et de l'anarchie, quand l'autorité de Dieu est rejetée, quand les enseignements de la foi sont méprisés, quand la raison elle-même

est outragée dans ses vérités premières et que la voix de la conscience, proclamant les devoirs les plus évidents, est étouffée dans les ténèbres et dans la boue? Comment voulez-vous que ces ouvriers ne succombent pas? Les journaux impies, les romans profondément immoraux, les paroles qui retentissent chaque jour à leurs oreilles justifient tous les crimes, exaltent toutes les jouissances, outragent toute autorité, et ne laissent dans leurs âmes d'autre espérance que celle des satisfactions grossières de la vie présente et du triomphe prochain de la force brutale.

Que voulez-vous qu'opposent à ces doctrines, à ces entraînements de l'exemple, à ces sollicitations perpétuelles, des infortunés auxquels on a enlevé tout ce qui les faisait chrétiens et honnêtes?

A ces sollicitations, il faut ajouter les conseils de la misère, les angoisses de l'ouvrier sans travail, ces souffrances qui ouvrent le cœur à toutes les fureurs, à toutes les convoitises et au désir d'un bouleversement social.

Il faut ajouter encore l'influence des sociétés secrètes, des associations politiques qui organisent dans l'ombre l'armée du désordre, dont les agents poursuivent partout l'ouvrier, et attendent quelquefois nos émigrants à l'heure même de leur arrivée pour leur imposer des chaînes que, plus tard, ils n'oseront briser.

Aussi, qui ne comprend que fatalement cette émigration exagérée, imprudente et insensée donne des soldats à l'anarchie, des bras pour nos révolutions futures?

Et ce n'est pas de nos jours seulement que cette conséquence funeste de l'émigration a été signalée par les hommes appelés au gouvernement des peuples. Déjà au seizième siècle, l'empereur Charles-Quint écrivait au roi de France, François Ier : « Mon frère, craignez d'amoindrir les corporations marchandes et industrielles qui, aux yeux louches du vulgaire, passent innocemment pour exclusives, mais qui font dans la réalité du génie les plus

solides barrages aux flots écumeux de vos provinces, qui, sans elles, envahiraient Paris et briseraient votre trône. » Et il terminait par ces paroles que nous pourrions appeler prophétiques : « N'oubliez pas cette vérité, mon frère, les capitales où les classes nécessiteuses dominent par le nombre, deviendront immanquablement le tombeau des royautés et des grandes nations[1]. »

« Tous mes soins, toutes mes veilles, disait le grand Colbert, tendront à traduire fidèlement le système que sa Majesté vient d'adopter, et qui consiste à favoriser par de bonnes institutions, par des avantages particuliers le sort des cultivateurs, qui sont les pères nourriciers du royaume, mais qui deviennent dangereux lorsqu'ils abandonnent leurs campagnes pour venir à Paris échanger leur bêche contre le marteau de l'ouvrier. »

« Il ne faut pas que Paris ait à craindre le sort des plus puissantes villes, disait Louis XIV, inspiré par Colbert. Si Paris s'étend outre mesure, il pèse sur la France, parce qu'il enlève chaque jour à nos villes secondaires les ouvriers, et à nos campagnes les labourcurs. »

Dès 1740 Montesquieu écrivait à un de ses amis : « Il n'y a en France que Paris et les provinces éloignées, parce que Paris n'a pas encore eu le temps de les dévorer. » En 1750, le marquis de Mirabeau, esprit chimérique, mais parfois profond, disait, en parlant de Paris sans le nommer : « Les capitales sont nécessaires ; mais si la tête devient trop grosse, le corps devient apoplectique et tout périt[2]. »

[1] Davila, *Hist. d'Esp.*, tome VI, pag. 88. — « Sire, disait Sully à Henri IV, n'augmentez pas, vray Dieu, le nombre du populaire dans Paris. »

[2] Ces deux citations, de Montesquieu et du marquis de Mirabeau, sont tirées de l'ouvrage l'*Ancien Régime* et *la Révolution*, chap. VII, par M. A. de Tocqueville, qui, après avoir rappelé que les rois de France ont publié principalement dans le dix-septième et le dix-huitième siècle un grand nombre d'ordonnances pour arrêter l'accroissement de Paris, termine ainsi : « On tombe assez d'accord aujourd'hui, ce me semble, que la centralisation administrative et l'omnipotence de Paris sont pour beaucoup dans la chute de tous les gouvernements que nous avons vus se succéder depuis quarante ans. Je ferai voir sans

« Il faut à Paris, dans l'intérêt du pouvoir et pour le repos de la France, écrivait l'empereur Napoléon Ier au préfet le la Seine, une organisation commerciale, industrielle et municipale, qui force le laboureur à rester dans sa campagne et l'ouvrier dans sa ville secondaire... Car si l'on s'endormait dans une fausse sécurité, dans moins d'un demi-siècle, Paris compterait plus d'un million d'habitants sur lequel on subirait huit cent mille ouvriers : alors gare l'explosion[1] ! »

« En 1846, dit M. de Falloux, c'est-à-dire à une époque pleine de sécurité gouvernementale, un bureau de la Chambre des députés avait à nommer son commissaire du budget. La discussion allait se fermer sur quelques banalités politiques, lorsqu'un député d'un visage imposant, d'un accent convaincu, se mit à déclarer qu'il avait une recommandation expresse à faire au commissaire qu'on allait élire, c'était d'insister de toutes ses forces contre l'affluence de plus en plus effrayante de la population ouvrière de tous les points de la France à Paris. « Depuis « longtemps, dit-il, membre du conseil municipal pari- « sien, je vois le flot monter, le péril grossir ; nous nous « endormons au sein d'une tranquillite trompeuse, et nous « serons réveillés quelque matin par une formidable catas- « trophe... » Ce député était un homme que sa prédiction accomplie allait bientôt porter au pouvoir, c'était François Arago[2].

Ajoutons à ces prévisions si remarquables le portrait que M. Le Play trace d'une partie des ouvriers parisiens. « Profondément imbus de l'esprit révolutionnaire, portant envie à toute supériorité sociale, ils n'admettraient pas que le patron pût intervenir par des conseils bienveillants

peine qu'il faut attribuer au même fait une grande part dans la ruine soudaine et violente de l'ancienne monarchie, et qu'on doit le ranger parmi les principales causes de cette révolution première qui a enfanté toutes les autres. »

[1] *Lettre au comte Frochet.*

[2] Ce fait est cité par M. l'abbé Tournissoux dans son livre intitulé : *Ne fuyons pas les campagnes.*

pour provoquer un emploi plus judicieux du salaire. Rarement même ils consentent à s'affilier à une société de secours mutuels, et plutôt que de renoncer à une partie de leurs débauches, ils s'exposent à toutes les privations qui accompagnent la maladie : mais, en même temps, ils critiquent avec amertume l'organisation sociale qui les laisse dans le dénûment quand viennent le chômage et la vieillesse. Leur thème favori est de blâmer l'égoïsme des classes supérieures, auxquelles, par une singulière inconséquence, ils voudraient imposer le devoir d'assistance en leur refusant le droit de direction et de contrôle[1]. »

Sans doute cet esprit de révolte n'atteint pas tous les émigrants. Le respect de l'autorité qui est la tradition constante de nos populations, les principes de la foi qui ont pénétré profondément dans leurs cœurs, les conseils qui leur viennent de leurs familles, une répugnance native pour tout ce qui est nouveau, une prudence qui veut toujours voir de près et réfléchir, et qui ne marche qu'à pas comptés, les préservent dans une certaine mesure des entraînements les plus funestes. Il en est aussi qui, de retour dans nos montagnes, cèdent peu à peu aux influences salutaires de la religion et de la vertu et reviennent aux pratiques de la foi et au respect de l'autorité.

Mais, il faut le reconnaître, un certain nombre de nos émigrants ne résistent pas à ces périls : et, après leur retour dans leurs familles, les conversions ne sont pas universelles.

Il en est qui, restés dans les grandes villes ou revenus dans leurs villages, se constituent les apôtres des doctrines les plus subversives. Les journaux les plus pervers sont envoyés aux habitants de nos montagnes par des parents, des compatriotes ou des amis. Ils sont recueillis

[1] *Réforme sociale*, liv. VI, chap. XLIX.

à la fin de la semaine dans les restaurants et les cafés de bas étage, dans les cabarets fréquentés par la partie la plus égarée de la population ouvrière, et ils pénètrent jusque dans nos hameaux les plus reculés. Ils sont lus pendant les longues soirées d'hiver et les jours de dimanche dans bien des réunions de famille.

Nous vous supplions, Nos Très Chers Frères, au nom de vos intérêts les plus chers, de repousser avec énergie ces journaux impies et ces romans licencieux, nous vous supplions de ne jamais laisser arriver jusqu'à vos enfants ces écrits dont la lecture les aurait bientôt pervertis.

Faut-il donc d'autres preuves pour démontrer avec toute la clarté de l'évidence que l'émigration est un grand péril social, un péril qui menace les grandes villes et qui se propage jusqu'au sein de nos campagnes ? Ne savez-vous pas que des émigrants de tous les départements ont donné des soldats aux légions de la Commune et que les ouvriers, venus de toutes les parties de la France, ont fourni des victimes aux horreurs de la guerre civile ?

Tout ce que nous avons dit jusqu'à ce moment démontre avec une pleine évidence que la question de l'émigration est d'une importance suprême pour l'avenir de notre pays.

La puissance d'un peuple est manifestement liée à sa prospérité matérielle ; et la prospérité matérielle de la France, nous l'avons démontré, dépend avant tout des produits et des progrès de l'agriculture. Un peuple épuisé, un peuple appauvri, un peuple qui est condamné à demander aux pays voisins les produits nécessaires à sa subsistance, n'est pas complétement indépendant. Dans les jours de lutte, la possibilité de la résistance et son existence elle-même peuvent être gravement compromises. Un peuple qui se suffit par la variété et l'abondance des produits de l'agriculture a dans le sol lui-même d'inépuisables ressources, et il peut traverser sans périr les plus redoutables épreuves.

Mais si l'émigration est à ce point de vue un péril pour l'indépendance et la grandeur de la France, que sera-ce de l'influence funeste de l'émigration sur la religion, sur la moralité et l'ordre social ? Quels peuvent être en effet la puissance, la grandeur et l'avenir d'un peuple au sein duquel disparaissent les vérités religieuses et les fortes vertus, au sein duquel, chaque jour, toutes les forces sociales sont menacées par les légions toujours plus nombreuses de l'anarchie ! Ce peuple est condamné à perdre son rang parmi les nations, et ses ennemis n'auront qu'à le laisser se détruire de ses propres mains.

Mais l'émigration menace encore la grandeur et la puissance de notre pays par la diminution de la population et l'affaiblissement des forces physiques.

Dans l'air corrompu des villes, sous l'influence des travaux de l'usine et de l'atelier, la taille française diminue, et il faut tous les quinze ans abaisser le niveau fixé pour le recrutement de l'armée. Le sang se décolore, il s'appauvrit, et il ne transmet plus qu'une vie déjà épuisée dans ses sources.

Dans les rues des grandes villes, vous ne reconnaîtrez plus dès la seconde génération, et peut-être même après un séjour de quelques années, les races fortes descendues des montagnes ou venues des plaines où leurs bras robustes remuaient la terre et conduisaient la charrue sous les ardeurs du soleil.

Voyez ces corps fatigués, ces visages pâlis par les privations, ces fronts sillonnés de rides prématurées. Générations débiles, qui bientôt ne pourront plus remuer l'épée que brandissaient leurs pères, et qui n'auront plus dans leurs cœurs, avec un sang généreux et fécond, les nobles inspirations et les élans du courage et du patriotisme ! Générations débiles, que les premières épreuves de la guerre, les privations et les maladies décimeront avant qu'elles aient pu affronter une seule fois le feu de l'ennemi !

Dans les campagnes, où la contagion des villes n'a point été apportée par l'émigration, se conservent, avec la vigueur du corps et les ardeurs d'un sang pur, des âmes plus saines et plus pures encore. Là, toujours, notre pays menacé trouvera des soldats vigoureux et vaillants, formés à la sobriété, rompus à toutes les fatigues, et capables de supporter les plus dures privations. Quand retentira l'appel de la patrie, de tous les villages, de toutes les chaumières, de tous les sillons accourront des défenseurs généreux : et les ennemis de la France apprendront une fois de plus ce que peuvent, pour la défense et la gloire de leur pays, les races fortes et pures des laboureurs et des pâtres.

Mais, hélas ! le courant de l'émigration entraîne les habitants des campagnes, et la population agricole diminue dans des proportions effrayantes.

D'après le rapport fait, en 1875, à l'Assemblée nationale, par la Commission d'enquête parlementaire sur les conditions du travail en France, depuis 1866, c'est de 11,000, de 13,000, de 15,000, de 18,000, et même de 23,000 et de 27,000 habitants que la population agricole a diminué dans certains départements. Dans quelques autres, la diminution est moins considérable. Pour un certain nombre de départements, le rapport, sans indiquer de chiffre, atteste que la population agricole diminue, qu'elle se porte de plus en plus vers les villes. Un très petit nombre forment l'exception.

La population du département de la Savoie, qui était en 1861, de 275,039 habitants, n'était plus, à la fin de 1876, que de 269,361 habitants ; d'où résulte pour 15 années une différence de 6,678 habitants.

Dans l'arrondissement de Moutiers, qui est la partie du diocèse de Tarentaise et de la Savoie où l'émigration est la plus nombreuse, la population qui était, en 1861, de 38,910 habitants, était réduite à la fin de 1876 à 35,039 habitants ; d'où résulte une différence de 3,871 ; et, par conséquent,

en quinze années, la diminution de la population a été, à quelque chose près, d'un dixième [1].

L'émigration est encore, à un autre point de vue, une des causes les plus désastreuses de la faiblesse de la France. Non seulement la population qui émigre des campagnes dans les grandes villes, est plus rapidement décimée par la mort, mais les familles sont moins nombreuses. Les enfants, qui sont pour le laboureur une joie et un secours dans son travail, sont souvent considérés comme une charge par l'ouvrier. Il s'effraie des difficultés que présente l'éducation d'une famille nombreuse et des entraves qu'elle peut mettre à son travail. L'incrédulité et la corruption rendent plus lourds et plus redoutables les devoirs imposés aux pères et aux mères. Et l'émigration transmet jusque dans les campagnes ces traditions funestes.

Le patriotisme éclairé envisage avec terreur l'avenir que de telles mœurs réservent à notre pays. Cette stérilité de la famille, cette diminution de la population, est un signe manifeste de décadence. La vertu et la fécondité du sang s'en vont d'un même pas. L'égoïsme, les défaillances des âmes et la faiblesse des corps préparent pour la servitude les peuples épuisés et vieillis.

De 1817 à 1864 la population de la Prusse s'est accrue de 82 pour 100 ; la population en France n'a augmenté que de 25 pour 100.

En France autrefois la moyenne était de cinq enfants par famille, en 1800 elle était de quatre, aujourd'hui elle est de trois, et à Paris de deux seulement.

La différence est plus frappante encore si on compare la France avec la Russie et les États-Unis.

Aussi voyez : l'Allemagne va multipliant ses formidables armées ; elle tiendra bientôt dans sa main de fer les destinées de l'Europe. La Russie s'avance lentement au centre de l'Asie, elle élève ses forteresses au milieu des peu-

[1] Ces chiffres sont tirés des statistiques officielles.

plades vaincues, et bientôt elle aura ouvert les chemins à ses légions jusqu'aux extrémités de l'immense continent. La voilà qui touche aux murs de Constantinople. Que sera-ce quand elle jettera sur l'Occident ses hordes innombrables?

Le peuple américain des États-Unis défriche ses forêts, envahit ses savanes désertes ; il élève avec une rapidité prodigieuse de grandes et magnifiques cités ; et déjà, il prétend prendre part aux luttes de l'Europe.

L'Angleterre , malgré sa faiblesse militaire, couvre encore de ses riches colonies l'Océanie et les Indes.

Mais la France, affaiblie par ses divisions funestes, par les luttes des partis politiques, menacée par toutes les fureurs de l'anarchie, voit ainsi sa puissance s'abaisser par la diminution de sa population et par toutes les conséquences désastreuses de l'émigration rurale.

Que faire donc en présence de ces progrès et de ces conséquences funestes de l'émigration? Vouloir la supprimer complètement serait injuste et impossible : elle s'impose dans une certaine mesure aux populations de ce diocèse; mais il est nécessaire, il est urgent de la restreindre dans de justes limites : il est nécessaire, il est urgent de conjurer les périls qui attendent nos émigrants dans les grandes villes. Il faut que de loin nous veillions encore sur eux et que nous les entourions de tous les secours de la plus active et de la plus affectueuse sollicitude.

---

LETTRE PASTORALE

SUR

# L'EMIGRATION RURALE

## SES CAUSES ET SES REMÈDES

16 janvier 1877.

Nos Très Chers Frères,

L'année dernière, Notre lettre pastorale a été consacrée à combattre le fléau de l'émigration. Tous les renseignements qui Nous sont parvenus, les témoignages que Nous avons recueillis dans le cours de Nos visites pastorales, Nous ont démontré que Nous avions traité une question de la plus haute importance pour Notre diocèse, et que les conseils que Notre cœur Nous avait inspirés, ont été acceptés avec docilité et avec reconnaissance.

Après avoir considéré l'émigration dans ses conséquences funestes, Nous voudrions aujourd'hui en rechercher les causes, en indiquer les remèdes et préciser ainsi les conclusions pratiques de Notre première lettre pastorale. Nous ne pourrons sans doute, embrasser ce sujet dans toute son étendue ; mais il est nécessaire que Nous met-

tions de nouveau dans une vive lumière des vérités trop oubliées ; et il ne suffit pas de signaler les périls, il faut encore les conjurer.

Ne vous étonnez donc pas, Nos Très Chers Frères, si Nous appelons de nouveau votre attention sur cette émigration que déplorent tous les hommes intelligents qui connaissent la situation de ce pays et le sort de nos émigrants. Nous accomplissons un grand devoir de Notre charge pastorale. Le soldat qui veille sous les armes et qui voit avancer l'ennemi, ne se lasse pas de jeter le cri d'alarme ; et le pâtre de nos montagnes multiplie ses efforts pour conduire son troupeau menacé par l'orage, vers les abris qu'il a préparés.

## I

L'orgueil et l'esprit d'indépendance sont incontestablement, à l'heure présente, une des causes les plus puissantes de l'émigration. Depuis la chute du premier homme jusqu'au dernier des jours où la justice de Dieu viendra confondre pour jamais les dernières révoltes de l'humanité, l'orgueil multipliera ses victimes. Mais le souffle de la Révolution qui pénètre partout, ses attaques incessantes contre l'autorité humaine et contre l'autorité divine, qui en est la source, portent dans toutes les âmes l'impatience de tout frein, de toute supériorité, de toute loi. L'autorité paternelle a été amoindrie, les liens de la famille se détendent ou se brisent. Les enfants trouvent trop lourd le joug de l'obéissance et du respect. Les ouvriers et les serviteurs, dont la cupidité est excitée par les gains plus considérables offerts dans les grandes villes, fuient nos campagnes.

Sans doute, ces défaillances de notre nature humaine ont existé toujours ; et il serait injuste et puéril d'admirer sans restriction le passé. Mais il faut reconnaître que les

antiques traditions de l'obéissance, du respect et de l'attachement à l'humble condition des aïeux ont subi de déplorables atteintes. Il faut reconnaître, avec le simple bon sens, que tant d'outrages jetés par la parole et par la presse à tout ce qui est respectable et sacré, que l'enthousiasme aveugle pour une liberté sans limite, ne peuvent passer impunément sur les âmes et sur les peuples. Devant ces flots montants du mépris, de l'orgueil et de la révolte, toute autorité s'abaisse, toutes les conditions sociales sont bouleversées, tandis que les doctrines les plus subversives pénètrent même au sein des populations les plus chrétiennes.

Les parents eux-mêmes, aveuglés par l'orgueil, rêvent pour leurs enfants des positions plus brillantes. Au prix de sacrifices écrasants pour leur modeste fortune, ils poussent leurs fils à des études dont les résultats trahissent souvent toutes leurs espérances. Ils veulent, pour leurs jeunes filles, une instruction qui n'est point en rapport avec la situation de leur famille et avec les travaux qui leur sont réservés. Sous l'influence de l'ambition des pères et des mères, sous l'influence aussi des regrets qu'ils expriment dans leurs travaux et leurs épreuves, les enfants se prennent à regarder avec pitié l'humble condition de leurs ancêtres, cette profession de l'agriculture si noble pourtant au regard du vrai patriotisme, dans l'estime de tous les peuples et dans les enseignements de la foi.

Quelles déceptions cruelles cette ambition n'a-t-elle pas apportées à tant de familles dont le bonheur avait été longtemps si complet! Quelles humiliations profondes, quelle douloureuse servitude, succèdent presque toujours à ces rêves de l'orgueil!

Vous avez voulu la liberté : mais quelle liberté aurez-vous? Ici, la culture des champs et le soin des troupeaux varient avec les saisons qui se succèdent; dans les villes, c'est toujours le même cercle étroit et sombre dans lequel

se meut votre pauvre vie. Liberté et indépendance, dites-vous : et vous n'aurez même pas la liberté de votre conscience de chrétien, la liberté de vos devoirs religieux, la liberté de sanctifier le jour du Seigneur et de relever votre âme dans le repos et dans la prière. La semaine entière vous serez courbés sous vos travaux, et la liberté du lundi ne sera pour vous que la liberté du cabaret, de la débauche et de toutes les dégradations morales.

Au village, dites-vous, je travaillerai avec ma famille et il faudra obéir. Mais dans ces grandes villes, dans ces ateliers et dans ces usines, à qui donc obéirez-vous? Trouverez-vous dans vos patrons et dans vos maîtres cette incomparable tendresse qui a entouré votre berceau et qui a veillé sur votre enfance? Vous refusez de servir dans une maison honorable où les serviteurs sont considérés comme les enfants de la famille. Vous serez condamnés peut-être à servir, comme des esclaves, des maîtres sans pitié. Fatigués, brisés par vos travaux vous chercherez en vain un secours et une consolation : seuls, abandonnés dans une froide et pauvre mansarde, vous verrez la maladie et le désespoir épuiser rapidement vos forces et vos dernières ressources.

Vous méprisez la culture des champs, cette vie qui s'écoule sous le soleil qui resplendit, au sein de l'air pur des montagnes, dans ces vallées où le regard monte des moissons qui se penchent dans leur fécondité, jusqu'aux massifs sombres de nos grandes forêts, des vignobles qui s'étalent sur nos coteaux rapides, jusqu'aux neiges éternelles qui ferment l'horizon. Tout ici pourtant vous parle de pureté, de foi, de grandeur morale et d'espérance. Vous fuyez ces spectacles incomparables et ces sublimes enseignements, pour vous condamner à des travaux que vous rougiriez d'accomplir dans votre village, pour vivre dans des ateliers malsains ou des réduits infects. Vous laissez venir jusqu'à vos âmes les doctrines impies, ces influences funestes, tous ces souffles de mort qui désho-

norent, qui avilissent et qui tuent les âmes. Et vous parlez de bonheur, de fortune et de liberté ! C'est là en vérité le plus étrange aveuglement et le plus cruel châtiment de l'orgueil.

A ces inspirations mille fois funestes de l'orgueil, s'unissent la soif des plaisirs et les attraits de la vanité. Pourquoi ces jeunes filles songent-elles à quitter leurs villages? Ah ! c'est que dans les grandes villes les édifices sont splendides, les toilettes brillantes, la vanité satisfaite, les plaisirs plus faciles et plus nombreux. Mais qui recevra cette jeune fille à son arrivée dans une grande ville, qui veillera sur elle, qui protégera sa vertu, qui pourra conjurer les dangers qui l'environneront de toutes parts? Ce sont là des questions importunes. L'orgueil a saisi cette pauvre enfant; et si les attraits du luxe et des plaisirs la captivent ainsi avant son départ, que sera-ce après quelques mois, après quelques années passées loin de son village? Et si les jeunes filles les plus réservées, les plus prudentes, les plus vertueuses succombent quelquefois au milieu de tant de sollicitations perverses, quel sort est réservé aux âmes faibles, aux jeunes filles légères, qui, dans leurs villages, absorbées par les travaux des champs, sous les regards de leurs familles, n'ont pas résisté à toutes les tentations de la vanité et des plaisirs !

La cupidité est une des causes de l'émigration. Sans doute il est juste, il est nécessaire d'accroître par le travail son bien-être et sa fortune. Sans doute, c'est une légitime ambition pour un chef de famille de laisser à ses enfants une situation rendue plus heureuse par des spéculations que Dieu a bénies. Mais la fièvre des fortunes rapidement acquises pénètre partout. On ne veut plus de cette modeste aisance que la simplicité de nos pères jugeait si honorable et si précieuse. Remettre à ses enfants un commerce dont les bénéfices ont suffi à l'éducation d'une famille nombreuse, étendre de quelques parcelles de terre, peut-être de quelques hectares, la propriété de ses

ancêtres, au prix du travail de toute une vie, était autrefois la suprême ambition. Aujourd'hui, c'est en quelques années qu'il faut arriver à la fortune; car, après avoir acquis les richesses, il faut pouvoir en jouir. Et l'on vend à vil prix l'héritage paternel, la maison toute remplie de si doux et de si grands souvenirs, pour aller demander à l'industrie, au commerce, aux travaux des grandes villes, le secret de la fortune ou le principe d'une ruine qui sera sans remède et sans espoir. Qu'importent les traditions du passé qui apportent à toutes les âmes tant de douceur, de consolation et de force? Qu'importe le langage de ce sol lui-même, que tant de générations ont foulé de leurs pas et fécondé de leurs sueurs? Rien ne peut lier les cœurs que la cupidité domine. Et les parents sacrifient à ces entraînements funestes l'avenir et la vertu de leurs enfants.

Aux causes que nous venons d'indiquer se rattache évidemment l'espérance de gains plus considérables et de salaires plus élevés. Mais, nous l'avons démontré, souvent ces espérances ne sont que des rêves. Ce n'est pas la fortune avec son éclat et ses jouissances, c'est la misère et les angoisses qui deviennent la part d'un grand nombre de nos émigrants.

La différence des salaires n'est pas aussi considérable qu'on le pense généralement, et la supériorité en faveur des villes « n'est qu'apparente, parce que, en fin de compte, l'ouvrier des campagnes peut économiser plus facilement que l'ouvrier des villes [1]. »

Voici d'ailleurs, d'après le rapport fait à l'Assemblée nationale, en 1875, par la Commission d'enquête parlementaire sur les conditions du travail en France, voici le taux des salaires des ouvriers et des ouvrières dans les chefs-lieux de département et à Paris.

[1] Ce sont les paroles de la Chambre de commerce de Laval, dans le rapport fait à l'Assemblée Nationale, et que nous allons citer bien souvent.

Dans les chefs-lieux de département, le salaire le plus élevé est de 4 fr. 80. Quelques ouvriers plus habiles reçoivent jusqu'à 6 fr. 50. D'autres ne gagnent que 3 fr. 58. Le salaire le plus faible est de 1 fr. 94. La moyenne des salaires des ouvriers est de 2 fr. 90.

Le salaire des femmes dépasse à peine la moitié de celui des hommes. Les ouvrières qui obtiennent le salaire le plus élevé, gagnent 1 fr. 70 et 1 fr. 71. Le salaire le plus faible est de 1 fr. 29. La moyenne du salaire est de 1 fr. 48. « Mais en somme, ajoute le rapport, il y a peu de différence entre les divers états ; et ce n'est guère qu'à titre d'employées ou d'entrepreneuses que les femmes peuvent gagner un salaire suffisant pour leurs besoins [1]. »

A Paris, les salaires sont plus élevés ; mais la proportion des dépenses est plus considérable encore. Comme en province, ce sont les ouvriers sculpteurs qui touchent le plus fort salaire, qui est de 7 fr., et même, pour quelques-uns, de 8 fr. 60. Les salaires les plus faibles sont de 4 francs et 3 fr. 50, etc. La moyenne est 4 fr. 99.

A Paris, le salaire des femmes s'élève, pour un nombre très restreint et pour un seul genre de travail, à 4 francs. Le plus grand nombre ne gagnent que 3 francs ou 2 francs par jour. La moyenne des salaires est de 2 fr. 78.

Et, ne l'oublions pas, il faut que ces salaires suffisent à toutes les dépenses de l'ouvrier et de l'ouvrière, non seulement pour les jours qu'ils consacrent au travail, mais pour les jours de repos, comme pendant le temps de chômage complet. Il faut qu'avec ces faibles ressources ils payent leur loyer, leur nourriture et leurs vêtements. Toutes ces dépenses sont bien lourdes, à Paris surtout. Et si l'ouvrier a une famille, si les soins des enfants

[1] Rapport fait au nom de la Commission d'enquête parlementaire sur les conditions du travail en France, p. 328 et 329. Ces salaires sont indiqués pour l'année 1871. Si quelques-uns, depuis lors, ont légèrement augmenté, il est certain que les dépenses des ouvriers ont augmenté au moins dans une proportion égale.

retiennent la femme au logis, si des craintes politiques ou les crises du commerce et de l'industrie arrêtent le travail, si la maladie vient à l'atteindre, quelles ressources peuvent lui rester ?

Nous entrons dans ces détails et qui pourrait s'en plaindre? Les protestations les plus énergiques sont impuissantes, si elles ne reposent sur des preuves manifestes. Il faut bien que nous confirmions nos affirmations par des démonstrations irrécusables, que nous placions sous les regards des habitants des campagnes, dans la clarté de l'évidence, le fléau que nous voulons combattre et que nous rendions palpables par des chiffres et par des faits les erreurs qui les perdent.

Mais nous voulons citer, sur la misérable situation des ouvriers dans nos villes manufacturières, un ouvrage dont les affirmations n'ont pas été réfutées et dont les tableaux navrants, s'ils étaient tracés par une plume catholique, seraient certainement accusés d'exagération.

« Comptez les places dans l'asile, et comparez-les au nombre des enfants dont l'âge varie de deux ans à cinq ans. Ouvrez les registres de l'hospice, et vous frémirez en voyant combien il y a de candidats pour chaque lit, combien de surnuméraires attendent que la mort leur fasse une place... »

Et, après avoir parlé des enfants errant à demi nus, aussi orphelins que si leurs pères ou leurs mères étaient morts, aussi abandonnés dans les rues d'une ville que dans un désert, le même auteur poursuit ainsi : « En ouvrant au hasard une chambre d'ouvrier (on ne ferme jamais ses chambres à clef, il n'y a rien à voler), on rencontre quelquefois trois ou quatre petits enfants, confiés à la garde d'une fille de sept ans. Ils se tiennent tous debout tout le jour autour du poêle éteint, immobiles, mornes. Leur faiblesse, plutôt que l'ordre de la mère, les retient à la maison. La première pensée qui vient en les voyant, c'est qu'ils n'ont jamais souri... Pour l'école, c'est une autre

difficulté. Il faut être riche pour aller à l'école gratuite. Un enfant de six ans peut bobiner ; à huit ans, il peut entrer dans une fabrique. Supposez deux, trois, quatre enfants, entre six et douze ans, comment les nourrir avec le salaire d'un seul homme? Il faut qu'ils rapportent, qu'ils aient leur semaine, comme le père et la mère. Avec quelle impatience on attend l'âge fixé pour entrer dans la manufacture ! Est-ce du mauvais cœur ? Est-ce du dédain pour l'instruction ? Non : c'est la faim... »

« Oui, alors même que les ateliers marchent, et que les patrons payent de bons salaires, plus de la moitié des femmes d'ouvriers sont dans la gêne ; elles n'ont ni pain, ni vêtements pour leurs enfants ; elles sont logées dans des chambres plus étroites et plus nues que des cachots ; si un de leurs enfants tombe malade elles ne peuvent ni lui acheter des médicaments, ni lui donner un lit, ni lui faire un peu de feu. Les médecins des pauvres avouent que, dans la moitié des maladies, le meilleur remède serait une bonne alimentation ; mais ils ne peuvent pas le dire à la famille des malades : ils ne l'osent pas. Voilà quel est l'état de la moitié de nos villes manufacturières en pleine paix, en pleine prospérité de l'industrie. Retournez dans ces ruelles infectes quand la crise a sévi, et vous ne les reconnaîtrez plus ; vous n'y rencontrerez plus que des spectres. Vous verrez une transformation qui vous fera horreur ; car s'il y a quelque chose de plus affreux que le travail sans pain, c'est le besoin, la capacité, et la volonté de travailler, sans le travail.

« Eh bien ! toute cette misère n'est rien, ce manque de pain, ces haillons, ces chambres nues, ces cachots humides, ces maladies repoussantes, ne sont rien quand on les compare à la lèpre qui dévore les âmes. Ces pères dont les enfants meurent de faim, passent les nuits en orgies dans les cabarets ; ces mères deviennent indifférentes aux vices de leurs filles... ; ni le père ni la mère ne tentent un effort pour arracher leurs enfants inno-

cents au gouffre qui les a eux-mêmes engloutis [1] ! »

Une autre erreur, malheureusement trop répandue, et qui favorise l'émigration, est que les émigrants rapportent de l'argent dans leur pays. L'auteur d'un remarquable travail sur les *Émigrations de la Savoie*, publié en 1847, après avoir apprécié le nombre approximatif des émigrants, la valeur de leur travail, et la somme des épargnes qui leur sont possibles, et après avoir, d'autre part, apprécié la valeur des journées de travail que l'absence des émigrants enlève à la Savoie, les bénéfices que se réservent leurs patrons, le prix des travaux faits par les ouvriers qui nous viennent de l'étranger, conclut par ces paroles :

« Les émigrations appauvriraient donc la Savoie, plutôt qu'elles ne l'enrichiraient.

« Il faudrait aussi conclure que plus est grand le nombre des émigrants, moins il y a de bras pour le travail des terres ; que, par conséquent, plus la culture des champs souffre, moins ils produisent, plus la vie coûte cher, plus la pauvreté s'étend.

« Ne serait-ce pas ce qui arrive en Savoie ?

« Mais on est persuadé que l'émigration rapporte de l'argent : c'est un préjugé si universellement répandu et si enraciné dans les mœurs, que je cours risque d'avancer un gros paradoxe en prétendant que les émigrations nombreuses tendent à appauvrir la Savoie au lieu de l'enrichir [2]. »

Enfin, il faut reconnaître, parmi les causes de l'émi-

[1] L'*Ouvrière*, par M. Jules Simon, deuxième partie, chap. iv, p. 180 et suiv. Il y a dans cet ouvrage bien des révélations navrantes. On peut lire entre autres, dans la deuxième partie, le chapitre iv, intitulé : *L'ivrognerie, le libertinage et leurs suites.*

[2] M. Depoisier : *Les Émigrations de la Savoie*, p. 20 et 21. — Ce n'est pas de notre époque seulement que date l'émigration des Savoisiens et que ses résultats funestes ont été reconnus. Vers le milieu du dix-septième siècle, les émigrants étaient si nombreux que, pendant la minorité de Charles-Emmanuel II, un édit de la régente, daté du 8 décembre 1645, défendit à toute personne de quelque qualité, âge ou sexe qu'elle fût, de quitter les États pour aller à l'étranger, *sous peine de mort et de confiscation des biens*. Quiconque avait quitté le pays depuis plus de deux ans, devait se rapatrier dans les trois mois. Cet acte d'une si étrange rigueur atteste l'étendue du mal à cette époque.

gration, l'affaiblissement de l'amour du pays. Déjà, en 1848, un des écrivains les plus illustres de la Savoie, un prêtre qui restera la gloire de notre diocèse, M. l'abbé Martinet, signalait ce danger avec l'énergie habituelle de sa parole. Après avoir affirmé qu'autrefois l'amour du pays restait au fond du cœur des émigrants, il ajoutait :

« Hélas ! que devient ce culte ardent de la patrie ? Ce ne sont plus des milliers de jeunes gens qui nous quittent avec le désir du retour : ce sont des colonies toujours plus nombreuses d'hommes, de femmes, d'enfants, qui, disposant du peu qui leur reste, vont chercher au loin une patrie. La Savoie qui donnait des bras aux pays circonvoisins, en manque maintenant ; l'agriculture languit, la valeur des terres, naguère si élevée, y subit une dépréciation rapide. Ceux de nos compatriotes qui se sont créé des ressources à l'étranger, au lieu de nous apporter comme autrefois leur or, viennent nous demander le peu qui nous en reste, en échange des propriétés qu'ils nous abandonnent [1]. »

## II

Le premier remède à opposer à ce fléau de l'émigration, la puissance qui l'atteindra dans ses sources les plus profondes, c'est l'esprit religieux, ce sont les saintes croyances et les vertus que seules elles peuvent faire germer et fleurir. Les ressources de la sagesse humaine, les doctrines de la terre et du temps, ne pourront vaincre l'orgueil, la révolte, la soif des plaisirs et toutes les mauvaises passions. Il faut aux âmes, comme aux peuples, pour accepter ce douloureux combat et pour en sortir victorieuses, il faut des espérances plus hautes que celles de cette triste vie et des forces que le cœur de l'homme, laissé à lui même, ne possédera jamais. Les démonstra-

[1] L'abbé Martinet : *Que doit faire la Savoie ?* p. 8 et 9.

tions les plus éclatantes de la raison sont impuissantes en face des préjugés ou des grandes épreuves ; et les barrières élevées au nom des intérêts matériels ne tiennent pas longtemps devant les passions frémissantes.

Il est incontestable, d'ailleurs, que la situation des habitants des campagnes a ses tristesses, ses rudes labeurs et quelquefois ses cruelles épreuves ; et toute âme qui souffre veut demander à une position nouvelle un soulagement à ses maux. Il faut au cultivateur de nos champs et au pâtre de nos montagnes, comme à ceux qu'ils appellent les riches et les heureux de ce monde, il faut la résignation qui accepte la douleur, et le courage qui marche sans défaillance dans la vie d'ici-bas, qui est le chemin vers une meilleure patrie.

Mais à qui le travailleur et le pauvre demanderont-ils cette résignation ? Qui en renouvellera la source si souvent et si vite épuisée ? Qui élèvera les courages à la hauteur de tous les sacrifices, si ce n'est la religion qui promet à ceux qui travaillent, qui souffrent et qui pleurent, des récompenses plus enivrantes dans le séjour du repos et de la félicité sans mélange ? La religion chrétienne seule a révélé les grandeurs, la gloire et la puissance des pauvres. Elle seule a des consolations pour toutes les tristesses, un baume divin pour toutes les blessures ; elle seule a sanctifié et divinisé le travail, même le plus humble, en le faisant apparaître comme la part choisie par le Fils de Dieu, descendu des splendeurs du ciel pour instruire et racheter l'humanité perdue.

C'est encore la religion qui affermit, élève et transfigure l'autorité à tous ses degrés et sous toutes ses formes, et qui, en réprimant l'esprit d'indépendance et la révolte, resserre les liens de la famille et maintient dans tous les cœurs l'amour de la patrie. Les consolantes vérités, les révélations célestes de la religion chrétienne sont ici, comme toujours, la solution vraiment efficace des problèmes qui agitent les âmes et les peuples, et qui se

posent aujourd'hui, au sein de nos sociétés, plus redoutables et plus menaçants que jamais.

A ce premier remède, sans lequel les autres ne peuvent rien, il faut ajouter les ressources d'un ordre inférieur, mais dont l'influence ne peut être contestée.

Il faudrait d'abord développer et encourager l'agriculture [1].

L'impôt territorial pèse en grande partie sur les campagnes, et, par conséquent, sur l'agriculture elle-même. Si on ajoute à l'impôt général, les impôts des départements et des communes, on arrive, en Savoie surtout, à des chiffres vraiment effrayants. Et cependant, ne l'oublions pas, les campagnes ne profitent de l'impôt général que dans une mesure restreinte. Les villes ont mille ressources dont les populations des campagnes sont complètement privées. Elles retirent l'impôt qu'elles ont subi. Elles ont le commerce, l'industrie, le séjour des fonctionnaires, les édifices à restaurer ou à construire, les administrations si nombreuses et les dépenses faites par l'armée. Les habitants des campagnes payent encore aux villes elles-mêmes un impôt de tous les jours. Leurs affaires, leurs relations avec les administrations diverses, la vente de leurs produits, les appellent à la ville. Ils y laissent souvent des sommes considérables qu'ils ne songeraient pas à dépenser dans leur village. Ils envoient de l'argent à leurs enfants qui s'établissent comme ouvriers dans les villes ou qui font partie de l'armée.

Il y a là évidemment une situation qui s'impose à la sollicitude de tous les hommes qui s'occupent des intérêts de notre pays, et une des causes de l'abandon des travaux agricoles et de la dépopulation de nos campagnes.

Nous ne pouvons évidemment traiter la question de

[1] Avec un sol merveilleux qui comprend toutes les natures de productions, tous les climats, à surface égale, avec le plus beau territoire de l'Europe, la culture française ne produit que la moitié de ce que donnent l'Angleterre, la Belgique et la plus grande partie de l'Allemagne. M. Léonce de Lavergne, *Déposition à l'enquête agricole*, 1868.

l'influence des comices agricoles ; mais il est incontestable qu'ils peuvent obtenir d'excellents résultats en dirigeant les agriculteurs, en encourageant leurs travaux, en distribuant avec intelligence les récompenses et en les accordant surtout aux petites exploitations. Ils doivent insister sur les conséquences funestes de l'émigration au point de vue de l'agriculture et faire comprendre aux habitants de ce pays que bien des propriétés, des champs et des pâturages pourraient être transformés par un travail assidu et intelligent.

Nous croyons que l'enseignement des premières notions de l'agriculture dans les écoles primaires, serait un moyen puissant de combattre l'émigration. C'est le désir exprimé presque dans tous les départements par les comices et les sociétés d'agriculture, qui attestent que l'instruction mal dirigée contribue à dépeupler les campagnes. Ces affirmations se reproduisent presque à chaque page dans le rapport fait à l'Assemblée nationale et que nous avons déjà cité. « Il semble, dit M. le préfet de la Gironde, que l'enfant qui a le mieux profité des avantages de l'instruction, est le plus empressé à quitter les champs : pour ceux-là généralement le travail de la terre est presque une honte[1]. » Les comices enregistrent à l'unanimité dans leurs rapports cette phrase que nous retrouvons partout : « L'instruction mal dirigée éloigne les enfants de l'agriculture[2]. »

Écoutons encore les conclusions du rapporteur de cette enquête d'une si haute importance :

« Votre enquête a suivi avec sollicitude l'ouvrier, depuis l'école et l'apprentissage jusqu'au rude labeur de l'atelier. Il peut être utile d'appliquer la même méthode d'analyse à l'existence du fils de l'ouvrier des villes, à celle aussi de l'ouvrier des champs.

1 Rapport fait au nom de la Commission d'enquête parlementaire sur les conditions du travail en France, p. 250.
2 *Ibid.*, p. 227.

« Les réponses des comices agricoles vous ont montré, sur tous les points de la France, les jeunes gens les plus intelligents désertant les campagnes, abandonnant la profession de leurs parents, marchant vers les villes, vers les grands centres, où les attirent l'espérance des gains les plus considérables, la convoitise des plaisirs faciles qui s'y rencontrent.

« Vous avez vu ce mouvement d'émigration amener trop souvent l'oubli de la famille, le mépris de l'opinion, surexciter des appétits difficiles à satisfaire.

« Vous avez pu constater que la direction de l'instruction primaire ou de l'instruction secondaire, produisait des résultats contraires à ceux qu'on était en droit d'espérer.

« Ces faits portent avec eux leur enseignement, et quand les comices agricoles répondent unanimement : *L'instruction telle qu'elle est donnée dans les écoles, produit les résultats les plus fâcheux*, ils touchent du doigt une des origines du mal.

« Rien de précis, rien de professionnel, en effet, dans l'enseignement donné aux enfants, aux adultes. Rien qui les retienne sur la route du devoir. La culture donnée à leur esprit éveille leur imagination sans former leur jugement. Dominés par le seul désir de parvenir rapidement à la fortune, ils vont vers les villes grossir le flot de ces arrivants de chaque jour, qui encombrent toutes les carrières, rendent les offres supérieures aux demandes, amoindrissent le chiffre des rémunérations et des salaires. De là naissent trop souvent les mécomptes, les souffrances, les envies, et, en fin de compte, les révoltes[1]. »

Mais nous ne voulons rien exagérer, et il serait injuste de dissimuler les difficultés que présente ce genre d'enseignement, surtout dans les écoles de village. Bien souvent le temps accordé à l'instruction est trop court ; les écoles ne sont fréquentées régulièrement que pendant une

1 Rapport fait au nom de la Commission d'enquête, etc., p. 320.

partie de l'année scolaire; et, pendant ces quelques mois, les instituteurs peuvent à peine donner aux enfants, souvent trop nombreux, qu'ils ont sous leur direction, les notions essentielles de la lecture, de l'écriture et du calcul. Néanmoins un progrès dans ce sens doit être réalisé. Mieux vaudrait réduire, dans les écoles de campagne, l'enseignement tel qu'il a été donné jusqu'à ce jour, et accorder une plus large part à l'enseignement de l'agriculture[1].

Déjà cette méthode a produit dans quelques départements d'heureux résultats. C'est ce que le rapport que nous avons cité, constate pour le département de la Drôme : « L'instruction primaire dans les campagnes, dit-il, est dirigée de plus en plus dans un sens favorable à l'agriculture, et le travail agricole, mieux apprécié, est adopté par un grand nombre de jeunes gens qui le délaissaient jadis pour exercer des professions dans les villes[2]. »

Un des moyens les plus efficaces de combattre l'émigration dans nos pays serait de fixer la population entière sur le sol natal, en établissant, dans nos vallées et même dans nos paroisses les plus élevées, des industries locales, et principalement les industries dont les travaux peuvent être exécutés par des ouvriers isolés. Dans une partie de ce diocèse, la culture des champs et tous les travaux qui s'y rapportent sont impossibles depuis la fin du mois d'octobre jusqu'aux mois de mars ou d'avril. Demander aux populations qui habitent ces régions élevées de ne pas quitter leurs montagnes, pour les y laisser en proie à l'oisiveté et à la souffrance, serait un remède pire que le mal.

[1] Dans ce département, des récompenses ont été accordées, depuis quelques années, aux instituteurs qui enseignent l'agriculture avec plus de succès. Un cours d'agriculture a été établi à l'école normale d'Albertville, et il a été confié à un agronome très distingué, M. le baron Perrier de La Bâthie.

[2] Rapport fait au nom de la Commission d'enquête, etc., p. 247.

Ici encore nous voulons que nos conseils soient très précis et essentiellement pratiques. Dans toutes ces questions qui touchent de si près aux intérêts les plus chers du peuple, il n'est rien qui ne soit digne de la parole et du cœur d'un évêque.

L'établissement de ces industries n'est pas toujours sans inconvénients; mais des patrons intelligents et chrétiens pourraient faire ici ce qu'ils font ailleurs, et veiller eux-mêmes sur la foi et la moralité des ouvriers et des ouvrières placés sous leur direction. Et même, quand ces conditions sont imparfaites, les avantages de l'alliance de l'industrie et des travaux des champs, au point de vue matériel et au point de vue moral, sont démontrés par une expérience constante et unanimement reconnus.

Citons encore, en raison de son autorité spéciale et des documents nombreux sur lesquels il s'appuie, le rapport fait à l'Assemblée nationale sur la situation des classes ouvrières : « Si l'usine est placée dans la campagne, logis, chauffage, aliments, sont payés à des prix plus minimes que dans les villes. Les occasions de dissipation sont moins fréquentes, le goût du confortable ou du superflu moins répandu. La femme, les enfants, peuvent s'occuper aux travaux des champs, apporter leur obole à la bourse commune. De cette situation résulte la possibilité de plus grandes économies, des tendances aux habitudes de prévoyance. Dans les villes, nous l'avons dit il y a un instant, malgré le taux toujours plus élevé du prix de la journée, la situation est, le plus souvent, tout autre : l'économie est moins répandue, parfois impossible [1]. »

Et, ailleurs, le même rapporteur s'exprime ainsi : « Une des mesures les plus efficaces pour améliorer la situation des classes ouvrières, les documents que vous possédez en témoignent, consiste à rattacher le travailleur au sol. Partout, en effet, où le travail des champs peut s'al-

[1] Rapport fait au nom de la Commission d'enquête, etc., p. 268.

lier à l'industrie, l'ouvrier y trouve un utile emploi de ses loisirs. Possesseur d'un petit toit il devient économe pour joindre un enclos, un coin de terre à sa demeure. L'économie amène le bien-être, le bien-être engendre la moralité; car l'immoralité, il faut bien le dire, est trop souvent fille de la misère. La famille se constitue alors sur une base sérieuse, régulière; les rapports entre chacun de ses membres s'en ressentent, rapports de l'époux et de l'épouse, du père avec ses enfants et de l'ouvrier avec le patron. Cette constitution de la famille est, en effet, le point capital vers lequel paraissent devoir tendre tous les efforts pour améliorer sérieusement le sort des travailleurs [1]. »

Dans Notre diocèse, quelques-unes de ces industries locales ont produit de bons résultats.

Dans une des paroisses les plus élevées, l'émigration des femmes et des jeunes filles a été considérablement diminuée par la confection de dentelles très recherchées, depuis quelques années, par les étrangers qui viennent visiter nos montagnes. Cent soixante personnes se livrent à ce travail, qui commence aux premiers jours de novembre et qui finit avec le mois de mars. Sans abandonner les soins de son ménage et de sa famille, une femme peut gagner 40 centimes par jour. L'argent que cette industrie apporte chaque année à cette paroisse, peut être évalué à 10,000 fr.

Dans une autre paroisse qui ne compte qu'un très petit nombre d'émigrants, la première partie de l'hiver est employée à filer la laine et le chanvre; puis, pendant les mois de février, de mars et d'avril, cent vingt ou cent trente métiers confectionnent du drap et de la toile, principalement pour les habitants des paroisses ou des vallées voisines. Ce genre de travail produit environ 12,000 francs par an.

1 Rapport fait au nom de la Commission d'enquête, p. 258.

Sans doute, ces industries, établies dans de meilleures conditions, produiraient des résultats bien supérieurs. Mais n'ont-elles pas leur valeur pour les habitants de nos montagnes ces petites sommes d'argent gagnées pendant les longs mois d'hiver ? N'est-elle pas précieuse cette industrie qui leur permet de vivre dans leurs villages, qui n'enlève aucun concours au soin de la famille, à la culture des champs et à l'exploitation des pâturages ? Quelle est la paroisse de ce pays à laquelle l'émigration, quelque nombreuse qu'elle soit, apporte un secours de 10 à 12,000 francs par an ?

Dans quelques-unes des vallées de la Haute-Savoie, et principalement dans vingt-quatre communes des environs de Cluses, l'industrie de l'horlogerie a produit des résultats qui méritent d'être signalés.

Le salaire des ouvriers, dont le plus grand nombre vivent en famille, varie de 1 fr. 50 c ou 2 fr. à 6 fr. ; quelques-uns gagnent jusqu'à 8 ou 10 fr. par jour.

En résumé dit l'auteur du remarquable travail intitulé : *La Savoie industrielle*, en résumé l'industrie horlogère a mis en mouvement, dans cette partie de la Haute-Savoie, quinze cent huit ouvriers, hommes, femmes ou enfants, qui se partagent annuellement une somme de 1,038,600 fr. [1]. Cette industrie pourrait être facilement établie dans les autres parties de la Savoie.

Dans un Mémoire que M. Benoit, l'habile directeur de l'école nationale de Cluses, a publié en 1864, il établit « péremptoirement la situation de l'industrie horlogère en Savoie ; il y traite des moyens à employer pour la développer et la propager dans les communes rurales, et fait ressortir tout le bien qu'en peuvent tirer les populations qui s'y adonneraient.

« Ces biens sont, en effet, matériels et moraux en même temps.

[1] M. V. Barbier : *La Savoie industrielle*, chap. xx

« D'une part, nous entrevoyons des bénéfices importants, l'augmentation de l'aisance générale et l'amélioration des conditions de l'existence privée ; de l'autre, réduction du paupérisme, de l'incapacité physique et morale, qui tend, du reste, à disparaître dans un régime meilleur d'alimentation, d'habitation et de vêtements ; affermissement des liens sociaux par la communauté du travail et la solidarité des intérêts, développement successif de l'instruction, enrayement du mouvement de l'émigration, ce fléau des régions montagneuses : enfin, plus-value de la propriété, qui vient profiter à la masse [1]. »

Nous espérons que les idées que nous exprimons en ce moment porteront tôt ou tard leurs fruits : des hommes intelligents, encouragés et soutenus par les administrateurs de ce pays, établiront dans nos vallées quelques-unes de ces industries dont les travaux peuvent être exécutés par des ouvriers isolés ; ces industries arrêteront les mouvements de l'émigration, et, en apportant à nos populations la prospérité matérielle, elles leur laisseront les trésors de la foi et de la vertu.

Il n'est pas douteux que la division exagérée des propriétés ne puisse favoriser l'émigration. Les améliorations sont plus difficiles, l'exploitation demande plus de temps et plus d'efforts pour la même étendue de terrain ; et quand la propriété est réduite à des parts si restreintes qu'elles ne peuvent plus suffire aux besoins d'une famille, cette

[1] M. V. Barbier : *La Savoie industrielle.* — « Sans parler d'une manière détaillée, dit encore M. Barbier, de ce qui s'est produit dans la partie française du Jura, où la fabrication des pièces détachées, des montres et des horloges, est devenue une source de prospérité des plus sérieuses, on peut citer ce qui s'est passé dans la partie de cette chaîne de montagnes qui appartient à la Suisse. L'ancien comté de Valangin, formé du Locle, la Chaux-de-Fonds et de quelques autres communes montagneuses du canton de Neuchâtel, ne comptait, en 1740, que 3,000 habitants. Cette population s'est progressivement augmentée, et atteint aujourd'hui le chiffre de 35,000 au moins. Ce rapide développement date de l'établissement et de l'exercice de l'horlogerie dans ces vallées arides et jadis désertes, maintenant bien cultivées, riches et populeuses, offrant partout l'aspect du travail, de l'activité et de l'aisance. » — *Ibid.*

famille va souvent demander à d'autres régions des moyens d'existence.

Il est certain cependant que la propriété territoriale, quelque réduite qu'elle soit, rattache au sol natal le cœur des émigrants, et qu'elle ramène un grand nombre d'entre eux dans nos montagnes.

On a proposé, comme un moyen efficace contre le morcellement de la propriété et comme un remède souverain contre l'émigration, la réforme légale qui rendait au père de famille la liberté absolue de tester.

Nous reconnaissons volontiers que cette réforme légale rétablirait les grandes propriétés ; mais nous ferons observer qu'en Savoie, même sous des lois très favorables à la volonté du testateur, et qui réduisaient à une *légitime* la part des filles, la division de la propriété territoriale était, à quelque chose près, ce qu'elle est de nos jours. L'habitant des montagnes veut avoir sa part de terre, et chaque génération divise cette part et la subdivise encore. Sans doute, une administration intelligente s'efforcerait de réunir les parcelles éparses qui appartiennent au même propriétaire ; mais le paysan ne comprend pas facilement les avantages que présenterait, à tous égards, une pareille mesure.

Il ne faut pas oublier que l'émigration existait en Savoie depuis bien des siècles, lorsque le Code Napoléon y fut introduit. D'ailleurs, les réformes légales doivent être étudiées non pas dans des théories plus ou moins séduisantes, mais dans les résultats pratiques. Or, il faudrait ignorer absolument les mœurs et les tendances des paysans de toutes les contrées pour admettre que les quatre ou cinq enfants qui émigrent de nos jours, quoiqu'ils aient leur part de la fortune territoriale de leurs parents, renonceraient à l'émigration si cette part leur était enlevée. Il faudrait se faire complètement illusion pour croire qu'ils travailleraient sous la direction de leur frère plus favorisé, dans le but d'obtenir un gain souvent incertain et toujours

très modique, tandis que les salaires des ouvriers dans les villes sont plus élevés que jamais.

Ici se présente, à un autre point de vue, une difficulté sérieuse. Les économistes qui réclament avec le plus d'ardeur la liberté de tester, la présentent comme un moyen indispensable de colonisation. Or, pour coloniser, il faut émigrer, et cette liberté de tester qui fait les colons, fait nécessairement les émigrants. Mais c'est l'émigration, et surtout l'émigration rurale qu'il s'agit de combattre. Les colonies de la France, il est vrai, ne sont pas prospères ; mais sa population générale ne s'accroît pas comme celle des pays dont la puissance est pour elle une menace ; et sa population des campagnes, qui est la vraie force d'un pays, diminue dans des proportions effrayantes [1].

Que la liberté de tester, telle qu'elle existe en Angleterre, ne soit pas un remède souverain contre l'émigration et la dispersion des membres de la famille, c'est ce que l'aveu fait par M. Le Play lui-même suffirait à démontrer : « L'héritier de la famille anglaise, dit-il, établit d'abord son ménage en dehors de l'habitation où il est né et dans laquelle il doit revenir ; alors se produit le trouble déjà signalé dans cet ouvrage, lorsque les autres enfants ont, à leur tour, émigré : la maison-souche reste privée jusqu'à

[1] Les colonies de l'Angleterre offrent, principalement aux cadets des familles aristocratiques et des familles riches, des ressources, des fonctions que les colonies françaises ne peuvent offrir. Mais il ne faut pas oublier que chez aucun peuple les ouvriers et les pauvres ne sont condamnés à la misère et à la dégradation morale, comme ils le sont en Angleterre, et pourtant l'Angleterre nous est proposée comme un peuple *prospère* et un peuple *modèle*. — Un fait relevé par la statistique, c'est qu'à Londres, un habitant sur huit est en état d'indigence secourue..... Une des revues les plus importantes de cette grande cité nous apprend que sur 5,577 jeunes garçons qui se sont présentés, en 1870, pour servir comme mousses ou comme matelots à bord du vaisseau en station dans la Tamise, et qui, presque tous, appartenaient au district de Londres, 4,410 ont été refusés parce qu'ils ne savaient point lire et surtout pour cause d'infirmités, de difformités et de maladies nerveuses incurables.

Nous rapporterons seulement ici l'extrait donné par l'*Univers* (7 décembre 1876) d'une lettre écrite par un Anglais au *Bien public* de Gand, en réponse à quelques affirmations de M. de Montalembert dans son ouvrage intitulé : *De l'avenir politique de l'Angleterre.*

« La population rurale, la classe agricole, est la plus ignorante, la plus grossière, la plus dépravée du monde entier. Les ouvriers n'ont

la mort des vieux parents, des joies émanant de la jeunesse. » Et, dans une note, après avoir dit que ce vice de la vie privée est péniblement supporté par les Anglais, et qu'il contribue à développer le *spleen* parmi eux, M. Le Play rappelle ce conseil qui lui fut donné dans sa jeunesse par un vieil Anglais : « J'ajoute un conseil à ceux que je vous ai déjà donnés : mariez-vous tard, afin de ne pas rester dans votre vieillesse aussi isolé que je le suis maintenant[1]. »

Mais nous applaudirions à une réforme légale, qui accorderait au père de famille une part disponible plus considérable, qui lui rendrait une plus grande liberté dans la distribution des différentes parties de sa fortune, qui diminuerait les frais de partage et les droits de succession, qui sont écrasants pour la propriété territoriale. Cette réforme fortifierait l'autorité paternelle, resserrerait les liens des familles, maintiendrait leurs traditions et leur influence, et pourrait, dans une certaine mesure, influer sur leur fécondité. Par ces conséquences immédiates, cette réforme légale ne serait pas sans résultat sur l'émigration elle-même.

Cette réforme nous paraît clairement exposée dans les paroles suivantes d'un savant jurisconsulte : « Qu'on cesse

généralement aucun sentiment de religion et de moralité ; la plupart sont des hommes qui ont pour temple la taverne, et pour évangile le journal *Delight life in London,* le plus propre de tous à développer les instincts brutaux; absorbés par le travail manuel qui leur fournit la subsistance, ils n'ont pas la moindre culture morale et intellectuelle ; ils vivent et meurent en véritables brutes (ce qui est la perfection maçonnique).

Au dessous des travailleurs, on rencontre cette classe de mendiants déguisés, si nombreuse dans les grandes villes, et qui n'a d'autre occupation que de revendre le long des rues une foule de petits articles dont le commerce ne peut se défaire. Enfin, dans les bas-fonds de la société s'agite cet essaim de voleurs et d'êtres sans noms dont le mode d'existence est une énigme perpétuelle. Je ne parle pas de ce nombre infini de pauvres dont le gouvernement anglais cache la misère dans les établissements d'assistance publique. Ainsi, pour ne citer qu'un fait, en Angleterre et dans le pays de Galles, sur une population de 16 à 18 millions d'habitants, près de 2 millions d'individus sont enfermés dans les *Work-Houses.* D'autres reçoivent des secours à domicile. »

[1] *La Réf. soc.*, livre VII, chap. LIV.

d'exiger dans les partages d'ascendants cette égalité minutieuse, portant non seulement sur la valeur, mais sur la composition des lots, dont la nécessité, du reste, résulte moins de la loi que de la jurisprudence ; qu'on laisse au père de famille le soin de répartir les différentes espèces de biens entre ses enfants, suivant les convenances et les aptitudes de chacun, et pour le plus grand avantage de tous ; qu'on l'autorise, au besoin, surtout lorsqu'il s'agira d'un corps d'exploitation, d'une maison de commerce ou d'une usine, dont le partage équivaudrait à sa destruction, à en opérer la licitation, au profit de celui qu'il jugera le plus propre à continuer son œuvre ; que même cette licitation, à défaut des dispositions du défunt, puisse être ordonnée par la justice, au moins en faveur de celui des enfants qui demeurait avec le père et qui était associé à ses travaux ; qu'on rétablisse le droit d'exhérédation en le soumettant à des conditions analogues à celles qui le limitaient autrefois (c'est-à-dire de façon que ce droit s'exerce dans les cas d'*indignité*) ; qu'on fasse également revivre l'exhérédation officieuse, en la restreignant, pour écarter toute chance d'abus, à l'hypothèse de prodigalité judiciairement constatée, par la dation d'un conseil judiciaire à l'enfant dissipateur ; enfin, qu'on étudie, dans une certaine mesure, la quotité disponible, en tant surtout qu'il s'agira de la donner à un ou à plusieurs enfants [1]. »

Un professeur distingué de l'université de Louvain, dans un ouvrage que la presse catholique a beaucoup loué, nous paraît réclamer, dans les mêmes limites, la liberté de tester. Après avoir rappelé avec éloge l'opinion du jurisconsulte que nous venons de citer, il ajoute :

« Si l'on veut que la famille soit forte, par le respect des fils envers le père, si l'on veut lui assurer les éléments de stabilité et de perpétuité dont elle a besoin pour remplir sa fonction dans l'ordre général de la société

[1] Lettre de M. DE FONTETTE, adressée au *Contemporain*, livraison du 1er novembre 1873.

publique, il faut donner à son chef, en une mesure raisonnable, la liberté de tester, que la loi révolutionnaire lui refuse et à laquelle le Code civil pose des limites trop étroites [1]. »

On a proposé, comme remède contre l'émigration, le développement de l'assistance publique dans les campagnes. Nous ne pensons pas qu'en Savoie les souffrances des pauvres dans les communes rurales et l'espérance d'obtenir dans les villes des secours plus abondants, soient une des causes de l'émigration. Il est incontestable que, malgré les efforts admirables de la charité, un grand nombre d'indigents ne sont pas secourus dans les grandes villes, tandis qu'ils le sont presque sans exception dans les campagnes. Des hospices établis dans les chefs-lieux de canton, ou dans les communes importantes, peuvent être d'une grande utilité pour les malades qui réclament les soins assidus du médecin et pour les maladies longues et incurables. Mais des hospices trop nombreux et trop riches pourraient aussi encourager la paresse et le désordre. Les ouvriers et les cultivateurs qui savent qu'une place ne leur sera pas refusée à l'hospice, ne font aucune épargne.

L'assistance publique dans les campagnes devrait tendre surtout à organiser la médecine des pauvres à donner des secours à domicile et à assurer du travail à l'ouvrier valide qui en manque souvent, surtout dans la saison d'hiver [2].

Il faut que la charité soit faite avec intelligence, qu'elle ne favorise ni la paresse, ni la mendicité et qu'elle s'impose comme règle générale de ne pas distribuer de l'argent, mais de donner des secours en nature [3].

[1] Charles Périn, *Les Lois de la société chrétienne*, liv. III, chap. v.

[2] Ces questions ont été examinées par la Société des agriculteurs de France dans sa session de 1873.

[3] On a proposé encore l'établissement de caisses d'épargne pour les agriculteurs, et d'associations destinées à concentrer des capitaux considérables sur les travaux agricoles. Ces moyens peuvent avoir une influence sur les progrès de l'agriculture, et encourager les habitants des campagnes à arriver à l'aisance par l'économie. Mais ils offrent dans la pratique plus d'une difficulté sérieuse. Ces questions ont

## III

Mais il est nécessaire que nous exposions, au point de vue qui nous occupe, les devoirs des chefs de famille, du clergé, des hommes influents, des instituteurs et des institutrices; car, sans le concours dévoué et persévérant de toutes les autorités et de toutes les influences, le fléau de l'émigration ne sera jamais sérieusement combattu. La connaissance des remèdes ne suffit pas ; il faut que cette connaissance soit mise en pratique.

Est-il nécessaire de démontrer que l'efficacité de presque tous les remèdes que nous avons indiqués dépend de l'influence des chefs de famille? Cette religion sainte, qui seule peut triompher des mauvaises passions, de l'orgueil, du luxe et de la soif des plaisirs, n'est-ce pas auprès du foyer de la famille qu'elle doit surtout être enseignée? Pourra-t-elle jamais régner en souveraine sur le cœur des enfants, si elle n'est introduite chaque jour dans ces cœurs par la parole et surtout par l'exemple des pères et des mères? Les traditions de l'agriculture et de la garde des troupeaux, du travail et de la probité, l'amour de la famille et du sol natal, ne sont-ils pas les fruits bénis des vertus domestiques? L'esprit d'indépendance qui pousse loin de nos montagnes des flots d'émigrants, n'est-ce pas dans l'éducation première qu'il doit être d'abord combattu par la douceur et la fermeté, par la bonté qui gagne les cœur et par l'énergie qui maintient les barrières du devoir et l'ascendant de l'autorité?

Mais si les parents eux-mêmes se laissent séduire, s'ils subissent des entraînements funestes, s'ils sont incapables de diriger leurs enfants lorsqu'il s'agit de décider de leur

été traitées par M. Valny, dans ses *Etudes* sur la dépopulation des campagnes, et par la Société des agriculteurs de France, dans plusieurs de ses sessions.

avenir, quelle espérance peut nous rester et quels remèdes seront capables de combattre, avec succès, un mal qui trouve sous le toit même de la famille des auxiliaires aussi puissants ?

Si les parents sont condamnés à envoyer leurs enfants dans les grandes villes, ils doivent du moins faire tous les efforts possibles pour protéger leurs croyances et leurs vertus. Nous l'avons dit, il est peu de familles de ce pays qui n'aient des parents et des amis dans les villes vers lesquelles se dirigent nos émigrants ; mais ces relations ne sont pas toujours des garanties suffisantes. Les parents trahissent le plus grand de leurs devoirs, s'ils laissent eurs enfants s'éloigner d'eux sans les avoir placés sous la surveillance des personnes dignes de toute leur estime et de toute leur confiance.

Il faut l'avouer, ce grand devoir est bien souvent méconnu. Un prêtre vénérable nous disait, il y a quelques mois, que deux jeunes filles, qui auraient pu cependant trouver du travail dans leur village, l'avaient quitté pour se rendre à Paris. Tous les conseils, toutes les instances pour les retenir avaient été inutiles. L'une de ces jeunes filles avait à Paris un parent dont elle ne connaissait même pas l'adresse d'une manière bien précise ; l'autre devait être sans protection dans cette ville immense. Elles sont parties..... Que sont-elles devenues ?

Nous cherchons un motif sérieux de cet oubli des devoirs les plus sacrés et nous ne le trouvons pas. Il n'y a pas d'excuse possible pour cette insouciance, pour ce mépris de tout ce qui fait le trésor des âmes et l'honneur des familles ; ce sont des crimes et nous ne saurions trop les flétrir.

Vous vous étonnez, parents mille fois aveugles, quand vous constatez que vos enfants vous oublient. Vous attendez avec une anxiété douloureuse les secours qu'ils vous avaient promis et qui ne viennent pas. Ces secours, ils les reclament eux-mêmes de votre indigence. Quand ils sont

de retour auprès de vous, vous les regardez et souvent vous ne les reconnaissez pas. La simplicité de leurs vêtements, la sérénité de leur front, la joie de leur sourire, la foi de leurs premières années, comme l'affection de leur cœur, tout a disparu. Vous pleurez comme la mère désolée dont parle le prophète ; et, comme Rachel dans sa solitude et son immense douleur, vous repoussez les consolations, *parce que vos enfants ne sont plus* [1]. Je pourrais ajouter, si votre cœur brisé ne le disait assez haut, et si je n'avais pitié de votre infortune : vos enfants ne sont plus, parce que vous les avez vous-mêmes conduits à leur perte et jeté de vos mains aux abîmes.

Chaumières de nos villages, qui abritez pourtant de si nobles et de si fortes vertus, foyers entourés si longtemps de paix, de félicité et d'honneur, combien de fois vous avez vu les larmes des pères et des mères oublieux de ces grands devoirs ! Et sous l'influence fatale de ce fléau de l'émigration, combien vous avez vu de douleurs qui ne voulaient plus être consolées !

Aucun des intérêts des peuples n'est étranger au cœur, au ministère du prêtre ; et, dans cette lutte contre l'émigration, il s'agit non seulement des intérêts matériels, mais avant tout des intérêts les plus élevés des âmes et de tous les trésors divins qui sont la vraie richesse de notre pays.

C'est du haut de la chaire, dans les instructions données aux jeunes filles, dans les conversations particulières, auprès de l'humble foyer du presbytère, le long des sentiers rapides, au milieu des champs et des pâturages, sur le seuil des demeures où le bon pasteur va porter les bénédictions du Ciel et les consolations de la foi et de l'espérance, que cette influence salutaire peut être exercée avec fruit.

Quelle autorité n'obtient pas le prêtre dont les lumières

[1] Jerem., xxxi, 15.

et la bonté, dont l'expérience et le dévouement sont appréciés de tous? Qui pourra, comme lui, s'opposer au départ des enfants qui n'ont point reçu l'instruction suffisante, et dont les cœurs n'ont point été fortifiés par la réception des sacrements? Qui pourra, comme lui, rappeler aux parents la responsabilité terrible qui pèse sur eux et leur faire redouter les cruels regrets qu'ils préparent à leur vieillesse? Nul ne s'étonnera d'entendre la parole énergique du pasteur conjurer les périls qui menacent les âmes dont il répond devant Dieu, si, à cette parole énergique, s'unissent les accents d'une profonde affection.

Le pasteur d'une paroisse, après avoir résisté au courant de l'émigration, peut combattre les effets funestes qu'elle a produits sur les émigrants qui reviennent vers nos montagnes. Quelles que soient les défaillances des âmes et la force des préjugés, quel que soit l'empire qu'obtiennent sur les intelligences les négations impies et les exemples pervers, il reste toujours au fond des cœurs une étincelle que la miséricorde divine peut ranimer. L'homme le plus égaré ne peut mépriser le prêtre qu'il a vu toujours bon, charitable et dévoué. Les souvenirs du passé, l'influence d'une famille chrétienne, les cérémonies religieuses et aussi les angoisses d'une âme qui lutte contre Dieu, peuvent faire rayonner la foi qui paraissait éteinte.

Plusieurs de nos émigrants peuvent redire les belles et touchantes paroles, d'un philosophe, d'un homme d'un grand talent et d'une haute éloquence, à son retour dans les montagnes du Jura :

« Je me trouvais, dit Jouffroy, sous le toit où s'était « écoulée mon enfance, au milieu des personnes qui « m'avaient si tendrement élevé, en présence des objets « qui avaient frappé mes yeux, touché mon cœur, affecté « mon intelligence dans les plus beaux jours de ma pre- « mière vie. Chaque voix que j'entendais, chaque objet « que je voyais, chaque lieu où je portais mes pas, ravi-

« vait en moi les souvenirs éteints, les impressions effa-
« cées de cette première vie. Mais en rentrant dans mon
« âme, ces souvenirs et ces impressions n'y trouvaient
« plus les mêmes noms. Tout était comme autrefois,
« excepté moi. Cette église, on y célébrait encore les
« saints mystères avec le même recueillement : ces
« champs, ces bois, ces fontaines, on allait encore au
« printemps les bénir ; cette maison, on y élevait encore,
« au jour marqué, un autel de fleurs et de feuillage ; ce
« curé qui m'avait enseigné la foi, avait vieilli ; mais il
« était toujours là, croyant toujours ; et tout ce que j'ai-
« mais, et tout ce qui m'entourait avait le même cœur, la
« même âme, le même espoir dans la foi. Moi seul l'avais
« perdue ; moi seul étais dans la vie sans savoir ni com-
« ment ni pourquoi ; moi seul, si savant, je ne savais
« rien, moi seul étais vide, agité, privé de lumière,
« aveugle et inquiet.

« ..... Devais-je, s'écrie-t-il, pouvais-je demeurer plus
« longtemps dans cette situation [1] ? »

Les hommes influents, à quelque classe de la société qu'ils appartiennent, ont aussi, au point de vue de l'émigration, de grands devoirs à remplir. Leur premier devoir est d'étudier de près les périls et les conséquences funestes du fléau que nous combattons, non seulement sous son aspect général, mais spécialement dans le pays où ils peuvent exercer leur influence. Il faut qu'ils démontrent par leurs actes leur estime pour l'agriculture et pour tous ceux qui y consacrent leur vie. Il faut qu'ils parlent aux ouvriers, aux fermiers, aux laboureurs, des progrès à réaliser et qu'ils se fassent les propagateurs des méthodes de culture dont ils ont reconnu les avantages. Il y a là un grand et noble apostolat capable de tenter tout homme de cœur.

C'est surtout dans les relations de chaque jour avec les

[1] *Nouveaux Mélanges philosophiques*, p. 103.

habitants des campagnes que les erreurs peuvent être combattues, les préjugés détruits, et qu'une heureuse impulsion peut être donnée à l'agriculture, Le paysan est lent à accepter les innovations ; souvent les raisonnements les plus clairs le touchent peu : il faut que les résultats soient palpables. Puis, il examinera, il discutera, et enfin il sera ébranlé. Quelquefois l'agriculteur est convaincu, il admet que tel genre de culture est préférable, il en apprécie la valeur ; mais tout changement lui est pénible, et il répond : Nous avons toujours fait ainsi. Il redoute les dépenses que souvent il exagère ; puis, il est si commode de marcher dans le même sentier sans songer à l'élargir ou à le rendre moins rapide ! Et puisque cette comparaison nous est venue à la pensée, quelles sont les populations qui n'ont pas protesté contre les routes si nombreuses ouvertes ou améliorées depuis quelques années ? Bientôt cependant, en présence des avantages de ces voies faciles, après avoir constaté l'économie du temps et des moyens de transport, en un mot, devant les résultats manifestes, les préjugés sont tombés.

Il semble parfois que, sur ces semences répandues par des mains généreuses au sein des meilleures populations, l'indifférence et l'ingratitude ont jeté, comme l'hiver, un linceul de neige et de glace ; mais le soleil se rapprochera, le grain aura germé dans les ténèbres. Un jour des moissons abondantes se lèveront et couvriront le sol qui paraissait stérile.

Nous croyons devoir reproduire ici les conseils énergiques adressés, il y a quelques années, par M. le préfet des Basses-Pyrénées aux maires de son département, au sujet de l'émigration vers les pays étrangers. Si, pour nos émigrants, le terme du voyage est différent, les résultats sont absolument les mêmes : « A diverses reprises, dit M. le préfet, l'administration a dû appeler votre attention sur les résultats fâcheux que produit dans ce département l'émigration toujours croissante de la population valide de

nos campagnes vers l'Amérique du Sud. Vainement mes prédécesseurs, secondés par vos efforts, ont tenté d'arrêter ce courant : nos cultivateurs trompés par les brillantes promesses qui leur sont faites, séduits par les récits, trop souvent mensongers, d'une fortune rapidement acquise, entraînés par l'exemple des rares privilégiés rentrant au pays avec une certaine aisance, abandonnent une existence que le travail pourrait rendre facile et heureuse, pour aller chercher au loin les déceptions et la misère.

« On ne peut, sans porter atteinte à la liberté individuelle, mettre un terme à ce fatal entraînement par des mesures coercitives. Mais le devoir qui vous incombe à tous, c'est d'éclairer les populations sur leurs véritables intérêts, de faire en sorte qu'on n'abuse pas de leur crédulité et qu'on n'exploite pas une situation de gêne passagère.

« Joignez donc vos efforts aux miens, Messieurs, pour faire comprendre à vos administrés les inconvénients et les dangers de l'émigration. Usez de tous les moyens de persuasion et d'influence dont vous pouvez disposer pour les attacher au sol qui les a vus naître ; montrez-leur que là est pour eux la plus sûre garantie de bonheur, puisque, par leur travail, ils peuvent acquérir, sinon la fortune illusoire qu'on leur promet sur des plages lointaines, au moins une aisance honnête qui leur permette de vivre et de mourir dans leur patrie, au milieu de leur famille, et de remplir ainsi leurs devoirs de fils et de citoyen [1]. »

Mais, pour réaliser ces espérances, pour que les familles qui étaient autrefois puissantes par leur fortune, par l'éclat des services rendus, par l'honorabilité et la gloire de leurs ancêtres, puissent reconquérir cette influence salutaire, il faut que ces familles habitent au sein des populations des campagnes.

[1] Cette circulaire est citée dans l'ouvrage de M. l'abbé Tournissoux, qui a pour titre : *Ne fuyons pas les campagnes*, p. 173, 174, 175. Ce ouvrage contient, au sujet de l'émigration, des documents et des conseils utiles.

Une des grandes erreurs et des fautes les plus lamentables de la monarchie française, a été d'attirer, loin de leurs terres et de leurs manoirs, les familles nobles et de les perdre dans les plaisirs, les folles dépenses et la corruption de la cour. Dans le commencement du dix-septième siècle, Henri IV se plaignait de ce que les nobles abandonnaient les campagnes. Ses successeurs furent moins intelligents des vrais intérêts de la noblesse et de la France.

Richelieu et Mazarin voulurent à tout prix réduire à l'impuissance les races des grands propriétaires, leur enlever la possibilité de défendre les libertés provinciales et privées, et établir sur les dernières ruines de la féodalité l'autorité absolue de la monarchie.

Louis XIV ajoutait à ces motifs politiques l'orgueil du grand roi qui voulait entourer de satellites le soleil de Versailles. Il écrivait à Colbert : « Nous voulons que les grands de notre royaume quittent leurs châteaux pour venir chaque année habiter Paris au moins pendant six mois... Faites-leur bien entendre, et à tous, que les récalcitrants encourront notre déplaisir ; mais ceux qui voudront ajouter par leur présence à l'éclat de la royauté, auront part à nos largesses et distinctions... Nous n'aimons pas les grands seigneurs qui thésaurisent dans leurs vieux donjons. Ils sont inutiles au roi et dangereux à l'État. Nous entendons que ces richesses, qu'ils tiennent de la munificence de nos prédécesseurs, encouragent les beaux-arts, les sciences, le commerce et l'industrie qui sont les perles fines de notre couronne royale [1]. »

Au milieu du dix-septième siècle, cette désertion était devenue presque générale. Tous les documents du temps la signalent et la déplorent, les économistes dans leurs livres, les intendants dans leurs correspondances, et les sociétés d'agriculture dans leurs mémoires.

[1] Voyez *Lettres à Colbert.*

Il ne restait guère dans les campagnes que les nobles pauvres qui n'avaient ni l'influence de la fortune, ni l'influence du dévouement, et qui subissaient en murmurant la triste condition à laquelle les condamnait leur pauvreté [1].

« Parmi les questions adressées aux intendants, se trouve celle-ci : Les gentilshommes de votre province aiment-ils à rester chez eux ou à sortir ? On a, dit Tocqueville, la lettre d'un intendant répondant sur ce sujet. Il se plaint de ce que les gentilshommes de sa province se plaisent à rester avec les paysans, au lieu de remplir leurs devoirs auprès du roi. Or, remarquez ceci. La province dont on parlait ainsi, c'était l'Anjou : ce fut depuis la Vendée. Ces gentilshommes qui refusaient, dit-on, de rendre leurs devoirs au roi sont les seuls qui aient défendu, les armes à la main, la monarchie en France, et qui soient morts en combattant pour elle; et ils n'ont dû cette glorieuse distinction qu'à ce qu'ils avaient su retenir autour d'eux ces paysans parmi lesquels on leur reprochait d'aimer à vivre [2]. »

Si les familles influentes, si la noblesse à laquelle appartient encore, dans une grande partie de la France, la richesse territoriale; si la bourgeoisie qui a de la fortune et des traditions, au lieu de donner l'exemple de l'émigration, voulaient accomplir leurs devoirs, les populations des campagnes auraient des guides et des chefs tout désignés à la confiance, au respect, à l'affection de tous. Cette influence grandirait par les travaux communs, par les progrès réalisés, par les services réciproques qui uniraient étroitement le riche propriétaire, l'ouvrier, le fermier et le petit cultivateur. Le paysan serait toujours sûr de trouver dans les demeures hospitalières des familles influentes un conseil dans toutes ses difficultés, un secours dans toutes ses épreuves. Ces maisons puissantes et honorées

[1] Voyez Tocqueville, *L'Ancien Régime et la Révolution*, ch. XII.
[2] Tocqueville, *ibid.*

seraient le centre de la population, et dans un certain sens, la maison de tous ; et le peuple, comme autrefois, les appellerait dans sa reconnaissance *les maisons du bon Dieu* [1].

On a prétendu, il est vrai, que pour transformer les méthodes de culture et pour faire réaliser à l'agriculture de véritables progrès, il fallait que les travaux fussent accomplis par de très riches propriétaires au prix de dépenses considérables. Nous répondrons que ce n'est pas là le seul genre de service que les familles influentes puissent rendre aux populations des campagnes et à l'agriculture. Nous croyons d'ailleurs que plusieurs hommes ne possédant qu'une fortune médiocre, mais intelligents, actifs et vivant au milieu des paysans, peuvent plus efficacement transformer la culture d'un pays qu'un seul grand propriétaire qui ne passerait à la campagne qu'une faible partie de l'année. De plus la transformation de quelques propriétés accomplie avec habileté et avec prudence est une excellente spéculation, et nous connaissons dans notre Savoie des propriétaires qui, sans toucher à leurs capitaux, ont doublé les revenus de leurs terres, et dont l'exemple a produit autour d'eux les plus heureux résultats.

Les maîtres et les maîtresses d'école chargés de l'instruction et surtout de l'éducation de la jeunesse, ont aussi, au point de vue de l'émigration, une mission à remplir. Nous avons insisté sur la nécessité de l'enseignement de l'agriculture dans les écoles primaires. Mais on a objecté contre cet enseignement et contre l'espoir de trouver dans l'influence des instituteurs un remède contre l'émigration, on a objecté que cet enseignement et cette influence étaient des moyens sans proportion avec la puissance du mal que nous voulons combattre. Mais quoi ! faut-il rejeter tels ou tels moyens, parce qu'à eux seuls ils

[1] Le Play, *Réf. soc.*, liv. IV, ch. XXXIV.

ne sauraient suffire à atteindre le but désiré ! Quoi! parce que quelques pierres sont impuissantes à contenir le torrent qui bondit du haut de nos montagnes, il faudrait renoncer à élever les digues qui arrêteront ses flots menaçants ! Quoi ! parce que ces légions dispersées seront écrasées une à une par l'ennemi, il faudrait refuser d'unir leurs forces et leur valeur pour obtenir la victoire ! Et dans la culture de vos champs, il faudrait négliger un produit utile, parce qu'à lui seul il ne pourrait suffire à tous vos besoins ! Mais que deviennent ici la prudence et le simple bon sens ? Oui, nous acceptons avec reconnaissance, nous sollicitons tous les concours et nous croyons que l'espérance que nous inspire la bonne volonté des maîtres et des maîtresses d'école ne sera pas déçue.

Mais ce n'est pas seulement par l'enseignement de l'agriculture que les instituteurs peuvent combattre l'émigration ; ils doivent s'efforcer de la détruire dans ses causes. Qu'ils ne parlent point avec admiration aux enfants de nos villages du séjour des grandes villes et des salaires élevés qu'on peut y obtenir ; mais qu'ils fassent connaître à leurs élèves, dans leur douloureuse réalité, les épreuves des émigrants et les dangers qui les environnent. Il faut que les instituteurs qui, pour le plus grand nombre, sont nés dans nos campagnes, s'attachent aux populations au milieu desquelles ils sont destinés à vivre, qu'ils s'intéressent aux travaux des champs qu'ils ont eux-mêmes accomplis dans leur enfance, et que, dans leurs relations de chaque jour avec les cultivateurs, ils leur donnent des encouragements et d'utiles conseils.

Les institutrices ont peut-être plus d'influence sur les jeunes filles que les instituteurs ne peuvent en obtenir sur les jeunes gens. Qu'elles n'oublient jamais qu'elles doivent, avant tout, former des chrétiennes, des ouvrières de nos campagnes, de bonnes ménagères et des mères dévouées. Qu'elles s'efforcent d'inspirer aux enfants qui leur sont confiées, une estime profonde de leur humble

condition et des devoirs que la Providence leur imposera. En faisant pénétrer dans les âmes des jeunes filles les hautes pensées de la foi et l'abondance des vertus surnaturelles, elles doivent leur apprendre à redouter le péril des grandes villes, à apprécier les joies pures de la vie des champs et à mettre au-dessus de tout cette innocence si facile à conserver dans la simplicité de leur village et sous les regards de leurs mères. Il faut enfin qu'elles combattent avec la plus grande énergie la vanité, le luxe, l'amour des plaisirs, l'esprit d'indépendance, qui conduisent à leur perte, loin de nos campagnes, tant d'infortunées jeunes filles [1].

Nos Très Chers Frères, nous vous avons dit avec l'autorité et la liberté de notre ministère nos pensées, nos craintes et nos espérances sur cette grande et importante question de l'émigration. Il nous reste à vous demander de méditer avec un cœur docile ces paroles qui vous rappellent vos intérêts les plus chers et vos devoirs les plus sacrés.

[1] Nous recevons au dernier moment un rapport fait, en 1874, à l'assemblée générale des *agriculteurs de France sur les causes de l'émigration des campagnes vers les villes et les moyens de les combattre*, par M. Bocnix, avocat à la cour d'appel de Paris, etc. Nous sommes heureux de citer les conclusions de ce rapport, qui confirment, presque sans exception, les démonstrations que nous avons établies. « En résumé, les conclusions, adoptées par les sous-commissions réunies de la neuvième section, ont été les suivantes :

1° Répandre plus largement l'instruction primaire dans les campagnes et l'appliquer :

1° Au développement des sentiments religieux ;

2° Au développement de l'enseignement agricole, en exigeant de tous les aspirants au brevet d'instituteur la connaissance des notions agricoles enseignées dans les écoles normales ; en créant, dans chaque département, un professeur chargé d'enseigner l'agriculture et de faire des conférences dans les cantons ;

2° Renouveler, en ce qui touche l'assistance publique, les vœux émis dans le remarquable rapport de M. de la Teillais, l'année dernière, tout en présentant des résolutions nouvelles qui viennent les confirmer ;

3° Préposer dans chaque commune un percepteur ou buraliste de poste à l'encaissement des dépôts des caisses d'épargne ;

4° Faire consister l'assistance pour les vieillards ou infirmes indigents, s'ils ont une famille, dans des secours annuels versés à la famille; s'ils sont sans famille, dans des secours entre les mains d'une

C'est une œuvre patriotique entre toutes à laquelle nous convions tous les hommes de cœur. Nous en avons la confiance, cet appel sera entendu. Ici, il n'y a pas de division possible : car il s'agit de l'avenir de notre pays. Il ne s'agit pas seulement de sa prospérité matérielle, ni même des trésors de la foi chrétienne ; il s'agit des principes premiers de la morale et de la vertu, de l'honneur de votre nom et de vos foyers et du bonheur de vos enfants.

Oui, nous l'espérons, la dignité et la grandeur de l'agriculture seront mieux comprises : les traditions du passé reprendront leur empire ; l'orgueil, l'esprit d'indépendance, la cupidité aveugle, la vanité, l'amour des plaisirs, seront combattus avec énergie ; les liens de la famille et de la patrie seront plus doux et plus forts. L'émigration sera considérablement diminuée : les émigrants, condamnés à quitter nos montagnes, seront protégés par la vigilance et les prières de leurs familles.

A l'œuvre donc, à l'œuvre avec courage, avec énergie, avec persévérance ! Que le clergé, que tous ceux auxquels est confiée la direction de l'enseignement à un degré quel-

famille se chargeant de leur nourriture et des soins à leur donner à l'abonnement, ou dans le système mixte hollandais de la maison des pauvres (Voir *Bulletin de la Société*, p 273, n° du 1er mars 1873), procurant le logement dans la commune, combiné avec l'abonnement chez le cultivateur pour la nourriture ;

5° Que l'assistance pour les malades ordinaires soit généralisée et développée à domicile ;

6° Renouveler le vœu émis par vous, l'an dernier, d'une modification de la loi qui permettra d'attribuer, dans les partages, à l'un des enfants les immeubles, à l'autre les meubles.

Enfin, Messieurs, les sous-commissions de la neuvième section vous proposent d'appuyer énergiquement tous les moyens qui peuvent retenir les capitaux dans les campagnes :

1° Par la diminution des charges qu'on pourrait épargner à la terre ;

2° Par l'équitable répartition de l'impôt entre la propriété foncière et la propriété industrielle et mobilière ;

3° Par une plus grande facilité donnée aux modes d'emprunter ;

4° Par une diminution du taux de l'intérêt ;

5° Par un abaissement des frais de justice et de partage.

En outre, les sous-commissions réunies de votre neuvième section ont l'honneur de vous proposer de vouloir bien fonder un prix à l'auteur du Mémoire qui aura présenté les meilleurs moyens de combattre le fléau toujours grandissant et si déplorable de l'émigration des campagnes vers les villes. »

conque, que tous les hommes influents, que tous les hommes de cœur, que tous les vrais chrétiens, que tous les vrais Français s'unissent pour cette grande entreprise! Dieu bénira leurs efforts, et ils auront beaucoup fait pour le bonheur des habitants des campagnes, pour la prospérité, la grandeur, la puissance et la gloire de la France.

---

# LETTRE PASTORALE

A L'OCCASION

D'UNE NOUVELLE ÉDITION

DU

# CATÉCHISME DIOCÉSAIN

---

4 novembre 1876.

Nos Très Chers Frères,

La dernière édition du catéchisme du diocèse est épuisée, et nous avons dû songer à en publier une nouvelle. Après avoir longtemps hésité, après avoir sérieusement réfléchi, nous nous sommes décidé à faire à l'ancienne édition quelques modifications importantes. Nous aurions certainement reculé devant cette tâche, une des plus délicates et des plus difficiles de notre ministère, si nous n'avions été convaincu qu'elle s'imposait à nous comme un devoir.

Nous tenons à vous faire remarquer avant tout, Nos Très Chers Frères, que ces changements dans la rédaction du catéchisme n'atteignent pas la foi catholique qui est partout et toujours une et immuable. Des paroles, des

formules différentes peuvent être employées pour exprimer les mêmes pensées, et tous les jours vous entendez vos pasteurs et les prédicateurs qui se succèdent dans les chaires de vos églises enseigner sous des formes diverses les mêmes vérités.

Le petit catéchisme était trop abrégé, et ne pouvait suffire à l'instruction de l'immense majorité des enfants qui se préparent à la première communion ou à la réception du sacrement de la confirmation. Le grand catéchisme avait des longueurs, et il contenait des détails qui ne sont point en rapport avec les intelligences ordinaires et avec le temps que le plus grand nombre des enfants peut consacrer à l'étude de la religion. Nous publions donc un catéchisme beaucoup plus complet que le petit catéchisme de l'ancienne édition, beaucoup moins étendu que le grand, et qui pourra suffire à une instruction sérieuse. Nous l'avons fait précéder d'un catéchisme très abrégé destiné aux petits enfants et aux personnes dont l'intelligence est peu développée, et qui ne contient que les notions élémentaires de la doctrine chrétienne.

Il faut que l'enseignement de la religion réponde aux nécessités des temps, aux progrès de l'erreur et au péril des âmes. Aussi, vous trouverez dans le nouveau catéchisme des notions importantes qui n'étaient point exposées dans l'ancienne édition. Nous avons ajouté des chapitres complets sur les visions, les révélations, les prophéties publiées de notre temps, sur l'infaillibilité pontificale et le mariage civil. Nous avons traité avec quelque détail de la nécessité de la religion, des perfections de Dieu, des relations des mystères de la foi avec la raison, du spiritisme, etc.

Si quelques-uns objectaient que plusieurs de ces modifications offrent des difficultés à l'intelligence des enfants, nous répondrons que cet enseignement est nécessaire, et que cette nécessité étant reconnue, le texte du catéchisme, qui résume la doctrine dans des formules claires, pré-

cises, exactes, est évidemment pour les fidèles et pour les pasteurs eux-mêmes un secours incomparable. D'ailleurs, ces points de doctrine ne présentent pas de plus grandes difficultés qu'un grand nombre d'autres qui ont été exposés partout et toujours dans tous les catéchismes.

Nous sommes resté fidèle autant que possible au texte et à la méthode de l'œuvre si remarquable publiée par nos vénérés prédécesseurs. A la précision, à la clarté, nous nous sommes efforcé d'unir cette première et essentielle qualité d'un catéchisme, la parfaite exactitude de la doctrine. Mais ce n'est pas sans un travail attentif et persévérant que les vérités religieuses peuvent être résumées dans quelques formules simples et concises.

Nous avons introduit quelques changements dans l'ordre général du catéchisme. Après avoir, dans quelques leçons préliminaires, traité de la religion et de sa nécessité, nous avons divisé le catéchisme en trois parties : la première traite des Règles de croyance; la seconde, des Règles de conduite, ou des préceptes, et la troisième, des Moyens pour croire ces vérités et mettre en pratique ces préceptes.

Nous avons supprimé la première partie de l'ancien catéchisme, qui était consacrée à l'histoire sainte, et nous avons placé ces notions historiques, selon l'ordre des temps, dans l'explication des articles du symbole.

L'ancienne division avait le très grave inconvénient de reproduire plusieurs fois les définitions de Dieu, de l'homme, de l'âme, etc., ce qui ne pouvait que fatiguer la mémoire et l'intelligence des enfants. Nous avons cependant réuni les trois chapitres, qui traitent des trois principaux mystères que rappelle le signe de la croix.

La première section de la seconde partie du catéchisme contient un petit traité des vertus, des vices et des péchés; et la seconde section contient l'explication des commandements de Dieu et de l'Église. L'explication des commandements suppose en effet les notions des vertus, des

vices et des péchés. Nous n'ignorons pas que généralement, dans les examens de conscience qui sont faits du haut de la chaire, pendant les retraites et les missions, les questions de la foi, de l'espérance et de la charité appartiennent au premier commandement; mais le premier commandement a pour objet la vertu de religion qui est une vertu morale, et non les vertus théologales de foi, d'espérance et de charité qui lui sont supérieures. De plus, la vertu de religion, qui a pour objet les actes du culte, suppose nécessairement les vertus de foi, d'espérance et de charité. Nous croyons que les examens de conscience doivent se conformer, autant que possible, à l'exactitude de la doctrine à laquelle l'ordre et la méthode ne sont pas toujours indifférents. Si cependant il y avait des raisons sérieuses de maintenir l'ordre suivi jusqu'à ce jour, il serait très facile d'avertir les fidèles que la question des vertus théologales, qui sont traitées dans telle section du catéchisme, sera comprise dans l'explication du premier commandement.

Dans la troisième partie, nous avons traité, dans une première section, de la grâce, des sacrements et de la prière : et dans une seconde, de l'année chrétienne, des fêtes et de quelques pratiques du culte. L'étude de cette seconde section n'est pas obligatoire pour tous: elle pourra être imposée aux enfants qui ont une intelligence plus développée. Les autres enfants et les fidèles eux-mêmes pourront lire utilement cette dernière section du catéchisme.

Nous avons répété chaque demande dans la réponse, afin qu'une proposition complète reste gravée dans l'esprit, indépendamment de la question, qui ne peut être que difficilement retenue [1]. Nous avons rappelé à la fin de chaque leçon quelques traits de l'histoire sainte ou de

[1] Cette répétition de chaque demande dans la réponse fait paraître la nouvelle édition presque aussi étendue que l'ancienne édition du Grand Catéchisme quoique, en réalité, elle le soit beaucoup moins.

l'histoire de l'Église, qui en résument pour ainsi dire, l'enseignement et dont le récit fait par les catéchistes donnera à leurs commentaires plus de clarté et d'intérêt.

Avant de prendre une décision au sujet de cette nouvelle édition du catéchisme, nous avons voulu connaître l'avis des prêtres de notre diocèse, et nous avons tenu compte des observations que chaque archiprêtré nous a transmises par écrit. Plus tard nous avons réuni MM. les Archiprêtres pour leur exposer les motifs des changements que nous nous proposions de faire.

Sans doute ces changements offrent des difficultés ; mais ces difficultés n'auront qu'un temps. Les changements successifs faits dans chaque edition nouvelle reproduisent indéfiniment ces mêmes difficultés. C'est pourquoi nous avons préféré faire à présent et d'une seule fois les modifications utiles, afin d'offrir une rédaction assez exacte et assez complète pour qu'elle nous paraisse définitive.

Nous aurions désiré nous entendre avec nos vénérables collègues de cette province ecclésiastique afin qu'il n'y eût en Savoie qu'un seul catéchisme ; mais les anciennes éditions ne sont pas épuisées dans les autres diocèses et nous ne pouvons retarder la publication d'une nouvelle édition.

On nous a fait une objection. On nous a dit : Le Concile du Vatican publiera un catéchisme universel ; pourquoi donc imposer en ce moment un catéchisme diocésain qui n'est pas parfaitement conforme à celui qui a été enseigné jusqu'à ce jour ? A cette objection, nous pourrions faire plus d'une réponse. Et d'abord il n'est pas absolument certain que le Concile du Vatican ordonnera la publication d'un catéchisme universel ; et qui nous dira à quelle époque le Concile pourra se réunir ? En admettant que le Concile se réunisse, en admettant qu'il impose un catéchisme universel ; ce catéchisme ne pourra être rédigé par les Pères du Concile ; cette œuvre sera confiée, comme autrefois la rédaction du catéchisme du Concile

de Trente, à une commission de théologiens. Il est très probable que cette commission ne commencera ses travaux qu'à la fin du Concile et que ses travaux ne seront pas promptement achevés.

Dans une telle incertitude, il nous a paru que nous devions faire immédiatement ce qu'exige de nous l'instruction des âmes confiées à notre sollicitude.

Nous ne voulons point traiter ici en détail de la méthode de l'enseignement du catéchisme, nous voulons simplement rappeler en quelques paroles deux règles de la plus haute importance.

Avant tout, il est indispensable que les enfants sachent de mémoire et parfaitement le texte des réponses du catéchisme. Si ce texte n'est pas gravé dans les intelligences, les explications n'ont pas de base. Malgré les efforts les plus persévérants des catéchistes et des enfants eux-mêmes, ceux-ci ne retiennent que des formules vagues et souvent erronées. Ces formules elles-mêmes, que les enfants ne peuvent se rappeler sans le secours du texte, sont bien vite oubliées ; et les enfants retombent dans une profonde et incurable ignorance.

Tous les évêques, tous les auteurs qui ont traité de l'enseignement du catéchisme ont affirmé la nécessité de cette règle dont l'évidence ne devrait pas être discutée. Voici ce qu'écrivait notre vénérable prédécesseur en publiant la dernière édition du catéchisme :

« Vous comprenez, nous en sommes convaincu, combien il importe que les enfants sachent bien la lettre même du catéchisme. Nous avons été dans le cas de remarquer que des jeunes gens, à qui on avait fait des catéchismes très soignés et même savants, mais sans exiger d'eux qu'ils apprissent par cœur les réponses du catéchisme qu'ils avaient entre les mains, répondaient d'une manière fort peu satisfaisante aux questions qui leur étaient adressées. La démonstration en cette matière, c'est celle que donne l'expérience. Supposons que vous ayez expliqué à des

enfants une leçon du catéchisme : vous êtes entré dans des détails très clairs, très développés, qui ont dû être bien compris par vos jeunes auditeurs. Après toutes vos explications, reprenez, question par question, la leçon que vous avez exposée, interrogez ces enfants : s'ils n'ont pas appris par cœur la lettre du catéchisme, ils seront embarrassés pour vous répondre. Pourquoi? Parce que toutes les réponses du catéchisme sont des réponses théologiques, et que des enfants ne sont pas capables de faire des réponses théologiques [1]. »

Si la rédaction d'un catéchisme a été regardée partout et toujours comme une œuvre qui présente de très graves difficultés aux hommes les plus exercés dans les sciences théologiques, il est évident qu'elle ne peut être imposée à la légèreté et à l'ignorance des enfants.

Cependant, si ces données de l'expérience universelle et du simple bon sens rencontraient des contradicteurs, nous ne demandons qu'à les soumettre eux-mêmes à une épreuve décisive. Eussent-ils enseigné le catéchisme pendant bien des années, nous les défions d'improviser des réponses claires et exactes au plus grand nombre des questions du catéchisme. Or, comment exigeraient-ils des enfants ce qui leur est impossible à eux-mêmes ?

Le second devoir du catéchiste, après avoir exigé la récitation du texte, est d'en donner l'explication ou le commentaire. Il faut que les enfants comprennent chacune des paroles qui sont les formules de la doctrine. Pour faire comprendre chacune de ces paroles, le catéchiste doit se servir d'autres paroles dont la signification est déjà connue des enfants, de comparaisons simples, d'exemples qui frappent l'imagination et se gravent dans la mémoire. Le catéchiste constatera par des interrogations proposées sous différentes formes que ses commentaires ont été compris de ses jeunes auditeurs.

[1] Instruction pastorale de Mgr Gros, 29 janvier 1868.

Nous ne voulons pas insister en ce moment sur la nécessité de l'instruction religieuse, et, par conséquent, de l'étude du catéchisme.

« S'il est vrai, a dit un de nos prédécesseurs dont la mémoire est encore vivante parmi nous, s'il est vrai que la foi est le principe unique de la sainteté et la source féconde de toutes les vertus, il est par là même certain que l'ignorance ou l'oubli des vérités qu'elle enseigne, sont la première cause de toutes les erreurs et de tous les vices. L'histoire ancienne, l'histoire moderne, celle des peuples comme celle des particuliers, rendent sur ce point un témoignage aussi constant qu'unanime, et nous montrent partout le désordre croissant en proportion de l'affaiblissement des croyances ; la paix des familles et l'ordre public s'affermissant à mesure que la religion reprend son empire. D'où il faut conclure que le premier et le plus efficace remède à employer, soit pour prévenir, soit pour réparer les maux de la société, c'est l'instruction religieuse [1]. »

Ce n'est pas seulement aux prêtres de notre diocèse que nous demandons un véritable zèle pour l'instruction religieuse ; nous le demandons aux parents, nous le demandons aux instituteurs et institutrices chargés de la direction des écoles. C'est là incontestablement un de leurs plus grands devoirs ; et, s'il est oublié ou méconnu, les intelligences ne seront pas véritablement éclairées et les cœurs formés à la vertu. Dans ces âmes ignorantes des vérités et des lois surnaturelles, livrées à la tyrannie des passions et à tous les vents de l'erreur, l'instruction ne serait qu'un péril et un instrument de perversion.

Il ne faut pas oublier que le ministère des prêtres ne peut suffire à l'enseignement du catéchisme ; tous les efforts de leur zèle échoueraient inévitablement contre l'indifférence ou le mauvais vouloir que les enfants rencontreraient dans

[1] Instruction pastorale de Mgr Jean-Franç.-M. Turinaz, 9 fév. 1863.

l'école ou au sein de leurs familles. Les parents, les instituteurs doivent donc exiger que les enfants récitent exactement le texte du catéchisme ; ils doivent leur laisser le temps d'assister aux catéchismes qui sont faits dans leur paroisse et les encourager à profiter de cet enseignement.

Ajoutons que les efforts des parents, des maîtres et des maîtresses d'école obtiendront peu de résultats, s'ils ne sont confirmés par l'exemple d'une vie chrétienne.

Nous désirons que le nouveau catéchisme soit adopté le plus tôt possible dans les paroisses, les communautés, les établissements d'instruction primaire et secondaire de notre diocèse. Nous laissons cependant à la prudence de MM. les curés de décider quel sera le moment opportun pour le faire adopter à tels ou tels enfants. — L'uniformité a certainement de précieux avantages, mais il faut diminuer autant que possible les difficultés que présente un changement de catéchisme.

# LETTRE PASTORALE

# ANNONÇANT UN PÈLERINAGE A ROME

## ET ORDONNANT DES QUÊTES POUR L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LYON

---

2 février 1877.

Nos Très Chers Frères,

Nous avons à vous faire deux communications importantes. Nous voulons vous annoncer notre prochain pèlerinage à Rome et la fondation d'une Université catholique à Lyon.

I

Les Constitutions des Souverains Pontifes prescrivent aux évêques de faire tous les quatre ans un pèlerinage au tombeau des saints Apôtres, et de soumettre au Pape, le pasteur des pasteurs, un rapport sur l'état de leur diocèse. Nous allons donc à Rome accomplir ce grand devoir, nous prosterner aux pieds du Vicaire de Jésus-Christ et recevoir, avec ses conseils, ses paternelles bénédictions.

Mais d'autres motifs nous attirent vers la Ville Éternelle. L'année 1877 est fertile en précieux anniversaires pour les enfants dévoués de Pie IX. Le 13 mai sera le 86e anniversaire de sa naissance; le 21 mai, le 50e anniversaire de sa préconisation épiscopale : le 3 juin, le 50e anniversaire de sa consécration épiscopale ; le 17 juin, le 31e anniversaire de son élévation au souverain pontificat.

Aussi, nous espérons qu'un grand nombre de prêtres et de fidèles nous accompagneront dans ce pieux pèlerinage. Quelle consolation pour vous, Nos Très Chers Frères, de contempler le Vicaire de Jésus-Christ, le saint et illustre Pontife, d'entendre son ardente parole, de vous incliner sous ses bénédictions et de prendre part aux fêtes qui se préparent à Rome pour célébrer ces glorieux anniversaires !

Après le pèlerinage en Terre-Sainte, aucun autre pèlerinage n'offre aux cœurs catholiques autant d'attraits que celui de Rome. Là, tous les souvenirs du passé s'unissent aux douleurs du présent, aux cruelles épreuves du Vicaire de Jésus-Christ pour émouvoir les âmes. Des premiers monuments de notre foi, des catacombes et de la terre consacrée par le sang des martyrs, jusqu'aux basiliques élevées par le génie chrétien, des reliques sacrées de la sainte Crèche et de la sainte Croix, de la prison Mamertine où saint Pierre et saint Paul furent captifs, jusqu'au Vatican où triomphe, dans la majesté de son autorité et de ses vertus, le Pontife qui seul reste debout au milieu de toutes les défaillances et de toutes les ruines, quelles lumières, quels enseignements capables d'élever et de fortifier tous les cœurs !

Et encore, Rome ne sera pas le seul but de ce pèlerinage : Lorette, Assise et tant d'autres villes illustres par leurs grands souvenirs seront visitées par les pèlerins. Un groupe de pèlerins dirigés par des guides expérimentés, qui se mettent en relation avec les Sociétés catholiques d'Italie, a incontestablement des ressources excep-

tionnelles pour visiter les monuments, les églises et les reliques insignes.

Ce pèlerinage n'exige guère de plus grandes dépenses que celui de Lourdes, et il impose beaucoup moins de fatigues.

Ce qui ajoutera encore aux attraits de ce pèlerinage, c'est que nous ne serons pas seuls. Mgr Gros, notre vénéré prédécesseur, nous fait espérer qu'il s'unira à nous pour diriger nos pèlerins, et il nous donnera ainsi une nouvelle preuve de sa fidèle et précieuse affection. Mgr l'Évêque de Saint-Jean-de-Maurienne sera à la tête des pèlerins de son diocèse. Des prêtres, des laïques, de pieuses chrétiennes des diocèses de Chambéry et d'Annecy ont déjà manifesté le désir de prendre part à ce pèlerinage. Nous suivrons les traces de nos compatriotes qui se sont rendus à Rome, il y a quelques mois. Nous profiterons de leur expérience et nous imiterons l'exemple de leur piété.

Nous demandons à ceux qui ne pourront nous suivre, de nous accorder le secours de leurs prières ; et leur souvenir nous accompagnera aux pieds du Vicaire de Jésus-Christ et dans tous les sanctuaires que nous aurons le bonheur de visiter.

Après avoir bien réfléchi, nous nous sommes décidés à nous rendre en Italie dans les derniers jours d'avril, afin d'être à Rome le 5 mai, fête de N. S. P. le Pape Pie IX, et le 13 mai, 86e anniversaire de sa naissance. Nous ferons connaître plus tard l'époque précise du départ et tous les renseignements utiles. Le comité romain qui prépare les grandes fêtes du mois de mai et du mois de juin, engage les pèlerins à ne pas se rendre tous à Rome à la même époque. En partant à la fin d'avril, MM. les Curés pourront être de retour pour la fête de la Pentecôte. Nous leur accorderons l'autorisation du binage et toutes les autres autorisations qui seront en notre pouvoir pour leur faciliter le pèlerinage. Nous espérons qu'un grand nombre de

laïques s'uniront à nous ; ils n'auront peut-être jamais une occasion aussi favorable de visiter Rome et l'Italie, de voir l'auguste Pontife Pie IX dans ces grandes manifestations catholiques, que les siècles passés n'ont pas connues et qui ne se reproduiront peut-être jamais.

Quelque petit qu'il soit par le nombre de ses habitants, le diocèse de Tarentaise doit se montrer digne de ses glorieuses traditions et grand par l'ardeur de sa foi. Le diocèse de Saint-Pierre de Tarentaise, qui fut au douzième siècle, le défenseur intrépide des droits du Saint-Siège, et que ses contemporains ont appelé le « miracle de l'univers, *miraculum orbis* », le diocèse du Pape Innocent V et de tant de vaillants serviteurs de la sainte Église, doit avoir sa place dans ce mouvement de l'univers chrétien vers le Pontife de Rome.

Nous savons que nous pouvons compter sur vous. Les difficultés ne vous arrêteront pas. Vous avez répondu à notre appel avec un admirable élan dans ces pèlerinages diocésains qui ont étonné et ravi les étrangers qui en ont été les témoins. Vous nous avez suivi dans nos belles vallées, sur les hauteurs de nos montagnes, vers les sanctuaires vénérés par vos pères. Ainsi, quoique moins nombreux sans doute, vous nous suivrez vers la Ville Éternelle. Nous dirons au Vicaire de Jésus-Christ votre foi, votre piété, votre attachement à l'Église maîtresse et mère de toutes les églises, votre dévouement, votre soumission filiale et sans réserve à la Chaire infaillible de Pierre. Nous lui offrirons l'obole de notre pauvreté. Plus que nulle part ailleurs, nous sentirons cette union si douce de tous les cœurs catholiques, nous chanterons sous les voûtes splendides de Saint-Pierre, de Saint-Paul et de Saint-Jean-de-Latran ; nous chanterons, avec nos frères venus de toutes les parties de l'univers chrétien, le cantique de la foi, de la charité et de notre invincible espérance.

Il ne suffit pas à notre piété filiale de visiter, dans ses

douleurs, le Père commun des fidèles ; nous devons encore célébrer ses *noces d'or*, le cinquantième anniversaire de sa consécration épiscopale. Ce grand anniversaire, qui tombe le 3 juin, se rencontre avec la solennité de la Fête-Dieu. MM. les Curés useront de toute leur influence pour que cette double fête soit dignement célébrée. Ils engageront vivement les fidèles à demander à Dieu, par de ferventes prières, d'accorder au saint et illustre Pontife les joies de la victoire et de la paix. La bénédiction du Saint-Sacrement sera précédée du chant du *Te Deum*. Dans les paroisses où la bénédiction du Saint-Sacrement ne pourra être donnée le soir, le *Te Deum* pourra être chanté pendant la procession. Le *Te Deum* sera suivi immédiatement de l'oraison *Pro gratiarum actione*.

## II

Nous nous faisons un devoir et une joie, Nos Très Chers Frères, de vous communiquer la lettre pastorale publiée par vingt-cinq archevêques et évêques réunis à Lyon pour fonder une université catholique dans cette ville, illustre entre toutes par sa foi, par sa piété et par ses œuvres admirables. Nous ne pouvons songer à traiter en ce moment cette grande question de la fondation des universités catholiques en France. Mais cet appel, qui vous vient avec une telle autorité et une telle solennité, touchera vos cœurs et vous dira la nécessité de cette noble et généreuse entreprise.

Il nous suffira de vous faire remarquer que le droit des catholiques de garantir par un enseignement chrétien l'âme de leurs enfants a été enfin reconnu, et que les évêques de France auraient trahi leur mission et la confiance des pères de famille s'ils ne s'étaient empressés d'user de cette liberté si précieuse et si longtemps refusée. Rien en effet n'est plus précieux aux regards de la foi et

même de la simple raison que l'âme des jeunes gens. Et qui oserait prétendre que, sans les croyances chrétiennes et sans les secours divins de la religion, ces âmes peuvent rester fortes et pures, fidèles aux affections de la famille et capables de marcher, sans fléchir et sans dévier jamais, dans la probité, dans l'honneur et dans l'accomplissement généreux de tous les devoirs de la vie privée et de la vie publique ?

Le succès des universités catholiques est d'un intérêt évident même pour les familles dont les enfants ne sont pas destinés aux études supérieures.

L'avenir sera ce que nous l'aurons fait, surtout par l'instruction et l'éducation de la jeunesse. Les jeunes gens qui entrent aujourd'hui dans nos écoles auront entre leurs mains, dans quelques années, les destinées de notre pays.

Nous vous avons parlé, Nos Très Chers Frères, des dangers des ouvriers dans les grandes villes : mais les dangers des jeunes gens qui fréquentent les universités ne sont ni moins nombreux ni moins redoutables. Plusieurs d'entre vous, peut-être, ne soupçonnent pas ces dangers, mais l'expérience universelle les affirme : et, pour les comprendre, il suffit de réfléchir un instant à la situation de ces jeunes gens, jetés à dix-huit ans, à vingt ans, avec une liberté complète, au milieu de toutes les séductions des plaisirs, et quelquefois au milieu des sollicitations les plus audacieuses de l'impiété et de la volupte.

Il ne suffit pas que l'enseignement respecte nos croyances ; il faut qu'il les affirme et qu'il les fasse pénétrer dans les intelligences. Il faut que ces révélations divines règnent sur les cœurs, qu'elles inspirent et dominent la vie tout entière.

L'avantage inappréciable des universités catholiques ne sera pas seulement de donner un enseignement irréprochable au point de vue doctrinal et de demontrer l'alliance de la foi avec les arts, les sciences et les lettres ; ce

sera peut-être plus encore, d'entourer les jeunes gens de tous les secours nécessaires pour protéger et affermir leur vertu.

Vous ne voudrez pas, Nos Très Chers Frères, que notre diocèse reste étranger à cette œuvre d'une suprême importance. Votre adhésion sera une nouvelle manifestation de votre foi, et votre concours sera un acte de la charité la plus précieuse devant Dieu, puisqu'elle a pour objet le salut des âmes et l'avenir de la France catholique.

---

# LETTRE PASTORALE

SUR

# LES PÈLERINAGES A ROME

---

27 mai 1877.

Nos Très Chers Frères,

Nous avons accompli notre pèlerinage au tombeau des Saints Apôtres. Comme nous le disions dans notre dernière lettre pastorale, le diocèse de Tarentaise s'est montré digne de ses glorieuses traditions et grand par l'ardeur de sa foi. Le clergé et les fidèles ont répondu à notre appel avec un admirable élan. Le nombre des pèlerins a dépassé toutes nos espérances, et nous avons été heureux et fier de les présenter aux bénédictions du Souverain-Pontife.

Nous n'avons pas la pensée de vous faire le récit complet de ce pèlerinage ; mais il nous a paru utile d'en résumer d'une plume rapide les principaux événements, de réunir les adresses des évêques et du clergé au discours que le Saint-Père a prononcé à l'audience solennelle qu'il a daigné nous accorder. Ces documents doivent

rester dans les archives du diocèse, dans les archives de chaque paroisse, comme tous les cœurs doivent garder la mémoire ineffaçable de cette grande manifestation catholique. D'ailleurs, ces quelques pages ne seront pas sans enseignement et sans intérêt pour ceux qui n'ont pu partager notre bonheur ; et elles rappelleront aux pèlerins de doux et précieux souvenirs.

Après vous avoir parlé des joies de notre pèlerinage, nous vous parlerons, Nos Très Chers Frères, des épreuves de la Papauté et de l'Église.

## I

Le lundi, 23 avril, après avoir entendu la sainte messe, que nous avions tenu à célébrer nous-même dans notre cathedrale, les pèlerins quittaient Moûtiers à six heures du matin. Une foule respectueuse et sympathique assistait à notre départ. A Albertville, les autres groupes des pèlerins du diocèse s'unissaient à nous. Nous trouvions à Chamousset les pèlerins de Chambéry et d'Annecy. A Saint-Jean-de-Maurienne, Mgr Rosset, suivi d'un groupe nombreux de ses diocésains, prenait place dans le train qui nous emportait vers l'Italie.

Le pèlerinage ne s'arrêta qu'une nuit à Turin. Un grand nombre de pèlerins connaissaient cette ville et quelques autres se proposaient de la visiter au retour. Une messe fut cependant célébrée pour les pèlerins, le mardi matin, dans la chapelle du Saint-Suaire, et le même jour, à midi et demi, nous étions à Gênes.

Un de nos compatriotes, que l'affection d'un savant et aimable archevêque, une des gloires de notre diocèse, avait fixé depuis bien des années dans cette ville [1], voulut

[1] M. l'abbé Jorioz, ancien secrétaire de Mgr Charvaz archevêque de Gênes, chanoine titulaire de la métropole de Gênes et chanoine honoraire de la cathédrale de Tarentaise.

bien nous servir de guide, avec le concours de quelques-uns des membres de la *Jeunesse catholique*.

Le trésor de la cathédrale nous fut ouvert, et, parmi les objets précieux qu'il renferme, la piété distingue entre tous le *Sacro Catino*, ou le vase dans lequel, d'après une antique tradition, le Fils de Dieu mangea l'agneau pascal, et le *disque* sur lequel Hérodiade présenta à Hérode la tête du saint Précurseur. Les riches églises de Gênes, le grand hôpital où repose le corps de sainte Catherine et où elle consacra trente années aux œuvres les plus admirables de la charité, le magnifique hospice appelé l'hôtel des pauvres [1], avec ses salles immenses, ses escaliers et ses vestibules qu'ornent les statues des bienfaiteurs de cette œuvre qui suffirait à la gloire de cette noble cité, les rues étroites, mais bordées de somptueux palais, les gracieuses promenades d'où l'on domine la ville et le port, rien de ce qui pouvait être vu pendant ces quelques heures, n'échappa à nos pèlerins, grâce à l'intelligente direction de notre aimable guide.

A minuit et demi, nous nous dirigions sur Pise et Empoli, où, abandonnant la ligne de Florence, nous prenions le chemin de fer qui conduit à Sienne. Le ciel était sans nuage, la nuit sereine et lumineuse ; et les regards des pèlerins ne se lassaient pas de contempler les montagnes, les collines gracieuses, les flots de la mer qu'agitait à peine une brise légère, puis les plaines et les vallons fertiles de la Toscane.

Quelques-uns des pèlerins avaient hésité à nous suivre jusqu'à Sienne ; mais, quand après avoir gravi la colline sur les pentes de laquelle est assise l'antique rivale de Pise et de Florence, ils s'arrêtèrent devant la splendide façade de la cathédrale, tous se déclarèrent émerveillés. Cette admiration ne fit que s'accroître, quand ils eurent parcouru cette vaste basilique, dont les murailles à l'exté-

[1] *Albergo dei poveri.*

rieur comme à l'intérieur, sont revêtues de marbres précieux, son parvis, le plus beau peut-être qui soit au monde, les peintures des voûtes, les riches vitraux du seizième siècle, la chaire sculptée avec tant d'art, la bibliothèque bâtie par Pie II, avec ses livres de chœur, incomparables manuscrits brillants de vignettes d'or et d'azur.

Parmi les grands souvenirs de Sienne, nous ne pouvions oublier l'humble demeure qu'a sanctifiée et illustrée au quatorzième siècle cette jeune fille, qui fut la conseillère des Rois et des Papes, l'ambassadeur de la paix au sein de l'Italie désolée par des luttes sanglantes et qui, unissant à la gloire de la science théologique, l'apostolat le plus fécond pour la conversion des âmes égarées, fut une des manifestations les plus merveilleuses de la puissance surnaturelle dans l'Église de Dieu.

Les pèlerins eurent donc le bonheur de visiter la maison de sainte Catherine de Sienne, la chapelle bâtie dans le jardin de sa famille, celle qui a remplacé l'humble boutique où son père exerçait le métier de teinturier, la chambre qu'elle a habitée et où l'on voit encore la petite fenêtre par laquelle elle distribuait l'aumône aux pauvres. Ils vénérèrent avec une profonde émotion la pierre qui servait d'oreiller à la généreuse servante de Dieu, son voile de tiercaire de saint Dominique, la partie supérieure de son bâton et la petite lanterne dont elle se servait lorsqu'elle parcourait la nuit les rues de Sienne pour aller secourir les pestiférés.

Dans ce sanctuaire, une douce surprise nous était réservée. Le pieux aumônier qui en est chargé, voulut nous adresser quelques paroles. Dans un langage tout parfumé de piété, tout vibrant d'enthousiasme, il nous dit son admiration pour les pèlerinages, son amour pour la France « qui aime beaucoup sainte Catherine de Sienne », et sa joie de voir la maison de la Sainte remplie par cette foule recueillie. Nous avons essayé d'exprimer

à cet excellent aumônier notre reconnaissance pour ce témoignage si inattendu et si touchant qui était allé au cœur de tous, et notre profonde vénération pour la Sainte dont il garde si pieusement le sanctuaire.

Les pèlerins purent ensuite visiter rapidement l'église de Saint-Dominique, où est conservée la tête de sainte Catherine, l'église de *Fonte-Giusta*, qu'ornent les ex-voto offerts par la piété de Christophe Colomb, et le même jour, à huit heures et demie du soir, nous arrivions à Florence.

Le lendemain, jeudi, à sept heures, les deux évêques présidents du pèlerinage célébrèrent la sainte messe dans la cathédrale de Florence, que domine un gracieux campanile, et dont le dôme est plus vaste que celui de Saint-Pierre de Rome. Quelques-uns des membres du chapitre voulurent nous diriger dans la visite de la cathédrale. A Florence, comme à Turin et à Gênes l'association de la *Jeunesse catholique* se montra admirable de dévouement. Guidés par elle, les pèlerins purent vénérer le corps de sainte Madeleine de Pazzi dans la chapelle des Carmélites, le bâton de saint Joseph dans la chapelle des religieux camaldules, et voir les belles églises de Sainte-Croix, de Saint-Laurent, et de *Santa-Maria-Novella*. Laissés à leur liberté à midi, il purent visiter le palais Pitti, le Palais-Vieux et les musées. A cinq heures, tous étaient fidèles au rendez-vous indiqué dans l'église de l'*Annunziata*. La foule qui remplissait cette église nous prodigue les témoignages de son respect et de ses sympathies. La bénédiction du Saint-Sacrement est donnée solennellement par Monseigneur l'évêque de Saint-Jean de Maurienne. Les chants du *Tantum ergo*, de l'*Ave maris stella*, du cantique *Je suis chrétien*, font retentir les voûtes du sanctuaire. Après avoir évoqué les souvenirs [1] que Florence

[1] Le souvenir du Pape Nicolas II, qui naquit dans la paroisse de Chevron, au diocèse de Tarentaise, et qui fut archevêque de Florence, le souvenir d'Innocent V, Pierre de Tarentaise, qu'Angelico de Fiesola a représenté dans une des fresques du couvent de Saint-Marc.

offrait aux pèlerins de la Savoie, nous les exhortons à remercier Dieu des grâces accordées à notre pèlerinage, à prier pour l'Église, pour cette ville qui nous fait un si gracieux accueil, et pour la *Jeunesse catholique*, si admirable dans son dévouement. Au sortir de l'*Annunziata*, quelques uns des pèlerins allèrent vénérer le crucifix, qui inclina la tête pour récompenser saint Jean Gualbert de la générosité avec laquelle il avait pardonné au meurtrier de son frère. D'autres, gravissant les hauteurs de *San-Miniato*, purent admirer le ravissant spectacle que présente la ville *des Fleurs*, les collines si riches et si gracieuses, qui lui forment comme une couronne, et aux limites extrêmes de l'horizon, les Apennins, dont les sommets couverts de neige étincelaient aux derniers rayons du jour.

Le vendredi, à sept heures cinquante minutes du matin, nous quittons Florence, nous traversons des plaines fertiles, nous touchons presque aux Apennins, nous saluons, en passant, Pistoie et Lucques et, à onze heures et demie, nous entrons à Pise. Les membres de la *Jeunesse catholique*, après avoir indiqué à nos commissaires les logements choisis pour les pèlerins, viennent au-devant de nous et nous servent de guides. Nous visitons la cathédrale, le baptistère, le *Campo Santo*, dont la terre a été apportée du Calvaire sur les vaisseaux des Pisans, la tour penchée, ces monuments si souvent décrits et que connaissent tous les voyageurs qui ont parcouru l'Italie.

Le samedi, 28 avril, à quatre heures quarante-cinq minutes du matin, nous quittions Pise, et plus que jamais tous les cœurs se tournaient vers Rome. Après un voyage qui fut long pour une impatience qui dévorait l'espace, mille fois plus rapide que la vapeur qui nous emportait, un mot parcourut, comme une traînée de feu, l'immense convoi : Rome ! nous sommes à Rome ! Voici, en effet, la basilique de Saint-Paul-hors-les-murs, voici Saint-Jean-de-Latran, l'église mère et maîtresse de toutes les églises, voici les vieilles murailles de la Ville Éternelle. Toutes les

fatigues sont oubliées, tous les fronts sont rayonnants de bonheur, et les pèlerins, fidèles à leur itinéraire, récitent avec ferveur le psaume *Lætatus*, le *Te Deum* et l'hymne des pèlerins du moyen âge : *O Roma nobilis, orbis et domina.*

A la gare, nos commissaires, quelques compatriotes et les membres de la *Jeunesse catholique* nous attendent. Nous pénétrons dans le centre de la ville : les logements sont distribués, et, après quelques heures de repos, tous les pèlerins se dirigent vers Saint-Pierre. Sur cette place immense, à la vue du Vatican où habite l'auguste Pontife, à la vue de cette colonnade qui s'étend comme pour embrasser l'univers entier dans les bras de la charité catholique, sur le seuil de la splendide basilique, les pèlerins s'arrêtent étonnés et ravis. Nous pénétrons dans les vastes nefs, nous admirons le dôme élevé dans les airs par le génie de Michel-Ange, nous baisons avec amour le pied de l'antique statue de saint Pierre, nous prions devant l'autel de la *Confession*, et quand les ombres de la nuit commencent à descendre sur les sept collines, nous rentrons dans Rome le cœur rempli de pieux souvenirs et d'espérances plus douces encore.

Le lundi 30 avril, à onze heures et demie du matin, les pèlerins étaient rassemblés au Vatican, dans la grande salle du Consistoire. Dans leur empressement ils avaient devancé l'heure de l'audience pontificale, impatients de ce bonheur si ardemment désiré.

Quelques-uns d'entre eux nous demandèrent de leur rappeler en quelques paroles les sentiments qui doivent faire tressaillir tous les cœurs catholiques en présence du Vicaire de Jésus-Christ, de l'illustre et saint Pontife.

Tout à coup les portes de la salle s'ouvrirent, les gardes nobles parurent précédant le cortège pontifical, puis les prélats, les cardinaux [1], et enfin Pie IX, porté sur un fauteuil.

[1] Voici les noms des cardinaux qui assistèrent à l'audience et qui

Quels regards paternels et heureux il jeta sur la foule agenouillée ! et avec quel accent de bonté et de joie il nous dit : « Levez-vous, mes enfants ! »

Nous nous sommes alors approché de son trône et nous avons lu l'adresse que nous reproduisons ici.

Très Saint-Père,

Les enfants de la Savoie se prosternent avec un indicible bonheur aux pieds de Votre Sainteté. Il n'a pas suffi à l'ardeur de leur foi et de leur piété filiale de célébrer dans leurs montagnes les glorieux anniversaires dont l'attente émeut l'univers catholique ; ils ont voulu venir dans la Ville Éternelle vous offrir l'hommage de leur dévouement sans limite, de leur vénération, de leur soumission sans réserve. La Savoie aura ainsi, en quelques mois, envoyé aux pieds de Votre Sainteté ses quatre évêques et plus de cinq cents pèlerins.

Nous venons, Très Saint-Père, nous unir à ces manifestations incomparables que les siècles passés n'ont pas connues, et que les siècles à venir ne verront peut-être jamais. Nous venons, dans ces temps d'orages, à cette heure où tant de persécutions se préparent contre la sainte Église, presque partout repoussée et maudite, nous venons affirmer en face de la terre entière, devant le trône du Vicaire de Jésus-Christ, notre foi, notre amour, notre invincible espérance.

Oui, sur ce sol, qui est la poussière des empires vaincus par la croix de Jésus-Christ et la cendre des martyrs qui ont triomphé par l'immolation, nos cœurs tressaillent

donnèrent, ainsi que les prélats de la Cour pontificale, aux deux évêques et aux pèlerins, les témoignages de la plus aimable bienveillance : leurs Eminences les cardinaux Monaco La Valetta, Ledochowski, Berardi, Pitra, Sacconi, Pacca, Gianelli, Franchi, Oreglia, de Luca et Bilio.

Nous devons un témoignage spécial de notre vive reconnaissance à Mgr Macchi, maître de chambre du Saint-Père.

d'espérance. Tout ici nous redit les victoires du Lion de Juda, les victoires de la justice perpétuelle et immortelle dont vous êtes l'héroïque défenseur.

Au sein des ténèbres qui grandissent, votre regard ne s'est pas troublé ; et devant les assauts incessants de toutes les forces ennemies, votre cœur n'a pas hésité un seul jour. Quand tous se taisent dans les défaillances de la terreur, vous parlez, et la terre vous écoute, et la révolution frémissante s'étonne de cette puissance qui ne peut venir que de Dieu dans un cœur humain et sur des lèvres mortelles. Au milieu de toutes les grandeurs de ce monde, incertaines de leur chemin, impuissantes et abaissées, seul vous restez debout dans la triple majesté de votre autorité, de vos vertus et de vos malheurs. Les tempêtes, qui emportent les trônes et les dynasties, ont affermi dans la vénération et dans l'amour votre chaire éternelle ; et pour venir à ces grandes fêtes, qui célébreront cette féconde et admirable vieillesse que Dieu soutient par un perpétuel prodige, nous avons passé sur les tombes de ceux qui vous prédisaient la defaite et la mort.

O docteur infaillible ! parlez et nous obéirons, enseignez et nous croirons, éclairez des lumières divines ces sociétés qui descendent vers les abîmes, entraînées par le sensualisme abject et par les négations sacrilèges. Défendez, avec les croyances surnaturelles, les premiers principes de la raison outragée par une science orgueilleuse. O docteur infaillible, notre foi est celle de l'Église romaine ! Elle est restée, elle restera complète et intacte ; et sur elle passeront les flots de l'erreur comme passent les orages sur le granit de nos montagnes.

O Pasteur des pasteurs, c'est de votre chaire suprême que descend l'autorité jusqu'au gardien du plus humble troupeau. Aussi nous sommes venus, prêtres et évêques, rattacher le grain de sable de notre autorité à la Pierre éternelle qui porte l'église de Dieu. O Pasteur des pasteurs, jamais les liens du clergé et de l'épiscopat avec

votre souveraineté n'ont été plus forts et plus doux; jamais le Vicaire de Jésus-Christ n'est apparu dans une telle clarté comme la tête et le cœur de l'humanité chrétienne!

O Père, ô Saint Père, voyez comme nous vous aimons! Avec quel bonheur vos enfants accourent des extrémités du monde et se pressent autour de votre trône! Comme le Fils de Dieu dont vous êtes le Vicaire, dans l'immensité de vos douleurs vous attirez tout à vous. Puisse cet amour de vos enfants fidèles consoler votre cœur! Ils sont avec vous dans vos angoisses, dans vos prières et dans vos espérances. Ils vous donnent l'or de leur opulence ou l'obole de leur pauvreté; ils vous donneront leur sang s'il le faut.

O Pontife suprême, bénissez-nous, bénissez le diocèse de Tarentaise! Il est peut-être de tous les diocèses de l'univers catholique, celui qui, en proportion de sa population, envoie vers vous de plus nombreux pèlerins. Bénissez le diocèse de Chambéry et le diocèse de saint François de Sales, représentés de nouveau par de pieux pèlerins dans ce second pèlerinage de la Savoie.

Bénissez la Savoie. Nulle part, ô Saint-Père, vous n'êtes plus aimé que sur cette vieille terre catholique.

Bénissez les prêtres de nos diocèses, ce clergé qui n'a jamais hésité dans son attachement et sa soumission à la chaire infaillible de Pierre, ces prêtres qui apprennent aux peuples qui leur sont confiés, à vous obéir, à vous vénérer et à vous aimer.

Bénissez ces pèlerins qui attendaient ce jour avec une si ardente impatience et qui garderont de ces grandes visions de Rome et du Vatican, de votre parole et de votre bénédiction un impérissable souvenir. Bénissez ces pèlerins: plusieurs d'entre eux se sont imposés de vrais sacrifices pour entreprendre ce lointain pèlerinage.

Bénissez nos familles, nos amis, tous ceux qui, à travers les espaces, assistent en ce moment par la pensée et

par le cœur à cette audience solennelle et qui prennent ainsi leur part de cette faveur insigne que vous avez daigné accorder à vos enfants de la Savoie.

Bénissez, ô Saint-Père, les âmes hésitantes et les cœurs égarés, afin que, par la vertu de vos prières et de vos bénédictions, nous puissions un jour les ramener au bercail divin dans les joies de la charité, et qu'il n'y ait plus qu'un troupeau et qu'un pasteur.

Monseigneur l'évêque de Saint-Jean-de-Maurienne s'avança à son tour et lut l'adresse suivante :

Très Saint-Père,

A la vue des spoliations iniques de l'Église et des mesures violentes par lesquelles ses ennemis veulent enchaîner sa liberté, au spectacle de la Ville sainte, arrachée à son souverain légitime et livrée à la Révolution, au spectacle surtout des souffrances et des angoisses du Vicaire de Jésus-Christ, plus que les amis du saint homme Job, je devrais garder le silence, moi, le dernier des évêques, qui ne trouve pas de paroles pour exprimer mes propres sentiments envers le siège apostolique et votre personne sacrée. Mais je me suis chargé de vous dire la profonde vénération et l'amour tout filial des fidèles de la Maurienne envers la chaire de Pierre et celui qui l'illustre maintenant par ses lumières et ses vertus.

Mon diocèse, pauvre des biens de ce monde, mais riche des dons de la foi, a la sainte ambition d'être compté parmi ceux qui vous sont le plus inviolablement dévoués, et parmi les plus ardents défenseurs de vos prérogatives spirituelles et temporelles. D'ailleurs, notre admirable saint François de Sales aimait à comparer saint Jean-Baptiste et l'apôtre saint Pierre aux deux chérubins qui se voyaient mutuellement dans la lumière du propitiatoire, tous deux regardaient Jésus ; saint Jean, en le montrant

du doigt, disait : « Voici l'Agneau de Dieu ; » saint Pierre, éclairé de la révélation du Père céleste, le proclamait le Christ, Fils du Dieu vivant. Le diocèse de Maurienne est le diocèse de saint Jean-Baptiste et celui de Tarentaise est le diocèse de saint Pierre ; leurs évêques ont le bonheur de contempler en ce moment celui qui, à l'exemple du divin Maître, est une victime de propitiation pour les péchés du monde. Afin donc que la similitude ne reste pas trop incomplète, qu'il soit permis à l'évêque de Maurienne d'ajouter quelques mots aux paroles vives et éloquentes de son vénéré frère, l'illustre évêque de Tarentaise.

Pour nous, prêtres et fidèles de la Maurienne, comme pour saint François de Sales, vous êtes, Très Saint-Père, le grand luminaire que Jésus-Christ a placé au firmament de l'Eglise, afin de présider au jour de la loi évangélique et d'éclairer tout homme venant en ce monde.

Pour nous, comme pour saint François de Sales, vous êtes la pierre de la nouvelle alliance, sur laquelle le Sauveur a écrit de son sang la règle inviolable de la foi ; vous êtes le fondement visible qui soutient toute la masse et toute la structure de l'édifice chrétien ; car, avec Jésus-Christ, le fondement invisible, vous n'êtes qu'un seul et même fondement de l'Église.

Voilà pourquoi, dans la catholique Savoie, votre nom fait battre les cœurs et couler les larmes. Je les ai vues bien des fois couler ces larmes, au seul récit des persécutions que vous souffrez.

Et comment des enfants ne pleureraient-ils pas en voyant le plus chéri des pères plongé dans une mer d'afflictions ? Comment n'être pas rempli de sollicitude quand la tête et le cœur, c'est-à-dire le centre même de la vie est attaqué ? Notre douleur serait inconsolable, si nous ne savions que Dieu, par un effet tout particulier de sa providence surnaturelle, ne permet ces épreuves que pour montrer au monde une copie très vivante de Jésus crucifié

et donner à son Vicaire la vertu d'attirer tout à lui. Aussi il nous tardait grandement de vous entourer et de vous dire : nous vous aimons !

Oh ! oui, nous vous aimons, à la vie et à la mort ! Acceptez nos cœurs ; nous en formons comme une couronne de fleurs d'où s'exhale le parfum de notre piété et de notre amour, pour tempérer les souffrances que vous fait endurer la couronne d'épines enfoncée dans votre tête auguste par les fils des ténèbres.

Tels sont les sentiments qui animent les pèlerins de la Savoie.

Ils ne comptent pour rien les fatigues du voyage, ni les grands sacrifices que la plupart se sont imposés, en comparaison de la faveur insigne de voir et de consoler leur père dans la foi, d'entendre de sa bouche les paroles de la vie éternelle, et de recevoir ses saintes bénédictions. Leur bonheur ne peut s'exprimer, et je n'exagère pas les sentiments de joie dont leurs cœurs surabondent, en affirmant qu'au sortir de cette audience, chacun redira le cantique du vieillard Siméon : « Maintenant, vous laisserez, Seigneur, mourir votre serviteur en paix, parce que mes yeux ont vu celui qui est le salut et la gloire de votre peuple, Israël. »

Le Saint-Père suivait avec une vive attention la lecture des adresses, approuvant du geste, relevant la tête avec vigueur, quand nous affirmions son inébranlable fermeté dans la défense des droits de l'Église, s'inclinant avec un sourire et un regard à travers lequel brillaient quelques larmes, quand nous lui parlions de l'amour de ses enfants de la Savoie.

Mais qui dira l'émotion qui débordait de tous les cœurs, quand l'auguste Pontife se leva, quand debout dans une attitude majestueuse, d'une voix douce et forte qui reproduit avec une si admirable perfection toutes les nuances des sentiments, avec ce geste noble et énergique qui

achève si admirablement la pensée, il nous fit entendre ce magnifique discours que nul d'entre nous ne pourra oublier :

« Votre présence, très chers Fils, m'engage à vous parler librement dans ma propre langue ; et pendant que vous aussi, de même que tant d'autres pieux pèlerins, formez ici une couronne autour de moi et êtes ma joie, je vais vous indiquer brièvement une pensée très propre à vous affermir dans la fin que vous êtes proposée quand vous avez entrepris ce voyage au tombeau des saints apôtres Pierre et Paul, qui est d'obtenir de Dieu, par leur intercession, une plus grande force à l'union, à la concorde, à la paix qui règne parmi vous.

« Au commencement de ce mois, l'Église a rappelé un des plus grands mystères de notre religion, c'est-à-dire la résurrection de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Après nous avoir raconté ce fait, qui est le fondement de notre foi, l'Église, dans l'octave de la Résurrection, nous fortifie ensuite en nous remettant sous les yeux les premiers événements consolants qui ont suivi ce mystère. Parmi ces événements, il y a l'apparition de Notre-Seigneur Jésus-Christ à Madeleine ; c'est elle qui, la première entre tous, a vu le divin Sauveur ressuscité par sa propre vertu, parce qu'elle l'avait beaucoup aimé et parce qu'elle était pour ce motif très chère au Rédempteur.

Or, tandis que Madeleine se tenait pleurant auprès du sépulcre, elle reconnut, à la voix, qu'elle avait devant elle le divin Rédempteur, et, avec cette ferveur qui la distinguait, elle courut pour se jeter à ses pieds et y imprimer de nouveau les marques de son affection filiale et de son profond amour ; et tandis qu'elle s'approchait du Seigneur, celui-ci la repoussa résolûment en disant : *Noli me tangere.*

Un peu de temps après, d'autres âmes bonnes et saintes, elles aussi filles de la charité et de l'amour, réunies à Madeleine, eurent toutes le bonheur de rencontrer Jésus-

Christ. Et alors, Jésus-Christ, voyant l'union de ces âmes pieuses, ne les repoussa pas, comme il l'avait fait naguère de Madeleine seule; mais avec une affection paternelle, avec toute la tendresse d'un Dieu rédempteur, il les salua : *Avete*, je vous salue, âmes chères : et, les ayant saluées, les bénit ; et celles-ci se jetèrent à ses pieds et les baisèrent avec dévotion : *Illæ autem accesserunt, et tenuerunt pedes ejus, et adoraverunt eum.* Ainsi, ce que Jésus-Christ n'a pas accordé à une seule, il l'accorda à plusieurs âmes unies ensemble.

Ils agissent donc bien ces nombreux pèlerins de tout l'univers catholique, qui s'unissent dans la sainte paix et dans la charité, afin de s'exciter de plus en plus aux bonnes œuvres et à la prière, et afin d'obtenir la délivrance de l'Église, si opprimée et foulée aux pieds.

Oh! c'est un beau et touchant spectacle de voir ces réunions pieuses venir ici comme des armées pacifiques et inoffensives, pour combattre spécialement en Italie et protester ainsi contre les dispositions iniques de certains hommes qui sont nés catholiques, mais qui, à présent, par des lois et des attentats contre la religion, me font douter s'ils sont infidèles ou renégats.

Ces jour-ci, bien plus, au moment même où je parle, une grande puissance hétérodoxe met en campagne des armées nombreuses, pourvues d'une artillerie formidable. Et tout cela pour punir une puissance infidèle, à laquelle elle reproche d'avoir gouverné injustement, en opprimant un grand nombre de ses sujets qui appartiennent à la même religion hétérodoxe.

La mêlée est déjà commencée, et je ne sais laquelle des deux puissances, doit être victorieuse.

Seulement, je sais bien que, sur l'une de ces puissances, qui se dit *orthodoxe* et qui est *schismatique*, pèse lourdement la main de la justice de Dieu, à cause de l'atroce persécution commencée depuis tant d'années contre les catholiques, et qui n'a point encore cessé.

D'un autre côté se multiplient les troupes de pèlerins catholiques venant de toutes les parties du monde, armés du bouclier de la foi, du feu de la charité et de l'espérance du triomphe. Cette armée pacifique et innocente s'avance tout doucement, demandant à Dieu la liberté pour l'Église et la paix pour le monde.

Oh! mes chers Fils, si j'ignore laquelle des deux puissances triomphera, l'infidèle ou la schismatique, je suis cependant certain du triomphe de l'armée chrétienne catholique, parce que mon assurance est forte de la promesse de Jésus-Christ : *Portæ inferi non prævalebunt.* Vous-mêmes qui formez autour de moi comme une couronne, vous entendrez dans vos cœurs l'écho de cette parole infaillible de Jésus-Christ : *Ecce ego vobiscum sum usque ad consummationem sæculi.* Oui, Jésus-Christ est avec nous, âmes chères, il est avec nous avec le bras tout-puissant de la force divine ; il est avec nous avec sa lumière céleste, par laquelle il daigne diriger son peuple dans les combats contre l'impiété et l'ingratitude de certaines âmes vendues au démon, et pires que l'enfer même. Jésus-Christ est avec nous dans la vie et dans la mort, et nous espérons qu'il sera encore avec nous comme récompense dans l'éternité.

Ah! mes chers Fils, unis à Jésus-Christ, soyons sans crainte et continuons à combattre vaillamment jusqu'à la fin ; et, pour augmenter nos forces et obtenir la victoire, continuons à prier, continuons à nous mortifier et à demander à Dieu la conversion de nos ennemis, afin que, eux aussi, tombent au pied de la croix, nouveau triomphe de la divine miséricorde!

Que la bénédiction de Dieu descende sur vous et sur tous les pèlerins du monde catholique : qu'elle descende sur les vénérés pasteurs de Tarentaise et de Saint-Jean-de-Maurienne, sur la Savoie entière, et qu'elle y accroisse, avec la foi antique, la paix, la concorde et la constance ; que cette bénédiction vous accompagne dans la vie et à

l'heure de la mort, et qu'elle soit l'éternel sujet des bénédictions que vous adresserez à Dieu dans le ciel.

*Benedictio Dei.*

L'auguste Pontife avait cessé de parler et nous écoutions encore. Son visage était transfiguré ; sur ses traits dont l'âge a respecté la beauté, passaient toutes les émotions de sa grande âme. Avec quelle force il parlait des luttes de l'Église ! Avec quelle tendresse il nous appelait ses enfants ! Avec quelle onction pénétrante il faisait descendre sur nous, sur nos familles, sur notre Savoie, les bénédictions de Dieu !

Les larmes étaient dans tous les yeux, personne dans cette foule qui ne vît dans une clarté manifeste la mission et la puissance divine de ce sublime vieillard.

« Il y a évidemment dans Pie IX, nous disait un pèlerin, qui, quelques jours auparavant, ne soupçonnait pas un pareil bonheur, il y a dans Pie IX quelque chose de surhumain, et l'assistance de Dieu est là. »

O pèlerins de la Savoie, vous n'oublierez jamais cette incomparable fête, et ces visions qui font descendre, dans les tristesses et les ombres de cette terre, quelque chose des lumières et des félicités du ciel.

A la fin de l'audience, nous pûmes remettre au Saint-Père l'adresse suivante des prêtres de notre diocèse, qui n'avaient pu prendre part au pèlerinage :

« Très Saint-Père,

« Combien ils envient le sort de leurs heureux confrères, les prêtres de Tarentaise qui ne peuvent, avec eux, faire cortège à leur évêque, au moment où il va déposer aux pieds de Votre Sainteté le tribut de son respectueux et filial dévouement !

« Tous, du moins, par l'esprit et par le cœur, chanoines de la cathédrale, professeurs des grand et petit séminaires, curés et vicaires du diocèse, nous voulons

prendre part aux grandes fêtes romaines de cette mémorable année : tous, nous voulons remercier Dieu et féliciter le digne Pontife qu'il a préparé et conservé dans sa miséricorde pour les rudes combats des temps présents.

« C'est pourquoi, Bienheureux Père, nous qui n'avons pas le bonheur, en cette solennelle circonstance, de contempler Votre auguste visage et d'entendre Votre douce et puissante parole, nous avons voulu atténuer la douleur de cette privation, en priant notre bien-aimé Pasteur et nos chers confrères de Vous porter l'expression de nos sentiments.

« Pour nous, comme pour eux, ils Vous diront, Très Saint-Père, quel est notre invincible attachement au siège de Pierre, avec quel amour le nom de Pie IX est prononcé dans nos catholiques montagnes, avec quel soin nous pratiquons l'unité de foi et de doctrine dans la parfaite soumission aux enseignements de la sainte Eglise romaine.

« Daignez nous bénir, Très Saint-Père, comme si nous étions présents ; bénissez nos paroisses, notre ministère, nos confréries, nos écoles, toutes nos œuvres. Bénissez ces hautes montagnes de la Centronie, où la piété s'est toujours gardé un asile assuré, depuis que saint Jacques d'Assyrie, disciple et compagnon de saint Honorat d'Arles, les a soumises à l'empire de la Croix. »

Avec un zèle qui ne se ralentit pas un seul instant, les jours suivants furent consacrés à la visite de Rome. Chaque matin, la sainte messe était célébrée successivement par les deux évêques dans la belle église de Sainte-Marie de la Minerve, mise à notre disposition par les RR. PP. Dominicains avec une bienveillance et une charité que nous sommes heureux de reconnaître par un témoignage public de notre gratitude. Puis, les pèlerins partaient par groupes : ils se reposaient quelques heures

vers le milieu du jour et reprenaient leurs courses jusqu'aux premières ombres de la nuit[1].

Quelques-uns des membres de la *Jeunesse catholique* eurent la bonté d'accompagner les pèlerins dans toutes leurs courses, après avoir obtenu les autorisations nécessaires pour visiter les monuments et même les reliques. Aussi les deux évêques directeurs du pèlerinage ne voulurent pas quitter Rome, sans s'être rendus à une des réunions de cette admirable association et lui avoir exprimé leur vive gratitude.

A la fin de cette semaine si bien remplie, tous s'étonnaient d'avoir vu tant de chefs-d'œuvre de l'art chrétien, tant de reliques insignes et tant de splendides églises. De Saint-Pierre et du Vatican à la prison Mamertine, de Saint-Paul-hors-les-murs et de Saint-Paul-trois-fontaines à Saint-Pierre-aux-Liens, où Pie IX recevait, il y a cinquante ans, la consécration épiscopale, jusqu'aux catacombes de Saint-Calixte et de Sainte-Agnès, aucune des grandes basiliques, aucun des lieux illustrés par des grands souvenirs n'échappa à l'ardeur de nos pèlerins.

Quelles reliques précieuses furent offertes à leur vénération ! A Sainte-Croix de Jérusalem, la croix du Sauveur, le titre qui la surmontait, les clous de la passion, les saintes épines ; à Saint-Jean-de-Latran, la table de la sainte Cène, les têtes de saint Pierre et de saint Paul, et auprès de la basilique, la *Scala Santa* que les pèlerins gravirent à genoux ; à Sainte-Marie-Majeure, le bois de la sainte crèche ; à Sainte-Praxède, la colonne de la flagellation ; puis, dans tant de sanctuaires chers à la piété catholique, les corps des Saints, des Apôtres, des Martyrs, des Confesseurs et des Vierges, ces dépouilles mor-

[1] Monsieur le chanoine Rullier, un des membres du comité formé pour le diocèse de Tarentaise, avait été chargé par les évêques, présidents et directeurs du pèlerinage, de guider les pèlerins dans la visite des monuments de Rome qu'il a habitée pendant plusieurs années. M. Rullier s'est acquitté de cette mission avec beaucoup de zèle.

telles qui ont été les temples privilégiés de l'Esprit-Saint et dont le parfum embaume la Ville Éternelle, les chambres qu'ont habitées les serviteurs de Dieu, les objets consacrés par leur usage et les instruments de leur héroïque pénitence.

Enfin, au milieu des splendeurs de la Rome chrétienne, nous avons vu la Rome païenne qui, elle aussi, a ses enseignements et ses révélations : le Capitole, les ruines du Forum et du Palatin, le Colysée dont on a enlevé la croix de bois comme un souvenir importun des victoires du Christ sur les puissances humaines, les arcs-de-triomphe, la Voie-Sacrée par laquelle passaient autrefois les conquérants souillés de sang, chargés des dépouilles des peuples vaincus et par laquelle passent depuis dix-neuf siècles les prédicateurs de la parole de vérité et de vie, les apôtres du Dieu de la charité.

Le 5 mai, fête de Pie IX, fut pour le pèlerinage un jour de joie et de bénédiction. Nous avions obtenu la faveur de célébrer la sainte messe dans la crypte de la Confession de saint Pierre et d'y faire descendre tous les pèlerins, même les femmes qui ne peuvent pénétrer dans ce sanctuaire sans une autorisation spéciale du Saint-Père. La communion générale eut lieu à la première messe, et, à l'évangile de la seconde messe, Mgr Rosset prit la parole. Dans une allocution vivante et énergique, où se pressaient les pensées les plus élevées, il exposa la vocation du pêcheur de Génésareth, établi comme la pierre fondamentale de l'Église et le pasteur des pasteurs. Il montra dans cette vocation transmise aux pontifes romains la source première de la gloire et de la grandeur de Pie IX ; et, déduisant de ces hautes vérités des conclusions pratiques, il rappela aux pèlerins les sentiments qui devaient les animer pendant le pèlerinage et à leur retour dans leur patrie.

Le même jour vers midi, les pèlerins de la Savoie pénétrèrent, non sans quelque peine, dans la grande salle ducale pour assister à l'audience nationale. Après que

M. le vicomte de Damas eut donné lecture de l'adresse, le Souverain Pontife prononça en français un admirable discours ; vers la fin, échappant aux difficultés que lui présentait la langue française, il invoqua, avec toutes les ressources et les beautés de la langue italienne, la protection de saint Pie V, et la foule attendrie tomba à genoux sous les bénédictions du Pontife.

Nous eûmes le bonheur d'être admis à une audience particulière du Saint-Père. Avec quelle bienveillance il nous a accueilli ! avec quel empressement il nous accorda les grâces que nous lui demandions ! Avec quelle bonté il accepta notre offrande du denier de Saint-Pierre ! Rien ne peut exprimer cette bonté si douce et si aimable de Pie IX, qui met le dernier des évêques et le dernier des fidèles à l'aise devant le Vicaire de Jésus-Christ, la plus grande autorité qui soit sur la terre.

Le dimanche 7 mai, à dix heures trente minutes du soir, nous quittions Rome et nous nous dirigions sur Ancône et Lorette. Quelques pèlerins purent, entre deux trains et au prix de grandes fatigues, jeter un regard rapide sur les pieux monuments d'Assise. Les membres de la *Jeunesse catholique* d'Ancône se multiplièrent pour nous rendre tous les services qui étaient en leur pouvoir ; et dans la matinée du lendemain, le pèlerinage arrivait à Lorette.

Deux fois, les pèlerins parcoururent en procession et en chantant des hymnes et des cantiques la basilique qui entoure la *Santa Casa*. Le R. P. Rossignoli, religieux conventuel et pénitencier français, leur raconta, dans une allocution pleine d'intérêt, l'histoire de cette maison si chère à la piété et de ses quatre translations. Quelques objets qui ont servi à l'usage de la Sainte-Famille furent offerts à leur vénération. Les deux évêques célébrèrent la sainte messe à l'autel de l'Annonciation, qui s'élève contre le mur occidental de la sainte maison, et sur lequel le regard du célébrant lit ces paroles écrites en lettres d'or :

*Hic Verbum caro factum est, ici le Verbe s'est fait chair.*

Le langage humain ne peut exprimer l'émotion qui saisit le pèlerin quand il baise ces murailles qui ont abrité Jésus, Marie et Joseph, quand il parcourt à genoux l'enceinte de cette humble demeure où s'est accompli le plus grand des prodiges, l'incarnation du Fils de Dieu, venu pour régénérer et sauver l'humanité par l'humilité, la pauvreté, le travail et la douleur. Les bas-reliefs et les statues qui ornent la basilique, ses magnifiques portes de bronze n'attirent même pas un regard, le pèlerin n'a plus d'admiration pour les chefs-d'œuvre de la main des hommes devant ces merveilles de la toute-puissance et de la miséricorde de Dieu, et tous les fronts s'inclinent dans la reconnaissance et l'adoration.

Le mercredi matin, nous descendons les pentes de la colline sur laquelle Lorette est bâtie ; nous saluons en passant le champ de bataille de Castelfidardo : nous prions pour les héros qui sont tombés sur ce sol à jamais illustre, pour la défense du Saint-Siège, et un trajet de douze heures nous amène à Bologne.

Le lendemain, à 7 heures, Mgr l'archevêque de Bologne [1] voulut bien célébrer la sainte messe pour le pèlerinage savoisien, au grand autel de sa cathédrale, sur lequel, depuis quelques jours, la Madone de saint Luc était exposée à la piété des fidèles. Le chœur avait été réservé à nos pèlerins ; nos chants furent exécutés en présence d'une foule nombreuse et recueillie. Avant de distribuer la sainte communion, Monseigneur l'archevêque prononça en français une touchante allocution. Rappelant d'abord l'application que saint François de Sales fait de ces paroles du psaume *Allidet parvulos tuos ad petram* [2], à l'obéissance filiale et complète envers le Souverain Pontife [3], il tira lui-même de ces paroles de pieux ensei-

[1] Mgr Parocchi.
[2] Ps. CXXXVI, 9
[3] *Œuvres de saint François de Sales* : Sermon pour le jour de saint Pierre.

gnements et de délicates allusions. Il félicita les enfants de la Savoie de leur amour pour l'Église et pour Pie IX et les remercia du bon exemple qu'ils donnaient à son peuple.

Ces éloquentes paroles, ce témoignage de la bienveillance du jeune et illustre prélat, l'amabilité avec laquelle il accueillit les deux évêques de la Savoie, comptent certainement parmi les précieux souvenirs de notre pèlerinage.

Les pèlerins purent, en quelques heures, voir la grande église de Sainte-Pétronne, l'église de Saint-Dominique, où le saint Patriarche repose dans un magnifique tombeau, et vénérer sainte Catherine de Bologne, dont le corps a été préservé de la corruption, et qui, depuis quatre siècles, est assise sur un trône, un diadème sur la tête et vêtue d'étoffes précieuses. Quelques-uns purent même parcourir rapidement le *Campo-Santo*, la bibliothèque et les musées.

Nous avions eu d'abord le projet, en nous dirigeant ce même jour sur Venise, de nous arrêter quelques heures à Padoue. Mais les avis reçus à Rome et renouvelés pendant le voyage nous décidèrent à renoncer à ce projet. Les étudiants de l'université nous préparaient la manifestation qu'ils avaient faite au grand pèlerinage français. Ils ont découvert ce moyen ingénieux d'écarter de Padoue les pèlerinages et de priver ainsi les habitants de l'or et de l'argent qu'ils auraient acceptés avec le même empressement que les habitants des autres villes de l'Italie. C'est ainsi que l'incrédulité entend partout et toujours la fraternité, la liberté et le patriotisme. Cette intelligente jeunesse s'était d'ailleurs trompée dans ses calculs, et quand le lendemain elle vint à la gare attendre le pèlerinage savoisien, nous étions à Venise.

Le premier aspect de cette ville, qui ne ressemble à aucune autre, les courses en gondole, le grand canal bordé de palais, la place Saint-Marc, firent tout d'abord

une vive impression sur nos pèlerins. Le lendemain, jour de l'Ascension, les messes du pèlerinage furent celébrées à l'autel principal de la basilique sur le tombeau de saint Marc. Puis, après avoir visité le palais des doges, les pèlerins, sous la direction des membres de la *Jeunesse catholique* et de son vénérable aumônier, Mgr Piamonte visitèrent l'église de Saint-Pierre, l'église de Saint-Joseph, où ils purent vénérer le cœur de saint François de Sales, l'église de Saint-Georges, où se réunit, en 1801, le conclave qui élut le Pape Pie VII, l'église de Notre-Dame de la *Salute*, et enfin l'église de Saint-Jean et de Saint-Paul, magnifique monument national orné des mausolées des grands hommes de la République.

Avant de quitter Venise, les deux évêques, présidents du pèlerinage, se rendirent à la réunion générale de la *Jeunesse catholique*, et Mgr Rosset exprima à ces généreux jeunes gens notre vive reconnaissance.

A onze heures du soir, nous nous dirigions sur Milan, où nous arrivions le lendemain à dix heures quarante-trois minutes du matin. Notre première visite fut pour le *Dôme*, admirable édifice que domine la statue dorée de la Mère de Dieu, placée à cent huit mètres de hauteur. Le moyen-âge avait les grandes inspirations de la foi, et même après les magnificences de Saint-Pierre de Rome, il est impossible de ne pas être frappé d'admiration devant le génie qui a élevé ces arceaux si légers, ces voûtes majestueuses, qui a dressé ces colonnes, et reproduit les traits de l'Évangile et de la vie des Saints sur ces vitraux étincelants. L'âme monte dans le recueillement et la prière au sein de ces temples, qui sont tout à la fois des symboles et des poèmes, et dont les pierres elles-mêmes font entendre une voix puissante [1] et s'élancent vers le ciel.

Les pèlerins voulurent monter jusqu'au faîte du dôme,

[1] *Lapides clamabunt* : Luc., XIX, 40.

Partout, en gravissant ces hauteurs, le regard s'arrête sur les statues si nombreuses, sur les clochetons que terminent les fleurs les plus variées, sur les galeries travaillées avec un art merveilleux et qui dessinent les grandes lignes du temple, pareilles à des dentelles de marbre blanc.

Les pèlerins purent descendre dans la crypte de la cathédrale et prier auprès du tombeau de saint Charles Borromée, un des plus sublimes modèles du clergé et de l'épiscopat. Le corps du saint archevêque est renfermé dans une châsse d'argent aux panneaux de cristal de roche et aux moulures de vermeil. Il est revêtu des ornements pontificaux, et sa tête, ornée de la mitre, repose sur un coussin d'or. Ils se rendirent à l'église de Saint-Ambroise, où sont exposés le corps du grand docteur, les corps de saint Gervais et saint Protais découverts en 1864 par le zèle et la science de Mgr Biraghi. C'est sur le seuil de cette église que saint Ambroise arrêta l'empereur Théodose et lui reprocha, avec l'autorité et l'indépendance de son ministère, le massacre de Thessalonique.

Le même jour, à huit heures du soir, nous étions à Turin, où nous retrouvions dans les membres de la *Jeunesse catholique* le même zèle, le même dévouement qui nous avaient si profondément touchés à l'époque de notre départ.

Nous aurions désiré que tous les pèlerins arrivassent en même temps à Albertville et à Moûtiers, où une cérémonie religieuse eût dignement couronné notre pèlerinage. Mais ce désir ne pouvait être réalisé. Plusieurs pèlerins poursuivirent leur voyage par le train qui part de Turin à onze heures du soir. Le plus grand nombre attendit jusqu'au train de neuf heures et demie le lendemain matin. A Albertville cependant, comme à Saint-Jean-de-Maurienne, à l'arrivée de Mgr Rosset, la population tout entière attendait les pèlerins, et la bénédiction du Saint-

Sacrement fut donnée solennellement à l'église paroissiale. Mais le groupe principal des pèlerins de la Tarentaise n'arriva à Moûtiers que le dimanche, à deux heures du matin. Malgré ce regret, ils sont rentrés dans leurs foyers conservant de ce pèlerinage les plus précieux souvenirs et remerciant Dieu avec une vive reconnaissance des bénédictions dont il nous avait comblés [1].

II

Nous vous avons dit, Nos Très Chers Frères, dans un langage bien décoloré et bien impuissant, les joies et les grâces si abondantes de notre pèlerinage. Nous vous devons l'aveu de nos craintes et de nos douleurs.

Ce Père bien-aimé, dont vous célébrerez avec un pieux empressement les noces d'or, cet auguste vieillard dont vous avez admiré la bonté et les vertus, ce Pontife dont la noble et douce figure dominera ce siècle tout entier, ne jouit pas de l'indépendance de son divin ministère.

Non pas qu'on ait osé mettre une main sacrilège sur sa personne vénérée, non pas que des sbires armés veillent à la porte de son palais pour s'opposer à ce qu'il en franchisse le seuil, non pas qu'on ait essayé par la force d'imposer silence à cette parole qu'admirent ses ennemis

[1] Ni un accident, ni une indisposition sérieuse, ni une manifestation hostile de la part de la population italienne n'ont troublé ce long pèlerinage. Ainsi ont été démenties par l'éclat des faits et par le témoignage unanime des pèlerins, les sinistres nouvelles qu'avaient répandues dans ce diocèse des hommes qui tiennent à démontrer jusqu'à l'évidence qu'ils sont les ennemis de la vérité, puisqu'ils ne se servent que du mensonge.

Nous devons un témoignage spécial de reconnaissance à M. l'abbé Martin, secrétaire de l'évêché de Maurienne, dont le dévouement n'a pas été utile seulement aux pèlerins de ce diocèse, mais dans bien des circonstances à tout le pèlerinage, à M. Thomas, de Chamoux, dont l'activité et le zèle ont été si appréciés de tous les pèlerins, aux commissaires qui nous ont précédés dans les villes où nous devions nous arrêter, au comité du diocèse de Tarentaise, et en particulier à M. Collin, dont les fonctions de trésorier du pèlerinage, compliquées du change dont il voulait bien se charger pour un grand nombre de pèlerins, exigeaient une bonne volonté à toute épreuve.

eux-mêmes et qui émeut la terre entière ; mais le Souverain Pontife ne peut mettre le pied dans Rome qui ne lui appartient plus et son autorité est chaque jour condamnée à de nouvelles entraves. Écoutons-le lui-même dans son allocution du 12 mars 1877 :

« En vérité, l'on peut dire que l'œuvre de destruction et de renversement de tout ce qui touche à l'édifice et à l'ordre ecclésiastique, est déjà presque consommée, sinon quant aux désirs et à la haine des persécuteurs, au moins quant aux ruines très funestes qu'ils ont jusqu'à ce jour accumulées. Il suffit, en effet, de jeter les yeux sur les lois et les décrets promulgués depuis le commencement de la nouvelle domination jusqu'à aujourd'hui, pour s'apercevoir clairement qu'on Nous a enlevé en détail, peu à peu, de jour en jour et les uns après les autres, les moyens et les ressources dont Nous avons absolument besoin pour diriger et gouverner, comme il convient, l'Église catholique. C'est ainsi que l'iniquité qui s'est accomplie dans la suppression des ordres religieux, Nous a malheureusement privé de vaillants et utiles auxiliaires, dont l'action Nous est absolument nécessaire pour l'expédition des affaires des congrégations ecclésiastiques et pour l'exercice de tant d'autres devoirs de Notre ministère. »

Et après avoir énuméré les ordres religieux dispersés, les collèges des Missions injustement frappés, les biens ecclésiastiques envahis, les maisons religieuses, les églises, les édifices bâtis par la générosité des fidèles de l'univers catholique, enlevés à leurs légitimes possesseurs, le Saint-Père rappelait la loi sur le service militaire dont le résultat évident est la destruction du clergé en Italie, et la loi sur *les abus du clergé* qu'avait adoptée la Chambre des députés, mais qu'a repoussée depuis lors le Sénat italien.

Nous ne pouvons pas oublier qu'il ne faudrait aujourd'hui ou demain qu'un nouveau succès des sectes anti-chrétiennes, si puissantes en Italie, ou l'audace sacrilège d'un ministre, pour livrer tous les actes du pouvoir spirituel du Souverain Pontife, et par conséquent le gouvernement même de l'Église, à l'arbitraire du pouvoir civil.

Si une démonstration était nécessaire pour faire admettre aux esprits les moins clairvoyants, la suprême importance du pouvoir temporel, que la sagesse des siècles avait accordé aux Pontifes romains, cette démonstration s'impose en ce moment avec une irrésistible évidence.

L'Italie elle-même, échappée un jour à cette fièvre de la révolution qui la domine et qui l'aveugle, comprendra que la souveraineté temporelle du Vicaire de Jésus-Christ est réclamée par la justice et par la sécurité des nations catholiques, par la liberté des consciences et du gouvernement de l'Église dans l'univers entier.

Puisse cette nation que les Papes et l'Église ont faite si grande par les merveilles des arts, par les œuvres de la foi et de la charité, reconnaître ses erreurs et son iniquité ! Puisse-t-elle ne pas attendre les châtiments qui n'ont épargné jusqu'à ce jour aucune des puissances humaines, qui se sont heurtées contre la pierre placée par la main de Dieu, puisse-t-elle s'incliner avec un respect sincère devant cette autorité qu'un illustre patriote italien a appelée la dernière grandeur vivante de l'Italie ! Que les descendants des princes valeureux qui, pendant tant de siècles, portèrent avec gloire la croix dans leurs étendards, que les fils des héros et des saints se souviennent des traditions de leur famille, qu'ils obéissent enfin aux inspirations d'une foi qui n'est pas éteinte et reconnaissent, avec les droits imprescriptibles de la justice, la vraie et complète indépendance du Vicaire de Jésus-Christ !

Et pourtant cette situation douloureuse de Pie IX n'est pas la seule épreuve de l'Église, et nous vous dirons avec

la franchise à laquelle vous êtes habitués notre pensée tout entière.

Vous pouvez nous rendre cette justice, Nos Très Chers Frères, que nous n'avons point abaissé notre ministère devant les passions politiques et les luttes des partis, que, si nous avons voulu être le pasteur de tous nos diocésains, si notre porte et notre cœur ont été ouverts à tous, nous avons été plus empressé et plus heureux d'être utile à ceux qui se déclarent les adversaires du clergé et de l'Église. Mais nous avons à cette heure le droit et le devoir de repousser les calomnies dirigées contre le Souverain Pontife, les évêques et tous les catholiques de France, avec une audace et une obstination vraiment sataniques. Ce droit accordé au dernier des accusés, devant le dernier des tribunaux de la terre, nul n'osera le contester à l'Église catholique, cette grande société des âmes, devant l'opinion publique indignement égarée.

On a dit et on répète chaque jour et sous toutes les formes dans nos villes et jusqu'au sommet de nos montagnes, que le Pape, les évêques, les catholiques appellent la guerre de tous leurs vœux. La guerre ! Mais est-ce que nous n'en avons pas souffert autant et plus peut-être que ceux qui nous accusent? Est-ce que les familles catholiques n'ont pas donné leurs enfants pour la défense de la patrie? Est-ce que des prêtres, des religieux, d'humbles sœurs n'ont pas succombé dans les hôpitaux et sur les champs de bataille? Est-ce que nous ne savons pas ce que la guerre, même quand elle est juste, nécessaire et couronnée par la victoire, apporte à tous les foyers et à tous les cœurs de douleurs inconsolables, ce qu'elle fait verser de larmes et de flots de sang ?

La guerre, mais où, mais quand, mais dans quelle forme l'avons-nous demandée ? Quoi ! parce que le Souverain Pontife, pour prévenir de nouveaux malheurs, appelle l'attention des peuples catholiques sur la situation déplorable qui lui est faite, est-ce donc qu'il appelle la France

aux armes, ou bien soulève-t-il contre elle la vengeance de ses ennemis ? La guerre, nous ne l'avons pas voulue, nous ne la voulons pas, nous ne pouvons pas la vouloir. Nous vous demandons, Nos Très Chers Frères, de suivre avec attention les preuves que nous allons donner de ces affirmations si importantes.

Ce qui est manifeste, incontestable, c'est que le Pape, les évêques, les catholiques savent que la France veut la paix, qu'elle a besoin de la paix, et qu'une guerre quelconque, dans l'état actuel de l'Europe, pourrait exposer notre patrie aux plus formidables périls. Cette volonté de la France, cette nécessité de la paix, on la connaît à Rome aussi bien que dans le dernier de nos villages, et nul n'osera supposer que le Pape, les évêques, les catholiques ignorent ce que tout le monde sait en France.

Mais ce qui n'est pas moins démontré, incontestable, évident, c'est qu'au point de vue humain, la France est la grande espérance, le plus ferme appui de la Papauté et de l'Église catholique. La France est, aujourd'hui comme toujours, la fille aînée de l'Église ; elle donne au Saint-Père les plus admirables témoignages de son dévouement : plus que toutes les autres nations, elle fonde et elle soutient de son or, de son zèle, de son prosélytisme ardent, les grandes œuvres catholiques. Nous ne craignons pas de l'affirmer, si la France était vaincue, si de nouvelles provinces lui étaient ravies, si une rançon écrasante pesait de nouveau sur elle, si elle devenait affaiblie et impuissante, la Papauté et l'Église subiraient au point de vue humain la plus redoutable épreuve. Et vous croiriez, Nos Très Chers Frères, que le Pape, que les évêques voudraient exposer la France qui leur est si chère, cette France qui est leur espoir, à une lutte plus terrible que jamais, et la jeter tête baissée dans des abîmes dont nul regard ne peut mesurer la profondeur. Ah ! ici ce n'est pas seulement notre patriotisme qu'on outrage, on nous refuse la plus vulgaire prudence, et l'intelligence de nos intérêts les plus

élevés. Oui ! ceux qui affirment que le Pape, les évêques, les catholiques veulent la guerre, affirment que nous voulons, dans une rage insensée, dans un aveuglement qui dépasse toutes les limites de l'absurde, nous combattre de nos propres mains et anéantir nous-mêmes nos plus chères espérances. Mais cela est impossible, absolument impossible. Non, nous n'avons pas voulu la guerre, nous ne la voulons pas, nous ne pouvons pas la vouloir.

Ces calomnies, Nos Très Chers Frères, sont pour vous un outrage : car vous aussi vous êtes catholiques ; et ceux qui vous les font entendre supposent que vous êtes capables d'approuver l'iniquité affirmée par l'ineptie.

Mais si malgré les efforts les plus sincères et les plus habiles pour écarter ce terrible fléau, la guerre venait à éclater, qui donc devrait en porter la responsabilité? qui donc l'aurait provoquée par des manifestations imprudentes?

Dieu nous est témoin, Nos Très Chers Frères, que nous ne voulons pas exciter dans notre cher et malheureux pays et surtout parmi les populations qui nous sont confiées les divisions funestes qui désolent notre patriotisme et notre cœur d'évêque. Mais nous sommes condamnés par l'iniquité qui nous poursuit à retourner contre nos accusateurs les calomnies dirigées contre nous. Quoi! leur dirons-nous, vous parlez d'imprudences criminelles, vous affirmez que nous trahissons les intérêts sacrés de la patrie! Nous avons à notre tour, nous avons le droit de vous interroger. Est-il donc bien habile, bien prudent, bien digne de cœurs français d'exciter contre votre pays les défiances de l'étranger? Vous osez affirmer que les catholiques de France qui sont encore une imposante majorité (vos terreurs le disent assez haut), que quiconque, des hauteurs du pouvoir jusqu'au plus obscur des citoyens, veut que le Pape et l'Église soient respectés, que la liberté de la Religion et de la conscience ne soit pas un vain mot, que quiconque n'applaudit pas aux succès de l'anarchie, que tous

ceux enfin qui ne veulent pas être condamnés à tendre tôt ou tard une main fraternelle aux incendiaires et aux assassins de la Commune, appellent la guerre de tous leurs vœux et la rendront inévitable !

Et vous ne voyez pas, si vous êtes capables de voir quelque chose, que ces affirmations qui retentissent sans cesse au delà de la frontière, appellent sur notre pays le fléau de la guerre? Vous ne voyez pas qu'il est bien difficile à ceux que vous désignez comme les ennemis de la France, de rester impassibles devant ces accusations que des Français portent contre des Français, et devant ces menaces d'une lutte que vous déclarez inévitable. Et pour arriver plus sûrement à votre but, pour semer avec plus de succès la terreur dans nos populations, vous exagérez la faiblesse de la France et les périls de la guerre, abaissant ainsi devant l'Europe qui nous regarde la dignité de votre patrie et appelant sur elle les convoitises de l'étranger.

O accusateurs audacieux, ô sauveurs de la France, ô fiers patriotes, écoutez et répondez. De deux choses l'une : ou bien vous n'avez pu vous élever jusqu'à comprendre les conséquences funestes de ces manifestations hostiles et de ces calomnies dirigées contre nous, et alors il faut renoncer à l'espoir de diriger les affaires de notre pays, car vous n'êtes pas même capables d'administrer le dernier de nos villages ; ou bien (mais notre cœur se refuse absolument à admettre cette douloureuse hypothèse), ou bien ces conséquences inévitables ne vous auraient point échappé, et alors nous aurions le droit et le devoir de nous retourner contre nos accusateurs et de les marquer au front par cette protestation indignée : s'il est des traîtres à la patrie dont les pieds souillent le sol de la France, ils ne sont pas parmi nous.

C'est ainsi, Nos Très Chers Frères, que l'iniquité se ment à elle-même [1] et que le simple bon sens suffit à

[1] Ps. XXVI, 12. *Mentita est iniquitas sibi.*

anéantir ces accusations propagées par des hommes qui se sont faits les instruments aveugles de quelques ambitieux qui les exploitent.

Vous n'oublierez pas, Nos Très Chers Frères, les réponses énergiques que nous opposons à ces calomnies obstinées, et vous les opposerez vous-mêmes avec l'indépendance, la fermeté et la loyauté de votre caractère à tous ceux qui oseraient les reproduire en votre présence.

Ces épreuves, Nos Très Chers Frères, ne sauraient ébranler votre foi et déconcerter votre courage. C'est à l'heure des luttes décisives que se manifestent les âmes généreuses. Non seulement au grand jour des noces d'or de Pie IX, mais bien souvent, vous demanderez à Dieu, par de ferventes prières, de réaliser encore pour le saint et bien-aimé Pontife les paroles prononcées, il y a cinquante ans, dans la cérémonie de sa consécration épiscopale : *Ad multos annos,* qu'il vive de nombreuses années pour la gloire de la sainte Église et pour le bonheur de ses enfants.

Vous demanderez pour la France l'union si évidemment nécessaire de tous les hommes de bien, de tous ceux qui ne veulent pas livrer notre patrie aux fureurs de l'anarchie. Vous demanderez que tous comprennent enfin que les illusions, les intérêts secondaires, les passions des partis doivent disparaître en présence de ce devoir sacré, et que toute tentative de division, de quelque part qu'elle vienne et de quelque prétexte qu'elle se couvre, serait un crime que doit flétrir le mépris de tous les hommes de cœur. Vous demanderez pour notre cher et malheureux pays les seules victoires que nous puissions ambitionner, les victoires de la religion, de la moralité et de la vertu, les victoires de l'agriculture, de l'industrie et des arts, ces victoires qui élèvent les peuples dans l'union, la prospérité, la paix, et qui les font puissants, heureux et respectés de l'étranger.

---

# LETTRE PASTORALE

A L'OCCASION

# DES ÉLECTIONS DU 14 OCTOBRE 1877

---

7 octobre 1877.

Nos Très Chers Frères,

Notre intention était de garder le silence au milieu des luttes qui s'annoncent à l'occasion des prochaines élections. Nous désirions ne toucher ni de près ni de loin aux questions qui vont être résolues par les votes du 14 octobre. Mais des calomnies odieuses sont répandues chaque jour contre les catholiques, contre le clergé, contre les évêques, parmi les populations confiées à notre sollicitude pastorale. Ces calomnies troublent les consciences, détruisent le respect dû à l'autorité ecclésiastique ; souvent elles s'attaquent directement à la religion elle-même. Et si nous restions indifférent ou muet en présence de pareilles calomnies, nous porterions, devant les hommes

*Nota.* Les prêtres de notre diocèse n'oublieront pas la défense que nous leur avons faite pendant la dernière retraite pastorale de parler des élections en chaire, et par conséquent, ils liront cette lettre sans faire aucun commentaire.

et devant Dieu, la responsabilité des malheurs qu'elles nous préparent.

Si donc nous sommes condamné à sortir de la réserve que nous nous étions imposée, nos accusateurs ne peuvent s'en prendre qu'à eux-mêmes. Ils prétendent que le clergé doit rester étranger à toutes les luttes politiques : mais pourquoi mêlent-ils eux-mêmes le clergé à toutes ces luttes ? Pourquoi leur haine redouble-t-elle à l'approche des élections ? Et pourquoi alors multiplient-ils contre le clergé les accusations les plus absurdes ? Pourquoi ont-ils déposé dans la dernière assemblée des lois qui atteignent les droits essentiels du clergé et de l'Église catholique ? Et pourquoi nous menacent-ils de ces mêmes lois si le succès répond à leurs espérances ?

Auraient-ils le droit, ne respectant ni les personnes ni les croyances, de nous accabler de leurs menaces, de leurs mensonges et de leurs outrages, et de nous dire : « Vous ne pouvez pas vous défendre, parce que vous ne pouvez pas toucher aux questions politiques. Tout nous est permis contre vous, à vous rien n'est permis, même pour repousser les plus iniques accusations. Vous n'avez d'autre droit que celui de vous courber sous nos coups comme des victimes ; c'est ainsi que nous entendons la liberté des consciences, l'égalité de tous les citoyens devant la loi et la justice ; c'est ainsi que nous entendons la loyauté dans les luttes politiques. »

Il faudrait en vérité désespérer du bon sens public si un tel degré d'audace ne soulevait l'indignation de toute âme honnête.

Mais ne craignez pas, Nos Très Chers Frères, que nous dépassions les limites d'une défense nécessaire. Nous voulons rester sur le terrain où nos droits ne peuvent être contestés. Nous voulons rester complètement étranger aux questions de partis et de personnes. Nous vous rappellerons dans le plus simple langage, en quelques mots et au point de vue des principes, les devoirs que les cir-

constances présentes nous imposent, et nous répondrons aux calomnies les plus odieuses dirigées contre nous.

Et d'abord, Nos Très Chers Frères, il y a pour tous les électeurs un devoir rigoureux de prendre part aux élections. Moins que jamais l'abstention pourrait être justifiée. Personne d'entre vous n'ignore que ces élections décideront de l'avenir de la France, de ses intérêts religieux, comme de ses intérêts matériels ou politiques. Personne d'entre vous n'ignore que l'abstention de quelques électeurs peut changer le résultat du scrutin. Une voix de moins pour tel candidat, c'est évidemment une voix de plus pour son adversaire. Et nous avons vu une seule voix décider de la forme du gouvernement dans nos dernières assemblées. Bon gré mal gré, ceux qui ne votent pas ont une influence incontestable sur les résultats des élections et contribuent ainsi aux triomphe des hommes et des doctrines qu'ils repoussent. Reculer devant les légers sacrifices que peut imposer l'obligation de voter, se laisser dominer par l'inertie ou l'indifférence, c'est s'exposer à livrer le pays tout entier aux plus audacieux et aux plus violents. Lorsque les élections seront faites, les regrets et les protestations seront inutiles. Elles ne pourront ni réparer les fautes commises, ni en prévenir les conséquences funestes.

Et, remarquez-le bien, Nos Très Chers Frères, les élections ne décideront pas seulement des intérêts généraux du pays, de la sécurité et de la paix, elles décideront encore des intérêts de chacun d'entre vous, de l'avenir de vos enfants, de votre maison, de vos propriétés. Elles auront une influence puissante sur les intérêts de la religion elle-même, de la religion catholique qui est votre force, votre honneur et votre consolation, et que tous vous voulez conserver et défendre contre les attaques de l'impiété.

Donç ne pas voter, c'est trahir vos intérêts les plus élevés, c'est exposer aux plus grands malheurs ce que vous

avez de plus cher ; donc tous les électeurs doivent voter.

Mais pour qui doivent-ils voter ? Ici nous tenons à éviter tout ce qui pourrait avoir l'apparence de questions personnelles ; nous vous disons : votre devoir est de voter suivant les inspirations de votre conscience pour ceux que vous croyez les plus capables et les plus dignes. Si votre jugement n'est point suffisamment éclairé, examinez avec attention les paroles et les actes des candidats qui sollicitent vos suffrages ; consultez les hommes qui par leur intelligence, leur loyauté, leur probité, la parfaite honorabilité de leur vie vous inspirent une confiance complète.

Nous vous avons exposé vos devoirs, il nous reste à répondre aux calomnies par lesquelles on cherche à vous égarer.

On a osé affirmer que l'élection des candidats catholiques nous entraînerait inévitablement à la guerre et que les évêques la demandaient. Voici ce que nous lisons dans un écrit répandu dans toutes les paroisses de ce diocèse et reproduit dans le *Journal d'Albertville* du 22 septembre : « On se rappelle avec quelle ardeur, au commence-« ment de cette année, les évêques se mirent tout à coup « à prêcher et à écrire, demandant qu'on fît la guerre en « faveur du pape pour lui conquérir un royaume. » Or, Nos Très Chers Frères, ce sont là d'odieux mensonges et d'indignes calomnies. Aucun évêque, *aucun*, entendez-le bien, n'a demandé qu'on fît la guerre pour conquérir un royaume au Pape ou pour tout autre motif. Vous ne pouvez ignorer que nous n'avons pas laissé échapper une seule occasion d'affirmer notre désir de la paix et notre horreur pour le fléau terrible de la guerre. L'année dernière, dans le pèlerinage qui a eu lieu à Villette, nous vous demandions de prier afin que la France pût réparer ses désastres au sein de la paix ; et dans notre dernière lettre pastorale, que nous avons publiée à notre retour de Rome, et qui a été lue, il y a quelques mois, dans toutes

les églises de ce diocèse, nous vous avons démontré que les catholiques, les évêques, le Pape, s'ils demandaient la guerre, compromettraient eux-mêmes leurs plus chers intérêts. Nous vous l'avons dit et nous vous le répétons : nous n'avons pas voulu la guerre, nous ne la voulons pas et nous ne pouvons pas la vouloir.

Et d'ailleurs les faits ne suffisent-ils pas à vous rassurer contre ces terreurs et à réfuter ces audacieuses affirmations ? Malgré les sinistres prédictions que vous avez entendues il y a quelques mois, la paix a été maintenue ; les relations de la France avec les nations étrangères sont excellentes et le commerce n'a pas été compromis.

Et pour invoquer des preuves qui soient palpables pour chacun d'entre vous, est-ce que jamais le commerce du bétail, le plus important pour ce pays, s'est fait dans des conditions plus favorables que pendant ces dernières semaines ?

On vous dit encore, Nos Très Chers Frères, que les prêtres veulent dominer partout, que le clergé veut envahir les droits de l'autorité civile, et c'est cette tendance que nos ennemis appellent le *cléricalisme*. « Le cléricalisme, disent l'écrit et le journal cités plus haut et que « nous reproduisons textuellement, le cléricalisme, c'est « la folie dangereuse de quelques hommes qui veulent que « le curé ait un pouvoir souverain dans les affaires de la « commune, que les évêques aient un même pouvoir dans « les affaires de la France, et que le pape enfin dirige « en maître toutes les affaires du monde. » Et cet écrit et ce journal indiquent très clairement que les hommes auxquels ils attribuent cette *dangereuse folie* sont inspirés et dirigés par le clergé, que par conséquent c'est le clergé qui en est responsable.

Nous protestons de toute l'énergie de notre âme contre cet odieux mensonge. Rien n'est plus clair, rien n'est mieux établi dans la doctrine catholique que la distinction de l'autorité civile et de l'autorité religieuse et l'indépen-

dance de chacune de ces autorités dans les attributions qui leur sont propres et dans les actes qui se rapportent à leur fin spéciale. Sans doute les hommes auxquels l'autorité civile est confiée doivent obéir aux lois de Dieu et de l'Église s'ils veulent rester catholiques, de même que les prêtres et les évêques doivent donner l'exemple de la soumission aux lois de l'État qui ne sont pas un outrage pour leur conscience.

La fin directe et immédiate de l'autorité religieuse est la sanctification des hommes, la fin directe et immédiate de l'autorité civile est la prospérité temporelle. Ces deux fins distinctes et nécessaires démontrent tout à la fois la distinction, la nécessité de ces deux autorités et leur indépendance dans le domaine qui est indiqué à chacune d'entre elles par sa fin particulière. Par cela seul que l'une de ces deux fins ne peut être supprimée, l'une de ces deux autorités ne peut être absorbée ou supprimée par l'autre.

Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même a enseigné cette distinction et ces droits des deux autorités, l'obligation d'obéir à l'une et à l'autre. « Rendez, dit-il, à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. » *Reddite quæ sunt Cæsaris Cæsari, et quæ sunt Dei Deo* [1]. César, c'était l'empereur romain, l'autorité civile à l'époque où vivait Notre-Seigneur Jésus-Christ. Or évidemment si le clergé usurpait les droits de l'autorité civile, il ne rendrait point à cette autorité ce qui lui est dû, mais il s'efforcerait de la détruire : il mépriserait par conséquent l'enseignement de Notre-Seigneur Jésus-Christ [2].

[1] Matth. xxii, 21.

[2] Les textes si nombreux de la sainte Écriture qui enseignent que l'autorité civile vient de Dieu et qu'il y a une obligation de conscience de lui obéir, démontrent avec la plus grande clarté que les droits de l'autorité civile ne peuvent être usurpés par qui que ce soit, mais qu'ils doivent au contraire être maintenus et respectés. « C'est par moi que les rois règnent, a dit Dieu lui-même dans le livre des Proverbes, et que les législateurs ordonnent ce qui est juste (*Prov.* viii, 15). Toute âme, dit l'apôtre saint Paul, doit être soumise aux puissances supérieures, car il n'y a pas de puissance qui ne vienne de Dieu..... Donc celui qui résiste aux puissances, résiste à l'ordre de Dieu, et ceux qui y résistent, attirent sur eux la condamnation. Il est donc néces-

Le pape Pie IX, dans une de ses récentes constitutions, a condamné ceux qui prétendent que « la distinction et l'indépendance du pouvoir ecclésiastique ne peuvent être maintenues sans que l'Église envahisse et usurpe les droits essentiels du pouvoir civil [1] ». Or qui ne voit que par cette condamnation le pape Pie IX, en affirmant l'indépendance du pouvoir ecclésiastique, affirme en même temps que ce pouvoir n'usurpe pas et qu'il ne peut pas usurper les droits de l'autorité civile?

Nous pourrions multiplier les citations ; mais, voici les paroles qu'un des évêques les plus vénérés de France, le cardinal archevêque de Cambrai, adressait aux prêtres de son diocèse, il y a quelques semaines : « Vous aurez, dit l'éminent prélat, des relations obligées et un contact nécessaire avec vos administrations communales. Vous éviterez de vous immiscer dans les affaires dont la gestion leur appartient. Vous prêterez aux magistrats municipaux votre concours pour le bien commun ; vous recommanderez, autant que possible, le respect de leurs actes ; vous ne leur demanderez que la protection à laquelle a droit votre ministère, l'acquit bienveillant des charges que la loi impose aux communes pour assurer la digne célébration du culte divin, et les mesures de police nécessaires pour sauvegarder les intérêts moraux et religieux de vos paroisses. »

Tel est, Nos Très Chers Frères, l'enseignement constant, unanime, des papes, des conciles, des évêques et des

saire que vous soyez soumis non seulement par la crainte du châtiment, mais aussi pour obéir à votre conscience. » (*Rom.* VIII, 1 et seq.)

Ecoutez le pape saint Gélase s'adressant à l'empereur Anastase : « Il y a, disait-il, deux principales puissances par lesquelles ce monde est gouverné : l'autorité sacrée du Pontife et la puissance royale.... Dans l'ordre politique et temporel, les évêques obéissent à vos lois, parce que vous avez reçu d'en haut votre puissance ; avec quel zèle et quelle affection ne devez-vous pas leur obéir dans les choses de la religion, puisqu'ils sont chargés de dispenser nos redoutables mystères ? » (*Labbe, concil. tom.* IV, *col.* 1182.)

[1] Constitution *Quanta cura* du 8 décembre 1864.

prêtres. Ils ne nient pas les droits de l'autorité civile, ils n'usurpent pas ces droits, ils les défendent; ils n'attaquent pas cette autorité, ils enseignent qu'elle doit être respectée et obéie parce qu'elle vient de Dieu.

Mais en dehors de toutes ces preuves, en dehors de cet enseignement si précis et si clair, ce qui suffirait à détourner le clergé de toute tentative d'usurpation, c'est l'intérêt de la religion et de l'Église. Il est incontestable en effet que toute tentative d'usurpation de l'autorité ecclésiastique sur l'autorité civile ou de l'autorité civile sur l'autorité religieuse ne peut que susciter les luttes les plus déplorables et créer au sein de l'Église et de l'État les perturbations les plus terribles.

Mais examinons les faits.

On vous parle des empiétements du clergé sur l'autorité civile, et où donc, dites-moi, sont ces empiétements? Où donc sont les preuves de cette tendance? Car enfin il faudrait, quand on porte de pareilles accusations, les justifier du moins par quelques preuves.

Le clergé, les catholiques ont-ils envahi les droits de l'autorité civile quand ils ont réclamé et obtenu, après tant d'efforts, la liberté de l'enseignement supérieur? Mais cette liberté, mais la fondation des universités catholiques n'est que la destruction de l'empiétement de l'État sur l'autorité religieuse et sur la liberté des pères de famille. Les pères de famille ont-ils le droit incontestable de faire élever leurs enfants dans leurs croyances, les pères de famille catholiques, de les faire élever dans les principes de la religion catholique? Oui, mille fois oui. Eh bien! c'est l'usurpation de ce droit que nous avons combattue, c'est l'exercice de ce droit que nous avons demandé et obtenu. Dans les conseils d'instruction publique, nous réclamons énergiquement pour les pères de famille le droit de choisir dans toutes les communes les instituteurs de leurs enfants. Ici encore nous n'usurpons pas les droits de l'État, mais nous défendons les droits de

l'Église et des familles, vos droits à tous contre des empiétements funestes.

On vous parle de la suppression du budget des cultes, c'est-à-dire de la suppression du traitement des curés et de tous les prêtres employés dans les travaux du ministère, de la suppression de tous les secours donnés par le gouvernement en faveur des édifices religieux. Ici encore, est-ce le clergé qui usurpe les droits de l'autorité civile, ou bien est-ce le clergé qui est menacé de l'usurpation la plus inique ? La suppression du budget des cultes serait la plus criante injustice. A la fin du dernier siècle, la Révolution s'est emparée des biens du clergé, et, quand l'ordre a été rétabli, le gouvernement s'est engagé, comme compensation de ces biens et à titre de restitution, à payer le traitement du clergé et à donner des secours pour les édifices religieux. Donc la loi pour la suppression du budget des cultes, loi qui devait être proposée à la dernière assemblée et qui sera certainement votée par la nouvelle assemblée si elle est composée d'hommes anti-religieux, cette loi serait la violation du droit évident du clergé et de l'Église catholique. Il y a plus. Cette loi une fois votée, ce sont les communes, c'est vous qui supporterez le poids de toutes les dépenses du traitement des curés et des vicaires, de toutes les dépenses de construction, de réparation et d'entretien des églises, des presbytères et des cimetières.

Ici encore, ce n'est pas nous qui usurpons les droits de l'autorité civile ; nous défendons nos droits et les vôtres contre les menaces des usurpations les plus déplorables.

Ouvrez les yeux et regardez autour de vous. Où donc sont les empiétements du clergé sur l'autorité civile ? Voilà quatre ans que nous dirigeons ce diocèse et nous l'avons visité tout entier. Dans chaque paroisse nous avons réuni le conseil de fabrique et le conseil municipal, nous leur avons laissé la liberté complète de nous exprimer leurs

vœux ou leurs plaintes : mais aucune plainte ne nous a été adressée au sujet des empiétements du clergé. Et si quelques difficultés ont surgi, difficultés très rares, mais inévitables dans l'ensemble d'un diocèse, malgré les meilleures intentions de l'autorité civile et de l'autorité ecclésiastique, nous nous sommes efforcé de résoudre ces difficultés et de rétablir partout la paix et l'union.

Nous vous en supplions, Nos Très Chers Frères, ne vous laissez pas égarer par ces accusations absolument insensées ; repoussez avec indignation l'audace de ces hommes qui nient l'évidence, qui, tandis que le soleil resplendit à l'horizon et vous inonde de ses clartés, osent vous affirmer que vous êtes envahis par les ténèbres et que vous marchez dans la nuit.

Non, nous ne voulons pas attenter aux droits de l'autorité civile. Ce que nous voulons, c'est l'union des deux autorités partout et toujours pour le bien de tous, c'est l'union du Pape avec tous les gouvernements dans le monde entier, l'union des évêques avec les gouvernements de leurs pays et les administrateurs civils à tous les degrés, l'union des curés avec les maires et les conseils municipaux de chaque commune. Rien n'est plus juste, plus utile, plus patriotique qu'un pareil désir.

Nos accusateurs vous disent encore : nous respectons la religion, mais nous combattons le clergé. Ils combattent le clergé, mais pourquoi ? Est-ce que ce clergé, ces prêtres qui sont vos compatriotes, vos amis ou vos enfants ne valent pas mieux que ceux qui les accusent ? Ces prêtres, quel mal vous ont-ils fait, ou plutôt quels services ne vous ont-ils pas rendus et ne vous rendent-ils pas chaque jour ? Est-ce que vos pères ne vous ont pas dit ce qu'était devenu ce pays à la fin du dernier siècle quand les prêtres étaient chassés, les églises fermées et les clochers abattus ? Voulez-vous retourner sous la domination de l'impiété et de la révolution, à ces temps lamentables, à ces désastres et à ces crimes ?

Mais pourquoi invoquer les souvenirs du dernier siècle ? Il y a sept ans nous avons vu les horreurs de la Commune, l'incendie des monuments les plus magnifiques, un archevêque, un des présidents de la cour de cassation, des prêtres, de pauvres soldats lâchement assassinés. Paris tout entier aurait été detruit par les barbares de la Commune, si l'armée dirigée par le Maréchal de Mac-Mahon ne les avait vaincus ; et la France serait condamnée à périr dans les mêmes horreurs, si pendant quelques jours seulement elle était en leur pouvoir.

Ils respectent la religion, disent-ils, mais ils combattent le clergé. Ils respectent la religion ! et pourquoi n'accomplissent-ils pas les devoirs qu'elle impose ? Pourquoi l'outragent-ils dans les journaux qu'ils répandent chaque jour par milliers dans nos villages ? Et si l'un de ces journaux paraît au premier regard plus modéré, il tend néanmoins au même but, il est rédigé par les ennemis déclarés de l'Église et il cache sa haine sous toutes les perfidies de l'hypocrisie.

Ils respectent la religion, mais ils combattent le clergé ! Osent-ils donc prétendre que la religion peut exister sans le clergé? C'est comme s'ils disaient : nous respectons la justice, mais nous ne voulons ni juges ni tribunaux ; nous voulons l'agriculture, mais nous combattons les laboureurs ; nous sommes partisans de l'instruction, mais nous combattons les instituteurs et nous détruisons les écoles.

Oui, évidemment ceux qui combattent le clergé combattent la religion et ils veulent la détruire.

Mais, nous en avons la confiance, les populations intelligentes de ce pays repousseront ces accusations absurdes que dément l'évidence même.

Votre avenir, Nos Très Chers Frères, l'avenir de votre pays est entre vos mains : il sera ce que vos suffrages l'auront fait.

Votre évêque pourra du moins se rendre le témoignage

qu'il vous a avertis, qu'il vous a parlé une fois encore avec l'affection et la franchise qu'il vous promettait en arrivant parmi vous. Il a fait son devoir et vous ferez le vôtre.

---

# PREMIÈRE LETTRE PASTORALE

SUR

# LA FRANC-MAÇONNERIE

---

29 janvier 1878.

Nos Très Chers Frères,

Dans nos dernières lettres pastorales, deux fois, à l'approche de la sainte Quarantaine, nous avons combattu le fléau de l'émigration, nous en avons démontré les conséquences funestes, nous en avons recherché les causes, et nous avons indiqué les remèdes qui doivent lui être opposés.

Aujourd'hui nous voulons combattre un fléau plus redoutable encore [1].

Il n'y a plus d'illusions possibles. Un combat terrible, décisif est engagé contre tout ce que nos pères ont vénéré, aimé, adoré... C'est en vain qu'on essaye de le nier, la question religieuse et la question sociale se posent chaque

[1] Cette lettre pastorale et la suivante ont paru en brochure chez Bray et Retaux, 2e édition.

Nous avons ajouté au texte de ces deux lettres pastorales quelques passages des encycliques de Léon XIII sur la franc-maçonnerie, qui ont été promulguées depuis la première publication de ces lettres pastorales.

jour et à chaque instant, devant toutes les intelligences, devant tous les regards capables de voir la lumière du jour. L'inquiétude est partout, la sécurité n'est qu'un souvenir du passé. Tous les peuples sentent trembler sous leurs pas le sol qui les porte. Les gouvernements les plus forts, les rois, jusqu'à ce jour les plus heureux et les plus aimes, sont condamnés à se défendre contre les attentats les plus odieux. Les classes ouvrières, soulevées par des utopies criminelles, rêvent un avenir impossible et manifestent ouvertement leur espérance d'arriver par l'anarchie à la fortune et au pouvoir. La religion, comme tout ce qui lui appartient, tout ce qu'elle consacre de son caractère auguste, est livrée aux outrages d'une presse qui ne respecte rien.

Mais quelle est la puissance qui organise, qui anime, qui dirige ces légions de l'impiété et de l'anarchie ? Quelle est l'autorité qui unit ces hommes, divisés par leurs intérêts et leurs passions, et qui les pousse, en colonnes serrées, dociles jusqu'à l'esclavage, acharnés jusqu'à la fureur la plus aveugle, à l'assaut de toutes les forces sociales qui subsistent encore? Qui donc, sur toutes les questions qui touchent à l'avenir de la France et aux droits sacrés de l'Église, qui donc impose à la presse antichrétienne un mot d'ordre, si universellement et si servilement accepte ? Quel est ce gouvernement occulte, universel, tout-puissant, qui menace tous les gouvernements de la terre ? Quel est donc enfin le vrai péril, le suprême péril de notre temps ? Il faut le dire et il faut le demontrer : cette puissance, cette autorité, ce gouvernement, ce péril, en un mot, il est dans la Franc-Maçonnerie et dans les sociétés secrètes dont elle est la source et le centre d'action.

C'est ce péril que nous voulons dénoncer, c'est cette affirmation que nous voulons produire au grand jour, c'est cette démonstration que nous voulons établir par d'irrécusables preuves.

La Franc-Maçonnerie n'envahit pas seulement les grandes villes, elle pénètre dans nos moindres villages, elle envoie ses écrits et ses apôtres à nos populations les plus chrétiennes. Les émigrants de nos campagnes rencontrent ses adeptes dans les ateliers des grandes cités, dans les lieux de réunion de la classe ouvrière, et souvent, dès le premier jour, elle s'efforce de les séduire, de les entraîner dans ses voies fatales, pour en faire plus tard les propagateurs de ses funestes doctrines.

Citoyen, attaché de toute l'ardeur de notre âme à notre noble et cher pays, nous obéissons aux inspirations de notre patriotisme. Évêque, malgré notre indignité, dans ces jours de luttes et d'orages, nous obéissons aux inspirations de notre foi et de notre amour pour l'Église et aux ordres des Vicaires de Jésus-Christ.

Les Pontifes romains nous pressent de révéler aux fidèles les conjurations des sociétés secrètes contre l'Église, les gouvernements et les peuples.

« Vénérables frères, *prenez garde à vous-mêmes et à tout le troupeau sur lequel l'Esprit-Saint vous a établis évêques pour gouverner l'Église de Dieu*, disait le Pape Léon XII. *Des loups dévorants se précipiteront sur vous et n'épargneront pas votre troupeau* [1]. Mais ne craignez point et *ne regardez pas votre vie comme plus précieuse que vous-mêmes* [2]... Usez donc de cette autorité que vous avez encore sur vos fidèles; qu'ils apprennent de vous les ruses des sectaires et le soin extrême qu'ils doivent avoir de se garder d'eux et de leurs pratiques. Que, formés et instruits par vous, ils aient horreur de la doctrine dépravée de ces hommes qui tournent en dérision les mystères sacrés de notre religion, et qui attaquent toute puissance légitime. Comme le disait Clément XII, pénetrons-nous de la force de l'Esprit du Seigneur. Ne nous laissons point ravir nos troupeaux : comme *des chiens muets qui ne savent pas*

[1] Act., xx, 28.
[2] Ibid. 24.

*aboyer* [1], ne laissons point dévorer nos brebis par les bêtes sauvages. Que rien ne nous arrête dans le chemin qui mène aux combats pour la gloire de Dieu et pour le salut des âmes. Ayons présent à l'esprit celui qui a souffert une si grande contradiction de la part des pécheurs soulevés contre lui [2]. Si nous nous laissons effrayer par l'audace des méchants, c'en est fait de la vigueur de l'épiscopat, de la sublime et divine autorité du gouvernement de l'Église. La constance dans la foi chrétienne elle-même est perdue, si nous tremblons devant les menaces ou les ruses de nos ennemis [3]. »

« Vénérables Frères, nous disait Pie IX, donnez tous vos soins à prémunir contre les embûches de cette société les fidèles confiés à votre garde, à retirer de la perdition ceux qui, par malheur, auraient inscrit leurs noms dans les listes de ces sectes [4]. »

Notre Saint-Père le Pape Léon XIII, dans l'admirable lettre encyclique, publiée sous la date du 28 décembre 1878, nous presse d'accomplir le même devoir.

Après avoir rappelé les condamnations portées par ses prédécesseurs contre les sociétés secrètes : « Il faut, dit l'auguste Pontife, en s'adressant aux évêques, il faut que vous fassiez tous vos efforts pour que tous les enfants de l'Église ne se permettent, sous aucun prétexte, de s'enrôler dans quelques-unes de ces sectes abominables, et de les favoriser en aucune manière : *Insuper adlaboretis oportet ut Ecclesiæ catholicæ filii neque nomen dare, neque abominatæ sectæ favere ullâ ratione audeant.* »

Et dans la dernière Encyclique *Humanum genus*, Léon XIII élève de nouveau la voix pour dénoncer avec plus d'énergie encore aux évêques et aux fidèles, aux gouvernements et aux peuples ce péril suprême.

On nous dira : L'heure présente est pleine d'angoisses,

[1] Isaiæ, lvi, 10.
[2] Hebr. xii, 3.
[3] Léon XII. Const. *Quo graviora*, 1825.
[4] Allocution du 21 novembre 1873.

les ennemis de l'Église affirment leur prochain et complet triomphe. Nous répondons : C'est donc plus que jamais l'heure d'éclairer les peuples, de soutenir les faibles, de diriger les âmes hésitantes et troublées, de rester debout sur les brèches ouvertes. C'est donc plus que jamais l'heure de faire entendre, dans la sincérité de notre conscience, dans l'énergie de nos convictions, et aussi dans la justice, que nous devons à nos adversaires, bien plus qu'à nos auxiliaires et à nos amis, les paroles que nous inspirent l'amour de l'Église et l'amour de notre pays.

On nous dira : Ceux que vous attaquez sont puissants. Et nous répondons : Plus ils sont puissants, plus il est nécessaire de les éclairer, s'ils sont sincères, et de les combattre, s'ils ne le sont pas. Ils sont puissants ? Qu'importe ! Nous ne bravons pas les puissants, mais nous ne sacrifions pas, dans des défaillances honteuses, les devoirs qu'imposent la religion et le patriotisme.

Nous appelons de tous nos vœux la paix et l'union, et il faut nous plaindre d'être condamnés, par des attaques incessantes, à une lutte qui n'est que la défense des biens les plus sacrés, confiés à notre dévouement.

Nous dirons ce qu'est la Franc-Maçonnerie ; nous démontrerons qu'elle est la destruction de la religion, de la morale, de l'ordre social, de la liberté, de l'égalité, de la fraternité, du vrai progrès ; qu'elle est l'ennemie de la patrie, et qu'elle outrage à la fois la dignité humaine et le simple bon sens. — Nous réfuterons les objections qu'on oppose à ces démonstrations ; nous déduirons les conclusions de cette douloureuse étude, et ces conclusions seront confirmées par les révélations qui nous viennent des derniers attentats des sociétés secrètes, et par l'autorité des lettres encycliques de Notre Saint-Père le Pape Léon XIII. — Enfin, nous ferons ressortir une preuve éclatante de la divinité de l'Église catholique, de la lutte que seule elle soutient contre ces sectes funestes.

Ces accusations sont graves, nous les établirons sur des

preuves nombreuses et incontestables, presque toujours sur les témoignages et les aveux de la Franc-Maçonnerie elle-même. Nous citerons des documents très récents, et nous en indiquerons les sources[1].

Nous avons voulu que cette démonstration fût essentiellement populaire ; nous l'avons donc resserrée dans des limites étroites, et en lui donnant, autant qu'il a été en notre pouvoir, avec la clarté et la précision, le mouvement et la vie.

Nous aurions pu, en supprimant une partie des documents contenus dans cette lettre pastorale, imprimer à cette démonstration une marche plus rapide ; mais il importe, avant tout, dans ce genre de travail, d'appuyer toutes les affirmations sur des preuves nombreuses et irréfutables. D'ailleurs, ces aveux, ces textes empruntés aux adeptes de la Franc-Maçonnerie, seront, pour la plupart des lecteurs, de vraies révélations ; et cette suppression eût fait perdre à notre démonstration une grande part de sa valeur, de son intérêt et de sa puissance.

Nous avons cru utile d'écarter de cette étude tout ce qui pourrait donner lieu à des contestations, et tout ce qui n'est pas indispensable au but que nous voulons atteindre. Nous ne dirons donc rien des origines et de l'histoire de la Franc-Maçonnerie. Ces origines et cette histoire ne sont pas sans quelques ombres, malgré des travaux récents, dont nous ne contestons pas le mérite.

[1] Outre les documents qui viennent de la Franc-Maçonnerie elle-même, les principaux ouvrages que nous avons consultés sont : *La Franc-Maçonnerie et la Révolution*, par le P. Gautrelet ; *La Franc-Maçonnerie dans sa véritable signification, ou son organisation, son but et son histoire*, par M. Eckert, avocat à Dresde, traduit par M. l'abbé Cyr ; *L'Eglise romaine en face de la Révolution*, par M. Crétineau-Joly ; *Les Francs-Maçons et les Sociétés secrètes*, par M. de Saint-Albin ; *Les Sociétés secrètes et la Société*, par l'auteur du *Monopole universitaire* ; *L'Etude sur la Franc Maçonnerie*, par Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans ; *La Franc-Maçonnerie*, par Mgr Dechamps, archevêque de Malines ; *La Franc-Maçonnerie, Révélations d'un Rose-Croix, Les Sociétés secrètes et la Société, ou Philosophie de l'histoire contemporaine*, ouvrage publié d'abord par le P. Deschamps et dernièrement, avec des modifications importantes, par M. Claudio-Jannet, etc.

Ce récit et les preuves qu'il réclame auraient imposé à cette étude des développements trop considérables pour le but que nous nous proposons. Il peut être intéressant de savoir quelle a été la source de ces sociétés maudites, et quelles ont été leurs œuvres dans les siècles passés ; mais il est nécessaire de dire, dans un écrit court et substantiel, et avec une clarté qui ne laisse aucun refuge à la bonne foi, ce qu'elles font, à cette heure, au milieu de nous, et quel avenir elles préparent à notre pays, à l'Europe et au monde.

Mais, avant d'entreprendre cette douloureuse démonstration, nous voulons soulager notre cœur. Nous sommes condamné à prononcer des paroles sévères : ces paroles s'adressent aux doctrines et aux actes.

Nous le démontrerons, la Franc-Maçonnerie fait surtout des dupes et des victimes ; ces dupes et ces victimes, nous voudrions, — Dieu sait à quel prix, — les éclairer et les sauver. La Franc-Maçonnerie compte sans doute des chefs habiles, obstinés dans la lutte et pour lesquels la surprise et l'ignorance ne peuvent être une excuse. Et cependant pour ces chefs aussi, nous nous sentons au cœur une profonde tendresse. Les miséricordes divines sont infinies, et les fêtes qui célèbrent le retour des âmes égarées sont les plus belles fêtes du ciel. Si quelques-unes de nos paroles fermaient devant une seule de ces âmes les chemins de la vérité et du repentir, nous ne saurions nous en consoler. Mais qui donc pourrait s'étonner que nous repoussions avec énergie les attaques cruelles dirigées sans cesse contre tout ce qui nous est cher et sacré ? L'émotion et l'indignation d'un fils qui défend les droits et l'honneur de sa mère peuvent n'être pas de la haine : elles ne sont pas de la haine quand cette mère est l'Église, l'épouse du Dieu qui est charité.

## QU'EST-CE QUE LA FRANC-MAÇONNERIE ?

1° *La Franc-Maçonnerie est une société fortement et habilement organisée.*

Toutes les preuves que nous apporterons dans le cours de cette étude, établiront cette notion fondamentale. Il suffira de citer en ce moment quelques témoignages précis et irrécusables.

« Malgré sa vénération pour la trinité démocratique de la liberté, de l'égalité et de la fraternité, dit la *Revue maçonnique*, la Franc-Maçonnerie est coordonnée et organisée avec la plus grande sagesse, possède un corps d'officiers entourés de la plus grande vénération, enfin est tellement assujettie au Maître de la Loge, que rien ne peut se faire sans sa volonté. Dans chaque réunion on compare le Vénérable au soleil : il doit éclairer et gouverner les frères, comme le soleil éclaire et gouverne le monde[1]. »

« La Franc-Maçonnerie, dit le F.·. Ragon[2], n'est d'aucun pays. Elle n'est ni française, ni écossaise, ni américaine. Elle ne peut pas être suédoise à Stockholm, prussienne à Berlin, turque à Constantinople, si elle y existe[3]. »

« En étudiant les variétés que présente la Franc-Maçonnerie, dit-il encore, on est surpris de trouver au fond de cette diversité de rites, de grades, de symboles, de formules, une seule doctrine et un seul but[4]. »

[1] *Revue maçonnique*, juillet 1850.

[2] Le F.·. Ragon, que nous citerons souvent, est *l'auteur sacré* de la Franc-Maçonnerie. Ce n'est pas seulement le F.·. Louis Blanc qui lui donne ce nom, c'est toute la Franc-Maçonnerie. Il a révisé et corrigé tous les rites franc-maçonniques, comme le chef d'une religion pourrait seul le faire. Il faut voir dans M. de Saint-Albin (*les Francs-Maçons et les Sociétés secrètes*, 2e édit., préface, p. 7 et suiv.), les approbations officielles données par le Grand-Orient à quelques-uns des ouvrages du F.·. Ragon.

[3] *Cours philos.*, p. 40.

[4] *Orth. maçonnique*, p. 14.

« La Franc-Maçonnerie, disent les articles 4 et 5 des Constitutions Maçonniques, la Franc-Maçonnerie, aspirant à étendre à tous les membres de l'humanité les liens fraternels qui unissent les Frères-Maçons sur toute la surface du globe, la propagande maçonnique par la parole, les écrits et le bon exemple est recommandée à tous les Maçons.

« Il est prescrit au Maçon, en toute circonstance, d'aider, d'éclairer, de protéger son frère, même au péril de sa vie, et de le défendre contre l'injustice. »

La Franc-Maçonnerie, malgré la multiplicité de ses rites et de ses formes, possède donc l'unité de doctrine, les mêmes règles, la même influence et le même esprit. Cette unité est resserrée par les serments imposés à ses membres, par les emblèmes, les signes et le langage spécial, au moyen desquels les adeptes de la Franc-Maçonnerie se reconnaissent partout et toujours sans se trahir aux yeux des profanes. Cette unité est resserrée surtout par la hiérarchie de ses chefs invisibles, par l'autorité absolue qui leur est accordée et par l'obéissance aveugle qui leur est promise. Ainsi, cette société puissante, contenue par des chaînes de fer, reçoit, sur tous les points du monde, la même et irrésistible impulsion.

2° *La Franc-Maçonnerie n'est pas une société de bienfaisance.*

C'est une erreur généralement répandue que la Franc-Maçonnerie a pour but de secourir ceux de ses membres qui sont dans l'indigence : mais la bienfaisance n'est qu'un voile jeté par cette secte funeste sur ses projets et sur son véritable but.

« La Franc-Maçonnerie est une institution essentiellement philanthropique, » dit l'article 1er de ses Constitutions. Et encore : « L'ordre des Francs-Maçons a pour objet la pratique de la bienfaisance, l'étude de la morale universelle et la pratique de toutes les vertus. »

Voilà le programme destiné au public, mais entendons les aveux.

« La bienfaisance n'est pas le but, mais seulement un des caractères, et des moins essentiels, de la Franc-Maçonnerie », dit le F.·. Favre [1].

En 1861, un membre du gouvernement français, M. de Persigny, crut reconnaître dans la Franc-Maçonnerie une institution charitable et la compta parmi les associations de bienfaisance qui méritent toute la sympathie du gouvernement pour les bienfaits qu'elles repandent dans le pays. La Maçonnerie a repoussé cette qualification, bienveillante sans doute, mais qui donnait une fausse idée de son véritable esprit.

« Nos pères, écrit-on au ministre pour rectifier ses idees, nos pères, il y a bien des siècles, se sont réunis sous d'anciens rites, non pour exercer la charité, mais pour chercher la vraie lumière... Votre Excellence, j'en suis sûr, ne nous fera pas un reproche de poursuivre un tel dessein ; mais enfin, il y a loin de là à une société de bienfaisance. La charité est la conséquence de nos doctrines et non le but de nos réunions [2]. »

Ces mêmes aveux attestent que la Franc-Maçonnerie est absolument incapable de combattre la pauvreté, de consoler l'infortune, d'accomplir en un mot une œuvre de bienfaisance.

Le F.·. Accary, parlant au Grand-Orient de France, dans la séance de 1851, s'exprimait ainsi : « La Franc-Maçonnerie, d'après l'article 1er de la Constitution, a pour objet l'exercice de la bienfaisance. Cependant, à l'exception de notre maison de secours (dont les ressources sont si exiguës que je m'étonne qu'elles soient mentionnees dans les fêtes solsticiales), je ne vois rien qui atteste la manière dont la Franc-Maçonnerie exerce la bienfaisance... La Franc-Maçonnerie a pour objet la pratique de toutes les vertus. Ici encore que fait notre institution ? Quels sont

[1] *Documents maçonniques*, p. 267, note.
[2] *La Franc-Maçonnerie et la Révolution*, par le P. Gautrelet, p. 167, 168.

les actes que nous offrons aux profanes ? Quelle fondation est due à la Maçonnerie ! Quelles vertus publiques ou privées l'institution a-t-elle récompensées ? »

« Enfants de la grande famille maçonnique, s'écrie douloureusement le F.·. Lamoureux, où sont les abris que vous avez construits ? Où sont les asiles de vos vieillards malheureux, les établissements destinés au soulagement de vos malades et de vos affligés ? Rien, rien. Le sol maçonnique de la France est partout en friche : les vieillards souffrent, les veuves sont dans l'indigence, et les orphelins de vos frères sont obligés d'aller frapper à la porte de l'institut des Ignorantins pour apprendre à lire, et demander à l'assistance publique un secours de quelque valeur [2]. »

« Ne présentez jamais dans l'ordre, disait le F.·. Beurnonville, que des hommes qui peuvent vous présenter la main et *non vous la tendre* [3]. »

« Ce n'est pas sur des bannières, dit le F.·. Rebold, qu'il faut inscrire le précepte pour les Francs-Maçons, de s'entr'aider ; mais il devrait être gravé dans le cœur de tous les Maçons, afin qu'il se manifestât dans toutes leurs actions et à chaque instant de la vie. Or, il nous en coûte de le dire, ce devoir est le plus souvent foulé aux pieds [4]. »

Et où donc la Franc-Maçonnerie pourrait-elle puiser les sentiments de l'amour, de la pitié et du dévouement ? Elle n'a que les inspirations de l'orgueil, de l'égoïsme et de la haine. Elle n'édifie pas, elle détruit ; elle ne console pas, elle désole. Si elle accorde des secours au pauvre et à l'ouvrier, c'est qu'elle veut en faire les instruments de ses haines implacables. Elle les enlève à leur travail, à leurs familles, et elle les pousse, comme des victimes

[1] *Le Globe*, rev. men., t III, p. 153.
[2] Tenue mensuelle de la Loge *La Franc-Maçonnerie*, 21 juin 1862.
[3] *Cours philos.*, p. 368.
[4] *Histoire des trois grandes Loges*, p. 491.

aveugles, dans les grèves fatales, dans les clubs révolutionnaires et jusque dans les combats sanglants de la guerre civile.

Non seulement elle est cruelle et impitoyable pour quiconque s'oppose à la réalisation de ses desseins, — nous le démontrerons bientôt jusqu'à l'évidence, — mais sa vengeance est sans pitié pour ceux qui l'abandonnent ou qui ne se soumettent point à ses ordres. Les formules des serments qu'elle impose à ses adeptes en font foi. Mais écoutez les menaces de Mazzini :

« Ceux qui n'obéiront point aux ordres de la Société secrète ou qui en dévoileront les mystères seront poignardés sans rémission ; même châtiment pour les traitres... Si le coupable s'échappe, il sera poursuivi sans relâche en tous lieux, et il devra être frappé par une main invisible, fût-il sur le sein de sa mère ou dans le tabernacle du Christ [1]. »

Plusieurs faits ont démontré que ces menaces ne sont pas toujours de vaines paroles [2].

3° *La Franc-Maçonnerie est une société essentiellement politique.*

Nous démontrerons bientôt qu'elle est la grande puissance révolutionnaire dans sa lutte acharnée contre toutes les forces sociales ; en ce moment, nous voulons simplement établir, par quelques témoignages, que la politique est son but premier et essentiel.

Ici encore, entendons d'abord ses protestations mensongères.

« Dans la sphère où elle se place, la Franc-Maçonnerie respecte les opinions politiques de chacun de ses membres ; elle interdit formellement toutes discussions

[1] *Organisation de la Jeune Italie*, art. 30 et 33.

[2] Voyez le fait rapporté dans l'*Histoire des Sociétés secrètes de* 1830 *à* 1848, par Lucien de la Hodde (Bruxelles, 1850), p. 79 82, et reproduit par le P. Gautrelet dans son ouvrage *La Franc-Maçonnerie et la Révolution*, 49e lettre ; et le fait cité par Mgr Decamps, arch. de Malines, dans sa brochure intit. *La Franc-Maçonnerie*, ch. I, p. 17.

en matière politique, qui auraient pour objet la critique des actes de l'autorité civile et des diverses formes de gouvernement [1]. Elle rappelle à tous ses adeptes qu'un de leurs premiers devoirs, comme Maçons et comme citoyens, est de respecter les lois des pays qu'ils habitent [2]. »

« Les Loges ne peuvent, dans aucun cas, s'occuper de matières politiques [3]. »

« On s'engage à ne jamais parler ni traiter, dans les Loges ou dans les comités, d'aucune question politique [4]. »

Ecoutez maintenant, dans les aveux les plus clairs et les plus irrécusables, la contradiction manifeste de ces audacieuses affirmations.

« Lorsqu'il s'agit de la liberté, de la vie intellectuelle de tout un peuple dont les droits sont foulés aux pieds du pouvoir, alors le devoir du Maçon est tout tracé, dit le F.·. Rebold. La conscience de citoyen et la mise en pratique des principes de la Maçonnerie doivent l'emporter sur les restrictions réglementaires [5]. »

En 1848, le F.·. Bertrand félicitait, au nom de la Franc-Maçonnerie française, le gouvernement provisoire; et le F.·. Crémieux répondait au nom du gouvernement : « La Maçonnerie n'a pas, il est vrai, pour objet la politique : la haute politique, la politique d'humanité, a toujours trouvé accès au sein des Loges maçonniques... La République est dans la Maçonnerie, et c'est pour cela que, dans tous les temps, la Maçonnerie a trouvé des adhérents sur le globe. La République fera ce que fait la Maçonnerie. Elle deviendra le gage éclatant de l'union des peuples sur tous les points du globe et sur tous les côtés de notre triangle [6]. »

[1] *Constitutions maçonniques*, art. 2.
[2] Ibid.
[3] Art 135 du règl. des Grands-Orients de Belgique.
[4] Statut de la Loge nationale suisse.
[5] *Histoire des trois grandes Loges.*
[6] Le P. Gautrelet, *La Franc-Maçonnerie et la Révolution*, p. 186.

« Il est vrai, a dit M. Louis Blanc, dans son *Histoire de la Révolution*, que les institutions maçonniques portaient soumission aux lois, respect aux souverains. Il est vrai encore que, réunis à table, les Maçons buvaient au roi dans les Etats monarchiques et au magistrat suprême dans les Républiques ; mais de semblables réserves, commandées par la prudence d'une association que menaçaient tant de gouvernements ombrageux, ne suffisaient pas pour annuler les influences naturellement révolutionnaires, quoique en général pacifiques, de la Franc-Maçonnerie. »

Ecoutez encore cette protestation décisive d'un des grands dignitaires de l'ordre. « On dira que nos statuts nous interdisent toutes discussions politiques et religieuses. Mais ceci doit, une fois pour toutes, être sérieusement examiné..... Constatons d'abord qu'en maintes circonstances la Franc-Maçonnerie a unanimement méconnu cette restriction. Elle s'est activement mêlée aux luttes politiques ; et, quand le triomphe de sa cause, salué par la nation entière, démontrait combien elle est sympathique au pays, qui donc oserait la blâmer? Ce serait calomnier l'histoire, nier l'immense service rendu au pays...

« ..... Que ceux-là se rassurent donc qui croiraient la loi maçonnique transgressée par la déclaration que je viens de faire. Quand j'interroge le passé de notre institution, n'y vois-je pas que la Maçonnerie a toujours été la vigie attentive qui veille à la marche du vaisseau politique [1] ? »

« Il importe, dit encore M. Louis Blanc, dans son *Histoire de dix ans*, à propos de la Franc-Maçonnerie, il importe d'introduire le lecteur dans la mine que creusaient alors sous les trônes, sous les autels, de révolutionnaires bien autrement puissants et agissants que les encyclopé-

[1] Paroles du F.·. Veraeghen, au Grand-Orient de Belgique, 1854.

distes. » Et M. Henri Martin [1] a résumé le vrai caractère et le but de la Franc-Maçonnerie dans ces paroles : « La Franc-Maçonnerie est le laboratoire de la révolution : » et M. Félix Pyat [2], dans cette formule claire et précise : « La Franc-Maçonnerie est l'église de la révolution [3]. »

4° Mais il y a plus. Cette Société essentiellement politique et révolutionnaire, est une société *secrète*, *mystérieuse*, qui s'efforce de se cacher à tous les regards.

« Le but de l'ordre doit être son premier secret ; le monde n'est pas assez robuste pour en supporter la révélation. » Ces paroles furent prononcées dans la grande loge d'Allemagne peu d'années avant la révolution de 1789.

« La durée de notre existence maçonnique, disait le F.·. Dufresne en 1840, dépend de la conservation rigoureuse de nos secrets [4]. »

« Aucun grade connu n'enseigne ni ne dévoile la vérité, seulement il désépaissit le voile. Les grades pratiqués jusqu'à ce jour ont fait des Maçons et non des initiés [5]. »

« Partout, dit le F.·. Ragon, on voit des emblèmes présentant un sens physique et recevant une double interprétation, l'une naturelle, et en quelque sorte matérielle, l'autre sublime et philosophique, ne se communiquant qu'aux hommes de génie, qui, pendant le compagnonnage, avaient pénétré le sens caché des allégories [6]. »

Dans une circulaire que les chefs de l'association maçonnique allemande, sous la grande maîtrise du duc de Brunswick, adressaient en 1794, aux arrière-loges de leur obédience, nous lisons ces paroles : « Vos Maîtres devaient vous dire, comme nos pères nous l'avaient appris, que les secrets de l'association ne peuvent être connus que par quelques Maîtres : car, que deviendraient des secrets qui

[1] *Hist. de France*, t. XVI, p. 585.
[2] Le *Rappel* cité par le *Monde maçonnique*, mai 1870.
[3] En 1876, le F.·. Viette, député du Doubs (voir *Défense*, 18 mai 1878, 2e p. 2e colonne).
[4] Paroles prononcées à la Loge *le Travail*, à Bruxelles.
[5] *Rituel du grade du Maître*, p. 29.
[6] *Cours philos.*, p. 1212.

seraient connus d'un trop grand nombre? La pierre de touche particulière et infaillible de l'aptitude d'un postulant pour notre ordre, a toujours été d'enchaîner sa curiosité sous la sage direction de ses supérieurs [1]. »

Dans un discours qu'il prononça à la Loge de Brême, en 1849, un des membres influents de la Franc-Maçonnerie affirme ce caractère de la secte : « Il y a tel Maçon, dit-il, qui ne parviendra jamais à connaître notre secret, pas même par les Loges et nonobstant tous ses grades : ce n'est qu'un profane, fût-il assis à l'orient du temple et fût-il revêtu des insignes du Grand Maître [2]. »

Et ces secrets sont placés sous la garde des serments es plus terribles, sous les menaces d'une vengeance inexorable.

« A la réception d'un chevalier Kadosch, le Grand Maître dicte au candidat le serment suivant que celui-ci répète : « En présence de Dieu notre père et de cette auguste victime, je, N..., jure et promets solennellement sur ma parole d'honneur de ne jamais rien révéler des mystères du chevalier Kadosch et d'obéir à tout ce qui me sera prescrit par les règlements de l'ordre. Je jure en outre de punir le crime et de protéger la vertu [3]. »

Voici l'engagement que prennent les adeptes de la société franc-maçonnique de la *Jeune Italie :*

« Je promets d'obéir aveuglément aux supérieurs de l'*Association italienne*, de me conformer en tout et pour tout à leurs ordres, sans jamais prendre sur moi de hâter ou de retarder les événements, le progrès et le service de la société ; de mettre ma confiance sans limite dans la *Jeune Italie*, de même que je la mets en toi, mon frère convertisseur, sans réserve et sans limite..... Dans ce but, à partir de cet instant jusqu'à ma mort, je m'oblige volontairement et pour toujours à suivre en tous lieux les chefs

[1] V. de Saint-Albin, p. 406.
[2] Discours du F.·. Draesk, cité dans les *Révélations d'un Rose-Croix*, p. 39.
[3] Rituel du F.·. Lafont de Laudebat.

et les supérieurs de la *Jeune Italie* et à observer scrupuleusement tous les devoirs prescrits par le catéchisme de la *Jeune Italie*. » A ces mots, il brandit un poignard, et le candidat, après l'avoir présenté à son convertisseur, lui dit : « Si j'étais assez vil, assez misérable pour oublier ces serments sacrés et ces augustes promesses, frappe-moi alors, frappe sans pitié le parjure [1]. »

La formule du serment pour l'admission aux grades d'Apprenti et de Compagnon est plus terrible encore : « Je jure au nom de l'Architecte suprême de tous les mondes de ne jamais révéler les secrets, les signes, les attouchements, les paroles, les doctrines et les usages des Francs-Maçons, et de garder là-dessus un silence éternel.

« Je promets, je jure à Dieu de n'en jamais rien trahir, ni par la plume, ni par signe, ni par paroles, ni par gestes ; de n'en jamais rien faire écrire, ni lithographier, ni graver, ni imprimer ; de ne jamais publier ce qui m'a été confié jusqu'à ce moment et ce qui le sera encore à l'avenir. Je m'engage et je me soumets à la peine suivante, si je manque à ma parole :

« Qu'on me brûle les lèvres avec un fer rouge, qu'on me coupe la main, qu'on m'arrache la langue, qu'on me tranche la gorge, que mon cadavre soit pendu dans une Loge pendant le travail de l'admission d'un nouveau Frère, pour être la flétrissure de mon infidélité et l'effroi des autres ; qu'on le brûle ensuite et qu'on en jette les cendres au vent, afin qu'il ne reste plus aucune trace de la mémoire de ma trahison [2]. »

« Cette formule du serment, ajoute le traducteur d'Eckert, est usitée en Angleterre, en Écosse, en Allemagne, en France, dans les Loges qui suivent le rite écossais. Dans les autres, elle est tantôt plus courte, tantôt plus développée, selon les rites divers, toujours la même dans le fond. »

[1] Le P. Gautrelet, *La Franc-Maçonnerie et la Révolution*, p. 495.
[2] Eckert, *La Franc-Maçonnerie*, t. I, p. 33, 34.

Un des hommes qui ont étudié avec le plus de perspicacité et de persévérance l'organisation et les œuvres de cette secte maudite, résume ainsi en quelques paroles énergiques ce caractère distinctif de la Franc-Maçonnerie :

« Elle est née dans les ténèbres, elle vit dans les ténèbres ; mystérieuse dans son but final, qu'elle n'ose avouer publiquement et dont le monde n'est pas capable de porter la révélation : mystérieuse dans sa doctrine et son enseignement, qui est essentiellement double et dont une partie doit rester cachée : mystérieuse dans les engagements qu'elle fait prendre à ses membres, car ils ne savent à quoi ils s'obligent : mystérieuse dans ses chefs réels, qui restent inconnus ; mystérieuse dans ses initiations progressives, où l'on n'avance que pas à pas, successivement, où l'on ignore toujours plus qu'on ne sait, parce qu'elle sait plus qu'elle ne dit ; mystérieuse dans son action et son travail, la plupart des Maçons n'étant que de simples manœuvres, qui n'ont pas la première idée de l'édifice auquel ils travaillent : *Ecce jam mysterium operatur iniquitatis* [1] ; mystérieuse par le secret qu'elle exige et le serment qui la garantit : c'est le sceau placé sur le *puits de l'abîme*, et qui le tient inexorablement fermé. Ses membres doivent rester inconnus aux profanes ; ses réunions se font dans le secret, le plus souvent pendant la nuit. Nul autre que le Maçon ne peut pénétrer dans la Loge. Ses déterminations et le résultat de ses réunions restent enveloppés de ténèbres [2]. »

Mais pourquoi ces ombres et ces mystères ? Avant tout, la Franc-Maçonnerie veut faire des dupes, et, en faisant des dupes, elle fait des instruments aveugles et des victimes. Si elle se révélait telle qu'elle est, telle qu'elle apparaît dans sa hideuse réalité à ceux qui l'ont étudiée de près, elle soulèverait l'indignation universelle : toute âme honnête reculerait devant ce travail obstiné de l'im-

[1] II Thess. II, 7.
[2] Le P. Cauterlet, *La Franc-Maçonnerie et la Révolution*, p. 469

piété et de l'anarchie, et les gouvernements, même les plus faibles, n'hésiteraient pas à la frapper. Aussi, il faut qu'elle ouvre ses chemins dans les ténèbres, qu'elle les creuse dans les profondeurs du sol, qu'elle attire à elle, en les trompant, les ambitieux et aussi les simples et les faibles pour les envelopper dans les liens qu'ils ne pourront plus briser.

Voici d'abord le rôle que la Franc-Maçonnerie réserve aux princes et aux hommes influents par leur situation ou leur fortune.

« Le bourgeois a du bon, mais le prince encore davantage. La *Haute Vente* désire que, sous un prétexte ou sous un autre, on introduise dans les Loges maçonniques le plus de princes et de riches que l'on pourra. Il n'en manque pas en Italie et ailleurs qui aspirent aux honneurs assez modestes du tablier et de la truelle symboliques. Flattez tous ces ambitieux de popularité, accaparez-les pour la Maçonnerie. La *Haute Vente* verra plus tard ce qu'elle pourra en faire pour la cause du progrès. Un prince qui n'a pas de royaume à attendre est une bonne fortune pour nous. Il y en a beaucoup dans ce cas-là ! Faites-en des Frères-Maçons. Ils serviront de glu aux imbéciles, aux intrigants, aux citadins, aux besoigneux. Ces pauvres princes feront notre affaire en croyant ne travailler qu'à la leur. C'est une magnifique enseigne [1]. »

« Grâce au mécanisme habile de l'institution, dit le F.·. Louis Blanc, la Franc-Maçonnerie trouva dans les princes et les nobles moins d'ennemis que de protecteurs. Il plut à des souverains, au grand Frédéric, de prendre la truelle et de ceindre le tablier. Pourquoi non ? L'existence des hauts grades leur étant soigneusement dérobée, ils savaient seulement de la Franc-Maçonnerie ce qu'on pouvait en montrer sans péril. Ils n'avaient point à s'en occuper, retenus qu'ils étaient dans les grades inférieurs, où ils ne

[1] *Lettre à la Vente piémontaise.* — V. *Les Francs-Maçons*, par Mgr de Ségur.

voyaient que des banquets joyeux, que des principes laissés et repris au seuil des Loges, que des formules sans application à la vie ordinaire, en un mot, qu'une comédie de l'égalité. Mais, en ces matières, la comédie touche au drame ; et les princes et les nobles furent amenés à couvrir de leur nom, à servir aveuglément de leur influence les entreprises latentes dirigées contre eux-mêmes [1]. »

Voici ce que la Franc-Maçonnerie pense des bourgeois crédules qui se soumettent à ses initiations et à ses chaînes. Un des principaux membres de la *Haute Vente italienne* écrivait, le 18 janvier 1822, aux agents supérieurs de la *Vente piémontaise :* « Cette vanité du citadin ou du bourgeois à s'inféoder à la Franc-Maçonnerie, a quelque chose de si banal et de si universel que je suis toujours en admiration devant la stupidité humaine : je m'étonne de ne pas voir le monde entier frapper à la porte de tous les Vénérables et demander à ces Messieurs l'honneur d'être l'un des ouvriers choisis pour la reconstruction du temple de Salomon. Le prestige de l'inconnu exerce sur les hommes une telle puissance, que l'on se prépare avec tremblement aux fantasmagoriques épreuves de l'initiation et du banquet fraternel. Se trouver membre d'une Loge ; se sentir, en dehors de sa femme et de ses enfants, appelé à garder un secret qu'on ne vous confie jamais, est, pour certaines natures, une volupté et une ambition [2]. »

« Laissez-moi là les brutes, les grossiers et les imbéciles, écrit un des législateurs de la Franc-Maçonnerie dans le chapitre : *Des exclusions des hauts grades.* Il est cependant une espèce d'imbéciles à qui il ne faut pas le dire, parce qu'on peut tirer quelque avantage de leur sottise. Sans avoir de l'esprit, ils ont au moins des écus. Ce sont de bonnes gens, que ces gens-là, et il nous en faut. Ces bonnes gens font nombre et ils remplissent notre

[1] *Histoire de la Rév. franç.* t. II, p. 82, 83.
[2] Crétineau-Joly, *l'Eglise rom. en face de la Rév.*, t. II.

caisse : *Augent numerum et ærarium*. Mettez-vous donc à l'œuvre, il faut bien que ces messieurs mordent à l'hameçon. Mais gardons-nous bien de leur dire nos secrets. Ces sortes de gens doivent toujours être persuadés que le grade qu'ils ont est le dernier [1]. »

Pourquoi ces ténèbres si profondes ? Ecoutons encore les aveux du F.·. Louis Blanc : « L'ombre, le mystère, un serment terrible à prononcer, un secret à apprendre pour mainte épreuve courageusement subie, un secret à garder sous peine d'être voué à l'exécration et à la mort, des signes particuliers auxquels les Frères se reconnaissaient aux deux bouts de la terre, des cérémonies qui se rapportaient à une histoire de meurtre et semblaient couvrir des idées de vengeances : quoi de plus propre à former des conspirateurs ? »

A la fête centenaire, célébrée à Marseille par la Loge *La Parfaite Sincérité*, un Franc-Maçon influent, le F.·. Brémond, disait : « Comment ne pas admirer la persévérance de ceux qui, au dix-huitième siècle, bravaient les préjugés religieux et se préparaient dans l'ombre et le silence ? Ils conspiraient, a-t-on dit ; c'est possible. » Et, en effet, « lorsque du fond des Loges sortirent ces trois mots : *liberté, égalité, fraternité*, la Révolution était faite [2]. »

Et qui ne le comprend ? Une organisation si puissante, dérobée à tous les regards, échappant à toute surveillance sérieuse dans tous les pays du monde, est une menace perpétuelle, formidable pour les gouvernements et pour les peuples. Aucune constitution ne peut offrir une garantie efficace et défendre l'indépendance de l'autorité contre cette puissance mystérieuse qui enlace un État tout entier, qui fait circuler d'une extrémité à l'autre d'un grand pays des ordres secrets dictés par des chefs invisibles et exécu-

[1] Weishaupt. *Ecrits originaux*, 3e *instruction d'un chevalier illuminé ou écossais*, nos 1, 9, 12, 13 *et premières lettres à Ajax et à Caton.*
[2] *Le Monde Maçonnique*, fév. 1867, p. 613.

tés avec une obéissance aveugle. Cette puissance, elle peut dominer les assemblées, s'emparer de la haute administration et de tous les rouages de l'administration inférieure, s'asseoir sur le siège des magistrats dans le sanctuaire même de la justice, pénétrer dans les rangs de l'armée et tenir ainsi dans sa main toutes les forces vives d'un grand peuple.

Il faut le reconnaître avec le protestant Eckert, « l'ordre (franc-maçonnique) est donc un État universel dans les États particuliers. Il tient dans ses mains toutes les autorités du gouvernement, il renverse les bases de la religion, de l'État et de la société. Il proclame l'égalité des droits de tous les citoyens, tandis qu'il a une préférence marquée pour ses membres. Il distribue à ses conjurés toutes les places de l'Église (protestante), de l'État, des écoles et des communes. Ainsi, les Églises (protestantes) et les États sont minés dans leurs fondements ; ainsi, l'égalité des droits de tous les citoyens n'est qu'un leurre. » Et il ajoutait : « Après cela, la dissolution de l'ordre (maçonnique) n'est-elle pas un devoir dont l'impérieuse nécessité n'a plus besoin d'être démontrée [1] ? »

En effet, si, comme nous le démontrerons bientôt, la Franc-Maçonnerie est l'ennemie implacable de toute religion et de toute morale ; si elle détruit les bases premières de l'ordre social ; si la liberté, l'égalité et la fraternité ne sont pour elle que d'odieux mensonges ; si elle prépare la révolution la plus satanique qui se soit jamais vue : tolérer cette puissance occulte, lui permettre de s'envelopper de ténèbres, c'est incontestablement de tous les actes de la folie humaine, le plus criminel et le plus insensé.

Que signifie d'ailleurs, en présence des lois qui proscrivent les sociétés secrètes, ce privilège, ce monopole accordé à la Franc-Maçonnerie et aux sociétés dont elle

[1] *La Franc-Maçonnerie dans sa véritable signification*, t. I, liv. II, p. 140.

est la source première et le centre d'action? Vous parlez d'égalité et de droit commun, vous protestez avec indignation contre toutes les distinctions et tous les privilèges, vous faites entendre chaque jour les cris de votre haine sauvage contre les classes sociales que leur fortune, leur influence, les souvenirs d'un passé honorable ou illustre, placent au-dessus de la foule. Mais pourquoi donc, ô apôtres de l'égalité, conservez-vous ce privilège et ce monopole qui vous accusent?

Ce privilège est une criante iniquité, et ce privilège, il est accordé à cette puissance infatigable de la Révolution qui organise dans les ténèbres le règne de l'anarchie universelle.

Mais pourquoi accumuler les preuves qui démontrent l'influence fatale de la Franc-Maçonnerie? Ce caractère seul de l'obscurité et du mystère suffit à tout. La Franc-Maçonnerie est atteinte et condamnée par cette parole de la Vérité éternelle : « Quiconque fait le mal, hait la lumière, et il ne s'approche point de la lumière, de peur que ses œuvres ne soient condamnées : *Omnis enim qui male agit, odit lucem, et non venit ad lucem, ut non arguantur opera ejus*[1]. »

De deux choses l'une, dirons-nous aux adeptes de la Franc-Maçonnerie. Si vous êtes une société de bienfaisance, une association dont le but est grand, généreux ou utile, à un degré quelconque, si nos accusations sont injustes, montrez-vous au grand jour, arrachez ces voiles, écartez ces ombres, rentrez dans le droit commun, repoussez ce privilège qui, à lui seul, est une accusation et un déshonneur. Croyez-le bien, l'humanité en dehors de vous n'est point assez pervertie pour ne pas applaudir à toute œuvre généreuse, grande et utile. Elle sera pour vous et avec vous.

Mais si vous refusez de sortir des ténèbres, si vous ne

[1] Joan, III, 1.

pouvez supporter la lumière de la publicité, vous êtes jugés, vous êtes condamnés : la prudence la plus vulgaire et le simple bon sens, affirment que vos mystères sont des mystères d'iniquité.

Une fois encore, de deux choses l'une : si vous faites le bien, pourquoi vous cachez-vous, et, si vous ne le faites pas, pourquoi seuls êtes-vous tolérés ?

Il n'y a pas de protestation, il n'y a pas de défense possible contre l'évidence de cette démonstration ; vous n'échapperez pas à ce cercle de fer qui vous étreint, et à ce fait qui vous écrase.

Étrange contradiction, inévitable châtiment de l'iniquité qui se ment à elle-même ! Les adeptes et les défenseurs de la Franc-Maçonnerie osent accuser les associations catholiques d'être des sociétés secrètes et leur reprocher d'être soumises à des chefs étrangers. Ils réclament contre ces associations pacifiques et bienfaisantes des mesures de rigueur, ils réclament une impitoyable proscription. Mais les règles de ces associations, leur organisation, leurs chefs, leurs circulaires, leurs manuels, comme leurs œuvres sont sous vos regards. Ces associations, elles sont nées, elles vivent, elles agissent au grand jour. « Combien diffèrent de l'association de la Franc-Maçonnerie les pieuses sociétés des fidèles qui fleurissent dans l'Église catholique, a dit le Pape Pie IX. Chez elles, rien de caché, pas de secret ; les règles qui les régissent sont sous les yeux de tous, et tous peuvent voir aussi les œuvres de charité pratiquées selon les doctrines de l'Évangile [1] ».

Oui, nous sommes les fils de la lumière, *filii lucis* [2]. L'Église catholique, bâtie sur la montagne, ne peut être cachée à aucun regard : *Non potest civitas abscondi supra montem posita* [3]. Et notre doctrine, nous la prêchons, non pas en secret, *mais en public et sur les toits* [4].

[1] Allocution du 25 septembre 1865.
[2] Joan., XII, 36 ; Ephes., v, 8.
[3] Matth., v, 14.
[4] Luc., xii, 3.

Lorsque, en 1861, la Société de Saint-Vincent de Paul fut officiellement accusée d'être une société secrète et politique, aucune preuve, absolument aucune, n'a pu être produite à l'appui d'une si étrange accusation, et, depuis lors, ses accusateurs ont été dans l'impuissance de relever le défi qui leur était porté par cette société et par l'épiscopat français. Ce défi, nous l'avons porté nous-même dans des conversations particulières et du haut de la chaire ; il n'a jamais été relevé. Nous le renouvelons aujourd'hui. L'admirable Société de Saint-Vincent de Paul n'a à redouter ni les enquêtes, ni les révélations ; elle n'a qu'une ambition, l'ambition de la charité ; elle n'a qu'un drapeau, la croix de Jésus-Christ ; comme le grand Saint dont elle porte le nom, elle est du parti de *Dieu et des Pauvres*.

5° Mais la Franc-Maçonnerie, cette société si fortement organisée, cette société politique et mystérieuse, elle a un caractère qui la rend plus formidable encore : *elle est universelle*.

La Franc-Maçonnerie est universelle dans ses tendances et son ambition. « Que nos édifices s'élèvent dans tous les coins du monde, disait, en 1820, un de ses chefs les plus influents ; que l'Ordre s'établisse solidement dans le cœur de chaque pays. Quand, dans tout l'univers, brillera le temple maçonnique, que l'azur des cieux sera son toit, les pôles ses murailles, le Trône et l'Église ses colonnes, alors les puissants de la terre devront eux-mêmes s'incliner, abandonner à nos mains la domination du monde et laisser aux peuples la liberté que nous leur aurons préparée. Que le Maître du monde nous accorde encore un siècle, et nous aurons atteint le but si ardemment désiré, et les peuples ne chercheront plus leurs princes que parmi les initiés. Mais pour cela, il est nécessaire que le travail ne se ralentisse jamais, et que chaque jour la construction de l'édifice fasse des progrès ! Plaçons insensiblement les pierres une à une : c'est ainsi que

le mur s'élèvera invisiblement, mais plus solidement [1] ».

Et, dans la fête célébrée le 15 juin 1845, un orateur disait : « La Maçonnerie possède, par ses affiliations, des ressources immenses. » Et il la représentait comme un corps robuste, un colosse à mille têtes, à cent mille bras, un grand instrument de réforme sociale, un laboratoire d'idées nouvelles et, enfin, le précurseur de cet esprit démocratique qui s'avance. Et il ajoutait : « Les cadres de notre sainte milice s'étendent de jour en jour, nos bras se multiplient, et bientôt nous pourrons étreindre tout le pays [2]. »

La Franc-Maçonnerie existe dans l'Europe entière, elle est puissante dans le Nouveau-Monde, et, dans des proportions diverses, elle est répandue dans tout l'univers. Enfin il ne faut point oublier les Sociétés secrètes telles que les Sociétés du *Carbonarisme italien*, des *Solidaires*, des *Libres-Penseurs*, des *Saint-Simoniens*, de l'*Internationale* et bien d'autres encore dépendant de la Franc-Maçonnerie [3].

Mais ce que croiront avec peine ceux qui n'ont point étudié la marche, les progrès et la puissance de cette secte funeste, c'est qu'il existe une Franc-Maçonnerie des femmes [4].

[1] Discours prononcé par le F.·. Blumenhagen dans sa Loge, le 2 novembre 1820, V. Eckert, p. 232.

[2] Cité par M. A. Neuf, dans son ouvrage : *La Franc-Maçonnerie soumise au grand jour de la publicité à l'aide de documents authentiques*, t. I, p. 290.

[3] On trouvera une statistique très complète de la Maçonnerie en 1874, dans un ouvrage intitulé : *L'idole de l'humanité, etc.* D'après cette statistique, le nombre des grandes Loges s'élevait, en 1874, à 110, et les Loges en dépendant dépasseraient 11,000. L'auteur fait remarquer que, dans ce chiffre, ne sont pas comprises les associations populaires dépendant de la Maçonnerie et qui en sont les formes simplifiées. On trouvera dans ce volume des détails très précis sur ces dépendances populaires de la Franc-Maçonnerie, telles que les ordres des *Old-Fellows*, des *Druides*, des *Samaritains*, etc., qui sont très répandus en Allemagne, en Suisse, en Angleterre et aux Etats-Unis. C'est par millions qu'il faut compter les malheureux égarés ou coupables, qui sont sous la dépendance des sociétés secrètes.

[4] L'existence de la Franc-Maçonnerie des femmes est attestée par le *Manuel complet de l'adoption*, publié par le F.·. Ragon, par le *Rituel de l'Apprenti et le rituel du Compagnon*, par l'*Histoire pittoresque de la Franc-Maçonnerie* du F.·. Clavel, par le *Manuel des Franches-Maçonnes ou la vraie Maçonnerie d'adoption*, par un chevalier de tous les ordres maçonniques. — V. M. de Saint-Victor, 1877 etc.

Les Loges destinées aux femmes sont appelées les Loges d'*adoption*. Elles ont leur manuel, leur organisation, leurs grades, leurs rites particuliers, leurs signes d'ordre, leurs serments qui ont pour objet principal la garde inviolable des secrets de la Franc-Maçonnerie.

Voici le serment imposé à la femme qui est admise au grade d'*Apprentie* : « En présence du grand Architecte de l'univers et devant cette auguste assemblée, je promets de garder fidèlement tous les secrets qui vont m'être confiés, sous les peines d'être déshonorée et méprisée. »

Et voici le serment que prête la *Parfaite Maîtresse:* « Je jure, je promets de tenir fidèlement dans mon cœur les secrets des Francs-Maçons et de la Franc-Maçonnerie. Je m'y oblige, sous peine d'être coupée en pièces par le glaive de l'Ange exterminateur. »

Le but de cette Franc-Maçonnerie des femmes n'est autre que le but de la secte entière. Il est clairement indiqué dans ces paroles que le Grand Maître adresse à la parfaite Maîtresse dans la cérémonie de sa réception : « Une tâche ardue, mais sublime, vous est dorénavant imposée. La première de vos obligations sera d'aigrir le peuple contre les rois et les prêtres. Au café, au théâtre, dans les soirées, partout, travaillez dans cette intention sacro-sainte [1]. »

Nous avons étudié jusqu'ici la Franc-Maçonnerie dans ses caractères principaux, dans sa notion essentielle ; mais il faut la voir à l'œuvre dans sa lutte acharnée, implacable contre tout ce qui est respectable et sacré. Et d'abord, voyons comment elle s'efforce de détruire la religion elle-même.

[1] Cette allocution du Grand Maître a été publiée par le journal *Vera-Buona Novella* et reproduite par la *Correspondance de Rome*, 1er février 1862.

## II

### LA FRANC-MAÇONNERIE ET LA RELIGION.

1° *Un Franc-Maçon ne peut être catholique.*

Ici encore les témoignages des Francs-Maçons sont innombrables, et nous n'avons qu'à choisir :

« Maçonnerie et catholicisme s'excluent mutuellement. Supposer une Maçonnerie chrétienne serait supposer un cercle carré, un carré rond. »

« Le catholicisme est une formule usée, répudiée par tout homme qui pense sainement..., un édifice vermoulu. Au bout de dix-huit siècles, la conscience humaine se retrouve en présence de cette religion bâtarde formulée par les successeurs des Apôtres. »

« Ce n'est point la religion menteuse des faux prêtres du Christ qui guidera nos pas. » Et, selon le même Franc-Maçon, les Ministres de l'Évangile sont un parti qui a entrepris d'enchaîner tout progrès, d'étouffer toute lumière, de détruire toute liberté pour régner avec quiétude sur une population abrutie d'ignorants et d'esclaves [1]. »

L'Église catholique est, pour la Franc-Maçonnerie, l'*infâme* qu'il faut écraser à tout prix. « L'Eglise, disait un Franc-Maçon, il y a quelques années, l'Eglise ayant sa tête à Rome et ses bras partout, si formidable par sa discipline et ses richesses, l'*infâme* renaît plus vigoureuse, plus intolérante, plus rapace et plus affamée que jamais. »

La haine de la Franc-Maçonnerie est clairvoyante; c'est Rome, c'est la Papauté, c'est la pierre éternelle qui porte l'Église de Dieu qu'elle veut combattre avant tout. Et, par cette lutte même, elle rend à l'Église et à la Papauté le plus magnifique témoignage. Écoutons les instructions données aux Sociétés secrètes de l'Italie :

[1] Discours du F.·. Lacomblé, grand orateur de la loge *l'Espérance*. — Voyez M. Neut, t. I, p. 142.

« Notre but final est celui de Voltaire et de la Revolution française, l'anéantissement à tout jamais du catholicisme et même de l'idée chrétienne, qui, restée debout sur les ruines de Rome, en serait la perpétuation plus tard. » Et, après avoir parlé avec mépris de quelques-uns des moyens employés contre l'Église, cette instruction ajoutait : « Le catholicisme a la vie plus dure que cela Il a vu de plus implacables et de plus terribles adversaires, et il s'est souvent donné le malin plaisir de jeter de l'eau bénite sur la tombe des plus enragés. »

Et, après avoir indiqué les moyens que les Sociétés secrètes devaient employer pour dominer l'Église, le même manifeste ajoutait : « Le plan des sociétés secrètes s'accomplira par la plus simple des raisons; c'est qu'il est basé sur les passions de l'homme. Ne nous décourageons donc ni pour un échec, ni pour un revers ni pour une défaite ; préparons nos armes dans le silence ; dressons toutes nos batteries ; flattons toutes les passions, les plus mauvaises comme les plus généreuses, tout nous porte à croire que tout réussira un jour au-delà même de nos calculs les plus improbables [1]. »

[1] Il faut lire en entier dans l'ouvrage intitulé *l'Eglise romaine en face de la Révolution*, par Crétineau-Joly, tom. II, p. 82 et suiv., cette instruction que la Vente suprême d'Italie adressait aux autres Ventes, et qui indique la méthode hypocrite, perfide, satanique qu'elles doivent suivre pour dominer l'Église, la Papauté, pour pénétrer dans les collèges, les universités, les séminaires.

En 1864, lors de la tenue plénière de la Maçonnerie belge à la loge d'Anvers, un dignitaire d'une loge bruxelloise, M. Van Humbeeck, actuellement ministre de l'instruction publique en Belgique, prononçait les paroles suivantes :

« Oui, un cadavre est sur le monde ; il barre la route du progrès ; ce cadavre du passé, pour l'appeler par son nom, carrément, sans périphrase, *c'est le catholicisme.*

« Oui, *le catholicisme est un cadavre,* non pas dans certains préceptes d'une morale sublime dont les maximes lui sont communes avec les autres sectes chrétiennes et se confondent avec celles de la morale universelle, mais *dans ses dogmes oppresseurs* qui paralysent partout le libre examen et ne veulent permettre au citoyen de penser que par l'intermédiaire des prêtres.

« Il est cadavre aussi dans cette organisation astucieusement combinée par des pontifes habiles, pour un but de domination universelle, *et, si nous ne l'avons pas jeté dans la fosse, nous l'avons soulevé du moins de manière à l'en rapprocher de quelques pas.* »

C'est une gloire pour le catholicisme d'être combattu par de tels ennemis. C'est une gloire pour la Papauté d'avoir si souvent et avec tant d'énergie averti les souverains et les peuples des dangers formidables dont les menace la Franc-Maçonnerie, et d'avoir frappé toutes ces Sociétés secrètes de la foudre de ses anathèmes.

Ces condamnations portées par les Souverains Pontifes démontrent, à elles seules, qu'entre les catholiques et les Francs-Maçons un abîme infranchissable est creusé, et que s'affilier à la Franc-Maçonnerie, c'est sortir, par le fait même, de l'Église catholique.

En 1738, le pape Clément XII [1] condamna toutes les sociétés des Francs-Maçons, sous quelque nom qu'elles fussent désignées, et défendit à tous les fidèles sous peine d'excommunication encourue par le fait même et réservée au Saint-Siège, d'entrer dans ces Sociétés ou de les favoriser d'une façon quelconque. Benoît XIV [2] confirma la bulle de son prédécesseur.

Au dix-neuvième siècle, le pape Pie VII [3] renouvelait les mêmes condamnations et les dirigeait d'une manière spéciale contre les Francs-Maçons et les *Carbonari*. Le pape Léon XII [4] enveloppa dans la même réprobation toutes les Sociétés secrètes présentes et futures, hostiles à l'Église et au pouvoir civil. Pie IX condamna de nouveau les Sociétés secrètes et révolutionnaires dans son allocution du 25 septembre 1865 ; et, par sa Constitution *Apostolicæ sedis* [5], il étendit ces condamnations à toutes les Sociétés secrètes ou publiques dont le but est de combattre l'Eglise et les pouvoirs civils légitimement constitués [6].

[1] Constitut. *In Eminenti*, 28 avril 1736.
[2] Constitut. *Proridas*, 18 mai 1751.
[3] Constitut. *Ecclesiam a Jesu Christo*, 15 septembre 1821.
[4] Constitut. *Quo graviora*, 13 mars 1825.
[5] 12 octobre 1869.
[6] Nous n'avons pas indiqué plus haut l'obligation de dénoncer les chefs de Sociétés secrètes, d'abord parce que cette obligation cesse dans certaines circonstances que nous ne pouvons discuter ici, et aussi parce que, d'après plusieurs théologiens, l'obligation cesse quand il n'y a aucun espoir de punir les coupables, car personne n'est tenu à un

Il importe de remarquer que le texte de la Constitution *Apostolicæ sedis* atteint même les sociétés qui ne sont pas secrètes ou qui ne s'engagent pas par serment à garder le secret.

La même excommunication atteint aussi tous ceux qui favorisent d'une manière quelconque ces associations. Il faut donc considérer comme excommuniés par le fait même ceux qui travaillent à l'extension de ces Sociétés, qui les prennent sous leur protection, qui assistent aux réunions, les autorisent ou les facilitent, qui fournissent les édifices destinés à ces réunions, qui engagent d'autres personnes à y assister ou à s'affilier à ces associations, etc., en un mot, qui, sous forme de conseils ou de secours, les favorisent directement ou indirectement, en public ou en secret, par eux-mêmes ou par d'autres [1].

Les principales conséquences pratiques de ces condam-

acte inutile. D'où il faudrait conclure que dans nos pays cette obligation n'existe pas, de même que l'obligation de dénoncer les hérétiques cesse là où l'hérésie est civilement tolérée. Telle est l'opinion du P. Ballerini qui cite Bonacina, Scavini et un décret de la Congrégation de l'Inquisition (*édit.* 1876, *tom. II, p.* 996). Telle est aussi l'opinion enseignée au sujet des hérétiques par Ferraris, etc. Nous ferons cependant observer qu'une décision du Saint-Office, en date du 15 juin 1870, et qui affirme l'obligation de dénoncer les chefs des Sociétés secrètes dans les pays de mission, ne paraît pas s'accorder avec l'opinion que nous venons de rappeler. D'ailleurs, il ne nous paraît pas démontré que la dénonciation des chefs des Sociétés secrètes soit complètement sans résultats utiles là où ces Sociétés sont civilement tolérées et où l'autorité ecclésiastique ne peut pas procéder contre eux. *Utile episcopo et auctoritati ecclesiasticæ semper erit pro pascendis fidelibus suæ curæ commissis cognoscere occultos hæreticos vel sectarios, aliosque denuntiandos*, dit Avanzini. De plus, la raison que nous venons d'exposer, ne s'applique pas à la dénonciation qui est l'objet du décret de l'*Inquisition* invoqué ci-dessus et que cite Giraldi (*Exposit. jur. can.*, part. I, sect. 809)

[1] Des journaux impies, dans ces derniers temps, avaient osé affirmer que Pie IX avait été affilié à la Franc-Maçonnerie, en Pensylvanie.

Le journal le *Monde maçonnique* demanda un rapport officiel au Grand-Orient de Pensylvanie, « afin, disait il, de fermer la bouche aux feuilles religieuses. » Voici la réponse qu'il reçut, en date du 30 novembre 1868, du grand secrétaire de la grande Loge de Pensylvanie :

« J'ai examiné les registres, suivant votre requête, et n'ai pas trouvé le nom de Jean-Marie Mastaï Ferretti comme membre d'aucune Loge de cette juridiction, ou ayant été reçu maçon dans aucune d'elles. Le nom le plus approchant que j'y trouve est celui de *Martin Ferrety*, lequel fut reçu maçon en 1819, mais à la Havane (Cuba). »

Le tribunal de Lyon a condamné pour diffamation, en décembre 1876, un journal qui ressassait encore cette odieuse ineptie de « Pie IX Franc-Maçon. » — V. M. de Villefranche : *Vie de Pie IX*.

nations portées par les Souverains Pontifes, sont les suivantes :

1° Le Franc-Maçon, ayant encouru l'excommunication, cesse d'être membre de l'Église, il n'a plus aucun droit à ses biens spirituels et ne peut recevoir ses sacrements.

2° Hors le danger de mort, il ne peut être absous qu'en vertu des pouvoirs spéciaux accordés par le Souverain Pontife. Ces pouvoirs sont ordinairement délégués aux évêques.

3° L'absolution sacramentelle ne peut être accordée validement aux membres des sociétés secrètes qu'à la condition de rompre toute relation avec ces sociétés, d'en détruire les livres, les manuscrits, les insignes.

Après avoir rappelé dans la dernière encyclique *Humanum genus* les condamnations portées par ses prédécesseurs contre les Francs-Maçons et les motifs de ces condamnations, Léon XIII ajoute :

« Pour tous ces motifs, à peine avions-nous mis la main au gouvernail de l'Église, que nous avons clairement senti la nécessité de résister à un si grand mal et de dresser contre lui, autant qu'il serait possible, notre autorité apostolique. — Aussi, profitant de toutes les occasions favorables, nous avons traité les principales thèses doctrinales sur lesquelles les opinions perverses de la secte maçonnique semblent avoir exercé la plus grande influence. C'est ainsi que dans notre encyclique *Quod apostolici muneris*, nous nous sommes efforcé de combattre les monstrueux systèmes des socialistes et des communistes. Notre autre encyclique *Arcanum*, nous a permis de mettre en lumière et de défendre la notion véritable et authentique de la société domestique, dont le mariage est l'origine et la source. Dans l'encyclique *Diuturnum*, nous avons fait connaître, d'après les principes de la sagesse chrétienne, l'essence du pouvoir politique et montré ses admirables harmonies avec l'ordre naturel, aussi bien qu'avec le salut des peuples et des princes.

« Aujourd'hui, à l'exemple de nos prédécesseurs, nous avons résolu de fixer directement notre attention sur la société maçonnique, sur l'ensemble de sa doctrine, sur ses projets, ses sentiments et ses actes traditionnels, afin de mettre en une plus éclatante évidence sa puissance pour le mal, et d'arrêter dans ses progrès la contagion de ce funeste fléau. »

2° *Un Franc-Maçon ne peut être chrétien.*

« Lorsqu'on attaque le côté religieux de l'ordre (franc-maçonnique), dit le F.·. Fischer, on combat une chimère. A l'exception de quelques Loges particulières, la majorité de l'Ordre non seulement n'admet pas le christianisme, mais le combat à outrance ; la preuve s'en trouve dans la mission des Juifs aux Loges anglaises, françaises, américaines, belges, et, depuis peu, dans les Loges de toute l'Allemagne [1]. »

Le protestantisme n'est pas toléré par la Franc-Maçonnerie. « Maçonnerie et catholicisme s'excluent réciproquement, ce sont les antipodes », dit un homme d'État, ancien dignitaire de la Franc-Maçonnerie. Et il ajoute : « Si le protestantisme et le catholicisme ne peuvent se concilier ni s'unir dans leurs principes fondamentaux, à plus forte raison ne peuvent-ils ni se concilier ni s'entendre avec la Franc-Maçonnerie, qui, n'étant qu'une doctrine humaine, n'envisage Dieu et l'homme que par la seule raison... Une telle idée n'est-elle pas forcément ennemie du catholicisme ? pareillement n'est-elle pas opposée à l'orthodoxie protestante [2] ? »

Jésus-Christ lui-même est directement atteint par les blasphèmes de la secte. D'après l'interprétation donnée officiellement dans ses rituels, l'inscription placée au haut de la croix du Sauveur ne signifie pas : *Jesus Nazarenus rex Judæorum* (Jésus de Nazareth, roi des Juifs), mais

[1] *Revue maçonnique*, janv. 1848, citée par Eckert, p. 257.
[2] *Du présent et de l'avenir des Francs-Maçons en Allemagne*, p. 116, trad. de A. Neut.

bien : Jésus, Juif de Nazareth, fut conduit par le Juif Raphaël en Judée pour être justement puni de ses crimes[1].

Et, au mois de juin 1877, dans la grande réunion tenue à Saint-Malo, un Franc-Maçon s'écriait : « La véritable foi, en combattant le fanatisme, détruit les vieilles superstitions; le miracle s'en va ; le positivisme, par ses savantes démonstrations, détruit l'incertain, l'arbitraire, comme un jour la liberté chassera du monde entier l'infâme tyrannie. En un mot, c'est la vieille société qui croule, sapée par la loi naturelle du progrès [2]. »

C'est donc avec raison que l'auteur franc-maçon de l'*Histoire populaire de la Maçonnerie*[3] établissait cette conclusion : « Lorsque la Maçonnerie accorde l'entrée de son temple à un juif, à un mahométan, à un catholique, à un protestant, c'est à la condition que celui-ci deviendra un homme nouveau, qu'il abjurera ses erreurs, qu'il déposera les superstitions et les préjugés dont on a bercé sa jeunesse. Sans cela que vient-il faire dans nos assemblées maçonniques ? »

3° Mais il y a plus. La Franc-Maçonnerie *est la négation et la destruction de toute religion.*

Telle est la marche fatale de toutes les intelligences qui repoussent les vérités révélées. La raison humaine, abandonnée à sa faiblesse, aveuglée par l'orgueil, essaye de constituer une religion naturelle, de réunir quelques-unes des vérités qu'elle acceptait autrefois. « Mais ce n'est là, comme le disait Proudhon, *qu'un pied-à-terre nécessaire à ceux qui abandonnent la religion de leurs pères.* » Bientôt, les intelligences descendent jusqu'au fond de l'abîme du scepticisme et de la négation absolue. La Franc-Maçonnerie ne pouvait échapper à ce châtiment et

[1] V. le F.·. Ragon, *Cours philos.*

[2] Ce discours, très important au point de vue religieux, comme au point de vue politique, a été publié d'abord par un journal anglais, *la Chronique de Jersey*, et ensuite reproduit par les journaux catholiques, entre autres par le *Monde*, 14 juillet 1877.

[3] Goffin, *Histoire populaire de la Maçonnerie*, p. 517.

à cette marche fatale ; elle est allée jusqu'à ces profondeurs désolées et ténébreuses où, sous le poids de la justice de Dieu et dans les fureurs de la haine vaincue contre la vérité triomphante, il y a *des pleurs et des grincements de dents.*

« Nous ne voulons pas de religion, dit l'Internationale; car les religions étouffent l'intelligence. » La Franc-Maçonnerie se place au-dessus de toutes les religions. « La Maçonnerie se trouve au-dessus des religions et des chartes, quelles que soient leurs formules. Que la Franc-Maçonnerie soit pour nous la religion vraie et sublime que notre cœur appelle! Initions à ses mystères tous ceux que leurs aspirations poussent à apprendre et à connaître [1]. »

Dans le discours de clôture de la session du Convent du Grand-Orient de France — discours imprimé par le F.·. Louis Hugonis (6, rue Martel, à Paris) et distribué depuis peu à tous les Francs-Maçons de France — le F.·. Blatin, professeur à l'Ecole de Médecine de Clermont-Ferrand s'exprime ainsi :

« Les conceptions métaphysiques d'un autre âge, que les religions du passé étendent encore, comme un voile, devant les yeux des populations ignorantes, s'évanouiront promptement devant l'étonnant spectacle des évolutions naturelles de la matière et la complexité infinie des résultats produits par l'action constante et fatale des forces qui sont l'essence même de la nature...

« C'est la Maçonnerie qui doit se faire la grande vulgarisatrice de cet esprit scientifique moderne.....

« Ce jour-là, notre œuvre aura véritablement accompli ses destinées. Dans les édifices élevés de toutes parts depuis des siècles aux superstitions religieuses et aux suprématies sacerdotales, nous serons appelés à notre

[1] Paroles du F.·. Franz-Faider et du F.·. Lacom
page 142.

tour à prêcher nos doctrines, et au lieu des psalmodies cléricales qui y résonnent encore, ce seront les maillets, les batteries et les acclamations de notre ordre qui en feront retentir les larges voûtes et les vastes piliers. »

La Franc-Maçonnerie repousse la religion de partout. Elle la repousse du berceau du nouveau-né, de l'union des époux, du lit de mort et de la tombe. Selon la Franc-Maçonnerie, « l'enfant est venu au monde innocent : il n'a donc aucune faute à expier. » Et, cependant, la Franc-Maçonnerie a son baptême ridicule et impie.

Ecoutons encore : « Non seulement nous devons mourir sans prêtres [1], mais encore nous devons donner l'exemple du mariage purement civil et de la naissance de nos enfants sans le baptême du prêtre. » Ces projets ne sont pas restés à l'état de lettre morte ; bien des faits lamentables l'ont démontré surtout pendant ces dernières années. Et naguère encore, dans le mois de février 1877, un journal franc-maçonnique, les *Droits de l'homme*, publiait la convocation suivante : « Ceux de nos lecteurs qui appartiennent à la Maçonnerie, sont prévenus de l'importante tenue de la Loge *la Ruche libre*, qui aura lieu le vendredi prochain 9 février, au Grand-Orient de France, rue Cadet, 16, temple n° 4, sous la présidence de M. Bernard, vénérable. On y procèdera à plusieurs initiations. M. Lepelletier parlera ensuite de la *libre-pensée*, de ses moyens pratiques, et développera l'idée d'une association pour l'organisation à Paris de cérémonies laïques : naissances, mariages, enterrements, à l'instar de la puissante société *la Solidarité* de Bruxelles [2]. »

D'ailleurs, toute religion est impossible sans la croyance à l'existence de Dieu, et la Franc-Maçonnerie nie l'existence de Dieu.

Il est vrai, la Franc-Maçonnerie appelle Dieu le *Grand*

[1] Préambule des statuts de la société des *Libres-Penseurs*, fondée à Bruxelles en 1862.
[2] Reproduit par la *Défense*, le 7 février 1877.

*Architecte de l'univers* ; mais ces paroles sont devenues une vaine formule. En 1866, l'historien franc-maçon Henri Martin, avait osé affirmer que « effacer du programme maçonnique le Grand Architecte de l'univers, c'est effacer la Franc-Maçonnerie elle-même ; — ôtez l'Architecte, il n'y a plus ni temple ni Maçons ; — et que les orthodoxes de la Franc-Maçonnerie sont dans leur droit en refusant le titre de Maçon à ceux qui rejettent l'Architecte et abattent le temple [1]. »

Ces paroles soulevèrent une tempête dans la *Maçonnerie*. Un orateur d'une des Loges parisiennes, M. Henri Brisson, accusa M. Henri Martin d'avoir parlé un *langage de sectaire intolérant*, et il ajoutait : « Si la reconnaissance de ce Grand Architecte était, comme M. H. Martin le dit par erreur, primordiale en Maçonnerie, il n'y aurait chez les Maçons ni liberté de conscience ni liberté d'opinions [2]. »

Cette formule fut discutée dans l'assemblée générale de la Franc-Maçonnerie du 3 juin 1867, et combattue avec violence. Elle fut pourtant maintenue. Mais quel sens peut-elle avoir, et quelle influence ?

« Nos devanciers avaient la prescience des discussions qui surgiraient un jour parmi nous, dit la revue *le Monde maçonnique* [3]. Ils ont adopté deux formules avec lesquelles tous les hommes de bonne volonté peuvent s'entendre : Dieu, le Grand Architecte de l'univers, dénominations génériques que, depuis Platon, tout le monde peut accepter pour le Dieu qu'il révère, même ceux qui ne croient pas en Dieu. »

Voici d'ailleurs des professions publiques d'impiété applaudies dans de grandes assemblées maçonniques :

« Je dirai que le nom de Dieu est un mot vide de sens [4]. »

[1] Dans le *Siècle*, octobre 1866.
[2] Le *Temps*, 4 novembre 1866.
[3] Tome IV, page 657.
[4] Loge de Liège, 1865. — A. Neut, t. II, p. 287.

« Il ne faut pas seulement nous placer au-dessus des différentes religions, mais au-dessus de toute croyance en un Dieu quelconque [1]. »

« Seuls, les imbéciles parlent et rêvent encore d'un Dieu [2]. »

Voici encore une déclaration qui est claire et décisive :

On lit dans un journal maçonnique :

« Le *convent* de la Franc-Maçonnerie française s'est terminé par une résolution importante.

« On sait que la Maçonnerie était divisée depuis longtemps sur la fameuse question de savoir si, oui ou non, la croyance « au Grand Architecte de l'univers » devait être un dogme maçonnique.

« Avec la grande majorité, la réponse du convent a été : Non ! »

Sur le rapport de M. Desmonts, membre du conseil de l'Ordre, le deuxième paragraphe de la Constitution qui était ainsi conçu :

« La Franc-Maçonnerie a pour principes : l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme. »

A été modifié ainsi :

« La Franc-Maçonnerie a pour principes : la liberté absolue de conscience et la solidarité humaine. Elle n'exclut personne pour ses croyances [3]. »

Nous n'entreprenons pas de démontrer cette vérité évidente que, sans la croyance en Dieu, nulle religion n'est possible. La religion, en effet, dans sa notion première, indiquée par le mot lui-même, est l'ensemble des relations, l'ensemble des croyances et des devoirs qui unissent l'homme à Dieu. La religion naturelle est l'ensemble de ces croyances et de ces devoirs enseignés et imposés par la simple raison en dehors de toute revelation. Mais si Dieu n'existe pas, quelles peuvent être avec

[1] A. Neut, t. II, p. 223.
[2] Ibid.
[3] La *Lanterne*, reproduit par la *Défense* du 21 septembre 1877.

lui les relations de l'homme ? Quelles croyances et quels devoirs peuvent nous être imposés ? L'homme, dans sa solitude désolée, est abandonné à sa faiblesse, à ses erreurs et à ses crimes.

Sans la croyance à la spiritualité et à l'immortalité de l'âme, aucune religion n'est possible.

En effet, si l'âme n'est pas immortelle, si elle n'a rien à espérer après les épreuves douloureuses de cette vie : si Dieu n'a rien fait pour satisfaire ce désir ardent de la vérité et de la lumière, cette soif inextinguible de félicités qui torturent et dévorent le cœur de l'homme ; si les âmes et les peuples peuvent être impunément opprimés par l'iniquité ; si, au delà du tombeau, il n'y a que la nuit éternelle et le vide affreux du néant, Dieu n'est ni bon, ni juste, ni puissant. Mais si Dieu n'est ni bon, ni juste, ni puissant, il n'existe pas ; et, une fois encore, toute religion est impossible.

D'ailleurs, si l'âme est spirituelle, elle est immortelle. Si l'âme n'est pas spirituelle, si elle n'est qu'un ensemble de rouages qui se briseront demain, une machine aveugle ou l'effet des mouvements de la matière, il n'y a plus dans l'homme ni liberté, ni responsabilité, ni vérité, ni devoir, ni vertu, et toute religion, comme toute morale, est impossible. Ce qui reste à l'homme, c'est la direction avilissante des instincts, le joug inexorable de la fatalité et le règne ignoble de la force. Et voilà le progrès religieux et moral vers lequel nous conduisent la Franc-Maçonnerie et la libre-pensée ; car la Franc-Maçonnerie nie la spiritualité et l'immortalité de l'âme.

Écoutez le F.·. Ragon : « Nous regardons comme chimérique, dit-il, l'existence des purs esprits. Un pur esprit et le néant sont pour nous une même chose, et nous ne concevons pas la matière sans l'esprit ni l'esprit sans la matière. » A cette question : Qu'est-ce que l'âme ? il répond : « Demandez-le à l'électricité [1]. »

[1] *Globe*, t. II, p. 279.

« Qu'est-ce que la mort ? demande encore le F.·. Ragon. La mort de l'homme, repond-il gravement, c'est la *dépersonnification* de l'individu, dont les éléments matériels se décomposent, s'unissent à des éléments analogues et concourent aux transformations infinies de la matière toujours animée [1]. »

Entendez encore les paroles du F.·. Destriveaux, professeur de l'Université de Liège : « C'est, dégagée de notre enveloppe matérielle, dit-il, que notre intelligence va se rejoindre à l'intelligence suprême répandue dans tout l'univers, intelligence résidant partout, dans une plante comme dans un arbre [2]. »

Nous pourrions multiplier à l'infini ces citations; mais nous les croyons inutiles. Le 18 janvier 1878, le F.·. Duportal écrivait dans le journal *le Républicain* « que l'âme de Raspail était allée rejoindre *le grand réservoir des êtres.* » C'est là toute la consolation, toute l'espérance et tout l'avenir des adeptes de la Franc-Maçonnerie et de la libre-pensée.

Aucune religion n'est possible sans la soumission à la volonté suprême de Dieu; et, par conséquent, l'indépendance complète de la raison et de la conscience est la destruction de toute religion comme de toute morale.

Si vous avez la liberté de tout croire et de tout nier selon les caprices de votre volonté et sous l'influence de vos passions, si vous pouvez rejeter à votre gré les croyances qui ont été acceptées par tous les peuples et qui sont le patrimoine du genre humain, si vous pouvez admettre aujourd'hui ce qui vous paraissait hier une erreur ou un crime et mépriser demain ce que vous acceptez aujourd'hui, si tout ce que vous croyez est le vrai, si tout ce que vous faites est le bien, la religion et la loi morale n'existent plus; ou si vous conservez ces mots, ils sont vides de sens et n'expriment qu'une contradiction

[1] *Cours philos.*, t. II p. 627.
[2] P. Gautrelet, p. 100.

manifeste. Donc, il faut reconnaître que l'indépendance complète de la raison et de la conscience est condamnée par la raison comme le comble de l'absurde.

Et pourtant, tel est le principe proclamé par la Franc-Maçonnerie. « La *libre-pensée* est le principe fondamental de la *Maçonnerie.* [1] » « Chaque homme est son prêtre et son roi, son pape et son empereur, » dit le F.·. Ch. Potvin [2]. Et le F.·. Lacroix ajoute : « Nous ne répondons de nos actes qu'à nous-mêmes ; nous sommes nos propres prêtres et nos propres dieux [3]. »

« La liberté de conscience est supérieure à toutes les croyances religieuses, » disait le F.·. Parrot à l'assemblée du Grand-Orient [4].

« L'indépendance de la raison de l'homme, la liberté d'examen veulent qu'aucun dogme, aucun texte, aucun pouvoir ne puisse nous arrêter dans nos investigations. Elles ne peuvent vouloir non plus qu'aucune révélation soit acceptée comme limite imposée à l'action de la pensée [5].

« La liberté réclamée par la Franc-Maçonnerie n'est pas la liberté *restreinte*, mais *complète*[6], la liberté *absolue*, illimitée *dans toute son étendue*. La liberté absolue de la conscience est l'unique base de la Maçonnerie [7]. »

Enfin, il n'y a pas de religion possible sans enseignement des vérités religieuses donné à l'enfance. Or, la Franc-Maçonnerie repousse toute instruction religieuse.

La fameuse formule : *l'enseignement laïque, gratuit et obligatoire* est l'œuvre de la Franc-Maçonnerie. « C'est vers cet enseignement que doivent se concentrer tous les efforts de la Franc-Maçonnerie, » disait le *Monde Maçon-*

[1] A. Neut, t. I, p. 408.
[2] Ibid.
[3] Ibid.
[4] Juin, 1865.
[5] F. ·. Van Humbeck, A. Neut, t. I, p. 224.
[6] Le *Monde maçonnique*, novembre 1866, p. 144.
[7] Ibid., mai 1866, p. 22.

*nique*[1] du mois d'octobre 1866. Et la réunion maçonnique de 1870 prit, à l'unanimité, la décision suivante : « La Maçonnerie française s'associe aux efforts faits dans notre pays pour rendre l'instruction gratuite, laïque et obligatoire[2]. »

Mais ne l'oublions pas, la Franc-Maçonnerie entend par l'enseignement laïque, l'enseignement d'où les vérités religieuses sont absolument bannies.

En 1870, la Loge *les Amis de l'ordre*, de Paris, a posé la question suivante : « Quelle éducation un Maçon doit-il donner à ses enfants ? » Tous les orateurs se sont montrés partisans d'une éducation libre, *laïque*, indépendante de l'étroitesse de l'enseignement religieux. Et un de ces orateurs disait : « Plus de cette instruction bâtarde, faussée, basée sur des dogmes surannés !... Cette méthode d'élever nos enfants a trop duré, il est temps, grand temps qu'elle finisse[3]. »

Déjà, en 1864, le Grand-Orient de Belgique mettait la même question à l'ordre du jour de toutes les Loges de l'obédience. Et la Loge d'Anvers répondait par ces affirmations où l'impiété le dispute à l'absurde : « L'enseignement du catéchisme est le plus grand obstacle au développement des facultés de l'enfant. L'intervention du prêtre dans l'enseignement prive les enfants de tout enseignement moral, logique et rationnel[4]. »

La suppression de l'instruction religieuse dans les écoles a réalisé un des projets formulés depuis longtemps par la Franc-Maçonnerie.

Le but des pénalités rigoureuses que réclamait la Franc-Maçonnerie, pour rendre l'instruction obligatoire, est d'imposer à tous l'instruction séparée de la religion, l'enseignement sans Dieu.

[1] P. 358.
[2] Le *Monde maçonnique*, mai 1870, p. 202.
[3] Le *Monde maçonnique*, mai 1870, p. 10 et suiv. — Cette décision est renouvelée par l'assemblée maçonnique, le 10 septembre 1872. — C'est la Franc-Maçonnerie qui établit l'œuvre du *Sou des écoles laïques*.
[4] *Journal de Bruxelles*, 28 novembre 1864, cité par M. A. Neut, t. I, p. 347.

Le Grand-Orient de Belgique, après avoir reçu les réponses envoyées par les Loges de son obédience, proposait, il y a vingt ans, un projet de loi en vingt-trois articles, parmi lesquels nous trouvons les suivants : obligation pour le père ou la mère veuve de conduire de force ses enfants à l'école ; suppression de toute instruction religieuse. Et, après avoir proposé plusieurs peines rigoureuses contre les parents, le projet ajoutait comme dernier moyen « la soustraction de l'enfant à la direction des parents. »

Cette dépravation de l'enseignement doit atteindre les femmes elles-mêmes. « Par l'instruction, disent-ils, les femmes parviendront à secouer le joug clérical et à se débarrasser des superstitions qui les empêchent de s'occuper d'une education en rapport avec l'esprit moderne. Pour n'en donner qu'une preuve, quelle est la femme anglaise, allemande ou américaine qui, aux deux questions religieuses que peuvent leur adresser leurs enfants ; Qui est-ce qui a créé le monde? existe-t-on après la mort? osera répondre qu'elle n'en sait rien et que personne n'en sait rien? Eh bien ! cette audace, la femme française instruite l'aurait[1]. »

Et voilà ce que cache aux regards des crédules et des simples la fameuse formule : l'*instruction laïque, gratuite et obligatoire.*

Le zèle pour éclairer et instruire le peuple, n'est que l'ardeur de l'impiété, qui veut le dépouiller, par la force, de ses croyances et de ses vertus. C'est la plus criminelle tyrannie, c'est la plus odieuse conjuration contre la liberté sacrée des âmes et des familles. Ecoutez les énergiques paroles que M. Ledru-Rollin prononçait du haut de la tribune française : « Y a-t-il une souffrance plus grande pour l'individu que la déportation de ses fils dans les écoles qu'il regarde comme des lieux de perdition, que cette

[1] Discours de F.·. Massol dans la Loge *Bienfaisance et Progrès*, à Boulogne, 19 juillet 1867. — Le *Monde maçonnique*, août 1867, p. 205.

conscription de l'enfance traînée violemment dans un camp ennemi et pour servir l'ennemi[1] ? »

## III

### LA FRANC-MAÇONNERIE ET LA MORALE.

La Franc-Maçonnerie a la prétention d'être une école de morale. Nous lisons en effet dans l'article 1er de ses Constitutions :

« La Franc-Maçonnerie, institution essentiellement philanthropique et progressive, a pour objet la recherche de la vérité, l'étude de la morale universelle, des sciences et des arts et l'exercice de la bienfaisance[2]. »

« A eux (aux prêtres du Christ) la morale facile et perverse, à eux le fanatisme, disait un chef de la Franc-Maçonnerie. A nous la morale pure, le désintéressement, le dévouement[3]. »

Mais voyons si les doctrines et les actes répondent aux prétentions et à l'audace de ce programme.

Et d'abord, la morale est impossible sans la religion, sans la croyance en Dieu. Qui dit morale, dit loi supérieure aux erreurs de l'intelligence, aux caprices de la volonté, à la perversion du cœur de l'homme, et, par conséquent, loi divine ; et qui dit loi divine, dit obligation, soumission et dépendance. Donc, la morale sans Dieu, la morale indépendante n'est qu'une contradiction dans les termes ; elle est la négation et la destruction de la morale. D'ailleurs, nous l'avons démontré, sans la croyance à la spiritualité et à l'immortalité de l'âme, croyance rejetée par la Franc-Maçonnerie, la liberté, la responsabilité et,

[1] Cité par M. A. Neut, t. I, p. 350.
[2] Constitution rédigée et votée par l'assemblée générale du Grand-Orient de France et reproduite en tête de l'*Avenir maçonnique*.
[3] Le F∴ Franz Faider, à l'occasion de son installation comme Vénérable de la Loge *la Fidélité* de Gand.

par conséquent, le devoir, la vertu, la morale ne sont que des mots vides de sens.

C'est l'évidence, c'est aussi l'aveu de la Franc-Maçonnerie elle-même. « Une fois Dieu supprimé, disait un Franc-Maçon dans le congrès maçonnique de 1875, ne pensez pas qu'on puisse s'arrêter en si beau chemin. Un jour l'argumentation négative s'attaquera à l'idée de vertu, comme elle s'est attaquée à l'idée de Dieu, et je m'écrierai : puisqu'aujourd'hui c'est l'idée de vertu qui nous divise, et que la tolérance est surtout ce qui distingue les Maçons des autres hommes, supprimons la vertu, et partant toute morale [1]. »

Pour le Franc-Maçon, le but suprême de l'homme ce sont les jouissances brutales. « Lorsque l'homme, dit un Franc-Maçon, considère que lui seul, de toutes les créatures, est doué d'intelligence, lui est-il permis de douter que cette intelligence lui a été accordée pour se livrer entièrement aux plaisirs qui lui sont communs avec la bête? Que l'homme cesse de chercher, hors du monde qu'il habite, des êtres qui lui procurent un bonheur que la nature lui refuse! Que l'homme s'aime lui-même et cherche à se conserver [2]. »

« Les passions sont nécessaires et doivent être obéies.... Il n'en est aucune qui ne puisse être tournée au bien social.... Rien n'est plus déplacé que de déclamer contre les passions.... La violence des passions leur sert d'excuse, et dire à l'homme colère de ne point se mettre en fureur, c'est dire au fiévreux de ne point avoir la fièvre [3]. » Telles sont les instructions données aux néophytes de la Franc-Maçonnerie.

Nous avons déjà vu que, d'après l'aveu de la Franc-Maçonnerie, son succès est *basé sur les passions de l'homme*, que pour réussir elle flatte toutes les passions,

[1] A. Neut, t I, p. 192.
[2] *Cour. de l'Escaut*, juin 1865.
[3] Rituel du grade de l'apprenti, p. 37 et 38.

*les plus mauvaises comme les plus généreuses*, et qu'elle organise la corruption universelle [1].

Est-ce pour le progrès de la moralité que la Franc-Maçonnerie a admis les femmes dans ses réunions? Non, elle l'avoue : c'est précisément parce qu'elle ne fait pas une vertu de la chasteté. Écoutez : « Cette aimable institution fut établie dans le but de disculper les Maçons du reproche qu'on leur faisait de repousser de leurs réunions les femmes, à l'instar des anciens initiés qui se faisaient une vertu de la chasteté. Observons (c'est toujours un Franc-Maçon qui parle), observons que les dames ne s'assemblent jamais seules, elles sont toujours aidées dans leurs travaux par des Maçons. Il en résulte que les offices sont doubles, c'est-à-dire qu'à côté de chaque Sœur dignitaire est un Frère de la dignité correspondante [2]. »

Aussi ne faut-il pas s'étonner d'entendre un Franc-Maçon avouer, dans son *Histoire de la Franc-Maçonnerie*, que dans ces réunions *les convenances et les mœurs* ne laissent pas que de recevoir de graves atteintes [3].

Nous pourrions multiplier les textes. Mais entendez cet aveu dont l'audace est sans pudeur : « Pour abattre le catholicisme, il faut commencer par supprimer la femme. Le mot est vrai dans un sens : mais puisque nous ne pouvons supprimer la femme, corrompons-la... Le but est assez beau pour tenter des hommes tels que nous. Ne nous en écartons pas pour quelques misérables satisfactions de vengeance personnelle. Le meilleur poignard pour frapper l'Église au cœur, c'est la corruption. A l'œuvre donc jusqu'à la fin [4] ! »

C'est l'éternel honneur de l'Église catholique, c'est la

[1] Instruction de la Vente suprême citée plus haut.
[2] F.·. Ragon, *Manuel complet de la Franc-Maçonnerie d'adoption*, p. 16.
[3] F.·. Findel, *Histoire de la Franc-Maçonnerie*, t. I, p. 242.
[4] Instruction de la Vente, tirée de Crétineau-Joly, *l'Église romaine en face de la Révolution*, t. II, p. 150.

démonstration irrécusable de son origine surhumaine, que cette haine instinctive qui ameute contre elle toutes les corruptions et toutes les perversités. C'est tout à la fois une démonstration et un châtiment terrible pour l'impiété que cette impuissance à se maintenir au-dessus des basses régions où les passions avilissantes règnent sans contrôle et sans frein, et où les âmes, déchues des hauteurs de la foi et de la raison elle-même, sont condamnées à essayer la justification de l'avilissement et de la dégradation morale.

## IV

### LA FRANC-MAÇONNERIE ET L'ORDRE SOCIAL.

Toutes les preuves que nous avons apportées pour révéler l'organisation et le but de la Franc-Maçonnerie, en démontrant qu'elle est une société politique et secrète, qu'elle est la négation et la destruction de la religion et de la morale, démontrent évidemment que cette secte funeste est l'ennemie implacable de l'ordre social et l'agent le plus redoutable de la Révolution.

Mais les preuves directes, les témoignages clairs et précis, les aveux des Francs-Maçons eux-mêmes ne nous manquent pas. Nous avons entendu M. Henri Martin et M. Félix Pyat nommer la Franc-Maçonnerie le *laboratoire de la Révolution* et l'*église de la Révolution*. Dans un manifeste de Berlin, publié en 1794, nous lisons cet aveu : « La foi religieuse du peuple a été détruite d'après le plan de l'Ordre. On a excité à dessein les passions les plus exigeantes et la présomption. C'est du sein de l'Ordre qu'est sortie cette corruption politique et morale où le peuple végétera pendant de longues générations ; c'est à l'Ordre qu'il faut attribuer toutes les révolutions passées et futures [1]. »

[1] Eckert, p. 125.

La cérémonie accomplie, d'après les rituels de la Franc-Maçonnerie, pour la réception d'un de ses hauts dignitaires, est plus claire encore. « Lorsque le candidat a prêté le serment de ne jamais révéler les secrets qui lui sont confiés, le Grand-Maître lui dit : *Lève-toi et imite-moi.* Une tête est là surmontée d'une tiare, le Grand-Maître la poignarde en disant : *Haine à l'imposture, mort au crime !* Le candidat fait comme lui et répète ses paroles. Non loin se trouve une autre tête couronnée de lauriers : le Grand-Maître et le candidat s'agenouillent devant elle, et le Grand-Maître dit : *Gloire éternelle au martyr de la vertu ! Que son supplice vous serve de leçon ! Unissons-nous pour écraser la tyrannie et l'imposture.* Ils se relèvent et arrivent devant une troisième tête surmontée d'une couronne royale. Le Grand-Maître la poignarde en disant : *Haine à la tyrannie, mort au crime !* Le candidat fait comme lui et répète ses paroles [1]. » Tout commentaire serait ici superflu ; le sens de cette cérémonie est évidemment la destruction de toute autorité.

« Le règne d'une autorité quelconque, a dit un Franc-Maçon, est un crime si inouï pour l'esprit des temps modernes que, dans sa rage aveugle, il brise tout ce qui lui rappelle l'idée même d'autorité [2]. »

Aussi la Franc-Maçonnerie repousse avec une égale haine les gouvernements quels qu'ils soient, les armées permanentes et la religion.

Dans le congrès de l'Internationale tenu à Bruxelles, un des orateurs s'exprimait ainsi : « Les cléricaux disent : voyez ce congrès, il déclare qu'il ne veut ni gouvernement, ni armée, ni religion. Ils disent vrai. Nous ne voulons plus de gouvernements, parce que les gouvernements nous écrasent d'impôts. Nous ne voulons plus d'armées, car les armées nous massacrent. Nous ne voulons plus

[1] Rituel du F.·. Laffont de Laudebat.
[2] Le pasteur Zill, dans le *journal clandestin* des Loges (Leipsick), cité par le P. Gautrelet, p. 63.

de religions, car les religions étouffent l'intelligence [1]. »

Voici un autre témoignage : « L'armée, qu'elle s'appelle milice nationale ou garde impériale, est incompatible avec la liberté ; tout comme l'État, qu'il s'appelle monarchie ou république, est incompatible avec la liberté [2]. »

Mais ici, ô régénérateurs de la France, ô patriotes si ardents et si fiers, c'est le patriotisme, c'est le bon sens lui-même que vous outragez. Un peuple sans autorité, sans gouvernement, est condamné à l'impuissance et à l'anarchie ; un peuple sans armée sera écrasé par ses ennemis. Ses frontières seront ouvertes à tous les envahisseurs ; son honneur et son drapeau, exposés à tous les outrages ; demain il sera divisé et rayé du nombre des nations. Et c'est en face de l'Europe en armes que des Français osent faire entendre de telles paroles !

Enfin, un peuple sans religion, nous l'avons dit, est condamné à tous les excès et à toutes les dégradations.

La magistrature a sa grande part dans la haine de la Franc-Maçonnerie. « On sait à quoi s'en tenir sur la moralité des magistratures que l'inviolabilité ne défend pas de la corruption, dit un des journaux de l'Internationale... La magistrature française est totalement corrompue. La magistrature belge l'est plus encore. La magistrature allemande est à la hauteur de ses deux sœurs... Les juges sont inamovibles et inviolables, il est vrai. Malgré cela, ils pourraient bien, un jour, être suspendus... à une corde [3]. »

La bourgeoisie n'a aucune pitié à attendre de la Franc-Maçonnerie, si elle est triomphante. Déjà, le 3 avril 1848, le fameux Caussidière s'écriait : « Dites bien à vos stu-

[1] Discours de clôture du citoyen Dupont, délégué général pour la France, au conseil général de l'Internationale de Londres, cité par Deschamps, t. I, p. 255.

[2] Le *Progrès du Locle*, 15 mai 1869.

[3] Extrait de l'*Internationale* du 12 décembre 1869. Nous n'avons osé citer intégralement tout ce passage. Nous avons supprimé quelques mots et nous avons modifié une phrase, mais ces changements n'ont pour résultat que d'adoucir le sens du texte.

pides bourgeois, à vos gardes nationaux, dites-leur que s'ils ont le malheur de se laisser aller à la moindre réaction, quatre cent mille travailleurs attendent le signal pour faire table rase de Paris ; ils ne laisseront pas pierre sur pierre, et pour cela ils n'auront pas besoin de fusils, les allumettes chimiques leur suffiront[1]. »

Depuis lors, les traditions de la Franc-Maçonnerie n'ont pas changé.

Aux congrès de Liège et de Bruxelles, un des orateurs disait : « Les hommes sont frères, le travail doit soutenir les invalides et les valides. On a parlé de guillotine ; nous ne voulons que renverser les obstacles. Si cent mille têtes font obstacle, qu'elles tombent. Oui, mais nous n'avons que de l'amour pour la *collectivité* humaine. Nous sommes en majorité, insistons là-dessus : nous sommes les plus forts[2]. »

Et un autre orateur s'écriait : Si la bourgeoisie résiste, il faut tuer la bourgeoisie. J'en veux à la bourgeoisie capitaliste, aristocrate, celle qui fait les lois et notre misère. Celle-là doit périr[3]. »

La Franc-Maçonnerie demande la suppression complète de la propriété et du droit d'héredité.

Le congrès international de Bâle a demandé la suppression complète de la propriété, et il qualifie l'institution de l'héredité d'*anti-égalitaire* et *anti-fraternelle*. Dans le rapport fait au même congrès par la commission chargée d'examiner la question du droit d'héritage, après avoir affirmé que l'héredité est *une iniquité en droit, une menace incessante au droit social, un élément essentiel de toutes les inégalités*, les conclusions admises à l'unanimité se terminent ainsi : « Le congrès reconnait que le droit d'héritage doit être complètement et radicalement

[1] Cité par le P. Gaitrelet, p. 121.
[2] Discours du cordonnier Pelierin et discours du typographe Brimée au congrès international de Liège-Bruxelles, compte rendu par la *Gazette de Liège*, 3e édition. Liège 1865, p. 74, 75... 78. Cité par Deschamps, t. I, p. 407.
[3] Ibidem.

aboli, et cette abolition est une des conditions les plus indispensables de l'affranchissement du travail[1]. »

Nous avons déjà démontré qu'un des moyens employés par la Franc-Maçonnerie, pour réaliser ses projets, était *d'isoler l'homme de sa famille, de lui en faire perdre les mœurs*, d'insinuer dans les âmes le dégoût de la famille et de la religion. Mais ce n'est point assez, il faut anéantir la famille. « Quant à la famille, disent les sectaires, nous la repoussons de toutes nos forces au nom de l'émancipation du genre humain. C'est à la famille que nous devons l'esclavage de la femme. L'enfant appartient à la société et non à ses parents : à la société de l'instruire, de l'élever, d'en faire un citoyen...Nier la famille, c'est affirmer l'indépendance de l'homme dès le berceau, c'est arracher la femme à l'esclavage où l'ont jetée les prêtres et une civilisation pourrie[2]. »

Ici encore il nous serait facile de multiplier les citations, mais il en est dont les âmes honnêtes ne pourraient supporter la lecture. D'ailleurs, notre démonstration est surabondante. Qu'est-ce qu'une société sans religion, sans loi morale, sans autorité ? Où donc susbsisteront les derniers vestiges de l'ordre social quand les gouvernements, les armées permanentes, la magistrature, la propriété, le droit d'hérédité et la famille elle-même auront été supprimés, anéantis par ces démolisseurs insensés ? L'avenir qu'ils nous préparent ne peut être que le règne de la plus effroyable et de la plus inepte barbarie.

Nous pourrions, si les limites de cette lettre pastorale nous le permettaient, nous pourrions suivre la Franc-Maçonnerie, surtout depuis la fin du dernier siècle[3], à la trace de ses crimes et sur les ruines qu'elle a accumulées

[1] 19 septembre 1869.

[2] Paroles prononcées par Venizier dans une réunion tenue à Charing-Cross, Londres 1868, citées par *la Décentralisation*, 19 juin 1871.

[3] V. dans la *Revue des Questions historiques*, livraison d'octobre 1875, des documents intéressants sur la situation et le rôle de la Franc-Maçonnerie au siècle dernier, publiés par M. Ch. Guérin, sous ce titre : *Les Francs-Maçons et la magistrature française au dix-huitième siècle.*

dans l'ordre politique et social. Nous pourrions la montrer préparant le révolution française, rendant stériles les efforts sincères et généreux de la monarchie pour réaliser les réformes nécessaires, décrétant à l'avance, dans ses réunions secrètes, la mort de Louis XVI[1], et organisant les massacres de 93. Nous pourrions la montrer préparant et accomplissant tous les bouleversements politiques dont la France a été la victime.

Ce n'est pas seulement la France, c'est l'Europe, c'est le monde civilisé qui sont minés par le travail souterrain et révolutionnaire des sociétés secrètes. La Russie est menacée par la secte des nihilistes, qui a pour but de renverser le gouvernement et d'établir l'égalité entre toutes les classes sociales. Des hommes et des femmes, des jeunes filles appartenant à des familles riches et illustres, entrent dans cette société, se mêlent aux ouvriers et au

[1] Un document très récent et d'une grande autorité confirme cette affirmation. Il s'agit d'une lettre du cardinal Mathieu; elle est adressée à un ami du prélat :

« Besançon, 7 avril 1875.

. . . . . .

« Je suis à m'interroger péniblement et à savoir comment il se fait que les puissants de ce siècle ne regardent pas même autour d'eux, et si près d'eux, ce qui les mine et qui les ronge, en attendant leur renversement complet. Je suis très persuadé que la plupart des grands et sinistres événements de nos jours ont été préparés et consommés par la Franc-Maçonnerie. Il y a, dans nos pays, un détail que je puis donner comme certain. Il y eut à Francfort, en 1786, une assemblée de Francs-Maçons où furent convoqués deux hommes considérables de Besançon qui faisaient partie de cette société : M. de Raymond, inspecteur des postes, et M. Maire de Boulligney, président du Parlement.

« Dans cette réunion, le meurtre du roi de Suède et celui de Louis XVI furent résolus. MM. de Raymond et de Boulligney revinrent consternés, en se promettant de ne jamais remettre les pieds dans une loge et de se garder le secret. Le dernier survivant l'a dit à M. Bourgon, qui est mort à près de quatre-vingt-dix ans, possédant toutes ses facultés. Vous avez dû en entendre parler, car il a laissé une grande réputation de probité, de droiture et de fermeté parmi nous ; je l'ai beaucoup connu, et pendant bien longtemps, car je suis à Besançon depuis quarante-deux ans, et il est mort assez récemment. Il a raconté souvent le fait, et à moi et à d'autres. Vous voyez que la secte sait, à l'avance, monter ses coups : c'est là, en deux mots, son histoire.

« Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués et très dévoués.

Signé : † CÉSAIRE.
« Card. Arch. de Besançon.

*P. S.* — M. Bourgon était président de chambre honoraire à la Cour.

peuple, en adoptent le genre de vie, les usages et le costume [1].

En septembre 1876, le premier ministre d'Angleterre signalait, dans un discours qui fit une profonde impression, la grande part qu'avaient les Sociétés secrètes aux agitations qui, en Orient, préparaient la guerre entre la Russie et la Turquie [2].

Mais pour démontrer jusqu'à l'évidence l'action antisociale de la Franc-Maçonnerie, il nous suffira d'établir son union intime avec l'*Internationale* et la *Commune*.

Le F.·. Assi, dans le manifeste qu'il adressait, comme président des grèves du Creusot, à tous les affiliés de l'Internationale, ne craignait pas de leur dire : « *Au nom de la démocratie républicaine sociale...*, nous proclamons hautement notre adhésion à la grande association internationale des travailleurs, cette sublime Franc-Maçonnerie

[1] Correspondance du *Journal des Débats*, reproduite par le *Journa des Villes et des Campagnes*, du 24 mars 1877.

— Tous les jours les journaux nous rapportent les assassinats, les incendies qui désolent la Russie et les répressions terribles du gouvernement. Voici quelques extraits des journaux du nihilisme ; ils disent clairement le sort que cette secte effroyable prépare à la Russie.

« La propagande socialiste russe ne manque certainement pas de franchise ! Voici quelques extraits de ses organes plus ou moins secrets, tels que les a reproduits la *Krymski-Listok* (la Feuille de la Crimée) :

Le *Vpered* (En Avant) : « Les idées républicaines ne sont que des chimères. Garibaldi et Félix Pyat ne sont plus de notre temps. » ... « L'incendie de Paris par la Commune jette un rayon de lumière sur l'avenir ; mais la Commune ne fit aucun pas décisif. Elle se borna à imposer à la révolution sociale la tâche qu'elle ne sut pas accomplir elle-même. » ... « La nouvelle école socialiste ne s'arrêtera pas aux demi-mesures de la Commune ; elle ne reculera devant aucune sévérité ; elle fera à la société une guerre implacable, la guerre de l'incendie, du pillage et de l'assassinat. »

Le *Nabat* (le Tocsin) prêche « l'anéantissement des classes bourgeoises et l'ensevelissement du vieux monde sous ses propres ruines. » ... « L'institution de la famille doit être détruite, la propriété abolie, la religion ignorée, et la liberté elle-même doit être repoussée comme une vaine formule. »

La *Narodnaya Rasprava* (la Justice du peuple). « Les socialistes viendront les armes à la main et ils exécuteront les bourreaux, les commerçants et les propriétaires. » ... « Ils répandront la terreur parmi tous ceux qui ne partagent pas leurs opinions. » ... « Ils détruiront tout ce qui s'opposera à leur œuvre. » ... « Ceux qui ne sont pas avec nous sont contre nous, et il faut qu'ils tombent sous les balles de nos revolvers. »

[2] Discours de M. Disraëli au banquet d'Aglesbury.

de tous les prolétaires du monde, cet espoir de l'avenir de l'égalité [1]. »

Et voilà pourquoi Fribourg, un des fondateurs de l'Internationale à Paris, annonçant les progrès de cette association dès les premiers debuts en 1865, affirmait « que, par son intermédiaire, l'Internationale pénétrait dans la Franc-Maçonnerie parisienne, où elle recrutait force sympathies, et qu'enfin, la Suisse, la Belgique et l'Amérique annonçaient la création de groupes franchement socialistes [2]. »

« Le 29 avril 1871, sur un appel fait à toutes les Loges de l'Orient de Paris, une foule immense de Francs-Maçons, déployant soixante-deux bannières maçonniques, se rendit de la cour du Louvre à l'Hôtel de Ville, précédée par cinq membres de la Commune. La Commune tout entière se présenta au balcon d'honneur pour les recevoir. La statue de la République était là, ceinte d'une écharpe rouge et entourée par les trophées des drapeaux de la Commune : les soixante-deux bannières maçonniques vinrent se placer successivement sur les marches de l'escalier. Les Francs-Maçons se massèrent dans la cour.

« Dès que la cour fut pleine, dit le *Journal officiel*, les cris de Vive la Commune ! Vive la Franc-Maçonnerie ! Vive la République universelle ! » se firent entendre de tous côtés.

« Puis, après un échange de discours, dans lesquels fut proclamée l'*Union inséparable de la Commune et de la Maçonnerie*, et après que le F∴ Tirifocq eut fait la déclaration suivante : Si nous échouons dans notre tentative de « paix, tous ensemble nous nous joindrons aux compa- « gnies de guerre pour prendre part à la bataille... », les députations de la Franc-Maçonnerie, accompagnées des membres de la Commune, sortent de l'Hôtel de Ville : l'orchestre joue la *Marseillaise*.

[1] *L'Internationale*, journal de Bruxelles, 24 avril 1870.
[2] *Association internationale*, p. 31.

« Dix mille Francs-Maçons étaient là, se rendant de l'Hôtel de Ville à la Bastille ; descendant ensuite toute la ligne des boulevards et montant à travers les Champs-Elysées, cette immense colonne arrive aux remparts, y plante les soixante-deux bannières maçonniques, parlemente avec les généraux à l'effet d'obtenir une paix basée sur le programme de la Commune.

« Et après le nécessaire insuccès d'une telle démarche, un appel aux armes fut lancé au moyen de ballons, par la *fédération des Francs-Maçons et des Compagnons de Paris*, à tous les Francs-Maçons des départements. Cet appel aux armes se terminait par ces cris : *Vive la République ! Vivent les communes de France, fédérées avec celle de Paris !*

« Un tel fait n'a pas besoin de commentaires.

« Il est vrai que le Grand-Orient, sans avoir un mot de blâme pour la manifestation, déclara que cette manifestation n'engageait que les Maçons qui y avaient personnellement adhéré. Mais d'abord, ils étaient *dix mille*. Et ensuite, qu'importe ? Et qui peut, après de tels faits, douter de l'esprit qui anime les Loges [1] ? »

Nous ne rappellerons pas les crimes odieux de la Commune, la guerre civile en présence des Prussiens campés sous les remparts de Paris, le massacre des otages, l'incendie des monuments nationaux : mais ce que nous ne pouvons laisser ignorer, ce qu'il importe de dire bien haut, c'est que l'œuvre de la Commune se poursuit à cette heure encore avec une satanique obstination, et que les sauvages du dix-neuvième siècle attendent avec une fiévreuse impatience l'heure favorable à leurs sinistres projets.

Déjà en 1871, un journal qui heureusement ne put se soutenir que quelques mois, l'*Indépendance de la Savoie*, manifestait les mêmes espérances. Voici, en effet, com-

[1] Ce récit est emprunté à l'*Étude de la Franc-Maçonnerie* par Mgr Dupanloup, p. 79 et 80.

ment il appréciait la mort des chefs de la Commune de Paris :

« Ta mort, Longuet, et la mort des nôtres ne seront point perdues. Votre sang fécondera l'idée pour laquelle vous avez lutté.

« Cette idée, jeune encore et trop incomprise, a pour elle l'avenir. En cinq ans elle a conquis Paris ; avant dix ans, elle aura conquis la France.

« L'Internationale compte dans le monde environ deux millions cinq cent mille membres.

« L'échec qu'elle vient d'essuyer à Paris, ne lui ôte en rien sa confiance dans l'avenir.

« Nous serons bannis de France pendant cinq à six ans, disait devant nous un futur député, et, dans dix ans, nous serons plus nombreux, plus forts et mieux disciplinés.

« L'Internationale ne menace pas seulement la France, elle menace le monde entier [1]. »

Ecoutons encore ces cris de la haine et de la vengeance. Il faut bien que les indifférents et les naïfs sachent ce que leur prépare la Révolution, si elle est triomphante [2].

[1] Voyez la *Décentralisation* de Lyon, 6 juin 1871.

[2] « Au mois de juin 1874, au moment où l'on allait voter la Constitution actuelle, les communards réfugiés à Londres formaient un groupe sous le titre : « La Commune révolutionnaire, » et lançaient ce manifeste à leurs partisans :

« Nous sommes athées, disaient-ils, parce que l'homme ne sera jamais libre, tant qu'il n'aura pas chassé Dieu de son intelligence et de sa raison.....

« Nous sommes communistes, parce que nous voulons que la terre, que les richesses naturelles ne soient plus appropriées par quelques-uns, mais qu'elles appartiennent à la communauté.

« Cet état sera le prix de la lutte, et nous voulons cette lutte sans compromis ni trêve, jusqu'à la destruction de la bourgeoisie, jusqu'au triomphe définitif.

« Nous sommes communistes, parce que le communisme est la négation la plus radicale de la société que nous voulons renverser...

« Nous sommes révolutionnaires, autrement dit communeux, parce que, pour réaliser le but de la Révolution, nous voulons renverser par la force une société qui ne se maintient que par la force, parce que nous savons que la faiblesse, *comme la légalité*, tue les révolutions que l'énergie sauve.....

« La Commune, c'est le prolétariat révolutionnaire armé de la dictature par l'anéantissement des privilèges et l'écrasement de la bourgeoisie.

« La Commune, ne l'oublions pas non plus, nous qui avons reçu

On lit dans l'*Ami du Peuple*, organe officiel de l'Internationale, numéro du 14 octobre 1874 :

« Ce que nous pouvons ?

« Marat a demandé cent mille têtes, vous les avez prises à sa place. *Nous, nous ne vous les demanderons pas ;* mais, si le salut de l'humanité et de la Révolution l'exige, *nous vous les arracherons.* »

« Remarquez, citoyens, disait Glatigny, le 1er mars 1875, que toutes les insurrections triomphantes de la Révolution sont celles où l'on a immolé les coupables. Et celles où le peuple n'a fait que de menacer, les républicains ont été égorgés. Enfin, *faire du modérantisme dans une insurrection, c'est de l'imbécilité, de la décadence ou de la trahison.*

« Rappelons-nous que nulle institution nouvelle ne peut être solide et durable qu'autant *que ses ennemis seront anéantis.* Nous sommes donc arrivés à cette *horrible extrémité d'être exterminateurs pour n'être pas exterminés.* »

Et le 21 février 1875 :

« Eh ! messieurs ! le jour où nous répondrons à vos criminelles provocations, *ne comptez plus sur un vieux reste d'humanité du peuple,* il se souviendra comment vous lui avez fait grâce en mai 1871 dans les rues de Paris, au plateau de Satory et en Calédonie. »

Et le 10 septembre 1876 :

« La société actuelle est mauvaise et fera le malheur de l'humanité, si toi, prolétaire, tu ne restes pas uni à tes frères par le dévouement, les liens de la solidarité, et *si*

charge de la mémoire et de la vengeance des assassinés, c'est aussi LA REVANCHE.

« Oubliant qu'une société ne périt que quand elle est frappée aussi bien dans ses monuments, ses symboles, que dans ses institutions et ses défenseurs, les communalistes veulent *décharger* la Commune de l'exécution des otages, de la responsabilité des incendies Ils ignorent ou feignent d'ignorer que c'est par la volonté du peuple et de la Commune, unis jusqu'au dernier moment, qu'ont été frappés les otages, prêtres, gendarmes, bourgeois, et allumés les incendies.

« Pour nous, nous revendiquons notre part de responsabilité dans ces actes justiciers qui ont frappé les ennemis du peuple, depuis Clément Thomas et Lecomte jusqu'aux Dominicains d'Arcueil ; depuis Bonjean jusqu'aux gendarmes de la rue Haxo, depuis Darboy jusqu'à Chaudey. »

*tu ne fais pas passer la charrue dans toutes nos institutions.* »

Le *Qui Vive* de Genève, disait au mois de mars 1871 :

« Sachez, s'écriaient les réfugiés qui rédigeaient cette feuille, que nous n'avons qu'une seule pensée : *la vengeance!* Et nous l'aurons terrible, exemplaire. Un jour viendra, vous ne l'ignorez pas, où nous serons les maîtres. *Alors il n'y aura pas de pardon, pas de miséricorde* pour les assassins de 1848 et de 1871. *Que vos têtes soient blanches ou non, nous les faucherons de sang-froid.* Nous ne respecterons ni vos femmes ni vos filles, nous serons sans pitié pour elles : nous ne leur devons *rien que la mort.* La mort sera à l'ordre du jour jusqu'à ce que votre race maudite ait disparu. *A bientôt, messieurs les bourgeois! le jour est proche!* »

« Riches bourgeois, écrit le communard Georges Lebrun, le 26 juillet 1875, vous avez voulu le combat à outrance : soit, nous y répondons. Nous allons voir comment vous en sortirez. Braves prolétaires, plus de faiblesse, *plus de pitié pour ces lâches* qui vous ont abandonnés et trahis. *Saisissez la hache et le fusil et à bas les têtes! Il faut en finir, préparez-vous.* Si vous ne portez pas le dernier coup à cette bourgeoisie lâche et criminelle, vous allez la voir bientôt encore lever sa tête hideuse. Le combat à *mort* entre les hommes du peuple et les ennemis du peuple est engagé, il ne peut finir que lorsque l'un des deux partis *aura anéanti l'autre!*

« Travailleurs, prenez garde à vous! »

Déjà l'on spécule sur le triomphe de l'insurrection.

« Ce jour-là, dit l'*Ami du Peuple* du 25 janvier 1871, ce jour-là, bourgeoisie égoïste, tu crieras *grâce et pitié* à ceux que tu as dépouillés et foulés aux pieds. Mais le peuple emploiera la justice avant la clémence, et te criera ces mots terribles : *trop tard!* »

Aux patrons, la Commune promet le même sort qu'aux prêtres, aux soldats et aux juges.

« Et vous, dit l'*Ami du Peuple* du 23 octobre, patrons, qui avez pressuré pendant si longtemps vos ouvriers, qui leur avez imposé des règlements dégradants, qui en avez fait des esclaves à côté desquels ceux de l'antiquité étaient heureux..... *Parvenus*, à la chaudière ! »

Le 26 septembre 1875, l'*Ami du Peuple* termine la profession de foi d'un athée par ces mots :

« Mort à la monarchie !
« Mort au gouvernement despotique !
« Mort au clergé !
« Mort à l'armée permanente !
« Mort à l'aristocratie !
« Mort à la bourgeoisie !
« Mort au patronat !
« Vive la Commune !
« Vive le prolétariat !... »

. . . . . .

Un grand banquet de proscrits de la Commune a eu lieu le 18 mars 1879 à Londres.

Jules Vallès présidait.

A la fin du repas, Vallès a révélé la signification de ce banquet par la phrase suivante :

« J'ai eu l'honneur de présider, à Paris, la dernière séance de la Commune. C'est une bonne fortune pour moi que d'avoir à présider le premier banquet où il est permis de parler d'elle avec *confiance* et *espoir*. »

Deux autres proscrits, Theisz et Joffrin, ont développé cette pensée ; on peut résumer leurs discours par cette phrase courte, mais effrayante par sa précision : « la Commune revient. »

Jules Vallès a porté un toast « à la réorganisation du parti socialiste, marchant seul à l'assaut de la société actuelle, sans concession, sans compromis, sans alliances. »

Autour du président, avec quelques « dames de la Commune », on voyait les personnages suivants, dont les

noms, encore présents à la mémoire de tous, rappellent les journées horribles de mars et d'avril 1871 :

Longuet, le gendre de Karl Marx, qui exerçait les fonctions de directeur du *Journal officiel* sous la Commune ; Paschal Grousset, Jourde, Theisz, directeur des postes sous la Commune ; Langevin, Boursier, du comité central de l'insurrection ; Combault, Joffrin, etc

Mais notre âme se soulève en présence de telles horreurs, et notre plume se fatigue à les reproduire. En vérité, ne sommes-nous point les témoins des séductions et des triomphes de la Bête dont parle l'apôtre saint Jean ?

« Et ils adorèrent le dragon qui avait donné sa puissance à la Bête, dit le prophète de Patmos : et ils adorèrent la Bête en disant : Qui est semblable à la Bête et qui pourra combattre contre elle ?

« Et il lui fut donné une bouche qui se glorifiait insolemment et qui blasphemait ; et elle reçut le pouvoir de faire la guerre durant quarante-deux mois.

« Et elle ouvrit la bouche pour blasphémer contre Dieu, pour blasphémer son nom, son tabernacle et ceux qui habitent dans le ciel.

« Et il lui fut donné de faire la guerre aux saints et de les vaincre ; et la puissance lui fut donnée sur les hommes de toute tribu, et de tout peuple, et de toute langue et de toute nation.

« Et elle fut adorée de tous ceux qui habitent la terre, dont les noms ne sont point écrits dans le livre de l'Agneau qui a été immolé dès la création du monde [1]. »

En effet, ce qui est plus étrange encore et plus inexplicable que ces prodiges de la haine et de la barbarie, c'est la sécurité insensée de tant d'hommes qui s'obstinent à ne pas voir ces formidables périls ; c'est l'aberration des gouvernements menacés les premiers, quelles que soient

[1] Apoc. XIII, 4, 5, 6, 7 et 8.

leurs constitutions politiques, par ces menées souterraines et ces complots de l'anarchie ; c'est l'aveuglement de cette bourgeoisie, de ces capitalistes et de ces patrons, contre lesquels les sociétés secrètes, l'Internationale et la Commune, préparent le pillage et l'incendie, le niveau sanglant de 93 et les massacres sans pitié ; c'est l'aveuglement de ce peuple, de ces ouvriers de nos villes, toujours dupes et toujours victimes de ceux qui les flattent et qui les exploitent.

Mais vous, Nos Très Chers Frères, vous fuirez ces sociétés funestes et criminelles, vous apprendrez à vos enfants à redouter les liens qu'elles imposent aux crédules et aux faibles. Vous repousserez loin du foyer de votre famille, les écrits, les journaux inspirés par les Sociétés secrètes et les hommes qui les propagent ou les défendent. Vous garderez vos âmes et les âmes de tous ceux qui vous sont chers dans la vérité catholique, dans la soumission à l'Église, dans le respect de la religion et de l'autorité, et dans la sainte liberté des enfants de Dieu.

---

DEUXIÈME LETTRE PASTORALE

SUR

# LA FRANC-MAÇONNERIE

---

29 janvier 1879.

Nos Très Chers Frères,

Nous venons, pour la seconde fois, vous signaler un des grands périls de notre époque et combattre le fléau terrible de la Franc-Maçonnerie [1].

Plus les anxiétés de l'heure présente sont douloureuses, plus les ennemis de l'Église et de Dieu se croient assurés de leur triomphe, plus la puissance de ces sociétés maudites devient formidable, plus notre conscience nous impose d'élever la voix et d'avertir les fidèles confiés à notre sollicitude. D'ailleurs Notre S. P. le Pape Léon XIII, dans l'admirable Lettre encyclique qu'il vient de publier, nous presse d'accomplir ce grand devoir. Après avoir rappelé les condamnations portées par ses prédécesseurs contre les sociétés secrètes, « il faut, dit le Souverain Pontife en s'adressant aux Évêques, il faut que vous fas-

[1] V. la lettre pastorale pour le carême 1878.

siez tous vos efforts pour que les enfants de l'Église ne se permettent, sous aucun prétexte, de s'enrôler dans quelqu'une de ces sectes abominables et de la favoriser en aucune manière. *Insuper adlaboretis oportet ut Ecclesiæ catholicæ filii neque nomen dare, neque abominatæ sectæ farere ulla ratione audeant.* »

Dans une première lettre pastorale, nous vous avons dit ce qu'est la Franc-Maçonnerie, et nous avons établi qu'elle est une société fortement et habilement constituée, qu'elle n'est pas une société de bienfaisance, mais une société essentiellement politique s'étendant à l'univers entier et embrassant toutes les classes sociales. Nous avons dit ce que la Franc-Maçonnerie est pour la religion, et nous avons démontré qu'un Franc-Maçon ne peut être catholique, qu'il ne peut être chrétien et que la Franc-Maçonnerie est la négation et la destruction de toute religion. Nous avons prouvé que la Franc-Maçonnerie est la négation et la destruction de la morale et de tout ordre social.

Il nous reste, pour achever notre tâche douloureuse, à vous démontrer en ce moment que cette secte maudite est la négation et la destruction de la liberté, de l'égalité, de la fraternité et du progrès : qu'elle est l'ennemie de la patrie et qu'elle outrage à la fois la dignité humaine et le simple bon sens. Nous réfuterons les objections qu'on oppose à ces démonstrations. Nous déduirons les conclusions de nos deux lettres pastorales et nous confirmerons ces conclusions par les révélations qui nous viennent des derniers attentats des sociétés secrètes et par l'autorité de la lettre encyclique du Pape Léon XIII. Enfin de cette lutte de l'Église catholique, et de l'Église catholique seule, contre ces sectes infernales, nous ferons ressortir une preuve éclatante de sa divinité.

# I

## LA FRANC-MAÇONNERIE ET LA LIBERTÉ.

Parmi les paroles qui ont obtenu dans ce siècle un prestige et une puissance que les siècles précédents n'avaient pas connus, il en est une que la Franc-Maçonnerie fait retentir avec éclat, elle se dit l'apôtre de la liberté.

Ce mot de liberté, qui soulève les peuples, qui leur donne des ivresses fatales, qui les pousse souvent à tous les crimes, a pourtant un sens vrai, élevé, profond, et il n'est pas permis de le repousser ou de le maudire. Le Fils de Dieu est venu apporter la vraie liberté à l'humanité courbée sous les tyrannies les plus abjectes. Il n'a pas seulement brisé les chaînes des âmes captives de l'erreur et de la corruption, il a brisé aussi les chaînes des peuples, en transformant dans la vérité, la justice et l'amour, le pouvoir, les lois, les institutions. Et, malgré les défaillances auxquelles notre nature déchue ne peut échapper, il a fondé par la fidélité à la parole donnée, par la protection des faibles et le respect du droit, une civilisation à laquelle la civilisation païenne ne peut être comparée.

Les constitutions chrétiennes du moyen-âge, ainsi que le démontrent les grands théologiens catholiques, étaient des contrats entre les rois et les peuples. La Papauté, investie, par le droit public de cette époque, d'une autorité suprême, veillait à l'accomplissement de ces obligations sacrées.

Les attentats contre Jésus-Christ et son Église ont été toujours le principe de l'oppression des peuples et de l'anarchie sociale.

Il y a des libertés nécessaires, il y a des excès de pouvoir qui se retournent contre le pouvoir lui-même ; mais

il y a aussi, nous ne le savons que trop, la licence, le désordre, la tyrannie du nombre et de la multitude, tyrannie souvent plus inique, plus hypocrite et plus funeste que la tyrannie d'un seul.

Nulle liberté n'est possible sans la religion, sans la vertu et sans les pouvoirs qui soutiennent, qui dirigent, font mouvoir et vivre les nations et les sociétés. Nous pourrions donc nous arrêter ici et conclure des démonstrations contenues dans les premiers chapitres de cette étude, que la Franc-Maçonnerie est l'ennemie fatale de toute liberté. Mais considérons de plus près, et à la lumière de ses aveux et de ses actes, cette prétention de la Franc-Maçonnerie.

Que fait-elle de la liberté religieuse, de la liberté de la foi et de la conscience? Nous l'avons démontré, elle est non seulement l'ennemie acharnée de la religion catholique, de la religion chrétienne, mais elle est la négation et la destruction de toute religion.

Toutes les religions sont pour elles de vieilles superstitions qu'il faut détruire. Le juif, le mahométan, le catholique, le protestant sont admis dans la Franc-Maçonnerie, à la condition de devenir des hommes nouveaux, d'abjurer leurs erreurs, les préjugés et les superstitions dont on a bercé leur jeunesse [1].

L'Église catholique est l'*infâme* qu'il faut écraser à tout prix. Le but final de la Franc-Maçonnerie « est l'anéantissement à tout jamais du catholicisme et de l'idée chrétienne » [2].

Pour opprimer l'Église catholique, rien n'a coûté aux adeptes de la Franc-Maçonnerie, ni les calomnies les plus perfides, ni les attentats les plus iniques, ni les lois qui violent les principes éternels de la justice.

Lisez les écrits et les journaux de la Franc-Maçonnerie, écoutez ses adeptes, recueillez leurs aveux, étudiez leurs

[1] V. 1re *lettre pastorale sur la Franc-Maçonnerie*, II.
[2] Ibid.

actes dans le gouvernement de tout un peuple ou dans l'administration du dernier de nos villages, au sein des assemblées législatives, comme dans l'enceinte d'un conseil municipal, partout et toujours vous connaîtrez la volonté arrêtée, obstinée, d'opprimer l'Église et de susciter une persécution ouverte ou dissimulée contre toutes les œuvres catholiques.

Au congrès de Liège, en 1865, un des orateurs s'écriait : « Frappons-nous la poitrine, en attendant l'heure de la vengeance. Je propose de déclarer que la religion catholique est impossible en fait d'enseignement, et de demander l'exclusion complète de tout individu qui représente l'idée religieuse [1]. »

Les faits qui viennent de jeter le trouble dans plusieurs de nos grandes villes disent assez haut que la Franc-Maçonnerie n'admet pas la liberté des processions, des fêtes catholiques et de toutes les manifestations religieuses. Personne n'ignore la haine des sociétés secrètes contre les ordres religieux et les décrets de proscription qu'elles réclament partout. Nous pourrions multiplier les citations, nous citerons seulement les paroles suivantes de l'un des orateurs de la Franc-Maçonnerie, dans une des grandes fêtes de la secte : « Lorsque, ainsi que nous le voyons malheureusement, le pays se couvre d'établissements qu'on appelle religieux, que moi je qualifie de fainéants, je dis, moi, que nous avons le droit et le devoir de nous occuper de la question religieuse des couvents, de l'attaquer de front, de la disséquer, et il faudra bien que le pays entier finisse par en faire justice, dût-il même employer la force pour se guérir de cette lèpre [2]. »

Si, en ce moment, la Franc-Maçonnerie ne réalise pas tout son programme de persécution religieuse, c'est que quelques lois actuelles s'y opposent encore ; c'est que

[1] Discours de M. Casse.
[2] Discours du F.·. Boulard, à la fête solsticiale nationale célébrée par le Grand-Orient de Belgique, en 1854.

l'autorité et la force ne sont point encore complètement entre ses mains. Mais si Dieu, pour châtier la France, permet le triomphe complet des sectes maçonniques, si les barrières qui nous protègent encore tombent sous les coups qui leur sont portés chaque jour, le règne de la Franc-Maçonnerie sera la domination sans frein et sans limite de la plus sacrilège tyrannie.

La Franc-Maçonnerie parle de liberté, mais quelle liberté laisse-t-elle à ses adeptes dans tout le cours de leur vie? Les serments qui les lient pour jamais les soumettent sans réserve à des chefs inconnus qui peuvent leur imposer l'exécution de tous les crimes. Ils s'engagent à repousser le baptême chrétien, le mariage religieux et à interdire aux prêtres l'accès du lit des mourants. Pour consacrer cette servitude sacrilège, les membres de quelques-unes des sectes maçonniques donnent mandat à leurs confrères d'intervenir entre eux et leurs familles, afin d'écarter à tout prix de leur dernière heure et de leur agonie les consolations religieuses, et de rendre impuissant le cri de leur conscience devant les révélations de la mort et de l'éternité.

A cette heure suprême où l'âme regarde de haut les choses de la terre et du temps, où elle retrouve souvent la liberté que lui avaient ravie le respect humain, les préjugés et les passions : à cette heure où la famille a des droits plus sacrés; à cette heure où l'émotion gagne les cœurs les plus endurcis, et tandis que l'on voit quelquefois des impies réclamer eux-mêmes pour des êtres chéris les consolations de la piété et les célestes espérances, la Franc-Maçonnerie vient armée de son mandat. Elle dit à ce père, à cette mère, brisés par la douleur; elle dit à cette épouse, à ces enfants éplorés : *Ce mourant nous appartient.* Il ne lui est pas permis d'écouter les conseils de votre tendresse; il ne lui est pas permis de se repentir : retirez-vous, au nom de la Liberté!

Les sectes maçonniques suppriment jusqu'à la liberté

du tombeau. Voici le dixième article des statuts d'une Loge de Paris, appelée l'*Avenir* :

« Le libre-penseur pouvant être empêché, au moment de la mort, par des influences étrangères (les influences de la famille !), de remplir ses *obligations vis-à-vis du Comité*, remettra à trois de ses frères, pour faciliter leur mission en ce cas, *un mandat* fait au moins en triple ampliation, donnant plein droit aux Frères de protester hautement; dans le cas où, pour quelque raison que ce soit, on ne tiendrait pas compte de sa volonté formelle d'être enterré en dehors de toute espèce de rite religieux [1]. »

Bien souvent, dans ces dernières années, des luttes douloureuses se sont engagées entre les familles qui voulaient accomplir les dernières volontés d'un mourant, et la tyrannie de ces sectes impies, qui ne s'arrêtent pas devant la majesté de la mort et qui poursuivent la liberté jusque dans le tombeau.

Le Grand Maître, il est vrai, s'est effrayé des conséquences de ces décrets, qui révoltent les consciences honnêtes, et il a suspendu, pendant six mois, la Loge de l'*Avenir*. Mais combien de fois, depuis lors, ces principes odieux n'ont-ils pas été affirmés et mis en pratique par d'autres Loges maçonniques ?

Une fois encore, quelle liberté respecte la Franc-Maçonnerie ? Serait-ce la liberté de l'enseignement? Mais nous avons prouvé que la fameuse et hypocrite formule de l'*instruction laïque, gratuite et obligatoire* était l'œuvre des sectes maçonniques, et que, dans leur pensée, elle doit avoir pour effet de *déchristianiser* la France, en bannissant de l'enseignement toutes les notions, toutes les croyances religieuses.

Ce n'est point assez, pour ces apôtres de la liberté, de demander la suppression des universités catholiques et les

[1] Cité dans *Le Monde maçonnique*, t. IX.

mesures les plus iniques contre les écoles congréganistes, il faut proscrire les congrégations enseignantes elles-mêmes et imposer de force aux familles chrétiennes, à la France catholique, un enseignement sans Dieu.

La liberté que viole ici audacieusement la Franc-Maçonnerie, c'est la liberté des âmes, la liberté de la famille ; c'est le droit évident, indiscutable du père de famille d'élever ses enfants dans ses croyances et, par conséquent, de choisir librement les maîtres auxquels il confiera leur instruction.

Dans les débats sur la loi de la liberté de l'enseignement, en 1847, M. Thiers disait : « La vraie liberté de l'enseignement repose sur le droit des pères de famille » : et M. de Lamartine appelait l'atteinte portée à cette liberté « un sacrilège contre la religion, contre la raison, contre le père de famille, contre l'enfant à la fois. »

La Franc-Maçonnerie respecte-t-elle la liberté politique ? Mais, faut-il le redire encore, la liberté politique n'existe pas, sans les principes éternels de la morale, sans le respect de l'autorité et des lois, et par conséquent sans l'influence des vérités religieuses.

« L'éducation morale et religieuse est plus nécessaire encore dans les pays libres qu'ailleurs, disait M. Guizot en 1872. Elle consiste principalement dans les principes et la discipline inculqués aux âmes dans l'enfance. Pour accomplir une telle œuvre, la présence et l'influence de la religion sont indispensables : elle est intimement unie à la morale, car elle seule donne à la morale une sanction et un but au-dessus et au delà de la vie terrestre [1]. »

D'ailleurs, le principe d'indépendance absolue, proclamé par les sectes maçonniques, est la négation de toute autorité : il conduit fatalement au despotisme de la foule, qui, lui-même, conduit tôt ou tard au despotisme d'un seul. L'histoire l'affirme : le despotisme de la foule soulève

[1] Discours à la Société d'enseignement primaire parmi les protestants de France.

l'indignation et compromet les intérêts les plus sacrés : alors la terreur saisit les peuples, et tous les vœux appellent une autorité, quelle qu'elle soit, qui donne la sécurité et la paix, fût-ce au prix de toutes les libertés.

Dans les desseins de la Franc-Maçonnerie, cette indépendance tant vantée, à laquelle elle donne le nom de liberté et qui n'est que l'anarchie universelle, il faut l'établir par la force. Toutes les violences doivent être applaudies, tous les moyens sont légitimes pour fonder cette étrange liberté. On dirait vraiment un défi jeté à la raison humaine, au plus vulgaire bon sens ; on dirait que dans ces intelligences dévoyées et ces volontés perverties, il existe un parti pris de se réfuter elles-mêmes par les contradictions les plus insensées.

Écoutez les orateurs et les écrivains de la Franc-Maçonnerie :

« Les princes, les bigots, la noblesse, ces ennemis implacables du genre humain, doivent être anéantis et leurs biens assignés à ceux qui, par leurs talents, leur science et leurs vertus, ont seuls le droit et le pouvoir de gouverner les autres. Tout est permis pour les anéantir : la violence et la ruse, le feu et le fer, le poison et le poignard ; la fin sanctifie le moyen [1]. »

« Si le pouvoir s'obstine à maintenir une chose que l'esprit de l'époque repousse et qui est usée par le temps, il faut, d'après les lois de la dynamique, *qu'un pouvoir plus fort s'élève et fasse exécuter les lois de la fatalité*... Si l'humanité doit progresser selon la volonté du Grand-Maître, il faut que les vieux échafaudages s'écroulent, *quand bien même toutes les puissances du monde s'efforceraient de les sauver de la ruine. C'est par la violence qu'ils sont alors renversés* [2]. »

[1] Le F.·.-M.·. Fichte, cité par Gautrelet. (*La Franc-Maçonnerie*, p. 130.)
[2] L'Astrée, citée par Gautrelet. (*La Franc-Maçonnerie*, p. 129.)

Et l'orateur du Congrès de Liège que nous avons cité, disait encore :

« L'État, quel qu'il soit, est incompétent ; je ne reconnais pas d'autorité, puisque je ne reconnais pas la seule autorité vraie, celle de Dieu. *Je ne veux plus d'autorité, je veux la force.*

« La *force* est un principe humain, il faut l'employer, pour faire progresser l'humanité. Quand on ne l'emploie pas à cette fin, on engendre la haine... la haine, ce salpêtre qui fait sauter tous les gouvernements.

« Je veux la force pour arriver à la liberté. Caton répétait tous les jours, au Sénat de Rome, qu'il fallait détruire Carthage : répétons tous les jours de notre vie qu'il faut détruire l'autorité : l'autorité doit être notre Carthage, elle doit disparaître [1]. »

## II

### LA FRANC-MAÇONNERIE, LA FRATERNITÉ, L'ÉGALITÉ ET LE PROGRÈS.

Nous avons démontré [2] que la Franc-Maçonnerie n'est pas une société de bienfaisance ; que la fraternité n'est qu'un voile jeté sur les vrais projets et le but essentiel de la secte. Les œuvres très rares qu'elle a entreprises pour donner des secours à ses adeptes, quoique restreintes dans des limites étroites, ont été frappées de stérilité et d'impuissance. Ce qui est parfaitement démontré, c'est qu'elle sacrifie les intérêts du travailleur et du pauvre, qu'elle les pousse à la révolte et qu'elle conduit les peuples à des luttes fratricides et à la barbarie la plus sauvage.

Quelle égalité réclame la Franc-Maçonnerie ? L'égalité de la fortune, de l'influence, de l'autorité est aussi impossible que l'égalité de l'activité et des talents, des forces

[1] Discours de M. Casse, cité par la *Défense*, 23 mai 1876.

[2] V. 1re *Lettre pastorale sur la Franc-Maçonnerie*, I.

physiques et morales. Si les richesses étaient divisées entre tous, la part de chacun serait un lot stérile, et les ressources feraient défaut pour la moindre entreprise. Tout encouragement au travail, à l'industrie, au commerce serait évidemment supprimé : et il faudrait revenir bientôt, par un nouveau partage, à l'égalité première. Il y a plus ; cette égalité ne pourrait subsister un seul jour ; car, le partage achevé, le plus grand nombre serait obligé d'aliéner une part des biens qu'il aurait reçus pour obtenir le concours des plus actifs, des plus forts, des plus habiles.

C'est par de pareilles utopies que les peuples se laissent séduire, c'est par ces rêves insensés que l'ouvrier est détourné de son travail, son unique ressource, et poussé à toutes les violences et à tous les crimes.

Et, tandis que la Franc-Maçonnerie proclame l'égalité entre tous les hommes, elle consacre toutes ses forces, toutes ses ressources à obtenir pour ses adeptes, au détriment de tous ceux qui ne subissent pas son esclavage, l'influence, le pouvoir, les traitements les plus élevés et la fortune [1].

« Pour nous, a dit le savant évêque de Mayence, Mgr Ketteler, nous le disons dans toute la sincérité de notre âme, nous croyons avoir constaté souvent de telles influences ; nous croyons avoir remarqué que, dans maints endroits, plusieurs emplois importants, sans avoir égard uniquement aux capacités, sont donnés de préférence à des Maçons : que l'on tâche, même assez souvent, de confier des postes publics hors des villes, à des hommes insignifiants, afin d'agrandir leur influence et de leur donner une apparence de capacité et un semblant d'honorabilité exceptionnelle. Ces hommes sont honorés des notabilités maçonniques, admis dans leur compagnie et deviennent les instruments aveugles de la Maçonnerie. C'est, en

[1] *Chaîne d'union*, citée par *Le Monde*, 13 avril 1829.

outre, une conviction fort répandue, qu'un excellent moyen d'arriver aux places les plus importantes et d'être appuyé, c'est d'appartenir à la Franc-Maçonnerie. Nous ignorons ce qu'il en est ; mais nous savons bien que cette crainte est légitime et qu'elle le sera tant que la Franc-Maçonnerie restera secrète et échappera au contrôle de la publicité [1]. »

« La Maçonnerie, dit M. Eckert, hisse ses adeptes à toutes les places de l'administration et écarte tous ceux qui ne sont pas initiés. Le Maçon qui occupe une position civile est sommé de se rappeler le serment qu'il a fait de venir en aide à son frère, et celui qui est initié au grade supérieur protège ses simples frères, selon que le commande l'intérêt de l'Ordre : c'est ainsi que cette société parvient à faire entrer ses adeptes dans toutes les places. Ainsi, par le fait, la Franc-Maçonnerie parvient à dominer le pouvoir et le gouvernement, et tandis qu'elle proclame l'*égalité* des droits de tous les citoyens, elle a une préférence marquée pour ses membres : elle leur distribue les places de l'État, des écoles et des communes et sape les fondements mêmes du gouvernement [2]. »

La Franc-Maçonnerie affirme qu'elle est l'ouvrière du progrès. Mais de quel progrès parle-t-elle ? Serait-ce le progrès dans la vérité, le progrès dans les croyances consolantes et saintes qui soutiennent, sur le chemin attristé de cette vie, le cœur défaillant de l'homme, le progrès dans les espérances immortelles, qui sont le trésor de tous, mais surtout le trésor du travailleur et du pauvre, et qui amènent les rayons d'en haut sur son front et sur son âme, dans sa chaumière ou sa mansarde ? Mais ces sectes impitoyables combattent toutes ses croyances : elles se rient de cet espoir divin : elles disent à l'infortuné, écrasé sous le poids de son travail et de ses douleurs : Va, tra-

[1] *Un catholique peut-il être Franc-Maçon?* Dissertation, Mayence, 1865.
[2] *La Franc-Maçonnerie dans sa véritable signification*, t. I, p. 139.

vaille, souffre et pleure, il y a là-bas, dans une terre qui ne connaîtra pas les bénédictions de Dieu et les prières de ceux qui t'aiment, il y a des vers qui t'attendent et qui mangeront ton cadavre. C'est assez pour toi; et de quoi donc te plaindrais-tu ?

Serait-ce le progrès moral ? Mais, nous l'avons dit, la Franc-Maçonnerie est la négation absolue de ce progrès. Tandis que les légions des âmes dociles aux enseignements de l'Évangile, tandis que les âmes formées par l'autorité et la tendresse de l'Église multiplient, dans la chasteté parfaite, la pauvreté volontaire, l'obéissance généreuse, l'humilité sans réserve, les œuvres les plus héroïques de la charité; tandis que les croyances catholiques inspirent, dans les familles chrétiennes, au foyer domestique, et même au milieu des périls du monde, d'admirables vertus, la Franc-Maçonnerie ne peut inspirer ni une vertu, ni un dévouement.

Dans quelle portion, même infime de l'humanité, a-t-elle réalisé le progrès moral ? Où donc est le père de famille qu'elle a rendu plus digne du respect de ses enfants, la mère qui, par son influence, est devenue plus dévouée, la jeune fille plus pure, le jeune homme plus soumis, plus généreux, plus fort contre lui-même et contre le mal ?

Serait-ce le progrès matériel ? Mais quelle influence peuvent avoir sur le progrès matériel, les sociétés antichrétiennes et antisociales que nous combattons, leurs serments, leurs négations, leurs blasphèmes, leurs attentats, leurs cérémonies puériles et absurdes dont nous parlerons bientôt ? Dans quelle mesure, de telles associations peuvent-elles être utiles à l'agriculture, au commerce, à l'industrie, à la prospérité matérielle d'un peuple ?

Bien plus, il est évident que ces sociétés compromettent le progrès matériel lui-même. En présence de cette marche toujours ascendante de l'iniquité, de ces attaques

sauvages contre tout ce qui est respectable et sacré, en présence de ces outrages jetés sans cesse à toutes les vérités et à tous les devoirs, à toutes les autorités et à tous les droits, la sécurité disparaît, et on sent passer dans tout un grand peuple comme le frisson d'une terreur d'abord latente, mais qui bientôt se manifeste par des catastrophes et des ruines.

Alors, tout à coup l'industrie languit, le commerce s'arrête, l'or se cache, les projets les plus heureux sont renvoyés à d'autres temps, les entreprises qui paraissaient prospères sont paralysées, les fortunes s'écroulent, l'incertitude est partout et l'effroi saisit tous les cœurs.

Ce progrès matériel tant vanté, devient alors, par son essor lui-même, la source des plus effroyables désastres. C'est le glaive dans les mains de la trahison et qui se retourne contre ceux qu'il devait défendre. C'est une force d'autant plus redoutable qu'elle est plus active et plus puissante, pareille à ces convois qui dévorent l'espace et qui, jetés tout à coup hors de la voie par une main criminelle, causent des désastres proportionnés à l'impétuosité de leur marche et au nombre des voyageurs qu'ils emportent.

Et pourtant, il faut le reconnaître, il y a un progrès que la Franc-Maçonnerie s'efforce de réaliser, c'est le progrès de ses adeptes dans la richesse, l'influence et le pouvoir : c'est le succès effrayant de toutes les sociétés secrètes, qui bientôt s'empareront des gouvernements, frapperont les rois ou les renverseront de leurs trônes, entraîneront les populations égarées et deviendront ainsi les arbitres du monde.

## III

### LA FRANC-MAÇONNERIE ET LA PATRIE.

On pourrait croire que la fureur des sociétés secrètes s'arrête devant l'amour de la patrie. On pourrait croire que

cet amour qui embrase, à certaines heures, aux heures des périls et des épreuves, les âmes les plus vulgaires et qui fait tressaillir d'espérance ou d'effroi les cœurs qui paraissent les plus endurcis et les plus abaissés, on pourrait croire que cet amour fait reculer devant ses séductions et sa puissance les hordes de la barbarie.

Mais non, la Franc-Maçonnerie ne respecte rien. C'est aux sentiments les plus élevés et les plus généreux qu'elle s'attaque de préférence, et l'amour de la patrie, comme tous les nobles sentiments, est un obstacle à son œuvre d'abaissement et d'impiété, de décadence et d'anarchie.

Ici encore, les preuves et les aveux ne nous manquent pas. La Franc-Maçonnerie nous affirme qu'elle n'est pas *nationale*, mais universelle et cosmopolite.

« Les différents noms sous lesquels s'enrôlent ses adeptes nous confirment la même vérité : *Confédération maçonnique universelle, Alliance chrétienne, Alliance chrétienne universelle*. C'est ce que pose nettement en principe l'*Internationale*. Selon elle, la question sociale ne pouvant trouver sa solution définitive et réelle que sur la base de la *solidarité universelle et internationale des travailleurs de tous les pays, l'Alliance repousse toute politique fondée sur le soi-disant patriotisme et sur la rivalité des nations* [1]. »

Voici un témoignage plus décisif encore :

« Quant à la *patrie*, a dit un des chefs de la Franc-Maçonnerie, nous la répudions, parce que nous n'acceptons pas que l'on puisse faire égorger des hommes au nom des nationalités. Tous les travailleurs, tous les prolétaires sont frères ; l'ennemi, c'est la société telle qu'elle est organisée.

« La société est mauvaise ; donc il faut la changer.

« Travailleurs de tous pays, à l'œuvre ! Guerre impitoyable au capital, à la propriété, aux gouvernements qui

[1] Cité par Gautrelet (*La Franc-Maçonnerie et la Révolution*, p. 158).

la protègent ! Le droit au travail pour tous, l'atelier à tous : voilà notre but.

« Pour y arriver, nous n'épargnerons rien : nous combattrons, s'il le faut, à l'ombre du drapeau rouge, étendard du socialisme et de la Commune [1]. »

Et un autre orateur des Loges s'exprimait ainsi :

« *A l'instant où les hommes se réunirent en nations*, ils cessèrent de se reconnaître sous un nom commun comme si, en ayant chacun un nom propre, les hommes cessaient d'être des citoyens et des hommes. Le nationalisme ou l'amour national prit la place de l'amour général : avec la division du globe et de ses contrées, la bienveillance se resserra dans des limites qu'elle ne devait plus franchir. Alors ce fut une vertu de s'étendre aux dépens de ceux qui ne se trouvaient pas sous notre empire ; alors, il fut permis, pour obtenir ce but, de mépriser les étrangers, de les tromper et de les offenser. Cette vertu fut appelée *patriotisme*.

« Diminuez, retranchez cet amour de la patrie, détruisez ces communes, ces provinces, cet esprit de famille, ce *localisme*, en un mot, les hommes de nouveau apprennent à se connaître et à s'aimer comme des hommes ; il n'est plus de partialité, le lien des cœurs se déroule et s'étend... [2]. »

« La société civile, dit Lessing, un des écrivains que la Franc-Maçonnerie estime le plus, ne saurait unir les hommes en corps sans les répartir, ni les répartir sans occasionner de profondes scissions entre eux... De là, le droit de réagir contre de semblables séparations. Pour cet effet, il serait grandement à désirer qu'il y eût *dans chaque État* des hommes *dépouillés des préjugés de nationalité qui sachent bien à quelle limite le patriotisme cesse d'être une vertu...*, des hommes que la grandeur civique

[1] Discours de Venizier dans une réunion tenue à Charing-Cross (Londres) en 1869. Cité par la *Décentralisation* du 19 juin 1871.

[2] Discours de l'orateur du grade de *Grand Élu* de la *Carbonara*.

n'aveugle pas..... Je me figure les Francs-Maçons, ajoute-t-il quelques lignes après, comme des gens qui ont pris sur eux la charge de travailler contre les maux inévitables de l'État[1]. »

Le but avoué de l'*Internationale*, dont les liens intimes avec la Franc-Maçonnerie ne sauraient être contestés, n'est-ce pas la révolution sociale universelle, par l'union et les efforts communs des ouvriers de toutes les nations?

D'ailleurs, en accumulant les ruines, en s'efforçant de détruire la morale, la foi chrétienne, les assises premières de tout gouvernement et de toute société, la Franc-Maçonnerie ne conspire-t-elle pas contre la prospérité, la grandeur, la gloire et l'existence même de la patrie, surtout quand cette patrie est la France?

La Franc-Maçonnerie n'a ni le même but, ni les mêmes moyens d'action, ni la même organisation, ni les mêmes principes, ni la même vie qu'une nation quelconque ; elle est comme une nation distincte, hostile, au sein de toute nation qui l'accueille.

Cette société si fortement, si habilement, si mystérieusement organisée, elle est un État dans l'État, un pouvoir tout à la fois au-dessus et au-dessous de tous les pouvoirs, un gouvernement obéi avec une soumission aveugle et qui échappe à la surveillance, aux lois, à la répression de tous les gouvernements. Et, si nous ne craignions de profaner ce nom si doux et si sacré de la patrie, nous dirions que la Franc-Maçonnerie est la patrie des impies, des conspirateurs et des révoltés, la patrie de la révolution satanique établie au cœur même de la noble et glorieuse patrie française.

Entre ces deux nations, entre ces deux patries, l'une la plus belle, la plus riche des dons du ciel, et malgré ses fautes, la plus aimée de Dieu qui soit sur cette terre, et l'autre la plus criminelle, la plus hideuse, la plus redou-

[1] *Écrits originaux des éliminés*, t. II, p. 2, cités par Deschamps. (*Les Sociétés secrètes et la Société*, t. II, p. 214.)

table qui soit sortie de l'enfer, la lutte n'est-elle pas inévitable, acharnée, incessante, jusqu'au jour où l'une ou l'autre aura péri ?

L'histoire de nos derniers désastres démontre ce qu'est la France pour les sociétés secrètes. C'est en présence des vainqueurs campés sous les remparts de notre capitale conquise ; c'est dans cette France humiliée, écrasée sous les pieds de ses ennemis ; c'est à cette heure d'incomparables angoisses où la patrie doit trouver dans l'âme du dernier de ses enfants la fidélité et l'amour poussés jusqu'à l'héroïsme ; c'est à cette heure que la Franc-Maçonnerie a prêté son appui à la Commune fondée par l'Internationale.

Pour l'infortuné qui subit l'esclavage des sociétés secrètes, la République universelle doit absorber tous les peuples, la patrie n'existe plus, ses frontières sont supprimées, son drapeau est sans prestige, son gouvernement, ses lois, ses traditions sont méprisés. Qu'elle apparaisse dans la majesté de ses douleurs ou dans l'eclat de sa gloire, la patrie disparaît devant la puissance de la Franc-Maçonnerie. Le patriotisme n'est plus même un mot vide de sens, il est un sentiment coupable.

Donc, s'il faut que la France périsse pour le triomphe de la Franc-Maçonnerie et de l'Internationale, eh bien ! périsse la France ! C'est le mot d'ordre, c'est la loi, et quiconque prête son concours aux sociétés secrètes prend une part à cette œuvre mille fois criminelle, quiconque appartient aux sociétés secrètes est l'ennemi de la patrie, il est l'ennemi de la France.

## IV

### LA FRANC-MAÇONNERIE, LA DIGNITÉ DE L'HOMME ET LE BON SENS.

Nous l'avons dit, la Franc-Maçonnerie s'attaque à tous les sentiments qui honorent et qui élèvent l'homme.

Ecoutez les aveux et les plaintes d'un Franc-Maçon.

« L'élément de la frivolité se montre partout : dans la légèreté et l'étourderie avec laquelle, depuis 1713 jusqu'à ce jour, on a admis les hommes les plus misérables, les plus abjects, les plus vils ; dans la faiblesse avec laquelle on les a tolérés dans les Loges, après la certitude acquise de leur indignité ; dans l'opposition décidée de la majorité à une occupation plus noble et plus instructive ; dans les cérémonies des Loges de table et la conduite des Frères pendant les banquets ; dans le soin empressé que l'on a pris de transformer le sanctuaire de la Maçonnerie, cet objet de tous les vœux et de tous les efforts, ce temple auguste consacré solennellement à la sagesse et à la fraternité, en auberge, en club, en casino, en lieu de débauche [1]. »

Mais nous nous demandons s'il est possible de faire à la dignité de l'homme et au bon sens des outrages plus cruels que ceux que leur inflige la Franc-Maçonnerie par son organisation ridicule, son langage étrange, ses cérémonies absurdes et ses puérilités odieuses.

La Franc-Maçonnerie a *ses insignes et ses bijoux distinctifs* : le tablier, la truelle, le maillet, le compas, l'équerre, les cordons en sautoir, le soleil d'or et bien d'autres ; elle a sa hiérarchie de dignitaires dont nous n'osons reproduire, par respect pour la majesté de la chaire chrétienne, les titres inintelligibles et grotesques.

[1] *Critiques des Loges*, par Fessler (1847, p. 321)). Cité dans le *Journal maçonnique*, par Fischer, p. 253.

Les objets les plus vulgaires, les actes les plus ordinaires de la vie, les ustensiles de table reçoivent des noms qui excitent le sourire et la pitié.

Ces hommes, qui rejettent avec tant de dédain les cérémonies de l'Église catholique et de toutes les religions, subissent avec une docilité aveugle des rites bizarres et insensés.

Leur temple, qui est, disent-ils, le temple de Salomon, a son chandelier à sept branches, ses banquettes, ses tapisseries, ses inscriptions mystérieuses, son autel, ses tentures funèbres et ses emblèmes.

L'initié se soumet à des épreuves nombreuses, à *des marches* et à *des contremarches*, et à trois voyages qui ne le conduisent même pas hors de l'enceinte où il est renfermé. Pendant ces voyages, il se baisse pour pénétrer dans un souterrain imaginaire ; il franchit des fossés qui n'existent pas ; il lève le pied pour gravir une butte qui n'a de réalité que dans le rituel absurde de la secte ; il monte une échelle *sans fin* et il ne s'élève pas au-dessus du sol : il croit tomber du haut d'une montagne et il n'est pas tombé de la hauteur d'un mètre. La grêle et le tonnerre qui se font entendre ne sont même pas des jeux d'enfant. Il fait son testament en face d'un squelette de bois. On lui annonce qu'il va recevoir la glorieuse empreinte d'un sceau rougi au feu et il ne reçoit, sur la partie du corps indiquée et frottée avec un linge, qu'un glaçon ou un corps froid.

L'élu au grade de chevalier Kadosch, celui dont les doctrines, dit le F.·.-M.·. Ragon, « forment le complément « essentiel de la Franc-Maçonnerie, » traverse quatre appartements recouverts de tentures de couleurs différentes, ornés d'autels, de lampes triangulaires, de trois ou de douze bougies de cire jaune, d'urnes pleines d'esprit de vin, de réchauds auprès desquels on place de l'encens ; il monte et descend une échelle mystérieuse. Les emblèmes de ce grade sont une croix avec un serpent à trois têtes.

Dans les cérémonies funèbres, le Grand Maître, devant

l'autel où brûle le feu sacré, offre à l'ombre vénérée des libations ; il offre l'eau, le vin et le lait [1].

La Franc-Maçonnerie a un baptême, une confirmation et une cène. L'enfant qui est présenté au baptême est appelé *Louveton* [2].

Du pain, des fruits, du vin, du lait, du miel servent aux cérémonies de l'initiation et au repas des parrains. Le Vénérable termine la cérémonie en bénissant l'enfant.

Les cérémonies de la confirmation et de la cène maçonniques ne sont ni moins ridicules ni moins sacrilèges [3].

Ainsi donc, ces hommes qui insultent à nos croyances, à nos rites augustes, aux sacrements qui donnent la lumière, la force et la vie de Dieu, ces adversaires impitoyables de toutes les superstitions, ces ennemis acharnés du clergé, ils sont prêtres, ils sont pontifes, ils baptisent, ils confirment, ils communient, ils bénissent, ils s'inclinent devant ces fables ineptes, ils subissent et ils accomplissent ces rites puérils et grotesques. En vérité c'est la plus terrible vengeance que la justice de Dieu puisse

[1] Fêtes maçonniques célébrées en l'honneur de Léopold Ier, roi de Belgique.

[2] *Etudes sur la Franc-Maçonnerie*, par Mgr Dupanloup, p. 58.
« Le parrain tient de la main droite le fil d'un aplomb, de manière « que l'extrémité inférieure de l'aplomb soit en face du cœur du Louve- « ton (l'enfant) ; le premier surveillant touche de la main droite le côté « du cœur du Louveton et dit : « Que la ligne verticale de l'aplomb « t'enseigne à marcher droit. » *Histoire de la Franc-Maçonnerie*, par Dubreuil, t. II, p. 109.)

[3] *Etudes sur la Franc-Maçonnerie*, par Mgr Dupanloup, p. 59.
Je reproduis ici textuellement le récit d'un baptême tel qu'il est donné dans le *Monde maçonnique* :
« La Loge de la *Parfaite Union*, à l'Orient de Rennes, célébrait, le « lundi 13 décembre 1858, ce que les anciens appelaient un *Baptême* « *maçonnique*... . Le F.·. Guillet, Vénérable, présidait cette cérémonie « avec l'expérience que lui donnent trente-cinq ans de Maçonnerie... « Les portes du temple s'ouvrent... Le Vénérable fait approcher l'enfant « de l'autel. Sur une table placée au milieu du temple brillent, dans « l'argent et le cristal, le pain, les fruits et le vin, le miel et le lait « qui doivent servir aux cérémonies de l'initiation... Le Vénérable, en « partageant aux parrains ce repas, qui rappelle les agapes des pre- « miers chrétiens, leur adresse quelques mots heureux, empreints « d'une douce morale ; il termine en bénissant l'enfant. » (Le *Monde maçonnique*, juillet 1872, p. 102.)
Voici maintenant la confirmation. Après les épreuves préliminaires, on entend le bruit du tonnerre, précédé d'éclairs, et on semble aussi entendre des murs s'écrouler avec fracas. « Le bruit et le fracas que

infliger à l'orgueil de ces blasphémateurs, à ces prétendus esprits forts, qui sacrifient en même temps et le sentiment de la dignité humaine et la lumière du simple bon sens.

Peut-être aussi il y a sous ces puérilités un but que rend possible la faiblesse de ces hommes qui se disent si fiers et si indépendants. « En apprenant tout cela aux Francs-Maçons, a dit un révolutionnaire italien, on s'empare de la volonté, de l'intelligence et de la liberté d'un homme, on en dispose, on le tourne, on l'étudie... Quand il est mûr pour nous, on le dirige vers la société secrète, dont la Franc-Maçonnerie n'est que l'antichambre [1]. »

## V

### LES OBJECTIONS.

En présence de tant de démonstrations accumulées, on se demande comment des hommes intelligents et honnêtes peuvent conserver quelque illusion sur le but, les tendances et les crimes de la Franc-Maçonnerie.

vous avez entendus, dit le Vénérable, accompagnent ordinairement les premiers pas de ceux qui commencent à marcher dans la carrière maçonnique... »

« Alors, un cliquetis d'armes et des détonations d'armes à feu se « font entendre au loin.....

« Le préparateur fait ensuite marcher l'initié à reculons, pour qu'il « apprenne par là qu'on n'a rien sans peine.

« On lui fera boire aussi le calice d'amertume, symbole de la peine « qu'il y a à confesser ses défauts ; car on a commencé par lui deman- « der cette confession. » (Dubreuil, t. II, p. 139.)

Quelques détails maintenant sur la cène maçonnique :

« Au fond de la Loge, vers l'orient, est un triangle en forme de « glaive, avec le nom de Jéhovah en caractères hébraïques; du côté du « midi, dans un transparent, un soleil qui s'élève au-dessus d'un tom- « beau. Près de ce transparent on place une table sur laquelle il y a un « agneau en pâtisserie, un couteau, une coupe et un vase de vin... Un « chandelier à trois branches est sur l'autel...

« Le Vénérable encense différentes fois le chandelier à trois branches... « Alors le maître des cerémonies découpe l'agneau .. Le Vénérable « prend le plat sur lequel se trouve l'agneau découpé et le présente au « Frère qui est à sa droite en disant : « Prenez et mangez !... » Ensuite « il prend la coupe, il boit et la présente au Frère qui est à sa droite en « disant : « Prenez et buvez ! » Et il donne le baiser de paix. » (Dubreuil, t. II, p. 539.)

[1] Lettre du *Petit Tigre* à la *Vente piémontaise* citée par l'auteur de l'*Église romaine en face de la Révolution*, t. II, p. 121.

Héals ! des entraînements déplorables, des sollicitations pressantes, des habitudes invétérées, des objections enfin qui, toutes vaines qu'elles sont, offrent un prétexte à la faiblesse et à la lâcheté, voilà ce qui n'explique que trop ces étranges et lamentables contradictions.

Quelques-uns, en effet, nous répondent : Nous condamnons la Franc-Maçonnerie qui répand de telles doctrines, qui accomplit de tels crimes et qui pousse à de tels excès ; mais nous n'appartenons pas à cette Franc-Maçonnerie ; vos démonstrations ne nous atteignent point, et même nous y applaudirons, si vous le voulez.

Mais pour que cette objection eût une valeur, il faudrait démontrer d'abord qu'il existe deux Franc-Maçonneries : l'une utile, bienfaisante ou du moins inoffensive et qui ne peut être confondue avec la société secrète dont nous venons de tracer le hideux tableau.

Cette démonstration, on ne l'a pas faite, on ne la fera jamais. Sans doute la Franc-Maçonnerie a des Loges indépendantes les unes des autres, des catégories, des rites divers ; mais elle forme une société unique, compacte, puissante, universelle. Toutes les preuves que nous avons données l'établissent jusqu'à l'évidence, et nulle part nous n'avons rencontré un témoignage qui puisse nous être opposé. La Franc-Maçonnerie tout entière cherche les ténèbres, obéit au même mot d'ordre, est soumise au même chef suprême ; partout ses adeptes se reconnaissent à des signes mystérieux, se soutiennent les uns les autres ; partout ils marchent la main dans la main.

On nous dit encore que la Franc-Maçonnerie compte parmi ses adeptes un grand nombre d'honnêtes gens qui prétendent ne faire aucun mal. Sans doute, la Franc-Maçonnerie compte un grand nombre de dupes et de victimes. Mais quand la lumière est faite, quand les tendances et les conséquences funestes de cette société antichrétienne et anti-sociale sont établies, est-il permis de

résister à cette lumière ? Nous dirons à ces aveugles et à ces obstinés : Non, vous ne pouvez pas vous réfugier dans votre prétendue honnêteté ; non, vous n'êtes pas innocents. La responsabilité de tous ces actes, de tous ces crimes pèse sur vous. Vous donnez votre argent, votre influence, vos efforts pour la propagation de ces sociétés maudites. Vous ne frappez pas, mais vous armez le bras qui frappe ; vous ne conspirez pas, mais vous payez les conspirateurs et les révoltés. Votre réputation elle-même, cette honorabilité que vous nous opposez, se retournent ici contre vous. Et ne voyez-vous pas que cette réputation et cette honorabilité couvrent et protègent la perversion des sectaires qui agissent, et les desseins des chefs qui commandent ? Ne voyez-vous pas qu'elles sont un secours puissant pour l'exécution de ces forfaits et qu'elles sont la cause première des illusions et des erreurs favorables à la Franc-Maçonnerie ?

Et à ces catholiques, plus nombreux qu'on ne le croit généralement, et que tant de démonstrations ne peuvent éclairer, nous disons : Vous approuvez la Franc-Maçonnerie, vous la défendez, vous protestez contre les accusations qui l'accablent, vous prétendez qu'elle est une société inoffensive, et votre conscience ne vous reproche rien, et vous prétendez rester catholiques ? Mais quel compte faites-vous des enseignements de la sainte Église ? Vous approuvez ce qu'elle réprouve, vous louez ce qu'elle condamne, vous protégez les sociétés qu'elle maudit et qui sont ses ennemies acharnées, vous bravez ainsi, dans votre orgueil obstiné, les décisions et les anathèmes du Vicaire de Jésus-Christ. Non, vous n'êtes pas catholiques.

Mais des adeptes de la Franc-Maçonnerie, plus audacieux ou plus sincères, nous font ces tristes aveux : La Franc-Maçonnerie est puissante, et l'avenir est aux sociétés secrètes. Nous nous enrôlons dans leurs légions innombrables, parce que nous voulons arriver à la fortune, aux honneurs et au pouvoir. — Il est vrai, et nous

l'avons reconnu, les affiliés des sociétés secrètes se prêtent un mutuel secours ; mais combien de Francs-Maçons dont la fortune s'effondre tout à coup, combien dont les entreprises, d'abord prospères, aboutissent subitement à des catastrophes qui atteignent un grand nombre de victimes. Qui oserait prétendre que, dans l'industrie et le commerce, les influences puissantes et les secours matériels même considérables peuvent remplacer la probité, une réputation intacte, la vigilance et le travail, la confiance qu'inspire une vie de droiture et d'honneur ?

Les sociétés secrètes, d'ailleurs, jettent leurs adeptes dans des luttes politiques auxquelles ils sacrifient souvent la direction de leurs affaires, la surveillance de leurs intérêts. Elles imposent à quelques-uns des dépenses considérables pour étendre leur influence, elles sèment parmi les ouvriers des germes d'insubordination et de révolte, elles détruisent les sentiments de l'honnêteté et de la fidélité qui seuls peuvent donner la sécurité. Et si quelques affiliés des sociétés secrètes réalisent les rêves de leur ambition, combien de malheureux restent dans la foule, obscurs et pauvres, artisans aveugles et méprisés de la fortune et de la gloire de ces privilégiés ? La Franc-Maçonnerie enfin exige l'esclavage le plus complet de ceux qu'elle conduit aux honneurs et au pouvoir ; elle les contraint à accomplir des actes que la conscience et la justice réprouvent. Et quand il serait vrai que ce chemin conduit à la fortune et à tous les succès, quel est l'homme de cœur, quel est l'honnête homme qui consentirait à les acheter à un tel prix ?

Mais, en réalité, qu'a fait la Franc-Maçonnerie pour le bien-être de l'ouvrier et des pauvres ? A quel infortuné a-t-elle donné l'aisance et le bonheur ? A quel ouvrier a-t-elle inspiré l'amour du travail, la soumission envers ses patrons, le dévouement à sa famille ? Ce qu'elle a fait depuis des siècles pour le malheur des classes ouvrières, pour le malheur de tant d'égarés qu'elle a poussés à la

ruine, qu'elle a conduits à une captivité honteuse ou à la mort des révoltés, nous ne le savons que trop. Le bien qu'elle a accompli, qui pourrait le dire?

Nous entendons des affiliés des sociétés secrètes et des âmes simples et abusées nous dire : Mais il n'y a pas de Francs-Maçons parmi nous ou ils sont bien peu nombreux. Pourquoi adresser à des populations comme les nôtres, publier et répandre des écrits contre les sociétés et combattre un péril imaginaire ?

Prodigieuse audace des uns ! prodigieuse naïveté des autres ! Vous croyez que nous avons entrepris, sans être pressé par les motifs les plus graves et les preuves les plus certaines, ce douloureux travail ? Nous affirmons, parce que nous le savons bien, que la Franc-Maçonnerie a, dans la France entière, des adeptes et des apôtres, et que ce fléau terrible pénètre dans nos villages les plus reculés et parmi nos populations les plus chrétiennes.

Écoutez le Vicaire de Jésus-Christ, le grand Pape Léon XIII signalant les progrès effrayants du mal qu'il combat dans l'Encyclique *Humanum Genus :* « Dans l'espace d'un siècle et demi, la secte des Francs-Maçons a fait d'incroyables progrès. Employant à la fois l'audace et la ruse, elle a envahi tous les rangs de la hiérarchie sociale et commence à prendre, au sein des États modernes, une puissance qui équivaut presque à la souveraineté. De cette rapide et formidable extension sont précisément résultés pour l'Église, pour l'autorité des princes, pour le salut public, les maux que nos prédécesseurs avaient depuis longtemps prévus... »

Et de plus, quel péril ne créent pas ces associations funestes pour les émigrants qui, chaque année, abandonnent nos campagnes ? Au sein des grandes villes vers lesquelles les poussent la cupidité, l'orgueil et la soif des plaisirs bien plus que la pauvreté et les espérances de la fortune, dans les ateliers, dans les réunions, et souvent à

la gare même où ils arrivent, ils sont sollicités par les agents des sociétés secrètes.

Parents chrétiens, qui avez conservé et qui voulez léguer à votre famille les traditions et les pratiques de la foi, pouvez-vous ne pas révéler à vos enfants ces dangers qui menacent leurs croyances, leur liberté, leur honneur? Nous vous supplions, avec l'autorité de notre ministère, et dans l'élan de notre dévouement, de repousser loin de vous et de vos fils, ces chaînes honteuses et fatales, cet esclavage déshonorant des sociétés secrètes.

Enfin, quelques-uns répondent avec tristesse : Nous sommes entrés dans les rangs de la Franc-Maçonnerie et nous ne pouvons en sortir.

Mais pourquoi, répondrons-nous, pourquoi ne pas accomplir ce devoir rigoureux que votre conscience affirme ? On exagère souvent les difficultés qui s'opposent à ce que les adeptes de la Franc-Maçonnerie échappent à ce triste esclavage. Quelques-uns lui ont échappé et n'en sont pas plus malheureux : leurs intérêts n'en sont point lésés. Mais si l'accomplissement de ce devoir est difficile et dangereux, qu'importe, puisque la conscience parle et que le salut de votre âme est à ce prix. Pouvez-vous affirmer que rester fidèle à la Franc-Maçonnerie n'est pas plus difficile et plus dangereux encore ? Savez-vous à quels actes coupables, à quels crimes vous pouvez être conduits, à quelles œuvres d'iniquité vous pouvez contribuer demain ? Et, s'il faut un jour résister à cette tyrannie, mieux vaut briser aujourd'hui ces chaînes que de les voir devenir chaque jour plus nombreuses et plus lourdes. La simple prudence vous conseille de sortir sans retard de cet engrenage de fer qui vous saisit et auquel bientôt vous ne pourrez plus échapper.

# VI

## CONCLUSION

LES CRIMES RÉCENTS DES SOCIÉTÉS SECRÈTES. — LES LETTRES ENCYCLIQUES DE NOTRE SAINT-PÈRE LE PAPE LÉON XIII. — UNE DÉMONSTRATION DE LA DIVINITÉ DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE.

Oui, nous l'affirmons en achevant ce douloureux travail sur les sociétés secrètes, la réalité effrayante s'impose à toute intelligence capable de comprendre et à toute conscience honnête ; oui, ces sectes maudites sont le grand péril de notre époque.

Nous nous adressons non seulement aux catholiques, mais à tout homme qui n'a pas sacrifié à l'erreur et au mal, la dernière lueur de sa raison, et nous disons : Pouvez-vous nier les tendances. les projets, le but, les crimes des sociétés secrètes? Mais, avec nos démonstrations, vous avez ici sous vos regards dans des textes authentiques, dans des témoignages irrécusables les aveux des sectes elles-mêmes. Nierez-vous les résultats que doivent produire ces insinuations perfides, ces doctrines sacrilèges, ces sollicitations adressées sans cesse à toutes les passions, à la cupidité, à la haine et à la vengeance? Mais vous niez les faits qu'attestent l'histoire de notre temps et l'histoire de tous les temps.

On dirait que Dieu lui-même a voulu opposer à ces négations insensées des preuves évidentes comme la lumière du jour. Après tant d'autres crimes, voici que des attentats se multiplient contre la vie des princes : ni la gloire des conquérants, ni la jeunesse des souverains, ni la reconnaissance et l'amour des peuples n'ont fait hésiter le bras des assassins. Mais qui avait armé ce bras? Qui avait inspiré de tels forfaits? On ne peut plus le contester,

ce sont les sociétés secrètes, dont la Franc-Maçonnerie est le centre et la tête. Ces malheureux d'ailleurs ont été égarés comme l'affirme Notre Saint-Père le Pape dans son admirable Encyclique *Quod Apostolici muneris*, « par les « opinions monstrueuses que les partisans du socialisme « publient dans leurs réunions, dans les brochures, par « la nuée de leurs journaux, et qu'ils répandent ainsi dans « la foule. »

Il fallait une telle révélation pour éclairer et émouvoir enfin les chefs du peuple et leur montrer l'abîme vers lequel nous poussent depuis si longtemps les complots des sociétés secrètes. Opposeront-ils des mesures efficaces à ce fléau mille fois plus terrible que la peste qui apparaissait naguère sur les frontières de la Russie et qui jetait l'épouvante dans l'Europe entière ? Arrêteront-ils ce fléau contre lequel toute lutte sera impossible ?

Celui qui, menacé par des ennemis sans pitié et déjà victime de leurs attaques, attendrait pour prévenir de nouveaux attentats que le poignard soit levé sur lui, que sa demeure soit envahie et livrée aux flammes, celui-là serait tenu pour un insensé. Et quand il s'agit de la sécurité des peuples, de l'existence de nos sociétés, de l'avenir de l'Europe et du monde, les conseils de la plus vulgaire prudence ne sont point écoutés !

C'est l'habileté ! c'est la politique des hommes ! c'est la sagesse de la terre et du temps !

Mais, grâces immortelles en soient rendues à Dieu ! dans ce sommeil fatal de l'indifférence, au sein de ces ténèbres d'un aveuglement obstiné, dans ce silence de la peur ou de la folie humaine, une lumière est apparue, une voix s'est fait entendre, un enseignement souverain affirme la vérité et le devoir. Cette voix, elle vient de la Rome catholique, cette lumière a jailli des hauteurs du Vatican, cet enseignement est la doctrine du Vicaire de Jésus-Christ.

Bien des fois depuis son élévation au Pontificat suprême,

Leon XIII a parlé au monde, et toujours le monde l'a écouté dans le ravissement. Ces pages des encycliques pontificales, si saisissantes par la majesté du langage et l'élévation de la pensée, nous révèlent la tendresse du Père, l'autorité du Pontife, la fermeté vaillante et inébranlable, la mesure exacte du jugement et de la parole en présence des plus formidables périls, la sainte liberté qui les dénonce aux peuples et aux rois, la prudence enfin qui ménage la faiblesse et qui ouvre les voies au repentir, à l'union et à la paix.

Mais que nous enseigne le Père universel, le Pontife suprême ? Il nous montre, dans l'oubli des vérités religieuses, dans le mépris des enseignements de l'Église, dans la puissance des sociétés secrètes tant de fois condamnées par ses immortels prédécesseurs, la source première de tous les désordres, de tous les crimes et des derniers attentats qui ont jeté l'effroi parmi de grandes nations. Il montre le véritable et unique remède à tant de maux dans les doctrines catholiques, qui révèlent leurs devoirs aux peuples et aux rois, à ceux qui obéissent et à ceux qui gouvernent, et qui seules peuvent établir dans la paix, dans la prospérité, dans le bonheur, la société civile et la société domestique.

Mais ici, en présence de ce solennel enseignement du Pontife romain, une démonstration nous apparait, et il est de notre devoir de la recueillir et de l'exposer dans toute sa force.

Oui, il y a dans cette lutte courageuse, incessante, de l'Église catholique, et de l'Église catholique seule, contre les sociétés secrètes, il y a une grande et lumineuse démonstration de sa divinité.

Vous avez dit, vous avez répété tous les jours, ô sages, ô puissants de ce monde, philosophes, publicistes, politiques et legislateurs, princes et rois, vous avez répété que l'Église catholique etait aveuglée par ses préjugés, incapable désormais de conduire les peuples comme elle

l'avait fait autrefois au sortir des langes de leur enfance et de la nuit de la barbarie et de l'ignorance. Vous avez affirmé qu'elle n'était plus de notre temps, qu'elle ne comprenait rien aux aspirations de ce siècle et que, ensevelie dans ses doctrines, dans l'obstination de sa cupidité, dans les illusions de son orgueil, elle restait immobile depuis des siècles sur le chemin où les peuples ont marché dans la lumière, la prospérité et le progrès.

Et l'Église seule dénonce depuis des siècles à la sollicitude des gouvernements et à l'attention des peuples ces sociétés perverses ! Seule elle a prévu et signalé ces périls !

En vain on lui a dit : Vous êtes la victime de l'erreur, vous poursuivez d'une haine aveugle des sociétés utiles et bienfaisantes, vous soulevez contre vous l'opinion publique, vous poussez à la vengeance ces associations puissantes, vos condamnations et vos malédictions se retourneront contre vous. Résignez-vous du moins au silence de la crainte et de la prudence, si vous ne pouvez vous résigner au silence que devrait vous imposer la certitude de votre erreur.

Jamais l'Église ne s'est troublée, jamais les Pontifes romains n'ont cédé devant ces supplications et ces menaces; mais, avec une audace héroïque, ils ont redoublé leurs avertissements, multiplié leurs anathèmes et bravé tous les outrages.

Et, — merveilleux dessein de la Providence ! impuissance manifeste de toutes les ressources humaines ! — l'Église, les Pontifes romains ont eu raison contre tous ! Pas une de leurs prévisions qui ne soit justifiée, pas un des résultats funestes, pas un des désastres prophétisés par les Vicaires de Jésus-Christ qui ne se soit réalisé pour le châtiment des rois et des peuples.

Et voici qu'à cette heure, devant la double clarté qui s'échappe des derniers attentats commis par les sociétés secrètes et des lettres encycliques de Léon XIII, les rois

les plus hostiles à l'Église catholique remercient le Pontife romain de ses courageux et salutaires enseignements; ils reconnaissent que les peuples ne peuvent vivre, que les sociétés ne peuvent subsister sans l'influence des vérités religieuses. Voici que, même en Italie, des publicistes qui ont jeté jusqu'à ce jour tous les outrages à la majesté des papes persécutés, s'inclinent devant cette autorité qui vient au secours de leur sagesse éperdue.

Il y a donc, sur cette terre, une société supérieure à tous les pouvoirs humains, une autorité qui domine de bien haut les défaillances, les hésitations, l'impuissance des prudents et des sages; il y a donc sur cette terre une succession de vieillards qui voient plus loin que les conquérants les plus heureux, que les législateurs les plus vantés, les politiques les plus habiles et les philosophes les plus illustres. Ces vieillards seuls possèdent donc, dans le trésor de leur doctrine et de leur autorité, la solution des problèmes les plus redoutables de notre temps et les secrets de l'avenir. C'est à eux seuls, à l'Église catholique, dont ils sont tout à la fois le fondement, la tête et le cœur, que tous, peuples et rois, gouvernements et législateurs, vainqueurs et vaincus de la politique, des luttes sociales ou des champs de bataille doivent demander la sécurité, la paix et le salut.

Cette société unique au monde, cette Église catholique est donc divine. Jésus-Christ, le Fils de Dieu, le Verbe illuminateur, le rédempteur de l'humanité, le vainqueur des siècles, le prince de la paix, est toujours vivant en elle; il lui donne sa lumière, sa direction et sa puissance. Donc, ô rois, ô législateurs, ô peuples abusés, il faut courber le front, vous soumettre et adorer. A cette condition, et à cette condition seulement, l'espérance est permise et le salut est encore possible.

---

# LETTRE PASTORALE

SUR

# LA LETTRE ENCYCLIQUE

DE

## NOTRE TRÈS SAINT PÈRE LE PAPE LÉON XIII

## *INSCRUTABILI DEI CONSILIO*

---

28 juin 1878.

Nos Très Chers Frères,

Le Vicaire de Jésus-Christ, le successeur de Pie IX, vient de faire entendre sa voix; et c'est avec un cœur heureux et ému que nous vous communiquons cette première lettre encyclique de Notre Saint Père le Pape Léon XIII. Ce grand et lumineux enseignement répond à tous les désirs des enfants de l'Église, et il inspire, pour le Pontificat qui vient de s'ouvrir sous la protection manifeste de Dieu, les plus douces espérances. Les ennemis de l'Église eux-mêmes se sont inclinés avec respect devant la majesté sereine et la

vigueur apostolique de cette parole qui domine de si haut les incertitudes, les luttes, les angoisses et les ténèbres de nos temps troublés.

La lettre pontificale s'ouvre par la peinture éloquente des maux qui affligent l'Église et l'humanité, et elle en indique la cause. « Nous sommes convaincu, dit le Souverain Pontife, que ces maux ont leur principale cause dans le mépris de cette sainte et très auguste autorité de l'Église, qui est la sauvegarde et l'appui de toute autorité légitime. » Puis Léon XIII réfute les accusations dirigées contre l'Église au nom d'une fausse civilisation ; il justifie cette Mère si éclairée des nations chrétiennes, par ses actes, par les fruits admirables qu'elle a produits et à la splendeur des bienfaits que les Pontifes romains ont répandu sur tous les peuples et, en particulier, sur l'Italie, aujourd'hui oublieuse et ingrate. Il indique les remèdes qui doivent être opposés à ces maux. Tout d'abord, il affirme la nécessité du pouvoir temporel des Papes pour défendre et conserver leur pouvoir spirituel, et, en faveur de ces droits inaliénables, en faveur de ce pouvoir que la Providence divine et la sagesse des siècles ont accordé aux Souverains Pontifes, Léon XIII renouvelle les déclarations et les protestations de Pie IX. Le second remède à ces maux, le second moyen de salut qu'indique la lettre encyclique, est la soumission complète à tous les enseignements de l'Église ; le troisième, l'éducation chrétienne de la jeunesse. Et enfin, pour que cette éducation soit possible, le respect dû à la sainteté du mariage et l'accomplissement de tous les devoirs qu'il impose. Notre Saint Père le Pape exprime, en terminant, les espérances que lui inspirent l'union de l'épiscopat avec le Siège Apostolique, l'amour du clergé et des fidèles pour le Vicaire de Jésus-Christ et les prières qui sollicitent la miséricorde divine.

Cette lettre, si ferme et si douce, si noble et si vaillante, est bien la révélation de l'âme du Père que Dieu nous a

donné. Elle répond admirablement à la vie tout entière de Léon XIII et à tous les actes de son administration depuis qu'il a été élevé sur la chaire de saint Pierre. Tous ceux, d'ailleurs, qui ont eu l'insigne bonheur de se prosterner aux pieds du nouveau Pontife, ont été ravis par cette dignité si haute, cette attitude si noble et si simple, par cette parole si vive et si pénétrante, par cette intelligence si profonde des intérêts de l'Église et des nécessités de notre époque, par cette force qui est sûre d'elle-même, par cette bonté qui ouvre les chemins à la vérité et à la justice, par cette prudence consommée que l'Esprit divin lui-même a appelée la science des saints, *scientia sanctorum*, *prudentia*[1]. Et, de tout l'univers catholique, cette acclamation s'est fait entendre : C'est bien là le serviteur qui, unissant à la fidélité inébranlable et vaillante toutes les ressources de la prudence surnaturelle, a été choisi de Dieu lui-même pour gouverner la grande famille catholique, pour distribuer à tous, dans ces temps difficiles et orageux, avec la mesure de la sagesse, la nourriture divine des vérités célestes et des préceptes de la justice éternelle : *Fidelis dispensator et prudens quem constituit Dominus supra familiam suam, ut det illis in tempore tritici mensuram*[2].

Recueillons donc, Nos Très Chers Frères, dans l'émotion de la plus vive reconnaissance, cet enseignement qui ouvre un grand Pontificat ; suivons avec une obéissance parfaite les conseils du Pasteur des pasteurs ; travaillons de toutes nos forces, et par nos œuvres et par nos prières, au triomphe de la sainte Église ; contribuons à élever, sous la direction du Pontife suprême, l'édifice glorieux, incomparable de la vraie civilisation chrétienne. Réalisons toutes les espérances, tous les désirs du Père universel, et nous lui donnerons ainsi, dans ses tristesses et ses épreuves inévitables, les consolations les plus douces à son cœur.

[1] Prov., ix, 10. — [2] Luc., xii, 42.

# LETTRE PASTORALE

A L'OCCASION

# DU JUBILÉ UNIVERSEL

---

22 février 1879.

Nos Très Chers Frères,

Une grande et précieuse faveur vient d'être accordée à tout l'Univers chrétien par le Vicaire de Jésus-Christ, la faveur d'un Jubilé universel. C'est à l'approche du jour anniversaire de son élection que Notre Saint Père le Pape Léon XIII promulgue cette indulgence tirée des trésors divins confiés au successeur de Pierre. « Les Souverains Pontifes nos prédécesseurs, dit-il, ont toujours, d'après l'antique usage de l'Église romaine, ouvert avec une libéralité paternelle, dès les premiers temps de leur consécration au service apostolique, les trésors des faveurs célestes à tous les fidèles et prescrit des prières générales dans l'Église afin d'offrir aux fidèles l'occasion de s'enrichir des biens spirituels et de les exciter à obtenir par la prière, les œuvres expiatoires et le soulagement des pauvres, le secours du Pasteur Éternel. Nous comprenons en effet parfaitement, ajoute l'auguste Pontife, combien l'abondance des grâces divines est nécessaire à notre

faiblesse, dans le difficile ministère qui nous est imposé. Nous savons par une longue expérience combien est lamentable la condition des temps que nous traversons et par quels flots l'Église est battue à l'heure présente. De plus, les affaires publiques qui se précipitent de mal en pis, les conseils, les projets funestes des hommes impies, les menaces elles-mêmes de la vengeance céleste qui en a déjà atteint sévèrement quelques-uns, nous font redouter des maux de jour en jour plus graves. »

Ce Jubilé sera donc, Nos Très Chers Frères, par ses grâces insignes, par ses lumières plus vives, ses prédications plus nombreuses et plus touchantes, le remède puissant aux maux que déplore le pasteur universel.

Croyez vous en effet, que l'oubli des vérités chrétiennes, le mépris de la religion et de toutes les lois divines, les manifestations audacieuses de l'impiété, les attaques incessantes contre le clergé et l'Église catholique, puissent rendre les peuples heureux ? Les bénédictions de Dieu sont-elles descendues plus abondantes sur vos champs et vos moissons, le commerce et l'industrie sont-ils plus prospères et vos ressources plus nombreuses, la paix règne-t-elle autour de vous, auprès de votre foyer et dans vos âmes ? Les journaux qui sont répandus avec une infernale habileté jusque dans nos villages les plus reculés et qui outragent tout ce que vos pères respectaient et aimaient, tout ce que l'immense majorité d'entre vous respecte et aime encore, ces journaux apportent-ils avec eux la moralité, l'union et le bonheur ? Niierez-vous que sous l'influence de cette propagande impie, les lois de la morale, les principes de la justice, les droits de l'autorité à tous les degrés, les obligations qu'impose la raison elle-même sont audacieusement violés ?

Autour de vous encore une fois, dans vos paroisses, dans vos familles, dans vos âmes elles-mêmes est-ce le progrès de la vertu et du bonheur que vous constatez, ou bien est-ce l'agitation, le désordre et l'angoisse ? Examinez

les faits, interrogez votre conscience, mettez la main sur votre cœur et répondez avec loyauté.

Sachez-le bien, les doctrines qui sauvent les âmes sont aussi les doctrines qui sauvent les peuples ; le secret de la prospérité et de la paix publique n'est autre que le secret du progrès dans la vertu et de la paix de la conscience. Les doctrines qui pervertissent les cœurs, qui outragent la loi éternelle, qui abaissent les caractères, qui ouvrent la voie libre à toutes les passions, qui admettent la doctrine avilissante de l'intérêt, qui nient l'autorité divine, principe essentiel de tout pouvoir humain, ces doctrines ne peuvent rendre les familles honorables et heureuses, les peuples prospères, forts et respectés.

Aussi les maux qui nous accablent et les périls qui nous menacent nous rappellent cette parole des Livres Saints : *La justice élève les nations et le péché rend les peuples malheureux* [1], et cet enseignement du Sauveur : *Cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice et tout le reste vous sera donné par surcroît* [2].

Oui, si ce temps de sanctification et de salut était mis à profit avec un zèle vraiment sincère par tous les fidèles de ce diocèse et par les enfants de l'Église dans l'univers entier ; si les consciences étaient purifiées, les âmes guidées par les vérités saintes de la foi, les cœurs unis par les liens de la charité, si la prière montait vers Dieu chaque jour du sein de chaque famille devenue comme un sanctuaire, et chaque semaine dans l'observation fidèle du jour consacré au Seigneur, si les doctrines impies étaient repoussées avec indignation, si Jésus-Christ enfin était le maître obéi, aimé et adoré de tous, quelle sécurité ! quelle paix ! quelle félicité !

Pour un grand nombre de paroisses, les exercices du Jubilé auront lieu pendant le Carême, ce sera donc un temps deux fois saint et deux fois propice pour votre salut.

[1] Prov. xiv, 34.
[2] Matth., vi, 33.

Nous en avons la ferme confiance, Nos Très Chers Frères, vous profiterez avec empressement et reconnaissance de ces jours si favorables aux saintes pensées, aux actes de la pénitence et à la ferveur de la prière. Vous ne mépriserez pas ces faveurs célestes, vous ne repousserez pas la miséricorde infinie de Dieu qui va frapper à la porte de tous les cœurs..

Nous vous en supplions, Nos Très Chers Frères, n'attachez pas vos cœurs aux biens qui périssent, à ces plaisirs qui ne laissent après eux que l'amertume et le remords. Assez longtemps vous avez porté le triste fardeau de vos espérances déçues, ne demandez pas à la terre et au temps ce qu'ils ne peuvent vous donner, et à l'égoïsme de l'homme, la paix et la félicité qui ne peuvent venir que du cœur même de Dieu.

A l'heure de votre mort, sur le seuil de l'éternité, à l'approche des jugements terribles de Dieu, vous regretterez d'avoir méprisé cette grâce du Jubilé, ces sollicitations pressantes de la bonté divine.

Et ne l'oubliez pas, vous tous qui hésitez devant l'œuvre de votre conversion qui vous parait si difficile et si douloureuse, n'oubliez pas qu'il ne faut pour apaiser les remords de la consciene, pour effacer toutes les fautes d'une longue vie, pour reprendre avec la robe blanche du baptême les joies de l'innocence perdue, il ne faut qu'un cri du cœur, un acte de repentir et l'aveu de vos égarements aux pieds du prêtre qui est le ministre de la miséricorde et du pardon.

Levez-vous donc, ne résistez plus aux désirs qui depuis si longtemps peut-être s'agitent au fond de vos cœurs, ne restez pas dans ces régions désolées, où à l'esclavage si dur et si désolant du péché, s'ajoute la faim qui torture vos âmes ; comme le prodigue repentant, levez-vous et allez vers le père de famille, vers Dieu, qui vous attend pour vous combler des dons de sa bonté et de son amour.

# LETTRE PASTORALE

SUR

# LÉON XIII ET SA MISSION PROVIDENTIELLE[1]

---

6 janvier 1880.

Nos Très Chers Frères,

C'est de la Ville éternelle, tout embaumée du souvenir des saints, ornée des monuments splendides du génie et de la foi chrétienne, c'est de cette terre faite de la poussière des empires vaincus par le Christ, consacrée par le sang et les ossements des martyrs, c'est de Rome que nous vous adressons cette lettre pastorale.

Nous sommes venu voir Pierre dans la personne de son successeur ; notre cœur s'est approché de son noble cœur, notre âme s'est illuminée au contact de sa grande âme, et nous sommes resté auprès de lui dans les émotions de notre reconnaissance et de notre bonheur. *Veni videre Petrum et mansi apud eum*[2].

Nous devons à cette heure vous redire nos impressions et verser, s'il se peut, dans vos âmes une part des lumières

[1] Notre Saint Père le Pape Léon XIII a approuvé cette lettre par un Bref que nous reproduisons à la fin du volume.
[2] Galat., I, 18.

et des joies qui nous ont été données avec tant d'abondance. Quels que soient l'amour et la vénération de tous les cœurs catholiques pour l'auguste Pontife, Léon XIII n'est point assez connu : ses hautes et admirables qualités, comme les desseins de sa sagesse, ne sont point appréciés encore à leur juste valeur. Aussi nous ne vous parlerons pas seulement de la personne du Vicaire de Jésus-Christ, de son intelligence si élevée, de son cœur si généreux, de sa bonté et de sa bienveillance, de sa vie de travail et de dévouement ; nous voudrions vous dire, autant que notre faiblesse nous le permet, quelle est sa mission providentielle.

Nous réaliserons ainsi, nous ne l'ignorons pas, les désirs de vos cœurs fidèles, nous obéirons aux inspirations de notre piété filiale, et nous accomplirons un grand devoir de notre ministère.

Nous serions bien coupable si nous avions la prétention d'exposer nos propres pensées. Nous ne citerons que des faits incontestables et, à chaque page de cette lettre pastorale, nous reproduirons le texte des encycliques, des lettres et des discours du Souverain Pontife. Nous ne pouvons être, nous ne voulons être que l'écho fidèle de sa parole, de son enseignement ; ou plutôt, c'est le Pape lui-même, c'est Léon XIII que vous allez entendre.

## I

Depuis notre arrivée à Rome, nous avons visité plusieurs fois l'incomparable basilique de Saint-Pierre : nous nous sommes agenouillé sur le tombeau des Apôtres : nous avons prié auprès du tombeau de Pie IX qui avait daigné nous donner tant de preuves de sa bienveillance.

Le vendredi 12 décembre, nous étions admis à l'audience particulière du Saint-Père. En pénétrant dans le cabinet de travail de Léon XIII, nous nous sommes prosterné à ses pieds : il nous a relevé avec bonté et nous a

fait asseoir auprès de lui. Le Saint-Père a bien voulu rappeler lui-même que, il y a quelques mois, lorsqu'on insistait vivement auprès de nous pour nous faire accepter l'évêché d'Annecy avec l'administration du diocèse de Tarentaise, après avoir fait par nous-même tout ce qui nous était possible pour résister à ces projets, nous avions, avec une soumission sans réserve, remis à sa décision souveraine notre diocèse et notre personne.

Nous avons offert au Saint-Père, avec les hommages de notre piété filiale, les hommages, les sentiments et les vœux de nos diocésains. Il nous a interrogé avec un vif intérêt, sur le clergé, les congrégations religieuses, la direction des études dans notre Grand et notre Petit Séminaire. Nous n'avons oublié auprès du Pape aucun des grands intérêts qui nous sont confiés, et nous lui avons ouvert notre âme tout entière.

Après une demi-heure écoulée dans cet entretien qui nous laissera d'impérissables souvenirs, nous nous sommes retiré, pénétré de reconnaissance et remerciant Dieu, dans l'émotion de notre cœur, d'avoir donné à son Église un tel Pontife, un tel Pasteur et un tel Père.

Plusieurs fois depuis lors nous avons eu le bonheur d'être admis auprès du Saint-Père. Nous avons assisté à l'audience solennelle accordée aux représentants des comités catholiques d'Italie, le jour de la fête de l'Immaculée Conception, dans cette grande salle du Consistoire où, il y a trois années bientôt, nous conduisions un grand nombre d'entre vous aux pieds de Pie IX, dans ce pèlerinage dont le souvenir n'est point effacé dans vos cœurs et à Rome même.

Le Pape a répondu par un magnifique discours à l'adresse des comités. Léon XIII parle avec lenteur, mais avec énergie ; son style est d'une précision, d'une correction et d'une pureté admirables. La voix ne manque ni de force ni d'éclat ; elle se faisait entendre jusqu'aux extrémités de cette vaste salle qui contenait sept à huit cents pèlerins.

Les acclamations, les cris de *Vive le Pape! Vive Léon XIII!* ont éclaté à la fin de ce discours.

Le Pape prépare avec soin ses discours, mais ordinairement il ne les écrit pas, et, après les avoir prononcés, il en dicte le texte très exact.

Nous avons eu le bonheur d'accompagner le Saint-Père pendant toute la durée de deux audiences publiques. Il parcourut quatre grandes salles, autour desquelles étaient rangées plusieurs centaines de pèlerins venus de toutes les parties du monde. Le Pape s'arrêtait devant chacun des pèlerins, il l'interrogeait et il l'écoutait avec bonté: il caressait et bénissait avec plus d'affection les petits enfants. Protestants, schismatiques, hommes du monde, venus par curiosité bien plus que par un sentiment religieux, tous s'inclinaient avec respect sous les bénédictions du Pontife, tous étaient séduits par sa dignité, par sa vive intelligence et par son exquise bienveillance. Une dame protestante demandait avec instance une bénédiction spéciale pour sa vieille mère, protestante aussi : « Elle y tient beaucoup, disait-elle: j'y tiens beaucoup moi-même: cette bénédiction nous portera bonheur. »

Nous avons vu des hommes du monde émus jusqu'aux larmes et incapables de répondre quand le Pape leur a adressé la parole, et, quoique l'impression de tous les pèlerins fût vive et profonde, nous n'avons remarqué dans aucune femme une pareille émotion.

Nous espérons avoir le bonheur d'être admis plusieurs fois encore auprès du Saint-Père, et nous lui demanderons pour notre diocèse et pour tous ceux qui nous sont chers les plus abondantes bénédictions.

Léon XIII est grand et élancé; ses traits sont caractérisés, mais sa physionomie est extrêmement mobile. Plus on voit le Pape, plus on reconnaît qu'aucun de ses portraits, aucune de ses photographies ne rendent complètement l'expression si remarquable de cette physionomie.

Ce qui frappe tout d'abord dans le Pape, c'est l'intelli-

gence et l'énergie. Le regard est vif et pénétrant ; le front haut et découvert porte comme le reflet de la sérénité de l'âme et de la puissance de la pensée. La bouche, un peu sévère dans le silence et le recueillement, devient gracieuse et souriante quand le Pape parle, et alors l'ensemble du visage a comme un rayonnement de bonté et de bienveillance.

A première vue le Pape paraît faible : mais quand il marche et quand il parle, on reconnaît bien vite qu'une âme vaillante anime ce corps si frêle, le gouverne et le domine. Ce qui est incontestable, c'est que la santé du Pape s'est fortifiée depuis son élection. Il n'a pas souffert du séjour du Vatican, même pendant les grandes chaleurs de l'été, si pénibles pourtant, et parfois si dangereuses dans cette partie de la ville de Rome ; et il porte sans faiblir le poids d'un travail incessant, qui épuiserait les santés les plus vigoureuses.

Ce n'est pas sans une vive admiration que vous apprendrez quelles prières, quelles préoccupations et quels travaux remplissent la journée de Léon XIII.

Le pape se lève vers six heures, et il fait ses exercices de piété. A sept heures et demie il se rend à sa chapelle, où il célèbre la sainte messe ; il assiste ensuite à une messe d'action de grâces célébrée par un de ses chapelains. Les jours ordinaires, il dit la sainte messe dans une petite chapelle qui est près de la salle du trône. Les jours de dimanche il se rend dans une chapelle plus vaste ; il admet ordinairement une trentaine de personnes à assister à sa messe, et il leur distribue la sainte communion.

Après la seconde messe, le Pape fait un déjeuner très sobre et très rapide, et il se met au travail. Tous les jours à neuf heures et demie il reçoit le Cardinal Secrétaire d'État. il reçoit les cardinaux préfets des congrégations, puis le Secrétaire des lettres latines et le Secrétaire des brefs aux princes. Enfin il admet à l'audience particulière les personnes qui ont obtenu cette faveur.

Le lundi, et quelquefois le jeudi, le Pape accorde des audiences publiques et ensuite quelques audiences particulières.

A deux heures et demie il dîne, et sa table est servie avec la plus grande simplicité. Après un quart d'heure de repos, il récite l'office divin, fait sa lecture spirituelle et se remet au travail.

Vers cinq heures, il admet les évêques en audience particulière et il reçoit les secrétaires des congrégations. Les audiences terminées, le Pape reprend son travail jusqu'à dix heures ou dix heures et demie ; il soupe alors et ne se couche jamais avant onze heures.

Le travail du Pape est vraiment prodigieux. Il se fait remettre le dossier des affaires les plus graves soumises aux congrégations. Il examine par lui-même les questions les plus importantes, surtout celles qui concernent les relations du Saint-Siège avec les gouvernements. Il rédige lui-même des dépêches et des lettres, il en modifie un grand nombre de sa propre main. Le Pape poursuit souvent son travail même pendant ses repas. Il nous a dit lui-même, pendant la première audience qui nous a été accordée, qu'il avait parcouru la veille, pendant son souper, trois volumes de philosophie et de théologie qu'un évêque lui avait offerts.

Léon XIII a imprimé tout autour de lui cette impulsion d'un travail actif et incessant, et les Romains disent en souriant : on ne se repose pas au Vatican.

Après plusieurs heures données aux audiences et au travail, le Pape se promène quelquefois à grands pas, pendant un quart d'heure, dans une des salles de son palais. Pendant l'hiver, quand le temps est favorable, et très souvent pendant la belle saison, Leon XIII se promène dans les jardins du Vatican. Il se fait descendre, dans une chaise à porteurs, à travers les Loges de Raphaël et par le grand escalier. Il monte ensuite en voiture et fait plusieurs fois le tour des jardins, accompagné d'un seul

camérier et suivi à distance de quelques gardes nobles. Pendant cette promenade, souvent il récite son bréviaire ou il travaille encore. Il descend de voiture, se promène à pied pendant quelques instants, et remonte en chaise à porteurs dans ses appartements.

## II

La mission de Léon XIII est de répandre les lumières surnaturelles et de donner une impulsion puissante à l'étude des sciences sacrées.

Jamais, il faut le reconnaître, la science n'a été plus nécessaire au prêtre. Tous les gouvernements multiplient leurs efforts et ajoutent chaque année aux dépenses de leurs budgets déjà si lourds, pour répandre l'instruction jusque dans les derniers rangs de la société. La foi naïve du passé disparaît peu à peu, et les plus ignorants réclament des démonstrations. La libre-pensée prétend au monopole de la science ; elle traite avec un superbe dédain la théologie et la philosophie catholiques. Elle affirme l'antagonisme essentiel, absolu, entre la raison et la foi. Il faut donc que le prêtre soit puissant par les démonstrations d'une science exacte et profonde ; il faut qu'il soit capable de confondre toute contradiction qui s'élève contre la doctrine dont il est le dépositaire, le défenseur et l'apôtre. *Ut potens sit exhortari in doctrina sana et eos qui contradicunt arguere* [1]. Aucune des découvertes de la science moderne, aucune des conquêtes de l'esprit humain, aucune des grandes questions religieuses et philosophiques de notre temps, aucun des problèmes qui émeuvent nos sociétés ne peuvent être étrangers au prêtre dont les lèvres gardent le trésor de la science, et auquel les peuples demandent la démonstration et le commentaire de la loi divine, parce qu'il est l'ange, l'envoyé du Seigneur.

[1] Tit., i, 9.

*Labia sacerdotis custodiunt scientiam et legem requirunt ex ore ejus, quia angelus Domini exercituum est* [1].

Personne n'a mieux compris que Léon XIII ces grands devoirs du sacerdoce catholique. Il avait fondé à Pérouse, pour les prêtres occupés aux travaux du ministère, une Académie placée sous le patronage de saint Thomas d'Aquin, et qui donna aux études philosophiques et théolophiques une puissante impulsion. Les élèves ecclésiastiques de Pérouse, expulsés de leur Séminaire, ont reçu l'hospitalité dans son palais ; il partageait quelquefois leurs récréations et les invitait à sa table. « Il faut avoir vu de près le cardinal Pecci vivant au milieu des clercs de son Séminaire, pour se faire une idée de sa grande bienveillance et de son grand esprit de foi. Je l'ai vu un soir, dit le correspondant de l'*Univers*, présider personnellement une sorte de répétition des cérémonies que ses plus jeunes séminaristes accomplissaient avec une exactitude à laquelle l'évêque de Pérouse attache un grand prix. »

La première Encyclique du nouveau Pontife affirmait la nécessité d'une bonne et forte philosophie puisée dans les écrits immortels des grands docteurs catholiques et surtout de saint Thomas d'Aquin.

« Plus les ennemis de la religion, disait le Pape, s'appliquent activement à fournir, de préférence aux hommes et aux jeunes gens inexpérimentés, des enseignements de nature à égarer les esprits et à corrompre les mœurs, plus il importe de s'opposer avec zèle non seulement à ce que la méthode de l'enseignement soit convenable et solide, mais aussi à ce que les enseignements de la foi catholique elle-même fleurissent partout également, dans les écrits et dans les paroles, *surtout dans la philosophie*, de laquelle dépend en grande partie l'intelligence exacte des autres sciences, et qui, loin de viser à renverser la

[1] Malach., II, 7

revélation divine, se félicite de lui frayer la voie et de la défendre contre ceux qui l'attaquent, ce que nous enseignent l'exemple et les écrits du grand Augustin, du Docteur angélique, et des autres docteurs de la sagesse chretienne [1]. »

Et dans le discours adressé le 13 juin 1878 aux élèves du Seminaire romain et du Séminaire Pie, le Souverain Pontife renouvelait cette affirmation :

« Il faut, disait-il, peut-être plus que jamais, une grande habileté littéraire, une grande étendue et une grande profondeur de science, soit sacrée, soit profane, dans les ministres de l'Église. Il importe extrêmement que les jeunes gens qui doivent être élevés dans le Séminaire, s'attachant aux exemples et suivant les traces des meilleurs écrivains, cultivent leur esprit par l'étude des humanités et se forment à une bonne méthode de parler et d'écrire.

« En outre, il est nécessaire que vous donniez vos soins à la philosophie, sur laquelle la solidité et la bonne méthode des autres sciences s'appuient, et que vous l'appreniez selon la méthode très bien appropriée et les principes très sûrs que les maîtres les plus renommés de la sagesse chrétienne, et surtout le Docteur angélique, ont adoptés et ont laissés en exemple à la postérité. »

Dans l'Encyclique *Æterni Patris*, le savant Pontife proclame la puissance et les droits de la raison ; il lui trace d'une main assurée ses limites, il lui enseigne ses devoirs ; il affirme l'alliance nécessaire des sciences naturelles et des sciences sacrées, et montre dans le Docteur angélique la réalisation merveilleuse de cette alliance.

Le Souverain Pontife affirme que cette haute et incomparable philosophie est seule capable de ramener à la vérité les âmes, hélas ! si nombreuses de notre temps, qui ne croient qu'à l'autorité de la raison et qu'il faut combattre sur leur terrain et avec leurs propres armes.

« Un grand nombre de ceux qui, éloignés de la foi,

[1] Encyclique *Inscrutabili Dei consilio*, du 21 avril 1878.

haïssent les institutions catholiques, prétendent ne reconnaître d'autre maître et d'autre guide que leur raison. Pour les guérir et les ramener à la grâce, en même temps qu'à la foi catholique, après le secours surnaturel de Dieu, nous ne voyons rien de plus opportun que la solide doctrine des Pères et des scolastiques, lesquels, ainsi que nous l'avons dit, mettent sous les yeux les fondements inébranlables de la foi, sa divine origine, sa vérité certaine, ses motifs de persuasion, les bienfaits qu'elle procure au genre humain, son parfait accord avec la raison, et tout cela avec plus de force et d'évidence qu'il n'en faut pour fléchir les esprits les plus rebelles et les plus obstinés. »

Il y a plus ; cette philosophie et cette théologie des grands docteurs du moyen-âge nous donnent la solution des problèmes qui décideront de l'avenir de nos sociétés. L'opposition faite aux doctrines de saint Thomas d'Aquin a une cause politique aussi bien qu'une cause philosophique. Les défenseurs de l'absolutisme royal du dix-septième siècle, et de nos jours les partisans plus ou moins avoués de ce système politique, aussi bien que les esprits séduits par les erreurs de la démocratie, ne peuvent méconnaître qu'ils ont pour adversaires les grands théologiens catholiques, de saint Augustin à saint Thomas et de Suarez à Balmès.

Cette importance de la vraie philosophie au point de vue politique est signalée en ces termes par le Saint-Père lui-même dans son Encyclique : « Si l'on fait attention aux conditions critiques du temps où nous vivons, si l'on embrasse par la pensée la situation des choses tant publiques que privées, on découvrira sans peine que la cause des maux qui nous oppriment, comme de ceux qui nous menacent, consiste en ceci, que des opinions erronées sur les choses divines et humaines, sorties des écoles de philosophes, se sont peu à peu glissées dans tous les rangs de la société, et sont arrivées à se faire accepter d'un grand nombre d'esprits.....

« Tous nous voyons dans quelle situation critique la contagion des opinions perverses a jeté la famille et la société civile. Certes, l'une et l'autre jouiraient d'une paix plus parfaite et d'une sécurité plus grande, si, dans les académies et les écoles, on donnait une doctrine plus saine et plus conforme à l'enseignement de l'Église, une doctrine telle qu'on la trouve dans les œuvres de saint Thomas d'Aquin. Ce que saint Thomas d'Aquin nous enseigne sur la vraie nature de la liberté, qui de nos jours dégénère en licence, sur la divine origine de toute autorité, sur les lois et leur puissance, sur le gouvernement paternel et juste des souverains, sur l'obéissance due aux puissances plus élevées, sur la charité mutuelle qui doit régner entre tous les hommes ; ce qu'il nous dit sur ces sujets et d'autres de même genre a une force immense, invincible pour renverser tous ces principes du droit nouveau, dangereux, on le sait, pour le bon ordre et le salut public [1]. »

Le Saint-Père a fondé l'année dernière à Rome une Académie *historico-juridique*, où les questions les plus élevées du droit, dans ses relations avec l'histoire, sont traitées, devant un auditoire d'élite, par des hommes de la plus haute valeur. Il a fondé à l'Université de l'Apollinaire

[1] Nous pouvons nous rendre ce témoignage que nous n'avons pas attendu les prescriptions de Léon XIII pour apprécier la doctrine de saint Thomas d'Aquin et la répandre selon notre pouvoir. Nous nous sommes efforcé de rendre conforme à cette doctrine l'enseignement de la Théologie, dont nous avons été chargé pendant dix ans. En 1873, quelques mois après notre élévation à l'épiscopat, nous adressions dans une lettre nos félicitations à notre vénéré collègue Mgr l'évêque de Saint-Jean de Maurienne, alors professeur au grand Séminaire de Chambéry, au sujet de la publication de la seconde édition de son savant traité de philosophie selon la doctrine et la méthode du Docteur angélique. En 1875, nous félicitions M. Vivès d'avoir suivi nos conseils en publiant la Théologie de Contenson et celle de Gonnet, et nous appréciions les œuvres de deux disciples de saint Thomas. En décembre 1878, nous avons adressé à M. l'abbé Corriol, traducteur des ouvrages de Sanseverino, une lettre dans laquelle nous avons loué les traités du savant et illustre philosophe napolitain. Enfin M. Xavier Roux publiait, dans la livraison du mois d'octobre des *Annales de philosophie chrétienne*, une lettre qui a pour titre *De l'étude de la philosophie* et qui exprime notre adhésion chaleureuse à l'Encyclique *Æterni Patris*. Ces lettres ont été publiées par plusieurs journaux catholiques de France.

un cours de philosophie supérieure, et il l'a confié à l'éminent professeur Talamo, l'élève le plus distingué de Sanseverino, et qui enseigne la philosophie du droit à l'Académie *historico-juridique*[1].

Aussi le peuple romain a donné au nouveau Pontificat un nom qui est un magnifique éloge, il l'a appelé le *Pontificat des savants*[2]!

Mais l'instruction du peuple préoccupe le Souverain Pontife autant que l'instruction du clergé et des classes élevées. Il a établi à Rome, et à ses frais, un grand nombre d'écoles primaires ; il a nommé pour la fondation et la direction de ces écoles une commission composée de quatre prélats et de quatre laïques distingues, et il en a donné la présidence au vénérable Vice-Gerant de Rome, Mgr Lenti[3].

[1] Programme des matières traitées dans les conférences de l'Académie historico-juridique, et noms des professeurs appelés à les traiter :

I. Droit public des Romains (Premières période de la République). Professeur, M. Joseph Gatti, docteur en droit.
II. Pandectes (Testaments). Professeur, M. Odoard Ruggieri, docteur en droit.
III. Philosophie du droit (Droit social privé). Professeur, l'abbé Salvator Talamo.
IV. Histoire du droit privé romain selon l'ordre des Institutions de Gaïus (Troisième commentaire). Professeur, M. Vincent Natalucci, docteur en droit.
V. Procédure judiciaire selon le droit romain (Actions de loi et formules). Professeur, M. Hilaire Alibrandi, docteur en droit.
VI. Droit ecclésiastique (Législation matrimoniale). Professeur, M. le chanoine De Angelis.
VII. Législations civiles comparées, ou législations modernes comparées au droit romain (Succession ab intestat). Professeur, M. Camille Ré, docteur en droit.
VIII. Origine et progrès du droit commercial en Italie (Actes et contrats de commerce). Professeur, M. Philippe Cortelli, docteur en droit.
IX. Institutions d'épigraphie latine (Inscriptions sacrées). Professeur, M. le chevalier Charles-Louis Visconti.
X. Epigraphie juridique. Professeur, M. Joseph Gatti, docteur en droit.
XI. Topographie et monuments de Rome antique (Des diverses enceintes de la ville). Professeur, M. le chevalier Charles-Louis Visconti
XII. Antiquités chrétiennes. Professeur, M. le commandeur Jean-Baptiste de Rossi.
XIII. Etude comparée du droit étrusque avec les antiquités orientales, le droit romain sacré et civil (Droits de guerre). Professeur, M. le chanoine Henri Fabiani.

[2] *Il Pontificato dei dotti.*

[3] Léon XIII est un des esprits les plus lettrés et les plus cultivés que l'on puisse rencontrer. Il est notamment très enthousiaste de Dante

La lettre que Léon XIII a adressée au Cardinal-Vicaire au sujet des écoles catholiques restera comme un monument de sa sollicitude pour l'instruction et les intérêts les plus sacrés des classes populaires[1].

## III

La mission providentielle de Léon XIII est de rétablir la paix dans nos sociétés, si profondément divisées et troublées. Ce pontificat, qui s'est annoncé comme le pontificat de l'illumination des intelligences, est aussi le pontificat de la réconciliation des cœurs. La lutte entre les sciences naturelles et les sciences sacrées, entre les gouvernements et la Papauté, entre les peuples et la sainte Église, est évidemment une épreuve douloureuse et funeste; elle pourrait devenir un irréparable malheur.

L'union de la raison et de la foi, l'union des nations et du Chef suprême de la chrétienté, l'alliance des deux pouvoirs, voilà le but vers lequel aspirent tous les esprits éclairés et vers lequel doivent tendre tous les efforts.

Aussi, dès son élévation sur la chaire de Pierre, Léon XIII a poursuivi, avec la plus haute sagesse et la plus invincible constance, cette grande œuvre de pacification. Il veut donner au monde la paix que Jésus-Christ est venu lui apporter et que les anges chantaient sur le

et sait de mémoire toute la *Divine Comédie*. Il y a quelques jours, un de ses camériers secrets lui présenta une édition très ancienne et très rare du grand poète florentin qu'il venait d'acquérir pour la Bibliothèque Vaticane. Léon XIII le félicita de cette acquisition, puis lui dit en souriant : « Je puis réciter d'un bout à l'autre toute la *Divine Comédie;* essayez de me prendre en défaut ! » Le prélat indiqua de nombreux passages pris au hasard dans les divers chants du poème. Le Pape n'hésita pas une seule fois. De temps à autre, il s'arrêtait pour faire remarquer la beauté de certains vers, puis il continuait sans effort la récitation. Nous tenons ce fait du prélat lui-même.

[1] Lettre du cardinal Monaco la Valletta du 28 juin 1878. Le cardinal-vicaire est le cardinal qui remplace le Pape comme évêque de Rome. Le vice-gérant est un évêque ou un archevêque ayant un titre *in partibus* et qui aide le cardinal-vicaire dans l'administration et les fonctions épiscopales à Rome.

berceau de Bethléem [1], la paix dont l'adorable Maître recommandait à ses disciples d'exprimer le souhait en franchissant le seuil de toutes les demeures qu'ils visitaient [2], et qu'il donnait lui-même à ses apôtres, après sa résurrection, comme le fruit de sa mort et de son triomphe [3].

L'Encyclique par laquelle Léon XIII a inauguré son règne affirmait cette noble pensée et ce généreux dessein.

« Nous élevons en même temps notre voix vers les princes et les chefs augustes des peuples, et nous les conjurons de nouveau, au nom du Dieu suprême, de ne pas dédaigner, en un temps si malheureux, les secours offerts par l'Église, mais de réunir amicalement leurs efforts auprès de cette source de l'autorité et du salut.

« Dieu veuille qu'après avoir reconnu la vérité des paroles que nous venons de faire entendre et après s'être convaincus que, comme le dit saint Augustin, la doctrine de Jésus-Christ est le salut de l'État, et que dans la sécurité de l'Église et l'obéissance envers elle sont comprises leur propre sécurité et l'obéissance envers eux : Dieu veuille, disons-nous, qu'ils consacrent leurs pensées et leurs soins à réparer les maux dont souffrent l'Église et son chef visible, et qu'ainsi les peuples qu'ils gouvernent jouissent, sous le règne de la justice et de la paix, d'une ère de prospérité et de gloire. »

Et dans l'admirable lettre adressée au cardinal Nina, le Pape précisait en ces termes son programme de pacification :

« Puisque l'extrême habileté des ennemis de l'Église,

[1] *Gloria in altissimis Deo et in terra pax hominibus bonæ voluntatis.* (Luc., II, 14.)

[2] *Et in quamcumque domum intraveritis, primum dicite : Pax huic domui. Et si ibi fuerit filius pacis, requiesret super illum pax vestra ; sin autem, ad vos revertetur.* (Luc, x, 5, 6.)

[3] *Dicit eis : Pax vobis : ego sum, nolite timere.* (Luc, xxiv, 36.) *Dixit ergo eis iterum : Pax vobis. Et stetit in medio, et dixit : Pax vobis* (Joan, ch. xx, 21, 26.)

afin d'exciter contre elle les défiances et les haines du monde, ne cesse de répandre contre elle les plus graves calomnies, nous serons toujours les premiers à dissiper les préjugés et à repousser les accusations, certains que les peuples, quand ils connaîtront l'Église telle qu'elle est réellement et sa bonté, seront de toutes parts portés à se jeter dans son sein.

« C'est dans cette pensée que nous avons voulu faire entendre notre voix à ceux qui ont entre leurs mains les destinées des nations, les engageant vivement à ne pas repousser, dans un temps où ils en ont si grand besoin, l'appui si fort que leur offre l'Église. C'est animé par la charité apostolique que nous nous adressions à ceux qui ne nous sont pas unis par les liens de la religion catholique, désireux que leurs sujets jouissent aussi des bienfaits de cette divine institution.

« Ces brèves indications vous feront suffisamment connaître, monsieur le Cardinal, notre dessein de porter largement l'action bienfaisante de l'Église et de la Papauté dans toutes les parties de la société contemporaine. »

Ce dessein arrêté du Souverain Pontife d'aller au-devant des gouvernements et des peuples éloignés de l'Église, de leur offrir le bienfait inappréciable de la paix, et sa résolution de poursuivre l'accomplissement de ce dessein, malgré toutes les difficultés et tous les obstacles, sont exprimés par ces paroles si élevées et si touchantes adressées par Léon XIII à l'archevêque de Cologne dans sa lettre du 24 décembre 1878 :

« Vous le savez, en effet, Vénérable Frère (et souvent nous l'avons affirmé publiquement), c'est notre conviction que ces périls lamentables, qui menacent la société, doivent être surtout attribués à ce que de toutes parts l'autorité de l'Église a été combattue, afin qu'elle ne pût exercer sa salutaire influence pour le bien de la société, à ce que sa liberté a été entravée de telle sorte qu'il lui est

à peine permis de pourvoir en particulier aux besoins et au bien des individus.

« Cette persuasion étant en nous depuis longtemps déjà, il était urgent que, dès les commencements de notre pontificat, nous fissions tous nos efforts pour ramener les princes et les peuples à la paix et à l'amitié avec l'Église. Et vous avez bien compris, Vénérable Frère, que nous nous sommes sérieusement appliqué à ce que la noble nation d'Allemagne, apaisant ses dissensions, pût jouir, les droits de l'Église étant sauvegardés, des biens et des fruits d'une paix durable. Nous croyons aussi qu'il ne vous a pas échappé qu'en ce qui nous regarde, nous n'avons rien négligé pour atteindre un but si considérable et si digne de notre sollicitude. Ce que nous avons ainsi tenté, ce que nous avons voulu faire aura-t-il enfin un résultat heureux? Celui-là le sait qui est l'auteur de tout bien et qui nous a mis au cœur un zèle et un désir si ardents de la paix.

« Mais de quelque façon que tournent les choses, et en adhérant aux desseins de la volonté divine, nous persévérerons, tant que durera notre vie, dans l'accomplissement du devoir qui nous est confié. Il n'est pas permis, en effet, d'écarter ou de négliger une affaire de cette importance, lorsque nous voyons l'ordre religieux, politique et social si gravement compromis par les mauvaises doctrines et les conseils audacieux d'hommes perfides qui s'attaquent à tout frein venant de la loi. Nous croirions manquer aux obligations de notre ministère apostolique, si nous ne préparions pour la société humaine entraînée aux bords extrêmes de l'abîme, les remèdes efficaces qu'elle trouvera dans l'Église. Aussi, Vénérable Frère, nuls obstacles, de quelque part qu'ils viennent, ne nous détourneront de ce dessein de veiller au salut commun et par suite au salut de votre nation.

« Car jamais notre cœur ne pourra se tenir en repos tant que nous verrons, au grand préjudice des âmes, les

pasteurs des églises condamnés ou exilés, le ministère sacerdotal embarrassé dans des épreuves de tout genre, les confréries religieuses et les congrégations dissoutes, enfin l'éducation de la jeunesse, sans en excepter les clercs eux-mêmes, soustraite à l'autorité et à la surveillance des évêques. »

Et il y a quelques jours encore, le 24 décembre 1879, le Pape répondait aux vœux du Sacré Collège, dont le cardinal di Pietro a été l'éloquent interprète, par un magnifique discours, qui n'a point été assez remarqué, et qui revèle avec la clarte de l'évidence les pensées et les désirs de l'auguste Pontife.

« Ils me sont agréables entre tous, monsieur le Cardinal, les souhaits que, cette année encore, en cet anniversaire de la fête de Noël, vous me faites au nom du Sacré Collège, en vous inspirant des sublimes pensées de la paix chrétienne, Oui, certes, nous ne pourrions recevoir une plus agréable nouvelle, ni un souhait plus approprié à cet anniversaire divin, ni plus conforme aux besoins de notre temps que ce souhait de la paix. En effet, le divin Redempteur, qui est appelé par excellence le Roi pacifique et le Prince de la paix, a choisi pour sa nativité, dans la succession des temps disposés avec une admirable sagesse, le moment où, les tumultes de la guerre ayant cessé, la terre se reposait tranquille, et c'est en ce moment qu'il fit annoncer par les célestes phalanges sa venue dans le monde comme une messagère de paix. Or, si on a senti vivement, en d'autres circonstances, ce besoin de la paix, aujourd'hui on le sent plus vivement encore, ainsi que vous le rappelez si opportunément.

« Aujourd'hui, en effet, l'Église est cruellement combattue dans ses doctrines, dans son autorité, dans sa mission providentielle à travers le monde. Aujourd'hui la société civile, après qu'on a ébranlé jusqu'au fond les bases premières de tout ordre, est travaillée par des discordes intestines et profondes, et se trouve menacée d'une

ruine complète par le fait d'hommes méchants et pleins d'audace ; aujourd'hui enfin la famille sent se relâcher les liens de l'union et de la concorde entre les époux, et de la soumission chez les enfants.

« Dans ces circonstances, c'est une bonne pensée et une chose très opportune de raffermir nos esprits inquiets et de raviver nos communes espérances par le souvenir de cette nativité de Notre-Seigneur qui, selon l'oracle prophétique, devait faire apparaître sur la terre la justice et l'abondance de la paix : *Orietur in diebus Ejus justitia et abundantia pacis.*

« Il est certain que Lui seul peut donner une paix vraie et entière, c'est-à-dire une paix fondée, comme elle doit l'être, dans l'ordre, dans la vérité et dans la justice : il est certain aussi que l'Église catholique, dont le Rédempteur a fait son épouse et qu'il a établie maîtresse de la vérité, gardienne et vengeresse de la justice, en est par cela même, la source la plus féconde et la plus sûre défense.

« Par le fait, non seulement l'Église possède cette paix dans sa meilleure partie, mais elle en jouit toujours, se tenant indissolublement unie à son divin Époux, qui toujours la protège et la rassure, même quand du dehors la tempête fait fureur, ou quand l'enfer se dresse contre elle...

« Riche de ce trésor et pleine de la plus suave charité, l'Église catholique désire ardemment faire goûter, même aux autres, les fruits précieux de sa paix, et, à l'exemple de son divin Auteur, tandis qu'elle demeure ferme dans la défense constante des principes sacrés de la justice et de la vérité, elle ne se laisse ni tromper par les flatteries ni effrayer par les menaces, de quelque part qu'elles viennent, mais elle va, mère affectueuse, à la rencontre de ses fils égarés, et offre ses dons de salut même à ses ennemis.

« Pour nous, qui par un mystérieux dessein de la Pro-

vidence, avons été appelé au gouvernement de toute la famille chrétienne, aidé par la grâce divine, nous veillerons avec une constante sollicitude à la défense et à la protection des droits spirituels et temporels de l'Église et du Siège romain, au service duquel nous avons consacré les pauvres forces de notre vie tout entière.

« Mais, en même temps, plein de compassion pour les égarés, et désirant vivement qu'ils aient part, eux aussi, aux bienfaits apportés sur la terre par le Rédempteur, nous leur ouvrons les bras avec une charité apostolique en les invitant à se tourner vers Lui. En Lui, les cœurs agités et corrompus trouvent la paix et la santé ; en Lui, les esprits dépravés par l'erreur, gonflés par une science trompeuse, se relèvent à la lumière de la doctrine évangélique et de cette science vraie qui dérive du Christ, auteur de la nature et de la grâce, et qui tire un avantage admirable des lumières de la raison et de la foi.

« Nous remercions donc du plus profond de notre cœur le Seigneur, qui n'a pas laissé nos efforts stériles ; car notre parole, adressée dernièrement à tous les évêques du monde, pour remettre en honneur dans les écoles la philosophie chrétienne, a été accueillie partout avec un respect unanime et avec la meilleure volonté par l'épiscopat, à la voix duquel s'unissait tout à l'heure aussi celle de tout le Sacré Collège.

« Ce spectacle nous console grandement, et nous y voyons un motif d'espérer beaucoup pour l'avenir de la société ; car, retournant au Christ et marchant dans les sentiers de la vérité et de la justice, elle verra les âmes se réconcilier dans la charité, les haines et les colères s'éteindre, et le monde entier, rappelé par le Christ à une vie nouvelle, se réjouir encore une fois dans la beauté et la fécondité de la paix. *Delectabitur populus in pulchritudine pacis.* »

## IV

Pour accomplir sa grande et difficile mission, Dieu a fait à Léon XIII le don incomparable d'une haute sagesse. Il possède la connaissance approfondie de son temps ; il sait les périls formidables et les admirables ressources, les plaies hideuses et les puissances surnaturelles de nos sociétés.

Pour éclairer et sauver les âmes et les peuples, il faut les connaître à fond et les aimer beaucoup. C'est aux générations présentes, c'est à ces temps nouveaux, c'est à cette société actuelle que Léon XIII a été envoyé pour leur montrer les voies de la vérité, de la régénération et du salut.

A Perouse, il a publié plusieurs lettres pastorales qui démontrent une étude attentive des nécessités de notre époque. Voici leurs titres : *Des erreurs qui circulent contre la religion et de la vie chrétienne* (1864). — *De la conduite du clergé dans les temps actuels* (1866). — *Des divines prérogatives de l'Église et des erreurs actuelles qui la concernent* (1867). — *L'Église catholique et le dix-neuvième siècle* (1876). — Enfin les deux lettres pastorales si connues sur *l'Église et la civilisation* (1877-1878) [1].

Dieu d'ailleurs avait lui-même conduit par des voies admirables l'élu de sa droite : il avait préparé dès longtemps le Pontife qui devait être appelé à la direction suprême de l'Église dans nos temps troublés. Léon XIII a porté tout jeune le poids de l'administration civile de trois provinces dans lesquelles l'autorité n'était plus respectée ; il a appris à cette difficile école à connaître les hommes, à utiliser toutes les ressources, à braver tous les périls et à surmonter tous les obstacles.

A l'âge de trente-trois ans, il était nommé nonce en

[1] *Scelta di atti episcopali* del cardinale Gioacchino Pecci, arcivescovo-vescovo di Perugia.

Belgique et appelé, dans un pays où les luttes religieuses sont si ardentes, à traiter avec un gouvernement nouveau et un peuple qui venait de proclamer la constitution la plus libérale de l'Europe.

Léon XIII a été évêque non seulement sous le gouvernement pontifical qui mettait au service de l'administration épiscopale toute l'influence et toutes les ressources du pouvoir, mais il a été évêque sous le gouvernement italien, après l'invasion des États pontificaux. Il sait par une expérience personnelle ce qu'il faut, dans les pays agités par les passions politiques, ce qu'il faut aux évêques de force et de prudence, de modération et d'énergie, de patience et de charité pour maintenir les peuples dans la foi et la soumission à l'autorité de l'Église. Il sait que dans ces jours d'orage, quand les évêques ne peuvent réaliser tout le bien qu'ils désirent, ils doivent s'efforcer d'arrêter les progrès de l'erreur et du mal, et, sans sacrifier un seul de leurs droits, sans trahir aucun de leurs devoirs, ne donner volontairement aucun prétexte aux injures, aux attaques et aux persécutions. Et ainsi, dans les desseins impénétrables de la miséricorde divine, la retraite de Pérouse a été une préparation providentielle au Pontificat suprême.

Ce qui a frappé tout d'abord et sans exception tous les évêques qui ont eu le bonheur d'approcher Léon XIII, c'est la connaissance exacte qu'il possède de tous les details de l'administration épiscopale, et le vif intérêt qu'il accorde à tout ce qui concerne la grande mission de l'épiscopat[1].

[1] Naguère un évêque de France exposait au Saint-Père, l'impossibilité de mettre en pratique en France, à l'époque actuelle, quelques-unes des prescriptions du droit commun. « Les temps sont bien changés, disait le vénérable prélat, les circonstances ne sont plus les mêmes » — « Ce qui démontre jusqu'à l'évidence la vérité de ce que vous dites, reprit Léon XIII, ce sont les deux volumes des décrets de vos synodes que vous m'avez offerts. »

## V

Mais parmi les périls formidables de notre temps, il en est un qui n'a pu échapper à la clairvoyance et à la sagesse du nouveau Pontife : c'est l'esprit d'orgueil et de révolte qui menace de pénétrer partout et de nous conduire à l'anarchie universelle.

Le pape Léon XIII maintiendra intacte et puissante, sur les hauteurs sereines où elle obtient le respect de tous, l'autorité du Vicaire de Jésus-Christ, dont il avait pendant son épiscopat affirmé avec éloquence les droits et les prérogatives [1].

Quelques jours après son élévation sur la chaire de Saint Pierre, Léon XIII affirmait la nécessité du pouvoir temporel pour la dignité et l'indépendance du Pontificat suprême, et, dans un langage élevé et touchant, il rappelait les bienfaits dont la Papauté a comblé l'Italie et le monde :

« C'est ce Siège apostolique, disait-il, qui a rassemblé et uni les débris de la vieille société vermoulue. C'est lui qui a été le flambeau dont la lumière aimée a brillé sur la civilisation des temps chrétiens. C'est lui qui a été, dans les tempêtes les plus terribles déchaînées sur l'humanité, l'ancre de salut, le lien sacré de la concorde, qui a réuni les nations éparses et de mœurs différentes. C'est lui enfin qui a été le centre commun dans lequel on a cherché, pour la paix et pour l'administration de l'État, la doctrine de la foi et de la religion, en même temps que les prévisions et les conseils. Est-il besoin d'insister sur ce point ? C'est la gloire des Papes d'avoir été constamment, pour la société humaine, des remparts qui la préservent de retomber dans l'antique superstition et dans l'antique barbarie [2]. »

Et le Souverain Pontife démontrait que les attentats contre le pouvoir temporel des papes avaient pour consé-

[1] Homélie sur les prérogatives du Pontife romain. *Scelta di atti episcopali* del cardinale Gioacchino Pecci, etc., p. 181.
[2] Encyclique *Inscrutabili Dei consilio.*

quences nécessaires les attentats contre l'autorité de tous les gouvernements.

Dans l'Encyclique *Quod apostolici muneris* du 28 décembre 1878, Léon XIII condamne le socialisme et les sociétés antichrétiennes ; il établit la nécessité de l'alliance du pouvoir civil et de l'autorité spirituelle, et l'influence bienfaisante, incomparable de la doctrine catholique sur les mœurs, la famille et l'ordre social tout entier.

A cette Europe menacée de toutes parts par la barbarie sauvage, à ces nations qui sentent s'agiter dans leurs entrailles les plus sinistres complots, à ces rois poursuivis par le poignard et les balles des assassins et que ne peuvent protéger ni les concessions de la faiblesse, ni l'amour de leurs peuples, ni l'auréole de la victoire, le Vicaire de Jésus-Christ montre la source de la sécurité et du salut dans la morale divine de l'Évangile, dans les croyances augustes qui considèrent l'autorité divine comme le principe de tout pouvoir humain.

Dans le discours adressé aux journalistes catholiques. Léon XIII exprimait ces hautes pensées dans ce noble langage :

« Ce n'est pas l'Église qui excite les foules séditieuses, car elle les contient plutôt et les apaise : ce n'est pas elle qui fomente les rivalités et les haines, car elle les étouffe par la charité ; ce n'est pas elle qui aiguise l'orgueil ou le désir effréné du pouvoir, car elle les tempère plutôt par la sévérité du jugement suprême et l'exemple du Roi céleste ; ce n'est pas elle qui empiète sur les droits de la société civile, car elle les affermit ; ce n'est pas elle qui convoite le domaine des royaumes, car, s'acquittant religieusement de la charge du ministère apostolique qui lui a été divinement confiée, elle garde intacts ces principes sur lesquels tout ordre se fonde, et grâce auxquels fleurissent la paix, l'honnêteté et toute civilisation [1]. »

[1] Discours prononcé dans l'audience solennelle accordée le 22 février 1879 aux représentants de la presse catholique.

Dans l'Église elle-même le Souverain Pontife veut affermir l'autorité à tous les degrés et maintenir les liens d'une discipline rigoureuse. Dès le lendemain de son élection, il disait spontanement a un évêque de France : « Soyez certain que je soutiendrai les évêques. » Et quelques jours plus tard, recevant les directeurs de plusieurs œuvres catholiques de France, il louait leur zèle et leur dévouement; mais il ajoutait (nous tenons ces paroles du Souverain Pontife lui-même), il ajoutait que « toutes les œuvres catholiques doivent être placées sous la direction de l'autorité episcopale. » C'était rappeler cette doctrine de l'apôtre saint Paul : « L'Esprit Saint a établi les évêques pour gouverner l'Église de Dieu, *Spiritus Sanctus posuit episcopos regere Ecclesiam Dei*[1] ». C'était rappeler les traditions anciennes et constantes de l'Église que saint Ignace, martyr, exprimait par ces paroles : « Personne ne peut sans l'autorité de l'évêque entreprendre une œuvre quelconque dans l'Église confiée à sa sollicitude. *Nullus sine episcopo aliquid operetur eorum quæ conveniunt in Ecclesia*[2] » : ces traditions que les saints canons attribués aux Apôtres résument dans cette règle : « Que rien ne soit fait sans l'avis de l'évêque. »

## VI

Une des plus précieuses qualités de Léon XIII, c'est la fermeté, l'energie, la trempe vraiment virile du caractère.

Le Pape disait un jour à un illustre interlocuteur : « J'écoute, j'interroge, je réfléchis longtemps avant de prendre une décision : mais quand cette décision est prise, il n'est pas facile de me la faire abandonner. »

Voilà bien la véritable force ! Pour aller au bout de ses desseins, pour accomplir des œuvres grandes et durables, il faut cette énergie qui brave tous les obstacles, qui

[1] Act. Ap., xx, 23.
[2] *Epist. ad Tull.*

courbe les volontés dans la soumission, mais qui ne connaît ni les entraînements de la précipitation, ni l'aveuglement et les erreurs de la violence.

La vie du Pape est pleine de traits qui révèlent cette qualité maîtresse. Chargé à l'âge de vingt-huit ans de la délégation de Bénévent, il trouva cette province désolée par le brigandage. La résolution de détruire ce terrible fléau fut bientôt prise, et elle fut mise à exécution avec une grande habileté et avec un admirable courage. La lutte pourtant était difficile. Les brigands avaient pour protecteurs des seigneurs du pays, dont les châteaux leur servaient de repaires et de forteresses. Les châteaux furent cernés, attaqués et pris d'assaut. Le plus puissant de ces seigneurs se présenta au délégat et lui annonça qu'il allait à Rome, d'où il reviendrait bientôt avec l'ordre de l'expulser. « C'est bien, répondit froidement Mgr Pecci, mais avant d'aller à Rome vous passerez trois mois en prison, ne mangeant que du pain et ne buvant que de l'eau. » Ce qui était dit fut exécuté. Le château de l'audacieux seigneur fut emporté de force, les brigands qui le défendaient furent tués ou faits prisonniers, et bientôt la province de Bénévent, délivrée du brigandage, acclama son habile et vaillant gouverneur.

Mgr Pecci fut ensuite appelé au gouvernement des provinces de Spolète et de Pérouse, dont l'administration réclamait une main énergique.

A Pérouse, sous le gouvernement du jeune délégat, il arriva que les prisons furent vides, tant sa vigilance, son courage et son habileté avaient imposé aux populations l'observation exacte des lois et le respect de l'autorité.

L'administration épiscopale du cardinal Pecci à Pérouse, pendant trente années, porta le même caractère de sagesse et d'énergie.

Dès son élévation au souverain pontificat, Léon XIII a établi un ordre rigoureux dans la direction temporelle de sa maison, et il s'est condamné à la plus stricte économie.

Il voulut supprimer certaines distributions d'argent qui avaient été faites jusqu'alors dans des circonstances spéciales à la garde suisse, et que rien ne justifiait. « Autrefois, disait-il, les papes ont pu se permettre des actes extraordinaires de générosité : mais aujourd'hui nous vivons de l'aumône des fidèles et nous devons les épargner. » On insista ; quelques soldats parlèrent de quitter le service ; on réclama au nom des usages anciens. « Ces usages, répondit le nouveau Pontife, ces usages sont des abus, et je ne les tolérerai pas. »

Le Pape examine quelquefois par lui-même les détails des dépenses de sa maison ; et il prescrivait, il y a quelques mois encore, de nouvelles économies.

Il a choisi le nom de Léon en souvenir des bienfaits dont l'a comblé Léon XII, mais aussi comme un signe de la force nécessaire à sa grande mission.

Un dernier trait révélera, à ce point de vue, la pensée et le caractère de l'auguste Pontife. Un catholique de l'Amérique demanda à un habile sculpteur romain le buste de Léon XIII. Le sculpteur obtint de Sa Sainteté qu'Elle posât devant lui ; le travail achevé, l'artiste pria le Pape d'écrire un mot sur la glaise encore fraîche. Léon XIII prit le burin et écrivit en souriant : *Leo de tribu Iuda.*

Quand un homme unit, comme Léon XIII, à cette fermeté invincible la pénétration de l'intelligence et l'habitude de la réflexion, ceux qui songeraient à le pousser dans des voies qu'il n'a pas choisies ou à l'arrêter dans l'accomplissement de ses desseins ne démontreraient que l'aveuglement de leur orgueil et leur prodigieuse naïveté.

## VII

Mais cette énergie et cette fermeté sont unies aux séductions de la douceur et à la puissance irrésistible de la charité. Dans la bouche de ce lion, l'univers étonné à

vu un essaim d'abeilles et un rayon de miel, *Ecce examen apum in ore leonis ac favus mellis.* De ce cœur vaillant et fort la douceur est sortie en flots intarissables, *de forti egressa est dulcedo ;* et en admirant cette alliance intime de l'énergie et de la charité, l'Église catholique et ses ennemis eux-mêmes se demandent : Qu'y a-t-il de plus doux que le miel de cette charité, et de plus fort que ce lion ? *Quid dulcius melle, et quid fortius leone*[1] ?

Il n'y a pas, en effet, de vraie sagesse, fille du Ciel, de sagesse inspirée par l'Évangile et venue du Cœur de l'adorable Maître, cet Agneau divin envoyé pour conquérir la terre par la douceur et par l'amour : *Emitte Agnum, Domine, dominatorem terræ*[2] ; il n'y a pas de vraie puissance de régénération et de salut sans ce rayonnement et ces séductions de la charité. C'est par la charité que les âmes et les peuples sont attirés dans le sein de l'Église et jusque sur le cœur de Dieu : *Traham eos in vinculis charitatis*[3].

Cette charité dirige tous les actes de l'auguste Pontife, et il ne se lasse pas d'en redire la nécessité pressante. Ce désir ardent de l'union et de la paix est manifesté admirablement dans les lettres que Léon XIII adressa aux chefs des gouvernements pour leur annoncer son élévation sur le trône pontifical.

Quelle dignité souveraine dans le langage du Pontife ! Mais aussi quelle délicate charité ! Il ne remonte pas dans l'histoire de ces derniers temps pour rechercher les causes qui ont amené les conflits. Il constate les faits, il déplore l'interruption des rapports entre certains États et le Saint-Siège, et il conclut par des paroles d'espérance qui trouveront un écho dans tous les cœurs chrétiens. Là où l'oppression a été plus violente, là où les cœurs sont plus aigris, le Chef de l'Église veut se placer entre les

[1] Judic., xiv, 8, 14, 18.
[2] Is., xvi, 1.
[3] Osee, xi, 4.

oppresseurs et les opprimés, pour les réconcilier dans la charité et dans la justice, et pour mettre fin à cette situation violente qui fait souffrir les faibles, mais qui ne profite pas aux forts. Dans les différentes lettres du nouveau Pontife, les ennemis de l'Église eux-mêmes auraient de la peine à trouver un seul mot d'irritation, une seule expression tant soit peu blessante ; la plainte elle-même, pourtant si justifiée, a un caractère paternel et confiant, et laisse entrevoir un meilleur avenir. Dans plusieurs pays de l'Europe, l'Église a été dépouillée et opprimée, et pourtant c'est elle qui, dans la personne de son Pontife suprême, fait aujourd'hui le premier pas vers cette société agitée et infirme qui a besoin de l'Église dont elle s'est séparée, et qui semble avoir honte de l'appeler à son secours.

C'est un grand et beau spectacle que celui de ce Pape qui annonce son avènement aux souverains de la terre en formant uniquement des vœux de paix.

Déjà l'archevêque de Pérouse avait recommandé en termes touchants aux fidèles de son diocèse la nécessité de la charité dans la lutte chrétienne.

« La lutte chrétienne n'est point une arène où s'entrechoquent les passions terrestres, où se croisent les intérêts de ce monde. La charité évangélique doit modérer sans cesse les sentiments et les émotions du combattant chrétien : c'est la charité qui ne témoigne à l'adversaire aucun sentiment de haine, qui ne répond point à l'injure par l'injure, et qui dans la personne même de l'égaré sait reconnaître toujours un membre de la famille du Christ qu'il s'agit de gagner au Père qui est au ciel. Cette charité intelligente et infatigable, qui ne s'inspire que de la préoccupation de l'amour de Dieu et du bien du prochain, qui se montre sans cesse douce et modérée dans sa manière d'agir, toujours généreuse et empressée à l'égard de tous, combien de conquêtes glorieuses pour l'Église ne fait-elle point dans les rangs mêmes de ses persécuteurs !

Combien d'autres ne fera-t-elle point au milieu même des luttes actuelles, alors que parmi tant de fils égarés qui combattent contre leur mère, tous ne sont pas poussés par une haine impie, mais plutôt entraînés, en majeure partie, par le torrent impétueux du mal ou aveuglés par de funestes erreurs! Jamais il ne faudra désesperer du salut de ceux-là, et il restera toujours vrai que la charité évangélique, lors même qu'elle n'est point payée de retour, n'agit jamais en vain (*non agit perperam*), du moins à cause du mérite qui revient à ceux qui la pratiquent, et de l'honneur qui en rejaillit sur la Religion qui l'inspire[1]. »

La première Encyclique du Pape, datée du 21 avril 1878, porte, comme toutes celles qui l'ont suivie, ce caractère de modération, de douceur et de charité.

Dans son admirable discours aux journalistes catholiques, Léon XIII recommandait avec instance cette grande loi de la charité chrétienne.

« Bien que les écrivains catholiques ne puissent se servir de ces procédés et de ces appâts dont usent souvent leurs adversaires, dit le Souverain Pontife, ils peuvent du moins les égaler facilement par la variété et l'elegance du style, par la sûreté et la promptitude des informations, et même les surpasser par la science des choses utiles, surtout par la vérité, que l'esprit désire naturellement connaître, et dont la force, la superiorité et la beauté sont telles que, dès qu'elle apparaît à l'esprit, elle arrache sans peine l'assentiment même de ceux qui lui sont contraires. Pour atteindre cette fin desirable, il faut user d'un genre de langage digne et mesuré, qui ne blesse pas l'esprit des lecteurs par une amertume excessive ou intempestive de paroles et qui ne serve pas les intérêts de parti ou des avantages particuliers de préférence au bien général. Nous pensons que vous devez vous

[1] Lettre pastorale sur la *lutte chrétienne*. *Scelta di atti episcopali* del cardinale Gioacchino Pecci, p. 156, n. 7.

appliquer par-dessus tout, selon l'avertissement de l'Apôtre, « à dire tous de même et à n'avoir point de « schismes parmi vous, et à vous tenir parfaitement dans « le même sentiment et le même esprit », adhérant avec un ferme assentiment de vos cœurs aux doctrines et aux décisions de l'Église catholique [1]. »

Ces conseils de douceur et de charité, le Pape les adresse spécialement aux prêtres, qui doivent être au milieu des peuples, malgré les luttes et les orages de de l'heure présente, les apôtres de l'amour divin et de la miséricorde infinie.

Le Cardinal Pecci, archevêque de Pérouse, disait à ses prêtres dans sa lettre pastorale *sur la conduite du clergé dans les temps actuels* : « A aucun de vous les occasions ne manqueront de se montrer patient et plein de mansuétude envers ceux qui l'insultent, de faire preuve de longanimité et de bonté à l'égard de ceux qui se trouvent dans l'erreur, courtois et empressé dans les devoirs de la vie sociale vis-à-vis de tous. Qui ne voit combien le bon exemple ainsi compris est facile à tous, combien il répond aux conditions de notre temps, et combien il se trouve conforme à la recommandation de l'Apôtre : « Nous vous « exhortons à *ne jamais vous laisser vaincre par le mal*, « *mais à vaincre le mal par le bien* [2]. »

Et dernièrement encore, le 14 décembre 1879, répondant au Cardinal-Vicaire qui avait remercié le Pape, au nom du clergé de Rome, du decret par lequel Sa Sainteté avait reconnu la certitude de deux miracles éclatants proposés pour la procédure canonique du Bienheureux de Rossi, chanoine de la Basilique de Sainte-Marie in Cosmedin, Léon XIII prononçait ces remarquables paroles :

« Oh ! si les ministres de Dieu se conformaient fidèlement à des modèles aussi parfaits, combien l'Église aurait

[1] Discours prononcé le 22 février 1879, dans l'audience solennelle accordée aux représentants de la presse catholique.
[2] *Scelta di atti episcopali*, p. 111.

lieu de s'en réjouir, combien plus heureuses et plus tranquilles seraient la religion et la société civile !

« Car, ainsi que l'expérience le démontre, par la puissante vertu de l'esprit du Seigneur, lorsqu'il se manifeste dans les paroles et dans les œuvres de ses fidèles serviteurs, tôt ou tard le cœur humain est forcé de se rendre aux exemples de charité, de douceur, de désintéressement, de sacrifice, et l'on voit la confiance envers le prêtre catholique succéder à la méfiance et aux soupçons, la haine faire place à l'amour, et le mépris à l'estime la plus respectueuse. La grâce de Dieu ne s'arrête pas seulement à ces heureuses dispositions des âmes : la foi détruite ou affaiblie se ravive dans les cœurs, les mœurs corrompues se réforment, l'heureuse influence de la religion se fait sentir plus large et plus bienfaisante. Alors Dieu s'apaise ; alors, dans les familles chrétiennes, dans les cités et les royaumes, on voit refleurir l'ordre, le calme, la paix.

« Puisse le clergé de Rome se rendre digne de cette protection, s'inspirer toujours de ces exemples de zèle sacerdotal et de charité apostolique, et se souvenir de la sublimité et de la sainteté de sa vocation, en se conformant à la condition malheureuse des temps que nous traversons. »

## VIII

Cette sagesse du Vicaire de Jésus-Christ n'est pas la sagesse de la terre et du temps, la prudence de la chair qui est la mort, mais la prudence de l'esprit qui donne la vie et la paix. *Prudentia carnis mors est, prudentia spiritus vita et pax* [1]. Oui, elle est bien la sagesse surnaturelle inspirée par la foi la plus vive et par la charité la plus ardente.

[1] Rom., viii, 6.

Ce que veut l'auguste Pontife, ce qu'il veut avant tout, au-dessus de tout, au prix de tous les efforts et de tous les travaux, et, s'il le fallait, au prix de tous les sacrifices, ce sont les âmes rachetées par le sang de Jésus-Christ : *Da mihi animas, cœtera tolle tibi* [1].

Aussi un des plus vénérables évêques de France nous disait en sortant de la première audience que le Pape lui avait accordée : « Ce qui distingue Léon XIII, ce qui apparaît tout d'abord en lui, ce qui est le caractère saillant de sa personnalité, c'est qu'il est avant tout un saint évêque. C'est par le grand côté, par le côté surnaturel du salut des âmes qu'il faut traiter avec lui les questions les plus humbles comme les plus élevées. » Il est difficile de rien ajouter à un pareil témoignage.

A un catholique éminent de France, qui lui parlait des difficultés que rencontraient les négociations ouvertes avec l'empire d'Allemagne, Léon XIII répondait par ces admirables paroles : « Oui, cela est vrai : mais quand j'aurai fait tout ce qui m'est possible, quand j'aurai épuisé toutes les ressources, si, après tant de démarches, d'efforts et de négociations, une seule âme est sauvée en Allemagne, j'aurai fait mon devoir : le devoir du Pape est de sauver les âmes. » Grandes et sublimes paroles qui révèlent Léon XIII tout entier !

Lorsque le Souverain Pontife fit appeler auprès de lui, quelques jours après son élection, le Cardinal Franchi pour lui confier la Secrétairerie d'État, les premières paroles qu'il lui adressa furent celles-ci : « Je veux faire une grande politique. » La grande politique de Léon XIII, c'est la politique de la lumière et de la vérité, la politique de la paix et de la réconciliation, de la modération et de la sagesse, de l'énergie et de la charité ; c'est la politique qui ramènera la société dans les bras de l'Église, qui

[1] Genes., xiv, 21.

sauvera les âmes et les peuples ; car c'est la politique qui a sauve le monde.

Ah ! nous voudrions que les hommes qui se déclarent les ennemis de l'Église et de la Papauté, qui affirment que toute réconciliation est impossible entre les doctrines catholiques et les aspirations des générations présentes, entre l'Église et nos sociétés ; qui prétendent que nous n'avons plus, pour ce monde qui nous repousse, que les préjugés de l'aveuglement et les malédictions de la haine ; nous voudrions qu'ils pussent approcher, ne fût-ce que pendant quelques heures, de la haute intelligence et du noble cœur de Léon XIII !

## IX

Mais nous devons étudier de plus près cette sagesse de Léon XIII, à la lumière des faits, dans l'accomplissement de sa grande mission.

L'Archevêque de Pérouse s'était montré supérieur à tous les partis et s'était concilié, malgré le malheur des temps et la violence des luttes politiques, l'estime et la vénération de tous.

A l'epoque de son élection, le correspondant d'un des grands journaux de Paris, peu favorable à l'Église, après avoir fait l'eloge du nouveau Pontife, ajoutait : « J'aurais voulu mettre quelques ombres à ce portrait si flatteur ; mais j'ai eu beau chercher des renseignements parmi les personnes les plus hostiles à l'Église, je n'ai pas réussi à entendre formuler la plus légère critique [1]. »

L'attitude de Léon XIII sur le trône pontifical, ses relations avec les gouvernements, sa moderation, sa loyauté et sa prudence n'ont fait qu'accroître son prestige et son influence dans l'univers entier.

Le nouveau Pape a rencontré surtout des difficultés

[1] *Journal des Débats.*

sérieuses dans ses relations avec la Belgique et avec l'Allemagne.

Le Pape a tenu à séparer de la question si grave de l'enseignement en Belgique le devoir des catholiques belges de respecter la constitution de leur pays.

« Léon XIII a ajouté, écrivait le secrétaire de la Légation belge près le Saint-Siège, que lui-même, en différentes circonstances, avait recommandé aux catholiques le respect et l'obéissance aux lois de leur pays : que cette recommandation, il l'avait faite d'une manière spéciale aux catholiques belges, parce que leur régime politique est des plus favorables au développement des intérêts de la religion [1].

« Je désire l'apaisement en Belgique, a dit le Pape, et « récemment encore j'ai eu occasion de m'exprimer dans « ce sens auprès des délégués d'un groupe de la presse « catholique belge.

« Ces messieurs, à peine arrivés à Rome, ont instam- « ment sollicité d'être reçus par moi : ils désiraient un « conseil du Pape au sujet des discussions que soulèvent « certains articles de la constitution.

« J'ai accédé à leur demande, et voici ce que je leur ai « dit, après avoir fait ressortir les avantages qu'assure au « Saint-Siège l'œuvre du Congrès belge de 1830 :

« Les œuvres des hommes ne sont pas parfaites : le « mal se trouve à côté du bien, l'erreur à côté de la vérité. « Il en est ainsi de la constitution belge : elle consacre « quelques principes que je ne saurais approuver comme « Pape ; mais la situation du catholicisme en Belgique, « après une expérience d'un demi-siècle, démontre que, « dans l'état actuel de la société moderne, le système de « liberté établi dans ce pays est le plus favorable à l'É- « glise.

« J'ai profité de la circonstance, a ajouté Léon XIII.

[1] Dépêche de la Légation belge près le Saint-Siège, du 20 août 1878.

« pour renouveler à ces messieurs les conseils que j'avais « donnés dans mon discours à la presse en général. Ne « sortez pas de la voie constitutionnelle et ne vous écar- « tez pas des limites de la modération, leur ai-je dit ; les « causes justes et vraies ne gagnent rien à être défendues « par la violence ou les excès de langage [1]. »

Mais il y a plus : deux dépêches du cardinal Nina résument la même pensée à l'égard de la constitution belge : « Votre Seigneurie pourra donner à M. Frère-Orban l'assurance que le Saint-Siège, qui jusqu'ici n'a pas cessé d'exercer son influence pour circonscrire la lutte dans les limites de la modération, en mettant même un terme à certaines controverses d'une plus grande importance, comme celles qui se rapportent à la constitution du royaume, n'a pas manqué et ne manquera pas encore en cette circonstance de faire des démarches opportunes afin de prévenir, sur le terrain pratique, toute mesure extrême, autant que le lui permettront les procédés de l'autorité civile. » (Lettre du 1er juillet 1879.)

Et le 29 octobre 1879, le Cardinal Secrétaire d'État écrivait au nonce de Belgique : « Le Saint-Siège ne loue ni ne favorise les libertés indiquées ci-dessus ; mais, intéressé plus que tout autre à la paix des consciences et à la prospérité de la société civile, il déplore et réprouve en général toute violence dans les idées ou dans le langage.

« Les déclarations que je viens de formuler ci-dessus sont propres à persuader tous les gouvernements du vif désir qui anime le Saint-Siège de voir la paix et la tranquillité de plus en plus assurées dans le sein des États, sans distinction de leurs formes constitutives, ni des personnes qui président successivement à leur gouvernement. Je laisse donc pleine liberté à Votre Seigneurie de communiquer ces déclarations à Son Excellence. »

[1] Dépêche du 3 mars 1879.

Personne n'ignore avec quelle persévérance Léon XIII s'efforce d'amener l'empire d'Allemagne à une entente si désirable pour le salut des âmes. Ses projets ont trouvé un auxiliaire dans l'impression profonde produite par les projets et les menées du parti socialiste et par les attentats contre l'empereur Guillaume et tant d'autres princes. Le sage et vaillant Pontife poursuit son œuvre avec cette prudence qui saisit toutes les circonstances favorables, qui sait attendre et agir, s'arrêter et marcher en avant. Nous avons vu dans la lettre adressée à l'archevêque de Cologne, comment le Saint-Père lui-même exposait ses projets de réconciliation.

Les hommes jugent surtout les œuvres par le succès; et, il faut le reconnaître, Dieu a protégé les généreux desseins de son Vicaire. Malgré le malheur des temps et des obstacles exceptionnels dans l'histoire des luttes de l'Église, la grande politique de Léon XIII a obtenu des résultats qui sont pleins de consolations et d'espérances.

En Belgique, les catholiques sont plus unis que jamais, sous la direction suprême du Saint-Siège. Le Gouvernement et les Chambres ont compris, comme le disait le premier ministre, que rappeler la légation belge auprès du Saint-Siège serait non seulement une faute politique, mais une action malhonnête.

En Allemagne l'opinion publique se montre de plus en plus favorable à une entente avec le Saint-Siège, et si les négociations, qui viennent d'être reprises, devaient être abandonnées, toute espérance ne saurait être perdue. Déjà l'influence de cette conduite de l'Allemagne s'est fait sentir en Suisse et en Italie.

Le choix d'un des prélats les plus éminents de la Cour romaine pour la nonciature de France doit nous inspirer de fermes espérances.

En Orient, le schisme arménien s'est terminé par la soumission si édifiante de Mgr Kupélian, et le Saint-Siège se prépare à envoyer un représentant auprès de la Cour

de Constantinople, dont les dispositions à l'égard des catholiques ont mérité le témoignage de la satisfaction du Souverain Pontife[1].

En Russie, les dangers qui menacent non seulement la vie du Czar, mais peut-être l'existence du grand empire, ont aidé les désirs conciliants de Léon XIII. Il y a quelques mois, le ministre des cultes assistait à l'inauguration solennelle d'un Séminaire catholique à Saint-Pétersbourg et répondait avec bienveillance aux paroles que lui avait adressées le directeur du Séminaire.

En Angleterre, le catholicisme réalise d'incontestables progrès. Le gouvernement se montre favorable aux droits des catholiques ; l'élévation de l'illustre Newmann aux honneurs de la pourpre romaine a produit, même dans les régions officielles, la plus heureuse impression, et la hiérarchie épiscopale a été rétablie en Écosse.

En Italie, les passions politiques paraissent se calmer sous l'influence de l'estime et de la vénération qu'inspire le Souverain Pontife, et il se pourrait que la grande politique de Léon XIII préparât peu à peu la meilleure solution de la question romaine et de la question du pouvoir temporel. « On sait que la capitale de l'Italie a été installée à Rome sous la pression des influences démagogiques : les hommes d'État les plus éclairés de l'Italie étaient absolument contraires à ce projet. Cavour l'avait adopté pour attirer à sa politique les sectes révolutionnaires ; mais il disait à ses intimes : « Il faut beaucoup parler de Rome et ne jamais y aller. » Massimo d'Azeglio s'exprimait avec énergie contre une entreprise qu'il n'hésitait pas à qualifier de folie. Le comte Sclopis, le marquis Capponi, pour ne citer que les noms les plus illustres, s'étaient toujours déclarés absolument contraires à la spoliation du Pape. Ces jours derniers, un homme politique distingué, M. Jacini,

[1] Pendant que ces pages s'impriment, nous apprenons que Mgr Vannutelli, ancien sous-secrétaire d'Etat, est nommé *Délégué apostolique* à Constantinople

sénateur italien, dans une brochure qui a produit une grande sensation dans la Péninsule, n'hésitait pas à déclarer qu'on ne pouvait pas considérer la question romaine comme résolue. C'est pourquoi ceux qui s'efforcent de répondre aujourd'hui à la pensée de Léon XIII, en faisant pénétrer dans les âmes la conviction que la meilleure garantie de l'indépendance de l'Italie, c'est la restitution au Pape des conditions nécessaires à l'indépendance de son pouvoir spirituel, trouvent des auxiliaires dans les patriotes italiens les plus estimés et les plus intelligents. Par un étrange hasard, un écrivain très connu en Italie et en Europe pour sa haine féroce contre la Papauté, M. Petruccelli della Gattina, développe depuis quelque temps avec insistance la thèse de la nécessité pour le gouvernement italien de renoncer à la possession de Rome, qui n'offre aucune des conditions voulues pour être la capitale du royaume[1]. »

Enfin le parti de l'anarchie et de l'impiété se demande si cette influence toujours grandissante du Souverain Pontife n'arrivera pas à l'isoler au milieu de l'Europe.

## X

Mais cette mission de Léon XIII impose aux catholiques de grands devoirs, et d'abord le devoir d'une soumission parfaite aux enseignements du Vicaire de Jésus-Christ, le devoir d'une conformité complète de nos désirs et de nos espérances avec ses désirs et avec ses espérances.

Nous qui sommes à tous les degrés de la hiérarchie catholique les ministres de Dieu, nous qui sommes les guides, les apôtres et les pasteurs des peuples, nous leur devons l'exemple d'une docilité filiale et d'un dévouement sans bornes. Partout et toujours nous devons être les échos

1 *Léon XIII et l'Allemagne*, par le comte Conestabile.

fidèles de la grande voix qui enseigne le monde du haut du Vatican.

C'est surtout et avant tout parmi les catholiques que Léon XIII désire établir le règne de la paix, la puissance et la félicité d'une union parfaite. Comment pourrions-nous en effet répandre autour de nous des biens que nous ne posséderions pas ?

Ah ! nous vous en supplions, ne déchirons pas les pages de l'Évangile. Ne supprimons pas dans la religion chrétienne ce qui en est tout à la fois le plus divin enseignement, la démonstration la plus éloquente et l'irrésistible puissance, l'amour que Jésus-Christ est venu apporter sur la terre et qui doit l'embraser tout entière [1]. N'espérons pas attirer les âmes et les sauver par des rigueurs inexorables ; n'oublions pas que nous sommes envoyés pour consoler et pour bénir. Que la sagesse, la mansuétude et la charité divines touchent, rapprochent et unissent tous les cœurs. Que la paix soit le fruit de la justice, et que la miséricorde ouvre les chemins à la vérité. *Misericordia et veritas obviaverunt sibi : justitia et pax osculatæ sunt*[2]. Qu'aucune lâche défaillance, qu'aucune concession coupable ne sacrifient le trésor inviolable de la foi et ne compromettent la dignité et l'efficacité de l'apostolat catholique. Mais aussi que nulle parole amère n'éloigne de nous les âmes que nous devons sauver et les peuples qu'il faut ramener dans les bras de l'Église. Soyons sans peur, mais soyons sans reproche.

Que les fidèles vaillants, généreux, et il en est un grand nombre sur cette noble terre de France, marchent à la suite de leurs pasteurs, guidés eux-mêmes par leurs évêques sous la direction du Pasteur des pasteurs, du Vicaire de Jésus-Christ. Qu'à cette heure des luttes décisives, aucun soldat de l'Église et de Dieu ne recule ou n'hésite sur ces

[1] *Ignem veni mittere in terram, et quid volo nisi ut accendatur ?* (Luc., XII, 49.)
[2] Ps. LXXXIV, 11.

champs de bataille de la doctrine où se joue le sort de l'Europe et du monde; mais qu'aucun ne sorte des rangs pour compromettre par des entraînements aveugles la victoire et l'avenir des causes sacrées que nous voulons défendre.

Quand, dans une armée, l'autorité n'est plus respectée; quand les liens de la discipline sont relâchés ou brisés : quand les ordres des chefs, et surtout les ordres du chef suprême, sont discutés par le soldat, en vain cette armée aurait pour elle le nombre, la vaillance, les illuminations du génie de la guerre, et derrière elle cent victoires; demain les légions de l'ennemi, unies par une discipline de fer et marchant sous une seule impulsion, passeront sur ses bataillons écrasés.

Mais ce n'est point assez. Il faut encore donner au Souverain Pontife l'offrande généreuse de notre piété filiale et secourir son auguste détresse. Ses charges se multiplient; plusieurs évêques d'Italie sont sans ressource, les universités et les écoles catholiques de Rome, le Sacré Collège, les tribunaux ou les congrégations nécessaires à l'administration de l'Église universelle lui imposent des dépenses considérables.

Ah ! nous ne souffrirons pas que les offrandes du denier de Saint Pierre diminuent et que le Vicaire de Jésus-Christ, notre maître et notre père, soit condamné à l'impuissance et aux angoisses de la pauvreté. Ce serait l'éternel déshonneur de ces chrétiens qui, malgré tant d'œuvres qui réclament leurs secours, malgré les inénarrables tristesses de ces temps malheureux, jettent l'or à pleines mains, pour satisfaire les exigences d'un luxe absolument insensé et pour traîner dans les fêtes mondaines le désœuvrement de leur vie et la dégradation de ces âmes que ne peuvent éclairer et toucher ni les souffrances des pauvres, ni les angoisses de la société, ni les malheurs de l'Église.

Écoutons, sur l'importance et la nécessité du denier de

Saint-Pierre, et sur les récompenses promises à ceux qui sont fidèles à cette grande œuvre, écoutons la parole de Léon XIII :

« Nous avons reçu avec votre lettre un exemplaire du mandement spécial que vous avez publié pour donner aux fidèles de votre diocèse un nouvel élan pour secourir le Saint-Siège dans ses détresses ; c'est vraiment là un sujet digne de votre zèle et de toute la vigueur de votre éloquence, d'autant plus que les ennemis de l'Église ont accumulé sans scrupule tous leurs artifices, pour faire dépérir cette œuvre de la piété catholique. Ils le voient bien, eux aussi : c'est l'œuvre capitale, sans laquelle il n'y aurait pour le Saint-Siège, ni liberté, ni dignité, ni moyen assuré d'exercer son divin ministère. Aussi est-ce pour lui arracher cette dernière sauvegarde qu'ils ont cru devoir réunir leurs attaques et leurs communs efforts.

« Il est donc très heureux qu'une voix épiscopale retentisse au loin pour défendre ces grands intérêts, et nous nous réjouissons que vous ayez eu à cœur de bien faire comprendre aux catholiques qu'il s'agit de la cause non seulement de l'Église et du Siège apostolique, mais même de ceux qui donnent ainsi généreusement une part de leur fortune à l'Église : ces largesses leur vaudront certainement les trésors de la bonté et de la miséricorde divine. Le zèle que vous venez de montrer est une preuve éclatante de votre amour pour le Saint-Siège[1]. »

Mais sous l'impression de ces touchantes paroles, un sentiment douloureux nous saisit, un souvenir nous poursuit et nous oppresse ; nous ne pouvons pas, nous ne devons pas les contenir dans notre âme indignée.

Nous avons entendu dire que les ressources du denier de Saint-Pierre pourraient diminuer dans des proportions considérables, si le Souverain Pontife ne suivait pas une ligne de conduite qu'on daignait lui indiquer, et quelques

[1] Bref adressé à Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans, le 11 septembre 1878.

ournaux révolutionnaires d'Italie ont affirmé que ces insinuations perfides avaient pénétré jusqu'au Vatican.

Cette insanité de l'orgueil et ces audaces sacrilèges soulèvent notre âme de dégoût.

Il ne s'agit pas seulement ici de révolte contre l'autorité du Vicaire de Jésus-Christ; il s'agit du dessein de lui imposer, si cela était possible, par des moyens mille fois odieux et mille fois criminels, des pensées qui ne sont pas les siennes, et des tendances qu'il ne peut approuver.

Ce qu'il y a ici, ce n'est pas seulement l'obstination du sectaire, c'est la fureur du parricide. Nous nous demandons si jamais la Papauté a subi un pareil outrage : si jamais, depuis dix-neuf siècles, l'esprit de Satan s'est manifesté sous une face aussi hideuse. Quoi ! il y aurait sur cette terre des âmes assez avilies pour croire que la conscience d'un Pape pourrait être prise par la famine comme on saisit dans son dernier refuge un ennemi obstiné? Quoi ! la grande âme de Léon XIII capitulerait devant les épreuves de la pauvreté et de l'abandon? Mais qui donc êtes-vous pour infliger de telles injures à ce qu'il y a de plus respecté, de plus vénéré, de plus auguste sur cette terre?

Et, ajoutant l'outrage à l'outrage, vous avez cru que les catholiques subiraient l'influence de ces insinuations criminelles et qu'ils pourraient être entraînés dans cette conjuration de la révolte et dans cette croisade du parricide. Ah ! vous vous trompez : en présence de la simple tentative de pareils forfaits, il en est, nous le savons, qui donneraient jusqu'à leur dernier morceau de pain.

Mais non : il y a ici une erreur funeste qui pourrait déshonorer la cause catholique : ce sont des rêves, mais leur manifestation devait être flétrie. Nous protestons au nom de l'honneur catholique. Non, cela n'est pas vrai ; non, cela n'est pas possible. A défaut de tout sentiment honnête, le seul instinct de l'intérêt personnel suffirait à écarter de telles tentations de l'âme la plus dégradée, car

celui qui les subirait se verrait poursuivi, jusqu'à son dernier jour, par le mépris des hommes et les malédictions de Dieu.

## XI

Et maintenant, ô Pontife, ô Vicaire de Jésus-Christ, ô Saint-Père, laissez-nous vous offrir le témoignage de notre admiration, vous faire entendre la prière de notre faiblesse et de notre indignité, et l'accent de nos plus chères espérances.

O Docteur des peuples, Apôtre des doctrines surnaturelles, faites rayonner la lumière dans la nuit de ce monde. Enseignez la vérité, la charité, la vraie sagesse. Donnez la paix à tous.

La définition de l'infaillibilité pontificale et les deux années bientôt écoulées de votre glorieux pontificat ont affermi votre autorité. L'épiscopat, toujours fidèle, redira dans une soumission sans réserve, dans un dévouement sans limites, les enseignements de la chaire de Pierre. Parlez, et vous serez entendu ; ordonnez, et nous irons au-devant des prescriptions de votre autorité souveraine et des désirs de votre cœur. Dissipez les préjugés qui retiennent loin de nous de nobles intelligences ; mettez un terme aux anxiétés de bien des cœurs généreux.

O pasteur suprême, ô bon pasteur, vous n'oubliez pas les brebis qui s'égarent. Comblez les abîmes que creusent chaque jour des malentendus funestes. Abattez les barrières élevées par l'ignorance et par les passions aveugles. Poursuivez vos nobles desseins, votre mission providentielle. Indiquez aux âmes qui cherchent et appellent la vérité, un terrain où nous puissions les rencontrer dans la sincérité et dans l'honneur, un terrain où toute politique loyale et juste peut proposer à l'Église ou accepter un accord qui ferait le bonheur et la prospérité des peuples, un terrain sur lequel sera scellé le contrat d'une alliance

qui affermira les bases de tout ordre social dans la fidélité inviolable, dans la sécurité et dans la paix.

Ramenez dans le sein de l'Église les peuples qui s'en éloignent et qui ont été pourtant pendant tant de siècles son appui, sa force et sa gloire. Développez encore par votre modération et votre sagesse, par les séductions de votre charité, par l'affirmation des doctrines qui respectent tous les droits, le prestige et l'ascendant de la Papauté.

O Père, ô Saint-Père, nous vous en supplions, ne vous lassez pas ; revenez chaque jour sur les chemins par lesquels ont fui, loin du bonheur de la maison paternelle, ces nations qui dissipent les trésors des croyances augustes, des traditions sacrées et des glorieux souvenirs. Non, on ne résiste pas toujours à la vérité et à la justice présentées par la miséricorde et par l'amour. Bientôt les prodigues reviendront dans les bras de votre tendresse. Alors la fête du retour, qui sera la plus belle fête de la terre, sera aussi la plus belle fête du ciel.

Et s'il ne fallait, ô Père bien-aimé, pour obtenir de Dieu la réalisation de vos nobles desseins, et pour hâter ces grandes victoires de la paix, de la miséricorde et de l'amour, s'il ne fallait que le sacrifice de notre pauvre vie, nous la donnerions, non pas avec regret, mais avec joie, mais dans l'élan d'une reconnaissance qui serait éternelle.

---

# LETTRES

SUR

# LES ÉTUDES PHILOSOPHIQUES

## ET THÉOLOGIQUES

LETTRE A M. LE CHANOINE ROSSET[1]

AU SUJET

# DE SON TRAITÉ DE PHILOSOPHIE

ET DE

## L'ENSEIGNEMENT DE LA PHILOSOPHIE

---

Monsieur le chanoine,

Les deux volumes de votre traité de philosophie me sont parvenus au moment où je quittais ma ville épiscopale pour prendre part au grand pèlerinage des Allinges. Je viens de rendre hommage à la mémoire vénérée de notre illustre compatriote M. l'abbé Martinet, et de bénir le tombeau qui lui a été élevé dans sa paroisse natale. Je tiens cependant, malgré le flot de mes occupations incessantes, je tiens à vous dire, du moins d'une plume rapide, ma pensée sur le savant ouvrage que vous avez bien voulu m'offrir. En appréciant votre travail, je toucherai à une question de la plus haute importance, à la question de l'enseignement de la philosophie et de la théologie.

Un mouvement heureux ramène les études philoso-

[1] Aujourd'hui évêque de Saint-Jean de Maurienne.

phiques et théologiques à leurs sources véritables, aux grandes traditions de l'école chrétienne, et votre traité imprimera à ce progrès une puissante impulsion. Pendant près de dix ans vous avez consacré à l'enseignement de la philosophie dans un grand séminaire, et à la composition de cet ouvrage, les lumières d'une haute intelligence, les ardeurs d'une âme désireuse de posséder la vérité, et la puissance d'un travail infatigable. Le titre que vous avez choisi indique par lui-même les sources où vous avez puisé vos doctrines, la pensée principale et le mérite essentiel de votre œuvre : *Prima principia scientiarum, seu philosophia catholica juxta Divum Thomam ejusque interpretatores, respectu habito ad hodiernam disciplinarum rationem* [1].

Et d'abord je vous loue sans réserve de présenter sous une forme simple et élémentaire la doctrine du grand docteur saint Thomas d'Aquin, cette philosophie des plus grands génies de l'antiquité païenne, illuminée de rayons plus purs, établie sur des bases plus certaines, étendue sous des horizons nouveaux par les travaux successifs des Pères de l'Église et des maîtres de la scolastique. Ensemble vraiment admirable, édifice merveilleux où tout se tient et s'enchaîne dans une ravissante harmonie, édifice sur lequel la théologie s'élève à des vérités plus hautes et termine par ses constructions divines le couronnement de toutes les sciences que Dieu a soumises à l'empire de l'intelligence humaine !

Contre cette philosophie sont venus se briser les premiers efforts des ennemis de la vérité, car elle est le boulevard extérieur de cette enceinte où repose, sous une garde infaillible, le trésor des doctrines révélées. Cette philosophie, Luther la déclarait l'œuvre de Satan ; il s'efforçait de la livrer au mépris avant de s'attaquer aux dogmes catholiques, et il en brûlait les monuments prodi-

[1] 2 vol. in-12, chez Vivès.

gieux avec les bulles des Papes et le droit canon sur les places profanées de Wittemberg. Egaré par l'orgueil, banni du sein de l'Église où il avait goûté les joies de l'innocence et de la vérité, et qu'il cherchait à déchirer dans les emportements de sa haine, il rencontrait sans cesse devant lui le glaive inexorable de l'archange de la doctrine catholique aux portes de cet Eden à jamais perdu, L'un de ses adeptes les plus ardents et les plus coupables, Bucer, a prononcé à ce sujet des paroles dont l'exagération elle-même témoigne de l'admiration pleine de terreur que le Dominicain apostat avait conservée des études de son cloître et du maître de sa jeunesse : « *Enlevez Thomas*, disait-il, *et je détruirai l'Église. Tolle Thomam, et dissipabo Ecclesiam.* »

Cette doctrine de saint Thomas d'Aquin, les Souverains Pontifes l'ont déclarée miraculeuse, les Conciles l'ont couronnée de leurs louanges, bien des hommes de génie s'en sont faits les commentateurs fidèles, les plus savantes Universités, les ordres religieux les plus illustres l'ont adoptée comme la règle suprême de leur enseignement. Le P. Liberatore le premier, il y a bien des années déjà, avait travaillé avec un incontestable talent à ramener les études philosophiques à cette source si longtemps abandonnée. Parmi les propagateurs de cette haute et profonde philosophie, nous ne pouvons oublier le P. Tongiorgi, qu'une mort prématurée enlevait, il y a quelques années, dans la fleur de son âge, à l'enseignement du Collège-Romain, à l'affection de ses élèves, aux souvenirs émus de tous ceux qui ont eu le bonheur de le connaître et de l'entendre [1].

Vous êtes plus fidèle que le P. Tongiorgi au maître que vous avez accepté sans réserve. Je pourrais citer à ce point de vue la question de la matière et de la forme où

[1] Cependant le P. Tongiorgi a été moins fidèle aux doctrines de saint Thomas que le P. Liberatore.

vous embrassez le système scolastique soutenu avant saint Thomas par Platon, Aristote et saint Augustin; la dissertation sur la nature des accidents, où vous admettez leur entité réelle et la possibilité des accidents absolus, doctrine qui appartient à la philosophie, tandis que la théologie établit par des arguments positifs l'existence de ces accidents dans le sacrement de l'Eucharistie. Je pourrais rappeler encore la distinction réelle de l'essence actuelle et de l'existence actuelle dans les créatures, que vous défendez avec saint Thomas contre Suarez, dont le P. Tongiorgi a embrassé le sentiment ; ou bien la distinction réelle des facultés de l'âme, que saint Thomas démontre contre Scot (1 part. q. 77, art. 1, 1 sentent., dist. 3, q. 4, art. 2), distinction parfaitement conforme aux conclusions théologïques sur la distinction réelle des différentes vertus répondant aux diverses facultés de l'âme.

Néanmoins, en restant constamment fidèle à la doctrine de saint Thomas, vous n'avez point négligé les erreurs contemporaines et vous les combattez avec les armes que vous avez reçues de votre Maître, justifiant ainsi les paroles que Lacordaire adressait au Docteur Angélique : « *Lors même que vous n'avez pas prévu, vous avez encore tout dit.* » Je trouve en effet dans votre ouvrage une réfutation succincte de l'athéisme, du panthéisme dans ses différentes transformations. Nous suivons avec le plus vif intérêt les grandes controverses sur l'origine des idées, sur le traditionalisme, sur le système de l'illustre abbé Rosmini. et enfin sur l'ontologisme, auquel le jugement des congrégations romaines portait il y a quelques années un coup mortel.

Ainsi donc, avoir résumé dans un abrégé substantiel la philosophie de saint Thomas d'Aquin et avoir appliqué les principes de cette haute philosophie aux controverses de notre temps, c'est le premier mérite de votre œuvre. Mais ce mérite en suppose un second. Vous ne vous êtes pas contenté d'étudier la doctrine de saint Thomas dans quel-

ques ouvrages élémentaires, vous êtes remonté aux écrits du grand docteur, vous en avez médité le texte, rapproché les principes et les conclusions ; et comme un tel ensemble de vérités profondes ne peut être parfaitement saisi sans le secours des plus illustres commentateurs, vous avez consulté au prix d'un travail que je serais tenté d'appeler prodigieux, leurs ouvrages immortels. Vous vous êtes attaché avec plus de fidélité aux interprétations de Suarez, que le Pape Paul V appelait *Doctor eximius*, et qui restera à jamais au premier rang des princes de la théologie et de la philosophie chrétiennes. Dans l'examen des controverses d'une majeure importance, par exemple, dans la question du composé humain et de l'unité du principe vital dans l'homme, vous avez interrogé les écrits de saint Augustin, qui a été un des maîtres de saint Thomas, comme il le fut plus tard de Bossuet. Je ne puis refuser mes éloges les plus sincères à votre méthode vraiment scientifique, de nos jours surtout où quelques théologiens renferment leurs études dans les limites étroites des *compendiums*, fermant ainsi devant eux les sources intarissables et les grands horizons de la vérité. Je suis convaincu que cette marche désastreuse conduirait infailliblement les études à une décadence rapide et peut-être irrémédiable. Le meilleur abrégé ne sera jamais parfaitement compris par lui-même dans son ensemble et ses diverses parties ; souvent même il ne pourra laisser soupçonner les difficultés que présente la doctrine qu'il expose. Avec le secours de quelques *compendiums*, un professeur restera incapable d'indiquer avec précision et clarté les relations des traités entre eux, des principes et des conclusions, il sera incapable de remonter aux bases premières des démonstrations. Quels que soient d'ailleurs ses efforts et son influence, il n'aura saisi de la science que des fragments, et encore des fragments mutilés. Sa doctrine, renfermée tout entière dans des ouvrages élémentaires, échouera contre la première difficulté, et lorsqu'une erreur nouvelle ou revêtue de

formes jusqu'alors inconnues apparaîtra et séduira les âmes dans l'Église de Dieu, ce n'est point parmi ces hommes pour qui les écrits des grands docteurs sont restés lettre close, qu'elle pourra trouver les défenseurs puissants et invincibles de la vérité.

Il y a plus. Cette philosophie admirable de saint Thomas et de ses commentateurs, que vous exposez avec tant de science et de clarté, est d'une nécessité absolue non seulement pour le progrès, mais pour l'existence même de la vraie théologie. Que l'étude de la théologie soit impossible si on ne lui donne pour base l'étude de la philosophie, c'est ce qui n'est pas contestable. Comment saisir, en effet, dans les traités de l'Incarnation et de la Trinité la valeur des démonstrations et même la signification des termes sans des définitions exactes de la nature et de la personnalité, sans l'intelligence de leurs rapports et de leurs différences ? Comment sans cette même définition de la nature, comprendre ce qu'est l'ordre surnaturel auquel se rattache immédiatement non seulement le traité de la Grâce, mais la religion chrétienne tout entière ? Les notions de la matière et de la forme se retrouvent dans les traités des Sacrements, comme dans tous les traités de dogme et de morale. Comment, sans des notions psychologiques, démontrer que les dons accordés au premier homme : l'immortalité, la science, l'exemption de la concupiscence, etc., ne sont pas des dons purement naturels ni strictement surnaturels, mais des dons præternaturels, perfectionnant la nature humaine sans l'élever infiniment au-dessus d'elle-même, mais, comme parlent les théologiens, *inter latissimum perfectibilitatis ejus ambitum*. Et il en est ainsi de l'ensemble de ces deux sciences, et elles se rapprochent sans cesse par des relations mutuelles et nécessaires. D'où il faut conclure que sans la connaissance de ces doctrines philosophiques, il est inutile de conserver dans nos bibliothèques de Lugo et Suarez, Vasquez et Ripalda, les docteurs de Salamanque, Gonet, Billuart et

Contenson. Mais, il ne faut pas l'oublier, la philosophie catholique seule prépare les intelligences aux doctrines théologiques.

Où vont les plus grands et les meilleurs esprits lorsqu'ils abandonnent les traditions du passé, le secours divin de la révélation, la direction infaillible de l'autorité de l'Église, où vont-ils sinon aux rêves insensés, aux contradictions palpables du panthéisme allemand ou aux ténèbres honteuses du positivisme contemporain ? Où vont encore les âmes plus élevées ou plus sincères, sinon aux doutes, aux angoisses, au désespoir de Jouffroy, ou bien, et c'est la meilleure part, à la marche lentement progressive de Maine de Biran, qui ne touche aux rivages de la vérité que vers sa dernière heure et comme poussé par la main de la mort.

La philosophie cartésienne elle-même, malgré les intentions sincères de son fondateur, ne peut offrir à la théologie une base inébranlable. Comment, par exemple, concilier sa négation de la distinction réelle de l'accident et de la substance avec l'existence dans l'âme humaine du caractère surnaturel, qui est cependant une réalité distincte du sujet qu'il orne et qu'il perfectionne ? Comment encore concilier sa théorie sur le principe vital dans l'homme avec la doctrine du Concile de Vienne, du cinquième Concile de Latran, sess. VIII, can. *Apostolici regiminis sollicitudo*, doctrine confirmée par Pie IX dans sa lettre à l'archevêque de Cologne, 15 juin 1857, et dans une autre lettre adressée à l'archevêque de Breslau, 30 avril 1860 ? Nous devons conclure qu'il n'y a qu'une philosophie vraiment catholique, c'est la philosophie de saint Thomas. Tous les efforts tentés depuis trois siècles en dehors de ce système incomparable ont abouti non pas à l'unité, mais à la division, non pas à la lumière, mais aux ténèbres, non pas au progrès, mais à la décadence, et bien souvent ils ont couvert le sol sacré de l'Église de débris informes et de ruines désolées.

Saint Thomas est le philosophe et le théologien de tous les temps, mais il est surtout le philosophe et le théologien de notre siècle. Quel est aujourd'hui le but suprême de l'erreur, sinon la démonstration d'un antagonisme radical et indestructible entre la raison et la foi? Il ne suffit donc pas d'établir par l'autorité de l'Écriture-Sainte et de la tradition les croyances chrétiennes, il faut prouver encore qu'elles se concilient admirablement avec les principes de la raison humaine. Or, dans ce travail de conciliation, nulle œuvre de génie ne peut être comparée aux SOMMES philosophique et théologique de l'Ange de l'École. — On a dit que de nos jours, la théologie était, pour l'orateur appelé à instruire de grandes assemblées, plutôt une barrière qui indiquait le chemin qu'un arsenal où il puisait ses armes. C'est une erreur. Sans doute la théologie abrégée, disséquée, pulvérisée de quelques auteurs, n'est souvent qu'une barrière, barrière impuissante, que le premier choc de l'ennemi peut jeter à terre et qui tremble au moindre souffle. Mais la grande, la haute, la véritable théologie, qui descend aux assises dernières de nos dogmes chrétiens et qui plane au-dessus des démonstrations partielles, soutenue par la double puissance de la raison et de la foi, qui conduit jusqu'aux profondeurs de l'essence de Dieu, ah! cette théologie, elle est plus et mieux qu'une barrière! Nulle erreur ne peut lutter contre elle, elle imprime à la parole l'impulsion qu'elle puise dans des convictions profondes au sein de ses veilles laborieuses, elle répand sur les multitudes toutes les clartés du Sinaï et du Thabor, et quelquefois aussi toutes les saintes émotions de Bethléem et du Calvaire. Mais cette grande théologie, c'est la théologie de saint Thomas et de ses commentateurs : elle a pour base essentielle leur système philosophique, qui est lui-même la substance de votre savant ouvrage.

On a reproché, et on reprochera à ce traité élémentaire de renfermer un grand nombre de questions dont la pro-

fondeur et les difficultés surpassent l'intelligence des élèves auxquels il est adressé, et ce reproche atteint principalement la partie consacrée à l'ontologie. Qu'on veuille bien le remarquer d'abord : la plupart des notions que nous rappelions il y a quelques instants comme indispensables à la connaissance de la théologie, les notions de nature, de personnalité, de matière et de forme appartiennent à l'ontologie, et ne sont pas sans contredit les moins ardues. Bien plus, ces notions ontologiques sont non seulement du domaine de la théologie, mais de toutes les sciences : elles entrent même dans le langage vulgaire aussi bien que celles de la vérité, du bien, du beau, de l'espace et de la durée. Il faudra donc approfondir la valeur de ces termes si universellement usités, ou se condamner à les employer sans les comprendre jamais.

On dira que cet ouvrage est trop étendu pour être mis entre les mains des élèves dans nos écoles françaises qui ne consacrent qu'une seule année à l'étude de la philosophie. Il est vrai que ce traité est destiné à un cours de deux ans, tel qu'il existe au grand séminaire de Chambéry et dans tous les grands séminaires ou les petits séminaires de la Savoie ; et pour un cours semblable il offre bien moins de difficultés que le *Compendium* du Père Tongiorgi, dont les démonstrations très abrégées exigent des explications plus nombreuses de la part du professeur. Vous avez d'ailleurs indiqué par des astérisques les thèses moins importantes, qui peuvent être lues plutôt qu'étudiées. Il me semble enfin que, même pour un cours d'une seule année, il serait plus avantageux de prendre les thèses fondamentales dans un traité d'une valeur incontestable, que de les puiser à des sources douteuses. A entendre les expressions de défiance et de terreur qui échappent à quelques-uns en présence de tout enseignement qui dépasse certaines limites fatales, on serait tenté de conclure que plus un traité sera sérieusement pensé et sérieusement

écrit, moins il sera acceptable. L'expérience que j'ai acquise dans l'enseignement de la théologie et du droit ecclésiastique m'a démontré que généralement on exagère la faiblesse des élèves. Sous prétexte que l'étude de la langue latine a été négligée, l'usage de cette langue est à peu près banni des cours de philosophie et de théologie ; sous prétexte que l'étude de la philosophie a été rapide et incomplète, celle de la théologie se réduit quelquefois à des notions superficielles ; et l'enseignement théologique pourrait ainsi descendre peu à peu au niveau d'un catéchisme de persévérance. Une seule année, dont une large part est prise par les sciences naturelles, ne peut suffire à l'étude de la philosophie, et trois années ne peuvent suffire à l'étude de la théologie, du moins dans les diocèses où les vocations sont assez nombreuses pour satisfaire aux besoins les plus pressants. Cette question des études ecclésiastiques me paraît une question vitale. Sur elle reposent en partie l'avenir de l'Eglise et des sociétés, et aussi la puissance et la gloire de ce clergé français privé de l'incomparable ressource des universités catholiques, et au sein duquel cependant se trouvent, comme dans la nation elle-même, tant de trésors d'intelligence et de prodigieuse activité. Aucune question ne me semble plus digne d'appeler sur elle la vigilance et les sollicitudes de l'épiscopat.

On vous a reproché enfin l'usage de termes inusités et même inconnus parmi nous. Mais ces termes ont été employés par les maîtres de la scolastique, la philosophie et la théologie ont leur langue spéciale comme toutes les sciences, et il n'est point permis à chacun de la modifier à son gré. Je vous remercie pour ma part de nous ramener à cette langue limpide et concise de l'époque la plus féconde et la plus glorieuse de la science sacrée. Car une fois encore sans la connaissance de cette langue, sans l'intelligence de ces termes que les docteurs catholiques emploient presque à chaque page, leurs œuvres peuvent

être livrées aux flammes, et la vraie théologie est à jamais perdue. D'ailleurs vous ne vous servez pas d'une seule expression que vous n'ayez définie et expliquée dans les thèses précédentes. Si cette réponse ne pouvait satisfaire vos accusateurs, je leur rappellerais l'éloge que le Pape Innocent VI a décerné au style même de saint Thomas d'Aquin : « *D. Thomæ doctrina præ cœteris, excepta canonica, habet proprietatem verborum, modum dicendorum, veritatem sententiarum, ita ut nunquam qui eam tenuit, inveniatur a veritatis tramite deviasse, et qui eam impugnaverit, semper fuerit de veritate suspectus.* »

Votre première édition avait obtenu la haute approbation du Souverain Pontife, et votre traité a été admis dans plusieurs séminaires de France, d'Italie et d'Espagne. Vous avez su, dans cette seconde édition, profiter des observations qui vous ont été faites et des lumières de votre propre expérience. Vous avez donné plus d'étendue à vos dissertations sur la loi naturelle, sur la théodicée; vous avez réduit à la forme syllogistique un grand nombre de textes de saint Thomas et de Suarez, vous avez ajouté des clartés nouvelles à quelques-unes de vos démonstrations. J'applaudis donc de toute mon âme et dans l'émotion d'une reconnaissance profonde à votre grand et beau travail. Vous n'êtes pas, Monsieur le Chanoine, de ces hommes qui arrivent en quelques jours, par je ne sais quelle conjuration d'amis enthousiastes, à une réputation que rien ne justifie. Vous êtes de la race de ces humbles et vaillants ouvriers qui tracent dans le silence des sillons vraiment féconds. Vous êtes de la race des écrivains qui arrivent lentement et comme malgré eux à une renommée qui reste toujours inférieure au mérite incontestable de leurs œuvres.

Que Dieu bénisse cet ouvrage, qui rendra aux études des sciences sacrées d'éminents services ! Qu'il bénisse vos travaux actuels dans l'enseignement de la théologie, car j'ai la ferme espérance que vous publierez un jour un

traité théologique qui sera le couronnement de l'œuvre à laquelle j'applaudis aujourd'hui.

Laissez-moi vous dire en finissant que je suis heureux de pouvoir vous donner dès la première année de mon épiscopat un témoignage public de ma très haute estime et de ma plus sincère affection.

† CHARLES-FRANÇOIS,
Évêque de Tarentaise.

Moutiers, 24 septembre 1873, fête de Notre-Dame-de-la-Merci.

---

# LETTRE

à Son Éminence

LE CARDINAL ARCHEVÊQUE DE PARIS

SUR LA

# FONDATION D'UNIVERSITÉS CATHOLIQUES

EN FRANCE

---

Éminence,

Une question d'une suprême importance s'impose en ce moment à tous les esprits et réclame toutes les sollicitudes de l'épiscopat français. Le temps paraît venu où la liberté de l'enseignement supérieur nous sera enfin accordée. La nécessité de cet acte de justice ne peut plus être contestée, et l'Assemblée nationale n'hésitera pas à sanctionner par ses décrets des droits imprescriptibles et si longtemps méconnus. Mais en attendant que ces espérances soient réalisées, il faut que nous songions sans retard à établir des universités ou des facultés catholiques. C'est sur la fondation de ces grandes écoles, qui doivent ressusciter parmi nous la puissance et les traditions glorieuses des

universités du moyen-âge, que je voudrais, en me plaçant pour ainsi dire sous le patronage de Votre Éminence, appeler l'attention et le zèle éclairé de mes vénérables collègues de l'épiscopat.

Le plus jeune de tous et un des derniers venus dans leurs rangs, je ne puis avoir d'autre ambition que de soumettre mes doutes, mes craintes, mes désirs à ceux qui sont mes pères et mes maîtres. En adressant à Votre Éminence ces pages que m'ont inspirées l'amour de l'Église et l'amour de la France, je leur donne une autorité qui ne leur peut venir de ma faiblesse et de mon obscurité.

Dans cette si grave question de la fondation des universités catholiques, je retrouve, comme partout et toujours, cette générosité, cette ardeur de notre nature française, impatiente de toute mesure, méprisant tous les obstacles, désireuse d'arriver au but d'un seul bond, et incapable de se contenir longtemps dans les limites de la modération et de la prudence. Il y a quelques années, c'est à peine si nous pensions à établir des universités catholiques. Les facultés placées sous la direction de l'État, malgré leurs imperfections et l'absence de toute autorité canonique et de privilèges reconnus par le Saint-Siège, paraissaient nous suffire. Et en ce moment, on dirait que les universités vont surgir de toutes parts comme par enchantement. Chaque province ecclésiastique, et bientôt chaque ville importante par sa population et par ses souvenirs, réclamera une université. C'est dans cet entraînement que j'aperçois un grand péril, une erreur qui pourrait nous conduire à des résultats funestes et irréparables.

Ma conviction profonde est qu'une seule université catholique doit être destinée en ce moment à l'enseignement des sciences sacrées. J'entends par sciences sacrées non seulement la théologie dogmatique et morale, l'Écriture-Sainte, le droit-canon, l'histoire ecclésiastique, etc., mais la philosophie catholique, qui est une préparation absolument nécessaire à l'étude de la théologie. Cette uni-

versité doit être complète et comprendre l'enseignement des sciences profanes, qui seraient d'abord réservées à d'autres universités libres, à l'exclusion des études ecclésiastiques. Ces dernières universités feraient concurrence aux facultés de l'État et offriraient aux fils des familles chrétiennes un enseignement qui affermirait dans leurs âmes les croyances de leurs premières années.

Ce qui manque évidemment au clergé français, ce n'est pas la science commune, la science qui peut suffire dans les travaux ordinaires du ministère pastoral ; ce qui lui manque, c'est une science supérieure. Il faut multiplier sur cette terre de France les prêtres savants, les théologiens consommés, les apologistes toujours prêts à poursuivre l'erreur partout où elle cherche à séduire les âmes, et capables de la vaincre par la puissance de la doctrine et de l'éloquence. Ce que réclament donc en ce moment le clergé et les catholiques de France, c'est un enseignement vraiment supérieur, un enseignement dont la valeur, l'autorité, l'influence ne puissent être discutées, et qui fasse de nouveau apparaître au milieu de nous ces écoles illustres vers lesquelles accouraient autrefois les élèves de toutes les nations.

Mais le premier obstacle qui s'oppose à la fondation de plusieurs universités capables de réaliser de si hautes espérances, ce sont les difficultés de l'enseignement lui-même ; car nous ne pouvons nous le dissimuler, les professeurs nous feront défaut. Certes, ce n'est pas moi qui contesterai la vivacité d'intelligence, la pénétration et l'activité qui distinguent le peuple français. Si le clergé de cette grande et noble nation avait eu à sa disposition les trésors de science que possède le clergé de tel ou tel peuple, il aurait accompli des prodiges. Ce qui m'étonne, c'est qu'il ait produit et produise encore tant d'hommes et tant d'ouvrages remarquables, bien qu'il manque des ressources les plus nécessaires pour les hautes études. Quoi qu'il en soit de ces qualités précieuses et, j'oserai dire,

incomparables, les professeurs des cours universitaires ne s'improvisent nulle part, et généralement ils ne se forment pas dans le silence de leur cabinet, mais sous la chaire de maîtres illustres dont ils recueillent la doctrine, la méthode et les traditions.

Qui ne saisit en effet, au premier regard, la différence qui existe entre la mission d'un professeur d'université et la mission d'un professeur de grand séminaire? Celui-ci peut répondre dans une mesure suffisante à la confiance de son évêque, en interprétant avec précision et clarté les traités mis entre les mains de ses élèves et en les complétant sur certains points. Sans doute il ne pourra se borner à l'étude de quelques *compendiums*, il devra consulter les ouvrages immortels des grands docteurs. Mais enfin, ce qu'on lui demande surtout, c'est d'être un commentateur intelligent de traités élémentaires. Il n'en est point ainsi d'un professeur d'université : il doit avoir pénétré dans toutes les profondeurs de la science, il doit être remonté jusqu'à ses sources les plus élevées, il doit dominer tout l'ensemble de la doctrine dont il est le représentant et le maître.

Ces dons, si nécessaires toujours, sont plus nécessaires que jamais à l'heure présente. Nous ne pouvons l'oublier, il ne s'agit point en ce moment de soutenir une réputation déjà acquise ou de continuer des traditions transmises sans interruption ; il s'agit de fonder des écoles nouvelles, ou plutôt, ce qui est plus difficile encore, il s'agit de ressusciter des universités célèbres. La gloire de ces universités pèsera sur nous, et ce n'est pas avec des professeurs condamnés à la médiocrité que nous pourrons porter sans faiblir le fardeau d'un tel héritage.

Et puis, qui ne le sait? Au moyen-âge, l'Église seule enseignait. La lutte sans doute existait au point de vue doctrinal : mais incontestablement elle était moins générale et souvent moins ardente qu'elle ne l'est de nos jours, et l'écho des luttes de la pensée ne pénétrait pas aussi

rapidement jusqu'aux derniers rangs du peuple. Aujourd'hui la presse touche avec une incroyable audace aux questions les plus ardues et même aux principes les plus essentiels de la raison et de la foi. Elle n'hésite ni devant les sophismes, ni devant les négations, ni devant les blasphèmes. L'opinion publique elle-même demandera beaucoup aux professeurs de nos universités, surtout aux professeurs des sciences sacrées, et à ce point de vue l'opinion publique est dans le vrai.

Les sciences naturelles ont accompli des progrès merveilleux, et on croirait les voir à chaque instant se heurter dans leur marche contre les dogmes chrétiens. L'archéologie et l'histoire, en étudiant les ruines des cités antiques et en remuant les cendres des nations éteintes, soulèvent des problèmes qui touchent aux textes de nos Saintes Écritures et aux traditions les plus augustes. La philosophie s'égare dans mille systèmes que condamnent la révélation et le bon sens, mais qui passionnent et aveuglent les multitudes. Les communications s'établissent entre les peuples avec une rapidité que nos pères ne soupçonnaient pas ; et ce n'est plus à quelques centaines d'élèves seulement que s'adressera, à certaines heures, l'enseignement de nos universités, mais à la France entière et même aux nations les plus lointaines, lorsqu'il se placera sur le terrain brûlant de nos controverses religieuses. Il est donc absolument nécessaire que les professeurs ne soient étrangers à aucune des découvertes des sciences contemporaines, à aucun des problèmes qui émeuvent les âmes, à aucune des aspirations de notre époque, et que partout et toujours ils puissent opposer aux affirmations de l'erreur les démonstrations victorieuses de la vérité catholique.

Mais pour atteindre ce but, la science elle-même ne suffit pas, la méthode est d'une souveraine importance. Or, la vraie méthode catholique est la méthode scolastique. Elle seule forme les intelligences aux luttes de la

pensée ; elle seule leur donne la précision, la vigueur et cette pénétration à laquelle les moindres nuances n'échappent pas. Elle seule ferme à l'erreur toutes les issues et l'étreint dans les serres d'une logique inflexible. Elle seule a formé les grands docteurs du moyen-âge. Il est, je pense, inutile d'insister sur la nécessité de cette méthode. Les plus éminents théologiens ont démontré sa valeur, les Souverains Pontifes l'ont recommandée dans les termes les plus pressants [1] ; et partout des efforts généreux s'accomplissent pour la ramener dans l'enseignement de nos séminaires.

Il faut donc que les professeurs eux-mêmes soient formés à cette méthode si longtemps méprisée. Il faut qu'ils rétablissent ces *argumentations* serrées qui, chaque semaine, soumettent les thèses à l'épreuve des objections, et que, plusieurs fois pendant l'année scolaire, ils dirigent des discussions plus solennelles auxquelles assisteront les professeurs et les élèves de tous les cours. Il faut donc qu'ils possèdent cette méthode à un degré supérieur et qu'ils soient capables de soutenir les attaques de quelque part qu'elles viennent. Or, qu'on nous permette de le dire, ce n'est point par un travail solitaire que s'acquiert cette habileté, ce n'est même pas dans l'enseignement de nos séminaires tel qu'il est resté généralement jusqu'à ce jour, à moins qu'il ne s'agisse de quelques intelligences d'élite qui auraient consacré bien des années à l'étude de cette méthode.

Ce n'est pas moi qui contesterai le mérite des professeurs de nos grands séminaires dans l'accomplissement de leur grande mission, et ce n'est pas moi qui leur demanderai l'impossible. Sans doute l'enseignement et les traditions d'une université catholique auraient été pour

[1] On peut voir, sur l'excellence et la nécessité de la méthode scolastique, les autorités citées par Mgr Capri dans sa brochure intitulée : *Quelques observations soumises à NN. SS. les Evêques concernant les études des séminaires en France.*

eux un secours d'une incomparable puissance. Plusieurs ont dû peut-être, pour arriver à l'intelligence des grands docteurs de l'Église, rejeter l'enseignement philosophique qui leur avait été donné ; et un plus grand nombre n'ont pu revenir aux doctrines scolastiques que par leurs efforts et leur travail personnels : quels progrès plus rapides n'eussent-ils pas réalisés, si leur jeunesse, si désireuse de savoir, avait été soumise pendant quelques années à l'influence de maîtres illustres !

Je n'ai pas l'intention d'examiner en ce moment la question si importante des études dans nos grands séminaires ; mais il appartient au sujet que je traite de faire observer qu'une des principales difficultés que rencontre l'enseignement de la théologie en France, c'est la préparation insuffisante des élèves. « *Prima et præcipua causa*, dit le Concile de Bourges, année 1873, t. III, c. II, recherchant les causes de l'infériorité des études ecclésiastiques dans notre pays, *prima et præcipua causa est juvenes plerosque ad studia ecclesiastica minus paratos accedere.* » Et cette préparation est insuffisante, ajoute le Concile, parce que les élèves ont été auparavant accablés sous le poids des études qu'on leur a imposées, et parce qu'ils n'ont qu'une connaissance imparfaite de la langue latine et de la philosophie. « *Est tamen*, dit le Concile avec une haute raison, *est tamen philosophia omnium scientiarum naturalium princeps et magistra, et necessarium ipsius theologiæ præambulum* [1]. »

Je pourrais prolonger l'exposé des difficultés que présentera l'enseignement dans nos universités libres, et par conséquent la démonstration de la nécessité de faire le

[1] Plusieurs professeurs de nos séminaires ont publié durant ces dernières années des ouvrages remarquables. Je citerai la *Théologie de Toulouse*, corrigée et développée par M. l'abbé Bonal, et la Théologie de M. l'abbé Vincent, tous les deux prêtres de Saint-Sulpice. Les professeurs du séminaire de Saint-Dié ont donné une édition de la Théologie de Thomas de Charmes, enrichie de notes et de documents importants. M. l'abbé Grandclaude a publié, entre autres ouvrages, un traité de philosophie scolastique ; et M. l'abbé Huguenin, du même séminaire

choix des professeurs avec la plus sérieuse attention. Mais j'arrive à une conclusion que je ne puis éviter et que j'exprimerai avec une franchise complète. Je suis convaincu que les prêtres qui possèdent les qualités et le degré de science que je viens de rappeler sont rares en ce moment dans les rangs du clergé français. Parmi les prêtres qui seraient dignes de la charge et des honneurs de l'enseignement universitaire, il en est auxquels les travaux du ministère n'ont pas permis de continuer les études de leur jeunesse, il en est auxquels leur santé et leur âge interdisent les fatigues d'un tel enseignement ; il en est d'autres enfin que leurs fonctions enchaînent dans leur diocèse.

A Rome, où le clergé séculier est élevé dans les universités et préparé même dès les classes élémentaires à l'étude des sciences sacrées, où il vit, pour ainsi dire, dans une atmosphère théologique, où les Ordres religieux les plus illustres réunissent leurs sujets les plus distingués, où les professeurs des cours les plus importants sont préparés par les fonctions de répétiteurs ou de professeurs des cours secondaires, à Rome, le choix des professeurs des universités n'est pas toujours sans difficulté. On a vu des hommes doués de talents remarquables, après avoir acquis hors de Rome une réputation brillante, se trouver incapables de la soutenir dans ces hautes chaires sur lesquelles planent tant de souvenirs et tant de gloire.

Une fois encore, faut-il s'étonner que ces difficultés soient inévitables dans un pays qui ne possède aucune université catholique, où le clergé, depuis un siècle bien-

de Saint-Dié, un traité de droit-canon. M. l'abbé Rosset, professeur au grand séminaire de Chambéry, a donné une seconde édition de son traité de philosophie, selon la doctrine de saint Thomas, traité qui a obtenu du P. Liberatore les éloges les plus flatteurs, et dont Mgr Capri a dit, dans la brochure déjà citée : « Nous ne saurions trop recommander cet ouvrage qui réunit toutes les qualités désirables pour un manuel de philosophie : ordre, clarté, profondeur, solidité et précision admirable. »

tôt, a été absorbé par les travaux du ministère, où les évêques, pressés de toutes parts, ont dû réduire le temps nécessaire aux études théologiques, où la philosophie, après avoir été soustraite à l'influence des grands docteurs catholiques, a été abrégée, mutilée et condamnée à une seule année d'enseignement; où enfin l'usage de la langue latine a été longtemps presque complètement abandonné?

Dans de telles circonstances, la multiplicité des universités pour les sciences ecclésiastiques aboutirait fatalement à abaisser le niveau des études, non seulement par la médiocrité des professeurs, mais encore par les conséquences de malheureuses rivalités. L'émulation, qui est une source féconde d'efforts généreux et de progrès, quand elle existe entre des universités de haute valeur, ne sera qu'une cause de décadence pour des facultés d'un ordre inférieur. La plupart d'entre elles, pour ne pas dire toutes ou presque toutes, ne pouvant attirer de nombreux étudiants par le mérite de l'enseignement, s'efforceront de les séduire par l'indulgence funeste avec laquelle les grades seront conférés. Tandis que les relations d'une grande université française avec les universités étrangères suffiraient à produire une salutaire émulation, les luttes de nos facultés, fondées ainsi en dehors des conditions d'un succès sérieux, nous entraîneraient sur une pente fatale. Sous l'apparence d'une restauration des études ecclésiastiques, nous n'aurions obtenu que leur abaissement ; et en multipliant les docteurs nous ne multiplierions pas le nombre des prêtres savants et dévoués, mais nous nous exposerions à créer parmi nous des vanités sottes et des nullités ambitieuses.

Un autre obstacle qui s'oppose en ce moment à la fondation de plusieurs universités pour les études ecclésiastiques, ce sont les dépenses considérables, je dirai écrasantes, qu'exigent ces établissements. Il faut songer non seulement à de vastes édifices destinés à réunir les élèves pour les cours, mais à des bibliothèques qui demanderont

à elles seules des sommes énormes. Et si l'on songe en même temps aux dépenses qu'exigeront les cours des sciences profanes, on arrive à des chiffres vraiment effrayants.

Je n'apporterai ici qu'un exemple, mais un exemple qui est à lui seul toute une démonstration. La ville de Lyon demande la création d'une faculté de médecine. Or, quelle somme a-t-elle votée pour l'établissement de cette faculté? Quatre millions. Et, qu'on veuille bien le remarquer, il ne s'agit pas de fonder des hôpitaux en même temps qu'une faculté de médecine : car Lyon possède dans ce genre des établissements de premier ordre[1]. Quelles seront donc les sommes qu'exigera la création, non pas d'une seule faculté, mais d'une grande université catholique? Que sera-ce si, en dehors de cette grande université, nous voulons établir pour les sciences profanes plusieurs facultés libres? Certes je ne cite pas ces chiffres et je n'expose pas ainsi ces difficultés afin de paralyser le zèle et d'abattre les courages, mais parce qu'il est absolument indispensable de dissiper des illusions funestes.

Les professeurs de nos futures universités devront avoir un traitement qui leur permettra de se consacrer tout entiers à la préparation de leur enseignement. Ils ne peuvent, pour obtenir une vie honorable, être condamnés à solliciter des fonctions qui déroberaient à leurs travaux un temps précieux. Les prêtres qui consacreront leurs forces à cette grande mission ont droit à une dignité et à une liberté placées au-dessus de toute atteinte. Ce traitement doit être assez considérable pour qu'ils puissent visiter pendant les vacances les universités étrangères et acquérir quelques ouvrages pour leur bibliothèque personnelle, que des bibliothèques publiques ne remplacent jamais complétement.

Après les professeurs, les universités exigent des répé-

[1] N'oublions pas que les professeurs de cette faculté seront payés par l'État.

titeurs qui chaque jour exercent les élèves à l'argumentation scolastique et qui éclairent de leurs commentaires le texte des professeurs.

Une autre dépense très considérable encore sera exigée pour la fondation des séminaires annexés aux universités. J'aurais honte, je l'avoue, de démontrer que ces séminaires sont absolument nécessaires et qu'ils devront réunir, sans exception, tous les élèves ecclésiastiques qui suivront les cours des universités. Les séminaires ont excité les plus vives sollicitudes des Souverains Pontifes et de tous les évêques depuis trois siècles; leur influence dans l'Église a été et est encore si admirable, que repousser ou seulement restreindre cette influence, c'est atteindre dans leur source les forces vives et la gloire du clergé français. Ah! sans doute, nous voulons des docteurs, nous voulons, au prix de tous les efforts et de tous les sacrifices, élever le niveau des études des sciences sacrées ; mais nous voulons plus encore, pour notre clergé, les grandes vertus sacerdotales qui ne peuvent naître que dans le recueillement et le silence des séminaires. Oui, nous voulons des docteurs, mais nous voulons plus encore des prêtres pieux et, s'il se peut, des saints. Ce sont les saints qui accomplissent dans l'Église les œuvres puissantes et fécondes ; eux seuls sont vraiment la *lumière du monde* et le *sel de la terre*[1]. Et s'il fallait choisir, ce qu'à Dieu ne plaise, entre la condition actuelle du clergé français au point de vue de la science et une situation qui compromettrait parmi nous la piété, le zèle, l'esprit ecclésiastique, le choix de l'épiscopat ne peut être douteux : il faut repousser la science qui *enfle* et conserver la charité qui *édifie*[2].

Écoutons d'ailleurs, sur l'importance des séminaires, les exhortations du Vicaire de Jésus-Christ, Pie IX, dans son Encyclique du 9 novembre 1846 :

« Comme vous n'ignorez pas, Vénérables Frères, que

[1] Matth., v, 13, 14.
[2] I Cor., viii, 1.

« la bonne éducation des clercs est le seul moyen de pro-
« curer à l'Église de bons ministres, et qu'elle exerce une
« grande influence sur tout le cours de la vie, continuez à
« faire tous vos efforts pour que les jeunes clercs soient
« formés dès leurs tendres années à la piété, à une vertu
« solide, à la connaissance des lettres, à l'étude des hautes
« sciences, surtout des sciences sacrées. C'est pourquoi
« n'ayez rien tant à cœur que d'établir des séminaires pour
« les clercs, selon les preceptes des Pères de Trente, là
« où il n'y en aurait pas, d'augmenter, s'il est besoin,
« ceux qui existent, de leur donner d'excellents supérieurs
« et maîtres, et de veiller incessamment à ce que les jeunes
« clercs y soient élevés dans la crainte de Dieu, dans
« l'amour de la discipline ecclésiastique : qu'ils y soient
« formés à la connaissance surtout des sciences sacrées
« selon la doctrine catholique et sans aucun danger d'er-
« reur, des traditions de l'Eglise, des écrits des saints
« Pères, des cérémonies et des rites sacrés, afin que, par
« là, vous ayez de courageux et habiles ouvriers, qui,
« animés de l'esprit ecclésiastique et formés par de bonnes
« études, puissent cultiver le champ du père de famille et
« soutenir avec gloire le poids des combats du Seigneur. »

Nous pourrions citer encore les paroles admirables du Souverain Pontife dans ses lettres apostoliques pour la fondation du séminaire français de Rome.

M. l'abbé Reinhard de Liechty, dans des articles que le *Monde* publiait il y a quelques mois, cherche à démontrer que les Facultés de théologie doivent être établies dans les séminaires, et que tous les élèves de tous nos séminaires doivent être préparés à subir les examens exigés pour obtenir les grades [1].

« Il s'agit donc, dit-il, de trouver le moyen, tout en ayant des Facultés théologiques parfaitement organisées et canoniquement érigées, de relever l'enseignement des séminaires et de le mettre au niveau de l'enseignement théologique des académies.

[1] Numéro du 14 mai 1874.

« Ce moyen, quel est-il? Pour nous, c'est celui d'établir les Facultés de théologie dans quelques séminaires et d'accorder aux étudiants des autres séminaires le droit de passer les examens et de prendre les grades aux Facultés sans être obligés d'en suivre les cours.

« Nous combattons de toutes nos forces l'idée qui semble être acceptée, depuis quelque temps, de fonder des Facultés de théologie distinctes des séminaires. Vouloir forcer les jeunes ecclésiastiques à faire encore quatre années d'études après avoir terminé leur séminaire, c'est condamner *a priori* les Facultés de théologie au néant. C'est exiger une chose plus que difficile, une chose impossible, c'est en outre réduire l'enseignement théologique des séminaires, au lieu de le relever. »

Dans un autre numéro [1], le même écrivain répond ainsi à quelques objections qui lui ont été faites :

« On prétend encore qu'un enseignement académique dans les séminaires serait tout au plus profitable à quelques esprits transcendants, seuls capables de suivre le professeur dans des expositions scientifiques, mais qu'il serait désavantageux au grand nombre, qui n'a besoin que d'être initié aux éléments de la science, par la raison qu'il n'en tirerait aucun fruit ni pour lui-même ni pour les autres.

« Des objections de cette nature n'ont pas besoin de réfutation. Il suffit de les signaler pour les faire tomber. Il n'y a pas d'organisation sur la terre, quelque preuve qu'elle ait pu fournir, qui ne puisse être perfectionnée ou modifiée selon les besoins des temps. La routine est la pire des méthodes : elle engendre la paresse et la favorise. Dans les sciences, comme en toute chose qui est du ressort de l'intelligence, ne pas avancer, c'est reculer.

« Quant à la prétention que l'enseignement académique n'est profitable qu'aux esprits supérieurs et désavantageux aux autres, elle est contraire à l'expérience. A ce compte,

[1] Numéro du 22 juillet 1874.

il faudrait supprimer toutes les académies. Nous n'avons jamais vu ni entendu que l'on puisse ou que l'on doive prendre la médiocrité comme règle et comme mesure de l'enseignement scientifique. »

Je regrette de combattre M. l'abbé Reinhard, dont les articles ont sur certains points une réelle valeur : mais sa thèse ne me paraît pas démontrée ; et quelques-unes des objections qu'il prétend détruire en les signalant, sont à mes yeux des vérités incontestables.

D'abord, il n'est pas question de faire commencer les études universitaires seulement après quatre années passées dans nos séminaires. Un grand nombre de jeunes ecclésiastiques ont suivi, et avec succès, les cours des universités romaines sans avoir achevé leurs études dans nos séminaires de France, quelques-uns même sans les y avoir commencées. Quelle sera la durée des études dans nos universités futures ? C'est une question qui exigerait un examen attentif et des développements considérables. Elle pourra être résolue plus tard. Ce qui est certain, c'est que l'ancienne Sorbonne n'accordait les grades académiques qu'après bien des années de travail et des épreuves redoutables.

D'après la thèse que je combats, il y aurait en réalité une université dans chaque séminaire, puisque dans chaque séminaire les élèves seraient préparés à subir les épreuves exigées dans les universités elles-mêmes. Pourquoi donc fonder au prix de si grands sacrifices quelques universités dans leur forme régulière, puisque chaque diocèse peut avoir la sienne et l'avoir à peu de frais ? Il suffirait de nommer une commission supérieure pour présider les examens et conférer les grades.

Ce qui me semble absolument inadmissible, c'est que tous les élèves de nos séminaires puissent être préparés aux examens nécessaires pour obtenir les grades. Il n'est pas un seul des professeurs de nos grands séminaires qui ne soit retardé dans la marche de son enseignement par

des élèves moins intelligents, moins actifs, moins appliqués au travail. Comment imposer à tous ces élèves l'ensemble de la doctrine et la forme de l'enseignement des universités ?

Oserait-on prétendre que tous possèdent au même degré les talents, l'activité, l'amour du travail ? Mais ce serait nier l'évidence. Affirmera-t-on que la différence des talents et de l'application importe peu ou n'importe pas quand il s'agit des études supérieures ? Mais le bons sens lui-même proteste contre de pareilles affirmations.

De deux choses l'une, dirons-nous aux défenseurs de cette thèse, de deux choses l'une : ou bien les études de nos universités seront vraiment supérieures, et dans ce cas il est absolument impossible de les imposer à tous les élèves de nos séminaires ; ou bien elles peuvent être suivies par la foule des élèves qui se destinent au ministère pastoral, et dans cette hypothèse il est inutile de fonder des universités, nos séminaires nous suffisent. La fondation des universités devient une œuvre sans but, et par conséquent, qu'on me permette de le dire, une œuvre insensée.

Certes, ce n'est pas ainsi que les Souverains Pontifes ont compris qu'il fallait élever le niveau des études ecclésiastiques. Le Collège romain a un cours abrégé de théologie dogmatique appelé le *petit cours*, et destiné aux élèves qui ne peuvent suivre le grand cours, qui a deux classes chaque jour.

Notre Saint-Père le Pape Pie IX n'a pas songé à imposer à tous les séminaires des États pontificaux le programme des universités romaines. Il a, au contraire, fait choisir par un concours un élève dans chacun des séminaires diocésains, il a réuni ces jeunes gens dans un séminaire qui porte son nom et dont les élèves suivent les cours de l'Apollinaire.

On nous opposera peut-être que tous les jeunes gens qui veulent étudier le droit civil, la médecine, etc., suivent les cours des facultés. Mais, une fois encore, si ces facul-

tés sont vraiment supérieures, par la doctrine et par la forme, ce système est un malheur pour les élèves médiocres, qui sont partout et toujours très nombreux ; si, au contraire, l'enseignement est faible, c'est un malheur pour les jeunes gens d'élite et peut-être pour tous. D'ailleurs, ces jeunes gens ne peuvent choisir, puisque des facultés seules existent pour l'enseignement de ces sciences. Mais nous avons à la disposition de nos élèves un séminaire dans chaque diocèse, et nous pouvons réserver aux sujets distingués à tous égards l'enseignement des universités.

Vouloir soumettre au même niveau les études des universités et des séminaires, c'est condamner les premières à un abaissement inévitable et compromettre les études dans nos séminaires. Il ne s'agit pas, comme on le prétend, de prendre la médiocrité pour règle ; il s'agit, au contraire, de ne pas l'imposer comme un joug fatal aux universités elles-mêmes. Il ne s'agit pas de subir la domination de la routine, il s'agit de ne pas admettre, sans un examen approfondi, des innovations qui peuvent être funestes. Il ne s'agit pas de supprimer les Académies et les Facultés, il s'agit de ne pas les rendre impossibles ou inutiles.

Le vrai moyen, le seul moyen de réaliser en France un véritable progrès des études ecclésiastiques est de fonder d'abord une grande université destinée à l'enseignement des sciences sacrées, et dans laquelle seront formés les professeurs de nos séminaires diocésains, et de consacrer dans ces séminaires deux ans à l'étude de la philosophie et quatre années au moins à l'étude de la théologie, du droit-canon, de l'Écriture-Sainte, etc.

Les jeunes prêtres qui auront suivi le cours de l'Université, reviendront dans leurs diocèses enrichis des trésors de la science et de la piété, et formés à tous égards par des maîtres du plus haut mérite, parce qu'ils auront été choisis entre mille. Ne pouvant élever la foule de leurs

élèves sur les hauteurs de la science, ils indiqueront aux plus intelligents et aux plus zélés les auteurs qu'ils peuvent approfondir, et les prépareront ainsi aux cours universitaires ou suppléeront à ces cours dans une certaine mesure.

Mais quelques-uns me demanderont peut-être, si l'influence d'une seule université sera assez puissante pour relever en France les études ecclésiastiques. Je réponds d'abord que, des deux hypothèses que j'ai examinées, la fondation de plusieurs universités ne pourrait avoir en ce moment que des résultats déplorables, et que l'établissement des facultés de théologie dans tous les séminaires est absolument impossible. D'où je conclus avec le simple bon sens que, fût-il même démontré qu'une seule université n'obtiendrait pas toute l'influence désirable pour une restauration rapide et complète des études ecclésiastiques, l'hésitation ne serait pas permise.

Et cependant est-il vrai que l'influence d'une grande université établie dans les conditions que j'ai exposées ne sera pas prompte, universelle et féconde? Nous avons en France quatre-vingt-quatre diocèses [1]. Supposons qu'en moyenne chacun de ces diocèses envoie à l'université seulement quatre élèves en dix ans. Quatre élèves en dix ans, c'est bien peu; une telle proportion serait désolante, et mes espérances sont plus élevées quand je songe que cette université serait l'œuvre de l'épiscopat, du clergé et des fidèles de France.

Or quatre élèves en dix ans font, pour la France entière, trois cent trente-six élèves. Il faut ajouter à ce chiffre le élèves plus nombreux du diocèse dont la ville épiscopale sera le siège de l'université, et les membres des congrégations religieuses qui, elles aussi, voudront profiter des avantages des cours universitaires. Nous arriverions ainsi bien certainement, même avec ces propor-

[1] Je ne parle pas des diocèses de l'Algérie et des colonies, qui pourraient cependant envoyer quelques jeunes ecclésiastiques à l'université.

tions si réduites, à plus de quatre cents élèves en dix ans.

Eh quoi! Il faudrait admettre que ces quatre cents jeunes prêtres, choisis par leurs évêques, enseignés par des maîtres du plus haut mérite, dirigés pendant tout le cours de leurs études par des prêtres pieux et des répétiteurs distingués, formés ainsi au travail, à la discipline, à la piété et à la science, il faudrait admettre que ces quatre cents jeunes prêtres dispersés tous les dix ans dans la France entière, appelés à la direction des grands séminaires et aux postes importants de l'administration, écrivains, apologistes ou orateurs, n'auraient pas une influence puissante sur un clergé si avide de savoir et sur un peuple si enthousiaste de ce qui est grand et beau? Mais alors il faudrait désespérer de notre pays et de notre siècle.

Non, il n'en sera pas ainsi, je l'affirme avec la conviction la plus profonde. L'influence de cette grande université sera admirable : l'écho de la parole de ses maîtres, l'autorité de leurs doctrines feront pénétrer partout l'amour des sciences sacrées ; et un souffle de vie passera sur nos écoles ecclésiastiques les plus humbles. Et puis, j'en ai la confiance, Dieu récompensera ces élans généreux, cette union qui toujours fait la force, mais qui la fera plus encore à cette heure désolée par tant de divisions aveugles et fatales.

Mais qu'on ne l'oublie pas : si chez aucun peuple l'influence d'une illustre université ne peut être plus universelle et plus féconde, chez aucun peuple aussi un essai malheureux n'aurait des conséquences aussi déplorables. Ces universités, dont l'enseignement ne s'élèverait guère au-dessus du niveau que les études de nos séminaires, destinés à tous, ne peuvent dépasser, ces universités qui ne répondraient ni à nos besoins pressants, ni aux désirs du clergé et de nos populations chrétiennes, seraient bien vite condamnées, et condamnées sans appel, par l'opinion publique.

Quelques-uns des généreux catholiques qui s'occupent, avec un zèle digne d'éloge, de la fondation des universités libres, ont supposé que les facultés qui seraient établies dans plusieurs provinces pourraient être réunies plus tard, si les avantages ou la nécessité de cette union étaient reconnus. Nous voyons, pour notre part, dans la réalisation de ce projet, des difficultés insurmontables. Les élèves et les professeurs, les villes et les provinces elles-mêmes réclameront contre une réunion qui transportera ailleurs les fruits de leurs sacrifices. Une part de ces sacrifices sera certainement perdue par le fait seul de la translation. N'est-il pas beaucoup plus simple et beaucoup plus prudent de fonder d'abord pour les sciences sacrées une seule université, de fonder en même temps plusieurs facultés pour les sciences profanes ; puis, lorsque les professeurs des sciences sacrées auront été formés dans cette grande université et que de nouveaux sacrifices pourront être demandés à la charité des fidèles, de joindre à ces facultés destinées aux sciences profanes, les facultés de théologie[1] ?

Il serait utile peut-être de traiter ici une question intimement liée à la fondation des universités catholiques en France : la question des privilèges que le droit commun accorde aux ecclésiastiques qui ont obtenu des grades universitaires. Je ne ferai, sur ce point, qu'indiquer rapidement quelques pensées que je soumets d'ailleurs, comme cette lettre tout entière, à la sagesse de mes vénérés collègues et au jugement du Siège apostolique.

Ma conviction est que ces privilèges ne sont pas nécés-

[1] En admettant la fondation de plusieurs facultés pour les sciences profanes, nous faisions à regret une concession à l'entraînement général, que nous désirions combattre efficacement, au moins sur les points essentiels. Notre pensée personnelle était qu'il ne fallait fonder qu'une seule université catholique et ne songer à une autre université ou à des facultés particulières qu'à l'époque où cette première université serait parfaitement organisée et en pleine prospérité. La défense faite par N. S. Père le Pape Léon XIII d'établir dans les Etats-Unis plus d'une université catholique, confirme notre opinion. Nous aurions même désiré que dans l'université catholique de France on n'établît d'abord qu'une faculté de médecine et une faculté des sciences sacrées.

(*Note de l'auteur*).

saires pour encourager le clergé français aux travaux et aux sacrifices qu'imposent les hautes études. Je n'admets pas que ce clergé si actif, si zélé, si dévoué, si désireux de tout ce qui peut contribuer à la gloire de Dieu et de la sainte Église, réclame un tel moyen d'encouragement. Je n'admets même pas qu'il l'accepte sans tristesse et sans crainte. Est-ce que l'amour de la science, les avantages évidents des études supérieures, le désir de cette puissance qu'elles donnent pour lutter contre l'erreur, pour étendre les frontières du royaume divin de la vérité; est-ce que cette élévation et cette illumination des intelligences qui gravissent les sommets resplendissants de la révélation ne suffisent pas à exciter et à soutenir tous les courages? Et d'ailleurs, les évêques ne seront-ils pas heureux de confier les postes les plus importants à des prêtres qui auront donné des preuves de leurs talents et de leur savoir?

On nous dit que les familles ne s'imposeront pas les sacrifices qu'exigent les cours universitaires, si elles n'ont pas la certitude de voir ces sacrifices récompensés par de hautes positions. Eh bien, je l'avoue, je ne puis croire que des familles chrétiennes, qui donnent à l'Église leurs enfants, n'aient pas une idée plus exacte et plus élevée de la vocation sacerdotale, et que la certitude des services que leurs fils rendront à leurs diocèses et l'espérance de voir les évêques récompenser leurs mérites ne suffisent pas à leur ambition. Jeunes gens vraiment appelés de Dieu aux honneurs et au fardeau du sacerdoce, parents pieux préparant ces âmes que Dieu destine à cette vocation sublime, tous, j'en ai la confiance, tous comprendront que la carrière ecclésiastique ne peut être l'objet de pareilles spéculations.

Et puis, il n'est pas utile que les familles supportent seules les sacrifices qu'exigent des études supérieures : car il n'est pas utile que les jeunes gens qui appartiennent à des familles riches ou aisées arrivent seuls aux fonctions importantes de l'Église. Ils n'ont pas évidemment le

monopole de l'intelligence et de la vertu ; ils ne doivent point avoir le monopole des études universitaires, et, comme conséquence, le monopole de ces privilèges et de ces honneurs qui leur seraient réservés. Il nous paraît d'une suprême importance que les administrations diocésaines s'imposent des sacrifices pour envoyer aux cours des universités quelques-uns des jeunes ecclésiastiques qui appartiennent (et c'est l'immense majorité) à des familles privées des avantages de la fortune. Les évêques auront ainsi une plus grande liberté pour le choix des sujets qu'ils jugeront dignes à tous égards de recevoir une instruction supérieure et capables de rendre à leurs diocèses des services exceptionnels.

Mais nous avons, pour défendre notre thèse, mieux que des démonstrations théoriques, nous avons des faits. Les jeunes ecclésiastiques qui sont allés, depuis bien des années déjà, achever leurs études à Rome, à Louvain, en un mot dans les universités étrangères, ont supporté des dépenses plus considérables que celles qu'exigeront les cours de nos universités; et cependant aucun d'entre eux n'a réclamé la mise en pratique des privilèges accordés par le droit. En ce moment le plus grand nombre d'entre eux dirigent l'enseignement des grands séminaires, ou occupent des postes importants dans le ministère pastoral et dans l'administration diocésaine. Leurs mérites n'ont pas été méconnus.

Il en sera ainsi des études de nos universités futures. La modestie donnera plus d'éclat à leur science ; ils seront plus estimés et plus aimés de leurs confrères, plus puissants par une influence vraiment salutaire. Ils iront, humbles, dociles et dévoués, partout où les enverra la volonté de leurs évêques, partout où les entrainera, sous cette autorité, un zèle qui ne connaîtra pas l'ambition.

Non, ces privilèges ne sont pas nécessaires. Laissons à notre clergé son désintéressement, ne touchons pas d'une main imprudente à sa plus belle couronne. En lui rendant

les palmes de la science, ne lui ravissons pas les palmes, mille fois plus précieuses, de l'abnégation et de l'esprit sacerdotal. Ne craignons pas de lui trop demander; il est à la hauteur de ces nobles et saintes inspirations.

Je pourrais démontrer encore que, pour un temps du moins, ces privilèges seraient funestes, non seulement au point de vue que je viens de considérer, mais au point de vue de l'administration elle-même. En France, pendant longtemps, les docteurs en théologie et en droit-canon seront peu nombreux, et par conséquent le choix pour les dignités et les fonctions qui leur sont réservées sera bien restreint. Dans ces conditions, ce choix soulèvera des murmures et des plaintes, et pourrait créer aux évêques des difficultés très graves. Qui ne comprend que quelques prêtres très instruits peuvent manquer des qualités qu'exigent, par exemple, les fonctions de vicaire capitulaire?

J'ajouterai que le respect pour les anciennes lois de l'Église ne doit pas être aveugle et demander leur application partout et toujours sans aucune distinction, surtout lorsqu'elles sont tombées en désuétude. Des lois très utiles autrefois peuvent devenir inutiles et même dangereuses après plusieurs siècles, dans des circonstances différentes et pour quelques peuples. L'Église elle-même admet que des coutumes opposées au droit commun peuvent être légitimes ; elle modifie les lois anciennes et les remplace par des lois nouvelles.

Mais je ne veux que signaler ces difficultés. Ce que je désire, c'est que du moins un essai soit tenté dans le sens que j'indique. Personne ne contestera qu'il serait plus honorable pour le clergé français, plus conforme à l'esprit ecclésiastique de ne pas attirer les étudiants dans nos universités par l'appât des honneurs et des intérêts matériels. Pourquoi donc employer de tels moyens si leur nécessité n'est pas démontrée? Et comment affirmer qu'ils sont nécessaires sans faire un essai qui ne peut avoir de sérieux inconvénients? Pourquoi ne pas prier le Souve-

rain Pontife de suspendre, au moins pour un temps, la mise en pratique de ces privilèges, qui d'ailleurs n'est point reçue parmi nous en ce moment et qu'aucun docteur n'a réclamée jusqu'à ce jour?

Votre Éminence me demandera peut-être quelle mesure je propose pour arriver à la solution complète des questions auxquelles je viens de toucher rapidement. Je répondrai que la seule mesure qui me paraît possible est de soumettre la fondation de nos universités et toutes les questions qui s'y rapportent, aux décisions d'une grande assemblée de l'épiscopat français, assemblée dans laquelle le nonce du Saint-Siège aurait une grande et nécessaire influence. Si les évêques d'Angleterre, d'Allemagne, de Belgique, des États-Unis ont des assemblées périodiques [1], pourquoi les évêques français ne pourraient-ils se réunir pour traiter d'abord cette affaire si pressante et d'une si souveraine importance? Tous ont le droit et le devoir d'apporter leur concours à une œuvre qui intéresse au suprême degré tous les diocèses.

Nos universités auront ainsi une autorité, des forces et des ressources qu'un seul évêque ne pourrait leur donner. Nul ne se plaindra des règlements adoptés et de toutes les décisions qui seront prises, puisque toutes les opinions auront pu se faire entendre et que cette œuvre sera l'œuvre de tous. Cette grande assemblée pourra nommer une commission à laquelle les questions de détail seront réservées. En fondant une grande université catholique, seule destinée à l'enseignement des sciences sacrées, l'épiscopat français donnera une impulsion puissante à la fondation des universités destinées à l'enseignement des sciences profanes, et il s'occupera de la fondation d'écoles normales pour les professeurs de nos petits séminaires et de nos collèges libres. Il me semble que les lumières, les

[1] Les évêques d'Angleterre viennent de se réunir et de publier une lettre pour la fondation d'un collège destiné aux études supérieures. *Lettre pastorale des archevêques et évêques de la province de Westminster assemblés, le 11 août 1874.*

efforts, l'influence de tous ne sont pas de trop pour réaliser de si grandes œuvres...

Dans quelques mois, Éminence, les évêques de France seront réunis autour de vous pour la bénédiction de la première pierre de l'église que la France repentante élèvera en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus. Ne serait-ce point une occasion favorable pour soumettre à cette auguste assemblée la fondation de nos universités libres? La France catholique tout entière applaudirait à cette union; elle s'associerait dans un élan admirable à la réalisation de ces grands desseins. Et un jour, bientôt peut-être, sous la direction du Vicaire de Jésus-Christ, sous l'action éclairée, vigilante, incessante de l'épiscopat, sous l'influence des prières et des aumônes du clergé et des fidèles, nos universités catholiques ressusciteront parmi nous la gloire, la puissance, la fécondité merveilleuse des écoles célèbres du moyen-âge.

Veuillez, Éminence, en bénissant ces pages, et en leur donnant ainsi une autorité qu'elles n'ont point par elles-mêmes, m'accorder un témoignage de votre précieuse bienveillance, et veuillez agréer l'hommage de ma profonde vénération.

✝ Charles-François,
Évêque de Tarentaise.

Moutiers, 8 septembre 1874.
Fête de la Nativité de la très sainte Vierge.

LETTRE A M. VIVÈS

SUR

# LA THÉOLOGIE DE CONTENSON

## ET LA THÉOLOGIE DE GONET

---

Monsieur,

Je viens de passer quelques moments heureux en parcourant les quatre beaux volumes de la théologie de Contenson que vous avez bien voulu m'offrir. En publiant cet ouvrage vous avez réalisé en partie le conseil que je vous avais donné de présenter au clergé, avec votre magnifique édition des œuvres complètes de saint Thomas d'Aquin, les commentaires de quelques-uns de ses disciples les plus illustres. Tandis que M. Palmé entreprenait de reproduire les traités si importants des docteurs de Salamanque, j'avais attiré votre attention sur deux théologiens français, Contenson et Gonet, dont les œuvres sont devenues excessivement rares.

Je me propose de développer dans cette lettre, en ce qui concerne le premier de ces auteurs, les motifs du conseil que je viens de rappeler; je répondrai ainsi à votre désir et je vous donnerai un témoignage de ma

reconnaissance pour les services éminents que votre activité intelligente et infatigable a rendus et rend encore chaque jour au progrès des sciences sacrées.

Le mouvement qui se produit depuis quelques années en faveur de la philosophie et de la théologie de saint Thomas d'Aquin, m'inspire les plus grandes espérances pour la restauration des études ecclésiastiques en France. Les éditions de la *Somme contre les gentils* et de la *Somme théologique* du grand docteur se multiplient parmi nous, et partout le clergé fait des efforts généreux pour pénétrer dans les profondeurs de cette admirable doctrine. Mais la bonne volonté et l'intelligence ne suffisent point à réaliser de tels désirs : il faut avant tout revenir aux doctrines si longtemps oubliées de la philosophie scolastique, sans laquelle les paroles mêmes de saint Thomas et de ses disciples ne peuvent être qu'un texte inintelligible et une lettre morte. C'est en effet sur ce système philosophique, sur les principes et les règles de sa logique, sur les notions de son ontologie et de sa psychologie que s'est élevé dans la puissance et la gloire, le magnifique édifice de la théologie catholique. Puis, pour exposer avec une méthode didactique la doctrine du Docteur angélique, il faut remplacer par le développement des principes une partie des objections qui, trop multipliées, peuvent fatiguer les intelligences peu exercées : il faut éclairer les textes en les rapprochant, réunir les démonstrations dispersées dans de nombreux ouvrages, et présenter enfin l'ensemble de cette science sous une forme plus accessible à tous. Telle a été l'œuvre des plus grands théologiens depuis le treizième siècle, telle a été plus spécialement l'œuvre des enfants de saint Dominique.

Or, parmi eux, quoique ravi à ses travaux dans la fleur de sa jeunesse, à trente-trois ans, Contenson a une place à part. Comme Gonet et Billuart, il possède les dons précieux d'une clarté et d'une précision que volontiers j'appellerais françaises ; et, de plus, il répand sur les thèses

les plus ardues la beauté et le charme d'un style pur, harmonieux et vivant. C'est peut-être, avec Tournely, le théologien français qui a acquis au plus haut degré la force, la grâce et l'éclat de la langue latine.

Dans le premier volume, Contenson consacre un premier livre d'abord à deux dissertations sur la théologie et sur les lieux théologiques, puis à Dieu considéré comme source de perfection et dans la plénitude de son essence, *De Deo fonte perfectionis et de plenitudine essentiæ ejus*. Dans un second livre, il traite des opérations intérieures de Dieu ou des secrets du cœur divin, *De Deo interius operante seu de arcanis cordis divini*. Dans le troisième, il étudie la fécondité de Dieu ou le mystère de la sainte Trinité, *De Deo fecundo seu de sacro Trinitatis mysterio*. Dans le quatrième, il considère Dieu comme premier principe et ses créatures, *De Deo primo principio et de creaturis ejus, scilicet angelo, corpore et homine*. Le cinquième enfin a pour objet Dieu considéré comme fin dernière et cause de la béatitude, *De Deo ultimo fine*.

Parmi ces traités, un des plus remarquables est celui de la Trinité. Le disciple de saint Thomas d'Aquin s'élève, à la suite de son maître, à travers les ombres de ce mystère, jusqu'aux sommets les plus sublimes de la révélation. Pour moi, je l'avoue, je n'ai jamais pu étudier dans les œuvres immortelles du Docteur angélique et de ses commentateurs, ce traité incomparable sans être saisi d'admiration et sans reconnaître qu'il y a là, dans cette œuvre, que je puis appeler surhumaine, au-dessus de l'intuition du génie, les lumières des visions surnaturelles. « Aucune expression, a dit Lacordaire, aucune expression ne sau-« rait peindre ce coup d'œil dans l'infini, cette domination « de la pensée, qui s'empare des lois et de leurs causes, « et les réduit à un tissu palpable que l'œil le plus vul-« gaire saisit et entend. Simple comme l'aigle, vaste « comme lui, on ne le perd jamais de vue dans son vol, si « élevé qu'il soit ; et ses serres puissantes écartant tous

« les nuages, il demeure immobile dans la lumière et « comme se transformant en sa substance.... Je com- « prends cette foi qui dévorait saint Thomas d'Aquin et « qui, tombée dans l'immobilité de son génie naturel, « faisait de son cœur une extase et de son intelligence « une révélation [1]. »

Le deuxième volume traite *De Deo prima regula vitæ humanæ*, — *De Deo primo motore et de gratia ipsius*, — *De Deo primo exemplari seu de virtutibus*. Le troisième volume traite *De Deo-Homine, seu de Mysterio Incarnationis*, — *De Deo conversante, seu de œconomia vitæ mortis et gloriæ Redemptoris*, — *De Deo Salvatore et de fontibus salutis, scilicet septem sacramentis*. Le quatrième volume traite encore *De Deo Salvatore* et achève l'étude des sacrements.

Nous pouvons faire en quelques mots l'éloge de la doctrine de Contenson, en disant qu'elle est, dans son ensemble, la doctrine du Docteur angélique. Il ne faut pas l'oublier, saint Thomas qui est le théologien de tous les siècles, est surtout le théologien de notre siècle, parce qu'aucun autre, même parmi les plus grands, n'a démontré avec la même puissance, l'harmonie de la raison et de la foi et n'a ainsi rapproché sans cesse aux lueurs de son génie, les dogmes chrétiens et les données fondamentales de l'intelligence humaine.

Et pourtant je ne prétends pas que la théologie de Contenson n'ait aucune partie faible. Sa morale est sévère, comme la morale d'un grand nombre des théologiens de cette époque. Mais cette partie est de beaucoup la moins étendue de son ouvrage. Ses dissertations sur l'Église et le Souverain Pontife, sont écrites non seulement avec l'accent d'une conviction profonde, avec l'ardeur de l'amour. Cependant, sa thèse sur les faits dogmatiques laisse beaucoup à désirer. Bien que, à l'époque où il écrivait, la

[1] Discours pour la translation du chef de saint Thomas d'Aquin.

bulle *Cum Occasione* d'Innocent X et la bulle *Ad Sacram* d'Alexandre VII eussent déjà paru, peut-être pourrait-on dire, en sa faveur, que la distinction entre les *simples faits* et les faits *dogmatiques* n'avait point encore la précision rigoureuse qu'elle a acquise depuis lors. On pourrait ainsi lui appliquer, du moins dans une certaine mesure, la justification que donne Perrone de l'obscurité de quelques textes de Bellarmin et de Baronius sur ce même point de doctrine [1].

Le caractère vraiment distinctif de la théologie de Contenson est qu'elle offre une mine précieuse aux orateurs sacrés [2]. Dans chacune de ses thèses, qu'anime constamment l'ardeur oratoire, il présente des preuves que négligent les autres théologiens et qui sont parfaitement adaptées à la prédication. Non seulement les textes des Saintes Écritures et des saints Pères sont nombreux et interprétés avec une science profonde, mais Contenson mêle à chaque instant avec un art admirable la parole inspirée à la trame de sa propre parole. En présence de ces trésors, nos recueils de sermonaires me paraissent bien imparfaits et bien stériles.

D'ailleurs, comme saint Thomas d'Aquin, Contenson a uni à l'étude et à l'enseignement de la théologie les travaux de l'apostolat. Il est mort épuisé par ce double labeur, après avoir célébré le jour de Noël, dans la chaire chrétienne, la naissance du Fils de Dieu. Aussi l'admiration et la reconnaissance ont gravé sur sa tombe cet éloge touchant :

« *Hic jacet R. P. Vincentius Contenson ordinis FF. Prædicatorum, ætate juvenis, virtute senex, cui in hoc templo mors silentium imposuit quod gravis morbus impo-*

[1] Perrone, *de Locis theologicis*, n° 407.

[2] Ce caractère et ce but sont indiqués par le titre de cet ouvrage : *Theologia mentis et cordis seu speculationes universæ doctrinæ sacræ quibus omnia quæ ad profundissimam theologiæ speculativæ intelligentiam... piissimum affectivæ exercitium, copiosam denique oratoriæ facundiam pertinent... disseruntur.*

*nere non potuit. Concionando mori debebat qui vivebat animarum zelo. Sensit se morientem, nascentem Christum cum prædicavit. Nec tamen nativitas Domini mors fuit discipuli. Nam dignus videbatur cœlo qui nasceretur, quum dudum mortuus esset solo. Obiit die XXVI decemb. MDCLXXIV.* »

A ce point de vue théologique, un des traités les plus utiles est celui qui a pour objet la gloire, la puissance et les vertus de la Mère de Dieu[1]. Mais hélas ! qui songe à étudier ces questions si élevées et si pleines de charme dans les traités de Contenson ou les dissertations de Suarez, et à faire entendre sur ce sujet dans la chaire chrétienne un enseignement puisé aux grandes sources théologiques ?

Parmi les thèses de Contenson qui peuvent être les plus précieuses pour les prédicateurs, je citerai celle qui a pour objet la miséricorde divine[2]. Après avoir invoqué le témoignage des Saintes Écritures et donné une preuve fondamentale qu'il emprunte à saint Thomas, l'auteur développe successivement, dans un magnifique langage, ces hautes pensées : La miséricorde de Dieu éclate : 1° dans ses œuvres, selon cette parole du Psalmiste : « *Omnes viæ Domini misericordia et veritas*[3] ; » 2° dans les justes et les saints, à l'égard desquels nous apparaissent sept principaux bienfaits de cette miséricorde infinie : elle les délivre du péché, elle les attend après leurs fautes, elle touche leurs cœurs pour les convertir, elle leur pardonne, elle leur accorde le don de la persévérance, puis la grâce de mériter les biens éternels, enfin l'espérance de les obtenir ; 3° la miséricorde divine éclate à l'égard des pécheurs, elle les supporte avec patience, elle les excite à revenir à la pénitence ; quoiqu'ils ne méritent que les rigueurs de la justice, elle paraît ignorer leurs crimes,

[1] Tom. III, lib. X, dissert. VI. *Marialogia seu de incomparabilibus Deiparæ Mariæ Virginis dotibus.*
[2] Tome I, pages 194 et suiv.
[3] Ps. XXIV.

selon la parole de la Sagesse : « *Dissimulans peccata hominum propter pœnitentiam*[1]; » elle les frappe avec une profonde douleur, elle reçoit avec amour ceux qui reviennent et les comble de bienfaits ; elle invite enfin toute la cour céleste à célébrer la joie de leur retour. 4° La miséricorde divine éclate dans les œuvres de la nature, de la grâce, de la gloire et de l'Incarnation ; 5° dans les châtiments qu'elle inflige ; 6° dans la manière dont elle distribue ses dons, car elle les répand libéralement, *liberaliter*, sans en retirer aucun avantage ; elle les répand sur tous, et ce qui est plus généreux encore, sur ceux qui en sont indignes, et ce qui est plus admirable, sur les ingrats et sur les pécheurs qui les repoussent ; et, ce qui est vraiment divin, après tous ces dons elle se donne elle-même, elle donne le Saint-Esprit ; et Contenson ajoute : *Ire ulterius non potest divina misericordia nisi aliquid quæramus post omnia.* Dieu répand ses dons avec magnificence, *magnifice*, selon cette parole : « *Quam magnificata sunt opera tua Domine*[2]; » promptement, *cito*, comme il les a accordées au larron repentant ; enfin, avec profusion, « *Dat abundanter et non improperat.* »

Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que cette analyse, quelque aride et quelque froide qu'elle soit, offre bien plus de richesses doctrinales qu'un grand nombre de discours restés célèbres.

Je pourrais citer encore la dissertation pleine de lumière, de consolation et d'espérance sur le bonheur de la souffrance et qui a pour titre : « *Beatitudo christiana in tribulatione et cruce potissimum percipitur*[3]. »

Les *réflexions* qui suivent chaque thèse font jaillir des dissertations les plus ardues, les applications les plus heureuses et les plus nobles inspirations. J'indiquerai celles qui suivent la réfutation des objections contre le dogme de

[1] Sap., xi.
[2] Ps. xci.
[3] Tome I, page 539 et suiv.

la sainte Trinité[1]. Mais je ne puis résister au désir de citer textuellement dans le beau traité de la fin dernière ou de la béatitude et dans cette thèse : « *Animam humanam solus Deus unus et trinus implere et beare potest,* » une page qui donnera l'idée de la méthode et du style de Contenson. Après avoir énuméré les quatre désirs qui agitent le cœur de l'homme, désir de la vérité, désir du bonheur, désir de la perpétuité, désir de la dignité et de la gloire, il poursuit ainsi : « *Atqui hæc quatuor desideria cumulatissime et juxta honestissime complet Deus clare visus et possessus. Tunc enim apparet veritas sine ænigmate, sicuti est. Tunc torrente voluptatis potatur animus, quando perfectum objectum perfectæ potentiæ perfectissime unitur, quæ est triplex conditio delectationis. Tunc attollitur nostra vilitas ad divinitatis consortium, quo nihil sublimius. Tunc inamissibilem obtinet perseverantiam bonorum, et interminabilem perfectæ vitæ possessionem. Quam doctus, qui omnia scit, et videntem omnia videt? Quam lætus, qui intrat in gaudium Domini sui, quod non limitat capiendo, sed quo inundatur intrando! Quam excelsus, cui disposuit Filius ut edat et bibat super mensam suam in regno Patris sui! Quam securus, cui æternitas bonorum firmat possessionem! Vere tunc erit longitudo, latitudo, sublimitas et profundum : profundum scientiæ scrutantis arcana Dei, sublimitas dignitatis evehentis ad regnum Dei, latitudo caritatis cor dilatantis et implentis voluptate Dei, longitudo æternitatis firmantis stabilitate Dei. Ergo in Deo vera felicitatis ratio cumulatissime invenitur*[2]. »

Je pourrais ajouter que la théologie de Contenson est un ouvrage de haute et solide piété. Ce grand théologien avait compris la vérité que Bossuet exprimait par cette énergique sentence : « Malheur à la connaissance qui ne

[1] Tome I, page 317.
[2] *Id.*, p. 525.

se tourne pas à aimer ! » Il a donné à son ouvrage ce titre : *Théologie de l'intelligence et du cœur, Theologia mentis et cordis.* Comme il le démontre dans une de ses dissertations préliminaires intitulée : *Relations de la théologie et de la piété, Commercium theologiæ et pietatis*, l'étude prolongée, stérile et froide des doctrines théologiques dessèche la piété et la détruit presque complètement ; et il rappelle ces remarquables paroles de saint Augustin : « Celui qui croit avoir compris la Sainte Écriture ou une de ses parties et qui n'élève pas sur cette science la charité, en réalité n'a pas encore compris[1]. »

N'est-ce pas une bonne fortune, au milieu de ce déluge de petits ouvrages de piété, presque toujours vides et fades quand ils échappent à l'erreur, n'est-ce pas une bonne fortune pour le clergé de trouver dans les réflexions qui suivent chaque thèse d'un grand traité de théologie, une source abondante de conseils éclairés, de pieuses pensées et de généreux sentiments ?

J'allais achever cette lettre, déjà trop longue, lorsque j'ai reçu le premier volume de votre édition de Gonet. Je vous félicite d'offrir ainsi en même temps au clergé en deux publications remarquables à tous égards, les œuvres de ces deux illustres disciples de saint Thomas d'Aquin.

La méthode de Gonet est essentiellement didactique, son style est simple. La forme syllogistique se retrouve dans les détails de chaque thèse. Ses traités sont plus développés et plus complets que ceux de Contenson ; mais il n'a pas l'élan, l'ardeur, les images brillantes de son éloquent contemporain. — Supérieur au point de vue scolastique, il n'offre pas les mêmes ressources à la piété et à l'art oratoire. Ces deux théologiens se complètent d'ailleurs l'un l'autre ; ils présentent sous des formes diverses, mais toujours admirables, la doctrine qu'ils ont reçue du génie de leur maître. Gonet est, en effet, comme Contenson, le disciple fidèle du Docteur

[1] S. Augustin., lib. I, *de doctrina christiana*, cap. 36.

LIBRARY

angélique dont il place l'éloge au seuil de son grand ouvrage [1]. Écoutons-le lui-même dans sa préface : « *Præterea vero germanam D. Thomæ doctrinam ubique amplector : mihi enim qui prope novi eam præ cæteris (una excepta canonica) habere proprietatem verborum, et sententiarum veritatem, instar religionis est nec in minimis ab ea deflectere : huic uni duntaxat sum innutritus, huic incubui, atque etiam nunc eam præ manibus habeo semper* [2]. »

Je ne voulais vous tracer que quelques lignes, et je me suis oublié. Dans ces jours attristés, quand l'âme peut se fermer un instant aux bruits du dehors, aux cris de la haine, aux clameurs incessantes de nos divisions criminelles, aux menaces qui nous viennent du sein de la patrie, souvent plus terribles que la haine des nations étrangères, quand elle peut, échappant un instant aux sombres prévisions qui pèsent sur tous les cœurs, s'élever dans les régions sereines des doctrines divines, elle se plonge avec bonheur dans les clartés de la foi et dans les parfums d'une charité, qui, hélas ! n'est pas de la terre. C'est sur ces sommets que je me suis oublié en vous parlant de vos nouvelles publications...

Que Dieu bénisse vos efforts ! Puissent-ils donner une impulsion aux études ecclésiastiques, et contribuer à rendre au clergé français, si admirable par son zèle, la puissance, aujourd'hui plus nécessaire que jamais, d'une science vraiment supérieure.

Poursuivre ainsi votre grande œuvre, c'est servir notre patrie dans ses malheurs, c'est préparer cette union que nous appelons de tous nos vœux, l'union de l'Église et de

[1] *Commendatio doctrinæ S. Thomæ*, vol. I, p. 1 jusqu'à la page 50. Cet éloge renferme des documents remarquables et de hautes pensées. Contenson a placé au commencement de son traité de la grâce l'éloge de son maître dont il associe la gloire à celle de saint Augustin. Ces deux éloges sont une mine féconde pour un panégyrique du Docteur angélique.

[2] Page 10.

la France ; car c'est là et là seulement que se trouvent l'espérance et le salut.

Recevez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments bien dévoués.

† CHARLES-FRANÇOIS,
Évêque de Tarentaise.

Moutiers, 16 mai, jour de la Pentecôte 1875.

---

# LETTRE PASTORALE

SUR

# L'ÉTUDE DE L'ARCHÉOLOGIE

## LA RESTAURATION DES ÉGLISES ET LA CONSERVATION DES OBJETS D'ART

---

Messieurs et très chers Coopérateurs,

Pendant la dernière retraite pastorale, j'ai appelé votre attention sur l'étude de l'archéologie sacrée, sur la restauration de vos églises et sur la conservation des meubles antiques et des objets d'art qu'elles possèdent. Ces quelques paroles, perdues, pour ainsi dire, dans une conférence qui devait toucher à tant de sujets divers, ne peuvent répondre à l'importance du but que je m'étais proposé. J'ai pensé qu'une lettre pastorale, qui exposerait d'une manière plus complète les avis que je n'avais pu que résumer rapidement, et les graverait ainsi dans vos souvenirs, serait d'une incontestable utilité [1].

Je sais, d'ailleurs, que vous accueillez avec empressement tous les conseils qui vous sont donnés et toutes les ressources qui vous sont offertes pour développer votre instruction, agrandir votre influence, assurer le succès de votre ministère, et justifier ainsi la réputation

[1] Nos premiers avis n'ont pas été sans résultat. Nous avons déjà reçu quelques renseignements pleins d'intérêt et même quelques objets qui ne sont pas sans valeur.

de science et de piété que s'est acquise depuis longtemps le clergé de ce diocèse.

I

C'est vers 1830 que l'archéologie sacrée a commencé à reprendre parmi nous la place d'honneur qu'elle avait malheureusement perdue depuis plusieurs siècles. Des chrétiens généreux, des savants infatigables, des écrivains de premier ordre, puis des artistes d'une haute valeur ont consacré leurs talents et leurs efforts à l'apostolat de cette noble étude. C'était comme une région inexplorée, pleine de poésie, de beauté et de splendeur, qu'ils révélaient à leur pays. C'était comme un voile que leurs mains indignées arrachaient du frontispice de ces vieilles basiliques que le XVII^e siècle lui-même avait méconnues et méprisées. Ils furent suivis d'abord avec hésitation, mais bientôt avec enthousiasme ; et des recherches habiles, des travaux admirables multiplièrent leurs succès.

Rien n'échappa à l'ardeur de ces études, depuis les flèches légères et les dentelures merveilleuses jusqu'aux cryptes sombres et aux catacombes des martyrs ; depuis les vitraux étincelant au soleil jusqu'aux tombeaux où nos aïeux reposent dans la gloire, à l'ombre des temples, monuments de leur piété et témoignages de leurs espérances ; depuis les calices ornés d'émaux et de pierreries, jusqu'aux reliquaires aux mille formes et aux missels enluminés par la main patiente de quelque moine inconnu. Et ainsi, dans le cours de ce siècle, l'archéologie, comme bien d'autres sciences, a réalisé parmi nous d'incontestables progrès.

Mais, ne l'oublions pas, aujourd'hui, moins que jamais, le clergé doit rester étranger au progrès des sciences et des arts. Il est utile, nécessaire même, que quelques-uns de ses membres concentrent leurs travaux sur quelques branches des connaissances humaines. Leurs succès sont

la gloire du clergé ; et il y a là, pour les classes élevées, un apostolat puissant de la vérité chrétienne, une manifestation victorieuse de la fécondité de l'Église.

Le prêtre, d'ailleurs, est le ministre de celui qui s'est affirmé comme le Dieu des sciences, *Deus scientiarum Dominus est* [1]. Défenseur de la doctrine qu'il a reçue de son Maître et de la sainte Église, il faut que l'erreur le trouve toujours debout sur les brèches ouvertes dans les remparts de la cité sainte ; il faut qu'il protège, avec l'onction de la charité, mais avec les saintes énergies de la foi, non par des paroles amères, mais par des démonstrations invincibles, et les trésors des vérités révélées, et les principes premiers de la raison humaine sans cesse attaqués par une science orgueilleuse.

Une main sur l'Évangile qui ne passe pas et qui a vaincu le monde, l'autre sur le cœur des générations dont il a été établi l'apôtre, le pasteur et le père, il est le gardien des symboles immuables, mais aussi l'interprète de la doctrine, seule capable de résoudre tous les problèmes que soulèvent les générations humaines dans leurs voies douloureuses. Il est l'homme du passé et des traditions augustes, il est aussi le serviteur et le combattant de l'heure présente, il est le préparateur intelligent et dévoué de l'avenir. Il est le fils de l'Église immortelle qui ne connaît ni les barrières de l'espace, ni le déclin des jours ; mais il est le citoyen d'une patrie qui a ses victoires et ses défaites, ses progrès et sa décadence, ses luttes et ses angoisses ; il est le citoyen d'une patrie qui demande à ses enfants les ressources diverses d'un dévouement qui est le devoir de tous ; il est l'homme de l'univers chrétien et de tous les temps ; il est aussi l'homme de son temps et de son pays. Le prêtre doit connaître leurs plaies pour les fermer, leurs faiblesses pour les guérir ; leurs périls pour les conjurer : mais il doit apprécier leurs ressources, leurs

[1] I Reg. II, 3.

vertus et leurs nobles aspirations ; car sa mission sublime est de vaincre le mal par le bien : *Vince in bono malum*[1]. Pour sauver les peuples et régénérer les siècles, comme pour régénérer et sauver les âmes, il faut les connaître à fond et les aimer beaucoup. C'est à son pays, c'est à son temps qu'il est envoyé ; c'est cette société moderne, c'est cette civilisation contemporaine, avec ses sciences, ses arts, son industrie, qu'il doit élever et transfigurer dans la foi et la charité divine. Il doit être de l'antiquité par l'étude des écrits immortels des Pères et des Docteurs, il doit être de son temps et de son pays par le choix des preuves, la méthode des démonstrations et par sa parole elle-même. Il faut qu'il réfute par la doctrine antique les nouvelles erreurs et qu'il conserve intacte, sous ses formes rajeunies, la vérité éternelle.

Écoutons, sur ces devoirs du sacerdoce chrétien et sur ce progrès de la foi catholique, les paroles d'un docteur et d'un saint des premiers siècles, écoutons saint Vincent de Lérins, dans son celèbre *Commonitorium*.

« Que la doctrine de l'Église obéisse, il le faut, à cette « loi du progrès ; qu'elle s'affermisse avec les années, « qu'elle se développe avec le temps, qu'elle s'approfon- « disse avec les âges, mais qu'elle demeure toujours une, « pure, incorruptible... Tout ce que la foi de nos pères a « semé dans le champ de l'Église de Dieu, que tout cela, « grâce au travail de leurs fils, soit cultivé, embelli, « florissant ; que tout cela mûrisse, progresse, et se « développe. Il est très légitime que, avec les progrès du « temps, les dogmes antiques de la science divine soient « étudiés et travaillés ; mais les changer, les tronquer, les « altérer serait un crime. Qu'ils grandissent en évidence, « en démonstration, en clarté scientifique, mais qu'ils ne « perdent rien de leur première intégrité.

« .... O Timothée, ô prêtre, ô théologien, ô docteur,

[1] Rom. XII, 21.

« si la grâce de Dieu t'a rendu capable d'être par la « science, par le génie, par l'étude, le gardien du taber- « nacle spirituel, va donc travailler avec amour les pierres « précieuses de la science divine, enchâsse-les, enrichis- « les, ajoute-leur tout l'éclat, toute la grâce, toute la « beauté qu'il sera possible. Qu'en écoutant tes doctes « raisonnements, ce qu'on croyait jusque-là dans l'obscu- « rité, on le comprenne maintenant dans la lumière : que, « grâce à toi, la postérité possède dans la clarté de la « raison ce que l'antiquité vénérait sans le comprendre. « Cependant n'enseigne rien que tu ne l'aies appris : nou- « veau dans le langage, antique dans la doctrine : *Eadem « tamen quæ didicisti doce, ut cum dicas nove, non dicas « nova*[1]. »

## II

Il est incontestable que l'étude des sciences et des arts, nécessaire aux progrès de la doctrine et de l'apologie catholiques, et surtout l'étude de l'architecture, qu'un poète a appelée le *roi des arts*, rentre plus spécialement par sa nature et son but dans le cercle des préoccupations et des devoirs du clergé. Plus que toute autre, cette étude élève l'âme et lui fait gravir ces sommets « où, comme « disait saint Bernard, Dieu paraît plus familier. » « L'art « est lui-même essentiellement religieux, a dit M. Cousin : « car, à moins de manquer à sa propre loi, à son propre « génie, il exprime partout dans ses œuvres la beauté « éternelle.

« Toute œuvre d'art, quelle que soit sa forme, petite « ou grande, figurée, chantée ou parlée, vraiment belle « ou sublime, jette l'âme dans une rêverie gracieuse ou « sévère qui élève vers l'infini. L'infini, c'est là le terme « commun où l'âme aspire sur les ailes de l'imagination « comme de la raison, par le chemin du sublime et du

[1] Vinc. Lirin., *Commonitor. XXII, XXIII.*

« beau, comme par celui du vrai et du bien. L'émotion « que produit le beau tourne l'âme de ce côté ; c'est « cette émotion bienfaisante que l'art procure à l'huma- « nité. »

Ces belles paroles sont plus vraies encore si on les applique à l'architecture religieuse et à tous les arts qui concourent à l'éclat et à la splendeur du culte divin. C'est la religion qui a créé ces chefs-d'œuvre de l'art chrétien, ces basiliques du moyen-âge, l'un des plus nobles objets de l'archéologie chrétienne. C'est la religion qui a construit ces murailles, élevé ces colonnes, uni ces arceaux, lancé ces voûtes hardies, ciselé ces pierres, c'est elle qui a pénétré ces édifices tout entiers, c'est elle qui doit nous en faire connaître la beauté, le symbolisme incomparable, et révéler ainsi sa fécondité et sa puissance. « C'est là « que se dresse encore devant nous la vie tout entière de « nos aïeux, cette vie si dominée par la religion, si absor- « bée en elle, a dit un des propagateurs les plus zélés et « les plus éloquents de l'archéologie chrétienne. C'est là « que renaît leur imagination si riche et si intarissable, « mais en même temps si réglée et si épurée par la foi, « leur patience, leur activité, leur résignation, leur désin- « téressement ; tout cela est là devant nous, leurs tièdes « et faibles descendants, comme une pétrification de leur « existence si exclusivement chrétienne. C'est que pas « une de ces formes si gracieuses, pas une de ces pierres « si fantastiquement brodées, pas un de ces ornements « qu'on appelle capricieux, n'est pour nous sans un sens « profond, une poésie intime, une religion voilée. C'est « qu'il nous est permis et presque commandé de voir dans « cette croix allongée que reproduit le plan de toutes les « églises anciennes la croix sur laquelle mourut le Sau- « veur ; dans cette triplicité perpétuelle de portails, de « nefs et d'autels, un symbole de la Trinité divine ; dans « la mystérieuse obscurité des bas-côtés, un asile offert à « la confusion du repentir, à la souffrance solitaire ; dans

« ces vitraux qui interceptent en les tempérant les rayons « du jour, une image des saintes pensées qui peuvent « seules intercepter et adoucir les ennuis trop perçants « de la vie; dans l'éclatante lumière concentrée sur le « sanctuaire, une lueur de la gloire céleste ; dans le jubé. « un voile abaissé entre notre faiblesse et la majesté d'un « sacrifice où la victime est un Dieu. L'orgue, n'est-ce « pas la double voix de l'humanité, le cri glorieux de son « enthousiasme mêlé au cri plaintif de sa misère ! Ces « roses éclatantes de mille couleurs, cette vie végétale, « ces feuilles de vigne, de chou, de lierre, moulées avec « tant de finesse, n'indiquent-elles pas une sanctification « de la nature, et de la nature humble et populaire, par « la foi? Dans cette exclusion générale des lignes horizon- « tales et parallèles à la terre, dans le mouvement una- « nime et altier de toutes ces pierres vers le ciel, n'y « a-t-il pas une sorte d'abdication de la servitude maté- « rielle et un élancement de l'âme affranchie vers son « Créateur? Enfin la vieille église tout entière, qu'est-elle « si ce n'est un lieu sacré par ce qu'il y a de plus pur et « de plus profond dans le cœur de vingt générations, « sacré par des émotions, des larmes, des prières sans « nombre, toutes concentrées comme un parfum sous ces « voûtes séculaires, toutes montant vers Dieu avec la « colonne, toutes s'inclinant devant lui avec l'ogive, dans « un commun amour et une commune espérance?

« Fils du catholicisme, nous sommes là au milieu de « nos titres de noblesse : en être amoureux et fiers, c'est « notre droit ; les défendre à outrance, c'est notre devoir. « Voilà pourquoi nous demandons à répéter au nom du « culte antique, comme vous au nom de l'art et de la « patrie, ce cri d'indignation et de honte qu'arrachait aux « Papes des grands siècles la dévastation de l'Italie : « *Expulsons les barbares* [1]. »

[1] M. de Montalembert, *Art et littérature*, p. 75.

Non seulement cette étude essentiellement religieuse appartient de droit au clergé, mais une part spéciale lui est réservée. Privée du concours du sacerdoce, l'archéologie chrétienne ne peut réaliser tous ses progrès et dire son dernier mot. Dans les travaux qui ont illustré de nos jours plusieurs hommes laborieux, intelligents, doués des qualités les plus rares, un vide se fait cependant sentir : c'est l'absence de la pensée fondamentale, de l'inspiration première, de la vie de l'art chrétien dans les siècles de foi. En vain, l'étude attentive, les recherches persévérantes unies à une étonnante perspicacité auront distingué les époques, fixé les dates, saisi les moindres détails, classé les genres, indiqué les caractères et les nuances, reconstitue peut-être par le dessin, à l'aide de quelques ruines informes, des monuments écroulés sous les efforts du temps ou sous la main sacrilège des hommes. Ce n'est pas tout encore : il faut ajouter à ces grands travaux l'étude du symbolisme chrétien, de la vie spirituelle, mystérieuse qui circule sous ces arceaux, dans ces colonnes et dans ces pierres elles-mêmes. Et qui donc pourrait pénétrer dans ces profondeurs que j'appellerai surnaturelles, et remonter aux sources premières de l'architecture chrétienne, sinon le clergé préparé à ces révélations par l'étude de la théologie et de la philosophie catholiques, par la connaissance des antiques rituels et de la liturgie du moyen-âge ?

L'archéologie est d'ailleurs intimement unie aux études historiques, littéraires et philosophiques. « L'art n'est pas « isolé dans le monde, et s'il a son influence sur la civili- « sation d'un peuple, à son tour il subit le contre-coup « des agitations politiques et sociales du milieu où il se « produit. Il reflète l'idéal d'une nation, c'est-à-dire sa « manière de concevoir et de réaliser le beau, et cet idéal « n'est pas arbitraire ; car il représente la nation elle- « même, son génie, ses sentiments et ses croyances, « sa délicatesse ou sa grossièreté, en un mot, tout un

« grand côté de sa culture intellectuelle et morale [1]. »

Elle est plus liée encore à l'étude de l'histoire ecclésiastique, de la liturgie et de la théologie. Ces sciences s'éclairent et se complètent. Et, de même que l'architecture, la sculpture et la peinture chrétiennes doivent se soumettre aux principes de la doctrine et aux règles du culte, de même, sans la connaissance de la liturgie et de la théologie du moyen-âge, les plus beaux monuments de l'art chrétien ne peuvent être compris. L'archéologie est donc le couronnement des sciences sacrées, et nous ne doutons pas que nos universités catholiques, qui pourront arriver à être complètes, ne possèdent des chaires d'archéologie et même une école des beaux arts enseignés au point de vue chrétien.

Aucune étude ne nous paraît donc offrir au clergé plus d'utilité et plus d'attrait, s'il l'accepte comme un délassement au milieu des études plus ardues et comme une diversion aux travaux de son ministère.

## III

Il est peu d'ecclésiastiques qui ne s'éloignent quelque fois de la solitude et du silence de leur presbytère pour visiter quelque province de notre pays. Un grand nombre, aujourd'hui surtout, veulent parcourir l'Italie, suivre les voies sacrées de la Ville Éternelle, contempler ses monuments incomparables, pénétrer dans ses sanctuaires illustres, s'agenouiller aux pieds du Vicaire de Jésus-Christ. Quel intérêt des notions même imparfaites de l'architecture ou des beaux-arts dans leur ensemble ne donneraient-elles pas à ces voyages ? Quelle admiration plus profonde pour le génie chrétien et la fécondité de l'Église ! Quels fruits précieux, quels doux et grands souvenirs ne rapportera pas de ces courses lointaines le prêtre qui aura

[1] Mgr Dupanloup, *De la haute Education intellectuelle*, let. 19.

pu apprécier, du moins dans une certaine mesure, les chefs-d'œuvre de l'art et les monuments antiques? Combien, au contraire, sera décoloré et stérile le voyage du prêtre qui aura vu sans apprécier et sans comprendre! Les productions du génie, les ravissantes créations, les idéales figures, les temples splendides tout remplis de la majesté de Dieu, tout ce monde qui est à nous, qui est l'inspiration de notre foi, restera pour lui un spectacle incompris, une langue qui n'a pas de sens, un livre scellé.

Ce genre d'étude est d'ailleurs dans les traditions du clergé catholique. « Autrefois, on ne trouvait pas seulement dans « l'épiscopat et dans les couvents des architectes ; on y « trouvait aussi des peintres, des sculpteurs, des orfèvres, « des ciseleurs, des émailleurs. Le meilleur traité que « nous ayons sur l'art chrétien au moyen-âge, est celui du « moine *Théophile* qui vivait au douzième siècle, comme « l'ouvrage le plus complet sur la construction et le sym- « bolisme du temple chrétien est dû à un évêque, *Durand* « *de Mende*, qui vivait à la fin du treizième siècle. La plu- « part des architectes qui ont élevé les plus beaux monu- « ments du moyen-âge étaient des évêques, des abbés, de « simples prêtres, de simples moines, dont le talent nais- « sait, se perfectionnait à l'ombre du sanctuaire et du « cloître[1].

« Ce n'est guère qu'à partir du quinzième siècle que « l'architecture fut plus spécialement cultivée par des « artistes laïques. C'est aussi à dater de cette époque que « les belles traditions anciennes disparaissent et tombent. « L'allégorie détrône le symbolisme, l'esprit prend la place « de la naïveté ; le caprice de la mode pénètre jusque dans « l'église, et bientôt, à l'époque de la *Renaissance*, nous « verrons entrer, jusque dans le sanctuaire, des compo- « sitions moitié païennes, moitié chrétiennes où s'étale-

[1] *Manuel d'archéologie pratique*, par M. l'abbé Pierret, Ire partie, 1re leitre.

« ront à l'aise les idées satiriques, bouffonnes et même « licencieuses du seizième siècle[1]. »

Il n'est pas aujourd'hui un seul diocèse de France qui ne compte quelques prêtres s'occupant avec amour de l'archéologie religieuse. Plusieurs membres du clergé se sont placés au premier rang parmi les archéologues par des travaux du plus haut mérite[2].

Nous devons ajouter qu'il ne s'agit pas seulement pour le clergé d'études simplement spéculatives ; il s'agit de la maison de Dieu dont la garde lui est confiée et dont il doit aimer la beauté et la splendeur : *Domine dilexi decorem domus tuæ, et locum habitationis gloriæ tuæ*[3]. Nous ne prétendons point sans doute que tout prêtre doit être capable de diriger les travaux de construction ou de restauration de son église, mais il est à désirer qu'il soit capable d'apprécier l'opportunité et la valeur de ces travaux. Il faut qu'il sache placer selon les règles de l'Église et les principes d'un goût éclairé, les meubles destinés aux cérémonies du culte et aux fonctions sacerdotales.

La restauration et l'ornementation des églises dépend principalement de la direction du clergé. Placés presque toujours au milieu de populations complètement étrangères aux règles du goût et aux principes de l'art, l'influence de MM. les curés est toujours nécessaire et souvent décisive. Même quand il s'agit de restaurer, d'agrandir ou d'orner des églises qui n'appartiennent à aucun style déterminé, il y a encore des principes et des règles qui ne peuvent être méconnus. Combien d'églises, belles

[1] *Dictionnaire d'archéologie sacree*, tome Ier, p. 326.

[2] Nous pouvons citer MM. Bourassé, Godard, Gareiso, Tourneur, Jules Corblet... et Mgr Barbier de Montault dont les travaux sur le droit canon, la liturgie et l'archéologie sont appréciés à Rome comme en France et qui a bien voulu, avec une obligeance qui égale son savoir, nous donner une appréciation précieuse de plusieurs monuments et objets d'art que possède notre diocèse. Cette appréciation sera prochainement publiée par l'académie de Laval d'Isère.

Nous devons un témoignage de satisfaction à cette académie qui se consacre principalement à l'étude des monuments et de l'histoire de notre diocèse et qui a publié plusieurs travaux importants.

[3] Ps. xxv, 8.

et nobles dans leur simplicité, ont été défigurées par un goût détestable! Combien d'objets précieux au point de vue de l'art ou de l'antiquité ont été détruits, donnés ou vendus à vil prix! Combien de monuments de l'architecture du moyen-âge ont été horriblement transformés par un vandalisme stupide? car il y a, comme on l'a très bien dit, deux vandalismes également désastreux, un vandalisme *destructeur* et un vandalisme *restaurateur*.

Qui donc n'a vu des fenêtres ogivales fermées par une hideuse maçonnerie pour former des fenêtres en demi-cercle[1] qui ne seraient pas tolérées sur la façade de la plus modeste demeure? Qui n'a vu des voûtes élancées et des arceaux élégants abattus au prix d'efforts et de dépenses considérables et remplacés par des voûtes que réprouvent toutes les règles de l'art?

Qui n'a vu un affreux badigeon couvrir d'antiques murailles et des essais de perspective tracés par les pinceaux les plus inhabiles? Et, pour nous servir des expressions énergiques d'un vénérable archevêque, qui n'a vu « de prétendus peintres, exploitant le goût des habitants des campagnes pour les couleurs vives, salir de rouge, de aune et de bleu, les murs du sanctuaire[2]? »

« Les dégradations de ce genre opérées dans nos églises, dit Mgr André, leur ont été aussi funestes que les mutilations des iconoclastes et des huguenots du seizième siècle[3]. » — « Le vandalisme qui s'attaque aux vieux monuments, et qui, sous prétexte de les rajeunir, de les conserver, les regratte, les farde et les *badigeonne* de haut en bas, est une brutalité, dit M. Dieulin, une sottise et un attentat qui a presque les caractères d'un sacrilège[4]. »

[1] Le nom qui conviendrait à ces fenêtres est celui de *gueules-de-four*.
[2] *Lettre-Circulaire de Mgr l'archevêque de Tours*, 10 août 1875.
[3] *Cours alphabétique, théorique et pratique de la Législation civile ecclésiastique*, art. *Badigeonnage*.
[4] *Guide des curés*.

## IV

En traitant ce sujet d'une si haute importance et en combattant ce vandalisme funeste, nous ne pouvons ne pas insister d'une manière spéciale sur l'aliénation des meubles antiques ou des objets d'art qui appartiennent aux églises.

Voici les principales décisions du droit canonique en cette matière : Tout prélat est l'administrateur et non pas le maître des biens et des choses ecclésiastiques. Tout prélat doit améliorer la condition de son église et ne doit pas la rendre moins bonne. « *Fraternitatem suam credimus non latere quod cum episcopus et quilibet prælatus ecclesiasticarum rerum sit procurator, non dominus, conditionem ecclesiæ meliorare potest, facere vero deteriorem non debet* [1]. » Les ecclésiastiques chargés du soin d'une paroisse et les prêtres auxquels une église est confiée, ne peuvent aliéner quoi que ce soit des choses appartenant à ces églises. L'aliénation de toutes les choses, de tous les biens ecclésiastiques, ou tout pacte ou contrat hors des cas spéciaux déterminés par le droit, sont absolument interdits sous des peines très graves, entre autres, sous peine d'excommunication et avec obligation de restituer. « *Diaconi vel presbyteri in parochia constituti de rebus ecclesiæ sibi creditis nihil audeant commutare, vendere, vel donare, quæ res sacratæ Deo esse noscuntur. Similiter et sacerdotes nihil de rebus ecclesiæ sibi commissæ alienare præsumant, quod si fecerint, convicti in concilio et ab onere depositi, de suo aliud tantum restituant, quantum visi sunt desumpsisse* [2]. » — « *Si quis contra hujus nostræ prohibitionis seriem de bonis et rebus eisdem quidquam*

[1] *De Donationibus, cap. Fraternitatum, lib. III Decretalium, tit. XXIV. — Vide Epist.* 6 *Agapiti, anno* 535; — *Concil. Aurelian. III, anno* 538 ; — *Concil. Toletan. III, an.* 589, *cap. III* ; — *Concil. Aurelian. IV, anno.* 541 ; — *Concil. Parisien. VI, anno* 829.

[2] Causa XII, quæst. 11, cap. XXXV.

*alienare præsumpserit, alienatio, concessio..... hujusmodi nullius omnino sit roboris vel momenti, et tam qui alienat, quam is qui alienatas res et bona prædicta recepit, sententiam excommunicationis incurrat* [1]. »

La constitution *Ambitiosæ* de Paul II comprend dans cette défense les choses et les biens ecclésiastiques sans exception. Elle désigne même expressément les immeubles et les meubles précieux consacrés à Dieu. *immobilia et pretiosa mobilia Deo dicata.*

« Sous le nom de meubles précieux, dit Ferraris, il faut entendre tout ce qui appartient au trésor de l'église, ou tous les objets qui, en raison de l'art, de leur rareté, de leur antiquité, donnent de l'éclat à l'église, tels que les vases d'or, d'argent, les vêtements précieux, etc. [2]. »

Toutes ces aliénations accomplies contre les prescriptions des saints canons, sont nulles et de nul effet [3].

Au sujet de l'ornementation des églises, nous devons rappeler encore des règles souvent oubliées ou méconnues. Le Concile de Trente, après avoir exposé la doctrine catholique sur l'invocation, la vénération des reliques des saints et des images pieuses, et rappelé ces paroles du Psalmiste : la sainteté convient à la maison de Dieu, s'exprime ainsi : « Or, afin que ces choses soient plus fidèlement observées, le saint concile décide qu'il n'est permis à personne de placer ou de faire placer dans un lieu quelconque, ou dans une église, quelque exempte qu'elle puisse être, aucune image extraordinaire [4] à moins qu'elle ne soit approuvée par l'évêque. »

Ces questions d'une si haute importance n'ont pas

[1] Const. Pauli II, *Ambitiosæ*. — *Concil. Trid.*, *sess.* 22 *de reform.*, cap. XI.

[2] Ferraris, *Bibliotheca canonica*, verb. *Alienatio*, art. I. num. 7.

[3] *Quidquid parochiarum presbyter de ecclesiastici juris possessione detraxerit, inane habeatur et vacuum vindicatione comparantis et actione vendentis.* Caus. XII, quest. 2, ch. XXXVI.

[4] *Insolitam* : qui n'a pas encore été vu, qui n'est pas conforme aux usages et aux traditions. « *Hæc ut fidelius observentur statuit S. Synodus, nemini licere ullo in loco vel ecclesia, etiam quomodolibet exempta, ullam insolitam ponere vel ponendam curare imaginem, nisi ab episcopo approbata fuerit.* » Sess. XXX.

échappé à la sollicitude de l'autorité civile. Une première circulaire de M. le ministre de la justice et des cultes, sous la date du 20 mai 1834, déplore les préjudices portés aux édifices religieux par l'ignorance ou la négligence des architectes chargés des travaux de restauration ou de consolidation, et il arrête que désormais aucun secours ne sera accordé par le gouvernement pour des travaux de cette nature, si les projets n'ont été préalablement approuvés soit par les préfets, soit par le ministre de l'intérieur.

Deux autres circulaires, l'une du 20 décembre 1834, adressée aux préfets, l'autre du 29 du même mois, adressée aux archevêques et évêques, rappellent la circulaire que nous venons de citer et provoquent d'une manière toute spéciale leur attention sur des abus déplorables.

« Des faits nombreux me donnent à connaître, dit M. le « ministre, que, dans une multitude de localités, des « monuments entiers tirés des églises ou des portions de « décorations supprimées sont abandonnés aux intem- « péries en forme de décombres ou convertis en moël- « lons qu'on emploie dans les nouveaux travaux, que « d'autres fois des amateurs adroits ou des spéculateurs « obtiennent la cession de ces objets à vil prix ou par de « simples échanges contre une quantité équivalente de « moëllons neufs; que souvent des vitriers, par calcul ou « par l'effet d'une ignorance secondée par celle des fabri- « ciens ou des autorités locales, remplacent avec du verre « blanc, sous le prétexte frivole de donner plus de jour à « l'édifice, d'anciens vitraux peints qu'ils laissent ensuite « dépérir ou dont ils tirent un profit illicite. Toutes ces « spoliations, également affligeantes, quels qu'en soient « les motifs, concourent avec les ravages du temps à « multiplier les pertes que déplorent les amis des arts, « pertes préjudiciables à l'intérêt du pays, qui doit comp- « ter les monuments au nombre des richesses dont l'esprit « national a le droit de s'enorgueillir.....

« Les anciennes boiseries des églises ne sont pas res-
« pectées; les richesses que possèdent certains amateurs,
« celles que l'on voit exposées journellement chez les bro-
« canteurs de la capitale en sont une preuve. Presque
« partout enfin, les tableaux qui existent sont abandonnés
« aux ravages du temps. »

Une circulaire du 27 avril 1839 décide que ni les fabriques, ni les curés ne peuvent changer ou vendre des objets d'art qui se trouvent dans les églises et qui peuvent offrir de l'intérêt. Les fabriques ne sont pas propriétaires, mais seulement usufruitières du mobilier religieux confié à leurs soins. Elles sont mineures devant l'Église et devant l'État; il leur faut donc généralement l'autorisation de vendre. Un marché, surtout s'il avait pour objet des meubles rares et précieux, pourrait être déclaré nul s'il n'avait le consentement du tuteur, qui est l'évêque.

Plusieurs jugements des tribunaux ont confirmé ces décisions.

Pour prévenir les abus que nous avons signalés et obtenir les résultats que nous nous proposons en publiant cette Lettre pastorale, nous avons ordonné ce qui suit :

1° MM. les curés veilleront à ce que désormais aucun travail de quelque importance ne s'exécute dans leur église, même au point de vue de l'ornementation, sans l'avis de personnes compétentes et sans notre approbation par écrit.

2° Ils protégeront leurs églises contre les prétendus embellissements proposés par des peintres incapables, et s'opposeront énergiquement à ce que, sous prétexte de réparation, on n'altère ou on ne détruise des objets précieux, tels que sculptures, boiseries, armoiries. Ils préféreront les teintes unies aux peintures représentant des personnages presque toujours exécutés d'une façon déplorable.

3° Un musée diocésain est fondé à l'évêché, et placé sous la direction de l'Académie de Laval-d'Isère.

Nous recommandons instamment de placer des inscriptions commémoratives, en français ou mieux en latin, dans les églises, chaque fois qu'elles auront été reconstruites en tout ou en partie et consacrées. Nous nous réservons l'approbation de ces inscriptions qui devront être, autant que possible, rédigées conformément aux règles de l'épigraphie.

4° Nous défendons d'aliéner ou d'échanger, sans notre autorisation écrite, les meubles antiques ou les objets précieux appartenant aux églises.

5° Nous désirons obtenir un inventaire de tous les objets importants d'art et d'archéologie que possède le diocèse, afin d'en garantir la conservation.

6° Tout objet inutile, hors d'usage, mutilé, sera réservé pour le musée. Ces objets isolés n'ont presque toujours aucune valeur; réunis, ils comblent une lacune, complètent une série et peuvent être étudiés plus facilement. Si quelques objets de ce genre avaient une sérieuse valeur et étaient cependant exposés à être détériorés ou détruits dans les sacristies ou les églises où ils sont placés, les fabriques devraient les céder au musée diocésain, après avoir rempli les formalités que nous avons rappelées plus haut.

7° Nous recueillerons tous les objets qui ont de l'intérêt au double point de vue du progrès ou de la décadence de l'art et de l'histoire du diocèse : pierres sculptées, inscriptions, épitaphes, armoiries, reliquaires, meubles, coffrets, statues et statuettes, ustensiles religieux et vases sacrés, anciennes étoffes, broderies et ornements sacrés, portraits, surtout portraits des archevêques de Tarentaise, leurs armoiries et leurs sceaux, etc., anciens papiers ou parchemins, bulles, brefs, titres, etc. : anciens ouvrages imprimés, surtout ceux qui sont relatifs au diocèse ou dont les auteurs sont originaires du diocèse, livres litur-

giques, mandements, ordonnances, édits des anciens archevêques de Tarentaise.

8° Nous verrions avec plaisir MM. les curés rédiger des notes sur l'histoire de leurs paroisses et signaler leur origine, l'étymologie de leur nom, les fêtes patronales, les souvenirs historiques, les traditions locales, les pèlerinages, les documents relatifs aux seigneuries ou à l'administration temporelle.

9° Nous déclarons que les objets suivants appartiennent au trésor de notre cathédrale et qu'ils sont inaliénables. En conséquence, le chapitre sera tenu de nous les montrer à chacune de nos visites pastorales.

1° Bâton abbatial, à poignée d'ivoire sculptée, qui servit à saint Pierre II, archevêque de Tarentaise, lorsqu'il était abbé de Tamié (douzième siècle).

2° Coffret en vermeil avec filigranes, cristal de roche gravé, perles fines, camées et pierres précieuses (fin du douzième siècle).

3° Châsse en émail champlevé, de Limoges (treizième siècle).

4° Gants pontificaux en soie blanche, avec orfroi d'or, provenant de la châsse de saint Pierre II de Tarentaise (fin du quinzième siècle).

Donné à Moûtiers, en notre palais épiscopal, le 10 octobre de l'an de grâce 1875.

† Charles-François
Évêque de Tarentaise.

LETTRE A M. LÉON GAUTIER

SUR

L'OUVRAGE QUI A POUR TITRE:

# LETTRES D'UN CATHOLIQUE

---

Monsieur,

Vous avez bien voulu m'adresser vos *Lettres d'un Catholique*, que vous venez de réunir en un délicieux volume. En vous remerciant à la hâte de ce précieux envoi, je vous disais que j'allais relire ces pages, que j'avais déjà appréciées lorsqu'elles ont paru dans le journal *le Monde*.

Je voudrais vous dire en ce moment l'impression que m'a laissée cette seconde lecture, et avec quel bonheur j'applaudis à vos paroles si nobles, si élevées et si chrétiennes.

Vous avez dédié ce volume à votre ami si regretté, M. Armand Ravelet ; il était digne de cet hommage. C'était un chrétien vaillant et miséricordieux, savant et humble, capable de faire resplendir la vérité et de la faire aimer.

Ce devoir de servir la vérité dans la charité et la miséricorde, et dans la soumission filiale à tous les enseignements de la sainte Église, vous le démontrez avec une douceur inaltérable. Il n'y a pas dans ce volume une page, une parole qui puisse blesser ceux que vous combattez, et surtout les catholiques qui ne partageraient pas toutes vos convictions. Vous ajoutez ainsi à vos conseils la lumière

plus vive et plus puissante du bon exemple, et vous réalisez ce précepte divin que vous avez choisi pour épigraphe de cet ouvrage : *Veritatem facientes in charitate crescamus in illo per omnia qui est caput Christus* [1].

Il est impossible, d'ailleurs, de mettre au service du bon sens, si rare et si méconnu au milieu de nos troubles et de nos ténèbres, au service de la prudence éclairée, de la foi ardente et forte, de l'amour de la vraie science, un esprit plus français, un cœur plus chrétien, une verve plus aimable et souvent plus étincelante.

Vous avez mille fois raison. Nous, catholiques, nous devons parler et écrire pour éclairer et pour sauver les âmes. Or, on ne les éclaire pas par des paroles cruelles : on ne les entraîne pas jusque sur le cœur de Dieu en les repoussant par le sarcasme ou en les écrasant dans la honte.

Vous avez mille fois raison : nous ne devons pas confondre la cause sacrée de Jésus-Christ, la cause de son Église universelle et immortelle, seul moyen de salut pour tous, avec les causes toujours imparfaites, toujours restreintes et toujours passagères de la politique humaine. Vous avez mille fois raison : il faut écarter sans pitié de nos œuvres catholiques et de nos publications populaires tout élément et toute inspiration politique.

Vous le dites admirablement : « Notre premier devoir « est celui d'une sincérité absolue. Quels que soient les « scandales que l'historien catholique rencontre dans les « longues annales des siècles chrétiens, quelles que soient « les contradictions que le savant catholique puisse être « amené à constater entre les sciences et la foi, le premier « devoir de l'historien et du savant est de tout dire à très « haute et très intelligible voix. Il serait deshonoré dans le « sens le plus strict de ce mot, s'il atténuait la gravité d'un « témoignage, d'un texte ou d'une expérience qui lui « paraîtrait contraire à sa croyance. »

[1] Eph. IV, 15.

Avec quelle joie profonde j'approuve ces loyales et courageuses paroles ! avec quelle ardeur je demande qu'elles soient entendues et respectées de tous ! Enlevez, en effet, à nos adversaires cette conviction que les apologistes, les écrivains catholiques ne disent pas avec une franchise complète la vérité, rien que la vérité, toute la vérité ; enlevez-leur cette autre conviction que nous voulons tout dominer, tout écraser sous un pouvoir sans restriction et sans pitié, et j'affirme que des multitudes immenses feraient sans retard les premiers pas vers la foi que nous défendons et que nous aimons. Pourquoi donc ne pas détruire ces convictions ? Pourquoi ne pas abattre ces barrières ? Pourquoi ne pas nous rappeler sans cesse ces paroles de notre grand De Maistre, paroles qu'il appliquait aux Papes, mais que nous devons entendre de toutes les causes que nous voulons servir : « *Ils n'ont besoin que de la vérité.* »

Les conseils que vous donnez aux fondateurs de nos universités catholiques sont de la plus haute sagesse : « Fondez le moins d'universités possible ; le moins de facultés possible dans chaque université ; le moins de chaires possible dans chaque faculté. Mais que les professeurs soient partout excellents, et que leur enseignement soit partout irréprochable. »

Et vous ajoutez : « Nos universités ne vivront que si « nous y distribuons un enseignement scientifique d'une « haute valeur et d'une éclatante supériorité. Si nos pro- « fesseurs sont des hommes médiocres, c'en est fait, nos « universités sont mortes. »

J'ai donné moi-même ce conseil ; j'ai demandé qu'on ne fondât d'abord qu'une grande université, dans laquelle on réunirait, avec toutes les ressources, toutes les conditions d'un succès assuré. Demandons de toute notre âme que les universités déjà fondées résistent à l'orage qui les menace et qu'elles dépassent toutes les espérances.

Vos lettres sur les classes ouvrières, sur « quelques

réformes dans l'enseignement », sur l'instruction des jeunes filles, et contre certaines images religieuses, sont de petits chefs-d'œuvre d'esprit délicat, de bon goût et de bon sens.

Les paroles que vous adressez à la noblesse sont les plus nobles qu'elle puisse entendre. Vous lui rappelez que sa mission peut encore, de nos jours, être grande et féconde.

Vous conseillez au clergé, sous une forme aimable et séduisante, un travail actif et persévérant. Vous lui indiquez les voies qu'il doit suivre et les ressources qu'il peut trouver, même dans la solitude à laquelle le condamne le ministère paroissial. Je ne doute pas que vos conseils ne soient entendus. Le clergé français est admirable par l'activité et le dévouement; mais il l'est aussi par l'intelligence et le désir de la vraie science. Plus que jamais peut-être, il a de nos jours l'enthousiasme de tout ce qui est grand et beau; plus que jamais peut-être il aime l'Église catholique, et il veut la bien servir.

Vous louez avec l'autorité que vous donnent vos grands travaux, mais avec une extrême indulgence, la Lettre pastorale que j'ai adressée au clergé de mon diocèse sur l'*Étude de l'archéologie, sur la restauration des églises et la conservation des objets d'art.*

Vous protestez souvent contre le zèle aveugle et injuste qui attaque ce pays qui est la France, et ce temps qui est le nôtre, et qui n'a d'enthousiasme que pour le passé. Je proteste comme vous contre cette tendance funeste. On dirait vraiment que le moyen-âge n'a produit que des héros et des saints. De bouleversements politiques, de pillages, de ruines et de crimes, de luttes sanglantes et sacrilèges, il n'en est pas question. A entendre ces catholiques, on croirait que le dix-huitième siècle lui-même a été de tous points admirable. Ils oublient et l'absolutisme qui a supprimé les libertés des constitutions chrétiennes, et les résistances hypocrites du pouvoir civil contre l'Église de

Dieu ; et les persécutions subies par les fils de saint Ignace ; et la corruption débordant de la cour sur la noblesse, la bourgeoisie et le peuple ; et la situation du clergé et des ordres religieux, évidemment inférieure à ce qu'elle est de nos jours ; et les sarcasmes de la philosophie incrédule dominant l'opinion publique ; et le silence ou la faiblesse de l'éloquence et de l'apologie catholiques. Non, il y a cent ans et au-delà, tout était grand, sublime, parfait. Depuis lors et aujourd'hui, tout est digne de réprobation et de malédiction. Et on nie ainsi l'évidence de l'histoire et l'évidence des faits contemporains.

D'ailleurs, quels sont les résultats inévitables et manifestes de ces exagérations ? Elles multiplient les malentendus funestes ; elles surexcitent la haine de ceux-ci, elles fortifient les préjugés de ceux-là ; elles égarent quelquefois les meilleures volontés ; elles jettent le découragement dans les âmes les plus vaillantes ; elles perdent les forces les plus précieuses à la poursuite de mirages qui ne seront jamais atteints. Le passé a eu ses forces et ses gloires, il a eu ses faiblesses et ses hontes, et l'avenir ne nous donnera point un âge d'or qui n'a jamais été et qui ne sera jamais.

Mais ici, j'invoque le simple bon sens : ce n'est pas au passé qui n'est plus, ce n'est pas à un avenir qui ne nous appartiendra pas, que Dieu nous a envoyés pour annoncer sa parole, pour publier ses miséricordes, pour faire rayonner son amour. Ce n'est pas pour ces sociétés qui dorment leur sommeil dans un sépulcre à jamais scellé qu'il nous a faits écrivains, apôtres ou pasteurs. Non, non, je l'ai dit ailleurs et je veux le redire ici : c'est à notre pays, c'est à notre temps qu'il nous a envoyés.

Les erreurs de notre pays et de notre temps, nous les connaissons, mais nous voulons les combattre. Leurs périls, nous les sentons dans les angoisses de notre amour, mais nous voulons les conjurer. Leurs plaies, nous les voyons d'un regard attendri et nous les touchons

d'une main émue, mais nous voulons les guérir. Leurs nobles aspirations, nous voulons les élever et les transfigurer sur les hauteurs divines de l'Évangile. Ces forces merveilleuses de l'industrie moderne, nous voulons les atteler aux chars de feu qui porteront jusqu'aux extrémités du monde, avec Jésus-Christ et son Église, la vraie civilisation, le vrai progrès, la vraie liberté.

L'éloquence qui s'échappe en flots intarissables des lèvres et du cœur de la France, nous voulons la consacrer au service de toutes les grandes causes et, avant tout, au service de la paix et de l'union de tous les cœurs.

La science orgueilleuse qui blasphème, nous voulons, non par des paroles amères, mais par des démonstrations victorieuses, la courber dans l'adoration devant *le Dieu des sciences*.

L'art, nous voulons l'arracher aux ténèbres et à la boue d'un réalisme abject, et faire descendre sur lui les inspirations du génie chrétien et les visions de la pureté.

« Étrange ambition, diront quelques-uns, rêves insensés de l'enthousiasme ! Qui donc êtes-vous pour de pareilles œuvres ? » Ah ! qui nous sommes ? Nous sommes cette race immortelle qui renaît de ses cendres et qui a vaincu et sauvé le monde par la vérité et par l'amour.

Qui nous sommes ? Si seulement nous étions unis, si nous apaisions enfin nos divisions criminelles, si nous nous donnions la main, ces œuvres nous les aurions déjà accomplies. Si nous placions au-dessus de tout l'Église et la France, la vérité et la justice ; si l'égoïsme, les misérables intérêts personnels et la jalousie qu'ils inspirent, la jalousie aveugle, inexorable et sans entrailles comme la rage des damnés, ne reparaissaient point partout et toujours pour souiller, pour compromettre, pour perdre les plus grandes œuvres, ah ! nous serions vainqueurs, et, pendant ces cinq dernières années, nous aurions régénéré et sauvé la France.

Mais que le découragement n'arrive pas jusqu'à nos cœurs. Notre devoir n'est pas de réussir ; notre devoir est de travailler, d'agir et de souffrir, *agere et pati*. Le succès ne nous appartient pas ; Dieu nous le donnera si nous savons le mériter. Peut-être aussi mourrons-nous à la peine. Qu'importe ! D'autres viendront après nous. Un jour, heureux et triomphants, ils passeront sur nos tombes : ils passeront en chantant les cantiques de la Justice, de la Vérité et de la Charité immortelles, et alors nos ossements tressailliront dans leur poussière : *Et exultabunt ossa humiliata.*

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma haute estime et de mes sentiments bien dévoués en Notre-Seigneur.

† Charles-François.
Évêque de Tarentaise.

Moutiers, 14 mars 1876.

# LETTRE

## A MONSIEUR L'ABBÉ CORRIOL

## TRADUCTEUR DES ŒUVRES DE SANSEVERINO

---

Monsieur l'abbé,

Je suis vraiment désolé de réaliser si tard votre désir de connaître mon opinion sur les *Éléments de la philosophie chrétienne de Sanseverino* et sur la traduction que vous venez de publier de ce grand et important ouvrage. Mais la vie des évêques est traversée, à chaque instant, par tant de devoirs imprévus et tellement dominée par le cours des occupations quotidiennes, qu'il faut leur pardonner de ne pas accomplir toujours exactement les promesses qui leur tiennent le plus au cœur.

Le mérite premier, et je dirai essentiel, des *Éléments de la Philosophie chrétienne* est de nous présenter l'exposé fidèle de la doctrine de saint Thomas d'Aquin.

Il serait inutile d'insister sur cette vérité incontestable, que l'étude de la théologie est absolument impossible, sans une connaissance approfondie de la philosophie et de la philosophie chrétienne. En dehors des notions philosophiques puisées dans les traditions des grandes écoles catholiques, les définitions et le langage même de la théologie ne sauraient être compris.

Les difficultés que présente l'étude de la théologie, ont

presque toujours leur origine dans les difficultés de la philosophie elle-même. Ce sont des notions imparfaites, obscures, inexactes des données fondamentales de la philosophie, qui ont été la principale cause des erreurs théologiques et même d'un grand nombre des hérésies qui ont désolé l'Église.

C'est aux définitions et aux principes de cette philosophie que les grands théologiens reviennent sans cesse dans leurs ouvrages immortels, et, sans une connaissance approfondie de cette science première, ces ouvrages restent à jamais lettre close.

Mais quel est le système de philosophie qui a conservé une alliance inviolable avec les dogmes de notre foi? quel est le système de philosophie qui prépare les intelligences à l'étude de la théologie, et que nous retrouvons dans les écrits des théologiens les plus illustres? quelle est, en un mot, la doctrine philosophique qui peut être appelée vraiment chrétienne et catholique? Je n'hésite pas à l'affirmer, c'est la doctrine philosophique de saint Thomas d'Aquin.

En dehors de ce vaste et magnifique système, toutes les tentatives, même celles du génie, ont été, pour les études théologiques, non pas un secours, mais une entrave et un péril, car elles ont livré les intelligences à l'erreur, à la confusion et à l'impuissance. Il y a là, évidemment, au point de vue de la supériorité de la doctrine du Docteur angélique, une lumineuse et irrésistible démonstration.

Un mouvement heureux se produit en France en faveur de l'étude des sciences sacrées, et les universités catholiques ouvrent leurs facultés de théologie : c'est donc plus que jamais l'heure opportune de faire connaître la philosophie de saint Thomas d'Aquin [1].

[1] Avant de citer les paroles de Pie IX et celles de Léon XIII, faisons connaître, la pensée de la Congrégation du Concile de Trente sur cette grave question de l'enseignement philosophique dans les écoles.

Aussi, les Vicaires de Jésus-Christ, qui encouragent l'étude des sciences sacrées et qui s'efforcent de conjurer les périls qui nous menacent, n'ont jamais insisté avec autant de force sur la nécessité de revenir à cet incomparable enseignement. Écoutons d'abord Pie IX. Dans le Bref adressé à une Académie fondée à Naples sous le patronage de saint Thomas et dont le but spécial est de travailler à répandre les saines doctrines, en s'inspirant des ouvrages du grand Docteur, l'auguste Pontife s'exprime ainsi : « Ce que vous avez projeté, Nos très chers « Fils, Nous l'avons Nous-même maintes fois recommandé « dans Nos Lettres ; car ayant pleinement reconnu que « tous les maux dont nous sommes accablés proviennent « d'une longue négligence et de l'abandon déjà ancien de « l'enseignement sacré, Nous ne doutons point que cet « enseignement, une fois remis en honneur et traduit dans « la pratique de la vie, ne fasse entièrement disparaître la « racine même de ces maux. Or, il est manifeste qu'il « n'existe pas de moyen plus approprié et plus efficace « pour atteindre ce but, que la doctrine de saint Thomas ; « car ce grand Docteur a formé un corps si compacte de « toutes les sciences, en les rattachant à des principes « inébranlables, il les a si clairement expliquées et les « a exposées dans un si bel ordre, qu'il n'y a pas de vérité « qu'il n'ait abordée, pas d'erreur contre laquelle il n'ait

L'Éminentissime Préfet de cette Congrégation écrivait en ces termes aux Pères du Concile provincial de la province de Bordeaux, célébré à Poitiers en 1868 :

« La philosophie enseignée d'après la méthode scolastique et suivant les principes de saint Thomas n'aura plus pour unique résultat « de donner un simple vernis scientifique à la jeunesse des écoles, elle « communiquera à leur intelligence l'agilité et la fermeté nécessaires « pour approfondir la vérité, acquérir une solide doctrine et lui rendre « facile la réfutation des erreurs. »

Le cardinal Préfet de la même Congrégation répondait en ces termes à Mgr Fournier, évêque de Nantes, quelques années plus tard :

« Ce serait une grande joie pour les Pères Éminentissimes d'apprendre que, dans l'enseignement des sciences philosophiques... on suit « pas à pas la route frayée par saint Thomas d'Aquin, car la doctrine « de cet incomparable maître... est non seulement saine, elle est « encore particulièrement excellente pour aiguiser les esprits et pour « découvrir et extirper les erreurs » (*Lettre du cardinal Préfet de la Congrégation du Concile de Trente à Mgr de Nantes*, 20 janvier 1875).

« fourni des armes capables de la terrasser. C'est pour-
« quoi la résolution que vous avez prise d'employer tous
« vos soins à soutenir, à enseigner et à propager cette
« doctrine, sera non moins agréable, croyons-nous, au
« Docteur angélique qu'utile à la religion, à la vérité, à la
« science et à la société civile elle-même [1]. »

Depuis son élévation au Souverain Pontificat, Léon XIII n'a pas laissé échapper une occasion favorable de recommander, dans les termes les plus pressants, la fidélité aux doctrines de saint Thomas d'Aquin.

Voici comment s'exprime le Souverain Pontife, dans un Bref adressé le 27 septembre 1878 à deux RR. PP. Jésuites, professeurs de théologie au collège du Très Saint Cœur de Jésus à Woodstocq aux États-Unis :

« Il est de la plus grande importance, surtout à notre
« époque, de pénétrer profondément le clergé de pures et
« solides doctrines. C'est ce qui aura lieu certainement, si
« la doctrine de saint Thomas fleurit dans vos écoles,
« comme nous en avons reçu la nouvelle avec grande joie.
« Cela, d'ailleurs, convient parfaitement à ceux à qui il est
« ordonné de suivre entièrement, dans la théologie scolas-
« tique, la doctrine de saint Thomas, de l'avoir lui-même
« pour leur propre docteur, et de faire tous leurs efforts
« pour que les auditeurs soient impressionnés le plus
« favorablement possible à son égard [2]. »

[1] « Quod vos præstare proposuistis, dilecti filii, id Nos per Litteras
« Nostras sæpe commendavimus. Sicut enim omnia quibus premimur
« mala manare perspicimus a diuturno sacræ doctrinæ neglectu et deser-
« tione ; sic ambigendum non esse ducimus, quin illa in honorem revo-
« cata et in peculiares vitæ usus traducta ra licem ipsam malorum plene
« sit extirpatura. Id vero nec aptius perfici posse patet nec efficacius,
« quam per Sancti Thomæ doctrinam, qui scientiam universam ab
« inconcussis derivatam principiis in unum compegit corpus, et lucidis-
« sime digestam ita explicavit et exposuit, ut nullum occurrat verum
« quod non attigerit, nullus error cui profligando idonea non suppedi-
« taverit arma. Quocirca, dum vos huic doctrinæ asserendæ, tradendæ,
« propagandæ se totam operam navare decrevistis, non minus accep-
« tum Angelico Doctori honorem detulisse putamus, quam officium
« religioni, veritati, scientiæ, reipublicæ plane pretiosum... »
Datum Romæ apud S. Petrum die 11 maii ann. MDCCCLXXIV, Pontificatus Nostri ann. XXVIII. PIUS PP. IX.

[2] « Maximi momenti est, nostris præsertim temporibus, Clerum soli-

Le Saint Père rappelle ensuite, avec les prescriptions de saint Ignace, les désirs et les exhortations du Saint-Siège apostolique, « qui a approuvé cette doctrine par des éloges spéciaux et éclatants. »

Dans l'audience solennelle accordée, le 27 novembre 1878, aux professeurs des trois facultés de philosophie, de théologie et de droit canon de l'Université Grégorienne de Rome, le R. Père Cardella, provincial des RR. PP. Jésuites, s'adressant au Saint Père au nom de tous les professeurs lui disait : « Mais nous ne croyons pas avoir « rempli notre tâche par ces félicitations et par ces pro- « testations de notre dévouement. Nous savons qu'une « œuvre de grande importance doit être entreprise par « vous. Car nous n'ignorons pas avec quelle ardeur Votre « Sainteté s'efforce d'obtenir que non seulement les sciences « sacrées, mais aussi les études philosophiques fassent « des progrès, et que surtout la doctrine du Docteur « angélique, Thomas d'Aquin, soit acceptée comme règle, « et pour ainsi dire comme loi de l'enseignement. A cet « égard aussi, vous avez bien voulu montrer votre bien- « veillante considération envers notre Compagnie, lorsque « vous avez déclaré que vous attendiez avec beaucoup de « confiance que les efforts des professeurs de la Compa- « gnie, inspirés par l'esprit de notre Institut, nous fissent « obtenir ce résultat, qui est partout si ardemment désiré, « surtout parce que les cours de l'Université Grégorienne « sont fréquentés, non seulement par des Italiens, mais « aussi par des élèves de beaucoup de nations étrangères. « Ce sera partant notre tâche à nous, Saint Père, d'em-

« dis sincerisque doctrinis alte imbuere. Quod certe fiet, si doctrina « S. Thomæ in scholis vestris floreat, prout Nobis non sine magna « animi lætitia nuntiatum est. Hoc enim maxime decet homines, qui- « bus præcipitur, ut « sequantur omnino in scholastica theologia « doctrinam S. Thomæ, eumque ut doctorem proprium habeant, « ponantque omnem operam ut auditores erga illum quam optime affi- « ciantur. »

Datum Romæ apud Sanctum Petrum die 27 septembris MDCCCLXXVIII, Pontificatus Nostri anno primo.

LEO PP. XIII.

« ployer toutes nos forces, afin de pouvoir correspondre « à vos espérances et à vos désirs. »

Dans sa réponse, le Souverain Pontife insiste en ces termes en faveur de la même doctrine :

« La science vraiment digne de ce nom n'est pas autre « que celle qui nous est venue des Pères de l'Église et « qui reduite en un corps parfait de doctrine par les doc- « teurs scolastiques, surtout par leur prince, saint Thomas « d'Aquin, et comblée de louanges par les Conciles œcu- « méniques et les Souverains Pontifes, a été, pendant « plusieurs siècles, la loi et la règle de l'enseignement « dans les universités catholiques et les gymnases. Or « désirant, pour l'accroissement et l'éclat des études, « rendre à cette science son ancienne dignité, Nous « n'avons pu nous abstenir de tourner notre sollicitude « vers l'Athénée Grégorien...

« Nous ne doutons nullement d'ailleurs que selon votre « promesse, vous n'employiez dans ce but tout votre « zèle et toute votre application. C'est en effet ce qu'exi- « gent de vous et l'attachement tout particulier que vous « professez pour l'autorité pontificale, suivant l'esprit de « votre institut, et les constitutions de votre Société elle- « même, qui pourvoient à ce que les études théologiques « et philosophiques soient enseignées selon la doctrine et « la méthode de saint Thomas d'Aquin. C'est enfin ce que « demandent le caractère et la condition même de l'A- « thénée Grégorien; car, étant destiné à recevoir des « élèves d'un très grand nombre de nations, les sources « salutaires de la sagesse divine et humaine, auxquelles « leurs esprits se seront heureusement abreuvés, pourront « bientôt se répandre facilement dans presque toutes les « nations du globe [1]. »

[1] Voici le texte latin de la réponse de S. S. Léon XIII.

« Hanc autem veri nominis scientiam non aliam quam quæ ab Eccle- « siæ Patribus profecta, et in perfectum doctrinæ corpus a Scholasticis « Doctoribus, præsertim vero ab eorum Principe divo Thoma Aquinate, « redacta, ab œcumenicis Conciliis et Romanis Pontificibus summis lau-

Tout le monde l'aura remarqué, ce qui donne aux promesses du R. P. Cardella et aux paroles du Saint-Père une importance toute spéciale, c'est que quelques-uns des professeurs de l'Université Grégorienne et d'autres membres de la Compagnie de Jésus s'étaient écartés sur certains points de la doctrine de saint Thomas, tandis que plusieurs philosophes de la même Compagnie défendaient cette doctrine avec le zèle le plus ardent.

Mais les *Éléments de la Philosophie chrétienne* unissent à l'exposé fidèle, lumineux, didactique de la doctrine de l'Ange de l'École un autre avantage précieux.

On a reproché souvent aux études de nos séminaires et de nos écoles catholiques de renfermer les esprits dans le cercle étroit de démonstrations surannées, de les fatiguer par la réfutation d'erreurs depuis longtemps disparues et qui n'ont laissé une trace que dans l'histoire des égarements de la pensée humaine. On nous a reproché de ne point exposer et de ne point combattre les doctrines qui vivent, qui agissent et qui entraînent les âmes sous nos regards. Ces reproches injustes ont reçu de l'enseignement de Sanseverino et de la publication de ses traités le plus éclatant démenti.

C'est incontestablement une haute et heureuse pensée que de rapprocher sans cesse des doctrines de la philosophie chrétienne les doctrines des philosophes an-

« dibus exornata, catholicis studiorum Universitatibus et gymnasiis « per plures ætates lex fuit et norma docendi. Quam quidem pristinam « dignitatem, ad studiorum incrementum et decus, eidem restitui exop- « tantes, non potuimus curas Nostras ad Gregorianum Athenæum non « convertere...

« Minime vero dubitamus, quin vos, prout spopondistis, omne stu- « dium industriamque vestram in hunc finem sitis allatori. Hoc enim a « vobis postulat addictissimum obsequium quod erga pontificiam ancto- « ritatem, pro instituti vestri ratione, profitemini, et Constitutiones « ipsius Societatis, quibus cautum est, ut theologicæ ac philosophicæ « disciplinæ juxta doctrinam et methodum D. Thomæ Aquinatis tra- « dantur. Postulat tandem ipsa Gregoriani Athenæi indoles et conditio : « cum enim ex plurimis gentibus instituendos recipiat alumnos, salu- « tares divinæ humanæque sapientiæ fontes, quibus hic feliciter eorum « animi fuerint imbuti, in omnes fere gentes brevi faciliterque poterunt « refundi. »

ciens et des philosophes modernes. Ce programme qu'indique le titre même de son ouvrage, l'illustre philosophe napolitain l'a admirablement réalisé. Le nombre des auteurs dont il expose et réfute les systèmes est vraiment prodigieux; et il n'est pas une affirmation importante qu'il ne confirme par des textes nombreux. Nous citerons seulement, comme un exemple de cette vaste érudition et de cette haute science, la grande dissertation sur le principe vital et le principe formel dans l'homme. Le savant philosophe réfute l'*organicisme*, le *vitalisme*, le *faux animisme* qui comptent aujourd'hui encore un très grand nombre de partisans, et le système mécanique de Descartes qui conserve des disciples en Angleterre, en France et surtout en Allemagne. Les doctrines des écoles de médecine de Paris et de Montpellier sont examinées avec un soin tout spécial par l'illustre écrivain.

Ces traités offrent donc, sous la forme la plus attrayante et la plus utile, une histoire de la philosophie ancienne et moderne. Il y a plus encore : ils nous offrent, dans ce contraste perpétuel, une démonstration victorieuse de la supériorité de la philosophie chrétienne, une démonstration victorieuse de l'insuffisance de la raison humaine, même dans l'étude des vérités naturelles, quand elle est abandonnée à ses forces restreintes et à ses lueurs douteuses.

Je ne connais aucun traité de philosophie qui présente au même degré cet avantage précieux. Aussi je ne m'étonne pas que Pie IX ait applaudi aux travaux du philosophe napolitain et qu'il l'ait salué comme un des *restaurateurs* de la vraie philosophie [1], que le cardinal Pecci ait fait enseigner les traités de Sanseverino au séminaire

[1] « Quantum adlaboraverit doctissimus patruus tuus *veræ philoso-* « *phiæ restituendæ*, quantasque curas impenderit juveni clero fingendo « ad sanæ religiosæque scientiæ principia; sicuti ceteris, sic Nobis « adeo exploratum erat, ut eum plurimi faceremus, et doleamus adhuc, « ipsum Nobis et severiarum disciplinarum incrementis fuisse subrep- « tum. » *Lettre de Pie IX*, sous la date du 22 janvier 1870, aux éditeurs italiens des *Eléments de la Philosophie chrétienne.*

de Pérouse, et que depuis son élévation au pontificat il les ait loués dans les termes les plus flatteurs.

Votre traduction, qui est exacte et fidèle, fera connaître en France cet ouvrage d'une si haute valeur ; elle contribuera à imprimer une puissante impulsion aux études philosophiques et elle mettra en honneur la vraie philosophie chrétienne.

Après avoir achevé la traduction des *Éléments de la philosophie chrétienne*, vous avez entrepris de donner un *Compendium* de ce grand travail. Comme vous le faites observer, ce *Compendium* sera un secours précieux pour saisir plus rapidement les principes de la philosophie de Sanseverino, et la pagination des *Éléments*, que vous indiquez en tête de chaque article de l'Abrégé, permettra de recourir sans difficulté de l'un à l'autre de ces deux ouvrages, et de mieux connaître la doctrine dans son ensemble et dans ses moindres détails [1].

Sans doute la lecture de ces ouvrages dans le texte latin est en elle-même préférable à la lecture d'une traduction, quelque parfaite qu'elle puisse être : mais la langue latine est peu connue en France en dehors du clergé, et ces grands traités de philosophie chrétienne doivent porter la lumière à toutes les intelligences capables de hautes et fortes études. Les hommes du monde dans toutes les carrières libérales, les professeurs des facultés et des écoles catholiques, les professeurs des lycées et des facultés de l'État, les médecins, qui voudront étudier les doctrines philosophiques, qui ont avec

[1] « Grâce à notre *Compendium*, quiconque, professeur ou élève, voudra s'incorporer les principes philosophiques de ce grand ouvrage, dans un temps relativement court, ne rencontrera plus désormais d'obstacle sérieux. Le soin que nous avons pris de conserver scrupuleusement dans le *Compendium* les numéros des *Éléments*, en indiquant la pagination en tête de chaque article, permettra de passer de l'un à l'autre avec la plus grande facilité. On pourra ainsi se porter instantanément de l'*abrégé* au *commentaire* et du *commentaire* à l'*abrégé*, ce qui est d'une importance capitale pour l'élève et le professeur qui connaissent le prix du temps. » (*Compendium de la philosophie chrétienne*).

leur science spéciale tant et de si intimes relations, liront votre traduction avec fruit et avec le plus vif intérêt.

Faut-il démontrer qu'il est nécessaire de relever en France les études philosophiques? Mais, pour toute intelligence qui a une notion exacte de la philosophie, qui connaît l'état des esprits et les tendances des sciences dans notre pays, cette affirmation est évidente comme la lumière du jour.

La philosophie est, en effet, selon la définition de Sanseverino, « *la science purement rationnelle qui traite des principes suprêmes de la connaissance humaine et des premiers principes des choses.* » Elle enseigne donc les lois fondamentales, essentielles, qui doivent diriger l'intelligence dans l'acquisition de toutes les sciences spéciales. Elle étudie certains objets supérieurs, auxquels se rattachent les objets des autres sciences. La philosophie est donc le fondement et le guide des autres sciences, qui *lui doivent leur perfection* [1].

Tant d'intelligences s'égarent et s'en vont aux abîmes du doute et de l'incrédulité, les sciences humaines retournent contre le *Dieu des sciences* les dons de sa bonté, et outragent la révélation; une prétendue philosophie aveuglée par l'orgueil, entraînée par le courant de la négation sur des pentes fatales, en vient à détruire les données premières de la raison et du bon sens, et très souvent les mots eux-mêmes perdent leur signification, parce que la vraie philosophie a été méconnue et repoussée.

D'autre part, tant d'intelligences troublées, incertaines de leur chemin, n'arrivent pas jusqu'à l'Église de Dieu, jusqu'à la foi chrétienne, parce qu'elles n'ont pas le secours de la vraie philosophie qu'Origène a appelée la *Préface du Christianisme* [2].

[1] Saint Thomas, *in lib. II Sent.*, dist. xxvii, q. 2, art. 4, sol. 2, ad 1.
[2] *Epist. ad Gregor.* Conf. Clément d'Alex., *Strom.*, lib. I, passim., et saint Justin, *Exhortat. ad Gentes*, n. 3-6.

C'est vous dire une fois encore, Monsieur l'abbé, le service éminent que vous avez rendu, par votre publication, au progrès des études philosophiques, à la direction des sciences naturelles et à la restauration des études ecclésiastiques en France. C'est vous dire le succès qu'un évêque doit souhaiter, de toute l'ardeur de son âme, à votre grand et beau travail.

Recevez, Monsieur l'abbé, l'assurance de ma haute estime et de mes sentiments bien dévoués en N.-S.

† CHARLES-FRANÇOIS,
Évêque de Tarentaise.

Moutiers, 1er décembre 1878.

# LETTRE

## A M. XAVIER ROUX

DIRECTEUR DES *ANNALES DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE*

SUR

# LA NÉCESSITÉ DE LA PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE

## ET LA MÉTHODE QU'ELLE DOIT SUIVRE

---

Monsieur,

J'aurais voulu vous envoyer le témoignage de ma haute estime et l'expression de mes fermes espérances, dès le jour où vous avez bien voulu m'annoncer que vous étiez appelé à recueillir la succession du regretté M. Bonnetty, et à prendre la direction des *Annales de philosophie chrétienne;* mais je n'aurais pu alors vous adresser que quelques lignes écrites à la hâte. Il m'a paru plus utile, plus conforme à vos désirs comme à mes sentiments personnels, de vous exposer, avec quelques détails, ma pensée sur l'œuvre que vous allez entreprendre. Je saisis d'ailleurs avec empressement l'occasion favorable qui m'est offerte de démontrer la nécessité de l'étude de la philosophie chrétienne, et d'indiquer la méthode qu'elle doit suivre à l'heure présente, dans les luttes de la doctrine, pour ramener les âmes à la vérité.

I

L'importance et le but de votre œuvre sont révélés par le titre de votre Revue : *Annales de philosophie chrétienne.*

Et d'abord, c'est une revue de philosophie à laquelle vous allez consacrer vos talents, vos travaux et l'ardeur de votre jeunesse. La philosophie est une science dans le sens le plus rigoureux de ce mot, car elle étudie les causes suprêmes des choses, et la science est la connaissance des choses par leurs causes, ou par leurs raisons, comme parle l'école.

La philosophie est, après la théologie, la science la plus élevée, puisqu'elle a pour objet les lois de l'esprit humain, les principes, les vérités supérieures, auxquelles se rattachent nécessairement les objets de toutes les sciences. L'objet de la philosophie, c'est Dieu, l'homme et le monde.

Elle est la grande et indispensable culture de l'esprit. Elle le forme, elle lui impose des lois rigoureuses pour chercher et connaître la vérité ; elle impose l'habitude de la réflexion, elle réclame des preuves, elle en examine la valeur, elle saisit le sophisme sous les voiles d'une parole brillante et malgré les nuages accumulés par la passion ou par l'ignorance.

Dans toute étude elle apprend à préciser l'objet du travail de la pensée, elle le divise, elle va du connu à l'inconnu, elle met de l'ordre dans les vérités déjà découvertes.

Qu'il s'agisse d'établir un point de doctrine, de remonter à un principe contesté ou méconnu, d'écarter un doute, de réfuter une erreur, la philosophie est le guide nécessaire de toute démonstration vraiment puissante. Elle présente dans des formules claires, nettes, d'une

précision mathématique, le résumé d'une vérité ou d'une doctrine, l'enchaînement des propositions, et elle révèle ainsi la valeur ou la faiblesse des preuves.

Elle est la grande école de la correction du langage : elle approfondit les notions les plus élevées et les plus communes, elle détermine le sens des mots, elle repousse le vague de la pensée, cause première de l'obscurité de la parole.

Quiconque n'a pas été formé sous la direction de la philosophie, quiconque n'a pas étudié et mis en pratique ses règles et sa méthode, n'acquerra jamais toute la fécondité et toute la vigueur de son intelligence. Cette intelligence restera, dans une certaine mesure, superficielle et vide, incapable d'atteindre le fond des choses, et de manifester la vérité dans toute sa force et dans tout son éclat.

La philosophie transporte l'esprit humain sur des sommets resplendissants, elle le place continuellement en face des vérités les plus sublimes, au-dessus de ce qui est contingent, passager, inférieur, en présence de l'immuable, de l'éternel et de l'infini.

Que dirai-je de la suprématie de la philosophie sur toutes les autres sciences naturelles? Elle leur ouvre la voie, elle les dirige dans leurs investigations, elle groupe les faits, en déduit les lois, elle remonte aux causes premières ; en un mot, sans la philosophie, il n'y a pas de vraie science. Ce qui manque aux sciences contemporaines, c'est la philosophie, c'est la science première, la méthode supérieure, qui unit les sciences elles-mêmes et les fait converger vers le même but.

Aussi, malgré des efforts prodigieux, malgré des conquêtes glorieuses, les sciences contemporaines n'arrivent souvent qu'à des affirmations audacieuses, à des erreurs lamentables et à des révoltes sacrilèges.

« Il faut, a dit un philosophe de notre temps, il faut que la philosophie, science générale, sorte de son isolement, et

qu'elle regarde en face les sciences spéciales qui la méprisent. Il faut, comme l'a dit un auteur judicieux, que la philosophie passe la frontière, qu'elle entre dans le domaine des sciences et s'en empare. Il est juste que toutes ces sciences qu'elle a créées lui soient soumises ; ou plutôt il est juste que l'esprit humain ne soit pas plus longtemps partagé en régions inconnues l'une à l'autre, et que les sciences diverses reprennent leurs naturels rapports, dans l'unité de la philosophie[1]. »

Il y a non seulement une philosophie générale des sciences, mais il y a une philosophie du droit, une philosophie de l'art.

La philosophie du droit expose les lois de l'éternelle Justice, les principes immuables, sans lesquels les lois humaines n'ont ni force, ni autorité, et ne sont plus que l'expression de la volonté changeante et impuissante de l'homme.

La philosophie de l'art ou l'esthétique, étudie les principes communs à tous les arts, elle dirige les facultés humaines vers le beau, qui est le rayonnement de la beauté divine dans les créatures, comme la logique dirige les facultés humaines vers le vrai, et la morale vers le bien. Elle étudie le beau en lui-même et les sentiments qu'il fait naître dans l'âme de l'homme, ce qui est la théorie philosophique de l'art : elle fait ensuite, à chacun des arts en particulier, l'application de ses principes et de ses règles.

La philosophie apporte aux belles-lettres, à la littérature sous toutes ses formes, un concours précieux. Elle retient le littérateur dans les limites de son sujet, elle le lui fait pénétrer tout entier, elle lui en révèle les côtés les plus lumineux. Elle perfectionne le goût littéraire par l'habitude de la réflexion, par la connaissance exacte des choses et de la signification des mots. Elle est par con-

[1] Gratry, *De la Connaissance de Dieu*, Introduction, p. 41.

sequent l'auxiliaire indispensable de la grande éloquence. Elle la soutient et la dirige par sa méthode, elle rend la parole plus forte, plus concise, plus naturelle. Elle enflamme l'éloquence par les hautes pensées qu'elle lui inspire, elle donne des ailes à l'intelligence et à l'imagination, dans la contemplation des plus sublimes vérités.

La philosophie a, sur les actes de la vie publique et pour la solution des problèmes de la politique, une influence incontestable, non seulement par cette grandeur et cette autorité que je viens de démontrer, mais parce qu'elle étudie ces problèmes eux-mêmes, et qu'elle résout dans ses traités de morale les questions fondamentales de la fin de l'homme, de la moralité des actes, de la loi naturelle et du droit des gens, du droit et du devoir dans leurs notions générales, du droit de propriété, de la constitution de la société, de l'origine du pouvoir, de la liberté et de ses limites. Écoutons, sur ce rôle de la philosophie, le Pape Léon XIII, dans sa dernière et admirable encyclique : « Si l'on fait attention aux conditions critiques du temps où nous vivons, si l'on embrasse par la pensée la situation des choses tant publiques que privées, on découvrira sans peine que la cause des maux qui nous oppriment comme de ceux qui nous menacent, consiste en ceci, que des opinions erronées sur les choses divines et humaines, sorties des écoles de philosophie, se sont peu à peu glissées dans tous les rangs de la société, et sont arrivées à se faire accepter d'un grand nombre d'esprits...

« Tous nous voyons dans quelle situation critique la contagion des opinions perverses a jeté la famille et la société civile. Certes, l'une et l'autre jouiraient d'une paix plus parfaite et d'une sécurité plus grande, si, dans les académies et les écoles, on donnait une doctrine plus saine et plus conforme à l'enseignement de l'Église, une doctrine telle qu'on la trouve dans les œuvres de saint Thomas d'Aquin. Ce que saint Thomas nous enseigne sur la vraie

nature de la liberté, qui de nos jours dégénère en licence, sur la divine origine de toute autorité, sur les lois et leur puissance, sur le gouvernement paternel et juste des souverains, sur l'obéissance due aux puissances plus élevées, sur la charité mutuelle qui doit régner entre tous les hommes ; ce qu'il nous dit sur ces sujets et d'autres de même genre, a une force immense, invincible, pour renverser tous ces principes du droit nouveau, dangereux, on le sait, pour le bon ordre et le salut public. »

Je ne puis songer à démontrer en ce moment ce que la philosophie est pour la théologie. Qu'ajouter, d'ailleurs, à la démonstration de l'union nécessaire de ces deux nobles sciences, démonstration qui est l'objet principal de l'encyclique que je viens de citer ? Mais ce que je ne puis ne pas dire, du moins en quelques mots, c'est la nécessité des études philosophiques pour les chrétiens qui veulent se rendre raison de leurs croyances, et être capables de les défendre contre des attaques aujourd'hui si perfides et si nombreuses. Étudier les preuves de la religion, c'est affermir sa foi ; devenir les apôtres convaincus et habile de la vérité, c'est servir l'Église et la France. Combien d'hommes, même parmi ceux qui respectent l'autorité de l'Église, et qui sont appelés à la défendre dans les luttes de la vie publique, n'ont de sa constitution, de ses dogmes, de ses préceptes et de ses droits, que des notions superficielles et peut-être erronées. Et parmi tant d'autres, dont l'indifférence paralyse les facultés et qu'elle retient loin des combats de la vérité, comme parmi les adversaires ardents du christianisme, combien seraient des chrétiens généreux et vaillants, si des études philosophiques sérieuses les avaient préservés de la domination des sophistes, éloignés des erreurs que la raison elle-même condamne, en leur ouvrant les chemins qui conduisent à la foi catholique. D'ailleurs, quel sujet d'étude plus élevé, quel plus noble but peuvent être offerts à tant de jeunes hommes, admirablement doués, élevés dans le sanctuaire

de familles pieuses, portant le fardeau de traditions honorables ou illustres, et dissipant, dans l'oisiveté et les plaisirs, les plus riches dons du ciel? Qu'ils songent à ce qu'attendent d'eux l'Église et la France, et qu'ils méditent cette prédiction terrible de nos Livres saints : *La faction des hommes d'oisiveté et de plaisir sera balayée par le mépris de la terre et par la justice de Dieu : auferetur factio lascivientium* [1].

## II

Mais ce n'est pas seulement une revue de philosophie, dont vous avez accepté la direction, c'est une revue de philosophie *chrétienne*, et il y a là pour vous, pour votre œuvre, une gloire, une force et une espérance.

La philosophie chrétienne a recueilli les traditions de la sagesse humaine, du génie de Socrate, de Platon et d'Aristote; elle s'est enrichie par les travaux et par les trésors du génie chrétien, elle a illuminé cet ensemble incomparable des splendeurs de la doctrine divine.

La philosophie chrétienne est la philosophie des Pères des premiers siècles, coordonnée, développée et présentée sous une forme plus rigoureusement scientifique par les Docteurs du moyen-âge.

Les Pères de l'Église empruntèrent aux philosophes païens, et surtout à Platon, les données de la raison, pour les faire servir à la démonstration du christianisme. Ils exposèrent cette philosophie dans leurs discours, dans leurs œuvres apologétiques, et aussi dans quelques traités spéciaux. Les Docteurs du moyen-âge s'attachèrent surtout à la philosophie d'Aristote, parce que, seule, elle forme un ensemble complet de doctrine, et parce qu'Aris-

[1] Amos, vi, 7.

tote a étudié avec une pénétration admirable l'origine des connaissances humaines et les lois ou les moyens par lesquels ces connaissances sont acquises. Ce sont les solutions données à ces questions fondamentales, qui constituent le caractère fondamental et, on peut dire, l'essence de tout système philosophique. Aussi la philosophie du moyen-âge fut appelée *aristotélicienne*, ou *péripatéticienne*, et les docteurs scolastiques désignèrent souvent Aristote sous le nom de *philosophe*.

Malgré cette admiration pour Aristote, les docteurs du moyen-âge combattirent sur plusieurs points ses doctrines, par exemple sur l'éternité du monde, sur la nécessité des opérations divines, sur la providence. Ils adoptèrent contre l'opinion d'Aristote la doctrine de Platon, par exemple, sur les exemplaires divins, telle du moins que cette doctrine était exposée par saint Augustin et d'autres Pères de l'Église.

Cette philosophie, — dont les représentants les plus illustres sont, dans les premiers siècles, saint Justin, saint Irénée, Clément d'Alexandrie, Origène, Tertullien, saint Athanase, saint Jean Chrysostome, saint Grégoire, saint Basile et au-dessus de tous, par l'étendue de ses travaux, la profondeur, l'élévation et la pénétration de son génie, saint Augustin ; et au moyen-âge : Boëce, saint Anselme, Albert-le-Grand, saint Bonaventure et saint Thomas d'Aquin, le plus grand des philosophes et le plus grand des théologiens ; — cette philosophie est la vraie philosophie chrétienne. Elle est la vraie philosophie chrétienne, parce que, seule, elle est l'auxiliaire fidèle et puissant de la foi ; seule, elle prépare à l'étude de la théologie ; seule, elle fournit des armes invincibles pour la réfutation des erreurs opposées à la doctrine révélée ; seule, enfin, elle expose les principes et jusqu'à la signification des termes qui se retrouvent à chaque page dans les écrits immortels des grands théologiens.

La nécessité de l'étude de cette philosophie, pour ceux

position et la défense de la doctrine catholique à notre époque, est affirmée en ces termes par N. S. Père le Pape Léon XIII : « Nous ne souhaitons rien tant que de voir les évêques fournir largement et copieusement à la jeunesse studieuse les eaux très pures de la sagesse, telles que le Docteur angélique les répand en flots pressés et intarissables.

« Plusieurs motifs provoquent en Nous cet ardent désir. En premier lieu, comme à notre époque la foi chrétienne est journellement en butte aux manœuvres et aux ruses d'une certaine fausse sagesse, il faut que tous les jeunes gens, ceux particulièrement qui sont élevés pour le service de Dieu, soient nourris du pain vivant et robuste de la doctrine, afin que, pleins de force et revêtus d'une armure complète, ils s'habituent de bonne heure à défendre la religion avec vigueur et sagesse, *prêts*, selon l'avertissement de l'Apôtre, *à donner la raison à quiconque la demande, de l'espérance qui est en nous* [1] *; ainsi qu'à exhorter dans une doctrine saine et convaincue ceux qui contredisent* [2]. Ensuite, un grand nombre de ceux qui, éloignés de la foi, haïssent les institutions catholiques, prétendent ne reconnaître d'autre maître et d'autre guide que leur raison. Pour les guérir et les ramener à la grâce, en même temps qu'à la foi catholique, après le secours surnaturel de Dieu, Nous ne voyons rien de plus opportun que la solide doctrine des Pères et des scolastiques, lesquels, ainsi que Nous l'avons dit, mettent sous les yeux les fondements inébranlables de la foi, sa divine origine, sa vérité certaine, ses motifs de persuasion, les bienfaits qu'elle procure au genre humain, son parfait accord avec la raison, et tout cela avec plus de force et d'évidence qu'il n'en faut pour fléchir les esprits les plus rebelles et les plus obstinés [3]. »

[1] I Pet. III, 15.
[2] Tit. I, 9.
[3] Encyclique *Æterni Patris*, déjà citée.

Nous pourrions, en comparant la philosophie scolastique aux divers systèmes philosophiques, démontrer qu'elle est non seulement la seule philosophie chrétienne, mais la seule vraie philosophie.

La philosophie allemande, malgré ses prodigieux travaux et ses promesses si séduisantes, qu'a-t-elle produit pour le progrès de l'esprit humain ?

Les systèmes contemporains du matérialisme, du panthéisme et du positivisme n'ont abouti qu'à des doctrines que repoussent et les traditions de tous les peuples, et le bon sens lui-même. Dans des régions plus élevées, les philosophes spiritualistes ont-ils produit un système complet ? Ont-ils résolu les questions fondamentales de toute philosophie, satisfait les aspirations des âmes, et résolu les problèmes de notre destinée ? « Toute la philosophie, a dit l'un d'eux, en parlant des systèmes enseignés dans la première partie de ce siècle, était dans un trou où l'on manquait d'air et où nos âmes, récemment exilées du christianisme, étouffaient [1]. »

Qui ne connaît les aveux attristés de tant de nobles intelligences, incapables d'arriver par leurs efforts isolés à la possession de la vérité, et se tournant, après bien des luttes douloureuses, vers la foi de leur enfance, vers la philosophie de l'Évangile et du catéchisme ? Maine de Biran mourut en chrétien. Jouffroy disait quelques jours avant sa mort, en déplorant la défection de Lamennais : « Hélas ! tous ces systèmes ne mènent à rien. Mieux vaut mille et mille fois un bon acte de foi chrétienne. » Vers la fin de sa carrière, M. Cousin disait à des jeunes gens : « N'écoutez pas ces esprits superficiels, qui se donnent comme de profonds penseurs, parce qu'après Voltaire, ils ont trouvé des difficultés dans le christianisme. Mesurez vos progrès en philosophie, par ceux de la tendre vénération que vous ressentirez pour la religion de l'Évangile. »

[1] Jouffroy, *Nouveaux mélanges*, page 83.

Un des successeurs de ces maîtres illustres dans la chaire de la Sorbonne, un écrivain à l'esprit élevé, à l'âme sincère, au cœur généreux, écrivait ces remarquables paroles : « L'avouerai-je en finissant ? quand, à la suite de guides aussi savants, j'ai traversé cette mêlée de doctrines, au sortir de ce bruit et de cette poussière, je me trouve plus instruit sans doute, et cependant je me sens triste et découragé..... Las et abattu comme un homme accablé par un rêve pénible, j'ouvre l'Évangile : il me semble que je sors de l'empire des ombres, pour entrer dans le royaume de la vérité... Où est l'idéal du beau, du vrai, du bien, où est la doctrine qui puisse charmer les plus grands esprits et consoler les plus petits, où trouve-t-on la règle des mœurs pour l'homme, la règle du devoir et de la justice pour le citoyen, où est la vie, où est l'espoir ? Encore une fois oubliez votre église et votre école et regardez froidement. Les systèmes de Spinoza n'ont pas survécu à leur maître. Le système de Hégel est mort, et ruiné comme toutes les œuvres humaines. Une seule philosophie est debout ; dix-huit siècles l'ont si peu usée que c'est à peine si l'humanité commence à la comprendre C'est la doctrine de Celui qui seul a pu dire aux hommes : « Si vous vous tenez à ma parole, vous connaîtrez la vérité et la vérité vous affranchira (Joan., VIII, 31, 32.)[1]. »

Les philosophes chrétiens eux-mêmes, qui ont abandonné les traditions de la philosophie scolastique, Descartes et ses disciples plus ou moins fidèles, ont-ils constitué une vraie philosophie chrétienne? N'est-ce pas à ces philosophes que s'adressent ces paroles de Léon XIII : « Sous l'impulsion des novateurs du seizième siècle, on se prit à philosopher, sans aucun égard pour la foi, avec pleine licence de part et d'autre de laisser aller sa pensée, selon son caprice et son génie. Il en résulta tout naturellement que les systèmes de philosophie se multiplièrent

EDMOND LABOULAYE, *Études morales et philosophiques*, page 56.

outre mesure, et que des opinions diverses, contradictoires, se firent jour, même sur les objets les plus importants des connaissances humaines. De la multitude des opinions on arrive trop souvent aux hésitations et au doute : du doute à l'erreur, il n'est personne qui ne le voie, la distance est courte et le chemin facile. — Les hommes se laissent volontiers entraîner par l'exemple, cette passion de la nouveauté parut avoir envahi, en certains pays, l'esprit des philosophes catholiques eux-mêmes, lesquels, dédaignant le patrimoine de la sagesse antique, aimèrent mieux édifier à neuf qu'accroître et perfectionner le vieil édifice, dessein peu prudent, et qui ne s'exécuta pas sans dommage pour les sciences. En effet ces systèmes multiples, appuyés uniquement sur l'autorité et l'arbitraire de chaque maître particulier, n'ont qu'une base mobile, et par conséquent, au lieu de cette science sûre, stable et robuste, comme était l'ancienne, ne peuvent produire qu'une philosophie chancelante et sans consistance. Si donc il arrive parfois à une philosophie de cette sorte de se trouver à peine en forces pour résister aux assauts de l'ennemi, elle ne doit imputer qu'à elle-même la cause et la faute de sa faiblesse [1]. »

Votre mission sera donc de développer, de défendre, d'appliquer aux problèmes de tous les temps, à la réfutation des erreurs contemporaines, à la direction des sciences, cette incomparable philosophie.

Il faut le reconnaître, l'heure est favorable à cette restauration de la philosophie chrétienne. Un grand Pape proclame la nécessité des études philosophiques : il glorifie en termes magnifiques, la puissance et les droits de la raison ; il lui trace, d'une main assurée, ses limites, il lui enseigne ses devoirs ; il affirme la nécessité de l'alliance des sciences humaines et des sciences sacrées, de la philosophie et de la théologie ; il montre en saint Thomas

[1] Encyclique *Æterni Patris*, citée plus haut.

d'Aquin la réalisation merveilleuse de cette alliance, et il présente le Docteur angélique comme le maître de tous les siècles chrétiens et le maître providentiel du dix-neuvième siècle.

Les universités catholiques de France viennent d'ouvrir leurs facultés de théologie, dans lesquelles la philosophie a son rôle si important, et elles s'apprêtent à lutter contre l'orage qui les menace. L'Église trouve parmi les laïcs des défenseurs zélés de ses doctrines et de ses droits. ils veulent unir l'autorité de la science à l'ardeur de la foi. Le clergé français surtout est avide de science, et si les facultés de théologie pouvaient répondre, par un enseignement vraiment supérieur, aux désirs du Souverain Pontife et de l'épiscopat, aux espérances de la France catholique, notre patrie produirait encore des théologiens, des canonistes, des philosophes éminents, et un jour peut-être elle ressusciterait la gloire de nos grandes écoles du moyen-âge.

## III

Enfin votre revue porte le titre d'*Annales de Philosophie chrétienne*. Ce titre indique que votre but n'est pas seulement d'exposer les doctrines de cette philosophie, mais d'en retracer l'histoire et de recueillir les faits, les traditions, les preuves de tout genre qui peuvent en confirmer les démonstrations ; et ici je touche à la question si importante de la méthode que doit suivre le philosophe chrétien dans la défense de la raison et de la foi. Votre revue donnera donc une analyse exacte des nouveaux ouvrages de philosophie, elle jugera avec fermeté et indépendance les doctrines, elle sera charitable et bienveillante pour les personnes.

Elle comparera aux doctrines de la philosophie chré-

tienne les divers systèmes philosophiques anciens et modernes. Cette étude démontrera la supériorité de cette philosophie, les services qu'elle a rendus à toutes les sciences, et aussi, la nécessité de la révélation et d'une autorité doctrinale infaillible pour préserver la raison humaine des plus lamentables erreurs. Vous trouverez pour ce travail d'un si haut intérêt, des données précieuses dans les *Éléments de la philosophie chrétienne* de Sanseverino et aussi dans l'ouvrage du même auteur, intitulé : *Philosophia christiana cum antiqua et nova comparata*, quoique l'illustre philosophe napolitain ait été arrêté par la mort dans la publication de ce grand ouvrage, et que les six volumes in-8 qui ont paru ne renferment que les traités de logique et des facultés de l'âme[1].

Votre revue sera, dans le champ si vaste de la philosophie, une apologie de la doctrine catholique, et comme un arsenal où vous réunirez chaque jour des armes puissantes pour la défense de la vérité. Vous soumettrez à l'autorité de la philosophie les prétentions des sciences, révoltées contre la foi et contre la raison elle-même. Vous démontrerez que leurs affirmations audacieuses ne sont rien moins que scientifiques, et que soumises à l'épreuve d'une logique inflexible, elles se réduisent bien souvent à de simples hypothèses ou à des objections sans valeur.

Comme votre prédécesseur, M. Bonnetty, vous trouverez, dans les travaux et les découvertes de l'archéologie, dans l'étude des langues anciennes et des traditions des peuples, dans tout ce que les sciences naturelles nous offrent de démontré et de certain, des confirmations merveilleuses du récit de nos Livres Saints et de leur divine philosophie.

Vous défendrez surtout les doctrines que Cicéron appe-

[1] La traduction des *Eléments de Philosophie chrétienne de Sanseverino* a été publiée par M. l'abbé Corriol (3 forts volumes in-8°, — Coriolano, Avignon), qui nous a fait espérer la traduction du grand ouvrage du même auteur : *Philosophia christiana cum antiqua et nova comparata.*

lait la philosophie éternelle : « *Est perennis quædam philosophia,* » contre ces systèmes où l'impiété le dispute à l'absurde, à ces systèmes nés d'hier et qui outragent le bon sens, suppriment toute moralité, et ne vivent que de contradictions manifestes. Vous défendrez les grandes et nécessaires vérités : l'existence de Dieu, la spiritualité et l'immortalité de l'âme, la liberté morale, vérités sans lesquelles la responsabilité, le devoir, la vertu ne sont que des mots vides de sens.

A cette méthode de l'*expérimentalisme*, qui se restreint à l'observation des faits et à l'étude de la matière, et qui repousse avec dédain la métaphysique, vous opposerez la méthode scientifique qui remonte aux causes et aux causes premières. En défendant ainsi la philosophie dans ce qu'elle a de plus noble et de plus élevé, je pourrais dire dans son essence même, vous répondrez à la question que se pose toute intelligence devant le moindre phénomène et devant la moindre parcelle de la matière.

Votre revue contiendra donc l'histoire pour ainsi dire quotidienne, de la philosophie, l'histoire des travaux et des efforts de l'esprit humain dans les plus hautes sphères qu'il puisse atteindre au-dessous des sphères spécialement réservées à la théologie.

C'est donc une grande mission qui vous est confiée, c'est une noble et vaste carrière qui s'ouvre devant vous. Vous entrez dans cette carrière avec les ardeurs de la jeunesse, animé par votre amour de l'Église et de la France, désireux de servir la cause de la vérité et de lui consacrer votre vie, aidé par le concours d'écrivains qui ont déjà fait leurs preuves dans l'étude des questions philosophiques. Je demande à Dieu de vous soutenir, de vous récompenser de vos intentions si droites et si généreuses et de bénir vos travaux. Je suis convaincu que votre revue trouvera auprès du clergé et des catholiques de France, auprès de toutes les âmes qui s'intéressent aux luttes de la

vérité et aux progrès des sciences, l'accueil le plus favorable, et que le succès couronnera vos efforts.

Je vous offre avec mes félicitations et mes vœux, l'assurance de mes sentiments les plus dévoués en Notre-Seigneur.

† Charles-François,
Évêque de Tarentaise.

Moutiers, 25 septembre 1879

# APPENDICE

---

# BREF

## DU SOUVERAIN PONTIFE

### EN RÉPONSE A LA LETTRE PASTORALE SUR LÉON XIII ET SA MISSION PROVIDENTIELLE

---

### LÉON XIII, PAPE.

Vénérable Frère, salut et bénédiction apostolique. Nous avons reçu avec plaisir vos lettres, et en même temps l'opuscule que vous avez publié dernièrement sous ce titre : *Léon XIII et sa mission providentielle*. Pour nous, sachant fort bien quelle est notre faiblesse personnelle, nous comprenons que ce que vous dites dans cet ouvrage se rapporte plutôt à l'Église catholique et au Pontificat romain qu'à Nous-même.

---

Venerabilis Frater, salutem et Apostolicam benedictionem. Tuas litteras libenter excepimus, simulque opusculum nuper a te vulgatum cui titulus : *Léon XIII et sa mission providentielle*. — Equidem cum probe noverimus quanta sit virium nostrarum infirmitas, intelligimus ea quæ ibi disputas potius ad Ecclesiam catholicam Romanumque Pontificatum, quam ad Nos pertinere.

Jésus-Christ, en effet, par qui il a plu au Père éternel *de réconcilier toutes choses*, a eu pour but en fondant son Église sur la terre de ramener à Dieu les hommes éloignés de lui, et cela, soit par les enseignements d'une doctrine toute céleste, soit par le secours de la grâce surnaturelle. Aussi, suivant la volonté de son Auteur, tels sont le caractère et la nature de l'Église catholique, que, plus elle sent qu'il faut combattre avec fermeté, lorsqu'il en est besoin, pour la foi et pour la justice, plus elle est portée à la bénignité et à la miséricorde envers les hommes égarés. Et comme rien n'est plus propre à procurer aux hommes la tranquillité de la vie présente et l'éternelle béatitude que le mutuel accord des deux autorités spirituelle et civile, l'Église n'a rien tant à cœur que d'inviter les chefs des États à entrer avec elle dans des rapports d'amitié et de concorde. Les Pontifes Romains, nos prédécesseurs, ayant toujours visé ce but selon que le conseillaient les circonstances des temps et des lieux, Nous avons jugé qu'il ne fallait pas Nous-même Nous écarter de cette ligne de conduite. Que s'il découle de là quelque avantage pour la société humaine, il faut tout rapporter à l'honneur et à la gloire de Celui qui a communiqué une telle vertu à son Église.

Pour vous, Vénérable Frère, continuez à célébrer les bienfaits de l'Église et du Siège apostolique et les services

---

Christus enim, per quem æterno Patri *placuit omnia reconciliare*, eo spectaret cum Ecclesiam in terris constituit, ut homines a Deo aversos ad Deum revocaret, tum cœlestis doctrinæ documentis, tum supernaturalis gratiæ præsidiis. Ideoque ex Auctoris sui voluntate ea est Ecclesiæ catholicæ indoles et natura, ut quanto firmius, cum opus est, pro fide et pro justitia sentit sibi esse propugnandum, tanto magis erga homines devios sit ad benignitatem et misericordiam propensa. Cumque præsentis vitæ tranquillitati et sempiternæ beatitudini hominibus parandæ nihil sit aptius quam utriusque auctoritatis, sacræ nimirum et civilis, amica conspiratio, Ecclesiæ nil tam cordi est quam regnorum principes ad amicitiam et concordiam secum

éminents qu'ils ont rendus aux sociétés ; appliquez-vous à leur concilier l'amour de tous, surtout dans ces temps où tant d'autres cherchent à les rendre odieux et suspects. Comme gage du secours céleste et de Notre particulière bienveillance envers vous, Nous vous accordons, Vénérable Frère, avec une grande affection dans le Seigneur, Notre bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 2 février 1880,
la seconde année de Notre Pontificat.

LÉON XIII.

---

jungendam invitare. Id autem cum R. P. prædecessores nostri, prout temporum locorumque ratio suaderet, semper spectarint, judicavimus ab ejusmodi agendi ratione neque Nobis esse recedendum. Qua ex re si quid utilitatis et commodi in humanam societatem promanare contigerit, id omne necesse est in ejus laudem decusque unice cedere, qui talem Ecclesiæ suæ virtutêm effudit.

Tu vero, Ven. Frater, Ecclesiæ et Apostolicæ Sedis benefacta necnon egregia in res publicas merita celebrare perge ; studeasque amorem ab omnibus eidem conciliare, his maxime temporibus quibus in invidiam et suspicionem a pluribus vocatur. Auspicem autem cœlestis auxilii, et præcipuæ Nostræ in te benevolentiæ pignus, apostolicam benedictionem tibi, V. Frat., peramanter in Dno impertimus.

Datum Romæ apud S. Petrum die 2 februarii 1880
Pontif. Nostri anno secundo.

LEO PP. XIII.

# TABLE DES MATIÈRES

Pages.

Avis au lecteur.....

## LETTRES PASTORALES

Lettre pastorale de Mgr Turinaz, évêque de Tarentaise, à l'occasion de son entrée dans son diocèse. Commentaire de sa devise épiscopale : « La miséricorde et la vérité se sont rencontrées, la justice et la paix se sont embrassées. » (1er juin 1873)...

Lettre pastorale prescrivant une neuvaine préparatoire aux prières publiques votées par l'Assemblée nationale (24 octobre 1873).... 4

Lettre pastorale sur le matérialisme et la spiritualité de l'âme (30 janvier 1874) ..... 4

Lettre pastorale à l'occasion des grands pèlerinages diocésains (12 juin 1874) ..... 7

Lettre pastorale à l'occasion des prières votées par l'Assemblée nationale, sur le sacrifice généreux et l'action énergique (4 novembre 1874).....

Lettre pastorale sur la grandeur et la puissance de l'âme (6 janvier 1875)..... 97

Lettre pastorale à l'occasion du Jubilé universel (29 janvier 1875). 13

Lettre pastorale sur le double anniversaire de l'apparition de N.-S. J.-C. à la bienheureuse Marguerite-Marie et de l'élection de Pie IX (16 mai 1875)..... 145

Lettre pastorale sur l'émigration rurale et ses conséquences désastreuses (2 février 1876)..... 149

Lettre pastorale sur l'émigration rurale, ses causes et ses remèdes (16 janvier 1877).. ..... 187

Lettre pastorale à l'occasion d'une nouvelle édition du catéchisme diocésain (4 novembre 1876)..... 227

Lettre pastorale annonçant un pèlerinage à Rome et ordonnant des quêtes pour l'Université catholique de Lyon (2 février 1877). 237

Lettre pastorale à l'occasion d'un grand pèlerinage savoisien à Rome. Récit du pèlerinage (27 mai 1877) ..... 245

Pages.

eltre pastorale à l'occasion des élections du 14 octobre 1877 (7 octobre 1877)..... 279
Première lettre pastorale sur la Franc-Maçonnerie (29 janvier 1878)..... 291
Deuxième lettre pastorale sur la Franc-Maçonnerie (29 janvier 1879)..... 353
Lettre pastorale sur la Lettre encyclique de N. S. P. le Pape Léon XIII : « *Inscrutabili Dei consilio* » (28 juin 1878)..... 385
Lettre pastorale à l'occasion du Jubilé universel (22 février 1879).. 389
Lettre pastorale sur Léon XIII et sa mission providentielle (6 janvier 1880)..... 393

## LETTRES SUR LES ÉTUDES PHILOSOPHIQUES ET THÉOLOGIQUES

Lettre à M. le chanoine Rosset, au sujet de son traité de philosophie et de l'enseignement de la philosophie (24 septembre 1873). 439
Lettre à Son Éminence le Cardinal-Archevêque de Paris, sur la fondation d'universités catholiques en France (8 septembre 1874). 451
Lettre à M. Vivès sur la Théologie de Contenson et la Théologie de Gonet (16 mai 1875)..... 475
Lettre pastorale sur l'étude de l'archéologie, la restauration des églises et la conservation des objets d'art (10 octobre 1875)..... 487
Lettre à M. Léon Gautier sur l'ouvrage qui a pour titre : *Lettres d'un catholique* (14 mars 1876)..... 505
Lettre à M. l'abbé Corriol, traducteur des œuvres de Sanseverino (11 décembre 1878)..... 513
Lettre à M. Xavier Roux, directeur des *Annales de philosophie chrétienne*, sur la nécessité de la philosophie chrétienne et la méthode qu'elle doit suivre (25 septembre 1879)..... 525

APPENDICE. Bref du Souverain Pontife, en réponse à la lettre pastorale sur *Léon XIII et sa mission providentielle*..... 54

8312. — ABBEVILLE, TYP. ET STER. A. RETAUX. — 1881.

TURI
Le

BX 4705 .T788L4 1890
v.1 SMC
Turinaz, Charles
Frangois, 1838-1918.
Letters pastorales /
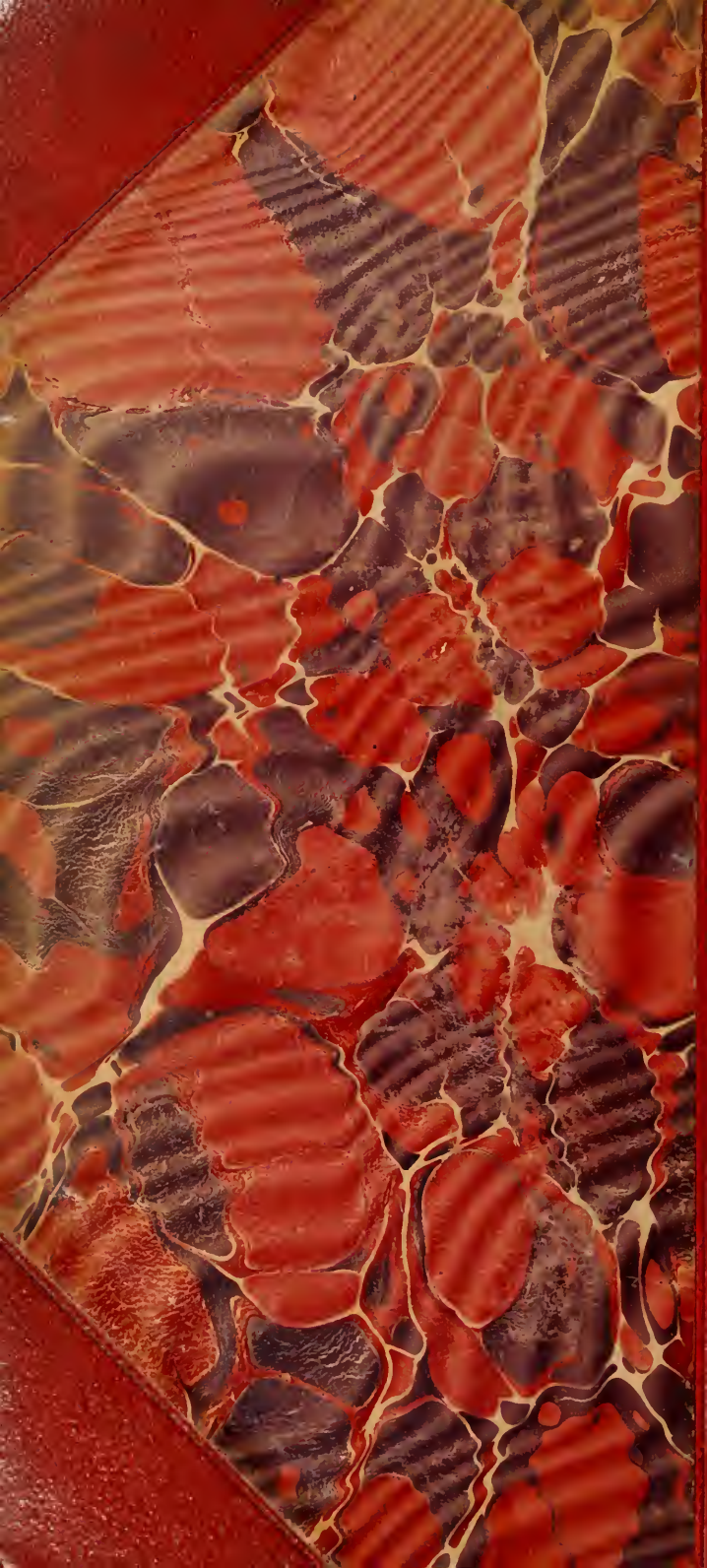
AKH-0912 (mcsk)